
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

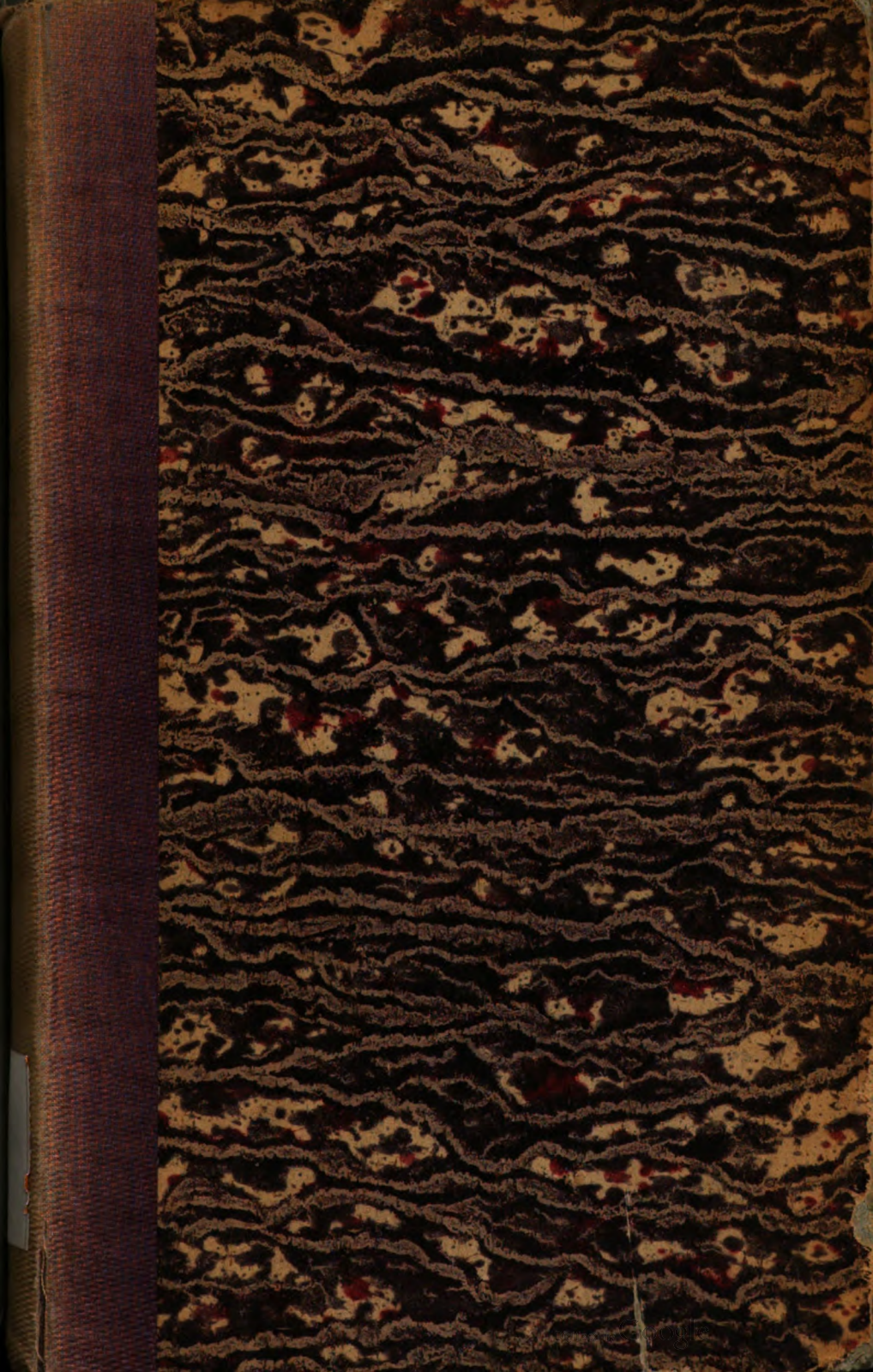
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





Bibliothèque
de M^{te} le Comte
de Mougins Roquefort

BIOGRAPHIE
DES
FEMMES CÉLÈBRES.

HA-MY.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE G. DOYEN,
PARIS. -- RUE SAINT-JACQUES, N. 38.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DES

FEMMES CÉLÈBRES

MORTES OU VIVANTES,

QUI SE SONT FAIT REMARQUER DANS TOUTES LES NATIONS,
PAR LEURS VERTUS, LEUR GÉNIE,
LEURS ÉCRITS, LEURS TALENS POUR LES SCIENCES ET LES ARTS,
PAR LEUR SENSIBILITÉ, LEUR COURAGE, LEUR HÉROÏSME, LEURS MALHEURS,
LEURS ERREURS, LEURS GALANTRIES, LEURS VICÉS, ETC.,
DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'À NOS JOURS;

Par une Société de Gens de Lettres,

AUTEURS DU DICTIONNAIRE UNIVERSEL.

Quid femina possit. (Vinc. Enaid.)

PUBLIÉE

PAR L. PRUDHOMME, PÈRE,

AUTEUR DES RÉVOLUTIONS DE PARIS, ETC.

TOME III.

A PARIS,

CHEZ LEBIGRE, LIBRAIRE,

RUE DE LA HARPE, N. 24.

1830.

HQ
1123
P78
v.3

RÉPERTOIRE

UNIVERSEL

DES FEMMES CÉLÈBRES.

H.

HABABAH, concubine d'Yézid II, quinzième calife successeur de Mahomet, dans le VIII^e siècle. Elle était belle, et très-bonne chanteuse; la passion qu'elle sut inspirer au calife fut des plus violentes. Il se divertissait un jour avec elle dans un jardin; on lui servit en collation les plus beaux raisins de la Palestine, pays où il se trouvait alors; il en prit un grain qu'il jeta à sa maîtresse: celle-ci le porta à sa bouche pour le manger; mais ce grain, qui était fort gros, passant de travers dans sa gorge, la serra si fort, qu'elle perdit la respiration et fut étouffée. Yézid, touché de ce funeste accident, tomba dans la plus profonde tristesse. Le transport de son amour et de sa douleur alla même si loin, qu'il ne voulut pas permettre, pendant une semaine entière, qu'on l'enterrât; et sans les instances réitérées de ses domestiques, qui ne pouvaient plus supporter l'infection de ce cadavre, il n'eût jamais souffert qu'on le lui enlevât; le sépulcre même ne fut pas capable de guérir sa frénésie, il voulut qu'on la déterrât, pour la voir encore. Enfin, succombant à l'excès de son affliction, il

suivit peu de temps après sa chère Hababah dans le tombeau, et voulut être inhumé avec elle.

HABERT (Susanne), femme de Charles du Jardin, officier du roi Henri III. Restée veuve à l'âge de vingt-quatre ans, elle s'appliqua à l'étude des langues; elle savait l'hébreu, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, la philosophie, et même la théologie. Elle mourut en 1633, dans le monastère de Notre-Dame-de-Grâce, à la Ville-l'Évêque, près Paris, où elle s'était retirée depuis près de vingt ans, laissant des *OEuvres poétiques*, imprimées en 1682, et un grand nombre d'ouvrages manuscrits entre les mains de son neveu Isaac Habert.

HACHETTE, (Jeanne Fourquet, surnommée) naquit à Beauvais, le 14 novembre 1454, d'une famille bourgeoise. Son père, Jean Fourquet, devint par son mérite l'un des officiers supérieurs des gardes du palais de Louis XI; mais, ayant perdu la confiance du roi, il perdit son grade. Alors Fourquet, pour s'en venger, trahit son souverain, et embrassa le parti des princes qui se liguèrent contre Louis XI. Il périt à la bataille de Montlbery, le 14 juillet 1465, entre Louis XI et le duc de Berry. Comme on voit, de tous les temps il y a eu des hommes que l'amour des honneurs et des dignités a rendus assez lâches pour trahir leur prince ou livrer leur patrie. Jeanne, restée orpheline, sans fortune, fut adoptée par une dame qui lui donna les soins d'une bonne mère jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Elle répara par un dévouement sublime la faute de son père, en contribuant par son courage à la délivrance de la ville de Beauvais, alors une des premières et principales clefs de la France. Cette ville était assiégée par le duc de Bourgogne, surnommé Charles le Téméraire. Gommel, seigneur de Balagny, après la prise de

Roye, s'étant retiré à Beauvais, s'empara du commandement de cette ville. Il remarqua un jour sur les remparts de la porte de Limaçon une jeune et jolie fille, occupée à combattre l'ennemi, tenant à la main une hachette : c'était Jeanne Fourquet. Balagny, frappé de sa beauté et de son courage, en devint éperdument amoureux, et fit plusieurs tentatives sans pouvoir rien obtenir. D'ailleurs Jeanne avait pour amant un jeune homme de vingt ans, nommé Colin Pillon, qui était au service du roi, et qui combattait à côté d'elle. Dès ce moment Balagny jura de les faire périr l'un et l'autre, en livrant cette ville au duc de Bourgogne; mais Jeanne découvrit la trahison, et Balagny fut remplacé dans le commandement de la ville par le maréchal de France Joachim de Rohault. Le traître se fit sauter la cervelle. Les habitans de Beauvais, principalement les femmes et les filles, à la tête desquelles était Jeanne Fourquet, montrèrent un courage héroïque et une fermeté sans exemple contre les Bourguignons, qui furent obligés de lever le siège. Alors Joachim de Rohault donna à Jeanne le surnom d'*Hachette*, de l'arme dont elle avait fait un si noble usage, qui était une petite *hache*. Ce surnom ayant été approuvé par le roi, Jeanne Fourquet fut depuis appelée Jeanne Hachette. Le roi Louis XI, pour témoigner aux femmes combien il était satisfait de leur conduite, ordonna par ses lettres-patentes, datées d'Amboise, au mois de juin 1473, qu'elles précèderaient à l'avenir les hommes à la procession solennelle qui se fait tous les ans le 10 juillet, ainsi qu'à l'offrande, le 14 octobre, jour de la fête de sainte Angadrasme, patronne de la ville de Beauvais.

Colin Pillon, qu'elle avait épousé, fut tué au siège de Nancy. Jeanne, devenue veuve et sans postérité,

épousa son cousin, Jean-Pierre Fourquet, et c'est de cette seconde union que descendirent en première ligne les Fourquet d'Hachette.

Voici comment s'exprime, au sujet de Jeanne Fourquet, Louis XI, dans ses lettres-patentes données à Senlis le 22 février 1474.

« En considération de la bonne et vertueuse résistance qui fut faite l'année dernière par notre chère et bien-aimée Jeanne Fourquet, demeurant en notre ville de Beauvais, allant contre des Bourguignons, nos rebelles et désobéissans sujets. . . . Jeanne gagna et retira devers elle un étendart desdits Bourguignons. . . . nous avons pour ces causes, et en faveur de son mariage, lequel a été par notre moyen naguère traité, conclu et accordé, et pour autre considération à ce, nous avons octroyé et octroyons, voulons et nous plait de grâce spéciale par les présentes, que ladite Jeanne Fourquet et son époux, chacun d'eux, soient et demeurent toute leur vie durant, ainsi que tous leurs descendans, à perpétuité francs, quittes et et exempts de toutes tailles qui sont et seront dorénavant, mises et imposées par nous et notre royaume, quelque part qu'ils fassent leurs demeurances.

Signé Louis. »

Pierre Fourquet d'Hachette, l'un des descendans de cette héroïne, reçoit du roi de France Charles X une pension de 1500 fr., en reconnaissance des services rendus par son aïeule, Jeanne Fourquet.

HADOT (Marie-Adélaïde Richard, veuve de Barthélemy), née à Paris en 1769, et morte en cette ville dans l'année 1821, était institutrice pendant les dix premières années de la révolution; elle composa alors plusieurs ouvrages propres à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse qui lui était confiée : *les Loisirs d'une bonne mère*, 2 vol.; *les Soirées de famille, ou un Hiver à*

Paris, 3 vol. Madame Hadot quitta en 1799 son pensionnat, pour se livrer entièrement à la littérature dans le genre du roman-mélodrame, où elle obtint des succès, car un grand nombre de ses productions en ce genre ont été réimprimées deux, trois ou quatre fois. Ses ouvrages ne brillent point par le style; elle composait rapidement et d'abondance, et l'on peut juger de sa fécondité par le nombre de près de cent volumes in-12 qu'elle a écrits depuis 1804 jusqu'en 1821, époque de sa mort. Son dernier roman a pour titre *les Brigands anglais*, 4 vol. Madame Hadot, d'une société aimable, avait beaucoup d'amis. L'une de ses demoiselles s'occupe aussi de littérature. La liste des romans de cet auteur fécond est trop considérable pour les mentionner tous; nous ne citerons que les principaux. 1° *Les Mines de Mazara, ou les Trois Sœurs*, 4 vol.; 2° *Anne de Russie et Catherine d'Autriche*, 3 vol.; 3° *Jacques Ier, roi d'Écosse, ou les Prisonniers de la tour de Londres*, 4 vol.; 4° *les deux Casimirs, ou Vingt ans de captivité*, 4 vol.; 5° *les Novices du monastère de Prémol*, 4 vol.; 6° *le Duc de Moscovie, ou le Jeune Ambassadeur*, 5 vol.; 7° *la Tour du Louvre, ou le Héros de Bouvines*, 4 vol.; 8° *la Vierge de l'Indostan, ou les Portugais au Malabar*, 4 vol.; 9° *Isabelle de Pologne, ou la Famille fugitive*, 4 vol.; 10° *Ernest et Vendôme, ou le Prisonnier de Vincennes*, 4 vol.; 11° *Mademoiselle de Mondidier, ou la cour de Louis XI*, 5 vol., etc., etc. Madame Hadot a donné en outre plusieurs mélodrames, représentés sur le théâtre de la Gaîté.

HALKET (lady Anne), dame anglaise, fille de Robert Murray, précepteur du prince Charles Ier, née à Londres en 1622, morte en 1699, avait été mariée en 1656 à Jacques Halket, qui eut d'elle quatre enfans. On a im-

primé à Édimbourg, en 1701, un volume de *Méditations* tirées des manuscrits de lady Halket.

HAMILTON (lady Mary), née à Edimburgh en 1737, de lord Melvil et Leven, un des seize pairs d'Écosse. Elle épousa le docteur James Walker, et, après la mort de celui-ci, Georges Hamilton, de la Jamaïque. Cette dame, distinguée par son esprit autant que par sa beauté, devenue veuve une seconde fois, se livra à la littérature, où elle obtint de grands succès. Son imagination était brillante, et sa morale pure et sévère. On a d'elle : *Munster's village, the Marchioness of Lawton, the Duchesse of Crony*, en anglais; et en français, *le Duc de Popoli*. Elle a laissé un manuscrit intitulé *Marion* : c'est l'histoire de la jeune servante que Jean-Jacques Rousseau accusa d'avoir dérobé le simple ruban que lui-même avait pris. (Voir ses *Confessions*.) Une des demoiselles de lady Hamilton, Isabella Hamilton, a épousé M. de Jouy, membre de l'Académie française; une autre a épousé le lieutenant-général Paul Thiébault.

HAMILTON (Elizabeth), née à Belfast en Irlande. Elle se dévoua de bonne heure, et par goût, à l'instruction : ses ouvrages lui ont acquis de la réputation. Elle publia en 1802 ses *Lettres sur les principes élémentaires de l'éducation*, qui ont été traduites en français, 2 vol. in-8°; et depuis, *Lettres sur la formation des principes religieux et moraux*, 1806, in-8°; deux ouvrages sur la pratique des devoirs religieux, 1809 et 1813. Miss Hamilton connaissait les mœurs de son siècle et le cœur humain; elle le prouve dans son ouvrage intitulé *the Cottagers of Glenburnie (les Paysans de Glenburnie)*, 1808, in-8°. On lui doit encore : *Vie d'Agrippine épouse de Germanicus*, 3 vol. in-8°, 1804. Miss Hamilton mourut en 1816. Les journaux anglais publièrent après sa

mort une notice flattée sur sa vie littéraire et privée.

HAMILTON (Emma lady), épouse du chevalier Hamilton, membre du conseil privé du roi d'Angleterre, chevalier de l'ordre du Bain, envoyé extraordinaire, en 1793, auprès de S. M. sicilienne, où il mourut en 1799. Sa veuve, l'une des femmes les plus aimables de l'Angleterre, se fit remarquer par son attachement pour l'amiral Nelson, qu'elle reçut à Naples. Après le combat d'Aboukir, ils traversèrent ensemble l'Allemagne, pour se rendre en Angleterre, et reçurent partout de grands honneurs, principalement à Vienne et à Hambourg. Cet amiral lui a légué, par son testament, son étoile de diamant, comme gage d'amitié, et une coupe d'argent dont elle lui avait fait présent.

HARCOURT (Henriette-Eusebia), célèbre dame anglaise, fille d'un gentilhomme puissamment riche au comté d'Yorck, où elle est née en 1705. Son père lui donna une brillante éducation, et l'emmena avec lui dans un voyage qu'il fit autour de l'Europe. A sa mort elle hérita de sa fortune, et en 1733, de Constantinople, où elle avait perdu son père, elle revint en Angleterre. Ayant amené avec elle plusieurs demoiselles des pays étrangers, elle forma dans une de ses terres, au comté d'Yorck, et dans une autre en Ecosse, deux espèces de monastères sans vœux et sans austérité. Ces institutions extraordinaires n'ont pas été soutenues après sa mort.

HARCOURT (Marie de), femme d'Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, eut part à presque toutes les expéditions de guerre qu'entreprit son mari. On dit qu'un jour cette courageuse princesse, étant nouvellement relevée de couches, monta à cheval, fit prendre les armes à plusieurs seigneurs, et, par une valeur inouïe, contraignit les ennemis de lever le siège de

Vaudemont. Cette héroïne mourut en 1476, dans sa soixante-dix-huitième année.

HARLAY (Louise-Françoise de), femme illustre du xvii^e siècle. Elle épousa le marquis de Vielbourg. Ce qui peut donner une haute idée de ses connaissances, est le catalogue des livres dont elle avait formé sa bibliothèque. On fut surpris d'y trouver des livres latins, grecs et hébreux; les plus savans interprètes de la Bible, les Pères, des théologies scolastiques, des livres de liturgie, de droit civil et canonique; des livres de mathématique et de médecine, etc., etc. Cette dame ne possédait pas cette bibliothèque à titre d'héritage : elle avait fait elle-même ce docte amas, ayant hérité des Harlay, des de Thou, des Boucherat, un esprit solide et étendu, un goût singulier pour les sciences, et un cœur vertueux. Elle mourut à l'âge de soixante-deux ans.

HARMONIE, fille de Thrasibule. Dans une révolte des habitans de Syracuse contre son père, pendant que les mutins la cherchaient pour la mettre à mort, une autre fille de son âge se présenta pour elle aux meurtriers, et fut poignardée sous son nom. Harmonie ne voulut pas survivre à cette généreuse fille; elle se fit connaître aux séditeux, et fut égorgée.

HASTINGS (Elizabeth), fille de Théophile, comte d'Huntington. Cette dame réunit toutes les vertus à la piété. Ses charités furent innombrables : elle assistait les pauvres, elle visitait les malades, et leur portait les consolations et les conseils de la religion, en même temps que les secours de la médecine. M. Congrève a tracé son portrait, et donné son caractère sous le nom d'Aspasie, dans le *Mémorial de Welfort*; et Le Falter a célébré sa mémoire. Lady Elizabeth mourut en 1740.

HAUTEFORT (Marie de), née en 1616, de Charles,

marquis de Hautefort, élevée dans la maison de la reine Anne d'Autriche, devint une de ses dames d'atours. Sa vertu, ses grâces et la douceur de son caractère, lui acquirent de l'empire sur l'esprit de cette princesse, et sa beauté fit impression sur Louis XIII; mais leur sagesse ne se démentit jamais. Cependant le cardinal de Richelieu en conçut de la jalousie, parce qu'elle était dans les intérêts de la reine, et ce ministre impérieux la fit renvoyer de la cour. Louis XIII, qui ne l'aimait que comme un prince dévot et sans tempérament peut aimer, consentit à cet éloignement. Lorsque Anne d'Autriche fut déclarée régente, elle la fit revenir avec les plus grandes démonstrations d'amitié; mais son opposition au cardinal Mazarin lui fit perdre les bonnes grâces de sa maîtresse. Le maréchal de Schomberg, devenu veuf, l'épousa en 1646. Elle n'en eut pas d'enfans, et mourut en 1691. La maison de Hautefort, branche de celle de Gontaut-Biron, subsiste.

HAUTPOUL (madame la comtesse d'), née à Marseille, veuve du comte de Beaufort, s'est distinguée dans la poésie légère. Cette dame a publié *Zilia*, roman pastoral, 1796, 1 vol. in-8°; *Cours de Littérature ancienne et moderne*, à l'usage des jeunes demoiselles, 1815, 2 vol. in-12; *Contes et Nouvelles de ma Grand-mère, ou Séjour au château pendant la neige*, 2 vol. in-12, 1823; *Alexis et Constantin, ou les Habitans de l'Ukraine*, 1820, 2 vol. in-12; *Arindal, ou le jeune Peintre*, 1811, 2 vol.; *Childéric, roi des Francs*, 1806, 2 vol. in-8°; *Clémentine, ou l'Évelina française*, 1809, 4 vol.; *Séverine*, 1810, 6 vol. in-12; *le Page et la Romance*, 3 vol. in-12, 1824.

HAVERMAN (Marguerite), née à Amsterdam en 1720, d'un peintre élève du célèbre Van Huysum, et

presque l'égal de ce grand artiste dans la représentation des fleurs et des fruits. Ce maître ne fut pas exempt de jalousie en voyant tant de talens ; il se félicita de ce que la jeune Haverman, victime de sa tendresse pour un ingrat qui l'abandonna, fut forcée de quitter Amsterdam. Elle resta long-temps à Paris, où ses tableaux furent recherchés, et où elle est morte vers la fin du XVIII^e siècle.

HEBENSTREIT (Bénédictine), née en 1755, à Leipsick, d'un savant jurisconsulte et professeur de cette ville. Son père se livra lui-même à l'éducation de sa fille, et en fit une des femmes les plus instruites de l'Allemagne. Elle épousa M. Naubert, l'un des plus riches négocians de Nauburg. Cette dame, dont la modestie égala le talent, cultiva avec succès la littérature, principalement celle des romans. On admire dans les siens la richesse de son imagination et la sensibilité de son âme ; elle ne mit son nom à aucun de ses ouvrages, qu'on attribua long-temps à des écrivains du premier mérite. Ce ne fut que deux ans après sa mort qu'on parvint à pénétrer le mystère. Cette dame respectable, qu'on nommait avec raison la mère des pauvres, mourut aveugle et sourde à Leipsick, en 1819. Elle a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les plus remarquables ont été traduits en français : 1^o *Hermann d'Unna* ; 2^o *Élizabeth de Toggenburg* ; 3^o *Walter de Montbarry* ; 4^o *Thekla de Thurn*. Parmi les autres, *Conradin de Souabe*, *Emma fille de Charlemagne*, *Velleda* et *Azaria*, son dernier ouvrage, mériteraient également les honneurs de la traduction.

HECQUET (madame) publia : *Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans*, Paris, 1755, in-12 ; ouvrage qu'on a mal à propos attri-

bué à de la Condamine. Cette jeune fille fut prise au mois de septembre 1731 dans le bois de Songi, près de Châlons en Champagne. Il y a beaucoup d'intérêt dans cette narration, et le style en est pur.

HEDWIGE, fille de Louis, roi de Hongrie, devenue, par élection, reine de Pologne en 1384. Elle épousa Jagellon, grand-duc de Lithuanie, en 1386, à condition que ce prince recevrait le baptême. Hedwige mourut à Cracovie en 1399; ses sujets lui donnèrent le nom de *sainte*, qu'elle mérita par ses vertus, et surtout par une charité sans bornes et une modestie peu commune dans un si haut rang.

HEID (Anne-Marie), née à Dantzick en 1688, morte en 1753, passe ordinairement pour l'inventrice de la *peinture au pastel*.

HÉLÈNE. La mythologie fait naître de Jupiter et de *Léda*, femme de Tindare, roi de Laconie, cette princesse, qui surpassa en beauté toutes les femmes de son temps. Ayant été enlevée dès sa plus tendre jeunesse par Thésée, ses frères, Castor et Pollux, la lui arrachèrent, et la marièrent à Ménélas, roi de Sparte, dont elle eut Hermione. Pâris, fils de Priam, roi de Troie, sur le bruit de la beauté d'Hélène, vint à la cour de Ménélas, qui le reçut avec de grands honneurs, et le logea dans son palais. Ce nouvel hôte ne tarda pas à inspirer à la reine une passion si violente pour lui, qu'elle consentit à le suivre à Troie, où elle l'épousa. Ménélas, outré de cette perfidie, envoya des ambassadeurs à Priam, pour le prier de lui rendre sa femme; mais ils ne furent point écoutés. Le roi de Mycène, indigné d'un tel procédé, sollicita vivement tous les princes de la Grèce à se joindre à lui pour venger un outrage dont la honte rejailissait sur toute la nation. La ligue s'étant formée, on

s'assembla dans le port d'Elide en Béotie ; et on mit à la voile avec une flotte de mille vaisseaux, pour se rendre devant Troie. Le siège dura dix ans, avec de grandes pertes de part et d'autre. Pâris ayant été tué dans un combat singulier, Hélène épousa Déiphobe, autre fils de Priam. Peu après ce nouveau mariage, la princesse, voyant la ville sur le point d'être prise, songea à regagner les bonnes grâces de son premier mari, en trahissant les Troyens. Elle fit allumer, pendant la nuit, des torches au haut de la citadelle, pour avertir les Grecs d'approcher, tandis que tout le monde était plongé dans le sommeil ; et lorsqu'ils s'en furent rendus maîtres, elle introduisit Ménélas dans la chambre où dormait son nouvel époux, qui fut égorgé dans son lit.

HÉLÈNE (sainte), née dans l'obscurité, au bourg de Drépane en Bithynie, en sortit par les charmes de son esprit et de sa figure. Sa première condition, selon saint Ambroise, fut d'être hôtelière. Constance-Chlore l'épousa ; mais ayant été associé à l'empire par Dioclétien, il la répudia en 292, pour lui substituer la fille de Maximilien-Hercule. L'histoire ne nous apprend pas ce qu'elle devint depuis ce temps, jusqu'à ce que Constantin son fils, ayant été couronné empereur, la rappela à la cour, lui donna le titre d'Auguste, et lui fit rendre tous les honneurs dus à la mère de l'empereur. Non content de la faire respecter dans sa cour et dans ses armées, il voulut qu'elle disposât comme il lui plairait de l'argent de son épargne. Elle ne se servit de ce crédit que pour le bien de l'Église et pour le soulagement des misérables. Vers l'an 326 elle visita les lieux saints, et y bâtit diverses églises. Ce fut vers ce temps que l'on trouva la vraie croix. Elle en envoya une partie à Constantinople, et laissa l'autre à Jérusalem. Saint Cyrille,

évêque de cette dernière ville, dit qu'il s'y en fit une si grande distribution, que l'univers se trouva en peu de temps rempli de morceaux de la vraie croix. Cependant cette partie de la croix, par un miracle continu, ne diminuait point, selon saint Paul de Nole. Les Perses l'enlevèrent l'an 614. Héraclius la retira de leurs mains en 628, et la transporta à Constantinople. Les empereurs en firent de nouvelles distributions. Le dernier morceau, porté à Venise, fut racheté par saint Louis, qui le mit, en 1241, avec la couronne d'épines, dans la Sainte-Chapelle. Peu après la découverte de la croix Hélène mourut, le 18 août 327 ou 328, âgée de quatre-vingts ans, entre les bras de Constantin. « Cette princesse, dit Crevier, fut recommandable par sa prudence et par l'habileté de sa conduite : c'est ce qui paraît par l'autorité qu'elle conserva toujours sur son fils ; et l'attention qu'elle eut à retenir les frères de Constantin en est encore une preuve. Ils étaient trois, Jules, Constance et Hannibalien, et ils avaient sur leur frère aîné l'avantage de la noblesse du côté de leur mère, qui était belle-fille de Maximien-Hercule. D'ailleurs il était sans exemple que des fils d'empereur fussent restés dans la condition privée : ils n'avaient pourtant pas un droit acquis à l'empire, puisqu'il était électif ; et le bas âge où leur père les laissa en mourant, l'inconvénient de partager le domaine de Constance-Chlore, qui ne faisait déjà que la quatrième partie de l'empire romain, étaient des raisons légitimes pour réunir toute la succession paternelle sur la tête du seul Constantin, qui se trouvait en état de la défendre contre l'injustice et l'ambition de Galérius. Il ne paraît point qu'Hélène ait pu avoir aucune part à ce premier arrangement, puisqu'elle ne devait point être à la cour de Constance-Chlore, qui l'avait

répudiée ; mais elle sut le maintenir par des précautions de prudence. Craignant que les jeunes princes, ou par eux-mêmes, ou par de mauvais conseils, ne se portassent à des intrigues contraires à leur devoir et à la tranquillité de l'état, elle les tint toujours éloignés de la cour et des emplois, tantôt à Toulouse, tantôt en quelque autre ville, et enfin à Corinthe, où elle fixa leur séjour. Julien l'Apostat, fils de Jules Constance, taxe cette conduite de ruse artificieuse d'une belle-mère. De Tillemont n'y voit qu'une sage politique, en supposant, comme il est vrai, que le droit d'hérédité dans les fils d'empereur n'avait de force qu'autant qu'il était reconnu et appuyé des suffrages du sénat et des armées. »

HÉLÈNE (Flavia Julia Helena), fille de l'empereur Constantin, qui la donna en mariage à Julien, à la sollicitation de l'impératrice Eusébie. On ne sait rien de la vie ni des mœurs d'Hélène ; elle mourut peu de temps après que l'armée des Gaules eut proclamé Julien Auguste. C'était à la fin de l'année 360, et la cinquième de son mariage. Ses médailles la représentent avec des traits qui ont de la dignité. Elle devint, un an après son mariage, mère d'un fils qui mourut en naissant, par la faute de la sage-femme, qui lui coupa de trop près le cordon ombilical, soit par inadvertance, soit qu'elle eût été corrompue par Eusébie, femme de Constance, laquelle craignait que Julien n'eût des successeurs.

HÉLÈNE, impératrice d'Abyssinie, femme de l'empereur Béda-Mariam, qui mourut en 1475, et laissa le gouvernement à sa veuve. Cette princesse, renommée par sa prudence, tint les rênes de l'empire d'Abyssinie pendant les règnes d'Alexandre et de Naod, fils de Béda-Mariam, et ceux d'Amdaizgon et de David, ses petits-fils. Hélène avait des richesses immenses, et possédait

de vastes et fertiles terres dans le royaume de Goïam. Elle employait la plus grande partie de ses revenus en œuvres de charité, à bâtir de belles églises, et à les doter avec magnificence. Mais tandis qu'elle employait ses trésors à ces magnifiques ouvrages, elle vit l'empire attaqué au dehors par les Mahométans, et sa régence troublée par des partis et des factions au dedans; ce qui la porta, d'après les conseils de Corilhan, Portugais, à implorer le secours du roi de Portugal, en 1519. Elle favorisa beaucoup les Portugais, qui ne réussirent cependant que plusieurs années après à s'établir en Abyssinie.

HELISENNE. Voy. GRÈNE.

HELLEBIC (Agnès) vivait à Paris sous Philippe-Auguste. Un désespoir d'amour la fit se précipiter dans un puits situé sur la petite place qui termine les rues de la Truanderie et de Mondétour, et qui prit dès lors le nom de puits d'Amour.

HELME (mistriss Elizabeth) est l'une des meilleures romancières de l'Angleterre. Ses romans et ses ouvrages sur l'éducation sont pleins d'intérêt. Ils se composent de *Albert, ou le désert de Strathnavern*, 1810, 3 vol. in-12; *la Caverne Sainte-Marguerite*, 1820, 4 vol. in-12; *Clara et Emmeline, ou la Bénédiction maternelle*, trad. par Fontanelle, 2 vol. in-12; *le Fermier de la forêt d'Inglewood, ou les Effets de l'Ambition*, 1818, 4 vol.; *Jacques Manners, le petit Jean, et leur chien Blouff*, 1801, 1 vol. in-12; *Louisia, ou la Chaumière dans les marais*, 1787, 2 vol.; *le Pèlerin de la Croix*, 1817, 3 vol. in-12; *Saint-Clair des Iles, ou les Exilés à l'île de Barra*, trad. par madame de Montolieu, 1809, 4 vol. in-12; *Abrégé des Vies de Plutarque*, in-8°; *les Temps modernes, ou le Siècle où nous*

vivons, 3 vol; *Bibliothèque britannique*; *Histoire d'Angleterre, racontée par un père à ses enfans*; *Histoire d'Écosse*; *Promenades instructives dans Londres et les villages adjacens*, 2 vol., etc.

HELOÏSE, célèbre par son esprit et par ses amours avec Abailard, était d'une famille noble, et nièce de Fulbert, chanoine de la cathédrale de Paris, chez lequel elle demeurait. Son oncle, qui l'aimait tendrement, entretenait la passion qu'elle avait de devenir savante. Pierre Abailard fut choisi pour perfectionner l'éducation d'Héloïse. Né à Nantes en 1079, de parens d'un rang élevé, ce savant laissa à ses frères tous les avantages de son droit d'aînesse, pour se livrer entièrement à l'étude. La dialectique était la science pour laquelle il se sentait le plus d'attrait et de talent. Il mettait sa gloire à embarrasser par ses raisonnemens les hommes les plus déliés de l'Europe. Dans cet espoir, il se rendit à Paris auprès de Guillaume de Champeaux, archidiacre de Notre-Dame, qui passait pour le plus grand dialecticien de son temps. Abailard chercha d'abord à s'en faire aimer, et n'eut pas de peine à réussir; mais l'avantage qu'il obtint dans plusieurs disputes lui attira l'aversion de son maître et l'envie de ses condisciples. Abailard se sépara d'eux pour aller soutenir des assauts ailleurs. Il ouvrit d'abord une école à Melun, ensuite à Corbeil, enfin à Paris. Les agrémens de l'homme aimable unis aux talens de l'homme de lettres en firent le docteur à la mode. Les hommes l'admiraient, et les femmes prenaient à ses leçons l'intérêt le plus marqué. Il avait avec le chanoine Fulbert et sa nièce une correspondance sur les sciences, dont il avait donné plusieurs leçons à Héloïse. Abailard proposa au chanoine Fulbert de le prendre en pension, sous prétexte qu'il

aurait plus de temps pour l'instruction de son élève, mais en effet pour satisfaire la passion qu'Héloïse lui avait inspirée. Abailard obtint bientôt le plus tendre retour. L'attachement mutuel du maître et de l'écolière fixant l'attention du public, Fulbert voulut les séparer; mais il n'était plus temps : Héloïse portait dans son sein le fruit de ses faiblesses. Abailard l'enleva et la conduisit en Bretagne, où elle accoucha d'un fils qu'on nomma Astrolabe. Le père fit proposer à Fulbert d'épouser Héloïse, pourvu que le mariage demeurât secret. Les deux amans reçurent la bénédiction nuptiale, et revinrent à Paris. L'oncle ne crut pas devoir faire un mystère d'une chose qui réparait l'honneur de sa nièce; mais Héloïse, à qui la prétendue gloire d'Abailard était plus précieuse que la sienne propre, nia leur union avec serment. Le chanoine, irrité de cette conduite, la traita avec une rigueur extrême. Son époux la mit à l'abri du *ressentiment* de son oncle dans le monastère d'Argenteuil, où elle avait été élevée. Fulbert, s'imaginant qu'Abailard voulait faire Héloïse religieuse pour s'en débarrasser, apostâ des gens qui s'introduisirent dans la chambre d'Abailard pendant la nuit, et le privèrent de ce qui avait été la source de quelques plaisirs passagers et de longs malheurs. Cet époux infortuné alla cacher son chagrin dans l'abbaye de Saint-Denis, où il se fit religieux. Il avait auparavant un canonicat. Héloïse prenait en même temps le voile à Argenteuil, moins en chrétienne qu'en amante désespérée. Dans le moment où elle allait recevoir l'habit religieux, elle récita des vers de Lucain qui faisaient allusion à ses aventures. Elle devint supérieure de ce monastère; mais comme elle s'appliquait plus à l'étude qu'au gouvernement de ses religieuses, celles-ci vivaient dans le plus grand relâ-

chement, et cette cause les fit, dit-on, renvoyer du monastère, et chasser d'Argenteuil en 1129, pour y mettre des moines à leur place. Ce fut alors qu'Abailard offrit à Héloïse l'oratoire du Paraclet, qu'il avait fait bâtir près de Troyes. Elle s'y retira avec quelques-unes de ses religieuses, et elle y établit un nouveau monastère, qui fut bientôt doté par les nobles des environs. Héloïse y vécut plus régulièrement, si nous en croyons Abailard, qui dit : « Les évêques l'aimèrent comme leur fille, les abbés comme leur sœur, et les laïques comme leur mère. » Elle écrivit à Abailard pour lui demander une règle proportionnée à la faiblesse de son sexe. Elle lui marquait que celle de saint Benoît, n'ayant été faite que pour les hommes, renfermait plusieurs choses, telles que le maigre et la privation de linge, trop dures pour des filles : la règle des chanoines, qui portaient du linge et qui mangeaient de la viande, lui paraissait plus convenable. Abailard composa donc pour le Paraclet une règle tirée des divers statuts monastiques qui lui avaient paru les plus sages. Pour faire le portrait d'une parfaite religieuse, il avait, disait-il, « imité Zeuxis, qui en peignant sa Vénus, avait emprunté les traits des plus belles femmes de la Grèce. » Abailard, qui, dans l'état où l'avaient mis ses ennemis, croyait n'avoir plus rien à craindre de la médisance, s'appliqua à faire observer cette règle à Héloïse et à ses religieuses ; mais il se trompait : la malignité prétendit que la direction de ce monastère lui servait de voile pour cacher son ancienne passion. Ces discours l'obligèrent, ainsi qu'Héloïse, à s'observer davantage : cependant il eut le crédit de faire approuver le nouvel établissement du Paraclet par Innocent II.

Héloïse survécut plus de vingt ans à Abailard. Elle

ne mourut qu'en 1163. Elle fut inhumée à côté de son amant, et dans le même tombeau. Il reste encore au Paraclet une habitation antique qu'on dit avoir été occupée par Abailard, lorsqu'il donnait ses leçons de théologie. En 1791, le tombeau d'Abailard fut enlevé du Paraclet et envoyé à Nogent, d'où il fut transporté à Paris, au Musée des Monumens français. Il est aujourd'hui dans le cimetière du P. La Chaise, à Paris.

Les auteurs du temps parlent avantageusement de l'esprit d'Héloïse : il était supérieur à sa beauté. Elle savait le latin, le grec, l'hébreu, et possédait les auteurs anciens, la philosophie, et beaucoup de théologie. Ses lettres sont toutes de feu, pleines d'âme et d'imagination. Parmi celles d'Abailard, on voit un mélange bien singulier du langage et des sentimens de la tendresse avec le langage et les sentimens de la vertu.

« Qu'elle consulte Abailard en maître ou en directeur, dit le P. Fontenay, c'est toujours son époux passionnément aimé qu'elle entretient. »

Les *Épîtres* de ces deux amans furent publiées en 1616, in-4°, par d'Amboise et Duchesne ; à Londres in-8°, et à Paris en latin et en français, par dom Gervaise, ancien abbé de la Trappe, et par Bastien, 2 vol. in-12.

HELVÉTIUS (madame), fille du comte de Ligneville, alliée à la maison de Lorraine, née en 1719, au château de Ligneville en Lorraine, devenue l'épouse du philosophe Helvétius, habita long-temps les terres de son mari, et plus ordinairement celle de Voré, où son occupation habituelle était de visiter les pauvres et les malades, accompagnée d'un chirurgien et d'une sœur de la Charité. Lorsqu'Helvétius fut persécuté pour son livre de *l'Esprit*, un homme en crédit écrivit à sa femme pour l'engager à obtenir du philosophe une rétractation

déshonorante. Elle repoussa sa proposition, résolue à s'expatrier, s'il le fallait, plutôt qu'à faire fléchir la conscience de son mari. Après sa mort, elle se retira à Auteuil, où sa maison, comme celle de madame Geoffrin, devint un point de réunion des hommes les plus distingués dans les sciences, les arts et les belles-lettres. La Roche, Cabanis, Gallois, lui ont fermé les yeux. Franklin la venait voir tous les jours; l'abbé Morellet passa pendant dix ans trois jours de la semaine chez elle. Turgot l'aima tendrement; Champfort prenait un plaisir extrême à sa conversation. Quoiqu'elle ne sût rien, et ne réfléchît à rien de ce qu'elle disait, elle plaisait toujours, et instruisait quelquefois. Elle se moquait des prétentions nobiliaires. Le maréchal de B***, son parent, lui reprochait un jour de ne pas connaître sa famille, de ne pas prendre le deuil d'un parent illustre. « Je ne sais si j'étais de sa famille, répondit-elle au maréchal, mais savait-il s'il était de la mienne? » Madame Helvétius mourut à Auteuil, et fut inhumée dans son jardin. « Vous ne savez pas, disait-elle un jour, en s'y promenant avec Napoléon, combien on peut trouver de bonheur dans trois arpens de terre. »

HENRIETA (miss) a publié en anglais *l'Abbaye de Craig-Melrose, ou Mémoires de la famille de Mont-Linton*, traduite en français, 1817, 4 vol. in-12.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, reine d'Angleterre, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née en 1609, mariée, en 1625, à Charles I^{er}, roi d'Angleterre, était douée de toutes les grâces de la figure. Son caractère ressemblait beaucoup à celui de Henri IV son père. Son cœur était noble, ferme, tendre et compatissant; son esprit, vif, doux et agréable. Les premières années de son mariage furent fort heureuses; mais sa prospérité

fut interrompue par les troubles de l'Écosse, et par la révolte des Anglais mêmes contre son époux. Ses chagrins furent si cuisans, qu'elle se donna elle-même la qualité de *Reine malheureuse*. On lui reprocha le penchant qu'on attribuait à Charles I^{er} pour la religion catholique, et on se déchaîna contre elle avec fureur. Elle ne répondit à ces outrages que par des bienfaits. Quelques-uns de ses courtisans lui proposant de faire un exemple sur les plus furieux : « Il faut, disait-elle, que j'en serve aussi. Peut-on mieux faire sentir son autorité qu'en faisant du bien à ceux qui nous persécutent? » Elle ne voulait pas même qu'on lui nommât quelques personnes qui la rendaient odieuse aux principaux de la cour : « Je vous le défends, disait-elle. S'ils me haïssent, leur haine ne durera peut-être pas toujours; et s'il leur reste quelque sentiment d'honneur, ils auront honte de tourmenter une femme qui prend si peu de précaution pour se défendre. » Cependant le feu de la guerre civile embrasait toute l'Angleterre. Le roi et toute la famille royale avaient été obligés de quitter Londres. La reine passe en Hollande, vend ses meubles et ses diamans, achète des vivres et des munitions, dont elle charge plusieurs vaisseaux, et repart pour l'Angleterre. Une furieuse tempête vint l'assaillir, mais sans la décourager. Elle se tint autant qu'elle put sur le tillac du vaisseau, au milieu de l'orage, pour animer ses troupes, disant gaîment que *les reines ne se noyaient pas*. Enfin, après avoir essuyé une foule de traverses et de périls, elle passa en France, l'an 1644. Le mauvais état des affaires de la reine Anne d'Autriche ne lui permit pas de donner à sa belle-sœur, dans les troubles de la Fronde, les secours qu'elle aurait accordés à ses infortunes; et la fille d'un roi de France, épouse d'un roi d'Angleterre, se vit

contrainte, comme elle le disait elle-même, de *demandeur une aumône au parlement pour pouvoir subsister*. La mort funeste de son mari, en 1649, fut pour elle le comble de la douleur; mais elle eut la consolation, avant sa mort, de voir rétablir Charles II, son fils, sur le trône de ses pères. Cependant cet événement n'avait pu la décider à se fixer à Londres. Elle aima mieux mourir dans sa patrie que d'avoir continuellement sous les yeux la salle de Westminster, où le roi son époux avait comparu comme un criminel, et la place de Whitehall, où sa tête avait été tranchée par la main du bourreau. Elle avait aimé ce prince, et en avait été tendrement aimée, et, à l'exception de quelques froideurs, produites par des brouillons de cour au commencement de son mariage, leur union fut inaltérable. Elle fit deux voyages en Angleterre; et, après avoir demeuré quelques jours à la cour de France, elle se retira dans un couvent de Chailot, où elle mourut subitement en 1669. (*Voy. sa Vie*, Paris, 1693, in-8°.) L'histoire, comme les panégyristes, reconnaissent à Henriette du courage et de la grandeur de caractère. Mais à ce dernier tribunal, il ne suffit point aux princes d'avoir été zélés pour une religion, quelle qu'elle soit, ni même d'en avoir eu les vertus; c'est par les biens et les maux d'un autre ordre qu'ils ont faits ou épargnés aux peuples qu'on les juge. Ainsi, tandis que les chaires catholiques louaient l'énergie, la longanimité, le dévoûment de Henriette à braver tous les dangers pour chercher sur le continent et amener des secours à son mari, les partisans eux-mêmes de ce roi malheureux pouvaient accuser son épouse d'avoir été une des principales causes de sa perte et de la guerre civile. Sans doute c'est au père de Charles, à son ministre et à Charles Stuart lui-même qu'il faut imputer la

faute politique d'avoir choisi une reine catholique et française dans des circonstances où ces deux titres pouvaient être des causes de révolution. C'est à Charles encore qu'appartient la seconde faute d'avoir laissé cette reine braver l'opinion, le fanatisme national, multiplier les ministres de son culte, exciter, ou du moins encourager leur ardeur prosélytique. Mais Henriette n'excéda-t-elle pas le droit de suivre sa religion et la part qu'elle devait prendre aux affaires politiques? Selon les plus sages historiens, Charles, déjà prisonnier des révolutionnaires, aurait traité avec eux et signé les quatre articles qu'on lui proposait, sans la reine. Elle le pressa de consentir à la mort du seul appui du trône, le comte de Strafford. On trouva dans la cassette de Charles I^{er}, après sa défaite de Naseby, une correspondance de la reine, qui justifie plus ou moins toutes les inculpations *des parlementaires*. Enfin, sous Jacques I^{er}, la *conspiration des poudres*; sous Charles, le massacre spontané de plus de quarante mille protestans en Irlande, étaient des attentats attribués par des procédures légales aux catholiques. Innocente du premier, Henriette l'était-elle tout-à-fait du second? pouvait-elle le paraître? Qu'on rejette la plupart de ces reproches sur un autre fanatisme, le fanatisme presbytérien, il sera toujours vrai que Henriette-Marie fut une cause occasionnelle, non-seulement des troubles de l'Angleterre sous Charles I^{er}, mais encore du supplice de ce roi.

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, duchesse d'Orléans, dernière des enfans de Charles I^{er} et de Henriette de France, naquit à Excester en 1644, dans le temps que le roi son père était aux prises avec la rébellion. La reine sa mère accoucha d'elle dans un camp, au milieu des ennemis qui la poursuivaient. Obligée de

fuir, elle laissa sa fille, qui demeura prisonnière quinze jours après sa naissance. Au bout d'environ deux ans, elle fut heureusement délivrée de cette captivité par l'adresse de sa gouvernante. Elevée en France sous les yeux de sa mère, elle étonna bientôt par les agrémens qu'on découvrit dans son esprit et dans ses manières. Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, l'épousa en 1661; mais ce mariage ne fut pas heureux. Le roi se plaisait beaucoup avec elle. Il lui donnait souvent des fêtes; il lui envoyait des vers. « Elle lui répondait; et il arriva, dit Voltaire, que le même homme fut à la fois le confident du roi et de Madame dans ce commerce ingénieux; c'était le marquis de Dangeau: le roi le chargeait d'écrire pour lui, et la princesse l'engageait à répondre pour elle. » Il les servit tous deux, sans laisser soupçonner à l'un qu'il fût employé par l'autre, et ce fut une des causes de sa fortune. Cette intelligence si intime jeta des alarmes dans la famille royale. Le roi se vit obligé de réduire l'éclat de ce commerce à un fonds d'estime et d'amitié qui ne s'altéra jamais. Louis XIV se servit depuis de Madame pour faire un traité avec l'Angleterre contre la Hollande. La princesse, qui avait sur Charles II, son frère, le pouvoir que donnent l'esprit le plus insinuant et le cœur le plus tendre, s'embarqua à Dunkerque, chargée du secret de l'état. Elle alla voir Charles à Cantorbéry, et revint avec la gloire du succès. Elle en jouissait, lorsqu'elle mourut subitement à Saint-Cloud, en 1670. La cour fut dans une douleur et une consternation que le genre de mort augmentait, car Henriette s'était crue empoisonnée. La division qui était depuis long-temps entre elle et son mari fortifiait ce soupçon, qui n'est pas encore détruit. On trouve les preuves de cet empoisonnement dans les pièces intéressantes et

peu connues, par de La Place, pag. 208, Bruxelles, 1781, in-12; et ces preuves sont sans réplique. Le journal de Paris, feuille du 30 juin 1784, décide nettement que cet empoisonnement fut un bruit populaire, qui tomba dès sa naissance; mais on peut appeler de cette décision, d'autant plus qu'elle n'est appuyée d'aucune preuve. Duclos assure dans son *Mémorial* que ce fut le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, qui la fit empoisonner dans un verre d'eau de chicorée. Voltaire prétend au contraire que cette princesse, qui était d'une assez faible santé, mourut d'une colique bilieuse: ce qu'il y a de certain, c'est que Monsieur n'eut aucune part à ce crime. « Madame avait l'esprit solide et délicat, du bon sens, un tact très-fin, l'âme grande et juste, éclairée sur ce qu'il fallait faire, mais quelquefois ne le faisant pas, ou par une paresse naturelle, ou par une certaine hauteur d'âme qui se ressentait de son origine, et qui lui faisait envisager son devoir comme une servitude. Elle mêlait dans toute sa conversation une douceur qu'on ne trouvait point dans les autres princesses. Elle gagnait tous les cœurs par sa bienveillance et son affabilité. On convenait que chez les autres ce ton était copié, qu'il n'était original qu'en Madame. » C'est à peu près ainsi que l'a peinte Cosnac, archevêque d'Aix, qui l'avait beaucoup connue. *V. son Histoire par madame de La Fayette, in-12.*

HENRIETTE-CATHERINE, duchesse de Joyeuse, fille et héritière de Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, maréchal de France, mort capucin, sous le nom de P. Ange, et de Catherine de La Valette, avait épousé en 1597 Henri de Bourbon, duc de Montpensier, dernier prince de cette branche, mort le 27 février 1608. Tout ce que Henri IV, qui l'aimait, put en obtenir, ce fut qu'elle vint à la cour, où il connut que la vertu de

cette belle veuve était inébranlable. Après la mort du roi, elle épousa Charles de Lorraine, duc de Guise, et mourut en 1656, à l'âge de soixante et onze ans.

HÉRAULT (Madeleine), fille d'un peintre de même nom, excellait à copier les tableaux des grands maîtres, et réussissait dans *le portrait*. Elle épousa, en 1660, Noël Coypel, dont elle eut le célèbre Antoine Coypel.

HERBERT (Marie), comtesse de Pembroke, épousa, en 1576, Henri, comte de Pembroke, et vécut sous les règnes d'Élizabeth et de Jacques I^{er}. Marie, sœur de sir Philippe Sidney, qui lui dédia son *Arcadie*, encouragea les lettres, et les cultiva elle-même. Elle traduisit du français, en 1595, une tragédie intitulée *Annius*. On lui attribue une *Traduction en vers anglais* des Psaumes de David. Elle mourut à Londres en 1621.

HÉRITIER DE VILLANDON (Marie-Jeanne), fille du poète, née à Paris, en 1664, hérita du goût de son père pour la poésie. L'académie des Jeux Floraux se l'associa en 1696, et celle des Ricovrati de Padoue, en 1697. Ses ouvrages, la plupart mêlés de prose et de vers, sont : 1^o une *Traduction des Epîtres amoureuses d'Ovide*, dont il y en a seize en vers ; 2^o *le Tombeau de M. le duc de Bourgogne* ; 3^o *le Triomphe de madame Deshoulières, reçue dixième muse du Parnasse*, en vers ; 4^o *la Pompe dauphine*, en prose et en vers ; 5^o *l'Avare puni*, nouvelle en vers ; 6^o *la Tour ténébreuse*, contes anglais, Paris, 1705, in-12 ; 7^o *les Caprices du destin*, Paris, 1708, in-12 ; 8^o *Bigarrures ingénieuses*, ou Recueil de différentes pièces en prose et en vers ; Paris, 1696, in-12. Le style des différens écrits de mademoiselle l'Héritier a de l'élégance, mais peu de coloris. Son portrait, gravé par Desrochers, est très-ressemblant. Elle mourut à Paris en 1734. Elle aurait été presque réduite

à l'indigence, sans une pension de quatre cents livres que lui faisait le garde-des-sceaux Chauvelin.

HERMAN (Catherine), femme d'un pilote hollandais. Son mari ayant été fait prisonnier par les Espagnols pendant le siège d'Ostende, elle se déguisa en homme, et passa dans le camp de l'ennemi, dans le dessein de délivrer son époux. Son extrême beauté la fit remarquer; on la prit pour un espion, et, en cette qualité, on la mit en prison. Un jésuite étant venu, suivant la coutume, visiter les prisonniers, elle se confessa à ce religieux, et lui découvrit son dessein. Le jésuite obtint qu'elle fût transférée dans la même prison que son époux. Catherine, à la vue d'un objet si cher, s'évanouit. Ensuite elle déclara qu'elle avait vendu ce qu'elle avait de plus précieux pour payer la rançon de son époux; que, si on ne voulait pas lui accorder sa liberté, on lui permit du moins de partager ses peines et sa prison. Le comte de Buckoi, admirant la générosité de cette femme, lui accorda sans rançon la liberté du prisonnier.

HERMENGARDE ou **ERMENGARDE**, reine de Provence, arrière-petite-fille de Charlemagne, fille de Louis II, roi d'Italie et empereur d'Occident en 855, et d'Ingelberge, fille de Louis le Germanique, née vers 859, épousa, vers 879, Boson II, roi de Provence, beau-frère de l'empereur Charles le Chauve. Les deux rois de France Louis et Carloman étant venus assiéger Vienne en Dauphiné, sa capitale, où Hermengarde s'était renfermée, cette princesse s'y défendit en héroïne l'espace de deux ans; mais elle fut obligée de rendre la place en septembre 882, au comte de Richard, son beau-frère, qui l'emmena avec sa fille, prisonnières à Autun. Boson conclut alors un traité à Metz avec Charles le Gros et ce prince, à condition que Boson lui ren-

drait à l'avenir foi et hommage ; il lui restitua son royaume, sa femme et sa fille : cette dernière fut fiancée à Carloman, fils de Louis le Bègue. Hermengarde, veuve en 889, tint la régence du royaume de Bourgogne jusqu'à ce que son fils, Louis l'Aveugle, eût atteint l'âge de dix ans. On ignore l'année de la mort d'Hermengarde.

HERMENGARDE ou **ERMENGARDE**, fille de Richard le Justicier, comte d'Autun et duc de Bourgogne, et d'Adélaïde, fille de Conrad II, et sœur de Rodolphe I^{er}, roi de la Bourgogne Transjurane, descendait, par son aïeule Adélaïde, de Charlemagne : elle épousa Giselberg, fils de Manassès, le vieux comte de Dijon, qui succéda à Richard son beau-père en 921, hérita en 952, par la mort de Hugues le Noir, son frère, de la moitié du duché de Bourgogne, et le garda jusqu'en 956. La duchesse Hermengarde, devenue veuve le 8 avril de la même année, laissa deux filles : Leudgarde, mariée à Otton II, fils d'Hugues le Blanc (le Grand, le Blanc, ou l'Abbé), possesseur de l'autre moitié du duché de Bourgogne, et qui les réunit toutes deux par ce mariage ; et Verra, mariée à Robert, comte de Troyes.

HERMENGARDE ou **IRMENGARDE**, fille d'Adalbert II, dit le Riche, marquis de Toscane, et de Berthe, arrière-petite-fille de Charlemagne ; célèbre par son esprit, son courage et sa beauté. Hermengarde, sœur de Hugo, comte d'Arles et roi d'Italie, mort en 947, et de Guy, marquis de Toscane, mort en 929, fut mariée à Adalbert, marquis d'Yvrée, mort en 924. On croit qu'elle en eut une fille nommée Bertilla, qui paraît être la même que la Bertilla mariée à Adalbert, comte de la loi ripuaire, fille de Théobald ou Thédaldo, duc et marquis de Camerino.

HERMENGARDE ou **ERMENGARDA**, fille du

comte Adalbert, marquis de Spolette et de Camerino, et de Bertilla (qu'on croit être celle indiquée en l'article ci-dessus), petite nièce de Hugo, comte d'Arles et roi d'Italie, et par Gualdrade ou Walrade, sa bisaïeule, sœur de Rodolphe II, roi de Bourgogne, descendait d'Adélaïde, fille de l'empereur Louis le Débonnaire, et petite-fille de Charlemagne. Hermengarde fut mariée à Gioanni, comte de Bologne, riche seigneur, qui vivait à la fin du *x^e* siècle. Ce Gioanni, neveu d'un autre Gioanni évêque de cette ville, était petit-fils de Pietro di Pietrone, duc de la Romagne et marquis d'Italie, qui paraît issu des ducs de Ravenne, et être souche des Lambertini de Bolognè. Hermengarde se distingua par des fondations et donations aux monastères, et par une grande charité. Son frère Boniface, marquis de Toscane en 1009, la recueillit pendant les troubles qui s'élevèrent alors en Italie. On ignore l'année de sa mort. Elle *laissa de son mariage un fils, Lamberto, dit d'Hermengarde, lequel laissa ce surnom à sa postérité.*

HERMENGARDE ou **DA ERMENGARDA**. (Mathilde), fille de Pietro da Ermengarda, et petite-fille d'Hermengarde et de Gioanni, dont il est question dans l'article précédent, fut ainsi nommée en l'honneur de son aïeule. Mathilde da Ermengarda savait le latin et était versée dans l'astrologie judiciaire. Elle épousa Fédérico Torello, fils de Ludolphe de Saxe, surnommé *il Toro*, et en eut un fils, Guido, qui devint célèbre par sa vaillance, et fut surnommé *Saliens in guerra*, ou saillant en guerre.

HERMENGARDE, femme d'Herbert III, comte de Vermandois en 988, descendante de Bernard, roi d'Italie, laissa deux enfans, Albert et Otton. Le premier fonda l'abbaye de Bucilly.

HERMENGARDE, vicomtesse de Narbonne. *Voyez* NARBONNE.

HERMIONE, fille de Ménélas, roi de Mycène, et de la belle Hélène, que Tyndare, son aïeul maternel, promit à Oreste, en l'absence de son père, qui était alors au siège de Troie. Ménélas, qui ignorait ce qu'avait fait son beau-père, promit aussi sa fille à Pyrrhus, fils d'Achille, et la lui donna lorsqu'il fut de retour en Grèce. Oreste, outré de dépit de se voir enlever une princesse qu'il aimait, alla chercher Pyrrhus; et, l'ayant trouvé dans un temple d'Apollon, le tua, et emmena Hermione.

HÉRODIADE ou HÉRODIAS, fille d'Aristobule et de Bérénice, petite-fille d'Hérode le Grand, épousa en premières noces Hérode-Philippe, son oncle, dont elle eut Salomé. Quelque temps après, elle quitta son mari, pour s'attacher à Hérode-Antipas, son beau-frère, tétrarque de Galilée, avec lequel elle vivait publiquement. Jean-Baptiste, qui était alors à la cour de ce prince, ne cessant de crier contre ce mariage incestueux, Hérode le fit arrêter et mettre en prison. Hérodiade, animée contre ce saint, ne cherchait que l'occasion de le faire périr. Elle se présenta un jour qu'Hérode donnait un grand repas, à la fête de sa naissance. Salomé, fille d'Hérodiade et de Philippe, dansa avec tant de grâce devant le roi, qu'il promit, avec serment, de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderait. La jeune fille, instruite par sa mère, demande la tête de Jean-Baptiste, et le roi le sacrifia à la fureur de sa maîtresse. Hérodiade, souffrant impatiemment de voir son mari simple tétrarque, pendant que son propre frère Agrippa était honoré du titre de roi, entra dans ses projets ambitieux. Elle fut exilée à Lyon avec son époux, et y mourut vers l'an 40 de

J.-C. On prétend que l'empereur Caligula, ayant appris qu'elle était sœur d'Agrippa, lui fit offrir son rappel, et qu'elle répondit généreusement « que, puisqu'elle avait eu part à la prospérité d'Hérode, elle ne voulait pas l'abandonner dans son infortune. »

HERRADE de LANDSBERG, abbesse de Hohenbourg, depuis nommée saint Odile dans les Vosges, vivait au XII^e siècle, et se rendit célèbre par ses talens dans la peinture, la musique et la poésie. Nous avons d'elle, sous le nom de *Jardin de délices* (*Hortus deliciarum*), un recueil de poésies latines, qu'elle dédia, en 1180, à ses chanoinesses, dont le nombre montait alors à quarante-sept. Le style de Herrade a un caractère de douceur et d'urbanité qui fait placer son livre bien au-dessus d'une grande partie des ouvrages de la latinité du moyen âge. C'est, au rapport de Jean Busée, un chef-d'œuvre d'onction, de précision et d'élégance. Edeline, sœur de Herrade, lui succéda en 1200. Elle était digne de cette distinction ; car elle égalait sa sœur en piété et en savoir.

HERVEY (mistriss Elisa) a donné *Amabel, ou Mémoires d'une jeune dame de qualité*, 5 vol. in-12, traduit par madame de Montolieu, 1820.

HERVEY (milady). Voyez KINSTON.

HESSE (Jeanne-Elizabeth Doedricht), l'une des plus célèbres cantatrices du XVIII^e siècle. Elle épousa, en 1713, Ernest Hesse, un des plus grands virtuoses de la cour de Darmstadt. Jeanne, après avoir brillé d'abord au théâtre de Leipsick, acquit de son mari un tel degré de perfection, qu'elle était demandée dans toutes les cours de l'Allemagne. Elle en fit long-temps les délices, et mourut en 1738, à Darmstadt. Ses deux sœurs, Simonette et Ludwig, étaient aussi d'excellentes cantatrices.

HESSE-CASSEL (Amélie-Elizabeth de Hanau, landgrave de), née le 22 janvier 1602, femme de Guillaume V, dit le Constant, landgrave de Hesse-Cassel, et régente de ses états après sa mort, se rendit célèbre par son courage et par sa politique. Voici comme parlent de cette princesse les *Mémoires concernant Christine, reine de Suède* : « La landgrave Amélie-Elizabeth tient sa place parmi les premières dames qui illustrèrent le siècle passé, avec d'autant plus de droit, qu'elle avait directement part aux grandes affaires de la guerre et de la paix, qui occupaient alors la meilleure partie de l'Europe. M. Salvius, chancelier de la cour de Suède, avait déjà écrit à son sujet à Christine, l'an 1643, lui disant, entre autres choses, qu'on devait admirer la Providence, qui avait bien voulu que trois dames, savoir, la reine Christine, la reine de France, et la landgrave Amélie de Hesse, fissent la guerre et abattissent la puissance exorbitante des deux grands potentats de la chrétienté, l'empereur romain et le roi d'Espagne.

» Elle prit la régence dans un temps que le pays de Hesse avait été foulé par les guerres soutenues du vivant de son époux le landgrave, qui mourut jeune en Oostfrise, en 1637.

» Presque toute sa régence se passa dans le trouble, à donner des batailles, à forcer des places; et sa conduite prudente et courageuse fit avouer qu'elle en savait autant que ses généraux. Elle en sut traiter un comme il méritait, pour lui avoir répondu trop fièrement; et quoique peut-être il lui fût encore nécessaire, elle lui témoigna pourtant qu'elle pouvait se passer de lui, et que, dans le bonheur qui accompagnait ses armes, elle ne manquerait pas de gens pour la servir.

» A la paix de Westphalie, elle sut si bien ménager

les intérêts du landgrave son fils, que de tous les princes qui y étaient intéressés, aucun n'y fut plus avantage que la sérénissime maison de Cassel, à la gloire de la princesse Amélie, dont le grand génie fut admiré de tous ceux qui la connaissaient.

» Jamais on n'a vu de femme plus intrépide ni plus modérée dans les adversités. En voici un grand exemple. L'an 1646, l'armée de Cassel assiégea Paderborn; mais, la ville étant secourue, cette armée fut battue et obligée de lever le siège. La landgrave en reçut la nouvelle étant à table; et ayant lu la lettre, elle dit : « Mon armée a été battue, et le siège de Paderborn est levé. Quelque mauvaise que soit cette nouvelle, il faut toujours supporter le malheur, pour ne pas s'enorgueillir dans le bonheur; » et cela dit, elle continua de dîner, comme si de rien n'était. Au sortir de la table, elle fit aussitôt entrer ses ministres dans le cabinet, pour aviser avec eux à ce qu'il y avait à faire.

» On a admiré son éloquence au conseil, en proposant les matières sur lesquelles il fallait délibérer, et sa subtilité à pénétrer le fond des affaires.

» Son nom était en si haute estime au dehors, qu'on accorda partout à ses envoyés et ministres des honneurs extraordinaires; sa cour était brillante; elle entendait différentes langues. Toujours affable avec tout le monde, généreuse à récompenser les bons services, elle aimait beaucoup les belles-lettres, et faisait du bien aux gens savans.

» Amélie se démit de la régence l'an 1650, et rendit à son fils les états beaucoup plus étendus qu'ils ne l'étaient quand elle en prit le gouvernement : elle mourut, comblée de gloire, le 8 août 1651. »

HEUZÉ (madame d') a publié : *Natalie de Bello-*

zane, 2 vol. in-12, roman moral; *Rosamire*, nouvelle insérée dans la Bibliothèque des Romans, 5^e année, 1803.

HEYWOOD (Elisa), fille d'un marchand de Londres, morte en 1756, à 63 ans, joua d'abord sur le théâtre de Dublin, et cessa d'être actrice pour devenir auteur. *La Nouvelle Spectatrice*, traduite en français par Trocheureau, Paris, 1751, quatre parties en 2 vol. in-12; *la Nouvelle Utopie*, in-12; *les Aventures de Betzy*; *l'Étourdie, ou Histoire de miss Betzy Tatles*, traduite en français par le P. Fleureau, jésuite, Paris, 1754, 4 vol. in-12; divers autres romans, et quelques autres ouvrages, prouvent la fécondité de sa plume, mais nullement son goût.

HIEMÈRE, femme de Syracuse, étant fort âgée, se rendait chaque jour au temple pour y prier les dieux de conserver les jours de Denys le Tyran, dont la mort était secrètement désirée de tous ses sujets. Denys apprit les vœux d'Hiemère, et l'interrogea sur ses motifs. « Dans ma jeunesse, dit-elle, Syracuse gémissait sous un tyran cruel; je priai les dieux de l'en délivrer; ils m'exaucèrent; mais ils nous en donnèrent un plus cruel encore. Je demandai aussi sa mort, et je l'obtins. Vous avez pris sa place, et vous êtes pire que lui. Je prie donc les dieux de ménager vos jours, dans la crainte que votre successeur ne soit encore plus méchant que vous. »

HIÈRE (madame de), fille de l'illustre Marie-Catherine Jumelle de Berneville, comtesse d'Aunoy, s'est également distinguée par son esprit et par ses ouvrages, tant en prose qu'en vers. De ce nombre sont *la Tulipe, reine des fleurs*, et *les Qualités d'un bon cœur*, adressés à madame la présidente de Bretonvillers. M. de Vertron, zélé panégyriste des femmes d'esprit, a fait pour madame de Hière le madrigal suivant :

Dans la prose et les vers de l'aimable Hière,
 Je le dis comme je le crois,
 La fille est semblable à la mère :
 On y voit tout l'esprit de l'illustre d'Aunoy.

HILDEGARDE (sainte), née dans le diocèse de Mayence en 1099, première abbesse du Mont-Saint-Rupert, qu'elle avait fondé, près de Bingen sur le Rhin, morte en 1180, a laissé, 1^o des *Lettres* et d'autres ouvrages, dans la Bibliothèque des PP.; 2^o *Libri quatuor elementorum*, Strasbourg, 1533, in-fol.; 3^o trois livres de *Révélations*, auxquels sont joints ses lettres, ses opuscules, sa vie et ses visions, avec des notes par Juste Blanckwalt, Cologne, 1566, in-4^o. Le pape Eugène III convoqua en 1146, à Trèves, un concile, où il permit à cette abbesse, qui jouissait d'une grande réputation de piété, de publier ses révélations.

HILDEGONDE (sainte), vierge de l'ordre de Cîteaux au XI^e siècle, naquit jumelle près de Nuits, au diocèse de Cologne. Son père voulant l'emmener avec lui en Palestine pour acquitter un vœu, et craignant pour sa pudeur, la fit travestir en garçon, et lui fit prendre le nom de Joseph. Ils s'embarquèrent en Provence avec les croisés. Son père étant mort sur mer, sainte Hildegonde continua son voyage sous son déguisement, demeura quelque temps à Jérusalem, et revint ensuite dans son pays. Elle se retira dans l'abbaye de Schonau, de l'ordre de Cîteaux, près d'Heidelberg, et y fut reçue sous le même nom de Joseph. « Elle ne laissa pas, dit Baillet, de souffrir de grandes tentations; mais elle en triompha. » Elle y vécut d'une manière si sainte et si prudente, qu'on ne s'aperçut qu'à sa mort qu'elle était fille. Les Cisterciens l'honorent du titre de sainte, quoi-

que son culte ne paraisse autorisé par aucun décret du saint Siége. Son nom se trouve cependant dans plusieurs martyrologes au 20 avril. On raconte sur sainte Marine quelque chose qui a du rapport à cette histoire. *Voyez* MARINE (sainte).

HIPACIE, et autres noms semblables. *Voy.* HYPACIE.

HIPPARCHIE, femme de Cratès, philosophe cynique, née à Maroné, florissait sous Alexandre le Grand. Charmée des discours de Cratès, elle voulut l'épouser, à quelque prix que ce fût. Sa famille eut recours à Cratès pour la détourner de ce dessein. Le cynique représenta sa pauvreté, lui montra sa bosse, son bâton, sa besace, son manteau, et lui dit : « Voilà l'homme que vous aurez, et les meubles que vous trouverez chez lui. Songez-y bien, vous ne pouvez pas devenir ma femme sans mener la vie que notre secte prescrit. » Tout fut inutile. Ce cynique dégoûtant lui plaisait : elle l'épousa, prit l'habit des cyniques, et s'attacha tellement à lui, qu'elle le suivait partout, et n'avait point de honte, si l'on en croit les auteurs, de faire publiquement les actions sur lesquelles la pudeur met un voile. Hipparchie a fait des livres qui ne sont pas venus jusqu'à nous.

HIPPODAMIE, fille d'OËnomaüs, roi d'Elide. Ce prince, ayant appris de l'oracle que son gendre lui ôterait le trône et la vie, ne voulut donner sa fille en mariage qu'à celui qui le vaincrait à la course, parce qu'il était assuré que personne ne pouvait le surpasser dans cet exercice. OËnomaüs massacrait tous ceux qui en sortaient vaincus : il tua jusqu'à treize princes. Pour les vaincre plus facilement, il faisait placer Hippodamie sur le char de ses amans, afin que sa beauté, qui les occupait, les empêchât, en courant, d'être attentifs à leurs chevaux. Mais Pélops entra dans la lice, et le vainquit

par adresse. OEnomaüs se tua de désespoir, laissant Hippodamie et son royaume à Pélops, qui donna son nom à tout le Péloponèse.

Il y a eu une autre Hippodamie, femme de Pirithoüs, que Plutarque appelle Déidamie. Les Centaures et les Lapithes ayant été invités à ses noces avec les princes de Thessalie, et le vin ayant échauffé les têtes, les Centaures entreprirent d'enlever non-seulement la jeune épouse à son mari, mais aussi toutes les femmes qui étaient du festin. Alors il se livra un combat furieux, où les Centaures furent massacrés par Hercule, Thésée et Pirithoüs.

HOLDA, femme de Sellum, prophétesse à Jérusalem. Consultée par le roi Josias sur le *Livre de la loi*, trouvé dans le trésor du temple en travaillant aux réparations de cet édifice, elle annonça aux envoyés du roi tous les maux que la colère de Dieu allait faire fondre sur le peuple; mais elle ajouta que, puisque Josias s'était humilié devant le Seigneur, ces maux n'arriveraient point sous son règne.

HOLLEVILLE (Marguerite-Caroline), née à Paris, en 1789, d'une famille respectable, élevée avec son frère Antoine Holleville, peintre et sculpteur, élève de David et de Moitte; elle fit dès l'âge de neuf ans ses premiers cours d'anatomie, sous la direction du docteur Sue; et à quatorze, elle professa le dessin. Depuis, elle est devenue élève de M. Galin, compositeur de musique, et inventeur du *méloplaste*. Mademoiselle Holleville, très-attachée à son père, abandonna toutes ses heureuses dispositions pour l'étude, et alla le rejoindre à Montereau; mais l'invasion des troupes étrangères en 1814, le pillage et toutes les violences soldatesques, lui ravirent ce père chéri et la dépouillèrent de sa petite

fortune. Elle revint à Paris, reprit ses études anatomiques aux frais du Gouvernement, se fit recevoir sage-femme, et remporta un premier prix. Cette demoiselle cultive aussi la littérature ; elle est attachée à la rédaction de plusieurs ouvrages périodiques, entre autres à celle du *Mémorial universel*. Elle est membre de l'Académie des arts, et doit publier un ouvrage sur *l'art des accouchemens*. Le nom de l'auteur répond d'avance du succès de cet ouvrage.

HONG-KILA, femme de Hupilay, cinquième empereur des Mogols, renommée pour ses vertus et sa modération. Son époux ayant conquis, en 1276, une grande partie de la Chine, envoya prisonnier à Chang-Tu, capitale de la Tartarie, l'empereur Kont-Song et toute sa famille. Hong-Kila leur prodigua tous les soins de l'humanité. Lorsqu'on étala les trésors conquis, toute sa cour les contemplait avec de grands transports de joie ; l'impératrice, au contraire, répandit quelques larmes, et s'adressant à Hupilay : « Seigneur, lui dit-elle, les dynasties ne sont pas éternelles ; jugez, par la révolution qui précipite celle des Song, ce qui peut arriver à la vôtre. » Hong-Kila cessa de vivre en 1281.

HONORIA (Justa-Grata), fille de Constance III et de Placidie, née à Ravenne, en 417 ou 418, reçut à l'âge de seize ans le titre d'Auguste ; mais elle déshonora peu de temps après cette dignité en s'abandonnant à Eugène, intendant de sa maison, commerce qui eut des suites visibles. Chassée du palais impérial, elle fut envoyée à Constantinople, où on la garda très-étroitement jusqu'à la mort de Théodose le Jeune, arrivée en 450. Marcien lui ayant rendu la liberté, elle revint en Italie, et voulut partager l'empire d'Occident avec son frère Valentinien ; mais ce prince ne s'étant point prêté

à ses vœux, elle fit proposer à Attila, roi des Huns, de la demander en mariage, et d'exiger pour sa dot la moitié de l'empire. On répondit aux ambassadeurs du prince hun qu'elle était mariée, et que quand même elle ne le serait point, son sexe l'excluait de toute prétention au gouvernement. La guerre funeste qui suivit ce refus ayant été terminée, Honoria passa le reste de ses jours en Italie. On ignore l'année de sa mort.

HOPTON (Suzanne), dame de beaucoup d'esprit, née en 1627, d'une ancienne famille du comté de Strafford, morte à Hertford en 1709. Dans sa jeunesse, son père lui fit embrasser la religion catholique romaine, mais ensuite ses propres réflexions la ramenèrent à la communion protestante. Elle épousa Richard Hopton, écuyer, juge au pays de Galles, qui mourut quelques années avant elle. On a de cette dame plusieurs ouvrages de dévotion : 1^o un *Livre d'offices*, mieux disposé que les anciens : ce fut le docteur Hickes qui le publia ; 2^o les *Prières pour chaque jour* ; 3^o l'*Hexameron, ou les Méditations sur les six jours de la création*.

HORTEMELS (Marie-Madeleine), épouse de Charles-Nicolas Cochin, née en 1686, et morte aux galeries du Louvre à Paris en 1767. A des dispositions très-heureuses pour la gravure, Marie joignit de vastes connaissances dans la science du dessin. Les artistes trouvent dans ses ouvrages une touche spirituelle, hardie, et cependant moelleuse. Sa principale occupation fut de terminer au burin les sujets que son mari avait disposés à l'eau-forte, et elle en conservait avec tant d'intelligence le goût et le pittoresque, que les amateurs recherchent particulièrement ceux des ouvrages de Cochin en ce genre où son épouse a mis la dernière main.

HORTENSE. Voy. BRAUHARNAIS.

HORTENSIA, dame romaine, fille du célèbre Hortensius, et héritière des talens de cet orateur. L'an 64 av. J.-C., sous le second triumvirat, les trois assassins maîtres de Rome, après avoir répandu des torrens de sang et épuisé tous les brigandages pour se procurer de l'or, imposèrent une très-forte contribution sur les femmes, par tête. Les femmes cherchèrent un orateur pour les défendre, et n'en purent trouver, les plus hardis même craignant de se compromettre. Hortensia se présente seule, fait revivre l'éloquence de son père, et défend avec une intrépide énergie la cause des femmes et la sienne. Les tyrans rougirent : ils révoquèrent leurs ordres. Hortensia fut reconduite en triomphe, et une femme eut la gloire d'avoir donné dans le même jour un exemple de courage aux hommes, un modèle d'éloquence aux femmes, et une leçon d'humanité aux tyrans.

HOSPITAL (Louise de l'), fille aînée de François de l'Hospital, seigneur de Vitry et de Coubert, se distingua dans le xvi^e siècle par ses vertus, par son esprit, et par son goût pour la poésie. Sur la fin de ses jours, elle fit une fondation en faveur des prisonniers et des malheureux condamnés à mort. Elle en confia l'exécution à la maison de Sorbonne. On a de cette dame des *Méditations sur la vie de la Madeleine*. Elle fit aussi des vers sur la mort de Catherine de Rohan, duchesse des Deux-Ponts.

HOSPITAL (Marie-Charlotte de Romilly de la Chesnelaye, marquise de l'), vivait dans le xvii^e siècle. Elle partagea avec son mari les soins qu'il se donna pour la perfection de la géométrie. Elle fit en peu de temps de si grands progrès dans l'algèbre qu'elle fut en état de présider à l'impression de l'*Analyse des infiniment pe-*

tis, durant un long voyage de son époux. On rapporte même qu'elle « ferma la bouche au professeur de mathématiques de la Montre, qui occupait la chaire de Ramus au Collège-Royal, en lui faisant voir les paralogismes qu'il avait faits en voulant démontrer, par de faux principes, la 47^e proposition du premier livre d'Euclide. »

HOUDIN (madame Gabrielle) est auteur d'un ouvrage intitulé : *Moins vrai que vraisemblable, ou la Forêt de Sercotte*. Paris, 1802, 2 vol. in-12.

HOUDETOT (Elisabeth-Françoise de la Live de Bellegarde, comtesse d'), née à Paris en 1730, était fille d'un fermier-général. Elle fut mariée en 1748 au comte d'Houdetot. Cette dame cultivait les lettres sans prétentions, non comme femme de lettres, mais comme femme de beaucoup d'esprit. Elle était liée avec Saint-Lambert. Rousseau conçut pour elle une passion violente; il en parle avec feu dans ses Confessions. Marmontel, dans ses Mémoires, fait le plus grand éloge de cette dame sous le nom de l'amie de Saint-Lambert. On ne connaît d'elle qu'un grand nombre de petites pièces fugitives. La comtesse d'Houdetot mourut en janvier 1813, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

HOULIÈRES (Antoinette du Ligier de La Garde, veuve de Guillaume de La Fon, seigneur des), naquit à Paris en 1638. La nature avait rassemblé en elle les talens de l'esprit et les grâces de la figure. Le poète Hénault lui donna les premières leçons de l'art des vers; l'élève fit honneur à son maître. Des Houlières, son époux, lieutenant de roi à Dourlens en Picardie, vivement touché des charmes de sa femme, fut pour elle un tendre amant. Elle fut arrêtée à Bruxelles, au mois de février 1657, et conduite en criminelle d'état au château

de Wilvorden. Elle avait tout à craindre, même pour sa vie, de la part des Espagnols; mais des Houlières, exposant ses jours pour sauver son épouse, s'introduisit, sous un faux prétexte, dans sa prison, la délivra, et prit la route de France avec elle. Madame des Houlières se fit une petite cour à Paris, qui ne fut pas toujours celle du bon goût. Elle protégea Pradon contre Racine. Lors que la Phèdre de ce dernier parut, elle fit, au sortir de la première représentation, le *sonnet* si connu :

Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.....

Les amis de Racine attribuèrent ces vers au duc de Nevers, neveu du cardinal de Mazarin.

On sait la vengeance que Racine et Boileau tirèrent de ce sonnet. « Cette douce et intéressante bergère, a-t-on dit, qui parlait si tendrement aux moutons, aux fleurs, aux oiseaux, changea en cette occasion sa houlette en serpent. » Madame des Houlières mourut le 17 février 1694. L'académie d'Arles et celle des Ricovrati s'étaient fait une gloire de se l'associer. Elle joignait à une beauté peu commune des manières nobles et prévenantes, et à un enjouement plein de vivacité cette mélancolie douce que quelques-uns de ses ouvrages respirent. Elle dansait avec justesse, montait bien à cheval, et ne faisait rien qu'avec grâce. Le grand Condé fut au nombre de ses adorateurs; mais elle résista à ce héros, comme à tous ceux qui lui adressèrent leurs hommages. Si elle rebuta les amans, elle tâcha de s'acquérir des protecteurs. Elle prodigua trop souvent son encens à des divinités sourdes; une modique pension fut tout ce qu'elle put obtenir. Lorsqu'elle entra dans le monde, les romans étaient regardés comme l'école de l'esprit et de la politesse. Elle

s'y livra pour suivre la mode ; mais elle ne borna pas à son application. Avide de s'instruire, elle étudia le latin, l'italien et l'espagnol ; les auteurs les plus estimés de ces trois langues lui devinrent aussi familiers que les écrivains français. L'étude qu'elle fit en même temps de la philosophie ne fut point séparée de celle de la religion. Elle eut besoin d'éprouver les consolations de l'une et de l'autre dans les longues maladies qu'elle essuya sur la fin de ses jours. C'est à ce temps si triste pour elle que nous sommes redevables de ses plus beaux ouvrages. Lorsqu'elle se sentait un peu moins de penchant à la gaité, elle composait ses *Idylles*. Si ses maux la portaient à des impressions de tristesse et à des pensées plus sérieuses, elle produisait ses Réflexions morales. De tous les éloges qu'on lui a donnés, il n'en est aucun plus ingénieux que ces quatre vers qu'on voit au bas de son portrait :

Si Corine en beauté fut célèbre autrefois ;
 Si des vers de Pindare elle effaça la gloire :
 Quel rang doivent tenir au Temple de Mémoire
 Les vers que tu vas lire, et les traits que tu vois ?

Ses *Poésies* parurent d'abord en 1688, en un seul volume ; sa fille publia le second en 1695. Elles ont été depuis rassemblées en 2 vol. in-8°, en 1724, et réimprimées en 1747, en 2 petits vol. in-12. On trouve dans ce recueil, 1° des *Idylles*, les meilleures que nous ayons dans notre langue : elles offrent des images champêtres, une poésie douce et facile, le ton de la nature, un badinage ingénieux, une morale utile, et toutes les grâces de la naïveté : c'est dommage que l'auteur ne soit pas exempté du reproche de plagiat : l'idylle des Moutons, par exemple, une de ses plus belles, est, pour ainsi dire, copiée

mot pour mot d'un ancien poète; madame des Houlières s'est presque bornée à changer quelques mots et quelques tours surannés; 2^o des *Églogues*, inférieures à ses *Idylles*; 3^o des *Odes*, encore plus faibles que les *Églogues*; 4^o *Genséric*, tragédie qui pêche par le plan et par un style incorrect et sans couleur; 5^o des *Épigrammes*, des *Chansons*, des *Madrigaux* et des *Élégies*; quelques-unes peuvent servir de modèle: on y trouve des comparaisons heureuses qui ne servent qu'à irriter sa douleur; des images tristes, dont la recherche n'est que trop naturelle à une personne véritablement touchée; elle semble prendre plaisir à augmenter ses peines, en euvisageant tous ceux qui jouissent des biens qu'elle n'a plus. On voit, par le compte que nous venons de rendre, qu'on pourrait réduire toutes les poésies de madame des Houlières à cinquante pages; encore il ne faudrait pas être extrêmement difficile. Elle est pourtant de toutes les dames qui ont cultivé les muses celle dont on a retenu le plus de vers. On cite tous les jours ses maximes:

Sur le jeu :

On commence par être dupe,
On finit par être fripon.....

Sur l'amour-propre :

Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

HOULIÈRES (Antoinette-Thérèse de La Fon de Bois-Guérin des), fille de la précédente, membre de l'académie d'Arles et de celle des Ricovrati, remporta le prix à l'Académie française en 1687, et mourut en 1718, à cinquante-cinq ans, d'une espèce de cancer sous le sein, maladie qui avait emporté sa mère au même âge. On a

d'elle quelques *Poésies*, à la suite de celles de madame des Houlières, mais un peu faibles, et en général au-dessous du médiocre. On peut voir dans l'édition de 1747 des *Mémoires historiques* sur la vie de l'une et de l'autre. Moreau de Meautour, de l'académie des Belles-Lettres, consacra à son souvenir une pièce de vers qui commence ainsi :

Des Houlières n'est plus, cette digne héritière
 D'une illustre et savante mère;
 Un mal presque incurable en a borné le cours;
 Onze lustres au plus ont borné sa carrière.
 Autrefois dans mes vers, ou tendres, ou galans,
 Je chantais ses appas et ses rares talens;
 Mais sans avoir recours aux louanges profanes,
 Ce n'est qu'un encens pur que je dois à ses mânes.

HROSVITE, religieuse de Gandersheim, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît dans la Basse-Saxe, se distingua vers la fin du x^e siècle par des talens littéraires alors peu communs. Elle a laissé *six Comédies* écrites en latin, à l'imitation de Térence; *huit autres Opuscules* en vers hexamètres et pentamètres, et une *Histoire d'Othon*, empereur d'Allemagne, sous le règne duquel elle écrivait aussi *en vers latins hexamètres*. Le volume de ses *Œuvres* imprimées à Nuremberg en 1501, in-folio, est de 82 feuillets. Ce livre est excessivement rare.

HUBER (Marie), née à Genève, morte à Lyon le 13 juin 1753, âgée d'environ 39 ans, est connue par différens ouvrages qui ont eu quelque cours. Les principaux sont, 1^o *le Monde fou préféré au Monde sage*, 1731—1744, in-12; 2^o *le Système des théologiens anciens et modernes sur l'état des âmes séparées des corps*, 1731—1739, in-12; 3^o *Suite du même ouvrage, servant de réponse à M. Ruchat*, 1733—1739, in-12; 4^o *Réduc-*

tion du Spectateur anglais. Cet abrégé, qui n'a pas réussi, parut en 1753, en six parties in-12; 5° *Lettres sur la religion essentielle à l'homme*, 1739 et 1754, six parties in-12. Cet ouvrage, traduit en anglais et en allemand, a essuyé des contradictions et des censures. L'auteur se borne au pur déisme. Mademoiselle Huber avait des connaissances et de l'esprit; mais elle ne savait pas toujours développer ses idées. Elle était protestante, et n'avait jamais lu d'autre livre que la Bible.

HUBERT (Françoise), née à Nogent, au Perche, au commencement du xviii^e siècle, femme de Robert Garnier, un de nos premiers poètes tragiques. Françoise Hubert faisait de bons vers pour le temps où elle a vécu.

HUMILITÉ (sainte), née à Faenza, en 1226, d'une bonne famille, ayant engagé son mari à vivre dans la continence, fonda, neuf ans après son mariage, les *Religieuses de Vallombreuse*, et mourut le 31 décembre 1310.

HUNTER (mistriss Rachel), née à Londres en 1754, morte à Norwick en 1813. Miss Rachel avait épousé un riche négociant portugais : devenue veuve après dix années de mariage, elle se livra à la littérature. Elle écrivit principalement des romans. Son style est facile, et sa morale pure. Ces romans sont : 1° *Letitia, ou le Château sans spectres*, 4 vol. in-12, 1801; 2° *Histoire de la famille Grubthorpe*, 3 vol., 1802; 3° *Lettres de mistriss Palmerstone à sa fille*, 3 vol., 1803; 4° *le Legs inattendu*, 2 vol. in-12, 1804; 5° *Poésies*, 1 vol. in-8°; 6° *les Amusemens des Génies*, 1805; 7° *Lady Maclairn, ou la Victime de la scélérateuse*, 4 vol. in-12, 1806; 8° *Annales d'une famille, ou la Sagesse mondaine*, 3 vol. in-12, 1807; 9° *la Maîtresse d'école*, conte moral; 2 vol., 1810.

HUNTINGTON (Seline, comtesse de), seconde fille de Washington Shirley, comte de Ferrers, née en 1700, morte en 1791, mariée en 1721 à Théophile, comte de Huntington, qui eut d'elle quatre fils et trois filles, fut une très-rigide calviniste, et ne cessa jamais de contribuer à la propagation de cette doctrine. Une maladie dangereuse tourna ses pensées vers les contemplations des méthodistes, et, pendant tout le temps qu'elle vécut depuis, elle employa sa fortune à entretenir des prédicateurs ambulans, et à fonder des chapelles dans les différentes provinces.

HUS (madame), mère de la comédienne de ce nom, a joué elle-même la comédie en province, et débuté sur le théâtre de Paris. Elle a donné une comédie sous le titre de *Plutus rival de l'Amour*, représentée avec succès en 1756 au théâtre italien.

HUTCHINSON (Anne), femme artificieuse, qui causa beaucoup de troubles dans la Nouvelle-Angleterre en 1636, peu de temps après être arrivée du comté de Lincoln à Boston. Elle était très-attachée à Cotton : les membres de l'église de ce docteur avaient la coutume de s'assembler toutes les semaines pour répéter ses sermons ; madame Hutchinson établit une assemblée de femmes, et bientôt elle eut un nombreux auditoire. Après avoir répété les sermons de Cotton, elle y ajoutait ses propres réflexions, et émettait des opinions erronées. Elle soutenait que ceux qui ont la foi sont principalement unis avec l'esprit de Dieu. Elle avançait encore d'autres opinions sur le salut, les œuvres, et la sanctification. Enfin, elle prétendait avoir des révélations de l'avenir. Bientôt elle mit toute la colonie en feu ; son parti et ceux des opposans se qualifièrent de différens titres injurieux ; et enfin les progrès de sa secte occa-

sionèrent un synode convoqué en 1637, et le premier qui fût tenu en Amérique. Cette assemblée du clergé condamna quatre-vingt-deux propositions erronées qui se propageaient dans le pays. Madame Hutchinson, immédiatement après la condamnation de ses opinions, fut elle-même citée devant la cour, et bannie de la colonie. Son procès a été publié dans l'Appendice du second volume d'Hutchinson. Cette femme avait de l'esprit et des talens. L'église de Boston l'excommunia pour tout le mal qu'elle avait fait par ses opinions. Elle passa à Rhode-Island avec son mari; et en 1642, après la mort de celui-ci, elle se retira à New-Haven, où elle fut massacrée l'année suivante par les Indiens, avec seize personnes. C'était toute sa famille, à l'exception d'une de ses filles, qui fut emmenée à cette époque en esclavage.

HYPACIE, née, vers la fin du IV^e siècle, de Théon, philosophe et mathématicien célèbre d'Alexandrie, eut son père pour maître. Elle le surpassa dans la connaissance des mathématiques, et surtout dans la géométrie, dont elle avait fait son étude principale. Pour se perfectionner dans les sciences, elle alla à Athènes, et y fit de si grands progrès, qu'on lui donna la chaire de professeur que le célèbre Photin avait occupée à Alexandrie. Sa réputation se répandit partout, et on vint de toutes parts l'entendre. Elle était d'une rare beauté, et d'une extrême sagesse. Un de ses écoliers la pressant de se rendre à ses désirs avec une extrême vivacité, elle ne lui répondit que par des raisonnemens philosophiques. Tous les préfets d'Egypte recherchèrent son amitié : Oreste surtout fut lié très-étroitement avec elle. Comme saint Cyrille et ce préfet étaient brouillés, et que celui-ci ne voulut pas se raccommo-der avec le saint

évêque, le peuple crut que c'était par le conseil d'Hypacie, qui était païenne comme lui. La populace conçut contre elle une haine implacable, qui s'aigrit de plus en plus. « Une troupe de gens emportés, dit Fleury, conduits par un lecteur nommé Pierre, la guettèrent comme elle entraît chez elle, la tirèrent de sa chaise, et la traînèrent à l'église nommée Césarée. Ils la dépouillèrent, la mirent en pièces, et brûlèrent ses membres au lieu nommé Cinarion. » « Cette action, dit l'historien Socrate, attira un grand reproche à Cyrille et à l'église d'Alexandrie. » Puis il ajoute : « Cela se passa la quatrième année de Cyrille, sous le dixième consulat d'Honorius et le sixième de Théodose, au mois de mars, pendant les jeûnes, c'est-à-dire le carême de l'an 415. » Hypacie avait *commenté* le mathématicien Diophante, et *composé plusieurs ouvrages*, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Voyez sa Vie, par l'abbé Goujet, dans le tome V^e des Mémoires de littérature du P. Desmolets.

HYPATHIA, femme d'Isidore le Philosophe, a écrit huit volumes d'astrologie. Elle enseignait publiquement les sciences à Alexandrie, où se trouvait toujours un grand nombre d'auditeurs.

I

ICASIE, née à Constantinople, se trouva au nombre des plus belles filles de cette ville que l'empereur Théophile fit assembler pour faire choix d'une épouse. Les charmes d'Icasie séduisirent l'empereur, et il allait lui donner la préférence, lorsque l'esprit qu'elle fit paraître nuisit à son élévation et détruisit sa fortune. Une réponse trop fine, faite par Icasie à son amant, fit pen-

ser à celui-ci qu'une femme aussi spirituelle pourrait le subjuguier, et sur-le-champ il en choisit une autre qui l'était moins. Icasie se retira dans un monastère, où elle composa *divers ouvrages de piété*.

IDE (sainte), comtesse de Boulogne en Picardie, née l'an 1040, de Godefroi le Barbu, duc de Lorraine, épousa Eustache II, comte de Boulogne. Elle en eut Eustache III, comte de cette ville, le fameux Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, et Baudouin, qui succéda à son frère dans la possession du royaume de Jérusalem : elle eut en outre plusieurs filles, dont l'une épousa l'empereur Henri IV. Elle mourut le 13 avril 1113.

IMPERIA, fameuse courtisane romaine du temps de Jules II, célébrée par Béroald Sadolet et plusieurs autres littérateurs; bien différente d'Impéria, sa fille, qui périt en 1511, âgée de vingt-six ans, par le poison, auquel elle eut recours pour se soustraire à la lubricité du cardinal Setrucci. Nicolas Campano, appelé aussi Strasimo, qui avait donné à Impéria des leçons de poésie, lui a dédié son poème *Sopra il male incognito*.

INCHBALD (mistriss Elisabeth), née d'un fermier du comté de Suffolk, en 1756. La lecture des romans lui exalta l'imagination, et lui fit quitter furtivement la maison paternelle. Elle se rendit à Londres, où elle se fit actrice. Elle épousa à l'âge de dix-huit ans Inchbald, acteur de Drury-Lane, et joua avec lui dans les principales villes d'Angleterre. Devenue veuve en 1784, elle continua à jouer à Covent-Garden; mais elle quitta le théâtre deux ans après, en 1785, et se livra à la littérature. Elle débuta par des comédies, qui eurent peu de succès. Ses romans sont : *Simple histoire*, 4 vol., 1791; *la Nature et l'Art*, 2 vol., 1796. Cette dame a été l'un

des éditeurs de la collection des *Théâtres anglais*, 25 vol. in-12; d'une *Collection de farces et autres petites pièces*, 7 vol., et du *Théâtre moderne*, 1809, 10 vol.

INDIENNES (femmes). Depuis que la coutume de brûler les corps s'était introduite dans l'Inde, c'était aussi la mode que les veuves se brûlassent avec le corps de leurs maris. Celles qui avaient habité avec le défunt ne pouvaient se remarier; et comme elles étaient obligées de se couper les cheveux, et de passer leurs jours dans un rigoureux veuvage, il s'en trouvait qui, pour éviter cette condition méprisée, et quelquefois par amour pour leurs maris, aimaient mieux se brûler. En général, toutes n'y étaient pas contraintes; seulement lorsque quelque grand seigneur venait à mourir, on obligeait une ou quelques-unes de ses femmes à se brûler pour honorer ses funérailles. Quelquefois ces courageuses victimes accompagnaient volontairement le corps de leur mari sur le bûcher.

Voici de quelle manière se faisait cette tragique cérémonie. Le jour marqué pour brûler le corps, la femme se mettait en chemin, parée de ses plus beaux ornemens, comme si elle allait aux noces, et accompagnée de ses parentes ou amies. Elle témoignait sa joie en dansant et en chantant des vers à la louange du défunt, où elle exprimait en même temps le désir d'aller le rejoindre dans l'autre vie. Arrivée au lieu du bûcher, qui était dressé dans une petite hutte ou dans une fosse carrée de deux pieds de profondeur, elle renouvelait ses transports de joie avec sa compagnie, chantant et dansant autour de la fosse. A la fin, après qu'elle avait pris congé de ses parentes, et qu'elle leur avait distribué ses bijoux, on lui versait de l'huile sur la tête, et on mettait le feu au bûcher sur lequel le corps du mari était placé : alors pre-

nant un pot d'huile à la main, elle se précipitait à corps perdu dans les flammes; quelquefois aussi elle faisait quelques tours autour de la fosse, et s'y jetait ensuite brusquement. Les assistans se dépêchaient en même temps d'y jeter du bois et des pots d'huile, autant pour hâter sa mort, en l'accablant, que pour rendre le feu plus violent. On battait du tambour, on sonnait de la trompette, et l'on faisait grand bruit, pour étouffer les horribles cris que ces malheureuses poussaient ordinairement. Quelquefois aussi la femme se plaçait sur le bûcher avant qu'il fût allumé, se mettait auprès du corps de son mari, tenant sa tête sur ses genoux, et se laissait ainsi brûler héroïquement.

Bernier a souvent été présent à ce spectacle, et a vu des femmes se brûler avec une fermeté et une résolution qu'il est aussi difficile de bien représenter que l'horrible tragédie dont elles sont l'objet. Une fois il vint dans un lieu où il vit quatre ou cinq Bracmanes ou prêtres indiens qui mettaient le feu de tous côtés à un bûcher sur lequel une femme était assise auprès du corps de son mari : cinq autres femmes de moyen âge se tenaient par la main, en chantant et en dansant autour de la fosse, tandis qu'une grande foule de peuple les regardait. Le bûcher fut bientôt tout en feu, sans que la femme parût s'inquiéter ni se tourmenter. Mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est qu'une des danseuses se laissa aller la tête la première dans la fosse, et que les autres la suivirent sans faire paraître la moindre frayeur. C'étaient cinq esclaves qui, ayant entendu leur maîtresse promettre à son mari, pendant sa maladie, de se brûler avec lui, s'engagèrent par compassion et par tendresse à se brûler avec elle.

Le même voyageur en vit une autre à Surate, entre

deux âges, et encore belle. Il est impossible d'exprimer la gaité féroce qui paraissait sur son visage, avec quelle fermeté elle marchait, se laissait laver, et parlait à l'un et à l'autre; avec quelle insensibilité elle regarda les spectateurs, considéra sa petite cabane, y entra, s'assit sur le bûcher, pressant contre son sein la tête de son mari, et mit elle-même le feu avec un flambeau à la main par dedans, tandis que les Bracmanes l'attisaient et l'allumaient par dehors de tous côtés.

A ces exemples du courage et de l'intrépidité des Indiennes, nous en joindrons un particulier de leur esprit.

Un riche Banian ou marchand gentil étant mort au service du roi, laissa un fils fort dépensier et fort débauché, à qui sa mère, par cette raison, refusait de l'argent. Ses amis lui persuadèrent de s'en plaindre à Schah-Jehan; et il fut assez simple pour découvrir à ce prince combien son père avait laissé de bien, qui montait à deux cent mille roupies. Schah-Jehan, qui eût déjà voulu tenir cet argent, fit venir la veuve, et lui ordonna en pleine assemblée de lui envoyer cent mille roupies, et cinquante mille à son fils, commandant en même temps qu'on la mît dehors. La vieille, quoique fort surprise de cet ordre, et bien embarrassée de se voir poussée dehors si vite, sans pouvoir dire ses raisons, imagina de crier tout haut qu'elle avait encore quelque chose à découvrir au roi, ce qui fit qu'on la ramena. Voici la belle harangue qu'elle fit à Schah-Jehan : « Dieu garde Votre Majesté ! Je trouve que mon fils a quelque raison de me demander le bien de son père, parce qu'il est son sang et le mien, et par conséquent notre héritier ; mais je voudrais bien savoir quelle parenté Votre Majesté pouvait avoir avec mon défunt mari, pour s'en porter héritier. »

Quand Schah-Jehan entendit cette naïve harangue, il ne put s'empêcher de rire, et commanda qu'on la renvoyât sans lui rien demander.

INÈS DE CASTRO, dame d'honneur de la princesse Constance, première femme de don Pèdre ou Pierre I^{er}, roi de Portugal, inspira un amour violent à ce prince, qui n'était encore qu'infant. Constance, indignée d'avoir une telle rivale, succomba à la jalousie que lui donna la passion de son époux. Sa mort ayant donné plus de liberté aux deux amans, l'infant don Pèdre épousa Inès en secret, et en eut Jean I^{er}. Alfonse IV, son père, fut instruit de cette union; et comme il désirait une alliance plus illustre, il prit le parti de sacrifier Inès à la politique. Il se rendit au palais qu'elle occupait à Coimbre; mais, touché de sa beauté et de celle de ses enfans, il céda aux mouvemens de la nature, et se retira sans exécuter son dessein. Alvarès Gonzalès, Pacheco et Coello, trois courtisans qui l'avaient déjà irrité contre Inès, le firent enfin consentir à sa mort, et la poignardèrent en 1344 entre les bras de ses femmes. Don Pèdre, furieux, s'unit d'intérêt avec Ferdinand et Alvarès de Castro, frères de sa maîtresse. Il prend les armes contre son père, et met tout à feu et à sang dans les provinces où les assassins avaient leurs biens. Alfonse ne put le calmer qu'en les bannissant de son royaume. Dès que don Pèdre fut sur le trône, il chercha à se venger des meurtriers de son épouse. Le roi de Castille, qui avait besoin de lui, et qui avait d'abord accordé un asile à ces malheureux, lui livra Gonzalès et Coello. Don Pèdre les fit mettre à la question, et eut la cruauté de les tourmenter lui-même. Ensuite on les fit monter sur un échafaud, où on leur arracha le cœur pendant qu'ils étaient encore vivans. Ils furent ensuite

brûlés, et leurs cendres jetées au vent. Pacheco, qui avait prévu ce qui devait arriver aux complices de son crime, s'était retiré en France, où il mourut. Don Pèdre fit exhumer le corps d'Inès; on le revêtit d'habits superbes, on lui mit une couronne sur la tête, et les principaux seigneurs du Portugal vinrent rendre hommage à ce cadavre, et reconnaître Inès pour leur souveraine. Après cette cérémonie, le corps fut transporté à Alcobace, et enfermé dans un tombeau de marbre blanc que son époux lui avait fait élever. La mort d'Inès a fourni à Camoëns un bel épisode, et à La Mothe un sujet de tragédie très-intéressant.

INGELBERGE. *Voy.* ENGELBERGE.

INGELBURGE ou ISEMBURGE, fille de Valdemar 1er, roi de Danemarck, épousa Philippe-Auguste, roi de France, en 1193. Ce prince conçut pour elle, dès le jour même de ses noces, une aversion invincible; ce qu'on attribua dans le temps à un sortilège; et, sous prétexte de parenté, il fit déclarer nul, dès le quatrième mois, son mariage, dans une assemblée d'évêques et de seigneurs, tenue à Compiègne. Un si prompt changement marquait beaucoup de légèreté dans le mari, ou quelque défaut caché dans l'épouse. Le roi, sans s'expliquer, relégua la reine à Étampes, où elle fut traitée fort durement. « Sachez, dit-elle dans une lettre au pape, que je souffre des maux insupportables sans la plus légère consolation. Personne ne vient me visiter, si ce n'est quelque âme religieuse. On m'épargne la nourriture et les habits; on m'ôte la liberté de me faire saigner et de prendre le bain. Je n'entends que des choses désagréables, par des personnes qui cherchent à me rebuter. » En effet, Philippe voulait la contraindre par cette dureté à fournir elle-même des prétextes au

divorce; car, trois ans après, il se remaria avec Agnès de Méranie. Ingelburge se plaignit au pape; et après deux conciles, l'un tenu à Dijon en 1199, l'autre à Soissons en 1201, le roi, craignant l'excommunication, fut obligé de reconnaître sa femme. Il ne la reprit pourtant qu'au bout de douze ans, et lui laissa 10,000 livres par son testament. Cette princesse, morte à Corbeil en 1237, à 60 ans, était aussi belle que vertueuse. Etienne, évêque de Tournai, dit dans une lettre qui nous reste « qu'elle égalait Sara en prudence, Rebecca en sagesse, Rachel en grâces, Anne en dévotion, Hélène en beauté, et que son port était aussi noble que celui de Polixène... Oui, ajoute-t-il, si notre Assuérus connaissait bien le mérite de son Esther, il lui rendrait ses bonnes grâces, son amour et son trône. »

INGOBERGE, princesse aimable et vertueuse, mais trop inconsidérée, avait épousé Cherebert, roi de France. Ce prince étant devenu amoureux de deux filles de basse naissance, l'une appelée Miroslède, l'autre Mircouesve, et toutes deux filles d'un ouvrier en laine, la reine Ingoberge fut indignée de l'infidélité de son mari et de la bassesse de son choix. Pour lui faire sentir plus vivement sa honte, elle fit venir le père de Miroslède, sans en avertir Cherebert, et lui ordonna de travailler à des ouvrages de son métier. Lorsqu'elle le vit occupé, elle engagea le roi à entrer dans l'appartement où cet artisan travaillait. « Vous allez voir, lui dit-elle, un spectacle nouveau. » Cherebert, sur le point d'entrer, et apercevant le père de Miroslède, recula quelques pas. « Eh! pourquoi, lui dit Ingoberge, ne pas vous donner le plaisir de voir l'adresse avec laquelle votre beau-père démêle sa laine? » Ce moyen choquant et maladroit ne lui réussit point : le roi, outré de colère, la répudia

et donna sa place à Miroslède. La princesse détrônée vécut très-long-temps depuis sa retraite, et ne mourut qu'après Cherebert, en 589, âgée de soixante-dix ans.

INGONDE, fille du roi Sigebert, mariée à Herminigilde, prince visigoth, et arien, entreprit et parvint à ramener son époux à la religion catholique; mais ce changement le fit condamner à mort par son père Leuvigilde roi des Goths. Ingonde eut part au malheur d'Herminigilde, et mourut quelque temps après en Afrique, comme les Grecs l'emmenaient prisonnière à Constantinople. Ce fut vers l'an 580.

IRÈNE, impératrice de Constantinople, célèbre par son esprit, sa beauté et ses forfaits, née à Athènes, épousa l'empereur Léon IV en 769. Après la mort de son époux, elle gagna la faveur des grands, et se fit proclamer auguste avec son fils Constantin VI Porphyrogénète, âgé de neuf ans. Elle établit sa puissance par des meurtres. Les deux frères de son mari ayant formé des conjurations pour lui ôter le gouvernement, elle les fit mourir. L'empereur Charlemagne menaçait alors l'empire d'Orient : Irène l'amusa par des promesses, et voulut ensuite s'opposer à ses progrès par les armes; mais ses troupes furent battues dans la Calabre en 788. L'année d'aparavant, elle avait fait convoquer le deuxième concile de Nicée, contre les Iconoclastes; presque tous ces hérétiques se rétractèrent. Cependant Constantin, son fils, grandissait. Fâché de n'avoir que le nom d'empereur, il ôta le gouvernement à sa mère, qui le reprit bientôt après, et qui, pour régner plus sûrement, le fit mourir en 797. Ce fut la première femme qui gouverna seule l'empire. Son entrée à Constantinople sur un char brillant d'or et de pierreries, ses

largesses au peuple, sur qui elle répandit l'or et l'argent, la liberté donnée à tous les prisonniers, ne la rassurèrent point sur les suites de son usurpation. Elle fit périr les oncles de son fils, et exila quelques ministres. On prétend que, pour mieux s'affermir en Orient et en Occident, elle forma le dessein d'épouser Charlemagne, et que cette alliance était sur le point de se conclure, lorsque Nicéphore, qui s'était fait déclarer empereur, la relégua dans l'île de Lesbos, où elle mourut le 9 août 803. Son histoire a été élégamment écrite par l'abbé Mignot, 1762, in-12. Voyez aussi l'Histoire du Bas-Empire, tom. XIV, l. 66.

IRENE, jeune fille de Constantinople, que sa grande beauté fit réserver pour le sultan Mahomet II, lors de la prise de cette capitale par les Turcs en 1453. Mahomet devint bientôt amoureux de cette aimable captive, au point qu'il négligeait les affaires pour ne s'occuper que de sa passion. Les troupes murmurèrent de cette conduite, si différente de celle qu'il avait tenue jusqu'alors. On crut devoir en avertir le sultan, qui, sans répondre à ceux qui lui donnaient cet avis, commanda qu'on fit venir sur-le-champ sa jeune maîtresse. Irène parut aux yeux de toute la cour et des troupes, qu'on avait fait assembler. Alors Mahomet, s'adressant aux bachas qui l'environnaient, leur demanda d'un ton fier s'ils avaient vu quelque chose au monde de plus parfait que cette beauté. Tous répondirent que non, et le louèrent à l'envi de son choix. Alors Mahomet, tirant son cimeterre, fit voler à leurs pieds la tête d'Irène, et jetant sur eux des regards menaçans : « Ce fer, dit-il, sait, quand je veux, rompre les liens de l'amour. »

IRENE (sainte) de Portugal, se trouvant à Madrid, fut aperçue par un jeune seigneur, qui en devint éperdu.

ment amoureux. Cette fille vertueuse, qui avait fait vœu de chasteté, fut inébranlable aux offres de cet homme, dont l'amour se changea en fureur, et qui la fit poignarder et précipiter dans le fleuve, l'an 653.

ISAAKS (mistriss). Elle a donné *les Trois Romans, ou Contes d'aujourd'hui*, contenant *l'Héritière de Riversdale, les Sœurs, et Julienne*, 1817, 4 vol. in-12, traduits en français par M. de Fauconprez.

ISABELLE, fille de Philippe le Bel, roi de France, née l'an 1292, mariée en 1308 à Édouard, prince de Galles, depuis roi d'Angleterre sous le nom d'Édouard II. C'était une femme galante qui, après diverses aventures, fut enfermée par ordre de son fils Édouard III dans le château de Resing, où elle mourut après vingt-huit ans de prison. La bizarrerie de son époux et son attachement à ses mignons contribuèrent beaucoup à la jeter dans la galanterie. Quelques historiens ont prétendu qu'Édouard III avait avancé les jours de sa mère ; mais c'est une calomnie, puisqu'Isabelle ne mourut qu'à l'âge de soixante-quinze ans. D'ailleurs, son fils, en la laissant dans le château où il l'avait confinée, lui rendit toujours une ou deux visites chaque année, et la fit servir avec tous les honneurs dus à son rang.

ISABELLE ou ISABEAU DE BAVIÈRE, femme de Charles VI, roi de France, d'Étienne II, dit le Jeune, duc de Bavière, fut mariée à Amiens le 17 juillet 1385. Les historiens français la peignent comme une marâtre, qui avait étouffé tous les sentimens qu'elle devait à ses enfans, et comme un flambeau fatal qui alluma la guerre dans le royaume. Étroitement unie avec le duc d'Orléans, qui tirait à lui toutes les finances du royaume, elle fut accusée d'en envoyer une partie en Allemagne, et d'employer l'autre à son luxe et à ses plaisirs, tandis

que le roi, les princes et les princesses ses enfans manquaient de tout. Le connétable d'Armagnac aigrit l'esprit du prince contre la reine, qui fut envoyée prisonnière à Tours. Avant cette disgrâce, on parlait publiquement de ses amours avec un jeune seigneur nommé Louis de Bois-Bourdon, lequel, sans avoir le rang du duc d'Orléans, avait succédé à toute sa faveur. La dignité du trône et l'intérêt du dauphin exigeaient qu'on écartât un pareil scandale. Le roi étant allé un jour sur le chemin de Vincennes, où demeurait la reine, rencontra à son retour Bois-Bourdon, qui allait au château. Au lieu de s'arrêter, il se contenta de saluer le roi en passant, poussa son cheval et continua son chemin. Le roi, transporté de colère, commanda au prévôt de Paris de courir après lui, et de le conduire au Châtelet. Il fut mis dans un cachot, les fers aux pieds, et on lui donna plusieurs fois la question, sans qu'il avouât rien. Il fut étranglé la nuit, et son corps jeté dans la rivière. C'est ce que les auteurs du temps appellent *justice souveraine*. Isabeau, captive à Tours, ne respirant que la haine et la vengeance, vint à bout de briser ses fers, et s'unit avec le duc de Bourgogne. Paris fut pris, et les Armagnacs furent, avec tous leurs partisans, exposés aux fureurs d'une milice sanguinaire, de la lie du peuple, que la reine autorisait. Le connétable fut massacré le 12 juin 1418, et Isabelle en témoigna une joie insolente. Après la mort du roi, arrivée le 22 octobre 1422, cette princesse vécut dans l'opprobre, justement haïe des Français, auxquels elle avait causé tant de maux, et méprisée des Anglais, qu'elle avait favorisés. Elle mourut à Paris, dans l'hôtel de Saint-Paul, le 30 septembre 1435, âgée de soixante-quatre ans. La Place lui a fait cette épitaphe :

Reine, épouse coupable, et plus coupable mère,
Après avoir livré le royaume aux Anglais,
Objet de leurs mépris, exécration aux Français,
Ci git Isabeau de Bavière.

On dit que, pour épargner les frais de ses funérailles, on l'envoya à Saint-Denis dans un petit bateau, où il n'y avait que le confesseur et un valet qui l'accompagnaient, et deux bateliers pour ramer. Elle avait cependant un tombeau et une statue de marbre dans cette église, près de son époux Charles VI. On prétend, dit le P. Daniel, que, dans ce monument d'honneur, la figure de louve qu'on a mise à ses pieds n'y est que comme un symbole de sa méchanceté. Bien des gens attribuèrent sa mort à un saisissement que lui causèrent les sanglantes invectives des seigneurs anglais : ils lui disaient en face « que le roi Charles VII n'était point le fils de son époux. » Elle avait été véritablement fort galante. Le plus célèbre de ses amans fut son beau-frère Louis, duc d'Orléans. Son cœur était extrêmement vindicatif, et son esprit plein de travers pernicieux. On ne sait pourquoi le P. Daniel lui donne néanmoins un grand esprit, les traits qu'on voit d'elle dans toutes les histoires ne confirment pas cette idée. L'ambition ne suppose pas toujours le talent. Pour satisfaire cette passion, ainsi que celle de la vengeance, elle prit toujours de fausses mesures ; et sa politique ne la conduisit qu'à dégrader sa famille, à ruiner l'état et à traîner une vieillesse honteuse. Cette mère dénaturée mit tout en œuvre pour exclure de la couronne le fils unique qui lui restait, et pour la faire tomber à Henri V, roi d'Angleterre, qui avait épousé Catherine, sa sixième fille.

ISABELLE DE CASTILLE, reine d'Espagne, fille de Jean II, née en 1451, épousa, en 1469, Ferdinand V,

roi d'Aragon, et hérita des états de Castille en 1474. On lui opposa sa nièce Jeanne, qui avait des prétentions sur ce royaume; mais le courage d'Isabelle et les armes de son mari la maintinrent sur le trône, surtout après la bataille de Toro, en 1476. Les états de Castille et d'Aragon étant unis, Ferdinand et Isabelle prirent ensemble le titre de roi d'Espagne. Aux grâces et aux agrémens de son sexe, dit un historien, Isabelle joignait l'âme d'un héros, la politique profonde et adroite d'un ministre, les vues d'un législateur, et les qualités brillantes d'un conquérant. Elle se trouvait toujours au conseil, elle régnait avec son époux, et voulut toujours être nommée dans tous les actes publics. La conquête du royaume de Grenade sur les Maures, et la découverte de l'Amérique, furent dues à ses encouragemens. On lui a reproché d'avoir été dure, fière, ambitieuse, et jalouse à l'excès de son autorité; mais ces défauts mêmes furent aussi utiles à sa patrie que ses vertus et ses talens. Il fallait une telle princesse pour humilier les grands sans les révolter; pour conquérir Grenade sans attirer toute l'Afrique en Espagne; pour détruire les vices et les scélérats de son royaume sans exposer la vie et la fortune des gens de bien. L'Espagne la perdit en 1504. Elle mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, ne laissant qu'une fille nommée Jeanne, mariée avec Philippe, archiduc d'Autriche, père de Charles-Quint. Isabelle était presque toujours à cheval. Avant de mourir, elle fit jurer à Ferdinand, dont elle n'avait cessé d'être extrêmement jalouse, qu'il ne passerait pas à de secondes noces. Le pape Alexandre VI confirma aux deux époux, en 1492, pour eux et pour leurs successeurs, le titre de rois catholiques qu'Innocent VIII leur avait donné. Ils méritaient ce titre par leur zèle pour la

religion catholique, qui leur fit établir l'inquisition en Espagne, l'an 1480. Ce redoutable tribunal, accusé d'être sanguinaire dans une religion qui abhorre le sang, ne fut pas dans ses commencemens exempt de ces reproches. Il condamna comme hérétiques, dans une seule année, plus de 2,000 personnes, qui, la plupart, périrent par le feu. La crainte d'être dénoncé changea le caractère de la nation, qui devint extrêmement silencieuse et grave, malgré la vivacité que donne un climat chaud et fertile. La cruauté de ce tribunal sanguinaire était déjà fort adoucie lorsqu'il fut supprimé.

ISABELLE D'ARAGON, fille d'Alphonse, duc de Calabre, et fils de Ferdinand, roi de Naples, morte en 1524, épousa, en 1489, Jean Galeazzo Sforza. Elle était alors mineure, sous la tutelle de son oncle Louis Sforza, qui, en la voyant, en devint amoureux. Comme les nouveaux époux n'avaient encore été mariés que par procuration, Louis Sforza trouva des moyens pour les éloigner l'un de l'autre, et déclara sa passion à Isabelle; mais elle refusa d'y répondre, et exhorta son mari à secouer le joug de son oncle. L'amour de Louis se changea alors en haine; il épousa Alfonsine, fille du duc de Ferrare, femme ambitieuse et entreprenante. Par ses artifices et par les ordres de Louis, Jean Galeazzo fut empoisonné. Louis s'empara de ses états, et Isabelle se réfugia à Naples. Cette ville fut prise par les Français, et Isabelle eut à pleurer toute sa famille. Elle se retira dans une petite ville du royaume de Naples, qui lui avait été assignée pour son douaire. Cette princesse eut une fille qui a épousé Sigismond, roi de Pologne.

ISABELLE, reine de Hongrie, sœur de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, épousa, en 1539, Jean de Zapole, roi de Hongrie. En 1540, pendant que le roi

son mari assiégeait Fogaras, elle accoucha d'un fils. La joie que Jean Zapole en ressentit fut extrême. A cette occasion, il donna à ses troupes un festin, où lui-même se livra à de tels excès d'intempérance, qu'il en mourut. Isabelle n'était pas en état de résister aux forces de Ferdinand d'Autriche, avec qui Jean était en guerre. Elle implora le secours de Soliman, sultan des Turcs. Mais ce prince barbare s'empara par une indigne trahison de la capitale des états d'Isabelle, qui fut contrainte de se retirer en Transylvanie. Elle fut ensuite obligée de céder ce pays à Ferdinand, et se retira à Cassovie. Dans la route, elle écrivit sur un arbre cette sentence latine : *Sic fata volunt*. « Ainsi l'ordonne le destin. » En 1559, elle recouvra la Transylvanie; mais elle refusa de rendre la couronne à son fils quand il eut l'âge.

ISABELLE DE CORDONI, née en 1539, savait le latin, le grec et l'hébreu. A ces talens s'unissaient dans la même personne de la beauté, un grand nom et des richesses. Isabelle eut la fantaisie d'être docteur; elle prit des degrés en théologie; elle soutint des thèses, et obtint partout les succès les plus brillans; elle mourut vers la fin du xvi^e siècle, à l'âge de soixante et un ans.

ISABELLE DE GONZAGUE. *Voy.* GONZAGUE.

ISABELLE DE DOUVRES. *Voy.* DOUVRES.

ISABELLE DE PORTUGAL. *Voy.* ELIZABETH.

ISABELLE. *Voy.* ELIZABETH.

ISAURE (Clémence) institua, dans le xiv^e siècle, les Jeux Floraux à Toulouse, sa patrie. On célèbre tous les ans ces jeux au mois de mai; on y prononce l'éloge de la fondatrice, et on couronne de fleurs sa statue de marbre, qui est à l'hôtel-de-ville. Cette fille illustre laissa un prix pour ceux qui auraient le mieux réussi dans chaque genre de poésie : ces prix sont une *violette* d'or,

une *églantine* d'argent, et un *souci* de même métal. Cattel a prétendu que Clémence était un personnage imaginaire; mais il a été réfuté par le savant dom Vaissette. (*Voy.* l'Histoire du Languedoc de ce bénédictin, tom. iv, pag. 198, et surtout la note xix, à la fin du même volume, pag. 565.) On peut aussi consulter les Annales de Toulouse, par La Faille, et le Mémoire imprimé en 1776, au nom de cette société littéraire, contre les entreprises du corps-de-ville, où il est solidement prouvé que l'illustre Toulousaine a existé, qu'elle est l'institutrice des Jeux Floraux, et qu'elle en a assuré à perpétuité la célébration, en laissant de grands biens aux capitouls ou officiers municipaux, à condition qu'ils en feraient l'emploi prescrit.

ISOTTA. *Voyez* NOGAROLLA.

ITTE ou ITTUBERGE, femme de Pepin, maire du palais sous Dagobert, et sœur de saint Modoyal, évêque de Trèves. Après la mort de son époux, elle quitta la cour pour vivre dans la retraite. Elle fit bâtir le monastère de Nivelles pour elle et pour sa fille sainte Gertrude, et elle y mourut l'an 552.

J

JACQUELINE DE BAVIÈRE, comtesse de Hollande, naquit, en 1401, de Guillaume VI et de Marguerite de Bourgogne. En 1415, elle épousa Jean de France, duc de Bourgogne, et depuis dauphin du Viennois. Devenue veuve deux ans après, elle retourna chez son père, qui lui légua ses états après sa mort. Elle lui succéda en 1417. Jean de Bavière, son oncle, la demanda en mariage, non pour sa beauté, mais pour sa riche succession. Jacqueline épousa Jean IV, son cousin. Jean IV

n'est pas plus tôt époux de Jacqueline, qu'il se fait sacrer à Dordrecht en 1418, s'empare de Rotterdam, et force la reine à l'instituer son héritier, au cas où elle mourrait sans enfans. L'évêque de Liège, prélat ambitieux, veut attaquer ce mariage, et ne consent à renoncer à ses poursuites que moyennant une somme d'argent, et la cession pour douze années des états de Jacqueline : Jean y souscrit. A cette nouvelle, les peuples se soulèvent. Jacqueline, obligée de se réfugier dans le Brabant, sollicite en vain son mari de profiter de la disposition des esprits pour chasser l'usurpateur. Furieuse de sa lâcheté, elle part pour l'Angleterre, écrit à la cour de Rome pour faire annuler son mariage, et, sans attendre la réponse du pape, épouse, en 1425, Humfroi, duc de Gloucester. Bientôt, à la tête d'une armée, elle reparait en Flandre et s'empare du Hainault. Mais le duc de Bourgogne, craignant de perdre ses droits à la succession de Jacqueline, lui déclare la guerre, et à son nouveau mari. Celui-ci fuit en Angleterre; Jacqueline est livrée au duc de Bourgogne, qui la fait enfermer à Gand. Par son courage et son génie, cette héroïne brise ses fers et se rend à La Haye. Sa présence ranime ses partisans; et la mort de l'ambitieux Jean de Bavière, arrivée en 1425, la rend une seconde fois maîtresse de la Hollande. Mais les cruautés qu'elle exerça envers de prétendus ennemis la perdirent. La vue des échafauds excita des soulèvements, et le duc de Bourgogne en profita pour la dépouiller. Jacqueline, à la tête de ses troupes, se défendit courageusement; mais, obligée de céder au nombre, elle eut recours à la voie des négociations, et consentit à reconnaître le duc de Bourgogne pour son lieutenant. Son mariage avec le duc de Gloucester avait été déclaré nul; elle épousa secrètement, en 1452, François de Borselen,

né son sujet et simple chevalier. Jacqueline, pour sauver la vie à son mari, abandonna ses états au duc de Bourgogne, et mourut en octobre 1436, à l'âge de trente-six ans.

JACQUELINE, fameuse hypocrite du vie siècle, fit beaucoup de bruit et de dupes en Italie. On disait qu'elle était possédée du démon, et qu'elle répondait à toutes les questions qu'on lui faisait, et découvrait les choses les plus cachées.

JACQUELINE DU BREUIL. *Voy.* BREUIL.

JACQUET DE LA GUERRE (Elizabeth-Claude), musicienne, née à Paris en 1669, morte dans la même ville en 1729, excellait à toucher le clavecin et à chanter. Elle avait encore un très-beau génie pour la composition, et beaucoup d'art pour conduire sa voix, qui était fort belle. Peu de personnes de son sexe ont réuni autant de talent pour la musique. Elle a composé un opéra qui a pour titre *Céphale et Procris*, des *Cantates*, des *Sonates*, etc.

JAQUINTE, fille d'Argyre, homme illustre de Bari, fut mariée à Constantin Bôdin, roi de Servie, vers l'an 1081. Cette princesse, fameuse par ses crimes et par sa cruauté envers ses plus proches parens, mourut à Constantinople.

JARDIN (du) Suzanne. *Voy.* HABERT.

JARDINS (Marie-Catherine-Hortense des), dite de Villedieu, née à Alençon, vers l'an 1640, d'un prévôt de cette ville. Les passions et l'esprit furent précoces en elle. Une aventure qu'elle eut avec un de ses cousins l'ayant obligée de quitter Alençon, elle vint à Paris, où elle cultiva le genre dramatique et romanesque. Ce dernier lui fit une réputation. Elle eut bientôt des soupçons, parmi lesquels son cœur distingua un jeune capi-

taine d'infanterie, plein d'esprit et d'une figure aimable, nommé Villedieu, marié depuis un an. Elle lui persuada de faire casser son mariage. L'idée était extravagante; mais elle ne cherchait qu'à faire excuser son attachement pour un homme déjà engagé. Villedieu entreprit cependant de la réaliser; mais il y trouva des oppositions. Sa maîtresse ne le suivit pas moins à Cambrai, où était son régiment; et lorsqu'ils revinrent à Paris, elle y parut sous le nom de madame de Villedieu. Une telle union ne pouvait être heureuse. Il y avait déjà eu de grandes divisions entre les deux amans, lorsque Villedieu fut obligé de partir pour l'armée, où il perdit la vie. Sa prétendue veuve ne fut point une Artémise, elle continua de se partager entre l'amour, les romans et le théâtre. La mort subite d'une de ses amies la frappa: elle se retira dans une maison religieuse, où elle vécut avec sagesse, jusqu'à ce que ses aventures ayant été connues de la communauté, elle fut congédiée. Madame de Saint-Romain, sa sœur, reçut chez elle la nouvelle dévote, qui ne le fut pas long-temps. Elle y connut le marquis de La Chasse, qu'elle épousa ensuite. Ce marquis était marié, mais il avait congédié sa femme. Quoique madame de Villedieu ne l'ignorât pas, elle ne fit pas de difficulté de lui donner sa main secrètement: le fruit de cette union fut un fils, qui ne vécut qu'un an. La Chasse le suivit d'assez près, et sa veuve épousa bientôt en troisièmes noces un de ses cousins, qui lui permit de prendre le nom de Villedieu. Après avoir passé encore quelques années dans le monde, elle se retira à Clinchemare, petit village dans le Maine, où elle mourut, en 1683. On prétend qu'elle abrégéa ses jours par des excès d'eau-de-vie, dont elle faisait usage, dit-on, pendant ses repas; cette assertion ne mérite aucune foi,

et semble avoir été controuvée pour jeter de la défaveur sur cette dame. Ses *OEuvres*, en vers et en prose, ont été recueillies, 1702, 10 volumes in-12; 1721, 12 vol. in-12, dont les deux derniers ne sont point de madame de Ville-dieu. On y trouve plusieurs romans : *les Désordres de l'Amour*; *le Portrait des faiblesses humaines*; *Cléonice*; *Carmente*; *les Galanteries grenadines*; *les Amours des grands hommes*; *Lysandre*; *les Mémoires du Sérail*; *les Nouvelles Africaines*; *les Exilés de la cour d'Auguste*; *les Annales galantes*. Tout y est peint avec vivacité; mais le pinceau n'est pas toujours assez correct, ni assez discret. Elle emploie quelquefois des couleurs trop romanesques, et dans ses *Mémoires du Sérail* il y a trop d'événemens tragiques et peu vraisemblables. On ne voit que des faiblesses dans les romans de madame de Villedieu. Un autre reproche qu'on peut lui faire, c'est qu'en prêtant des intrigues galantes aux plus grands hommes de l'antiquité, elle a également gâté l'histoire et le roman. Ce mélange dangereux de la fable et de la vérité contribue à répandre de l'incertitude sur les faits les plus vrais, et accrédite les anecdotes les plus fausses, surtout dans l'esprit des femmes et des jeunes gens. Les ouvrages poétiques de madame de Villedieu sont fort inférieurs à sa prose : sa versification est faible et languissante. Elle a donné deux tragédies, *Manlius Torquatus*, et *Nitétis*, jouées en 1663. Nous avons son portrait par elle-même, et ce petit écrit, dont nous ne donnons ici qu'un léger extrait, prouve qu'à certains égards, elle n'avait pas profité du précepte du philosophe : *Nosce te ipsum* : « J'ai, dit-elle, la physionomie heureuse et spirituelle, les yeux noirs et petits, mais pleins de feu; la bouche grande, mais les dents assez belles pour ne pas rendre son ouverture désagréable;

le teint aussi beau que peut l'être un reste de petite vérole maligne; le tour de visage ovale, les cheveux châtain. Mais j'ose dire que j'aurais bien plus d'avantage à montrer mon âme que mon corps, et mon esprit que mon visage; car, sans vanité, je n'ai jamais eu d'inclination déréglée. Mon âme n'est agitée ni par l'ambition, ni par l'envie, et sa tranquillité n'est jamais troublée que par la tendresse que j'ai pour mes amis: j'ai plus de joie des biens qu'ils reçoivent que s'ils m'étaient envoyés. Mais ma tendresse n'est pas aussi générale qu'elle est forte, car je ne la donne qu'à peu de gens; et pour qu'un homme soit digne d'être mon ami, il faut que ses inclinations soient conformes aux miennes, et qu'il soit le plus discret homme de son siècle. Ce n'est pas que je donne grande matière de discrétion, car j'ai de la vertu, et de cette vertu qui est également éloignée du scrupule et de l'emportement, dont la simplicité fait la force, et la nudité le plus grand ornement. J'ai une fort grande fierté; mais comme elle ne sied bien qu'aux belles, et que je ne suis pas de ce nombre, je tâche de mettre en sa place une douceur qui ne m'est pas si naturelle, mais qui m'est plus convenable. J'aime à railler, et ne me fâche jamais qu'on me raille, pourvu que je sois présente, etc. »

JARS (Marie la). *Voy.* GOURNAY.

JAY. *Voy.* LEJAY.

JEANNE DE BOURBON, née au bois de Vincennes, près de Paris, le 3 février 1337, de Pierre I^{er}, duc de Bourbon, et d'Isabeau de Valois, fut mariée avec Charles V, dit le Sage, le 8 avril 1350. Jeanne, une des plus belles princesses de l'Europe, mérita, par des qualités plus solides que la beauté, l'estime et la confiance de son époux. Ce sage prince l'appelait ordinairement le soleil de son

royaume : il n'entreprenait rien sans la consulter, et la menait même souvent au parlement, où il lui faisait prendre séance à côté de lui. Cette illustre princesse mourut en couches, à Paris, à l'hôtel de Saint-Paul, le 6 février 1377, à l'âge de quarante ans.

JEANNE D'EVREUX, fille aînée de Louis de France, comte d'Evreux, fut mariée à Charles le Bel, roi de France, son cousin germain. Il est à remarquer que son père ne lui donna pour dot que sept cents livres de rente, et une somme de vingt mille francs une fois payée. Elle ne donna point d'enfants mâles à son époux, qui fut le dernier de la race des Capétiens. Cette princesse mourut à Brie-Comte-Robert, le 4 mars 1300.

JEANNE, épouse de Jean VI de Montfort, duc de Bretagne, mort en 1345. C'était une femme au-dessus de son sexe. Il n'y avait point d'homme qui fût plus ferme à cheval, et qui frappât dans l'occasion de plus furieux coups que cette Amazone. Elle se trouva à beaucoup de sièges, de combats sur terre et sur mer ; elle parvint enfin à mettre la couronne sur la tête de son fils.

JEANNE, fille de Guillaume, douzième du nom, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Marguerite d'Evreux, épousa d'abord Philippe de Bourgogne, comte d'Artois. Devenue veuve, elle contracta une nouvelle alliance avec le roi Jean, le 19 février 1349. Le mariage fut célébré dans la chapelle de Sainte-Geneviève de Nanterre. Après quelques années d'une prospérité passagère, Jeanne eut la douleur de voir la France et toute la cour en deuil, par la captivité du roi son époux, qui fut fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356. Jeanne passa le reste de ses jours dans la tristesse, et mourut le 21 novembre 1361, âgée de quarante ans.

JEANNE DE CHATILLON, comtesse de Blois et de Chartres, mariée en 1272 à Pierre, comte d'Alençon, un des fils de saint Louis, laissa plusieurs monumens de sa piété. Elle fit bâtir dans la maison des Chartreux de Paris quatorze cellules pour quatorze religieux, et laissa pour leur subsistance une rente de deux cent vingt livres tournois. Cette princesse mourut en 1291.

JEANNE, infante et régente de Portugal, fille d'Alphonse V, roi de Portugal, fut une princesse très-sage et très-prudente. Sa conduite dans l'administration du royaume la fit adorer des Portugais : elle se retira dans un monastère de religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, où elle mourut en 1490, âgée de trente-huit ans.

JEANNE, épouse de Chusa, intendant d'Hérode-Antipas, tétrarque de Galilée, était une des femmes qui suivaient Jésus-Christ dans ses voyages, et qui l'aidaient de leurs biens. Chez les Juifs, les femmes fournissaient la table et les vêtemens à ceux qu'ils regardaient comme leurs maîtres dans la religion et la piété. Jeanne suivit Jésus-Christ au Calvaire. Elle assista aussi à sa sépulture, et fut une de celles qui allèrent au tombeau porter des aromates, et à qui, suivant l'Écriture, notre Seigneur apparut lorsqu'elles en revenaient.

JEANNE, reine de France et de Navarre, femme de Philippe le Bel, fille unique et héritière de Henri Ier, roi de Navarre, comte de Champagne, était une princesse aussi spirituelle que courageuse. Le comte de Bar étant venu fondre en Champagne l'an 1297, elle y courut à la tête d'une petite armée; ce qui épouvanta tellement le comte, qu'il se rendit sans coup férir. Il ne sortit de prison qu'à des conditions très-dures, entre autres, de rendre à la reine, en qualité de comtesse de Champagne, hommage pour le comté de Bar, qu'il croyait

indépendant. Jeanne aimait l'éclat extérieur de la royauté, et poussait le penchant à la magnificence jusqu'à la jalousie. Ayant accompagné, en 1299, Philippe le Bel à Bruges, elle vit avec chagrin que les bourgeoises de cette ville, la plupart femmes de marchands, se montraient devant elle avec une parure aussi brillante que la sienne : « On ne voit, dit-elle, que des reines à Bruges. Je croyais qu'il n'y avait que moi qui dusse représenter cet état. » Pour punir la ville et les bourgeois de leur faste, elle engagea le roi son mari à les maltraiter, et il eut la faiblesse de se prêter à la petitesse de sa femme. Elle mourut à Vincennes, le 2 avril 1305, à trente-trois ans. On accusa Guichard, évêque de Troyes, de l'avoir fait périr par un maléfice ; son innocence fut reconnue. Il n'y eut pas moins d'injustice dans les bruits désavantageux qu'on répandit sur la conduite de la reine de Navarre : on l'accusa d'entretenir des liaisons galantes. Ces accusations, répétées par quelques auteurs modernes, ont été réfutées par des écrivains voisins des temps de Jeanne. Elle avait fondé, quelque temps avant sa mort, le collège de Navarre, et cet acte de bienfaisance accrédita les bruits semés par la malignité ; on prétendit qu'elle faisait servir les écoliers de cette maison à ses plaisirs.

JEANNE D'ARAGON. *Voy.* ARAGON.

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, et femme de Philippe le Long, morte à Roye en Picardie, le 22 janvier 1325, après avoir fondé à Paris le collège de Bourgogne, où est actuellement l'école de chirurgie. Jeanne fut accusée d'adultère en 1313, et condamnée, comme telle, à finir ses jours en prison, dans le château de Dourdan ; mais son époux la reprit un an après, persuadé de

son innocence, ou feignant de l'être. Un écrivain moderne, dit du Radier, paraît accuser cette princesse des désordres qu'on avait imputés à Jeanne de Navarre. (*Voy.* l'article précédent.) « Jeanne de Bourgogne, dit-il, demeura à l'hôtel de Nesle après la mort de Philippe le Long. Cet hôtel est indiqué partout comme le théâtre des scènes de libertinage dont il s'agit. La princesse, jeune à la mort de Philippe, fut près de huit ans veuve. » Mais on peut être veuve et femme honnête. Les autres historiens ne l'accusant point, il est prudent de ne pas condamner sa mémoire; ou du moins, si l'on ne veut pas l'absoudre, il ne faut pas lui attribuer toutes les infamies dont l'historien cité par du Radier voudrait la charger. Quoi qu'il en soit, Jeanne eut de Philippe le Long un prince et quatre princesses. Il ne faut pas la confondre avec Jeanne de Bourgogne, première femme de Philippe VI, morte à Paris en 1348, à cinquante-cinq ans.

JEANNE DE FRANCE (la bienheureuse), institutrice de l'ordre de l'Annonciade, fille du roi Louis XI, née en 1464, était petite, contrefaite, et un peu bossue. Louis XI força Louis, duc d'Orléans, son cousin, connu depuis sous le nom de Louis XII, à l'épouser en 1476. Le jeune prince était aussi aimable que son épouse l'était peu. Pendant la vie de Louis XI, le duc d'Orléans n'osa déclarer trop ouvertement son aversion. Il était obligé de vivre avec elle en époux, et de donner à la crainte ce que l'amour n'aurait point obtenu de lui. Cependant il ne put s'empêcher un jour de laisser transpirer son mécontentement. Parlant de Jeanne au roi lui-même, il fit de son mérite et de sa beauté un éloge si ironique, que Louis XI, pour lui imposer silence, répondit malignement qu'il en disait beaucoup, mais qu'il ne

disait pas tout encore: « Vous oubliez, ajouta le roi, de dire que la princesse est vertueuse et sage, et qu'elle est fille d'une mère dont la sagesse n'a jamais été soupçonnée. » La réponse était un reproche que le roi faisait à son gendre, dont la mère, Marie de Clèves, avait contracté, depuis la mort de son mari, un mariage secret avec Rabondanges, son maître-d'hôtel. Ce mariage avait déshonoré la duchesse d'Orléans, et supposait des liaisons fort équivoques pendant la vie de Charles, duc d'Orléans, son époux. Après la mort de Louis XI, le duc son gendre garda moins de mesure avec Jeanne; il n'osa néanmoins s'en séparer, par respect pour le roi Charles VIII, son beau-frère, et dans la crainte de trouver de sa part, et de celle de madame de Beaujeu et du duc de Bourbon, des obstacles qu'il n'eût pu vaincre. Mais il ne se contraignit plus dès qu'il fut sur le trône. Il fit dissoudre son mariage en 1498 par le pape Alexandre VI. Jeanne souffrit cette mortification sans se plaindre. Lorsqu'on l'interrogea sur les moyens de cassation, elle répondit « qu'elle ignorait la parenté spirituelle qu'on mettait en avant; qu'elle n'avait aperçu aucune violence, et qu'elle respectait assez la mémoire du roi son père, pour penser qu'il n'avait employé que des voies légitimes; et que, quant au défaut de consommation, l'honnêteté ne lui permettait pas de s'expliquer nettement; mais que sa conscience l'empêchait d'en demeurer d'accord. » Elle se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'*Annonciation* ou de l'*Annonciade*. L'habit en était singulier: le voile noir, le manteau blanc; le scapulaire rouge, la robe grise et la ceinture de corde. Il y en avait plusieurs monastères en France et dans les Pays-Bas. Le pape Alexandre VI en 1501, et Léon X en 1517, confirmèrent cet institut. Jeanne de France fonda

aussi un collège dans l'université de Bourges, et mourut dans cette ville le 4 février 1504, à quarante ans. « Il serait difficile, dit le P. Berthier, d'imaginer une princesse plus illustre, plus malheureuse et plus sainte. Elle était née dans une cour pleine d'intrigues, la simplicité, la candeur firent son caractère. Sa vertu se soutint au milieu des viles passions qui s'agitaient en tous sens autour d'elle. Elle se trouva promise dès l'enfance au premier prince de la maison royale; et toutes ses inclinations la portaient à la retraite, à la fuite des honneurs. Elle fut liée à un époux qui ne l'aima jamais; néanmoins ce prince ayant été emprisonné comme rebelle, sa vertueuse épouse imagina toutes sortes de moyens pour procurer sa délivrance, qu'elle obtint enfin par ses larmes et ses prières. Elle monta ensuite sur le trône avec ce même prince qui lui avait tant d'obligations; et ce fut pour être répudiée avec un éclat dont il n'est guère d'autre exemple dans l'histoire. » Quelques jours avant sa mort, elle avait donné à son confesseur un écrit qu'elle intitula *Testament*. Elle lui conseille d'éviter les emplois à la cour, les intrigues d'affaires séculières, l'ambition des prélatures. Le pape Benoît XIV l'a béatifiée en 1743. Le père d'Attichi publia en 1625, in-12, une *Vie* de cette princesse, fort mal écrite. Il s'étend trop sur des choses peu importantes, et en omet de très-essentielles.

JEANNE I^{re}, reine de Jérusalem, de Naples et de Sicile, fille de Charles de Sicile, née vers l'an 1326, n'avait que dix-neuf ans lorsqu'elle prit les rênes du gouvernement. Elle était mariée alors à André de Hongrie. La haine qu'elle avait pour son époux était extrême. Ce prince ayant été assassiné, elle fut violemment soupçonnée d'être complice de ce meurtre. (*Voyez CABANO.*)

Jeanne épousa Louis de Tarente, qui en était en partie l'auteur. Cependant Louis de Hongrie, frère d'André, s'avancait pour venger la mort de son frère sur Jeanne, qui avait été jugée innocente dans un consistoire tenu à Avignon, auquel cette princesse avait assisté. Le roi de Hongrie appela de ce jugement trois ans après ; le procès fut revu dans le même tribunal. Il fallait sauver une reine chargée de soupçons et ménager un roi extrêmement prévenu. Voici le tempérament qu'on imagina. On suggéra à la reine de déclarer que l'antipathie pour son mari était l'effet de quelque maléfice, auquel la faiblesse de son sexe n'avait pu résister. Elle le prouva par témoins ; elle fut donc déclarée innocente de tous les effets qu'il avait pu produire, parce que tout s'était passé malgré elle et contre sa volonté. Le roi de Hongrie ne répondit à la lettre que Jeanne lui écrivit pour se justifier que ces mots : « Jeanne, votre vie dérégulée, l'autorité retenue par vous, la vengeance négligée, un mariage précipité, et vos excuses, prouvent que vous êtes coupable. » Ce prince s'avancait toujours, et Jeanne fut obligée de fuir avec son nouvel époux en Provence, dont elle était comtesse. Ce fut alors qu'elle vendit au pape Clément VI Avignon et son territoire pour 80,000 florins d'or. De retour à Naples, elle perdit son second mari, et donna bientôt la main à un troisième, Jacques, infant de Majorque, mort peu de temps après. Enfin, à l'âge de quarante-six ans, elle se maria pour la quatrième fois à un cadet de la maison de Brunswick, nommé Othon. C'était choisir plutôt un mari qui pût lui plaire qu'un prince qui pût la défendre. Comme elle n'avait point d'enfans, elle adopta son parent Charles de Duras, qu'elle avait élevé avec beaucoup de soin ; elle lui avait fait épouser sa nièce, et le regardait

comme son fils. Cependant ce prince ingrat, soulevé par le roi de Hongrie, se révolta contre Jeanne. La reine de Naples, à la sollicitation de Clément VII qui tenait le pontificat à Avignon dans le temps qu'Urbain VIII le tenait à Rome, transféra son adoption à Louis de France, duc d'Anjou, fils du roi Jean. Ce changement alluma la guerre. Charles de Duras, furieux, se rendit maître de Naples et de Jeanne, après avoir remporté une victoire signalée en 1381. Ce monstre fit enfermer sa bienfaitrice au château de Muro dans la Basilicate, où elle fut étouffée entre deux matelas. Cette princesse, regrettée par les savans et les gens de lettres, dont sa cour était l'asile, joignait aux charmes de la figure ceux de l'esprit, et presque toutes les qualités du cœur. La postérité, toujours juste quand elle est éclairée, la plaignit, dit Voltaire, parce que le meurtre de son premier mari fut plutôt l'effet de sa faiblesse que de sa méchanceté; parce qu'elle n'avait que dix-neuf ans quand elle consentit à ce crime, et que depuis ce temps on ne lui reprocha ni débauche, ni cruauté ni injustice. (*Voy. son Histoire, 1764, in-12, par l'abbé Mignot, qui en fait un portrait un peu flatté.*) Le sujet de Jeanne est un des plus dramatiques que l'histoire fournisse. La Harpe en a fait une tragédie bien conduite, mais froide, et faible d'intérêt et de coloris. Il a défiguré l'histoire, en faisant faire à la reine l'aveu du meurtre d'André de Hongrie devant les états assemblés, et se punissant elle-même en se donnant la mort. Il eût produit plus d'effet peut-être, s'il eût suivi la vérité historique.

JEANNE II, reine de Navarre, sœur et héritière de Ladislas, née en 1371. Cette princesse sans mœurs, livrée d'abord à un favori, excita des murmures et un mécontentement général. Jacques de Bourbon, comte

de la Marche, vint l'épouser en 1415, et fut reconnu roi. Il fit exécuter le favori et enfermer la reine. Peut-être aurait-il régné tranquillement, s'il avait ménagé l'esprit inquiet des Napolitains; mais les ayant irrités en prodiguant les charges aux Français, il se forma des cabales contre lui. Jeanne ne recouvra son autorité que pour en abuser de nouveau, et Jacques, qui l'avait fait enfermer, fut enfermé à son tour. Les Français furent chassés, tandis qu'un nouveau favori s'emparait de la reine et du royaume. Le pape Martin V obtint la liberté du roi, comme il avait obtenu la restitution des places conquises par Ladislas sur le saint Siège. Jacques, las de lutter contre la fortune, vint se faire cordelier à Besançon, où il termina ses jours..... Jacques Sforce, connétable de Naples, indigné de la faveur de Caraccioli, amant et ministre de Jeanne, excita Louis III d'Anjou à venir s'emparer d'un royaume où ses pères n'avaient eu que le titre de rois. Jeanne avait besoin d'un défenseur contre ce prince; elle adopta, en 1420, Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile. Les deux compétiteurs arrivent et se font la guerre. Le monarque aragonais, s'apercevant que la reine changeait de sentiment à son égard, fait empoisonner son favori, et se rend odieux à Jeanne. Sforce saisit cette occasion d'attaquer Alphonse, qu'il vainquit; et après s'être réconcilié avec Caraccioli, il engagea la reine à adopter Louis d'Anjou. Alphonse fut contraint de se retirer. René d'Anjou, adopté après la mort de Louis son frère, jouit en France de titres pompeux, mais sans réalité. Jeanne, qui régnait depuis 1414 d'une manière si bizarre, mourut en 1435. Elle s'était occupée du soin de faire fleurir les sciences et la justice, avait réformé les coutumes, fondé l'université de droit et de médecine de Naples et l'hôpital de l'An-

nonciade, réprimé l'usure excessive des Juifs, et les avait contraints à porter un *T* sur leur vêtement, pour les distinguer de ses autres sujets. La première maison d'Anjou s'éteignit dans sa personne. Après sa mort, les deux prétendans à la couronne se la disputèrent. Leur guerre finit en 1442, par la conquête de Naples, que le roi d'Aragon emporta d'assaut, et où il se fit reconnaître souverain. René retourna en France, où il se consola, dans le sein de la littérature et des arts, de la perte d'une couronne.

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, mère de Henri IV, naquit en 1531. Fille de Henri II d'Albret, roi de Navarre, prince faible, elle eut encore un plus faible époux. Elle fut mariée à Moulins, le 20 octobre 1548, à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, prince indolent, inquiet, toujours flottant entre les différens partis qui agitaient alors la France. Jeanne d'Albret, d'un caractère tout opposé, pleine de courage et de résolution, redoutée de la cour de France, chérie des protestans, estimée des deux partis, avait toutes les qualités qui font les grands politiques; ignorant cependant les petits artifices de l'intrigue et de la cabale. « Elle n'avait, dit d'Aubigné, de femme que le sexe, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, et le cœur invincible aux grandes adversités. » Une chose remarquable, c'est qu'elle se fit protestante dans le même temps que son époux devint catholique, et fut aussi constamment attachée à la nouvelle religion, qu'Antoine était chancelant dans la sienne. Jeanne embrassa le parti des huguenots, par haine contre le pape, qui avait enlevé à son père le royaume de Navarre par une bulle appuyée des armes de l'Espagne. Le pape Pie IV donna aussi une bulle en

1562, personnellement contre cette princesse; mais Charles IX la supprima si bien, qu'on ne la trouve point aujourd'hui dans le recueil des constitutions de ce pape. Elle se distingua dans ce parti par une fermeté à toute épreuve, et dans l'Europe par son goût pour les lettres. Elle mourut deux mois avant l'horrible exécution de la Saint-Barthélemi, le 9 juin 1572, après cinq jours d'une fièvre maligne. Quoique sa mort eût été naturelle, les massacres qui la suivirent, la crainte que son courage donnait à la cour, enfin sa maladie, qui se déclara au moment où elle venait d'acheter des gants et des collets parfumés, tout cela fit croire, fort mal à propos, qu'elle était morte empoisonnée. On trouve des *vers* de sa composition parmi les œuvres de Joachim du Bellay, et du Verdier assure qu'elle en avait fait beaucoup d'autres qui n'ont point été imprimés. Le P. Garasse parle de ses *Contes*, dans sa Doctrine curieuse; mais il est aisé de voir, comme l'a observé La Monnoie, qu'il s'est trompé, et que, prenant la fille pour la mère, il a attribué à la reine Jeanne les Contes de la reine Marguerite. On a prétendu que Jeanne d'Albret, après la mort d'Antoine de Bourbon, épousa un gentilhomme nommé Goyon, et qu'elle en eut un fils qui fut ministre protestant à Bordeaux. C'est un fait rapporté par plusieurs historiens calvinistes; nous ignorons sur quoi ils l'appuient.

JEANNE, fille de Louis de Flandre, comte de Nevers, épousa Jean VI de Montfort, duc de Bretagne, mort en 1345. C'était une femme au-dessus de son sexe. Il n'y avait point d'homme qui fût plus ferme à cheval, et qui frappât dans l'occasion de plus furieux coups que cette Amazone. On raconte d'elle deux actions intrépides. Hennebond, place assiégée par les Français, allait être prise d'assaut, si cette femme forte, sautant par une

poterne, à la tête de trois cents gendarmes, ne se fût jetée à l'improviste sur un quartier des assiégés; ce qui les obligea de quitter la brèche sur laquelle ils étaient déjà. Poursuivie à son tour, elle s'enfuit par des défilés, marchant l'épée à la main, à la tête de sa petite troupe, afin d'être la première à repousser les ennemis quand ils viendraient l'attaquer. Un si grand exploit ne lui coûta que deux hommes. Quinze jours après, n'ayant que cinq cents chevaux, elle força une seconde fois les lignes des Français, et entra comme en triomphe dans Hennebond, qui tenait encore. La ville, rassurée par le retour de cette héroïne, reprit de nouvelles forces, et continua de se défendre avec tant de vigueur, que les Anglais eurent le temps de la secourir. (Cet article est déjà porté page 71, mais celui-ci est beaucoup plus historique.

JEANNE D'ESPAGNE, que les historiens espagnols appellent *la Folle*, fille de Ferdinand et d'Isabelle, rois d'Espagne, fut mariée, en 1496, à Philippe, archiduc d'Autriche, dont elle eut l'empereur Charles-Quint. Son époux étant mort en 1506, d'un verre d'eau empoisonnée qu'il but en jouant à la paume, le cerveau de Jeanne, déjà très-faible, se déranga entièrement, et l'on fut obligé de la tenir presque toujours enfermée. Quelque soin qu'on prit de cacher sa maladie, il semblait qu'elle s'appliquât à la faire éclater. Le jour de la Toussaint, elle voulut aller à la chartreuse de Miraflores, où était le corps de son époux en dépôt. Après y avoir fait ses dévotions, il lui prit envie de faire ouvrir son tombeau, pour avoir la triste consolation de le voir. On lui remontra là-dessus tout ce qui était capable de l'en détourner; mais, bien loin d'y avoir égard, elle s'emporta, et commanda avec menaces qu'on lui obéît. On ouvrit

donc le tombeau, et on en tira le cercueil. Le nonce du pape, les ambassadeurs de l'empereur et du roi Catholique, et quelques évêques, y furent appelés, et, quoique le corps n'eût presque plus la figure d'homme, la reine le regarda, le toucha plusieurs fois, sans répandre une seule larme; après quoi, on referma le cercueil, qu'elle fit couvrir d'une étoffe d'or et de soie. Pierre d'Angleria, qui était alors à la cour d'Espagne, dit qu'un chartreux de Miraflorès lui avait fait espérer que son mari ressusciterait, comme il l'avait vu d'un autre roi qui avait eu ce privilège quinze ans après sa mort. La bonne reine le crut; mais elle attendit vainement ce miracle. Elle mourut dans sa démence, en 1555, à soixante-treize ans.

JEANNE D'ARC ou DU LYS, appelée ordinairement *la Pucelle d'Orléans*, née, vers l'an 1412, à Domremy, près de Vaucouleurs, en Lorraine, d'un paysan appelé Jacques d'Arc, était encore à la fleur de l'âge quand elle s'imagina voir saint Michel qui lui ordonnait d'aller faire lever le siège d'Orléans, et de faire sacrer ensuite à Reims le roi Charles VII. Ses visions engagèrent ses parens à la présenter à Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs. Ce gentilhomme se moqua d'abord de la Pucelle, et l'envoya ensuite au roi, après avoir cru reconnaître en elle quelque chose d'extraordinaire. « Le roi, dit l'abbé de Choisy, était alors à Chinon, assez embarrassé de ce qu'il avait à faire, et désespérant, pour ainsi dire, de pouvoir secourir Orléans. Il avait été averti de l'arrivée de la Pucelle. Il la fait entrer dans sa chambre, qui était toute pleine de jeunes seigneurs, dont la plupart avaient de plus beaux habits que lui. Elle s'adressa d'abord au roi, et le salua avec un air modeste et respectueux; il voulait la tromper, et lui dit :

« Ce n'est pas moi ; voilà le roi, » en lui montrant un de ses courtisans : mais elle l'assura qu'elle le connaissait bien, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu, et lui parla avec tant d'esprit, de hardiesse et de grâce, que toute la cour crut voir en elle quelque chose de divin. Elle promit hautement de secourir Orléans, et de faire sacrer le roi à Reims ; et pour s'attirer une entière croyance, elle lui dit, en présence de son confesseur, du duc d'Alençon, et de Christophe de Harcourt, des choses secrètes, qu'il n'avait jamais confiées à personne : « Vous souvient-il, sire, lui dit-elle, que le jour de la Toussaint dernière, avant que de communier, vous demandâtes à Dieu deux grâces : l'une, de vous ôter le désir et le courage de faire la guerre, si vous n'étiez pas légitime héritier du royaume ; et l'autre, de faire tomber toute sa colère sur vous, plutôt que sur votre peuple ? » Le roi fut étonné. Il crut que, pour s'assurer de la vérité, il fallait d'abord savoir si elle était pucelle. La belle-mère du roi la fit examiner, en sa présence, par des sages-femmes, qui la trouvèrent vierge. Il fut même décidé qu'elle n'était pas encore sujette aux incommodités ordinaires de son sexe, quoiqu'elle eût passé l'âge où ces incommodités commencent. Après l'examen des sages-femmes, elle subit celui des docteurs. Tous conclurent que Dieu pouvait bien confier à des filles les desseins qui, ordinairement, ne sont exécutés que par des hommes. Le parlement, à qui le roi renvoya l'inspirée, fut un peu plus difficile ; il la traita de folle, et lui demanda un miracle. Jeanne répondit qu'elle n'en avait pas encore sous sa main ; mais qu'à Orléans elle ne manquerait pas d'en faire. Les Anglais assiégeaient alors cette ville ; ils étaient sur le point de la prendre. Charles crut devoir profiter du courage et de l'enthousiasme de la Pucelle. Jeanne d'Arc, vêtue

en homme, armée en guerre, conduite par des capitaines habiles, entreprit de secourir la place, parla à l'armée au nom de Dieu, et lui communiqua la confiance dont elle était remplie. Elle marcha ensuite du côté d'Orléans, y fit entrer des vivres, et y entra elle-même en triomphe. Un coup de flèche, qui lui perça l'épaule dans l'attaque d'un des forts, ne l'empêcha pas d'avancer. « Il m'en coûtera, dit-elle, un peu de sang ; mais ces malheureux n'échapperont pas à la main de Dieu ! » et tout de suite elle monta sur le retranchement des ennemis, et planta elle-même son étendard. Le siège d'Orléans fut bientôt levé ; les Anglais furent battus dans la Beauce. La Pucelle se montra partout comme une héroïne. Le premier article de sa mission rempli, elle voulut accomplir le second. Elle marcha vers Reims, y fit sacrer le roi le 17 juillet 1429, et assista à la cérémonie son étendard à la main. Charles, sensible comme il le devait aux services de cette fille guerrière, anoblit sa famille, lui donna le nom *du Lys*, et y ajouta des terres pour pouvoir soutenir ce nom. Jeanne d'Arc cessa bientôt d'être heureuse ; elle fut blessée à l'attaque de Paris, et prise au siège de Compiègne, dans une sortie. Ce revers fit disparaître l'étonnement et la vénération dont elle avait pénétré tout le monde, jusqu'à ses ennemis. On s'avisa de l'accuser, suivant l'esprit du siècle, d'être sorcière. Les prédicateurs le prêchèrent partout, et l'université de Paris le confirma. Cauchon, évêque de Beauvais, cinq autres prélats français, un évêque anglais, un frère prêcheur, vicaire de l'inquisition, et une cinquantaine de docteurs, la jugèrent à Rouen. On lui fit des questions bien dignes de ce temps. On lui demanda si les saints qui lui apparaissaient avaient des cheveux : « A quoi cela est-il bon ? » répondit-elle.

Et comme on insistait sur la chevelure de saint Michel, elle dit : « Pourquoi la lui aurait-on coupée? — Mais, ajoutèrent ces hommes graves, cet archange était-il nu? — Croyez-vous, dit-elle, que Dieu n'ait pas de quoi lui donner un vêtement?... » Cauchon, vendu aux Anglais, cherchait à la rendre coupable. Il supprima même, dans le procès-verbal, la demande que fit la Pucelle, d'être conduite au pape. Sur quoi Jeanne lui dit : « Vous ne voulez écrire que ce qui est contre moi, et vous ne voulez pas faire mention de ce qui est pour moi. » Dès qu'on eut fini les interrogatoires, on mena la Pucelle au cimetière de Saint-Ouen de Rouen, à la vue du peuple. Un prêtre prêcha un mauvais sermon, dans lequel il insulta le roi et son héroïne. Jeanne l'interrompit, et lui donna un démenti à haute voix. Cette assurance irrita ses juges. On la condamna, l'an 1431, comme sorcière, devineresse, sacrilège, idolâtre, blasphémant le nom de Dieu et des saints, désirant l'effusion du sang humain, ayant du tout dépouillé la pudeur de son sexe, séduisant les princes et les peuples, etc. Ce n'est pas ainsi qu'avait été traitée la comtesse de Montfort en Bretagne, qui maintint ses droits par ses armes; ni Marguerite d'Anjou en Angleterre, qui se mit à la tête des troupes pour conserver la couronne à Henri IV, son époux. Jeanne parut sur le bûcher le 30 mai avec la même fermeté que sur les murs d'Orléans. Les Anglais eux-mêmes pleurèrent sa mort. Charles VII ne fit rien pour la venger; il fit seulement intervenir ses parens, dix ans après, pour demander au saint Siège la révision du procès. Calixte III réhabilita sa mémoire; il la déclara martyre de sa religion, de sa patrie et de son roi. Ses juges se déshonorèrent par son supplice. Ils violèrent le droit des gens, en la condamnant tandis qu'elle

était prisonnière de guerre; et les règles du bon sens, en la brûlant comme magicienne. Elle n'était certainement pas sorcière; mais il ne faut pas non plus l'invoquer comme une sainte suscitée par la Providence pour délivrer les Français. « Une jeune fille se présente, dit un savant; elle se croit inspirée : on profite de l'impression que son enthousiasme peut faire sur les soldats, et, sans rien mettre au hasard, les généraux qui la conduisent ont l'air de la suivre. Elle n'a point de commandement, et paraît ordonner de tout : son audace, que l'on cherche à entretenir, se communique à toute l'armée, et change la face des affaires. Il n'y a point d'histoire où l'on ait fait entrer plus de merveilleux que dans celle de Jeanne d'Arc. C'est une pauvre bergère que le ciel tire de l'obscurité pour soutenir le trône de nos rois contre les usurpations des Anglais; saint Michel descend pour lui annoncer sa mission; elle la prouve aux incrédules, en reconnaissant le roi confondu dans la foule des courtisans, et en devinant ses plus secrètes pensées. Cette fille de dix-sept ans fait des prodiges de valeur dans l'âge où les hommes n'ont pas acquis toute leur force. Elle succomba ensuite et subit le plus cruel supplice; mais sa mort est aussi merveilleuse que sa vie. Tous ses juges meurent d'une mort vilaine, comme dit Mézerai; et sur son bûcher elle prédit aux Anglais les malheurs qui les accablèrent ensuite. Son cœur se trouve tout entier dans les cendres, et on voit s'envoler du milieu des flammes une colombe blanche, symbole de son innocence et de sa pureté. Ce n'est pas tout : on la fait revivre après sa mort, et on lui fait épouser un seigneur lorrain. Il ne manquait plus que de la rendre immortelle, pour certifier à la postérité toutes ces merveilles étonnantes. Revenons à présent sur chacun de ces prod-

ges, ou du moins de ces contradictions. Ne parlons point de l'apparition de saint Michel : personne n'a vu cet archange parler à Jeanne. Elle dit avoir eu des conversations avec lui ; il faut la croire sur sa parole. Mais on peut s'assurer du moins de l'âge qu'elle avait, si on ne peut pas approfondir les preuves de sa mission. Les uns lui donnent dix-neuf ans, les autres vingt-neuf ; Rapin de Thoyras est de ce dernier sentiment, et il peut être appuyé sur quelques conjectures. La Pucelle avoua dans son interrogatoire qu'elle avait eu un procès en Lorraine à l'officialité, à l'occasion d'un mariage. Est-on en état à cet âge de soutenir, dit un auteur, un tel procès en son nom ? On répond que cela n'est point ordinaire ; mais une jeune héroïne, qui a le courage d'affronter les dangers de la guerre, peut bien avoir celui de paraître devant un juge. Cette anecdote a inspiré à quelques esprits des soupçons sur cette fameuse virginité qui augmentait sa gloire ; mais ces soupçons nous paraissent injustes, ou du moins téméraires. On peut plaider contre un fourbe qui nous a fait une promesse de mariage ; et on peut avoir conservé avec lui sa vertu. Comment d'ailleurs accorder les idées défavorables à l'honneur de la Pucelle, avec la déposition des sages-femmes ? Dira-t-on que, comme il y eut des juges payés pour la perdre et la flétrir, il y eut des femmes gagnées pour l'honorer ? Cette idée est fine ; mais est-elle aussi vraie ? nous ne saurions le croire. On ne marche qu'à tâtons dans presque toutes les histoires, et surtout dans celle-ci, parce que les historiens n'ont rien oublié pour y répandre des ténèbres. Que n'a-t-on pas dit pour prouver que Jeanne avait échappé au supplice du feu ? que ne dit-on pas encore ? Cette partie de l'histoire de Jeanne d'Arc est surtout singulière. On la condamne à être brûlée vive, pour

satisfaire à l'animosité des Anglais ; mais, comme elle n'était pas assez coupable pour mériter le supplice, on lui substitue une malheureuse, qui avait mérité une mort aussi infâme. Voilà un récit bien arrangé ; mais peut-il prévaloir contre les actes du procès, rapportés par d'Hailan et par d'autres historiens ; contre le jugement des commissaires délégués par le pape pour la justification de cette illustre héroïne ; contre l'apologie que le chancelier de l'université fit de sa mémoire en 1456 ? Tous ces gens-là auraient-ils ignoré cette aventure surprenante ? et s'ils l'avaient suë, à quoi bon tant de soins pour la laver de l'infamie du supplice ?... Mais il y a quelques familles, dira-t-on, qui prétendent venir de la Pucelle d'Orléans. Mais n'y en a-t-il pas dans toute l'Europe, qui ont la bêtise de se faire descendre des héros de la fable ? Les croit-on sur leur parole ? Non sans doute. Autrement, il faudrait ajouter foi à la généalogie que fait Gilles sur le théâtre de la foire, lorsqu'en changeant deux lettres de son nom, il se fait descendre de Jules-César. Qu'il y ait des familles qui appartiennent à la Pucelle, cela peut être en ligne collatérale ; mais cela paraît évidemment faux en ligne directe. Il est vrai que, quelques années après son supplice, il parut en Lorraine une aventurière quise disait la Pucelle d'Orléans, et qui, à la faveur de ce beau nom, épousa un seigneur des Armoises. Mais n'a-t-on pas vu des faux Démétrius en Russie ? Le seigneur des Armoises aura épousé aussi la fausse Jeanne, qu'il prenait pour la véritable. Il aura sans doute découvert le mensonge dans la suite, mais son amour-propre lui aura dit de garder le silence pour lui, et il aura toujours donné à sa femme aventurière le nom respectable de la vengeresse du nom français. Voilà l'origine de tous les actes qu'on a cités et produits sous

le nom de des Armoises et de Jeanne du Lys. C'est la vanité qui les a écrits, et une vaine curiosité qui les déterre. A l'égard du cœur de la Pucelle d'Orléans, respecté par les flammes, supposé que le fait soit vrai, il peut n'être pas merveilleux. On a vu, dit-on, de semblables prodiges parmi les païens, entre autres dans la personne de Germanicus, adopté par l'empereur Tibère. Son corps fut brûlé, selon la coutume des Romains, et son cœur parut, dit-on, tout entier au milieu du bûcher. Mais, sans chercher à expliquer des choses peu vraisemblables par d'autres faits aussi difficiles à croire, il serait plus court de rester dans le doute sur tout ce qui regarde les matières sacrées. Mais tel est l'homme; il faut qu'il bâtit des systèmes sur les événemens passés et sur les présens; sur les globes de lumière qui roulent au-dessus de sa tête, et sur les insectes qui rampent à ses pieds..... On a remarqué, avec raison, que Jeanne d'Arc était destinée à donner lieu à toutes les singularités. Ce n'est pas une chose à oublier, que le sort des deux poètes français qui ont chanté la Pucelle. L'un, Chapelain, s'occupe pendant trente années à la célébrer; et lorsqu'après un si long travail, il fait paraître son *Poème*, il passe pour le dernier des versificateurs, après avoir été considéré comme le premier. L'autre, Voltaire, ne perd pas, à la vérité, sa réputation de brillant versificateur, mais il affaiblit sa réputation de philosophe par des tableaux dont l'Arétin aurait rougi. Il lui impute des horreurs qui révoltent la nature, quoique, dit-on, dans les camps elle gardât son armure la nuit, et qu'elle eût deux de ses frères à ses côtés, et que ses ennemis même ne lui aient attribué aucune de ces faiblesses qui tiennent de si près à la nature humaine. Une médaille frappée à l'honneur de la

Pucelle, après qu'elle eut fait sacrer Charles VII à Reims, nous apprend qu'elle avait pour devise une main portant une épée, avec ces mots : *Consilio firmata Dei*. (Voy. l'Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'état, en 2 petits vol. in-12, publiée par l'abbé Lenglet du Fresnoy en 1753, sur un manuscrit d'Edmond Richer, et réimprimée en 1759, en trois parties, sous ce titre : Histoire de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans.) M. Chaussard a publié en 18.. *Jeanne d'Arc*, recueil historique et complet, 2 vol. in-8°. C'est principalement des manuscrits conservés à la Bibliothèque royale que l'auteur a extrait les matériaux qui lui ont paru propres à donner des éclaircissemens sur cette époque mémorable. On trouve à la fin du premier volume tous les renseignemens désirables sur le procès fait à cette fille courageuse et infortunée, sur sa condamnation et la réhabilitation de sa mémoire. Le deuxième volume contient une nomenclature raisonnée et systématique de tous les ouvrages qui traitent ce point de notre histoire. Il paraît que la tradition qui fait Jeanne d'Arc servante d'hôtellerie avant qu'elle allât trouver le roi Charles, n'est pas fondée, quoiqu'appuyée de l'autorité de Monstrelet. Du moins il n'en est pas fait mention dans l'extrait de M. Chaussard; il y est, au contraire, assuré qu'elle ne quitta pas ses parens jusqu'à son départ pour Chinon.

JEANNE DE CASTRO. Voy. PADILLA.

JEANNE-GRAY. Voy. GRAY.

JEANNE DE BOURGOGNE, mariée à Jean, duc de Bourgogne, fut la cause innocente du meurtre de Louis d'Orléans, fils du roi Charles V et frère de Charles VI. Ce prince passait pour l'homme de France le plus beau, le plus éloquent, le plus affable. Sa taille était ma-

jestueuse, son air noble et prévenant; il avait l'esprit vif et aisé. Malheureusement il abusa de ces heureux dons de la nature; il se livrait aux plaisirs, mais il était très-indiscret sur ses amours: dans un repas de plusieurs princes, ils parlèrent des femmes de la cour d'une manière un peu leste sur leur vertu. Plusieurs duchesses qui étaient du repas, et que l'on avait néanmoins respectées, prirent la défense de leur sexe, et dirent que les hommes avaient souvent la vanité de se vanter d'avoir obtenu ce qu'on leur avait toujours refusé. Le duc d'Orléans offrit alors de prouver qu'il avait obtenu les faveurs de toutes les jolies femmes de la cour, sans en excepter aucune, et de montrer les portraits de toutes ses maîtresses, placés dans son cabinet.

Jean, duc de Bourgogne, était fort jaloux; il alla quelque temps après rendre visite au duc d'Orléans, et entra dans son cabinet. Il aperçoit le portrait de la duchesse de Bourgogne, sa femme; mais il déguise son ressentiment, et continue de témoigner de l'amitié au duc d'Orléans, afin d'avoir le temps de préparer lâchement une vengeance plus sûre. Il le fit assassiner à Paris, rue Barbette, au Marais, le 3 novembre 1407. Le duc d'Orléans avait trente-six ans; il laissa trois fils, dont l'aîné n'avait que quatorze ans.

Le meurtre du duc d'Orléans fut l'origine de la fameuse division, si fatale à la France, entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne, et qui a fait verser tant de sang.

JEANNE HACHETTE. *Voy.* HACHETTE.

JEHAN-ARA-BEGUM. Ce nom mogol signifie princesse l'ornement du monde; c'est la même que quelques écrivains appellent Begum-Sahéh. Elle était fille de Schah-Jehan, cinquième empereur de l'Indoustan, et na-

quit en 1614. Cette princesse était très-belle, et son père l'aimait passionnément. Il avait une si grande confiance en elle, qu'il l'avait préposée pour veiller à sa sûreté, et que, dans les plus grandes affaires, il la consultait. Elle était très-riche des présens qu'elle recevait de toutes parts. Elle s'attacha au parti de Dara, son frère, et se déclara ouvertement pour lui, parce qu'il lui avait promis de la marier dès qu'il serait monté sur le trône; mais ni cette promesse, ni le galant qu'elle avait dans le palais, ne furent suffisans pour l'empêcher de chercher au dehors de quoi se satisfaire. Cette princesse trouva le moyen de faire entrer dans son appartement un jeune homme dont la beauté l'avait séduite. Schah-Jehan en fut averti, et résolut de l'aller surprendre, sous prétexte de lui rendre visite. La princesse, voyant inopinément arriver son père, n'eut que le temps de cacher le malheureux dans une de ses grandes baignoires. Schah-Jehan, qui s'en douta, ne laissa pas de s'entretenir assez long-temps avec elle; enfin il lui dit qu'il la trouvait malpropre et négligée, qu'il fallait qu'elle prît les bains plus souvent. Il commanda qu'on mît le feu à l'heure même sous la baignoire, et ne voulut point partir de là que les eunuques ne lui eussent fait comprendre que le misérable était expédié. Quelque temps après elle jeta les yeux sur son maître d'hôtel, nommé Nazer-Khan. C'était un jeune seigneur persan, le mieux fait et le plus accompli de toute la cour, jusque là que Schah-Hest-Khan, oncle d'Aureng-Zeb, proposa de le marier avec la princesse; mais Schah-Jehan reçut fort mal cette proposition. Il découvrit bientôt une partie secrète des intrigues de sa fille avec Nazer-Khan, et résolut de se défaire de lui; ce qu'il exécuta quelques jours après, par le moyen d'un

bétel empoisonné qu'il lui présenta comme par honneur. Ce jeune seigneur sortit de l'assemblée fort joyeux ; mais le poison était si violent qu'il mourut dans son palanquin avant que d'être arrivé chez lui.

JEMIMAH ou GEMAIMA WITKINSON, quakeresse, née en Rhode-Island en 1742. Dès l'âge de dix-neuf ans elle fut admise aux assemblées que tiennent les femmes de cette société toutes les semaines ou tous les mois. En 1782 elle vint à Philadelphie avec deux compagnes et quatre hommes devenus ses prosélytes. Après avoir prêché d'abord dans une maison particulière, elle obtint l'usage libre d'une église de méthodiste ; là, elle donna plus d'essor à son zèle, elle pria et prêcha avec tant de componction qu'elle fit pleurer ses auditeurs. Elle quitta ensuite Philadelphie ; mais en 1787, plusieurs de ses disciples y revinrent pour y propager sa doctrine. On lit à ce sujet dans l'*American Museum* : « Jemimah Witkinson est Jésus-Christ incarné une seconde fois, dont le trône reste vacant au ciel jusqu'à ce qu'il aille l'occuper. Elle est l'*ami* universel, l'*ami* de tout le genre humain. Comme l'idée d'un Messie femelle est une incongruité, ses sectateurs ne veulent plus qu'on la nomme Jemimah Witkinson, car la femme qui portait ce nom est morte ; son âme est allée au ciel : alors l'esprit divin, Jésus-Christ, est venu animer le corps de la défunte, qui est ressuscité ; et comme la dénomination des personnes appartient proprement à la substance spirituelle, son premier nom est abrogé. Telle est sans doute la raison pour laquelle l'*ami* universel affecte un habillement dont les formes sont mélangées du costume des deux sexes. » Cette femme illettrée, mais douée d'une mémoire très-heureuse, était très-adroite ; et ses impostures ont fait un certain nombre

de dupes; cependant son immoralité ne concordait guère avec la mission céleste que lui croyaient ses prosélytes.

JÉZABEL, fille d'Ithobal, roi de Sidon, et femme d'Achab, roi d'Israel, porta son époux à détruire entièrement dans ses états le culte du dieu d'Israel, pour y substituer celui de Baal. Elie, le seul qui eût osé résister à cette reine impie, fut contraint de prendre la fuite, et de se retirer sur la montagne d'Horeb. Le même roi ayant envie de posséder la vigne d'un nommé Naboth, qui la lui refusa, Jézabel suscita de faux témoins, et fit condamner Naboth à être lapidé. Achab demeura en possession de la vigne; mais Dieu, dit l'Écriture, pour punir Jézabel, éleva Jéhu sur le trône de Samarie. Ce prince la fit jeter du haut d'une fenêtre, et les chiens dévorèrent son corps, l'an 884 avant J.-C.

Il est parlé dans l'Apocalypse d'une Jézabel qui faisait la prophétesse, et sous ce faux titre prêchait des erreurs. Elle y est menacée d'une maladie mortelle, si elle ne fait pénitence de ses péchés, comme tous ceux qui participeront à ses erreurs. Il est assez difficile de dire quelle était cette Jézabel : c'était apparemment quelque princesse puissante qui protégeait les Nicolaïtes.

JOCABED, femme d'Amram, mère d'Aaron, de Moïse et de Marie.

JOCASTE, mère d'OEdipe et femme de Laius, épousa, sans le savoir, son fils OEdipe après la mort de son époux tué par OEdipe lui-même; elle en eut deux fils, Étéocle et Polynice, qui se firent une guerre cruelle, dans laquelle ils s'égorgeèrent mutuellement. Jocaste, n'ayant pu soutenir le poids de ses malheurs, se tua de désespoir.

JOHANNET (madame) a publié : *Eugénie et Ro-*

salbe, ou les Suites de l'Inconséquence; Paris, 1802, 2 vol. in-12.

JOISEL (Marie). *Voy. GARS.*

JOLIVEAU (Marie-Madeleine-Nicole-Alexandrine Gehier, femme de), née à Bar-sur-Aube le 18 novembre 1756. Elle a publié des *Fables nouvelles* en vers, divisées en six livres, suivies de plusieurs poésies; Paris, 1802. Cette dame fut admise comme membre dans les sociétés des Belles-Lettres de Paris et de l'Athénée des Arts.

JOLY (Marie-Élizabeth), célèbre actrice des Français, née à Versailles en avril 1761, débuta le premier mai 1781 dans l'emploi des soubrettes. Un organe agréable, de la finesse et du naturel tout à la fois, joint à une gaieté piquante, la firent accueillir avec transport, et la rendirent une actrice parfaite. Le public la vit avec étonnement se plier à tous les rôles, et remplir même celui d'Athalie avec quelque succès. Emprisonnée en 1793 avec ses camarades, elle n'obtint sa liberté qu'à la condition de jouer sur le théâtre de la république; elle y resta dix-huit mois, paya un dédit considérable, et se réunit à Louvois avec les débris de la scène française. Les malheurs altérèrent considérablement sa santé, et elle mourut d'épuisement le 6 mai 1798. Elle avait épousé un jeune homme de Caen, nommé Dulongbois, avec lequel elle vécut plusieurs années. Il fit transporter le corps de sa femme dans une terre qui lui appartient sur les côtes de Normandie; il y a fait élever un monument sur un rocher, et placer sur sa tombe cette inscription :

Éteinte dans sa fleur, cette actrice accomplie
Pour la première fois a fait pleurer Thalie.

JONCOUX (Françoise-Marguerite de), née en 1660 d'un gentilhomme auvergnat, mourut en 1715, après s'être distinguée par sa piété, ses talens et son attachement aux religieuses de Port-Royal. On lui doit la *Traduction* des notes de Nicole (cachée sous le nom de Wendrock) sur les Provinciales. Cette version a été imprimée dans les éditions des fameuses *Lettres* de Blaise Pascal, de 1754 et de 1712, en 3 vol. in-12. Mademoiselle de Joncoux avait appris le latin, afin de trouver plus de goût aux offices de l'église.

JONES (Marie). On ne connaît aucun détail sur la vie de cette dame anglaise, dont les ouvrages sont estimés. Ce sont des *Mélanges* en prose et en vers, imprimés en 1748 et en 1752. Marie a dans ses vers parfaitement saisi la manière de Pope. On distingue entre autres une *Épître sur la patience*, et une chanson célèbre en Angleterre, qui a pour titre *la Fille de la Colline*. La prose de mistress Jones, surtout dans ses *Lettres*, est peut-être supérieure à tout ce qu'ont produit les femmes auteurs de la Grande-Bretagne. Il y règne un fonds inépuisable de gâté, une grâce et une négligence qui lui sont particulières. Son style est pur, coulant, jamais affecté, et ses réflexions sont justes et solides.

JORDAN (madame), actrice de Londres, excelle dans les rôles naïfs, principalement dans celui de miss Peggy du *Corenbry-Girl*, dans celui de *Spoild-Chil*, etc. Elle réunit à la gâté la plus franche, la sensibilité la plus exquise. Cette charmante actrice a fait depuis longtemps la conquête du duc de Clarence.

JOSÉPHINE BEAUHARNAIS. Voy. BONAPARTE, n° v.

JOSSANAY (madame) est auteur de *Sancerre et Adèle*, suivi de *la Femme désabusée*; 1802, 2 vol. in-12.

JOUENNE - LONGCHAMP (Victoire - Adélaïde Boësse , femme), née à Lisieux , mais fixée à Paris. Elle a cultivé la musique et la peinture avec succès, et s'est distinguée dans l'art de peindre des fleurs; elle fut élève du célèbre Van-Spaendonk, peintre de fleurs, et de Nadermann, compositeur de musique. On a exposé au Louvre, et dans les expositions du musée de Bruxelles, des chefs-d'œuvre de peinture en fleurs de cette dame, qui sont admirés par les connaisseurs, qui les ont souvent confondues avec les compositions de Van-Spaendonk. Madame Jouenne n'est pas moins estimée comme bonne musicienne.

JOURNET (Françoise), née à Mâcon, se maria à un jeune homme qui avait déjà une femme; apprenant cet événement, elle le quitta, se rendit à Paris, et entra à l'Opéra, où elle débuta en 1705; elle y devint une actrice renommée dans les premiers rôles. Le système de Law lui avait procuré une fortune immense : cette fortune s'étant évanouie avec le papier-monnaie, elle en mourut de chagrin en 1722. Cette actrice a été peinte en Iphigénie par le célèbre Raoux; ce portrait fut le chef-d'œuvre de ce peintre.

JUDITH, femme juive. Il est difficile de fixer le temps auquel est arrivé le meurtre qu'on lui attribue, et il est presque impossible, quelque parti qu'on prenne, de satisfaire à toutes les objections. Scaliger et Grotius prétendent que le livre de Judith n'est qu'une parabole, composée pour consoler les Juifs dans le temps qu'Antiochus-Epiphanes vint en Judée. L'authenticité du livre de Judith a été fort contestée; le concile de Trente l'a reconnue. Saint Jérôme assure qu'elle l'avait déjà été par le concile de Nicée. L'auteur, qui est tout-à-fait inconnu, a écrit son ouvrage en hébreu, et il fut traduit

en grec par les Septante. Quelques-uns veulent que ce soit Judith elle-même; d'autres, le grand-prêtre Eliacim, dont il est parlé dans ce livre : tout cela est sans aucune preuve. Nous n'avons plus l'original de ce livre, mais seulement une version latine faite par saint Jérôme sur le chaldaïque. Ce Père dit dans sa préface qu'il avait rendu le sens sans s'attacher à la lettre; qu'il avait retranché les variétés vicieuses des divers exemplaires; et qu'il n'avait mis dans sa traduction que ce qui lui avait paru le vrai sens de l'original. Outre sa version, on en a deux autres, l'une grecque, l'autre syriaque. Ces traductions contiennent des circonstances qu'on ne lit point dans celle de saint Jérôme, et dont quelques-unes semblent être les différentes leçons rejetées par ce Père.

JUDITH, fille de Welf ou Guelfe, comte de Rawensbourg, s'éleva par sa beauté jusqu'au rang d'impératrice. L'empereur Louis le Débonnaire, ayant perdu sa première femme, fit venir en sa présence les plus belles personnes de sa cour, et choisit Judith comme la plus belle. Ce mariage fut célébré l'an 819, au palais d'Aix-la-Chapelle. Quatre ans après, l'impératrice mit au monde un fils, qui fut depuis Charles le Chauve, dont la naissance fut pour Louis et pour sa maison la source des plus grands malheurs. L'empereur avait trois princes du premier lit, entre lesquels il avait déjà partagé ses états : cependant, sollicité par Judith, à laquelle il ne voulait rien refuser, Il voulut faire un établissement considérable au jeune Charles. De là les révoltes fréquentes des princes du premier lit, qui réduisirent le faible et malheureux Louis aux plus dures extrémités. Deux fois obligé de se renfermer dans un monastère, il remonta deux fois sur le trône; mais, dans la prospérité comme dans les

revers, il conserva toujours une tendresse aveugle et sans bornes pour l'ambitieuse Judith. La conduite de cette princesse n'était cependant pas à l'abri de tout soupçon. On ne parlait que de ses amours avec Bernard, comte de Barcelone, duc de Septimanie ; mais Louis, enivré de sa passion, faisait peu d'attention à ces bruits populaires : cependant, pour se mettre en règle, il fit faire une sommation publique à quiconque voudrait accuser l'impératrice de se présenter. Il était hors de doute que personne n'oserait accuser ouvertement une princesse qui gouvernait à son gré l'empereur. Les accusateurs ne paraissant point, l'impératrice et ses parens jurèrent solennellement qu'il n'y avait jamais eu aucun commerce criminel entre elle et le duc de Septimanie. L'empereur parut content de cette vaine formalité : sa tendresse pour Judith n'en devint que plus vive. Pour lui en donner la preuve la plus sensible, il régla que l'empire, à l'exception de l'Aquitaine et de la Bavière, serait partagé entre Lothaire son fils aîné, et Charles, fils de Judith. Pepin, roi d'Aquitaine, étant mort, Judith fit donner le royaume de ce prince à son fils bien-aimé, au préjudice des enfans de Pepin. Cette injustice excita des guerres cruelles, et fit répandre beaucoup de sang. Enfin, les princes du premier lit se réconcilièrent avec le fils de Judith, et firent entre eux un nouveau partage. Judith, au comble de ses vœux de voir l'exécution d'un projet qui l'avait occupée toute sa vie, mourut à Tours, le 19 avril 843.

JUDITH, fille de Charles le Chauve, avait d'abord été mariée à Etulphe, et ensuite à Ethelrède 1^{er}, rois anglais. Celui-ci, las de la tyrannie qu'elle voulait exercer sur lui, la chassa de son lit et de son trône. Revenue en France, elle se fit enlever par Baudouin Bras-de-Fer,

comte, ou, selon d'autres, grand-forestier de Flandre, qu'elle épousa. Charles le Chauve fit son gendre comte de Flandre vers l'an 870, et il fut la souche de tous les autres princes de ce nom. Judith, galante et impérieuse, fit de ses époux ses premiers esclaves.

JUIVES (filles). La synagogue enfanta, dans le *xii^e* siècle, des femmes savantes. Un des voyageurs juifs rapporte que le chef de la captivité avait une fille si savante dans la loi et le Talmud, qu'elle avait un grand nombre de disciples auxquels elle faisait des leçons publiques; mais de peur qu'un de ses écoliers ne prît de l'amour pour elle, ou ne lui en donnât, elle faisait ses leçons à la fenêtre de la maison, derrière un treillis.

JULIA CORNELIA PAULA, impératrice, femme d'Héliogabale, était veuve quand cet empereur se prit tout-à-coup d'une belle passion pour elle. Il lui donna la place de Faustine qu'il venait de répudier, et célébra ces nouvelles noces avec une magnificence inconcevable. Cependant il la répudia peu de jours après qu'il l'eut épousée.

JULIANA. *Voy.* **JULIENNE**.

JULIE (sainte), vierge et martyre de Carthage. Cette ville ayant été prise et saccagée en 439 par Genseric, roi des Vandales, Julie fut vendue à un marchand païen, et menée en Syrie. Quelques années après, ce marchand s'étant embarqué avec elle pour transporter des marchandises en Provence, le vaisseau s'arrêta au cap Corse pour y célébrer une fête en l'honneur des fausses divinités. Julie, qui n'y prenait aucune part, fut citée devant le gouverneur Félix comme chrétienne, et envoyée au supplice.

JULIE, fille de César et de Cornélie, passait pour la

plus belle et la plus vertueuse femme de Rome. Son père la maria d'abord à Cornélius Cœpion; mais il l'engagea ensuite à faire divorce, pour lui faire épouser Pompée, qu'il voulait s'attacher. Julie fut le nœud de l'amitié de ces deux grands hommes, qui ne fut point troublée pendant sa vie; mais étant morte en couches l'an 53 av. J.-C., on vit bientôt naître ces querelles funestes qui finirent par la ruine de la république. Pompée avait aimé tendrement Julie. Il ne faut pas la confondre avec Julie, épouse de Marc-Antoine le Crétique, et mère de Marc-Antoine le triumvir. Celle-ci, pendant les sanglantes exécutions du triumvirat, se conduisit avec une noble intrépidité. Marc-Antoine avait laissé mettre sur la liste des proscrits Lucius César, son oncle: Julie, sœur du proscrit, le cacha dans sa maison. Un centurion, ayant des soldats à sa tête, veut en forcer les portes. Julie se présente, et étendant ses bras pour empêcher les assassins d'entrer: « Avant de tuer l'oncle de votre général, leur dit-elle, vous tuerez sa mère. » Ces mots arrêterent les furieux. Alors Julie se rendit à la place où Marc-Antoine, son fils, était assis sur son tribunal avec ses deux collègues. « Je viens, lui dit-elle, me dénoncer comme recélant Lucius César. Ordonnez qu'on me fasse mourir, puisque la peine de mort est prononcée contre ceux qui sauvent les proscrits. » Ces paroles ayant désarmé Antoine, Lucius César jouit d'une entière sûreté.

JULIE, fille unique d'Auguste, avait des grâces, de l'esprit et de la beauté. Elle épousa Marcellus. Julie s'abandonna à la débauche la plus effrénée. Elle entra un jour dans l'appartement de son père avec une parure indécente, qu'Auguste lui reprocha; le lendemain, elle en prit une plus modeste: « Hier, dit-elle à ce prince,

j'étais parée pour mon époux, aujourd'hui je le suis pour mon père. » Devenue veuve, elle épousa Agrippa, et ne fut pas plus sage. Son mari était vieux, elle se livra à tous les jeunes gens de Rome. « C'était assez, à son avis, qu'elle fût fidèle à son époux tant qu'elle n'était pas enceinte, et qu'elle ne lui donnât point d'enfant étranger..... » Après la mort d'Agrippa, Auguste la fit depuis épouser à Tibère, qui, ne voulant être ni témoin, ni dénonciateur des débauches de sa femme, quitta la cour. Sa lubricité augmenta tous les jours; elle poussa l'impudence jusqu'à faire mettre sur la statue de Mars autant de couronnes qu'elle s'était prostituée de fois en une nuit. Auguste, instruit de ses excès, l'exila dans l'île Pandataire, sur la côte de Campanie, après avoir fait défense à tout homme, quel qu'il fût, d'aller la voir sans une permission expresse. Tibère, devenu empereur, l'y laissa mourir de faim, l'an 14 de J.-C. Deux de ses amans furent aussi exilés. Gracchus (Sempronius) fut assassiné dans son exil; Publius Ovidius mourut la septième année de son exil.

JULIE, fille de la précédente et d'Agrippa, mariée à Emilius Lépidus, dont elle eut deux enfans, imita les dérèglemens de sa mère, et fut relégué par Auguste dans l'île de Trimète, sur la côte de la Pouille. Elle y mourut après vingt ans d'exil.

JULIE, fille de l'empereur Titus, mariée à Sabinus, son cousin-germain. Domitien, frère de Titus, devint amoureux de sa nièce, qui répondit à sa passion. Ce prince, étant parvenu à l'empire, fit assassiner Sabinus, pour jouir de son épouse avec moins de contrainte, et répudia en même temps sa femme Domitia. Julie, s'étant retirée dans le palais impérial, devint publiquement sa concubine. Mais ayant voulu se faire avorter, le breu-

vage que Domitien lui fit donner agit d'une manière si violente, qu'elle en mourut l'an 80 de J.-C., quoiqu'elle fût, dit-on, accoutumée à ce crime. Domitien la plaça au rang des divinités. *Voy.* SABINE.

JULIE, *Liville. Voy.* LIVILLE (Julie.)

JULIE-DOMNE, femme de l'empereur Septime-Sévère, née à Emesse dans la Phénicie, d'un père prêtre du Soleil. La nature lui avait accordé la beauté, l'esprit, l'imagination, le discernement; elle augmenta ces avantages par l'étude des belles-lettres, de l'histoire, de la philosophie, de la géométrie, et de quelques autres sciences qu'elle cultiva toujours. Ses lumières la rendirent extrêmement chère aux savans. Elle vint à Rome dans l'intention de faire fortune, et y réussit, en épousant Septime-Sévère, vingt ans avant son élévation à l'empire. Les conseils qu'elle donnait à son époux, et qu'il suivait presque toujours, contribuèrent à lui mériter la haute réputation qu'il avait parmi les troupes quand l'armée d'Illyrie le proclama empereur l'an 193. Julie, qui s'était livrée depuis son mariage à la galanterie, suivit, après être montée sur le trône, son penchant à la volupté; elle se plongea même dans les plus grands désordres, sans que Sévère osât l'en reprendre, quoiqu'il fût d'un caractère farouche et violent, et qu'il condamnat, par des édits rigoureux, les crimes qu'il tolérait dans sa femme. On prétend que cette princesse, après avoir déshonoré publiquement son époux, ajouta la perfidie aux affronts dont elle l'avait couvert, et qu'elle entra dans une conjuration formée contre lui. Quoiqu'il en soit de ce fait, Julie parut rentrer en elle-même; et, pour effacer en quelque façon ses désordres, elle s'attacha plus que jamais aux sciences. Elle ne paraissait plus dans les lieux qu'elle fréquentait qu'environnée de sa-

vans, qui ne la regardaient qu'avec admiration. Après la mort de Septime-Sévère, cette impératrice employa tous ses soins à maintenir en bonne intelligence ses deux fils Caracalla et Géta, qui régnaient ensemble; mais elle ne put y parvenir, et elle vit assassiner entre ses bras Géta, qu'elle aimait tendrement. Caracalla, son meurtrier, la blessa même à la main, comme elle embrassait Géta pour tâcher de lui sauver la vie. Quelque touchée qu'elle fût de cette mort, le désir de gouverner lui fit prendre le parti de la dissimulation; et elle ne pleura point son fils. Caracalla lui laissa une ombre d'autorité, quoiqu'il ne la consultât guère sur l'administration. Après la mort de ce prince, elle aspirait à s'emparer de l'empire; mais Macrin, qui connaissait son ambition, la fit sortir d'Antioche. Son désespoir fut extrême. Elle se laissa mourir de faim l'an 217. Ses déréglemens lui attirèrent une répartie bien vive de la part d'une femme de la Grande-Bretagne, qu'elle raillait sur le peu de pudeur du sexe de son pays. « Vous autres Romaines, lui dit cette dame, vous n'avez rien à nous reprocher à cet égard : nous recevons sans honte la compagnie d'hommes estimables par leur courage, afin d'avoir des enfans qui leur ressemblent; mais vous, Romaines, c'est furtivement que vous vous livrez aux plus lâches et aux plus méprisables des hommes ! » Quelques historiens ont prétendu que Julie n'était que belle-mère de Caracalla, et, d'après cette idée, qui est fautive, ils ont adopté le conte de son mariage incestueux avec ce prince. Spartien, qui le rapporte, dit que Caracalla, ayant vu Julie toute découverte, dit : « Je le voudrais bien, si cela m'était permis » : qu'elle répondit : « Cela vous est permis, si vous le voulez, » et que Caracalla l'épousa bientôt après. Mais ce fait est faux,

parce que Dion et Hérodiën, qui n'ont point épargné Caracalla, n'auraient pas manqué de lui reprocher ce crime.

JULIE, fille de Marius Sextus. Son père craignant, à cause de sa grande beauté, que l'empereur Tibère n'usât de violence envers elle, l'emmena hors de Rome pour la soustraire à cet empereur. Celui-ci, furieux de voir échapper une femme pour laquelle il était déjà épris, envoya arrêter le père et la fille, qu'on précipita du haut de la roche Tarpéienne, sous prétexte qu'ils étaient coupables d'inceste, l'an 32 de J.-C.

JULIE DRUSILLE, fille de Germanicus, et petite-fille de Drusus, frère de Tibère, fut débauchée par son frère l'empereur Caligula, qui témoigna les plus grands regrets de sa mort.

JULI MAMMÉE ou **MAMÉE**, mère de l'empereur Alexandre Sévère, femme très-ambitieuse. Elle gouverna l'empire et son fils pendant plusieurs années. L'empereur ne faisait rien sans prendre ses conseils, et s'y conformait. Cette princesse, ayant entendu parler d'Origène, voulut le voir. Dans les conférences qu'elle eut avec ce grand homme, elle conçut une si haute idée du christianisme, que plusieurs auteurs assurent qu'elle se fit chrétienne. Elle fut tuée avec son fils dans les Gaules par des soldats mécontents.

JULIE MOESA, nommée aussi **VARIA**, aïeule de l'empereur Héliogabale, princesse très-vertueuse, grande politique, et qui ne méritait pas d'avoir un monstre pour petit-fils. On sait à quels excès de débauches et de folies se porta l'empereur Héliogabale; sa mère Sœmie entretenait elle-même, par ses conseils et par ses exemples, les pernicious penchans de ce jeune prince, Mœsa, son aïeule, tenait une conduite bien différente. Née am-

bitieuse, elle voyait avec plaisir son petit-fils assis sur le premier trône du monde, et s'applaudissait de l'en avoir mis en possession par ses intrigues et par son courage; mais elle rougissait de ses extravagances, et s'efforçait, par de sages leçons, de le ramener au devoir, à la raison, à la vertu. Ses soins furent inutiles. Elle prévint que les Romains ne tarderaient pas à secouer un joug honteux et insupportable; et voulant assurer sa fortune contre tous les revers, elle engagea l'empereur à adopter son cousin, prince dont les qualités brillantes et les vertus donnaient les plus belles espérances. Héliogabalé y consentit par pure déférence pour son aïeule, et donna le nom d'*Alexandre* au jeune Alexien, qu'il désigna pour son successeur. Mæsa ne perdit rien de ses honneurs lorsque Héliogabale et Scémias sa mère furent massacrés par les soldats. Aimée et respectée généralement, elle parvint à une heureuse vieillesse, et l'empereur Alexandre Sévère, son petit-fils, la fit placer au rang des divinités.

JULIEN (Marie-Louise-Angélique Lemire, dame) cultiva avec succès la littérature et les hautes sciences, principalement les mathématiques. On lui doit : *le Quadricide, ou Paralogisme prouvé dans la Quadrature du Cercle de M. de Causans*; 1755, in-4°.

JULIEN (mademoiselle) a publiée en 1785 : *Histoire des Dieux, ou Histoire poétique*, 2 vol. in-12. C'est un tableau suivi et animé de tout ce que l'antiquité offre sur la mythologie.

JULIEN (Gabrielle), très-jeune veuve, dont l'amant était incarcéré dans le département du Nord en 1793, déploya une énergie dont le succès ne fut pas aussi heureux que son héroïsme le méritait. Après avoir vainement sollicité la délivrance de son amant et la per-

mission de le voir, elle vole vers sa prison qui donnait sur la rue, et y attend l'occasion de l'apercevoir : elle le remarque à une fenêtre, et revient chaque jour affronter la pluie, le vent, et les sentinelles, pires que toutes les injures de l'air, pour obtenir une courte entrevue. Mais quel spectacle frappe ses yeux ! Une charrette partant pour le supplice, et son amant faisant partie des victimes ! A cet aspect, elle se précipite sur les chevaux pour les arrêter, appelle le peuple à son secours, le supplie d'empêcher la mort de ce qu'elle aime. On la saisit ; elle cherche à se dégager pour revoler vers ce qu'elle a de plus cher au monde. Les sbires veulent l'éloigner ; alors elle saisit le sabre de l'un d'eux, et se le plonge dans le cœur. Son sang jaillit ; la multitude s'émeut, les soldats restent stupéfaits ; l'amant est éperdu, ses compagnons d'infortune publient leur malheur pour ne s'occuper que de son affreuse position. Les farouches municipaux font enlever le cadavre de cette amante magnanime, dont le sang va se mêler à celui de son malheureux amant, qui tomba le même jour sous la hache révolutionnaire.

JULIENNE, prieure du monastère du Mont-Cornillon, près de Liège, naquit en 1193, et mourut en 1258, à soixante-cinq ans, en odeur de sainteté. Une vision qu'elle prétendit avoir eue donna lieu à l'institution de la *Fête du Saint-Sacrement*, qui, célébrée d'abord dans quelques églises particulières, le fut ensuite dans l'Église universelle.

JULIENNE ou JULIANA, surnommée *l'anachorète de Norwich*, vivait en 1373. Cette femme, dont le cerveau était dérangé, prétendit avoir le don de prophétie. A l'âge d'environ trente ans, elle rêva à plusieurs reprises que Jésus-Christ daignait lui apparaître et s'entretenir

avec elle sur le texte platonique de l'amour divin. Elle écrivit ses rêves, qui parurent sous le titre de *Soixante Révélation de l'amour divin à une dévote servante du Seigneur, nommée la mère Julienne, qui vivait du temps du roi Édouard III d'Angleterre*. La mère Julienne a pratiqué pendant sa vie des austérités surprenantes. Elle avait fait murer sa cellule, et y avait vécu plusieurs années entre quatre murailles.

JUNIE (Junia Calvina), différente de Junia Silana, autre dame romaine, fameuse par ses galanteries, descendait de l'empereur Auguste. Elle joignait à l'éclat de sa naissance une rare beauté, mais qui n'était pas relevée par la sagesse. Son intimité avec Silanus, son frère, où il entraît peut-être plus d'indiscrétion que de crime, l'exposa à des soupçons odieux. Que l'inceste fût vrai ou supposé, l'empereur Claude exila Junie de Rome ; elle fut rappelée par Néron, et vécut jusqu'au règne de Vespasien... Racine, dans sa tragédie de Britannicus, l'a peinte bien autrement que les écrivains anciens, en quoi il a usé du privilège des auteurs dramatiques.

JUSTINE, l'une des plus belles femmes de Rome, fut aussi l'une des plus malheureuses. Un jour qu'elle se baissait pour relier son soulier, son jaloux et furieux mari considérant son col, plus blanc que la neige, et ne pouvant s'imaginer qu'une si belle chose, qui pouvait donner de l'amour à tous les hommes, n'en reçût pas, lui coupa la tête dans cette belle contemplation ; de sorte, dit l'histoire, qu'un beau pied fut la perte d'un si beau chef, et un mari défiant se rendit le bourreau de sa femme. Cela a fait dire à une dame romaine, qu'entre les jaloux et les fous il n'y a point de différence, sinon qu'on peut trouver des fous qui ne sont

pas furieux, mais qu'on ne peut trouver des jaloux sans furie.

JUSTINE (*Flavia Justina*), née dans la Sicile, de Juste, gouverneur de la Marche d'Ancône, fut mariée au tyran Magnence, mort l'an 355. Son esprit et sa beauté charmèrent Valentinien I^{er}, qui l'épousa en 368. Elle eut quatre enfans, Valentinien II, Justa, Galla et Grata. Son fils fut élevé à l'empire en 375, quoiqu'il n'eût que cinq ans. L'empereur Gratien confirma cette élection, et, après la mort de ce prince, elle eut, en 383, la régence des états de son fils, c'est-à-dire d'une partie de l'empire d'Occident. Le tyran Maxime la chassa de l'Italie en 387. Justine se retira à Thessalonique, où elle mourut l'année suivante, dans le temps que Théodos^e son gendre, vainqueur de Maxime, allait rétablir Valentinien dans l'empire d'Occident.

K

KARIBA, comédienne arabe, compagne de Fariata. *Voy.* FARIATA. Cette femme fut la victime du ressentiment du prophète Mahomet, qui, voyant son pouvoir affermi, la fit mettre en croix, et expirer dans les tourmens.

KAUFFMANN (*Marie-Anne-Angelica-Catherine*), fille d'un peintre tyrolien, qui menait une vie errante, naquit à Coire, dans le pays des Grisons. Son père, étonné de ses dispositions précoces pour le dessin, la peinture et la musique, la conduisit à Rome. Elle y acquit rapidement ces talens qui lui obtinrent de si brillans succès à Londres. George III se fit peindre par elle, et voulut aussi qu'elle peignît tous ses enfans. Angelica, douée d'agrémens personnels très-séduisants,

mettait en outre une expression singulière dans ses compositions. On lui fit plusieurs propositions de mariage, mais elle ne prêta l'oreille à aucune, tant était exclusif en elle l'amour de son art et de son indépendance ! Parmi les hommes qui recherchèrent sa main, on distingua un artiste anglais, membre du parlement. Les refus d'Angelica irritèrent l'amour-propre de ce peintre, qui, de concert avec quelques amis, chercha à se venger de la manière suivante. Un jeune homme, pris dans la plus basse classe du peuple, mais porteur d'une belle figure, fut revêtu d'habits somptueux, et stylé à jouer le rôle d'un baronnet épris des charmes et des talens d'Angelica. La jeune artiste, pleine de candeur, fut complètement dupe de cet artifice ; elle donna son cœur, et bientôt après sa main au fourbe déguisé. Le mariage à peine conclu, le peintre rebuté se hâta de dévoiler son manège. La malheureuse Angelica tomba dans un désespoir qui faillit aliéner sa raison. Ses amis l'excitèrent à porter plainte devant la loi. La justice prononça en sa faveur ; elle fut séparée de son vil époux, mais avec l'obligation de lui faire une pension viagère. Il n'en jouit pas long-temps, la débauche hâta sa mort. Angelica, redevenue libre, épousa un peintre venitien, nommé Zucchi, qui la rendit heureuse, mais il ne résulta point d'enfant de cette union. Le climat nébuleux de l'Angleterre ne convenant point à la santé d'Angelica Kauffmann, elle alla s'établir à Rome, dont elle ne s'éloigna qu'une seule fois pour faire un voyage dans le Milanais. Zucchi étant mort, sa veuve ne vécut plus que pour son art et pour ses amis. Sa maison était particulièrement ouverte aux étrangers ; et les Italiens disaient qu'il ne serait pas plus pardonnable à un voyageur de passer à Rome sans voir Angelica Kauffmann,

que sans voir le pape. La quantité d'ouvrages dus au pinceau de cette célèbre artiste surpasse l'imagination : la gravure en a répandu une partie dans toutes les contrées de l'Europe. Angelica excellait spécialement dans le portrait ; elle en a fait de toutes les dimensions. Quand elle travaillait pour elle-même, ses compositions avaient communément pour objets des traits historiques ou des figures féminines idéales. Sans avoir peut-être atteint le suprême degré de la science et de la force, ses ouvrages se distinguent tous, du moins par une grâce ravissante, et plus encore par un coloris qui lui était particulier. S'il est vrai qu'un artiste vraiment digne de ce nom se peigne dans ses œuvres, il sera facile de juger du caractère d'Angelica Kauffmann. Une douceur touchante embellit ses tableaux ; une sérénité inaltérable a présidé à leur composition, sans exclure une chaleur d'âme qui ne s'éteignit jamais chez elle. Elle mourut à Rome le 5 novembre 1807.

KEMISKI (Marie), géorgienne d'une grande beauté, fut exposée à mille dangers, tous plus grands les uns que les autres. Enlevée plusieurs fois, et plusieurs fois reprise, elle parcourut l'Arabie, la Grèce et l'Asie mineure, à la suite de ceux de ses amans que le hasard ou la force rendait maîtres de sa personne. Elle finit par être la proie d'un chevalier chrétien, qui lui donna civilement retraite dans sa famille, et qui lui rendit sa liberté peu de temps après. Elle alla se marier en Morée (cette partie de la Grèce appelée autrefois *Péloponèse*) ; et, lorsque la mort lui eut ravi son époux, elle retourna dans sa patrie avec ses enfans, et y mourut.

KERALIO (Marie-Françoise Abeilla, dame de), née en Bretagne. Son mari était lieutenant-colonel, chevalier de Saint - Louis sous Louis XV, et homme de lettres.

Cette dame cultiva les lettres avec succès. Elle a donné des traductions estimées de poètes étrangers ; on cite principalement sa traduction de l'anglais des *Fables de Gay*, in-12, 1759, imprimée à Amsterdam en 1764 ; et celle de *l'Éventail*, du même auteur.

KERALIO-ROBERT (Louise-Félicité Guinement de), fille de la précédente, est née à Paris en 1758. Ayant reçu une éducation distinguée, elle se livra à la littérature. Douée d'un esprit délié, elle écrivait correctement, et traduisait avec facilité. Ses traductions sont : 1° *Essai sur les moyens de rendre les facultés de l'homme plus utiles à son bonheur*, traduit de l'anglais ; 2° différens morceaux des *Mémoires de l'Académie de Sienne en Italie*, Paris, 1777, 1 vol. in-12 ; 3° traduction des quatre derniers volumes de *l'Histoire du grand duché de Toscane sous le gouvernement des Médicis*, Paris, 4 vol. in-12, 1783 ; 4° *Voyage dans les deux Siciles de Henri Swinburne*, traduit de l'anglais ; 5° *Histoire d'Elisabeth, reine d'Angleterre*, 5 vol in-8°, 1786, 1787, 1788 ; 6° *Voyage dans le midi de la France et en Hollande*, traduit de l'anglais, 2 vol. in-8°, 1789 ; 7° *Histoire des reines de France*, 1791 ; 8° *Amélie et Caroline, ou l'Amour et l'amitié*, 5 vol. in-12, 1808 ; 9° *l'Etranger en Irlande, ou Voyage dans les parties méridionales et occidentales de cette île pendant l'année 1805*, traduit de l'anglais de John Carr, 2 vol. in-8°, 1809 ; 10° *Alphonse et Mathilde, ou la Famille espagnole*, 1809, 4 vol. in-12. Mademoiselle Keralio avait le projet d'élever à la gloire des dames françaises qui ont cultivé les lettres un monument digne de sa noble destination. Elle en publia quatorze volumes sur quarante qu'il devait avoir, sous le titre de *Tableau de l'état des lettres dans les Gaules*. Mademoiselle Keralio

épousa, en 1792, M. Robert né à Givet, nommé député à la Convention nationale. Le mari et la femme étaient liés avec Danton. Au retour de Napoléon dans les cent jours, il fut nommé député, et accepta l'*Acte additionnel*. Il fut obligé de quitter la France au retour des Bourbons. Voici le portrait de monsieur et madame Robert, qu'on lit dans les Mémoires de madame Roland : « Je vis une petite femme, spirituelle, adroite et fière, qui me reçut fort agréablement : je trouvai son gros mari, à face de chanoine, large, brillant de santé et de contentement de soi-même, avec cette fraîcheur que n'altèrent jamais de profondes combinaisons. »

KERKOVE. *Voy.* AUDIFREDY.

KHADIJAH, la première femme de Mahomet. Il l'épousa, disent les Mahométans, dans le temps de l'ignorance ou du paganisme; elle était alors âgée de quarante ans, et Mahomet en avait vingt-cinq. Elle fut la première qui embrassa l'islamisme; ce qui lui mérita le titre honorable de *mère des fidèles*. Elle mourut dans sa soixante-cinquième année, selon Abulfeda.

KHATUN, reine de la grande Bukharie, sur la fin du VII^e siècle. Elle gouvernait ses états avec autant de bonheur que de prudence. Les Arabes musulmans lui ayant déclaré la guerre, elle se mit à la tête d'une armée nombreuse, et, secondée d'un roi son voisin, elle alla présenter la bataille aux Arabes; mais, la fortune ne secondant point son courage, elle fut défaite, et reçut la loi du vainqueur.

KHIAZARAN, mère du calife Mousa-Al-Hadi. Cette princesse, au rapport d'Abulfarage, gouvernait despotiquement. Soit faiblesse, soit amour pour sa mère, Al-Hadi se conduisait par ses conseils. Honteux cependant de cette espèce d'esclavage, il voulut enfin s'en affran-

chir. Une prompte mort fut le fruit de sa tentative. Khiazaran l'ayant pressé un jour avec chaleur de lui accorder une grâce qu'elle avait promis d'obtenir pour un de ses chiens, il la lui refusa; et comme elle le quitta fort irritée, en disant qu'elle ne lui demanderait jamais rien, il lui dit en colère qu'elle n'avait qu'à se mêler de ses affaires, et rester dans son appartement, à lire ou à filer. Ce discours la mit en fureur; et quelque temps après, dans une indisposition qui survint au calife, elle l'étouffa avec un oreiller, l'an de J.-C. 786.

KILLIGREW (Catherine), née à Giddy-Hall, dans le comté d'Essex, en 1530, fille de sir Antoine Cooke, se distingua par son esprit et ses connaissances; elle possédait l'hébreu, le grec et le latin, et se rendit célèbre par ses *pièces de poésie*, dont Harrington et Fuller nous ont conservé quelques fragmens. Elle mourut en 1600.

KILLIGREW (Anne), née à Londres peu de temps avant la restauration, se distingua par ses succès dans la poésie et la peinture, et joignit, dit Wood, les grâces à la beauté et les talens à l'esprit. Dryden parut lui prodiguer l'encens de la flatterie; mais, ajoute Wood, elle surpassa même ses éloges. Elle fit le portrait du duc d'Yorck, depuis Jacques II, et de la duchesse, à laquelle elle fut attachée en qualité de dame d'honneur. Elle a laissé plusieurs autres portraits et des sujets d'histoire, qu'elle s'était amusée à peindre. Ses talens furent la moindre de ses perfections; elle les rendit plus recommandables encore par une piété exemplaire et une vertu sans tache. Cette aimable personne mourut en 1685, de la petite vérole, à l'âge de vingt-cinq ans. Un an après sa mort on publia ses *Poésies*, accompagnées d'une ode de Dryden, in-4°.

KILLIGREW (Marguerite) épousa en secondes noces Guillaume Cavendish, duc de Newcastle. La *Vie* du duc son époux, la meilleure de ses productions, fut traduite en latin. Ses autres ouvrages, sur des sujets de philosophie, ne forment pas moins de treize volumes in-fol. James Bristow voulut essayer d'en traduire un volume, mais ne put les comprendre, tant ils étaient obscurs et vides d'idées. Elle mourut en 1673.

KINGSTON (Élisabeth Chudleigh, duchesse de), anglaise, née en 1720. Son père, M. Chudleigh, colonel dans les armées anglaises, et sans fortune, mourut pendant qu'elle était en bas âge. Son esprit et sa beauté la firent admettre au nombre des filles d'honneur de la princesse de Galles. Le duc Hamilton en devint éperdûment amoureux ; ils convinrent l'un et l'autre de se marier au retour d'un voyage que le duc se préparait à faire. Pendant son absence, mistriss Hanmer, voulant désunir ce mariage, persuada à miss Chudleigh, sa nièce, que le duc Hamilton lui faisait infidélité. Le capitaine Hervey, fils du comte Bristol, l'épousa. Dès la première nuit des noces, miss Chudleigh conçut de l'aversion pour son époux ; elle parvint à divorcer d'avec son mari, et épousa le duc de Kingston, en mars 1769. Ce second mariage ne fut pas plus heureux que le premier. Le duc mourut en 1773. Sa veuve voyagea en Italie, devient passionnée d'un superbe homme nommé Warta, qui se fait passer près d'elle pour le prince d'Albanie, et, au moment de lui donner sa main et l'immense fortune que lui avait léguée le duc de Kingston, il est arrêté comme un escroc, et se tue dans sa prison. La famille du duc fit casser l'acte de mariage ; mais le testament fut maintenu. Elle redevint madame Hervey, duchesse de Bristol. Elle mourut en août 1788, âgée de

soixante-huit ans, dans le château de Sainte-Assise, à deux lieues de Fontainebleau, dont elle avait fait l'acquisition, et où elle employa cinq à six millions pour en faire un lieu de délices. Le montant des biens de la duchesse de Kingston a été estimé à plus de 200,000 liv. sterling.

KIOSEM, fille d'un prêtre grec de Romanie, se rendit à Constantinople à la mort de son père; elle y fut conduite par des femmes qui comptaient s'en servir pour parvenir à la fortune. Sa beauté n'était pas extraordinaire; mais une figure intéressante, une taille avantageuse et pleine d'agrément, la musique et la danse qu'elle possédait parfaitement, et des réparties remplies de vivacité, de grâce et de finesse, la firent réussir auprès de l'efféminé Achmet I^{er}, à qui elle fut présentée, et qui la mit au nombre de ses favorites. Adorée du sultan, elle lui donna un fils nommé Amurat, et elle fut déclarée seconde sultane. Elle acquit bientôt des richesses immenses. A la mort d'Achmet I^{er}, son successeur Mustapha la fit conduire dans le vieux sérail, comme n'étant pas mère du nouvel empereur, disgrâce qu'elle supporta avec courage. Durant le règne d'Amurat son fils, cette femme adroite et ambitieuse se fit des amis en prodiguant les trésors qu'elle avait entassés aux pachas et aux ministres de l'empire, et elle parvint ainsi, après des événemens divers, à porter la couronne. Elle fut massacrée à l'âge de soixante-douze ans, et termina misérablement une vie livrée à l'ambition et aux intrigues du sérail. Cette princesse s'est rendue célèbre pour avoir eu l'art de régner, même à la fin de ses jours, dans une cour où la vieillesse est le plus grand malheur qui puisse arriver.

KIRCH (Marie-Marguerite), savante née à Leipsick

en 1670, morte à Berlin en 1720, fille de Mathias Winkelman, théologien luthérien, épousa Godefroi Kirch, habile astronome de Luben dans la Basse-Lusace. Elle aida son mari dans ses observations astronomiques, et pour les calculs des éphémérides. Lorsque le roi de Prusse fonda l'Académie des sciences à Berlin, en 1700, Kirch y fut placé et pensionné comme astronome; sa femme mérita par ses travaux l'estime et l'admiration de tous les membres de cette société savante. En 1702, elle découvrit une comète, et Kirch en a publié les observations faites par sa femme. En 1707 elle observa une aurore boréale très-remarquable, et dont l'Académie des sciences de Paris fait mention. L'année suivante, après la mort de son mari, elle publia un *Discours sur la prochaine conjonction de Saturne et de Jupiter*. Cette dame a laissé un fils qui a soutenu la réputation de ses père et mère.

KNIGHT (Cornélie), dame anglaise, a publié : *Marcus Flaminius, ou Tableau de la vie privée, politique et militaire des Romains, dans une suite de lettres écrites par un patricien à son ami, vers l'an 767 de la fondation de Rome*. Elle a fait pour Rome ce que Barthélemy a fait pour Athènes, Sparte et la Grèce; elle a tracé le tableau de l'empire et de ses habitans sous les règnes d'Auguste et de Tibère. Cet ouvrage a été traduit en français avec beaucoup de fidélité par une dame, sous le titre de *Vie privée, politique et militaire des Romains*.

KOERTHEN (Jeanne), femme de Henri Bloick, née à Amsterdam en 1650, morte en 1715, donna, dès ses premières années, des marques sensibles de son goût pour les beaux-arts. Elle réussissait à jeter en cire des statues et des fruits, à graver sur le verre, à peindre en

détrempe ; mais elle excellait principalement dans la découpeure. Tout ce que le graveur exprime avec le burin, elle le rendait avec ses ciseaux. Elle exécutait des paysages, des marines, des animaux, des fleurs et des portraits d'une ressemblance parfaite. Ses ouvrages, d'un goût de dessin très-correct, ne peuvent mieux être comparés qu'à la manière de graver de Mellan. En les collant sur du papier noir, le vide de la coupe représentait les traits comme le burin ou la plume. C'est peut-être là l'origine de ces portraits grossièrement découpés, dont la folie a succédé parmi nous à celle des Pantins. Les talens de madame Koërthen lui acquirent un nom dans l'Europe ; elle reçut des visites de plusieurs têtes couronnées, entre autres de Pierre le Grand.

KOOKEN, impératrice du Japon, fille de l'empereur Siomu, mort en 749 ; elle hérita de son sceptre, et le tint pendant dix ans.

KOTLUK-TURKHAM, sœur du conquérant Timur, plus connu sous le nom de Tamerlan, l'aïda de ses conseils dans l'administration de ses vastes états, le rendit clément à l'égard des vaincus, et fortifia son âme dans les revers. En 1381, Timur, désespéré de la perte de sa fille unique, restait insensible aux défaites de ses généraux, et laissait l'ennemi pénétrer dans l'Empire. Kotluk lui reprocha sa faiblesse, son désespoir, et le contraignit, en quelque sorte, d'assurer le repos de ses sujets par de nouvelles victoires.

KOURZROCK (madame de), née en Allemagne en 1752, chanoinesse à Soest en Westphalie, membre de l'académie des Arcades, sous le nom d'Elbanie. Elle a passé les premières années de sa jeunesse à Reims. On lui doit *la Messiade de Klopstock*, poème en vingt chants, traduit en français par Ch. Pougens.

KOWALSA (Élizabeth), dame polonaise du xviii^e siècle, jouissait dans sa patrie d'une grande réputation comme savante et comme poète : on a d'elle des poèmes sur David et sur sainte Madeleine; un poème des *Quatre Saisons*, écrit avec tant d'élégance et de charmes, dit Janoski, dans sa Pologne littéraire, qu'il n'existe rien de plus purement écrit en langue polonaise.

KRUDENER (Valérie, baronne de), née à Witingoff, en Livonie, en 1771, avait reçu une éducation des plus distinguées. Elle épousa le baron Krudener, ministre russe, qui fut nommé en 1796 ambassadeur de la cour de Russie à Madrid. Mais les rapports politiques ayant changé à cette époque, il ne partit point, et alla vivre dans ses terres. En 1798, il fut envoyé à Copenhague, d'où il passa à Berlin; il y mourut en juin 1802. Madame Krudener, l'une des femmes les plus aimables de notre temps, l'a accompagné dans ses différentes missions, et elle a aussi voyagé en Italie et en France. Elle se trouva à Paris en 1804, et elle y rechercha la société de tout ce que cette capitale offrait alors de plus distingué dans les lettres. Elle y publia en 1806 un roman intitulé *Valérie*, qui eut plusieurs éditions. Ce roman renferme beaucoup de détails de la vie de l'auteur. Douée d'une imagination vive, l'exaltation des sentimens y est portée à son comble. Madame Krudener a renoncé à la littérature, pour se livrer au mysticisme exagéré. Chef d'une secte d'illuminés, elle a été obligée de quitter la Suisse, où elle avait fixé son séjour, pour se retirer à Riga, où elle est morte en 1825.

KUTUKI, femme de Mergus, chef ou roi d'une tribu tartare, un des aïeuls de Van-khan. Ce dernier fut connu en Europe sous le nom de *Prêtre-Jean*, et vivait à la fin du xiii^e siècle. Irritée de la trahison d'un prince

tartare, nommé *Naour*, qui avait livré Mergus aux Chinois ses ennemis, Kutuki lui fit dire, après quinze mois de veuvage, qu'elle souhaitait avec passion de faire la débauche avec lui; et que, s'il avait encore quelque reste de cet amour qu'il lui avait témoigné avant son mariage avec Mergus, elle ne refuserait pas de l'épouser. Naour donna dans le piège. La dame partit avec des chariots chargés d'outres de peaux de bœufs, cent moutons et dix cauales. Le khan reçut la princesse avec de grandes démonstrations de joie; et ayant bu copieusement de la liqueur qu'elle avait apportée, il s'enivra. Elle donna alors le signal à ses gens, qui ouvrirent les grandes outres; il en sortit à l'instant des hommes armés, qui se jetèrent sur Naour, qu'elle avait déjà poignardé, et le taillèrent en pièces avec tous ses domestiques. Elle se retira ensuite sans obstacle; et une action si terrible et aussi hardi lui acquit l'estime de tous les princes de son temps.

L

LABDA, fille d'un certain Amphion de Corinthe, de la famille des Bactriades, se voyant méprisée de ses compagnes, parce qu'elle était boiteuse, épousa Cation, dont elle eut un fils qui, dans la suite, fut appelé Cypsèle. Les Corinthiens, avertis par deux oracles différens qu'un fils de Labda régnerait un jour dans leur ville, firent un décret par lequel on envoya dix députés pour enlever le petit Cypsèle, et le faire mourir. Lorsque la mère, baignée de larmes, eut mis son fils entre les mains du chef de la députation, l'enfant sourit si agréablement à son meurtrier, que celui-ci, n'ayant pas le courage de le tuer, le donna à celui qui le suivait,

ce dernier au troisième, et enfin il passa dans les mains de tous l'un après l'autre, jusqu'au dixième, qui le rendit à la mère. Les députés, sortis de la maison, se reprochèrent leur faiblesse, et accusèrent surtout leur chef de n'avoir point exécuté sa commission. Labda, qui entendit les reproches qu'ils se faisaient mutuellement, craignant qu'ils ne rentrassent, cacha son fils sous un vase à mesurer le blé, que les Grecs appellent *Cypsèle*, d'où il tira son nom.

LABÉ (Louise), et non pas *Labbé*, connue sous le nom de *la Belle Cordière*, naquit à Lyon, en 1526 ou 1527 ; elle était fille d'un nommé Charly, dit Labé. Son père lui donna une éducation très-soignée, lui fit apprendre la musique, plusieurs langues, et, ce qui n'est pas ordinaire, elle reçut des leçons d'équitation et de tous les exercices militaires : on la vit même, dès l'âge de seize ans, en 1542, figurer parmi les guerriers français au siège de Perpignan. Son nom de guerre était *le capitaine Loys*. Parmi les éloges que les écrivains du temps lui prodiguent, ils n'oublient pas de vanter la force de son bras, son courage et ses exploits. La première campagne de Louise Labé ne fut pas heureuse ; les Français furent obligés de lever le siège de Perpignan. Elle renonça au métier de la guerre pour se livrer à l'étude, à la poésie et aux amours, qui furent ses principales occupations. Elle épousa Ennemond Perrin, marchand cordier fort riche ; elle put alors satisfaire ses goûts pour la littérature. A plusieurs talens agréables elle joignit la connaissance des langues grecque, latine, espagnole et italienne. Sa maison devint le rendez-vous des gens aimables et des beaux esprits. Elle excita et mérita à quelques égards l'admiration des poètes de son temps, qui la placèrent au rang des muses, et la jalousie

des femmes de Lyon, qui lui reprochèrent ses galanteries. Quelques-unes des productions de Louise Labé prouvent qu'elle ne fut insensible ni aux éloges des uns ni aux satires des autres. Voici ce qu'elle répond dans une *Élégie* adressée aux dames de Lyon :

Quand vous verrez, ô dames lyonnoises!
 Ces miens écrits, pleins d'amoureuses noises,
 Ne veuillez point condamner ma simplesse,
 Et jeune erreur de ma folle jeunesse,
 Si c'est erreur... Mais qui, dessous les cieus,
 Se peut vanter de n'être vicieux?
 L'un n'est content de sa sorte de vie,
 Et toujours porte à ses voisins envie.
 L'un, forcenant de voir la paix en terre,
 Par tous moyens tâche y mettre la guerre.
 L'autre, croyant pauvreté être vice,
 A autre dieu qu'or ne fait sacrifice.
 L'autre sa foi parjure; il emploira
 A décevoir quelqu'un qui le croira.
 L'un en mentant, de sa langue lézarde,
 Mille brocards sur l'un et l'autre darde.
 Je ne suis point sous ces planètes née,
 Qui m'eussent pu tant faire infortunée.
 Oncques ne fut mon œil marri de voir
 Chez mon voisin mieux que chez moi pleuvoir.
 Onc ne mis noise ou discord entre amis,
 A faire gain jamais ne me soumis.
 Mentir, tromper et abuser autrui,
 Tant m'a déplu, que médire de lui.
 Mais si en moi rien y a d'imparfait,
 Qu'on blâme amour, c'est lui seul qui l'a fait.

Elle était l'amie de Clémence de Bourges, Lyonnaise célèbre par ses amours et par ses vers, et lui dédia ses ouvrages en 1555 (*voyez son article*); mais elle devint son ennemi mortelle. Clémence avait confié à Louise

les secrets de son cœur, et Louise lui enleva son amant. On ne trouve dans ses ouvrages aucune réponse aux plaintes énergiques de l'amante trompée. Louise Labé mourut au mois de mars 1566. Des écrivains ont émis des opinions diverses sur les mœurs de la *Belle Cordière*. La lecture de ses *OEuvres* et le rapprochement des témoignages des auteurs ses contemporains doivent seuls résoudre la question. Quelques-uns ont vanté sa vertu, son honnêteté; mais *honnêteté* et *vertu* ne signifiaient pas alors, comme aujourd'hui, pureté de mœurs : Brantôme est notre garant. Voici ce qu'en dit du Verdier dans sa Bibliothèque : « Elle recevoit gracieusement en sa maison seigneurs, gentilshommes et autres personnes de mérite, avec entretiens de devis et discours, musique, tant à la voix qu'aux instrumens, où elle était fort duicte, lecture de bons livres latins et vulgaires, italiens et espagnols, dont son cabinet étoit copieusement garni; collations exquisés, confitures, enfin leur communiquoit les pièces les plus secrètes qu'elle eût. » Il ajoute, avec la franchise et la grossièreté de son siècle, la partie la moins brillante du portrait : « Mais, pour dire en un mot, elle faisoit part de son corps à ceux qui fonçoient, non toutefois à tous, et nullement à gens mécaniques et de vile condition, quelque argent que ceux-là lui eussent voulu donner. » Du Verdier tempère ensuite l'outrage que ce dernier trait peut faire à la réputation de la *Belle Cordière*. « Elle préféroit l'homme de lettres au plus grand seigneur, et faisoit, dit-il, courtoisie à l'un plutôt *gratis*, qu'à l'autre pour grand nombre d'escus, qui est contre la coustume de celles de son métier et qualité. » C'étoit la Leontium ou la Ninon de son temps. Quelques-unes de ses *Poésies*, et surtout le *Sonnet* 18 de ses œuvres, déposent contre

sa chasteté. On ne peut citer que les quatre vers qui le terminent :

Permetts m'amour penser quelque folie :
 Toujours suis mal , vivant discrettement,
 Et ne me puis donner contentement,
 Si hors de moy ne fais quelque saillie.

Il paraît que Louise Labé parcourut successivement toutes les phases de l'amour. D'abord amante sincère et passionnée, ensuite coquette, puis elle fut galante dans le sens le plus étendu de ce mot. Mais considérons que Louise Labé se trouvait placée dans un siècle où la galanterie était en honneur, et entourée d'adorateurs aimables; si elle eût pu résister à tant de séductions, sa résistance eût été un véritable héroïsme. Une certaine élévation d'âme, son goût pour l'étude, ses talens variés et fort extraordinaires pour son siècle, firent disparaître, aux yeux de la plupart de ses contemporains, toutes les taches de sa conduite épicurienne. Les nombreux témoignages d'estime et d'admiration que lui ont prodigués les écrivains de son temps, la rue de Lyon où sa maison était située, qui a conservé son surnom, prouvent la haute considération dont elle jouissait. Paradin, dans son Histoire de Lyon, dit « qu'il semblait qu'elle eût été créée de Dieu pour être admirée comme un grand prodige entre les humains. » Les poètes, qui se font un devoir de l'exagération, ont beaucoup exalté sa beauté. Des prosateurs plus sincères, et peut-être moins intéressés, assurent qu'elle était plus gracieuse que belle : tous s'accordent à dire que ses grâces, son esprit, son savoir, ses talens, les vers qu'elle composait, et qu'elle chantait en s'accompagnant de son luth, faisaient

le charme des adorateurs nombreux et distingués qui se réunissaient chez elle. Une *Épître* dédicatoire à Clémence de Bourges, écrite avec esprit; une pièce en prose, intitulée *Le Débat de l'Amour et de la Folie*, où se trouve de la grâce et de l'invention; trois *Élégies*, vingt-quatre *Sonnets*, dont le premier est en italien, forment la totalité de ses *OEuvres* publiées. On y a joint diverses pièces de vers, composées par plusieurs poètes contemporains à la louange de Louise Labé. La première édition de ses *OEuvres* fut donnée, en 1555, par Jean de Tournes, homme de lettres, imprimeur distingué à Lyon, et un de ceux qui étaient admis dans la société de l'auteur. Il en donna une seconde édition en 1556. Ces deux éditions sont très-rares. Une troisième édition, enrichie de gravures, a paru in-12, à Lyon, en 1762.

LABOREYS (madame de) a composé : *Métamorphoses de la Religieuse*, 1768, 2 parties in-12, recueil d'aventures singulières et amusantes.

LABROUSSE (Suzanne), née à Vauxains, près Ribérac, en 1754, d'une mère qui avait l'esprit aliéné. Sa fille, dès l'âge de sept ans, ne parlait que de monter au ciel comme une sainte. Cette espèce de folie ne fit que s'accroître, et, à dix-huit ans, elle se disait prophétesse. A vingt ans, elle fit à l'évêque de Périgueux confidence de son projet, de courir le monde pour réformer l'Église et les mœurs des grands. Sur les sages conseils du prélat, elle retarda pour le moment son pèlerinage; mais à l'époque de 1789, lorsque le chartreux dou Gerle, député à l'Assemblée constituante, qui avait des relations avec Suzanne, comme illuminé, proclama à la tribune le nom de Suzanne Labrousse, dont il exaltait les prophéties, alors la visionnaire entreprit le

voyage de Rome, pour y prêcher le pape lui-même, disant qu'elle s'élèverait dans les airs aux yeux des habitans de cette ville, si le souverain pontife refusait d'accéder aux conditions qu'elle lui proposerait. Le saint-père, au lieu d'écouter les prophéties de Suzanne, la fit enfermer au château Saint-Ange, d'où elle ne sortit qu'en 1798, époque de l'entrée des Français en Italie. Mademoiselle Labrousse revint à Paris, et ne pouvant plus prophétiser et pérorer publiquement, elle composa des ouvrages mystiques, commenta la *Bible* et l'*Apocalypse*, et continua sa correspondance avec l'illuminé don Gerle, qui se lia aussi avec Catherine Théos, dite *la Mère de Dieu*. (*Voyez ce nom.*) Mademoiselle Labrousse avait de l'éloquence; car elle a fait beaucoup de prosélytes parmi des personnages distingués. L'évêque Gontard, entre autres, fut un de ses prôneurs. « C'est dans les cahiers de mademoiselle Labrousse, écrivait-il en 1792, qu'il faut apprendre à connaître la religion, non point cette religion que les vices de l'ancien clergé ont rendue si différente de son origine, mais cette émanation pure des lumières célestes, etc. » Mademoiselle Labrousse a publié, en 1797, un volume de *Prophéties*. On pense qu'elle existe encore à Paris.

LACÉDÉMONIENNES (les) ont été trop célèbres dans l'antiquité pour ne point mériter d'être mentionnées dans cet ouvrage.

Les Lacédémoniennes recevaient une éducation louable en certains points, et très-blâmable en d'autres. Quand Lycurgue entreprit de donner des lois à Lacédémone, les femmes y exerçaient, en quelque sorte, sur leurs maris un empire despotique, qu'il désespéra d'abolir. Les Lacédémoniens, peuple alors à demi barbare, étant continuellement en guerre avec leurs voisins, ne

prenaient eux-mêmes aucun soin de leurs biens; ils s'en reposaient sur leurs femmes. Lycurgue songea à tourner l'activité, la hauteur et l'espèce de dureté des femmes vers le bien public. Il voulut que les filles endurcissent leurs corps en s'exerçant à la chasse, à la course, à la lutte, à jeter le disque ou palet, à lancer le javelot, afin que le fruit qu'elles concevraient dans la suite, trouvant un corps dispos et vigoureux, y prît de plus fortes racines, et s'y mûrit mieux, et qu'elles-mêmes résistassent avec plus de force et de courage aux douleurs de l'enfantement.

Pour leur ôter toute sorte de délicatesse et de manière de penser efféminée, il ordonna que, dans certaines fêtes solennelles, elles parussent absolument nues, ainsi que les jeunes garçons; qu'elles dansassent en cet état devant eux, et qu'elles chantassent, sur des airs sérieux ou guerriers, des chansons dans lesquelles elles lâcheraient, en passant, quelques traits piquans de raillerie sur ceux qui s'étaient écartés de leur devoir, et donneraient à d'autres les éloges qu'ils pouvaient avoir mérités. Son intention était qu'elles allumassent par là, dans le cœur des jeunes gens, l'amour de la gloire et de l'honneur, et qu'elles excitassent entre eux une noble émulation. En effet, quelle satisfaction, quel orgueil, quelle honte, quelle confusion ne devaient pas exciter dans l'âme des jeunes Spartiates des louanges ou des reproches sortis de la bouche des jeunes filles, en présence des rois, des sénateurs, de tous les citoyens enfin, qui assistaient à ces fêtes!

Plutarque, dans la Vie de Lycurgue, prétend que cette nudité des filles n'était accompagnée d'aucune indécence; que dans ces fêtes il ne se passait rien dont la pudeur eût à s'alarmer; que par cet usage, au contraire,

les filles s'accoutumaient à des mœurs simples, se disputaient entre elles l'honneur d'avoir le corps plus robuste et plus alerte, devenaient plus courageuses et plus magnanimes, en faisant connaître qu'elles étaient capables de réussir aussi bien que les hommes dans ce qui paraissait devoir être réservé pour eux. De là vint, continue l'historien philosophe, que les Lacédémoniennes avaient l'âme assez élevée pour penser d'elles-mêmes ce que Gorgo, femme du roi Léonidas, répondit en certaine occasion. Une dame étrangère lui disant avec étonnement : « De toutes les femmes du monde il n'y a que vous, Lacédémoniennes, qui commandiez aux hommes.... Aussi, repartit-elle, sommes-nous les seules qui faisons des hommes. » Plutarque soutient encore que ces jeux, ces exercices que les filles faisaient nues, en présence des jeunes garçons nus, et même avec eux, étaient une amorce pour le mariage, auquel les jeunes gens étaient attirés, dit Platon, non par la force d'une impulsion géométrique, mais par la force de l'amour.

Lycurgue ayant ordonné que les filles n'auraient que leur mérite pour dot, et la beauté leur étant toujours comptée pour un très-grand mérite, il était à craindre que les laides à Lacédémone eussent peine à trouver des maris, et même que quelques-unes n'en trouvassent point. Il considéra qu'elles pouvaient avoir physiquement d'autres attraits, parce que la nature, toujours équitable, fait grand usage des compensations.

En développant ici les vues du législateur, on ne prétend pas approuver un usage que la morale condamne, qui scandalisa toute la Grèce, et qui fut cause que les poètes, principalement ceux d'Athènes, ne cessèrent pas de médire des Lacédémoniennes. Ajoutez à cet usage plus qu'indécent, que l'indécence de leur manière de

se vêtir fourruissait beaucoup à la satire. Leurs jupes, comme celles des femmes des autres pays, leur tombaient jusque sur les pieds; mais elles n'étaient point cousues par les côtés; ce qui leur fit donner par Ibcus et Euripide d'injurieuses épithètes. Le malheur pour elles est que l'on trouve dans l'histoire de quoi justifier un peu la licence du tragique Athénien. Justinien, dans son troisième livre, rapporte que les Lacédémoniens, occupés depuis dix ans au siège d'une même ville, et rappelés par les plaintes qu'une viduité si longue occasionait de la part de leurs femmes, choisirent les plus jeunes de leurs soldats, qu'ils envoyèrent à Lacédémone, avec ordre de coucher indifféremment avec autant de femmes qu'ils voudraient, s'imaginant que chacune concevrait plus aisément en se livrant aux embrassemens de plusieurs. Ces jeunes soldats furent très-bien reçus des Lacédémoniennes, qui remplirent parfaitement les vues de ceux qui les leur avaient envoyés. Lycurgue avait obligé les filles de paraître nues en public dans certaines fêtes, dans la vue de leur procurer des maris; mais, dès qu'elles étaient mariées, la même chose ne leur était plus permise. Un Lacédémonien, à qui l'on demanda pourquoi dans son pays les filles paraissaient nues en public, et pourquoi les femmes y paraissaient toujours exactement couvertes, répondit: « Les filles ont à chercher des maris, et les femmes n'ont à songer qu'à conserver les leurs. Toute espèce de fard et de parures était interdite aux femmes par les lois de Lycurgue; au lieu qu'il était permis aux filles de relever, par quelques ajustemens, ce que la nature leur avait donné pour plaire.

Les mariages se faisaient singulièrement à Lacédémone. Ceux qui voulaient se marier étaient obligés de

choisir des filles qui ne fussent ni trop jeunes ni trop petites ; mais qui , par la vigueur de leur âge et par leur taille avantageuse , promissent des enfans tels que le législateur les avait souhaités. Le choix arrêté , l'on ne mettait pas tout uniment , comme dans les autres villes de la Grèce , les deux époux ensemble ; il fallait que celui qui devait épouser une fille l'enlevât. Quand il y en avait une d'enlevée , la femme par le moyen de qui le mariage se faisait , lui rasait les cheveux , lui mettait un habit , et même une chaussure d'homme , la couchait sur une paille , et la laissait seule et sans lumière. Le marié venait ensuite , n'ayant ni la tête troublée par les vapeurs du vin , ni l'estomac surchargé de viandes ; parce qu'il avait soupé , ce jour-là , comme tous les autres , à la table commune ; car on sait que les Lacédémoniens ne mangeaient point en particulier chez eux , mais qu'ils vivaient en commun ; qu'ils se rendaient , aux heures des repas , dans des salles qui contenaient un certain nombre de tables , et que partout on servait les mêmes alimens , en sorte que l'un n'était pas mieux traité que l'autre. Le marié venait secrètement à la maison de sa femme , y passait quelque temps avec elle , retournait ensuite modestement coucher dans la chambre qu'il habitait avec d'autres jeunes gens , et continuait long-temps à passer le jour et la nuit avec ses camarades , ne voyant sa femme qu'à la dérobée , et prenant toutes sortes de précautions pour n'être point vu ; ce qui l'eût déshonoré. La jeune femme , de son côté , s'occupait très-sérieusement à trouver les moyens d'être avec son mari sans que l'on en sût rien. « Si leur servait cette entrevue ainsi réglée , dit Plutarque dans le vieux langage d'Amyot , non-seulement à ce que ce leur était un exercice de continence et de pudicité , mais aussi à ce que

leurs personnes en étaient plus vigoureuses pour engendrer, et maintenait les deux parties en ardeur et appétit de nouveaux amoureux, non tièdes ni languissans, comme le sont ordinairement ceux qui jouissent à cœur saoul de leurs amours, tant comme ils veulent; car ils sentaient toujours, au départir l'un d'avec l'autre, un aiguillon de désir, et un reste et un relais de chaleur amoureuse. »

A la bonne heure que Lycurgue ait cherché les moyens de forcer les jeunes mariés à ne dépenser qu'avec économie ce qui doit perpétuer l'espèce; mais fallait-il que, pour assurer de plus en plus des sujets à l'état, et qu'en écartant la dissolution des mariages des jeunes gens, il introduisit dans ceux des vieillards ce qui répugne le plus à la nature de cette union, ainsi qu'à l'honnêteté publique. Voici comme Dacier fait parler Plutarque à ce sujet.

« Après avoir établi une si grande pudeur et un si bon ordre dans le mariage, il travailla à en bannir toute vaine jalousie, qui n'est qu'une maladie de femme, en faisant passer pour honnête et raisonnable, non-seulement de chasser de son ménage les désordres et les violences, mais encore de permettre à ceux qui en étaient dignes, d'avoir des enfans en commun, et se moquant de ceux qui poursuivent et vengent, par des meurtres et des guerres sanglantes, le commerce qu'on a avec leurs femmes. Un vieillard donc qui avait une jeune femme, et qui connaissait un jeune homme bien fait et bien né, pouvait, sans blesser les lois ni la bienséance, le mener coucher avec elle; et l'enfant qui naissait d'une race si noble et si généreuse, il pouvait le recevoir et l'avouer comme s'il était à lui. D'un autre côté, un homme bien fait et bien né, qui voyait à un autre une femme fort

belle, fort sage, et d'une taille à porter de beaux enfans, pouvait de même demander au mari la permission de coucher avec elle, pour avoir des enfans bien faits et bien formés, qui, des deux côtés, viendraient de ce qu'il y avait de meilleur et de plus honnête; car premièrement, Lycurgue prétendait que les enfans n'appartenaient pas en particulier aux pères, mais à l'état. C'est pourquoi il voulait que ses citoyens eussent pour leurs pères les plus gens de bien, et non pas les premiers venus, et des hommes ordinaires, etc. »

Lycurgue, tout occupé du besoin qu'un peuple guerrier avait de soldats, agit sagement en réglant le temps auquel les filles devaient être mariées. Il ordonna que ce fût lorsqu'elles seraient en état d'avoir des enfans, et qu'elles souhaiteraient d'avoir un mari; sur quoi Plutarque a raison de dire que la compagnie de l'homme, leur étant donnée lorsque la nature le demandait, était plutôt pour elles un commencement d'amour et de plaisir, qu'un principe de haine et de crainte, comme elle aurait pu le devenir, étant donnée avant le temps. Il ajoute que les enfans étant la seule fin qu'on se propose dans le mariage, Lycurgue avait différé celui des filles de Lacédémone, afin que leurs corps fussent plus forts et plus robustes pour supporter les grossesses, et pour résister aux douleurs de l'enfantement. »

Le principal fruit que produisait l'éducation que l'on donnait à Lacédémone aux filles était, de l'aveu même de Plutarque, que les femmes étaient audacieuses, avaient l'humeur et les manières viriles, étaient magnanimes et courageuses, même à l'égal de leurs maris; régnaient en souveraines dans leurs maisons, et pouvaient en public dire librement leur avis sur les affaires les plus importantes. (*Voy. ARCHIDAMIE et ARCHILÉONIDE.*)

Les Lacédémoniens furent long-temps unis aux Messéniens par une amitié si forte, que les deux peuples se prêtaient réciproquement leurs jeunes filles pour certains sacrifices. Il arriva qu'une fois cinquante jeunes Lacédémoniennes, envoyées à Messène pour une solennité, firent sur les jeunes Messéniens une impression qu'elles n'avaient pas dessein de faire. Ces jeunes gens entreprirent de les violer. Pas une ne voulut consentir à son déshonneur, et les cinquante furent tuées en défendant courageusement leur virginité. Ce fut la cause d'une guerre longue et cruelle, qui se termina par la ruine des Messéniens.

LA CHAPELLE (Louise Dugué, veuve), née à Paris en 1775, célèbre sage-femme et professeur en chef d'accouchement à l'hospice de la Maternité. Sa mère, madame Dugué, célèbre professeur d'accouchement à l'Hôtel-Dieu, instruisit sa fille dans la pratique de son art; elle fit des progrès rapides. A quinze ans, cette demoiselle eut le bonheur, dans un accouchement difficile, de sauver la mère et l'enfant. Mariée à vingt-deux ans, et veuve peu de temps après, elle se consacra tout entière aux devoirs de son pénible état, et fut nommée, en 1794, sage-femme et professeur en chef à l'école ou hospice de la Maternité, maison où il se fait par an de quatre à cinq mille accouchemens. Ainsi madame La Chapelle, durant l'espace de vingt-sept ans qu'elle a gouverné cette maison, a présidé à plus de deux cent mille accouchemens, non compris les nombreux accouchemens qu'elle faisait dans la capitale chez les personnes les plus distinguées. Sa longue expérience dans cet art pouvait le disputer au plus célèbre professeur par théorie. Madame La Chapelle disait : « Je suis femme, j'ai acquis la conviction que la nature est la plus

grande science. » Ce n'était qu'à la dernière extrémité qu'elle faisait usage des instrumens ou forceps, et d'après la méthode des auteurs anciens et modernes les plus estimés, qu'elle savait par cœur. Madame La Chapelle a fourni un très-grand nombre d'élèves sages-femmes dans toutes les villes de France, même dans toute l'Europe. Cette dame respectable était d'une douceur, d'une patience et d'une humilité angéliques. On ne la nommait que *la bonne madame La Chapelle*. Elle ne s'occupait que de sciences, de botanique, et consumait une partie de ses économies à faire des heureux. Vou-
 lant que les fruits de sa longue expérience ne fussent point perdus, elle les a consignés dans des ouvrages très-estimés : l'un sous le titre de *Recherches sur les maladies des nouveaux-nés*, 1 vol. in-4° ; et l'autre sous celui de *Pratique des accouchemens, ou Recueil de Mémoires et observations sur les points les plus importants de l'art*, Paris, 1821, 1 vol. in-8°. Elle a publié des *Observations* intéressantes dans le premier volume de *l'Annuaire des hôpitaux*. Malheureusement madame La Chapelle a terminé trop promptement sa carrière ; elle est morte à l'âge de quarante-cinq ans, le 7 octobre 1821. Ses élèves, précédées de cent jeunes filles vêtues de blanc, le conseil-général des hospices, les premiers médecins de la capitale, et des personnes des plus notables, accompagnaient sa dépouille mortelle, qui a été déposée au cimetière dit du Père La Chaise. Trois discours ont été prononcés sur sa tombe ; le dernier par madame Holleville, ancienne élève de l'école, et membre de l'Athénée des arts.

LACOMBE (Henriette-Jeanne), mauvaise comédienne, quitta le théâtre pour la politique, et fut une des héroïnes de la révolution. Elle se signala dans les

jours des 5 et 6 octobre 1789, à Versailles. Habillée en homme, un sabre à la main, et assise sur une espèce de canon, elle inspirait l'effroi, même à ses partisans. Elle reparut aussi acharnée dans la journée du 10 août 1792. Lors du siège au château des Tuileries, les fédérés marseillais lui décernèrent une couronne civique; elle la déposa dans le sein de l'assemblée législative. Orateur de la société des républicaines, elle demanda en son nom, le 26 août 1793, la destitution des administrateurs, traîtres, l'épuration de toutes les administrations, et l'expulsion des nobles de toutes les fonctions publiques. Cependant elle fut dénoncée à la société des Jacobins comme ayant des liaisons avec des royalistes. La Convention, fatiguée de ses représentations, l'envoya au comité de sûreté générale, qui en fit un agent de police.

LÆTA, dame romaine, fille d'Albin, grand-pontife, épousa, sur la fin du iv^e siècle, Torax, fils de sainte Paule. Albin fut si touché de la vertu de son gendre et de la sagesse de sa fille, qu'il renonça au paganisme et embrassa la religion chrétienne. Læta fut mère d'une fille, nommée Paule comme son aïeule : c'est à cette occasion que saint Jérôme lui adressa une épître qui commence ainsi : *Apostolus, Paula, scribens ad Corinthios*, etc., dans laquelle il lui donne des instructions pour l'éducation de cette enfant.

LÆTITIA ROMANILO. *Voy.* BONAPARTE, n^o I.

LAFFERANDIÈRE. *Voy.* FERANDIÈRE.

LAFITE (Marie-Elizabeth), morte à Londres au mois de novembre 1794, a traduit en français, d'abord en société avec Caillard et Henri Renfner, les *Essais sur la physiognomonie* de J. G. Lavater, La Haye, 1781-1783, 3 vol. in-4^o, et seule, 1^o *Histoire de la conversion du*

comte Struensée, Lausanne, 1773, in-8°; 2° *Lettres sur différens sujets*, Paris, 1735 et 1737, en 9 vol. in-12; 3° *Mémoires de mademoiselle de Sternheim*, par Wieland, La Haye, 1773, 2 vol. in-12; 4° *Vie et lettres de Gellert*, Utrecht, 1775, 3 vol. in-8°.

LAFFORCE. *Voy.* FORCE.

LAGRAVE. *Voy.* GRAVE.

LAGUERRE (Marie-Joséphine), première cantatrice de l'Académie royale de musique, y fut reçue dans les chœurs, en 1774; elle débuta dans le rôle d'*Adèle de Ponthieu*, en janvier 1776, et au mois de juin suivant, dans celui d'*Alceste*, où elle fut applaudie unanimement. Son inconduite a fait beaucoup de tort à sa réputation : on la vit une fois jouer, dans un état d'ivresse, *Iphigénie en Tauride*. Elle mourut à Paris, par suite de son libertinage, en février 1783, à l'âge de vingt-huit ans. Elle vendait chèrement ses faveurs; car on trouva dans son portefeuille plus de 800,000 liv. en billets de la caisse d'escompte; elle laissa en outre 40,000 liv. de rente, deux superbes maisons, des bijoux et des diamans pour 500,000 liv. Cette courtisane a ruiné un bon nombre de grands seigneurs français ou étrangers, et fait contribuer des fermiers-généraux et des riches financiers. Par son luxe asiatique, elle effaçait les premières princesses.

LAGUESNERIE. *Voy.* GUESNERIE.

LAIRE (Loiseau de), née à Paris, vécut dans le XVIII^e siècle. Cette dame a cultivé la poésie : on a d'elle des cantatilles intitulées : *la Rose*, *Sapho*, et une *Épttre à Églé*. Son mari, M. de Laire, est auteur de l'*Analyse de Bacon*, du *Génie de Montesquieu*, et de plusieurs articles de l'Encyclopédie.

LAIS, fameuse courtisane, née à Hyccara, ville de

Sicile, fut transportée dans la Grèce, lorsque Nicias, général des Athéniens, ravagea sa patrie. Corinthe fut le premier théâtre de sa galanterie. Princes, grands orateurs, philosophes, tout courut à elle, ou pour admirer ses charmes, ou pour en jouir. Le célèbre Démosthènes fit exprès le voyage de Corinthe; mais Laïs lui ayant demandé environ 4000 livres de notre monnaie, il s'en retourna en disant : « Je n'achète pas si cher un repentir. » Comme elle mettait ses faveurs à un très-haut prix, peu de gens pouvaient y prétendre; c'est ce qui donna lieu au proverbe rapporté par Horace : *Non licet omnibus adire Corinthum* : « Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe. » Les attraits de cette courtisane n'eurent aucun pouvoir sur le cœur du philosophe Xénocrate. N'ayant pu l'attirer chez elle, cette beauté alla chez lui; mais la philosophie l'emporta sur la coquetterie. Laïs avait un penchant décidé pour les philosophes. Le dégoûtant cynique Diogène ne lui déplut point, et en obtint tout ce qu'il voulut. Aristippe, autre philosophe, mais beaucoup plus aimable que le cynique, dépensa avec elle une partie de son bien, et en fut moins aimé que Diogène : il lui dédia quelques ouvrages. Comme on l'en raillait, il répondit : « Je ne pense pas que le vin et les poissons m'aient; cependant je m'en nourris avec beaucoup de plaisir. » Il répondit à un autre de ses amis qui lui reprochait ce commerce : « Je possède Laïs, mais elle ne me possède pas. » Cette femme badinait quelquefois sur la faiblesse de ces gens qui prenaient le nom de sages : « Je ne sais ce qu'on entend, disait-elle, par l'austérité des philosophes; mais avec ce beau nom ils ne sont pas moins souvent à ma porte que les autres Athéniens. » Le sculpteur Myron s'étant présenté chez elle, et en ayant été mal accueilli, crut qu'il devait s'en

prendre à ses cheveux blancs : il les teignit en brun , et ne fut pas mieux reçu. « Imbécile que vous êtes, lui dit la courtisane, vous venez me demander une chose qu'hier je refusai à votre père ! » Ausone a fait sur cette aventure l'épigramme suivante :

Canus rogabat Laidis noctem Myron :
Tulit repulsam protinus.
Causamque sensit : et caput fuligine
Fucavit atrâ candidum.
Idemque vultu, crine non idem Myron,
Orabat oratum prius ;
Sed il'a formam cum capillo comparans ,
Similemque non ipsum rata ,
Fortasse et ipsum, sed volens ludo frui ;
Sic est adorta callidum :
Inepte, quid me, quod recusavi, rogas ?
Patri negavi jam tuo.

Après avoir corrompu une partie de la jeunesse de Corinthe, Laïs passa en Thessalie pour y voir un jeune homme dont elle était amoureuse. On prétend que quelques femmes, jalouses de sa beauté, l'assassinèrent dans un temple de Vénus; vers l'an 340 avant l'ère chrétienne. La Grèce lui éleva des monumens. Le tombeau qu'on lui éleva sur le bord du Pénée portait cette inscription :

La Grèce,
 Glorieuse et invincible,
 Fut esclave de la céleste beauté de Laïs,
 Que l'Amour engendra,
 Que Corinthe nourrit,
 Et qui repose
 Dans les belles campagnes de la Thessalie.

On lui érigea un cénotaphe dans un faubourg de Corinthe appelé le Cranion. Pausanias nous apprend dans ses Corinthiades qu'on avait sculpté sur ce tombeau une

lionne qui tenait dans ses griffes un bélier. Il y eut encore une autre Laïs, aussi fameuse que la précédente, que Pausanias dit être fille de Damasandre.

LAISSE (Henriette-Louise, dame de) a donné : *Nouveaux contes moraux*, 1774, 2 vol. in-12 ; *Ouvrage sans titre, Minerve le donnera*, 1775, in-12 ; *Proverbes dramatiques*, mêlés d'ariettes connues, Amsterdam, 1777, in-8° ; *Nouveau genre de Proverbes dramatiques*, mêlés de chants, 1779, in-8°.

LALANDE (Marie-Jeanne-Amélie Harlay de), née à Paris en 1768, mariée en 1788 au célèbre astronome Lalande, mort à Paris le 4 avril 1807. Madame Lalande a donné en 1793 des *Tables horaires pour la marine*. Cette production immense a mérité à son auteur des couronnes et des médailles du Lycée des arts. Cette dame a encore réduit plus de deux mille étoiles, pour chacune desquelles il faut faire trente-six opérations. Elle entreprit d'en réduire encore cinquante mille, travail dont les astronomes doivent lui savoir gré, ainsi que les navigateurs, de ses Tables horaires.

LALKOAR. Nom d'une des femmes ou concubines de Jéhandar-Schab, huitième empereur de l'Indoustan, lequel régnait en 1712. Elle était chanteuse de profession ; cependant elle sut plaire au monarque mogol, jusqu'à lui faire oublier le soin de sa gloire pour ne s'occuper que de son amour. Il tâcha de revêtir ses vils parents des premières charges de l'empire ; ce qui indisposa contre lui tous les esprits, et le précipita du trône, qu'il n'était pas d'ailleurs digne d'occuper.

LAMBALLE (Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de), veuve de Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe, née à Turin, le 8 septembre 1749, fut nommée surinten-

dante de la maison de la reine de France, et s'unit à Marie-Antoinette de la plus intime amitié. Avertie par cette dernière de sa fuite à Varennes, madame de Lamballe gagna promptement Dieppe, d'où elle passa en Angleterre. Elle y eût vécu heureuse, si le désir de revoir la reine et de partager son sort ne l'eût rappelée près d'elle. Madame de Lamballe suivit son amie dans sa prison au Temple, et y fut renfermée jusqu'à ce que la commune de Paris, irritée de son attachement, la fit arracher de ce triste lieu, pour la transférer à la Force. Le 3 septembre 1792, on la fit lever de grand matin pour la conduire à la porte de cette prison, où elle trouva des bourreaux. Ceux-ci lui ayant fait quelques questions sur la reine, elle leur dit : « Je n'ai rien à répondre; mourir plus tôt ou plus tard m'est devenu indifférent, et je suis toute préparée. » Aussitôt, traînée dans les cours au milieu de plusieurs cadavres, elle fut égorgée. « Le sincère attachement de madame de Lamballe pour la reine, dit l'auteur du Nouveau Tableau de Paris, fut son seul crime. Au milieu de nos agitations, elle n'avait joué aucun rôle; rien ne pouvait la rendre suspecte aux yeux du peuple, dont elle n'était connue que par des actes multipliés de bienfaisance. Les écrivains les plus féroces, les déclamateurs les plus fougueux, ne l'avaient jamais attaquée dans leurs feuilles. Le 3 septembre, on l'appelle au greffe de la Force; elle comparait devant le sanglant tribunal. A l'aspect des bourreaux couverts de sang, il fallait un courage surnaturel pour ne pas succomber; plusieurs voix s'élevèrent de la foule et demandent sa grâce. Un instant indécis, les assassins s'arrêtent; mais bientôt, frappée de plusieurs coups de sabre, elle tombe baignée dans son sang, et expire. Aussitôt on lui coupe la tête, les seins;

son corps est ouvert, on en arrache le cœur; sa tête est ensuite portée au haut d'une pique; à quelque distance on traînait son corps. Les tigres qui venaient de la déchirer se donnèrent le barbare plaisir d'aller montrer sa tête et son cœur à Louis XVI, à la reine et à sa famille.» Madame de Lamballe, belle, douce, obligeante, modérée au sein de la faveur, ne demanda jamais rien pour elle-même. Son nom est resté sans tache : les libelles révolutionnaires le respectèrent. On osa l'assassiner; on n'osa pas flétrir sa mémoire.

LAMBERT (Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de), née à Paris en 1647, d'un maître des comptes, perdit son père à l'âge de trois ans. Sa mère épousa en secondes noces Bachaumont, qui se fit un devoir et un amusement de cultiver les heureuses dispositions qu'il découvrit dans sa belle-fille. Après la mort de son mari, Henri Lambert, marquis de Saint-Bris, qu'elle avait épousé en 1666, et qu'elle perdit en 1686, elle essuya de longs et de cruels procès, où il s'agissait de toute sa fortune. Elle les conduisit avec toute la capacité d'une personne qui n'aurait point eu d'autre talent. Libre enfin et maîtresse d'un bien considérable qu'elle avait presque conquis, elle établit dans Paris une maison où il était honorable d'être reçu. « Elle n'était pas seulement ardente, dit Fontenelle, à servir ses amis, sans attendre leurs prières, ni l'exposition humiliante de leurs besoins; mais une bonne action à faire, même en faveur des personnes indifférentes, la tentait toujours vivement, et il fallait que les circonstances fussent bien contraires, si elle n'y succombait pas. Quelques mauvais succès de ses générosités ne l'avaient point corrigée, et elle était toujours également prête à hasarder de faire le bien. Elle fut fort infirme

pendant tout le cours de sa vie. Ses dernières années furent accablées de souffrances, pour lesquelles son courage naturel n'eût pas suffi sans le secours de toute sa religion. » Cette dame illustre mourut le 12 juillet 1733, à quatre-vingt-six ans. Ses *Ouvrages* ont été réunis en 2 vol. in-12. Elle les avait lus à quelques amis, quoiqu'elle ne les destinât pas à voir le grand jour; mais en croyant n'écrire que pour soi, dit Fontenelle, on écrit aussi un peu pour les autres sans s'en douter. Les productions de madame de Lambert se répandirent en manuscrit, et devinrent bientôt publiques. Les principales sont : 1^o *les Avis d'une mère à son fils, et d'une mère à sa fille*. Ce sont des préceptes donnés par une amie, et qui partent du cœur. C'est une philosophie aimable, qui s'applique à faire sentir les douceurs attachées à la vertu. Tout ce qu'elle prescrit porte l'empreinte d'une âme noble et délicate, qui possède sans faste et sans effort les qualités qu'elle exige dans les autres. 2^o *Nouvelles Réflexions sur les femmes, ou Métaphysique d'amour*; elles sont pleines d'imagination, de finesse et d'agrément. 3^o *Traité de l'Amitié*. L'auteur peint les avantages, les charmes, les devoirs de ce sentiment, avec autant de vérité que de délicatesse, et montre qu'elle était digne de le connaître. 4^o *Traité de la Vieillesse*; non moins estimé que celui de l'Amitié. 5^o *la Femme ermite*, petit roman extrêmement touchant. 6^o des *Morceaux* détachés de morale ou de littérature. C'est partout le même esprit, le même goût, la même nuance. On a publié en 1808 les *Œuvres complètes* de madame la marquise de Lambert, suivies de ses lettres à plusieurs personnages célèbres, 1 vol. in-8^o. Il s'y trouve quelquefois du précieux; mais rarement.

LAMBERTAZZI (Imelda), bolonaise, fille d'Orlando-

Lambertazzi, seigneur de la famille la plus riche et la plus puissante du parti gibelin de Bologne. Née en 1273, Imelda mourut tragiquement à l'âge de vingt ans, et sa mort fut la cause des guerres civiles jusqu'à la fin du XIII^e siècle. La famille puissante des Gievernei était à la tête du parti guelfe. Depuis long-temps il existait entre ces deux maisons une haine implacable; mais l'amour de Imelda Lambertazzi pour Boniface Gievernei avait diminué la haine des deux familles. Imelda ayant consenti à recevoir son amant chez elle, il fut surpris par les frères Lambertazzi, qui lui percèrent le cœur avec un poignard empoisonné; ils enterrèrent ensuite le cadavre de ce jeune homme sous des décombres, dans une cour déserte. Imelda, qui avait fui à leur approche, suivit, en rentrant chez elle, les traces du sang de son amant, découvrit son corps, suça, dans la plaie encore sanglante, un sang empoisonné, et tomba sans vie à côté du cadavre de celui qu'elle avait passionnément aimé. Une guerre acharnée éclata entre les deux familles. Douze mille citoyens, qui avaient pris les armes avec les Lambertazzi, furent battus et exilés de Bologne : mais les Gievernei payèrent cette proscription par trois sanglantes déroutés au pont de San-Procolo. La guerre civile se continua entre les deux partis pendant vingt-huit ans.

LAMBESC (Fanette de Baux, femme de Bérenger de Pontevis, seigneur de), fut célèbre par son esprit. Hugues de Saint-Césaire, cité par Jean de Nostredame dans ses Vies des poètes provençaux, dit qu'on voyait son éloge dans le livre de B. de Paresols, célèbre poète provençal de la cour de Jeanne I^{re}, reine de Naples et comtesse de Provence, cité à la suite de quelques hommes illustres, et de cinq dames, qui sont notre Fanette de Baux, Jeanne de Quiqueran, femme d'un seigneur

de Baux, Laurette ou Laure de Sade, immortalisée par Pétrarque; Blanche de Flassan, dite *Blanchefleur*, et Béatrix de Rambaut.

LAMBESC. (Antoinette de Cadenette, dame de), contemporaine de la belle Laure de Sade, eut beaucoup de mérite et d'esprit, et fut une des dames qui composèrent la cour d'amour d'Avignon, lorsque les papes faisaient leur résidence dans cette ville.

LAMBRUN (Marguerite), Ecossoise au service de Marie Stuart, femme d'esprit et d'un grand courage. Le mari de Marguerite Lambrun mourut de douleur de la fin tragique de cette princesse, qu'il servait, et sa veuve forma aussitôt la résolution de venger la mort de l'un et de l'autre. Pour exécuter son projet, elle s'habilla en homme, prit le nom d'*Antoine Spark*, et se rendit à la cour de la reine Elizabeth. Elle portait toujours sur elle deux pistolets; l'un pour tuer cette princesse, l'autre pour se tuer elle-même. Un jour qu'elle perçait la foule à dessein de s'approcher de la reine, qui se promenait dans ses jardins, elle laissa tomber un de ses pistolets. Les gardes, qui s'en aperçurent, se saisirent d'elle : on allait la traîner en prison; mais la reine, qui la prenait pour un homme, voulut l'interroger elle-même, et lui demanda son nom, sa patrie et sa qualité. « Madame, lui répondit-elle avec intrépidité, je suis femme; je m'appelle *Marguerite Lambrun*. J'ai été plusieurs années au service de la reine Marie, que vous avez si injustement fait mourir; et par sa mort vous avez été cause de celle de mon mari, qui n'a pu survivre à cette princesse. Egalement attachée à l'une et à l'autre, j'avais résolu de venger leur perte par la vôtre. Il est vrai que j'ai été fort combattue, et que j'ai fait tous les efforts possibles sur moi-même pour me détourner d'un si per-

nicieux dessein; mais je ne l'ai pu, et j'ai été contrainte d'expérimenter qu'il n'y a ni raison ni force qui soient capables d'empêcher de se venger, lorsque l'amour s'en mêle, et qu'il nous excite à la vengeance. » La reine fut émue d'un tel discours; néanmoins elle affecta de l'écouter froidement, et lui répondit de même : « Vous avez donc cru faire votre devoir, et rendre à l'amour que vous aviez pour votre maîtresse et pour votre mari ce qu'il demandait? Mais que pensez-vous que doit être aujourd'hui mon devoir envers vous? » Marguerite répliqua; « Je dirai franchement à Votre Majesté mon sentiment, pourvu qu'elle ait la bonté de me dire auparavant si elle demande cela en qualité de reine, ou en qualité de juge..... » Elizabeth lui répondit que c'était en qualité de reine. « Votre Majesté doit donc, ajouta-t-elle, m'accorder ma grâce. — Quelle assurance me donnerez-vous, lui dit la reine, que vous n'en abuserez pas, et que vous n'entreprendrez pas une seconde fois une action semblable? — Madame, répartit Marguerite Lambrun, la grâce que l'on veut donner avec tant de précaution n'est plus une grâce; et ainsi Votre Majesté peut agir contre moi comme juge. » La reine s'étant retournée vers quelques personnes de son conseil qui étaient présentes, leur dit : « Il y a trente ans que je suis reine; mais je ne me souviens pas d'avoir trouvé une personne qui m'ait donné une pareille leçon. » Ainsi elle voulut lui donner la grâce entière et sans condition, quoique le président de son conseil dît tout ce qu'il put pour la porter à faire punir cette femme. Elle pria la reine d'avoir la générosité de la faire conduire sûrement hors du royaume, et on la transporta sur les côtes de France.

LAMIE, fameuse courtisane, fille d'un Athénien, de

joueuse de flûte devenue maîtresse de Ptolémée Ier, roi d'Égypte, fut prise dans la bataille navale que Démétrius-Poliorcète gagna sur ce prince auprès de l'île de Chypre. Le vainqueur l'aima autant que le vaincu l'avait aimée, quoiqu'elle fût déjà d'un âge assez avancé. Lamie, féconde en bons mots et en reparties agréables ; joignait les grâces de l'esprit à celles de la figure. Elle avait acquis un si grand empire sur Démétrius, que, pour subvenir à son excessive prodigalité, il ne cessait d'imposer des taxes onéreuses sur les Athéniens. Il fit lever un jour, avec autant de rigueur que de promptitude, une somme de 250 talents : « Qu'on la porte, dit-il, à Lamie et à ses femmes pour leur savon. » Ce propos et l'emploi de cette somme furent plus sensibles aux Athéniens que la perte de leur argent ; et cependant, de concert avec les Thébains, ils élevèrent à Lamie un temple, sous le nom de Vénus-Lamie.

LAMOIGNON - MALESHERBES, femme Lepelletier-Rosambo (Anne-Marie-Thérèse), née à Paris, fut condamnée à mort, le 3 floréal an II (22 avril 1794), par le tribunal révolutionnaire, comme conspiratrice. Son mari avait été décapité quelques jours auparavant, et depuis ce moment sa tête était presque aliénée ; mais, rassemblant toutes ses forces, au moment où elle reçut son acte de condamnation, elle se rendit près de mademoiselle de Sombreuil, enfermée comme elle à la Bourbe, et lui dit avec une sorte de transport : « Vous avez eu le bonheur de sauver votre père ; moi, je vais avoir celui de mourir avec le mien, avec mes enfants, et de suivre mon mari. » M. de Malesherbes, son père, fut en effet exécuté le même jour, ainsi que M. et M^{me} de Châteaubriant, son gendre et sa fille. Ses tantes, les marquises de Sénozan et d'Estourmelle,

subirent le même sort peu de jours après, dans un âge très-avancé.

LAMOTHE. *Voy.* MOTHE.

LAMOTTE-HOUDANCOURT (demoiselle de) fut l'une des courtisanes de Louis XIV; elle succéda à Marie de Mancini, et fut supplantée par Olympe de Mancini.

LAMOTTE (Marie-Hélène Desmottes), bonne actrice du Théâtre-Français, née à Colmar en 1704 de M. Desmottes, capitaine du génie. Elle fut élevée chez les Ursulines de Metz. Une intrigue amoureuse lui fit quitter le couvent. Elle consentit à se laisser enlever par son amant, qui l'abandonna deux ans après. Mademoiselle Desmottes fut contrainte d'embrasser un état pour lequel elle n'était point née. Elle débuta avec succès en 1722 par le rôle de *Cléopâtre* dans *Rodogune*, sous le nom de mademoiselle Dufresne; continua par ceux d'*Élizabeth* dans *le Comte d'Essex*, et de *Léontine* dans *Héraclius*, et fut reçue la même année. Peu de temps après elle quitta la tragédie pour les rôles comiques, et joua en chef l'emploi *des caractères*, et s'y distingua. Mademoiselle Lamotte devint l'amie intime de mademoiselle Lecouvreur, et fit, par son entremise, la connaissance du maréchal de Saxe, qui fut constamment son ami. Elle se retira du théâtre en 1759, et mourut à Paris en 1769.

LANDA (Catherine), de la maison des comtes Landi de Plaisance, une des dames savantes du xv^e siècle, était en correspondance avec le cardinal Bembo. Célèbre par sa beauté et par son esprit, elle épousa Jean Firmo Trivulce, comte de Melzi, sénateur de Milan, mort en 1556, neveu du cardinal Scaramurio Trivulce, et petit-neveu du célèbre Jean-Jacques, le maréchal de France. Elle eut de ce mariage trois enfans mâles,

George-Théodore, marié à Olympie Pallavicini; Horace, marié à Andronique Comnène; et Claude Lejui, gouverneur des archiducs Rodolphe et Ernest d'Autriche, commandeur de l'ordre de Calatrava, grand-écuyer de l'empereur Rodolphe II, et son ambassadeur à Rome; tous morts sans postérité; et une fille nommée Constance, qui épousa Fabien-Visconti-Borromée, comte d'Albizat.

LANE (Jeanne), demoiselle anglaise qui eut la principale part à l'évasion de Charles II après la bataille de Worcester. Le monarque prit la livrée de cette maison, et courut à cheval devant la voiture de cette demoiselle depuis Beutley-Hall, terre qui appartenait à M. Lane, jusqu'à une terre de M. Northon, auprès de Bristol. Beutley-Hall était à douze milles de la forêt de Boscovel, où Charles s'était caché dans un chêne : et ce fut à Brighthelm-Stone, près de Bristol, qu'il s'embarqua pour la France. A la restauration, Jeanne Lane reçut le prix de son dévouement. Elle épousa sir Clément Fisher, baronnet du comté de Warwick.

LANNES (madame la maréchale), duchesse de Montebello, née à Paris en 1784, fille de M. Guenaut, entrepreneur des lits militaires avant la révolution, ne quitta jamais sa mère, qui lui donna une éducation distinguée. Elle épousa le général Lannes, aide-de-camp de Napoléon, qui, par sa bravoure, fut fait duc de Montebello et maréchal de l'empire, et qui mourut glorieusement à la bataille d'Esling, le 31 mai 1809. Son épouse, d'une beauté et d'un caractère angéliques, était l'un des plus beaux ornemens de la cour de Napoléon. Elle fut première dame d'honneur de l'impératrice Marie-Louise. Elle eut de son mari trois fils, et une fille mariée à un général tué à la bataille de Waterloo. Depuis l'entrée de

Louis XVIII en France, madame Lannes s'est retirée de la cour, malgré l'invitation de Sa Majesté. Cette mère respectable s'est constamment consacrée à l'éducation de ses enfans; et pour ne pas se séparer de ses trois fils, qui faisaient leurs études au collège royal d'Henri IV, ci-devant lycée Napoléon, place Sainte-Geneviève, elle quitta son hôtel pour prendre un médiocre logement dans le faubourg Saint-Marceau, où ses trois fils venaient manger et coucher. La douceur du caractère de madame de Montebello convenait parfaitement aux emportemens de son mari. Lorsque des artistes furent nommés pour faire les portraits des maréchaux de l'empire, par ordre de Napoléon, le peintre Robert fut chargé de faire celui du maréchal Lannes. M. Robert se présenta; le maréchal le reçut très-mal, en lui disant : « Que veut-il faire de mon portrait, ce b...-là...? » Son épouse employa la douceur de son caractère pour l'apaiser, en lui observant que c'était offenser l'empereur. Enfin, après que M. Robert se fut présenté cinq ou six fois, le maréchal se détermina à se laisser peindre. A peine deux minutes de la séance s'étaient écoulées, qu'il se leva de son fauteuil, et dit : « Pourquoi ne me fait-il pas représenter le portant sur mon dos, pour le sauver des dangers, en Egypte, en Italie, etc.? » Nous tenons ce fait du peintre Robert.

La grande pétulance du maréchal provenait de la franchise de son caractère. Il fut le seul général qui eût conservé le droit de tout dire à Napoléon, par l'attachement qu'il lui portait; mais il n'approuvait pas tous les actes de son gouvernement. Le maréchal Lannes était très-bon et très-aimable dans son intérieur. Louis XVIII, lors de la création de la chambre des pairs, a, par une ordonnance, déclaré que le fils aîné du maréchal Lannes

serait pair de France. Cet acte du souverain honore la mémoire du maréchal, et prouve que le monarque sut récompenser le courage militaire, même de ceux qui avaient combattu contre son autorité.

LANNOY (Julienne-Cornélie, baronne de), née à Bréda, en 1738, où elle mourut en 1782. Elle occupa un rang distingué parmi les poètes hollandais : la nature l'avait créée poète ; dans tous les concours poétiques elle remportait la palme. Cette dame cultiva aussi avec succès les littératures anglaise et française ; elle a donné trois tragédies, représentées sur le théâtre d'Amsterdam ; savoir : *Léon le Grand*, 1767 ; *le Siège de Harlem*, 1770, et *Cléopâtre*, 1776 ; ses deux volumes de poésies furent publiés à Leyde, 1780.

LAODICE, femme d'Antiochus, Macédonien, fut mère de Séleucus Nicanor, l'un des généraux d'Alexandre le Grand, et roi de Syrie après la mort de ce prince. On dit que neuf ans avant la naissance de Séleucus, Laodice songea que le dieu Apollon était dans son lit, et lui avait donné une pierre précieuse, où était gravée la figure d'une ancre, avec ordre exprès de la donner au fils qu'elle mettrait au monde ; que le lendemain elle trouva dans son lit un anneau, dont le chaton était enrichi de cette pierre précieuse, avec la marque qu'elle avait vue dans le songe ; que l'enfant, étant né, portait cette même marque sur la cuisse, et que ses descendants la conservèrent sur la même partie du corps ; qu'enfin Laodice donna cet anneau à Séleucus, lorsqu'il entra au service d'Alexandre. Séleucus, étant devenu roi de Syrie, fit bâtir la ville de Laodicée, en l'honneur de sa mère.

LAODICE, femme d'Antiochus II, surnommé *Théos*, roi de Syrie. Cette princesse ne fut pas moins ambitieuse

que belle, ni moins barbare que politique. Le roi son mari l'ayant répudiée pour épouser Bérénice qu'il aimait, Laodice fut obligée de quitter la cour; mais le souvenir seul de ses charmes y triompha de ceux de sa rivale. Peut-être aussi ne dut-elle le changement de sa fortune qu'à l'inconstance d'Antiochus. Quoi qu'il en soit, elle fut rappelée avec Séleucus Callinicus et Antiochus Hié-
rax, qu'elle avait eus de ce prince avant sa disgrâce. Cette femme, craignant que son époux, dont elle connaissait l'humeur volage, ne se raccommodât un jour avec Bérénice, le fit empoisonner quelque temps après; et pour avoir le temps d'assurer le royaume à son fils Séleucus, elle fit coucher dans le lit du roi un nommé *Artemon*, dont les traits du visage avaient une grande ressemblance avec ceux de ce prince; et comme si c'eût été le roi lui-même, elle le fit voir aux grands du royaume et aux principaux d'entre le peuple, qu'elle introduisit dans sa chambre. Elle réussit à les tromper par cet artifice, et cacha la mort d'Autiochus jusqu'à ce qu'elle eût pris toutes ses mesures. Alors elle déclara la mort du roi, et fit monter son fils sur le trône de Syrie, l'an 246. Séleucus étant trop jeune encore pour gouverner, toute la souveraine puissance résidait dans la personne de Laodice, qui, sous prétexte d'éviter les guerres civiles, mais en effet par jalousie et par vengeance, fit condamner à mort Bérénice et son fils Antiochus. Bérénice fut avertie à temps que la reine envoyait des gens pour la massacrer, et se renferma dans le temple de Daphné. Cette princesse infortunée implora en même temps le secours des villes d'Asie, et députa vers son frère Ptolémée Evergète, qui se mit aussitôt en campagne. Mais, avant que les secours fussent arrivés, Laodice trouva moyen de faire enlever et mourir le fils de Bérénice. Il

ne lui restait plus que de se défaire de son ancienne rivale; et pour cet effet, il fallait la tirer par un artifice de l'asile sacré qu'elle avait choisi. Laodice, feignant de vouloir se réconcilier avec Bérénice, dissipa d'abord les justes soupçons qu'avait cette reine de la mort de son fils; et supposant un autre enfant en la place de celui qu'elle avait fait massacrer, elle fit répandre le bruit qu'il était plein de vie, et que son dessein était de le rendre à sa mère; ensuite elle fit inviter cette princesse à traiter de la paix. Bérénice donna dans le piège, sortit du temple, entra même en conférence avec la reine; mais elle fut percée de coups, par ordre et sous les yeux de Laodice : elle mourut sur-le-champ. Ptolémée Evergète, qui n'avait pu secourir à temps sa sœur Bérénice, résolut de venger sa mort. Il fit une irruption en Syrie, où tout plia sous l'effort de ses armes; et s'étant rendu maître de la personne de Laodice, il la fit mourir.

LAODICE. *Voy.* LAUDICE.

LA ROCHEFOUCAULD (mademoiselle de) montra pour son père le courage le plus héroïque en 1794. Elle avait été condamnée avec lui dans la guerre de la Vendée, mais elle sut le dérober à l'exécution. Elle le cacha chez un artisan, jadis leur domestique, et chercha ailleurs un asile pour elle. Tous deux vivaient ainsi à l'abri des bourreaux : mais comme leurs biens étaient confisqués, et que la pitié est prompte à se lasser, leurs ressources s'épuisèrent en peu de temps. Mademoiselle de La Rochefoucauld apprend que son père va succomber au besoin : réduite à la même extrémité, et ne pouvant le secourir, elle se dévoue pour lui. Un général républicain passait alors dans la ville où elle s'était réfugiée : elle l'instruit dans la lettre la plus pathétique

de la situation déplorable de son père, et lui offre de se présenter pour subir l'arrêt prononcé contre elle, s'il s'engage à donner un prompt secours à ce vieillard expirant. Le guerrier vole la trouver, mais ce n'est pas un ennemi qu'elle voit en lui, c'est un protecteur. Il secourut le père, sauva la fille, et, après le 9 thermidor, les fit rentrer dans leurs biens, en obtenant la révision de leur jugement.

LA ROCHEFOUCAULD (madame de). Parmi les femmes qui, suivant les chefs de la Vendée, ornèrent leurs bannières de devises chevaleresques, et qui, semblables aux Camille et aux Penthésilée (ce sont les propres termes du général républicain Turreau), portèrent l'effroi et la mort dans les rangs de l'armée républicaine, on remarqua une La Rochefoucauld; et à l'affaire de Gesté, une autre de ces héroïnes, dont on ignore le nom, rallia trois fois les troupes royalistes rompues, les ramena au combat, en chargeant à leur tête, et y trouva la mort. La nommée Jeanne, paysanne de Courlai, combattit aussi dans les rangs vendéens, sous des habits d'homme; elle fut tuée à l'attaque de Thouars, en septembre 1793. Quant à madame de La Rochefoucauld, elle s'était retirée au commencement des troubles dans le bourg de Legé, où Charette porta souvent son quartier-général. Sa beauté, ses liaisons avec ce chef, et sa mort, l'ont rendue célèbre dans la Vendée; faite prisonnière par les républicains dans une rencontre, elle fut conduite au supplice, et mourut avec courage.

LA ROCHE-JACQUELEIN. *Voy.* ROCHEJACQUELEIN.

LATOUR-DE-FRANQUEVILLE (madame), l'une des femmes les plus aimables du XVIII^e siècle, transportée d'admiration pour la lecture de quelques-uns des ouvrages de J.-J. Rousseau, principalement de son *Hé-*

Loïse, lui écrivit, sous le nom de Julie, de concert avec une amie; et elle parvint, par son style enchanteur, à exciter sa curiosité et à vaincre ses défiances. Cependant, après plusieurs années d'une correspondance piquante et ingénieuse, la sombre misanthropie du philosophe de Genève reprit tout son empire; il témoigna à madame de Franqueville les défiances les plus ridicules, et interrompit cette relation. Cette dame, après avoir été obligée de se séparer de son mari farouche, peu fait pour elle, et que son père l'avait forcée d'épouser; après avoir essuyé de la part de J.-J. Rousseau l'affront d'une rupture sans motif, éprouva de nouveaux malheurs dans sa fortune, et fut obligée de se retirer dans l'hôpital de Saint-Mandé, où elle est morte en 1789, dans des douleurs affreuses, suite des excès de son indigne époux. Sa correspondance avec J.-J. Rousseau fut insérée dans la *Correspondance originale et inédite de J.-J. Rousseau* publié en 1804.

LATOUR-DUPIN-GOUVERNAT (mademoiselle).
Le marquis de Latour-Dupin, son père, et toute sa famille avaient péri sur l'échafaud, à Paris, en 1794. Cette demoiselle était alors âgée de quinze ans. Le 8 juin 1796, se trouvant à la comédie italienne, où l'on jouait *Nina*, l'égarément de son imagination donna lieu à une scène qui porta l'effroi et la pitié dans tous les cœurs. Attaquée tout-à-coup d'horribles convulsions, elle s'écria d'un air égaré et d'une voix entrecoupée de sanglots : « Les jacobins! les jacobins! ils ont tué mon père et ma mère! Mon père n'avait que quarante-cinq ans, ma mère trente-sept. Les monstres! ils m'ont retenue dix-sept mois en prison! Otez ce sang!... Voyez mon père comme il meurt avec courage! Tuez les jacobins, ce sont tous des assassins. » Sa cousine, la fille du ministre de

la guerre qui avait aussi été décapité en 1794, était près d'elle, s'efforçant de la secourir, et mêlant ses larmes aux siennes. « Depuis les pertes irréparables que nous avons faites, dit-elle aux personnes qui l'entouraient, ma cousine est sujette à des attaques pareilles à celle dont vous venez d'être témoins. Le temps, loin de calmer sa douleur, ne fait que l'irriter. Hélas! je crains bien qu'elle ne finisse par perdre tout-à-fait la raison. » Ce qui est effectivement arrivé.

LAUDENOT (Louise), fille d'un médecin du roi, se fit religieuse dans l'abbaye de Montmartre, et y mourut le 27 mai 1636. On lui doit plusieurs ouvrages pieux : 1^o *Exercice pour la sainte communion*; 2^o *Catéchisme des vices et des vertus*; 3^o *Recueil des œuvres de sainte Gertrude*; 4^o *Méditations sur les vies des saints, pour toutes les fêtes de l'année*. Ces écrits ont du naturel et de l'onction.

LAUDICE, sœur et femme de Mithridate, roi de Pont. Son mari, projetant un vaste dessein, se déroba de sa cour, afin d'aller voir *incognito*, et avec fort peu de suite, la situation des lieux où il prétendait un jour faire la guerre. Laudice, n'apprenant point de ses nouvelles, s'imagina qu'il avait péri, et qu'il ne reviendrait plus; et, au lieu de s'affliger, elle se livra aux plaisirs et à la débauche. Le retour de son mari la jeta bientôt dans une grande inquiétude; elle avait besoin de cacher sa faute, et ne trouvait point de meilleure voie que d'empoisonner Mithridate. Elle s'y prépara; mais l'une de ses servantes la trahit, et révéla le mystère. Mithridate ne balança pas à faire mourir son infâme épouse.

LAUDICE, sœur de la précédente, et femme d'Ariarate VI, roi de Capadoce. Etant demeurée veuve en l'an

129 av. J.-C. avec six fils encore mineurs, elle prit en main les rênes de l'état. Mais, possédée d'une ambition abominable, dans l'appréhension de ne pas jouir longtemps de la régence, elle fit mourir cinq de ses fils par le poison. Elle eût traité de la même sorte le plus petit, si la vigilance des parens ne l'eût dérobé à la fureur de cette mégère. Le peuple courut en armes au palais, la massacra, et mit sur le trône le jeune prince, qui régna seul sous le nom d'*Ariarate VII*.

LAURE (la belle), plus connue sous ce nom que sous celui de *Laure de Noves*, qui était celui de sa famille, naquit à Avignon ou dans un village circonvoisin, en 1308, d'Audifret de Noves, et fut mariée à Hugues de Sade, seigneur de Saumane. Son esprit, sa vertu et sa beauté lui soumettaient tous les cœurs. Pétrarque, retiré à Avignon, la vit pour la première fois en 1327, et conçut une si violente passion pour elle, qu'il l'aima tout le temps qu'elle vécut, c'est-à-dire vingt ans, et dix ans après sa mort. Ce poète lui consacra sa muse, et fit à sa louange trois cent dix-huit sonnets et quatre-vingt-huit chansons, auxquels elle doit son immortalité. La plupart respirent la poésie la plus aimable et les sentimens les plus tendres. Laure était, dit-on, du nombre des dames qui composaient la cour d'amour. Cette cour était une assemblée de femmes qui ne traitaient que de matières de galanterie, et qui décidaient gravement sur ces bagatelles. Laure, morte de la peste à Avignon le 6 avril 1348, fut enterrée aux Cordeliers dans une petite chapelle modeste et obscure, où les voyageurs ne manquaient jamais d'aller lire son nom sur la pierre du tombeau. Ils ne l'y retrouveront plus; les ravages de la révolution l'ont fait disparaître; et l'église, l'une des plus belles d'Avignon, a cessé d'exister. On a débité

beaucoup de fables sur cette femme. Fleury, dans son Histoire ecclésiastique, raconte que le pape Benoît XII voulut persuader à Pétrarque d'épouser Laure, lui promettant dispense pour garder ses bénéfices. Le poète l'ayant refusé, sous le frivole prétexte qu'il ne pourrait plus la chanter, Laure se maria à un autre. Villaret, continuateur de l'Histoire de France, qui a adopté ce récit, fait dire à Pétrarque qu'il ne voulait point de ce mariage, de peur que l'hymen n'éteignît son ardeur poétique. Ces faits et beaucoup d'autres ont été puisés dans des auteurs italiens qui n'ont jamais bien connu Laure. Quelques faibles soupirs, quelques regards gracieux et quelques paroles honnêtes, furent, dit-on, les seuls aiguillons dont elle se servit pour ranimer la verve du poète, quand elle la voyait se ralentir. Dans le Virgile de Pétrarque, on trouve une note relative à l'origine de son amour et de la mort de son amante; il ajoute : « J'aime à croire que son âme, comme Sénèque le dit de Scipion l'Africain, est retournée au ciel, d'où elle était descendue. Je goûte une douceur mêlée d'amertume à me rappeler toutes ces circonstances; et je les écris sur le livre que j'ai le plus souvent sous les yeux, pour me pénétrer de cette vérité, que rien ne doit plus m'être cher dans cette courte vie, et qu'il est temps de m'arracher à Babylone, puisque la mort a rompu le nœud le plus puissant de ceux qui me captivaient encore. Avec le secours du Tout-Puissant, il me sera facile d'agir en conséquence de cette réflexion, si mon esprit, désormais plus mâle et plus courageux, arrête fortement sa pensée sur les vains soucis, les espérances frivoles, et les accidens imprévus dont il fut si long-temps le faible jouet..... » François 1^{er}, passant à Avignon, ordonna de décorer de sculptures le tombeau de Laure;

mais cet ordre ne fut pas exécuté. Ce prince l'honora de l'épithape suivante :

En petit lieu compris vous pouvez voir
 Ce qui comprend beaucoup par renommée.
 Plume, labeur, la langue et le savoir
 Furent vaincus par l'amant de l'aimée.
 O gentile âme ! étant tant estimée,
 Qui te pourra louer qu'en se taisant ?
 Car la parole est toujours réprimée,
 Quand le sujet surmonte le disant.

Elle ne vaut pas celle que lui fit son amant en vers italiens :

*Qui riposan quei caste e felici ossa
 Di quell' alma gentile e sola in terra
 Aspro e dur Sasso! hor bon teo hai sottera
 Et vero honor, la fama e beltà scossa
 Morte ha del verde Laura svelta, e smossa
 Fresca radice, e il premio di mia guerra,
 Di quattro lustri e più; (s' ancor non erra
 Mio pensier tristo) el' chiude in poca fossa.
 Felice pianta in borgo d' Avignone.
 Nacque e mori : e qui con ella giace
 La ponna, al' stit, Finchiastro e la ragione.
 O delicati membri, o viva face
 Ch' ancor mi cuoggi e struggi ! in ginorchione
 Ciascum preghi il Signor t' aerti in pace.*

« Il est assez vraisemblable, dit Voltaire, que Laure était ce que Boileau appelle une *Iris en l'air*. « Cela n'est ni vrai ni vraisemblable. L'existence de Laure est démontrée par divers monumens, par le témoignage des contemporains, par la généalogie de la maison de Sade, et par les *Mémoires* de l'abbé de Stade, publiés à Avignon en 3 vol. in-4°, 1764 et années suivantes.

LAURENCE DE BELLEFONT (mademoiselle José-

phine-Aglaré), fondatrice du monastère des religieuses Bénédictines de Notre-Dame-des-Anges, établi à Rouen, est connue dans la république des lettres par une *Paraphrase du Cantique d'Ézéchias*, insérée dans plusieurs recueils.

LAURENCIN (Julie d'Assier de la Chassagne, dame de), naquit le 15 mai 1774, à Saint-Hippolyte, en Lorraine. Retirée à trois lieues de Lyon, elle cultiva les lettres. Elle a donné au public : *Épître d'une femme à son amie, sur l'obligation et les avantages qui doivent déterminer les mères à allaiter leurs enfans, conformément au vœu de la nature*, 1774, in-8°, insérée dans un recueil intitulé *Pièces relatives à l'Académie de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge*. Cette dame est aussi l'auteur d'*Alceste et Méloé, ou Chant de l'Amour maternel*, idylle, 1777. L'Académie de l'Immaculée Conception de Rouen les a couronnés, l'un en 1774, et l'autre en 1777. L'Almanach des Muses nous a transmis également des *Poésies* très-agréables de madame de Laurencin.

LAURENTIA. Voy. ACCA.

LAUVERGNE (madame de) a composé des *Poésies*. Le recueil en a paru après la mort de l'auteur, Paris, 1680, in-12.

LAVALETTE (madame), détenue dans la prison de la Bourbe à Paris en 1793, avec son mari, est instruite qu'il se rend au tribunal révolutionnaire; elle court vers lui, s'attache à son cou, enlace ses jambes dans les siennes, et supplie le guichetier de les laisser partir ensemble. Elle demande en grâce de mourir avec lui; on lui refuse cette triste faveur. Sa douleur et son désespoir la réunirent peu de temps après à son époux.

LAVALETTE (Émilie - Louise de Beauharnais,

comtesse de), femme célèbre par son courage. Elle avait épousé Marie Chamam Lavalette, né à Paris en 1769, d'un marchand du quartier Saint-Antoine, qui lui avait fait donner une excellente éducation. Napoléon, auquel il était allié par son mariage à la nièce de Joséphine, l'éleva à la dignité de comte. En 1815, Lavalette, accusé d'avoir facilité le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, est condamné à mort. Le pourvoi en cassation ayant été rejeté, et le recours en grâce formé par madame Lavalette n'étant point accueilli, l'exécution fut fixée au 21 décembre. La veille de ce jour fatal, cette digne et respectable épouse, avec sa fille, âgée de douze ans, et une gouvernante, se présentèrent à la prison, en vertu d'une permission du procureur-général, pour recevoir les derniers adieux d'un époux chéri. Madame de Lavalette était arrivée, comme à l'ordinaire, en chaise à porteur, enveloppée dans sa fourrure, un chapeau sur la tête, tenant son mouchoir sur ses yeux. Dès qu'elle est sortie de la prison, le concierge monte dans la chambre du condamné; il n'y était plus. Trois Anglais, MM. Hutchinson, Wilson et Bruce, lui fournirent, quinze jours après, les moyens de sortir de France, revêtu de l'uniforme d'officier-général anglais. Madame de Lavalette fut arrêtée, traduite devant les tribunaux avec sa gouvernante et les trois généraux anglais. Ces derniers furent condamnés à une détention momentanée, la gouvernante acquittée, et madame de Lavalette renvoyée de la prévention. Après cinq ans, Louis XVIII accorde la grâce à M. de Lavalette. De retour en France, il trouve son épouse atteinte d'une maladie presque incurable, suite du dévouement auquel il avait dû son salut.

LAVERGNE-CHAMP-LAURIER (Victoire Regnier, femme), née à Angoulême en 1768. Son mari, capitaine

d'infanterie avant l'année 1789, puis lieutenant-colonel et commandant de Longwi depuis la révolution, ayant, en 1792, rendu cette place aux Prussiens après une faible résistance, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 31 mars 1794. Sa femme, présente à sa condamnation, demanda à mourir avec son mari. On lui observe qu'elle n'est pas accusée; alors elle crie *Vive le roi!* On la considère comme en état de folie; elle répond : « J'ai toute ma raison, » et répète sa courageuse exclamation. Condamnée à mort, « Voilà, dit-elle, le plus beau jour de ma vie! Je vais mourir avec mon époux. » Elle monte sur la fatale charrette comme sur un char de triomphe. Elle était âgée de vingt-huit ans.

LAVERGNE. Voy. VERGNE.

LAVIOLETTE (madame), femme d'un négociant de Tournay, bonne épouse, bonne mère, respectable par toutes les vertus domestiques et sociales, avait prodigué dans sa ville des soins et des secours aux blessés français. Dénoncée comme royaliste par son infâme mari, elle fut arrêtée, conduite dans la prison de la Conciergerie à Paris, et condamnée à mort en octobre 1793. Avant d'aller au supplice, elle se fit peindre, la main appuyée sur une tête de mort, et envoya ce portrait à son mari, en y joignant ces mots : « Cette tête.... maintenant c'est celle de ta femme!..... et c'est toi qui l'as tuée! »

LAVINIE, fille de Latinus, roi du Latium, promise à Turnus, roi des Rutules, épousa Énée, et en eut un fils posthume, nommé Sylvius, parce qu'elle l'enfanta dans un bois où elle s'était retirée par la crainte qu'elle avait d'Ascagne, fils d'Énée.

LEADE (Jeanne), née à Norfolck en Angleterre vers l'an 1623, fut saisie tout-à-coup, au milieu d'une danse,

d'un accès de mélancolie qu'elle prit pour une inspiration divine, et se mit à prophétiser. Bientôt elle devint chef d'une secte connue sous le nom de *Société philadelphienne*, prétendant ramener le christianisme à sa pureté et à sa simplicité primitives. Elle avait pour principaux associés Pordage et Bromley. Elle mourut à quatre-vingt-un ans, parlant sans cesse de visions et de révélations. Son gendre, François Lée, médecin, a écrit une longue vie de cette visionnaire, pleine de rêveries et de sottises; ce qui ne donne pas une grande idée des talens de ce docteur.

LÉAPOR (Marie), née en 1712, dans le comté de Northampton, d'un père jardinier, ne reçut qu'une éducation proportionnée à son état; mais les talens qu'elle avait reçus de la nature ne connurent point d'obstacles. Sa modestie, exempte de toute affectation, ne dévoila son mérite qu'à une époque où elle n'était plus en état d'en recueillir les fruits. Elle mourut de la rougeole, âgée de vingt-quatre ans, en 1735. Près de mourir, elle remit à son père un paquet de papiers contenant des *pièces de poésie* qui ont été publiées depuis en 2 vol. in-8°. Plusieurs d'entre elles égalent les meilleures pièces de mistriss Rowe, particulièrement *le Temple de l'Amour*.

LEBLANC DE LA BEAUME, maîtresse de Louis XIV, après la comtesse de Soissons. (*Voy. VALLIÈRE.*)

LÉBRIXA (Françoise de), fille du célèbre auteur Antoine de Lébrixa, connu sous le nom d'*Antonius Nebrissensis*, était une savante rhétoricienne; et lorsque son père était incommodé ou arrêté par quelque affaire, elle donnait pour lui des leçons publiques dans l'université d'Alcala.

LEBRUN (madame), célèbre peintre de portraits, née à Paris. Ses succès dans ce genre l'ont placée à côté

de Van Dick. Son père, peintre, lui donna les premiers élémens de son art. Après sa mort, elle passa dans l'atelier de Vernet, et dès l'âge de seize ans elle se fit remarquer par ses talens. Elle dut sa célébrité naissante aux portraits de La Bruyère et de l'abbé de Fleury, dont elle fit hommage à l'académie, et reçut, par l'organe de d'Alembert, secrétaire perpétuel, ses entrées à toutes les séances publiques de l'académie française. Elle épousa M. Lebrun, marchand de tableaux. Son talent s'est encore exercé sur des sujets qui ont mis le sceau à sa réputation : nous citerons un tableau qui représente *la reine et une partie de sa famille entourant le berceau du premier dauphin* (né en 1780, mort en 1790); *la Paix ramenant l'Abondance*; *Vénus liant les ailes de l'Amour*, et principalement *la tendresse maternelle*. Madame Lebrun, au commencement de 1789, se rendit en Italie, où ses succès furent aussi brillans qu'en France; elle fut reçue membre de l'académie de Saint-Luc. Son voyage prolongé la fit inscrire sur la liste des émigrés. Elle laissa à Naples, à Parme, à Florence, Vienne, à Berlin, en Angleterre et à Saint-Pétersbourg, des chefs-d'œuvre de son talent. Enfin, M. Lebrun, son mari, obtint sous le consulat de Bonaparte que son nom serait rayé de la liste des émigrés, et madame Lebrun rentra dans sa patrie, où elle reprit ses travaux. L'abbé Delille l'a souvent citée dans des vers dignes d'elle et de lui. Elle est la sœur du poète Vigée. Cette dame vit aujourd'hui dans une honnête aisance, fruit de ses travaux, et chérie de tous ceux qui la connaissent.

LECLAIN (demoiselle), maîtresse d'Henri IV après Françoise de Montmorency, dite la belle Fossoyeuse; mademoiselle Leclain fut supplantée par Diane de Corisandre d'Andoin, veuve du comte de Grammont.

LECOUVREUR. *Voy.* COUVREUR. -

LÉE (miss Henriette-Sophie). Elle est auteur, 1^o du *Souterrain ou Mathilde*, 1787, 3 vol. in-12, histoire de l'infortunée reine d'Écosse, victime de l'ambitieuse Elizabeth; 2^o du *Château de Saint-Hilaire, ou le Frère et la Sœur devenus époux*, 2 vol. in-12; 3^o des *deux Émilie, ou les Aventures du duc et de la duchesse d'Aberden*, trad. par P. Christophe, 1800, 2 vol. in-12; 4^o de *Savinia Rivers, ou le Danger d'aimer*, 1808, 5 vol. in-12, etc.

LÉÈNE, ou LÉÆNA, courtisane d'Athènes, vivait l'an 513 av. J.-C. : elle eut part à la conspiration qu'Harmodius et Aristogiton, de la famille d'Alcméon, formèrent contre le tyran Hipparque, fils de Pisistrate. Hippias, frère d'Hipparque, ayant fait arrêter et mettre à la question cette courtisane, afin de tirer d'elle le nom des conjurés, elle refusa constamment de trahir le secret qu'on lui avait confié. Craignant que la douleur des supplices ne lui fit enfin avouer ce qu'elle avait eu jusqu'alors le courage de taire, elle se coupa la langue. Une action si généreuse remplit d'étonnement et d'admiration tous les Athéniens. Lorsqu'ils eurent recouvré la liberté, leur premier soin fut de témoigner leur reconnaissance à la mémoire de la courtisane Léène. Ils élevèrent en son honneur une statue qui représentait une lionne sans langue.

LEESE (Anne), fondatrice de la secte des Shakers, Shaking-quakers, ou secoueurs, secte consanguine des quakers, née en Angleterre de parens obscurs, se procura des moyens d'existence peu honorables. Elle vivait publiquement avec un officier anglais. En 1770, elle montra des prétentions extraordinaires en prenant le nom de *Dame élue*; mais cependant elle fut généralement appelée la *Mère*. Elle réunit à Manchester une

trentaine de sectateurs, et y établit ses exercices religieux, comme elle avait fait en Amérique. Mais ses cérémonies étaient si bruyantes, et son culte tellement contraire à la paix des familles, que sa secte fut déclarée nuisible, et ses assemblées supprimées par l'autorité civile. La Dame élue passa à New-Yorck en 1774, avec cinq de ses sectateurs. Six autres s'y joignirent en 1776, et ils achetèrent une terre dans la Nisqueunie, environ dix milles au nord-ouest d'Albany; ils y vécurèrent ignorés pendant trois ou quatre ans. Mais au commencement de 1780, époque où il y eut une nouvelle commotion religieuse à Lébanon et dans quelques villes voisines, au milieu des extravagances du fanatisme, il parvint aux enthousiastes quelques nouvelles de la Dame élue. Aussitôt la route fut couverte de gens trompés, qui cherchaient de plus grandes illusions. La *Mère* les reçut avec un certain sourire, et leur dit que leur arrivée lui avait été révélée. En même temps elle leur déclara qu'elle était la femme revêtue du Soleil, la *Dame élue* au chapitre XII de l'Apocalypse, l'épouse de l'agneau; qu'elle savait tout, comme Dieu, et qu'on lui devait la même obéissance. Elle s'attribua la puissance d'administrer le Saint-Esprit, dont elle était chérie, affirma que c'était elle qui jugeait tous les jours les morts de toutes les nations qui lui étaient envoyés exprès; et que nul ne pouvait espérer de pardon que ceux qui lui avaient confessé leurs péchés. Ces prétentions firent impression sur quelques personnes dont la raison était déjà égarée par les charmes magiques, les grimaces, les postures singulières, les mouvemens fantasques, les mots inintelligibles, et les soupirs de ces nouveaux sectateurs. La Dame élue, disaient ceux-ci, parle soixantedouze langues : ces langues, inintelligibles aux vivans,

sont comprises par les morts avec lesquels elle converse. Mère de tous les élus, elle travaille pour le monde entier : aucune bénédiction ne descend sur les humains que par son intermédiaire ; personne n'entre au ciel avant l'an 1776 de Jésus-Christ. Alors furent accomplis les temps prédits, et cette année commence une nouvelle dispensation sous la direction de la Dame élue. Elle a pour adjoints sept elders ou anciens. Dans le nombre de ses adhérens il faut compter Valentin Rathbun, ministre baptiste, qui cependant, trois mois après, publia une brochure contre cette imposture, et dit qu'il y avait dans cette illusion une certaine puissance exercée sur le corps à laquelle il céda lui-même, qui affectait les nerfs, comme le fluide électrique, et qui causait ensuite un tremblement et la privation totale des forces. Quand la *Mère* eut ainsi établi en quelque façon son autorité sur ses nouveaux disciples, elle les mit en garde contre le crime de suivre les vaines coutumes du monde ; et après les avoir déponillés de leurs pendans d'oreilles, colliers, boucles, et de tout ce qui alimente la vanité, et leur avoir fait couper les cheveux, elle les admit dans son église. Ainsi métamorphosés, ils rougissaient de revoir leurs anciennes connaissances. L'imposteur assurait qu'elle était affranchie de la puissance de la mort ; et que quand elle quitterait ce monde, elle devait monter au ciel en un clin d'œil. Cependant elle mourut en 1784. Sa secte a éprouvé bien des révolutions ; elle se distingue actuellement par des mœurs pures et des talens ; mais elle persiste à rejeter les préceptes que Jésus-Christ a expressément recommandés, et substitue à l'Écriture des révélations et des illusions.

La Dame élue fut remplacée par une autre femme

que la secte choisit, avec l'opinion qu'elle était, comme sa devancière, infallible et participante à la Divinité. « Cependant, dit l'abbé Grégoire dans son Histoire des sectes, si j'en crois Morse et miss Adams, l'un et l'autre habitans des États-Unis, à Léese succéda Jean Whitacker, qui mourut en 1787, et dont les pouvoirs ont été dévolus à Joseph Meacham, qui vivait encore en 1801, avec la réputation de prophète. Le premier établissement des Shakers fut à Nisquennia, à quelques milles d'Albany, dans l'état de New-Yorck. Deux autres ont été formés depuis. Suivant cette religion les anges sont employés, les uns à convertir les Indiens morts; d'autres sont chargés d'instruire, de convertir les défunts des autres nations; plusieurs sont déjà parvenus à la rédemption, entre autres les docteurs Wath et Withfield. La première résurrection est arrivée : le jour du jugement est commencé dans leurs églises, etc. »

LEFANU (Alcia), fille de l'illustre mistriss Lefanu, nièce du célèbre Shéridan. Les talens sont héréditaires dans cette famille. Elle a publié plusieurs ouvrages estimés. Celui de *Strathallan*, 5 vol. in-12, a été traduit en français.

LEFÈVRE (veuve). Voy. RICARD.

LEFORT (madame) voyait avec effroi la mort prête à saisir son mari, incarcéré comme conspirateur, en 1794, dans le département de Maine-et-Loire. Cette digne épouse exposa sa vie pour sauver celui qui lui était cher. Elle acheta la permission de le voir. Au déclin du jour, elle vole le trouver avec des vêtemens doubles; elle obtient de lui qu'ils changeront d'habillemens, et qu'ainsi déguisé il sortira de la prison et l'y laissera. Le projet réussit; l'époux s'échappe. Le lendemain on découvre que sa femme a pris sa place. Le re-

présentant lui dit d'un ton menaçant : « Malheureuse, qu'avez-vous fait? — Mon devoir, répondit-elle, fais le tien. » Elle périt sur l'échafaud, le 8 mars de la même année.

LEGGÉ (Élizabeth), fille aînée d'Edouard Legge, écuyer et grand-père du comte de d'Armouth, née en 1580, morte en 1685, se distingue par une vaste érudition. Elle savait le latin, le français, l'espagnol et l'irlandais, et avait beaucoup de goût pour la poésie, où elle réussissait. L'assiduité de ses lectures, surtout pendant la nuit, lui fit perdre la vue. Cette dame ne s'est point mariée, et a fait son séjour habituel en Irlande.

LEGROING-LA-MAISONNEUVE (Françoise-Thérèse-Antoinette), née à Bruyères en 1764, s'est consacrée à l'éducation des jeunes personnes de son sexe. On a d'elle *Zénobie, reine d'Arménie*, 1795; *Essai sur le genre d'instruction le plus analogue à la destination des femmes*, Paris 1799, in-18 : cet Essai fait l'éloge du mérite de cette dame; *Clémence*, roman moral, Paris, 1802, 3 vol. in-12, et plusieurs articles dans la *Bibliothèque française*.

LEHAY. *Voy.* CHÉRON.

LEJAY (madame). *Voy.* DOULCET-PONTÉCOUTANT.

LEMARCHAND. *Voy.* MARCHAND.

LENCLOS (Anne, dite Ninon de) naquit à Paris en 1615, de parens nobles. Sa mère voulait en faire une dévote : son père, homme d'esprit et de plaisir, réussit beaucoup mieux à en faire une épicurienne. Ménage rapporte, dans ses Observations sur Malherbe, que M. Ninon tua en duel, près les Minimes de la place Royale, en 1630, le baron de Chabans, auquel Malherbe avait adressé plusieurs de ses poésies sous le nom de M. du Maine : c'était un soldat de fortune, d'abord

ingénieur, aide-de-camp au service de France, qui était passé celui de Venise en qualité de lieutenant d'artillerie. Nous doutons que ce Ninon fût le père de mademoiselle de Lençloz, dont le nom de Ninon était tiré vraisemblablement de celui d'Anne qu'elle avait reçu au baptême. Ninon perdit à quinze ans les auteurs de ses jours. Maîtresse de sa destinée dans une grande jeunesse, elle se forma toute seule. Son esprit s'était développé par la lecture des ouvrages de Montaigne et de Charron, qu'elle avait médités dès l'âge de dix ans. Elle était déjà connue dans Paris par son esprit, ses bons mots et sa philosophie. Etant malade, et voyant beaucoup de gens autour de son lit, qui la plaignaient de mourir si jeune : « Hélas, dit-elle, je ne laisse que des mourans ! » Revenue de cette maladie, elle s'appliqua de plus en plus à perfectionner ses talens et à embellir son esprit. Elle savait parfaitement la musique, jouait très-bien du clavecin et de plusieurs autres instrumens, chantait avec goût, et dansait avec beaucoup de grâce. « La beauté sans les grâces était, selon elle, un améçon sans appât. » Avec de tels agrémens, elle dut ne manquer ni d'amans ni d'époux. Un goût décidé pour la liberté l'empêcha de se prêter à aucun engagement solide. « Une femme sensée, disait-elle, ne doit jamais prendre de mari sans le consentement de sa raison, et d'amans sans l'aveu de son cœur. » Mais préférant la licence de l'amour à la gêne de l'hymen, elle mit son bien à fonds perdu, tint elle-même son ménage, et vécut à la fois avec économie et avec noblesse. Elle jouissait de huit à dix mille livres de rente viagère, et avait toujours une année de revenu devant elle pour secourir ses amis dans le besoin. Le plan de vie qu'elle se traça n'avait point eu d'exemple. Elle ne voulut pas faire

un trafic honteux de ses charmes; mais elle résolut de se livrer à tous ceux qui lui plairaient, et d'être à eux tant que le prestige durerait. Volage dans ses amours, constante en amitié, scrupuleuse en matière de probité, d'une humeur égale, d'un commerce charmant, d'un caractère vrai, propre à former les jeunes gens et à les séduire, spirituelle sans être précieuse, belle jusqu'à la caducité de l'âge, il ne lui manqua que la sagesse; mais elle agit avec autant de dignité que si elle ne lui avait pas manqué. Jamais elle n'accepta de présens de l'amour. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que cette passion, qu'elle préférerait à tout, lui paraissait une sensation plutôt qu'un sentiment; un goût aveugle, purement sensuel; une illusion passagère qui ne suppose aucun mérite dans celui qui le prend, ni dans celui qui le donne. Elle pensait comme Epicure, et agissait comme Laïs. Les Coligni, les Villarceaux, les Sévigné, le grand Condé, le duc de La Rochefoucauld, le maréchal d'Albret, le maréchal d'Estrées, Miossen, Palluan, d'Effiat, Gourville, Jean Bannier, La Châtre, furent successivement ses amans, et ses amans heureux; mais tous reconnurent que Ninon cherchait moins à satisfaire sa vanité que son goût. Le dernier l'éprouva surtout d'une façon singulière. Obligé de rejoindre l'armée, incrédule aux sermens les plus tendres, Ninon le rassura par un billet signé de sa main, dans lequel elle lui donnait sa parole d'honneur que, malgré son absence, elle n'aimerait que lui. A peine eut-il disparu, qu'elle se trouva dans les bras d'un nouvel amant, et s'écria : « Ah ! le bon billet qu'a La Châtre ! » Le grand prieur de Vendôme, indigné de ses refus, mit sur sa toilette ce quatrain :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas :

Mon amour te prêtait des charmes,
Ingrate, que tu n'avais pas.

Ninon y répondit par celui-ci :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes faibles appas;
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntais-tu pas ?

Cette réputation d'inconstance et de galanterie ne l'empêcha point d'avoir d'illustres amis. Les femmes les plus aimables et les plus respectables de son temps la recherchèrent. On citera mesdames de La Fayette, de La Sablière et de Maintenon. Elle comparait la première à une riche campagne fertile en fruits; la seconde, à un joli parterre émaillé de fleurs. La troisième voulut, dit-on, l'engager à se faire dévote, et à venir la consoler à Versailles de l'ennui de la grandeur et de la vieillesse. Ninon préféra son obscurité voluptueuse à l'esclavage brillant de la cour. En vain des directeurs sages voulurent la ramener à la religion; elle n'en fit que plaisanter. « Vous savez, dit-elle à Fontenelle, le parti que j'aurais pu tirer de mon corps; je pourrais encore mieux vendre mon âme : les jansénistes et les molinistes se la disputent. » Ninon n'aimait pourtant point que l'on fit parade d'irrégion. Un de ses amis refusant de voir son curé dans une maladie, elle lui mena ce prêtre, en lui disant : « Monsieur, faites votre devoir; je vous assure que, quoiqu'il raisonne, il n'en sait pas plus que vous et moi. » Personne ne possédait mieux qu'elle la théorie de cette décence, si nécessaire dans le monde. Sa maison fut le rendez-vous de ce que la cour et la ville avaient de plus poli, et de ce que la république des lettres avait de plus illustre. Scarron la consultait sur ses romans,

Saint-Evremont sur ses vers, Molière sur ses comédies, Fontenelle sur ses dialogues, La Rochefoucauld sur ses maximes. La reine Christine, venue à Paris, alla visiter Ninon, et se rappela toujours sa définition des prudes, qu'elle appelait les *jansénistes de l'amour*. On a ridiculement prétendu que le dernier amant de mademoiselle Lenclos fut un homme de lettres. Ninon avait alors quatre-vingts ans accomplis, et à cet âge elle n'était guère propre à inspirer des passions. Voltaire, qui la vit dans sa vieillesse, dit qu'elle était sèche comme une momie, que c'était une décrépité ridée qui n'avait sur les os qu'une peau jaune, tirant sur le noir. Elle se plaignait elle-même des changemens que produit la décrépitude. Elle disait que si elle avait assisté au conseil des dieux au moment de la création, elle aurait opiné pour qu'ils plaçassent les rides des femmes où ils avaient mis le faible d'Achille. Elle mourut le 17 octobre 1706. « Quoique parvenue, dit Saint-Evremont, à l'âge de la décrépitude, elle n'en eut jamais le dégoût ni la laideur; elle conserva même toutes ses dents et presque tout le feu de ses yeux, au point qu'on disait d'elle, dans les dernières années de sa vie, qu'on pouvait encore y lire toute son histoire. » Les approches de la mort n'altérèrent pas, dit-on, la sérénité de son âme. Elle conserva jusqu'au dernier moment les agrémens et la liberté de son esprit. « Si l'on pouvait croire, disait-elle quelquefois, comme madame de Chevreuse, qu'en mourant on va causer avec tous ses amis dans l'autre monde, il serait doux de penser à la mort. » La dernière nuit de sa vie, elle fit ces quatre vers :

Qu'un vain espoir ne vienne point s'offrir
 Qui puisse ébranler mon courage;
 Je suis en âge de mourir,
 Que ferais-je ici davantage?

Elle légua au jeune Voltaire, dont elle présagea la célébrité, une somme pour acheter des livres. Le portrait que nous venons de tracer de cette épicurienne est d'après tous les mémoires qui ont paru sur elle. Quelques moralistes doutent pourtant, avec raison, que ce portrait soit ressemblant dans tous les points. Écoutons là-dessus J.-J. Rousseau. « Dans le mépris des vertus de son sexe, Ninon de Lenclos avait, dit-on, conservé celles du nôtre. On vante sa franchise, sa droiture, la sûreté de son commerce, sa fidélité dans l'amitié; enfin, pour achever le tableau de sa gloire, on dit qu'elle s'était faite homme. A la bonne heure. Mais, avec toute sa haute réputation, je n'aurais pas plus voulu de cet homme-là pour mon ami, que pour ma maîtresse..... Les femmes qui perdent toute pudeur sont plus fausses mille fois que les autres. On n'arrive à ce point de dépravation qu'à force de vices, qu'on garde tous, et qui ne règnent qu'à la faveur de l'intrigue et du mensonge. Au contraire, celles qui ont encore de la honte, qui ne s'enorgueillissent point de leurs fautes, qui savent cacher leurs désirs à ceux même qui les inspirent; celles dont ils arrachent les aveux avec le plus de peine, sont d'ailleurs les plus vraies, les plus sincères, les plus constantes dans tous leurs engagements, et celles sur la foi desquelles on peut généralement le plus compter.... Le plus grand frein de leur sexe ôté, que reste-t-il aux femmes qui les retiennent? et de quel honneur feront-elles cas, après avoir renoncé à celui qui leur est propre? Ayant mis une fois leurs passions à l'aise, elles n'ont plus aucun intérêt d'y résister. » Mais si J.-J. Rousseau avait vécu de son temps, on peut croire qu'il eût fait comme Gourville, qui, contraint de s'arracher de ses bras, pour faire un assez long voyage, lui confia une cassette qui renfermait dix mille

écus. Il remit la même somme dans les mains d'un ecclésiastique qui nia le dépôt quand il vint le lui redemander; et quelle fut sa frayeur, lorsqu'en entrant chez Ninon, elle lui dit en l'embrassant : « Ah Gourville ! il m'est arrivé un grand malheur pendant votre absence, et ce malheur est irréparable. J'ai perdu le goût que j'avais pour vous, mais je n'ai pas perdu la mémoire, et voici les dix mille écus que vous m'avez confiés en partant. » Ninon trouva injurieux et les remerciemens de Gourville et les complimens que l'on crut devoir lui adresser. Cette femme célèbre, dont on a dit tant de bien et tant de mal,

Faible et friponne tour à tour,
Eut trop d'amans pour connaître l'amour.

DESMARIS.

Elle laissa quelques fruits de sa galanterie; l'un de ses fils, nommé La Boissière, mort en 1732, à soixante-quinze ans, à Toulon, où il était officier de marine, était un homme singulier et très-passionné pour la musique, quoiqu'il ne connût pas une note. Avant qu'il vînt au monde, un militaire et un ecclésiastique se disputèrent l'honneur de la paternité. La chose était douteuse; le sort en décida : on prit des dés, et l'abbé perdit. L'autre fils de Ninon finit ses jours d'une manière bien tragique. Il devint amoureux de sa mère, à qui il ne croyait pas appartenir de si près; mais dès qu'il eut découvert le secret de sa naissance, il se poignarda de désespoir. Le Sage a employé cette cruelle aventure dans son roman de Gil-Blas, en y mêlant quelques traits comiques. On avait proposé à la reine mère de la faire mettre aux Filles-Repenties. Elle repoussa le conseil, en disant qu'elle n'était ni l'une ni

l'autre. Quoiqu'elle eût consacré sa vie au plaisir, elle ne se crut point et par conséquent ne fut point heureuse. Dans une lettre à Saint-Évremond, elle lui parle ainsi : « Tout le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du temps qu'une autre. De quelque façon que cela soit, si l'on m'avait proposé une telle vie, je me serais pendue. » Elle *rendait grâces à Dieu*, tous les soirs, *de son esprit*, et le priait, tous les matins, de la *préserv*
er des sottises de son cœur. Deux auteurs nous ont donné sa vie; Bret, en 1751, in-12, et Damours, à la tête des *Lettres* qu'il suppose écrites par Ninon au marquis de Sévigné, 1764, 2 vol. in-12, dans lesquelles il y a beaucoup d'esprit et de métaphysique sentimentale. M. Auger a donné, en 1806, une nouvelle édition des *Lettres* de la moderne Léontium, précédée d'une Notice fort bien faite. A ces lettres, l'éditeur a joint un petit *Écrit* de Ninon qui avait paru en 1659, in-12, sous le titre de *la Coquette vengée*. Les vraies Lettres de Ninon étaient moins recherchées et plus délicates. On trouve quelques-unes de ses lettres dans le recueil des œuvres de Saint-Évremond, qui en juge ainsi : « Quoique le tour en soit singulier, qu'elles soient remplies de morale et brillantes d'esprit, elles n'ont rien de recherché. Comme la morale y est toujours assaisonnée par l'enjouement, et que l'esprit ne s'y montre que sous les apparences d'une imagination libre et naturelle, elles ne diffèrent en rien de sa conversation. » Le même auteur plaça ce quatrain au bas du portrait de cette femme célèbre :

L'indulgent et sage nature
 A formé l'âme de Ninon
 De la volupté d'Épicure
 Et de la vertu de Platon.

Voyez les œuvres de Saint-Évremond et les mémoires du temps.

LENNOX (Charlotte), dame anglaise de beaucoup d'esprit, née à New-Yorck en 1757, morte en 1804, liée très-intimement d'amitié avec le docteur Samuel Johnson, et avec Richardson, a publié beaucoup d'ouvrages. 1^o Un roman intitulé *Le Don Quixotte femelle*. 2^o *Les Héros de Shakespeare*, 3 vol. in-12. Dans cet ouvrage; elle donne les histoires ou contes dans lesquels Shakespeare a pris les sujets de ses pièces. 3^o *Mémoires de Henriette Stuart*. 4^o *Mémoires de la comtesse de Berry*. 5^o *Philandre*, comédie pastorale. 6^o *Henriette*, roman de beaucoup de mérite. 7^o *Sophie*, roman. 8^o *La Sœur*, comédie. 9^o *Les vieilles Coutumes de la ville*, comédie. 10^o *Euphémie*, roman. 11^o *Traduction des Mémoires de Sully*. 12^o *Traduction du Théâtre grec du père Brumoy*. Après tant de travaux, Charlotte Lennox mourut dans l'indigence, destinée presque inséparable de la culture des belles-lettres.

LENOIR-LAROCHE (madame Claire Réguis), née à Grenoble en 1762. Elle épousa M. Lenoir-Laroche, avocat, homme de lettres, l'un des rédacteurs du *Mercur* et du *Moniteur*, en 1795 professeur de législation à l'école centrale du Panthéon, en 1797 ministre de la police durant quinze jours, en 1798 membre du conseil des anciens, en 1799 membre du sénat-conservateur, aujourd'hui pair de France. Madame Laroche était douée de beaucoup d'esprit, d'une imagination vive, et de toutes les vertus de son sexe; mais elle se laissa entraîner aux rêveries du *martinisme*, et avait formé un certain nombre de prosélytes. Cette dame ne partageait pas les opinions de son mari : elle avait le projet de devenir fondatrice d'une association mystique. En 1816 elle fit élever à grands frais le calvaire des coteaux d'Aulnay, près de Sceaux, où est située sa campagne.

On y lisait sous un arc de triomphe : « Description du calvaire des Lauriers, monument élevé au nom des mères, des veuves, des sœurs et des orphelines des braves guerriers français, sous l'invocation de la Vierge sainte, mère des affligés, à la gloire du Très-Haut, par la gloire de la croix. » Elle en fit un ouvrage publié sous le voile de l'anonyme, Paris, in-8°, 1820, ainsi que l'ouvrage suivant publié auparavant : « *La Grèce et la France, ou Réflexions sur le tableau de M. David, adressées aux défenseurs de la patrie par une Française, suivies de la Correspondance d'un officier d'artillerie pendant les campagnes de 1814, et de différentes pièces relatives à cette époque*, Paris, 1 vol. in-8°, 1815. Madame Lenoir-Laroche mourut dans sa campagne, à Aulnay, le 26 décembre 1821.

LENORMAND (demoiselle Marianne), illustre sibylle du xviii^e siècle, et femme de lettres, naquit à Alençon (département de l'Orne), en 1772, d'une famille honorable. Son père était un homme de génie ; sa mère, l'une des plus belles femmes de France. Peu de mois après son mariage, elle fit avec son époux un voyage à Paris : dans une promenade aux Tuileries, les nombreux groupes d'amateurs l'importunèrent jusqu'au point de l'obliger de sortir du jardin. A Versailles, Louis XV la remarqua au grand couvert ; il voulut savoir son nom : M. Lenormand eut le bon esprit de partir le lendemain de la capitale avec son épouse, dans la crainte de quelques naufrages... Mademoiselle Lenormand, était très-jeune lorsqu'elle perdit son père ; elle reçut une éducation distinguée dans la célèbre abbaye royale des Dames bénédictines d'Alençon. Beaucoup d'esprit naturel, une ardente imagination, annonçaient qu'elle deviendrait une femme extraordinaire, et à l'âge de sept ans elle commen-

çait à prophétiser. L'abbesse du convent d'Alençon fut destituée et conduite dans une maison de correction; celle qui devait la remplacer n'ayant été nommée par le roi que dix-huit mois après, les religieuses furent long-temps incertaines et d'avis contraires sur le choix du monarque; la jeune Lenormand prédit qu'une dame de Livardie fixerait le choix du prince: sa prophétie se réalisa. Dès cette époque, elle fut qualifiée de sibylle; mais, lorsque sa prédiction s'accomplit, elle avait quitté depuis six mois l'abbaye, pour passer au convent des dames de Sainte-Marie dans la même ville, et y suivre son éducation. A l'installation de l'abbesse, madame de Livardie, on envoya chercher mademoiselle Lenormand pour assister à la cérémonie, et y remplir une fonction d'honneur; elle fut présentée à l'évêque Grimaldi comme une jeune personne de mérite. Les religieuses des deux couvens la consultaient comme un oracle. Rien ne fut négligé pour lui donner une brillante éducation; elle faisait des progrès rapides dans tous les genres : dessin, peinture, musique, etc.

En 1789, à l'âge de dix-sept ans, elle prédit le renversement de la monarchie, une révolution dans le clergé, la suppression des couvens et les religieuses dispersées. A dix-huit ans, elle vint à Paris; son esprit, son imagination pleine de feu, sa réputation de prophétesse, la firent accueillir dans les meilleures sociétés, et consulter par tous ceux qui étaient effrayés des premiers orages de la révolution, et même par ceux qui en étaient partisans; les succès de ses prédictions lui méritèrent bientôt le premier rang des modernes pythoisses.

Après la mort du malheureux Louis XVI, toutes les âmes sensibles faisaient des vœux pour le salut d'Antoinette, son épouse.

On consultait mademoiselle Lenormand, qui était dévouée à cette princesse; mais, pour sauver cette victime infortunée, il fallait vaincre les terribles verroux de la tour du Temple, ce qui lui paraissait impossible. Lorsque la reine eut été transférée dans la prison de la Conciergerie, mademoiselle Lenormand employa tout son génie, et exposa plusieurs fois sa vie pour sauver cette princesse; elle mit dans sa confiance la femme du concierge, madame Richard, le limonadier Michonis, administrateur des prisons, tous deux dévoués à l'illustre prisonnière. Ils introduisirent deux fois mademoiselle Lenormand dans sa chambre. Elle ne dissimula point à la reine le danger de sa position, lui proposa de suivre ses conseils, et l'assura qu'elle parviendrait à sortir de la Conciergerie sous l'habit d'un gendarme. La reine lui témoigna toute sa reconnaissance, et ajouta : *Je suis mère, je ne puis me résoudre à abandonner mes enfans; je fais le sacrifice de ma vie dans l'espoir de sauver celle de mon fils et de ma fille.*

Néanmoins mademoiselle Lenormand ne renonçait pas à son projet; mais l'administrateur Michonis, accusé d'avoir introduit un ancien chevalier de Saint-Louis auprès de la reine, fut suspendu de ses fonctions d'administrateur des prisons. Là, cessa tout espoir de sauver la princesse.

Comme plusieurs des prophéties et les persécutions de mademoiselle Lenormand sont du domaine de l'histoire de la révolution, nous en donnons quelques extraits.

Cette célèbre sibylle fut consultée par nombre de députés montagnards de la Convention nationale, même par Marat, qui redoutaient l'avenir. En mai 1794, elle est arrêtée pour avoir prédit à Robespierre, à Saint-Just et à un nommé Lafosse, l'un des agens du comité de

sûreté générale, qu'ils périraient sur l'échafaud. Elle fut enfermée dans la prison dite *la Petite-Force*, où se trouvaient beaucoup de femmes nobles, et mademoiselle Montansier. L'arrivée de cette sibylle fut une grande consolation pour les prisonnières : elle les rassura, leur donna des conseils qui sauvèrent la vie à plusieurs. Lorsqu'on vint chercher mademoiselle Montansier pour la conduire au tribunal révolutionnaire, la sibylle lui dit de faire la malade, de manière à ne pas pouvoir sortir de son lit. Ce moyen la sauva. Elle prédit ensuite que la liberté des prisonniers dépendait d'un événement prochain (la mort de Robespierre).

La vicomtesse de Beauharnais, en prison au Luxembourg, fit passer à la Petite-Force des notes à mademoiselle Lenormand, en la priant de lui prédire son sort et celui de son époux, général de la république, et détenu dans la prison des Carmes, comme suspect dans ses fonctions.

Voici la prophétie de l'oracle :

« Le général Beauharnais sera l'une des victimes de la révolution. Sa veuve, deux ans après, épousera en secondes noces un jeune officier que son étoile appelle à de hautes destinées. Elle jouira, les douze premières années, des faveurs de la plus haute fortune, et d'un rang distingué dans l'état ; mais après, elle sera déçue de toute la pompe des grandeurs, et conservera néanmoins la considération générale. »

Le vicomte de Beauharnais est décapité le 23 juillet 1794, cinq jours avant Robespierre. Madame de Beauharnais épouse Bonaparte le 8 mars 1796, et son divorce est prononcé en avril 1810. Ainsi cette prophétie s'étant réalisée, d'abord par le mariage, la célébrité de mademoiselle Lenormand fut consolidée. Nobles, prêtres,

magistrats, militaires, femmes d'émigrés, la consultèrent. Elle prédit à madame Bonaparte que son fils Eugène deviendrait prince, que sa fille Hortense épouserait un militaire qui la ferait reine.

Bonaparte, consul ou empereur, consulta souvent la célèbre sibylle. Il était grand partisan de l'astrologie, et tirait lui-même son horoscope.

Une intimité s'établit entre Joséphine et mademoiselle Lenormand; elle avait ses entrées familières aux Tuileries. Joséphine, pour lui prouver son attachement, lui donna une boucle de ses cheveux.

En 1803, le 16 décembre, l'épouse du général Moreau vint consulter la sibylle. Elle lui prédit que son mari portait ombrage au premier consul; qu'il ferait bien de quitter la France. Mademoiselle Le normand est arrêtée; et, conduite à la préfecture de police, elle intimide par ses réponses son interrogateur, et l'assure que, malgré lui et le préfet de police Dubois, elle aura sa liberté le 1^{er} janvier à midi; ce qui eut lieu, de l'ordre même du préfet, qui, n'étant pas un grand génie, dit : *Cette femme est sorcière.*

En 1805, si le général Dubuc avait exécuté la prédiction de mademoiselle Lenormand, en quittant de suite Paris, il n'eût pas été fusillé. Elle l'avait prévenu qu'il était soupçonné d'avoir des liaisons avec des espions d'Angleterre, et qu'il serait arrêté sous quarante-huit heures, à six heures du matin. Il dédaigna le conseil, et en témoigna son repentir en allant à la mort.

Napoléon fait arrêter mademoiselle Lenormand, le 11 décembre 1809, pour avoir deviné ses intentions, qui étaient de s'emparer du pays de l'Église, et de faire le pape son prisonnier. Elle était assise devant son bureau lorsque quatre agens de police entrèrent dans son cabi-

net. Le commissaire de police lui dit : « Notre visite doit vous étonner ? » Elle répond : *Au contraire, ce calcul de quatre que vous voyez sur mon bureau me l'annonce.* Elle subit trois interrogatoires, qui sont très-curieux : ils se trouvent dans ses ouvrages.

Ayant prédit le divorce de Joséphine avec Napoléon, le préfet de police Dubois la tint quinze jours en prison. Il mettait pour condition de sa liberté, de rendre compte, jour par jour, de ses entretiens avec Joséphine. Mademoiselle Lenormand repoussa avec indignation une telle condition, et fit pâlir *le grand homme d'état Dubois.*

Sous le règne de Napoléon, des sénateurs, des conseillers d'état, des ministres, des généraux, des premiers magistrats, des préfets, des évêques constitutionnels, des censeurs impériaux, des émigrés rentrés, même des jésuites, consultaient la célèbre sibylle sur l'avenir, chacun dans leurs intérêts particuliers ; et, malgré la critique, mademoiselle Lenormand peut se flatter d'avoir reçu dans son salon (1) les plus grands personnages des deux sexes de France et des pays étrangers ; sa correspondance avec des souverains et des princes, dont elle a reçu des effets de leur munificence, sera précieuse pour l'histoire.

Ses pronostics sur les événemens politiques : 1^o l'élévation de Bonaparte ; 2^o son divorce avec Joséphine ; 3^o la fin du règne de Napoléon ; 4^o la rentrée de la famille des Bourbons en France ; 5^o le retour de Napoléon de l'île d'Elbe ; 6^o son départ pour l'île Sainte-Hélène, ne dépendent point de l'astrologie, mais bien d'une observation éclairée ; ce qui prouve le génie de mademoiselle Lenormand. On ne peut disconvenir qu'elle a été l'an-

(1) Qui existe depuis trente-cinq ans rue de Tournon, n^o 5, faubourg Saint-Germain, à Paris.

cre du salut dans les temps malheureux. Que de secrets elle pourrait révéler ! Que de nobles actions elle pourrait faire connaître ! Il est aussi en son pouvoir de rétablir beaucoup de réputations.

Cette demoiselle connaît toutes les faiblesses humaines ; elle s'est pénétrée de la science du philosophe Lavoisier, *sur l'art de connaître les hommes par la physionomie* ; elle a en outre étudié toutes les productions sur l'astrologie, et a enrichi ses ouvrages de toutes ces connaissances.

L'art de prédire est dangereux lorsqu'il est exercé par l'ignorance et la mauvaise foi, dans l'intention de faire des dupes et de tromper la multitude.

Mademoiselle Lenormand exerce cet art avec génie, amabilité, même avec des principes de morale et d'humanité. Le fort et le faible sortent de chez elle satisfaits de sa conversation. On lui doit le retour de beaucoup de femmes à leurs maris, et de jeunes personnes égarées à leurs familles. Combien de maris rassurés sur la fidélité de leurs épouses ! Combien de femmes prévenues sur l'inconstance des hommes et sur les pièges tendus à l'innocence ! Nous citerions plusieurs exemples, sans la crainte de faire reconnaître les individus.

Il était réservé à cette sibylle une persécution sur une terre étrangère, qu'elle avait lieu de croire hospitalière. Elle est arrêtée le 18 février 1821, à Bruxelles, sur de fausses interprétations de quelques passages de son ouvrage intitulé : *la Sibylle au congrès d'Aix-la-Chapelle* ; comme d'avoir des entretiens avec le génie *Ariel*, de posséder *la loupe magique*, *le talisman précieux* et une *flèche d'Abaris*, etc. ; pour avoir exercé son art dans cette ville, et avoir *deviné juste*. Traduite au tribunal de Louvain, elle y est condamnée à une détention d'un an

et à une forte amende. Son interrogatoire, ses réponses, ses moyens de défense, plaidés par elle-même, sans le secours d'avocat, lui font beaucoup d'honneur, et donnent une grande idée de son génie et de la fermeté de son caractère, contre la pusillanimité de ses juges. Ce jugement a été cassé par la cour supérieure de justice de Bruxelles. Mademoiselle Lenormand fut portée en triomphe au milieu de toute la population de cette ville.

On a de mademoiselle Lenormand les ouvrages suivans :

1^o *Les Souvenirs prophétiques d'une sibylle sur les causes secrètes de son arrestation, du 11 décembre 1809*, 1 fort vol. in-8^o, orné de gravures, Paris 1814; — 2^o *Les Oracles sibyllins, ou la suite des Souvenirs prophétiques*, 1 vol. in-8^o, orné de gravures, Paris 1814; — 3^o *Anniversaire de la mort de l'impératrice Joséphine*, 1 vol. in-8^o, Paris 1815; — 4^o *la Sibylle au tombeau de Louis XVI*, 1 vol. in-8^o, orné de gravures, Paris 1816; — 5^o *la Sibylle au congrès d'Aix-la-Chapelle et de Carlsbad*, 1 v. in-8^o, orné de sept grav., 1819; — 6^o *Mémoires historiques et secrets de l'impératrice Joséphine, Marie Tascher de la Pagerie, première femme de Napoléon Bonaparte*, 9 vol. in-8^o, avec six gravures; — 7^o *Souvenirs de la Belgique, cent jours d'infortune, ou le procès mémorable*, avec le portrait de l'auteur, 1 vol. in-8^o, Paris 1822; — 8^o *l'Ange protecteur de la France au tombeau de Louis XVIII*, Paris, in-8^o, 1824; — 9^o *l'Ombre immortelle de Catherine II au tombeau d'Alexandre I^{er}*, Paris, in-8^o, 1826.

Nous souhaitons que mademoiselle Lenormand publie son *Album* de trente ans, en 5 vol. grand in-4^o, et plus de 30 vol. in-8^o, annoncé par un prospectus en 1825.

LÉON (Thérèse, infante de Portugal et reine de), était fille de Sanche I^{er}, roi de Portugal, et de Dulce

d'Aragon. Elle fut mariée en 1188 avec Alphonse IX, roi de Léon. Ils étaient cousins germains, Alphonse ayant eu pour mère Urraque, sœur naturelle de Sanche, roi de Portugal. Ce mariage se fit sans dispense du pape. Il fut désapprouvé de presque tout le clergé des deux royaumes; et Rome s'en plaignit. Le pape Clément III, que les deux rois avaient fait instruire des raisons qui devaient faire regarder ce mariage comme légitimement contracté, fit choix, en 1191, d'Hyacinthe, cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, pour aller en Espagne, en qualité de légat, prendre connaissance de cette affaire. Mais, avant le départ de ce légat, Clément mourut; et le même cardinal Hyacinthe lui succéda le 27 mars, sous le nom de Célestin III. Le nouveau pape choisit, pour la légation qu'il avait dû remplir, Grégoire, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, qui vint en Espagne la même année. Le mariage fut déclaré nul, comme fait dans le second degré de consanguinité. Les évêques de Léon, d'Astorga, de Salamanque et de Zamora, qui ne s'étaient point trouvés au concile, persistèrent à soutenir la validité du mariage. Leur raison était que l'empêchement de consanguinité n'est ni de droit divin, ni de droit ecclésiastique; et qu'il est purement de droit civil et politique, établi par les princes, qui, par conséquent, peuvent s'en dispenser. Les deux rois s'en tinrent à l'opinion de ces quatre évêques, qui furent excommuniés par le légat. Tous les autres prélats exhortèrent les deux rois à consentir à la dissolution du mariage; mais leurs instances furent inutiles. En 1193, le roi de Léon et la reine Thérèse continuant de vivre ensemble, le légat Grégoire jeta l'interdit sur les deux royaumes de Léon et de Portugal. Cette censure fit murmurer hautement les peuples. Cependant le roi de Léon

envoya Guillaume, évêque de Zamora, à Rome, supplier le pape de lever, par une dispense subséquente, l'empêchement qui rendait son mariage nul. Célestin III tint ferme pour l'observance des canons; et tout ce que Guillaume en obtint fut d'être absous lui-même de l'excommunication lancée contre lui par le légat. Le pape, sur les plaintes que la plupart des évêques des deux royaumes lui firent au sujet de l'interdit, qui ne servait qu'à chagriner des peuples innocens, et qui ne faisait point changer de résolution au roi Alphonse, leva l'interdit, et défendit seulement de célébrer, quelque part que ce fût, aucun office divin en présence de ce prince et de la reine sa femme. Cette affaire ne fut terminée qu'en 1195; à cette époque, les rois de Léon et de Portugal, cédant aux prières de leurs sujets, consentirent enfin à la cassation du mariage. La reine Thérèse, après avoir eu trois enfans, l'infant Ferdinand, qui mourut jeune, et les infantes Sanche et Dulce, fut renvoyée en Portugal, et le légat acheva de lever solennellement l'interdit et les autres censures.

Cette princesse consacra le reste de sa vie à l'ouvrage de son salut. Informée que la discipline monastique était absolument relâchée dans le monastère de Lorban, et que les moines ne voulaient point entendre parler de réforme, elle pria son père de lui donner cette maison pour y mettre des religieuses. Sanche fit consentir l'abbé Julien à lui céder son monastère. La reine, en ayant pris aussitôt possession, le peupla de religieuses de Cîteaux. Dégoutée tout-à-fait du monde, elle prit, l'an 1228, le voile dans ce monastère, en recommandant au roi Léon les infantes leurs filles. Le prince lui donna pour dot la ville de Valbuena. Elle mourut en 1250. Le Portugal la regarde comme une de ses saintes.

LÉON (Béregère, infante de Castille, et reine de), fille d'Alphonse III, roi de Castille, et de la reine Léonore d'Angleterre, née dans le mois d'août 1171. L'empereur Frédéric I^{er} signa, en 1188, le contrat de mariage de son troisième fils Conrad, duc de Franconie, avec cette infante. Le mariage projeté ne se fit point : Béregère refusa de sortir d'Espagne ; ce qui frustra Conrad de l'espérance d'être le successeur d'Alphonse III. Ce dernier eut ensuite avec Alphonse IX, roi de Léon, des différends qui leur firent prendre les armes l'un contre l'autre. En 1197, lorsque les armées des deux rois furent en présence, les évêques et les seigneurs, de part et d'autre, ainsi que Pèdre Fernandez de Castro, cousin des deux rois, les réconcilièrent, et convinrent de conclure la paix par le mariage de l'infante Béregère avec le roi de Léon, son oncle à la mode de Bretagne. Le degré de parenté faisait un grand obstacle ; mais ils jugèrent qu'entre personnes royales le mariage ne devait pas être interdit dans ce degré, quand il s'agissait de procurer un aussi grand bien que la paix, et que le pape ne ferait pas difficulté d'accorder la dispense après le mariage. La paix fut donc conclue, au grand contentement de tout le monde, mais malgré le roi de Castille, qui n'y consentit que par complaisance pour la reine Léonor. Le roi de Léon ne tarda pas à se rendre à Valladolid. Les noces s'y célébrèrent avec pompe ; et quelques jours après il s'en retourna dans ses états avec sa nouvelle épouse.

Les prélats et les seigneurs des royaumes de Léon et de Castille, en hâtant la célébration du mariage, avaient compté sur la facilité du pape Célestin III pour avoir la dispense ; mais ce pontife mourut alors, et son successeur Innocent III, se proposant de gouverner l'Eglise

aussi despotiquement que Grégoire VII, n'eut pas plus tôt appris ce mariage, qu'il envoya le moine Reinier, légat en Espagne, avec ordre d'en prononcer la nullité, de séparer les deux époux, et, si les deux rois n'y consentaient pas, de mettre sous l'interdit les deux royaumes. La mission du légat souffrit de grandes difficultés. Le roi de Léon, qui chérissait sa femme, voyait avec peine qu'en se séparant d'elle il fallait rendre beaucoup de villes et de châteaux qu'elle avait eus en dot.

La naissance d'un héritier ne changea rien aux résolutions d'Innocent III, qui voulut être obéi. Les députés des deux rois et du clergé des deux royaumes n'avaient pas pu l'engager à se départir de la rigueur des canons que l'église d'Espagne n'avait pas reçus. Les deux époux, attachés de plus en plus l'un à l'autre par la naissance d'un fils, refusaient de se séparer. Alphonse IX et la reine Bérangère furent excommuniés en 1202, et leur royaume fut soumis à l'interdit. Innocent ne fit point procéder contre le roi de Castille, parce qu'il avait déclaré, dès le commencement, qu'il était prêt à recevoir sa fille quand on la lui renverrait. Quelques évêques soutinrent que les sentences d'excommunication et d'interdit étaient injustement prononcées; ils refusèrent d'observer l'interdit. Tous les autres s'empresèrent d'obéir au pape, et pressèrent vivement le roi de consentir à la cassation de son mariage. Alphonse avait de la reine cinq enfans, deux princes et trois princesses, tous nés depuis que le pape l'avait fait avertir de la nullité de son mariage, et tous par conséquent bâtards dans les principes de la cour de Rome. Innocent ne fit pas difficulté de déclarer que les enfans étaient légitimes. Alphonse et Bérangère consentirent alors à se séparer. Ce fut en 1203. La reine renonça même à ses pré-

tentions sur les biens assignés pour son douaire; mais elle et son père exigèrent que l'infant Ferdinand fût reconnu l'héritier légitime et présomptif de son père; ce qui se fit dans une assemblée des états généraux du royaume de Léon; après quoi Bérengère, laissant ses enfans auprès de leur père, retourna sur-le-champ en Castille.

LÉON (dona Sanche, infante de), reine d'Aragon, était fille d'Alphonse VIII, roi de Léon, de Castille et de Tolède, et de Riche de Pologne, sa seconde femme.

Raimond, prince d'Aragon, comme mari de la reine Pétronille, et comte de Barcelone par lui-même, convint avec Alphonse VIII, dont il était le beau-frère et l'ami, qu'Alphonse, son fils aîné, qui devait hériter de la couronne d'Aragon et du comté de Barcelone, épouserait l'infante Sanche. Il mourut en 1162. Aussitôt après, la reine Pétronille déclara roi d'Aragon leur fils Alphonse, devenu comte de Barcelone. Il ne fut majeur que l'année suivante.

Plusieurs années se passèrent sans que ce jeune roi témoignât aucun empressement d'accomplir le mariage arrêté, quoiqu'il fût en bonne intelligence avec Ferdinand II, roi de Léon, frère de dona Sanche, et avec Alphonse III, roi de Castille, neveu de cette princesse. Il avait même fait un traité d'alliance avec ce dernier, par lequel les deux rois s'étaient engagés de se donner réciproquement du secours contre leurs ennemis.

En 1173 il survint entre ces deux princes un sujet de brouillerie, qui fut cause que le roi d'Aragon, résolu de ne point conclure son mariage avec dona Sanche, envoya des ambassadeurs à Constantinople demander une des filles de l'empereur Manuel Comnène. Ils obtinrent pour leur roi la princesse Eudoxie. Comme les

rois de Léon et de Castille commençaient à paraître mécontents de ce que le roi d'Aragon différât d'épouser l'infante Sanche, celui-ci, qui prévint que leur mécontentement aurait des suites embarrassantes pour lui, prit enfin la résolution de se conformer aux intentions du prince son père; et le 18 janvier 1174 la célébration de son mariage avec dona Sanche se fit à Saragosse avec beaucoup de pompe.

Cette reine mourut le 13 août 1179, ayant donné six enfans à son mari Pèdre II, son successeur à la couronne; les infans Alphonse et Ferdinand, et les infantes Constance, Léonor et Sanche.

LÉON (Agude d'Angleterre, fiancée avec Alphonse VIII, roi de). Tout ce qu'on sait de cette princesse; c'est qu'elle était fille de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, et roi d'Angleterre; qu'en 1066 elle fut demandée en mariage par Alphonse VIII, roi de Castille et de Léon, qui l'épousa par procureur l'année suivante, et qu'étant partie d'Angleterre pour se rendre en Espagne, elle mourut dans ce voyage.

LÉONORE DE CASTILLE, reine d'Aragon, sœur de Bérengère, reine de Léon et de Castille, et de Blanche, reine de France, était la troisième fille d'Alphonse III, roi de Castille, et de Léonore d'Angleterre, sa femme.

En 1220, les évêques et les seigneurs du royaume d'Aragon trouvèrent qu'il était convenable que leur roi Jayme, c'est-à-dire Jacques I^{er}, alors dans sa troisième année, se mariât; et ne voyant rien de mieux que de lui faire épouser une princesse d'Espagne, ils jetèrent les yeux sur l'infante de Castille dona Léonore, et l'envoyèrent demander par des ambassadeurs, qui furent Raimond de Moncada, grand sénéchal, Guillaume Coronel et Guillaume de Cervera. La demande

fut agréée de la reine Bérengère, et de son fils le roi Ferdinand; et les conditions ne furent pas difficiles à régler. Au commencement de l'année suivante, la reine Bérengère, le roi Ferdinand, et la reine Béatrix, sa femme, accompagnés des principaux seigneurs de Castille, conduisirent l'infante à Agréda. Le roi Jacques I^{er} se rendit en cette ville, avec les évêques de Saragosse et d'autres grands du royaume. Les fiançailles se firent avec pompe; et les rois et les reines ayant pris congé les uns des autres, Jacques conduisit son épouse à Tarragone. Ce fut dans la cathédrale de cette ville que, le 7 février, s'étant armé chevalier lui-même, il reçut la bénédiction nuptiale; mais la consommation du mariage fut différée d'un an, parce que, comme il le dit lui-même dans ses mémoires, il était trop jeune.

En 1229, Jean, évêque-cardinal de Sainte-Sabine, légat du pape Grégoire IX dans les royaumes d'Espagne, apprit que le roi Jacques et la reine Léonor étaient parens au quatrième degré. Leur mariage étant nul suivant les canons, il traita de cette affaire avec le roi Jacques, la reine Bérengère et le roi Ferdinand. Il fut convenu de l'examiner dans un concile composé d'évêques de Castille et d'Aragon; et ce concile se tint dans le mois d'avril à Tarragone. Le roi Jacques s'y présenta lui-même, et déclara qu'il était résolu de se soumettre à ce qui serait décidé. Cette déclaration prématurée de Jacques donna lieu de penser que ce prince sollicitait lui-même la cassation de son mariage, étant dégoûté d'une femme plus âgée que lui. Le légat prononça la cassation du mariage. Le roi Jacques assigna des revenus suffisans à la reine Léonor pour qu'elle vécût d'une manière conforme à son rang; et cette princesse, em-

menant son fils avec elle, s'en retourna vivre à la cour de son neveu, le roi Ferdinand.

LÉONTIUM ou **LÉONTORIUM**, courtisane athénienne, après s'être illustrée dans cette profession, profita de l'esprit qu'elle avait reçu de la nature pour se livrer à l'étude de la philosophie. On sent que son métier même, qu'elle n'avait pas dessein d'abandonner, lui dut faire préférer la doctrine d'Épicure à toute autre. Elle tint un rang considérable parmi les disciples de ce philosophe, dont elle fut très-aimée, vraisemblablement comme maîtresse; mais ce fut sans jalousie de sa part. On dit qu'elle partagea ses faveurs à tous les disciples de son maître. Il est certain du moins qu'elle fut la concubine de Métrodore, un des principaux d'entre eux. Elle en eut un fils, qui fut recommandé par Épicure aux exécuteurs de son testament. Elle fut mère aussi d'une fille appelée Danaé.

Léontium se rendit très-habile dans la philosophie; elle osa écrire contre Théophraste, chef de la secte péripatéticienne, et le plus éloquent des philosophes d'alors. Son ouvrage eut du succès; et l'on admira surtout la correction et la politesse de son style attique. Il n'y a nulle apparence que l'on se trompe en disant que ce fut elle que le poète Harmésianax de Colophon célébra dans ses élégies. Ils étaient contemporains; et l'on ne trouve nulle part qu'il y ait eu dans ce temps-là deux Léontium.

LÉOSTHÈNE (la femme de). *Voy.* **ATHÉNIENNES**.

LEPAUTE (Nicole-Reine, Étable de La Brière), née à Paris le 5 janvier 1723. Elle avait un goût décidé pour les sciences, qu'elle manifesta dès sa première jeunesse. En 1748 elle épousa le célèbre horloger Lepaute, mort à Paris en 1801. On lui doit les horloges

UNIVERSITÄT GÖTTINGEN

des Tuileries, du Luxembourg, de l'Hôtel-de-Ville, etc. Son épouse coopéra à son *Traité d'horlogerie* publié en 1755 et 1768. En 1757 elle concourut avec Clairaut et Lalande au travail que ces deux astronomes avaient entrepris pour calculer l'attraction de Jupiter et de Saturne sur la comète prédite par Halley, afin de connaître exactement l'époque de son retour. Depuis 1759 jusqu'à 1774, elle travailla à la *Connaissance des temps*, ouvrage que l'académie des sciences publiait chaque année pour l'usage des astronomes et des navigateurs. Les calculs du soleil, de la lune et de toutes les planètes, qui se trouvent dans le 18^e volume des Ephémérides, publié en 1783, sont de cette dame. En 1764 elle calcula, pour toute l'étendue de l'Europe, l'éclipse annulaire du soleil, prédite pour le 1^{er} avril de cette année, et elle publia une carte où l'on voyait de quart d'heure en quart d'heure la marche de l'éclipse, et ses différentes phases. A l'occasion de plusieurs éclipses qu'elle avait calculées, elle sentit l'avantage d'une table des angles parallactiques, et elle en fit une très-étendue, qui parut dans la *Connaissance des temps* de 1763, et dans le livre intitulé *Exposition du calcul astronomique*. On a encore d'elle plusieurs mémoires intéressans pour l'académie de Béziers, dont elle était associée. Cette dame mourut à Paris en 1788.

LEPELLETIER-SAINT-FARGEAU (Henriette-Joséphine de), fille du président au parlement de Paris, assassiné au Palais-Royal le jour qu'il vota la mort du roi, comme député à la Convention nationale. Fille unique, et l'une des plus riches héritières, à l'âge de quinze ans elle fut adoptée par la nation. En 1797 elle voulut se marier avec M. Dewit, hollandais, contre les intentions de son oncle et son tuteur, Félix Lepelletier.

Le directoire et le corps législatif intervinrent dans cette affaire, d'après les réclamations même de Félix; mais Chazal fit un rapport contraire à ses prétentions, accusa le ministre Bénézech d'avoir retardé ce mariage, et proposa un message au directoire pour faire cesser les obstacles qu'on y apportait. Après une longue discussion, le conseil passa à l'ordre du jour, motivé sur ce que la loi qui avait adopté mademoiselle Saint-Fargeau ne donnait sur sa personne aucun droit au gouvernement. Ainsi, livrée à elle-même, elle se maria avec le jeune Dewit le 1^{er} avril 1798. Sa beauté, ses richesses la firent d'abord paraître dans le monde avec beaucoup d'éclat; mais bientôt des divisions intérieures vinrent troubler sa félicité, et un divorce rompit son union, qui n'a duré que deux ans. Elle a témoigné de l'intérêt à son oncle Félix durant ses dernières proscriptions.

LEPELLETIER-ROSAMBO. *Voy.* LAMOIGNON-MALSHÉRES.

LÉPIDA, dame romaine de la famille des Lépides. Elle déshonora sa naissance par un crime atroce, qu'elle ne put cependant point consommer. Son mari Quirinus l'accusa d'avoir voulu l'empoisonner. Sans doute que les preuves étaient convaincantes, puisqu'elle fut condamnée à mort par l'empereur Tibère.

LÉPIDA, femme de Servius Sulpicius Galba, morte avant que ce Romain parvint à l'empire, c'est-à-dire av. l'an de J.-C. 68. La fidélité de Galba, sa continence, et les efforts inutiles que fit Agrippine pour lui inspirer de l'amour, sont des témoignages honorables en faveur de son épouse, qui sut répondre à l'inclination de Galba par une grande tendresse. Ils vivaient dans la plus parfaite union lorsque Agrippine, veuve alors de Domitius Aenobarbus, jeta les yeux sur le mari de Lépidia, le plus

riche et le plus puissant particulier de l'empire. Elle mit tout en usage pour s'attacher ce Romain. Mais Galba, plein d'estime pour sa vertueuse compagne, et plein de mépris pour une femme dont la réputation avait déjà souffert plusieurs atteintes, résista constamment aux agaceries d'Agrippine. Lépidia ne laissa voir encore à son époux aucune crainte des démarches hardies de la veuve de Domitius : sa mère eut moins de patience. « Elle se trouva un jour, dit M. de Serviez, dans une assemblée de dames, du nombre desquelles était Agrippine. Quelques discours indifférens ouvrirent la conversation, que la mère de Lépidia fit ensuite tourner sur la nouvelle galanterie d'Agrippine, et elle l'en railla avec une affectation maligne. Il en aurait coûté de la confusion à toute autre qu'Agrippine ; mais cette princesse, qui avait beaucoup d'effronterie, et une fierté qui ne sut jamais plier, au lieu d'éluder adroitement l'intention qu'on avait de lui faire de la peine, se défendit au contraire vivement, et engagea de plus en plus la conversation sur son compte. La raillerie devint sérieuse. La mère de Lépidia reprocha à Agrippine son entreprise scandaleuse sur le cœur de Galba, les avances honteuses qu'elle lui faisait, et les artifices qu'elle mettait en œuvre pour s'en faire aimer ; et Agrippine répliqua à ces reproches en termes choquans. La conversation s'échauffa : elle dégénéra en querelle, et ensuite en guerre ouverte. Des paroles l'on vint aux invectives, puis aux injures les plus sanglantes, et enfin aux coups de main. Jamais scène ne fut plus réjouissante. Les dames qui composaient l'assemblée se mirent à la traverse pour séparer les deux héroïnes, et empêchèrent, par leur prudence, que le combat ne fût long. La victoire ne fut pas pour Agrippine. Elle se retira maltraitée de quelques coups de poing que lui

donna la belle-mère de Galba, et ce fut à celle-ci que resta le champ de bataille. »

Cette aventure, qui fit beaucoup de bruit à Rome, n'empêcha pas Agrippine de continuer ses poursuites auprès de Galba. La femme de ce Romain étant morte, elle crut qu'il ne résisterait pas plus long-temps ; mais sa constance à refuser tous les partis qu'on lui proposa fit enfin perdre tout espoir à l'ambitieuse Agrippine. Galba passa le reste de sa vie dans le célibat. Heureux s'il eût pu se contenter d'être le premier des Romains, sans aspirer à la souveraine puissance, qui lui coûta le repos et la vie !

LÉPIDA (Domitia), sœur de Cneïus Domitius Aenobarbus, premier mari d'Agrippine, mère de l'empereur Néron, était, par sa mère Antonia, proche parente de l'empereur Claude, que sa nièce Agrippine avait trouvé le moyen d'engager à contracter avec elle un mariage incestueux.

An rapport de Tacite, Lépidia n'était pas moins galante que sa belle-sœur. On eut lieu de la croire amoureuse de son neveu Néron, alors très-jeune et d'une belle figure. Elle le comblait de caresses, et lui faisait sans cesse des présens. Agrippine n'avait voulu devenir la femme de son oncle que pour lui faire adopter son fils, que son dessein était de faire monter sur le trône impérial, au préjudice de Britannicus, fils de Claude. Elle voulait en même temps rester maîtresse absolue de l'esprit de Néron, son intention étant de le faire empereur pour régner elle-même en le gouvernant. Les attentions qu'avait pour son fils Lépidia, qu'elle haïssait d'ailleurs, lui firent craindre qu'elle n'acquît sur l'esprit de Néron un pouvoir plus grand que le sien même. Ce fut donc une rivale qu'il lui parut nécessaire de s'ôter de devant les yeux.

Mais, par une sorte de respect pour elle-même, dont on ne l'aurait pas crue capable, elle ne chercha point querelle à Lépida sur ses galanteries scandaleuses. Elle la fit accuser de n'avoir point réprimé l'insolence de ses esclaves, qui troublaient, disait-elle, dans la Calabre, la paix de l'Italie; et, ce qui sans doute devait paraître bien plus grave, d'avoir employé des sortilèges pour la faire mourir, et devenir par là femme de l'empereur. Elle ne manqua pas de témoins, qui déposèrent tout ce qu'elle voulut. C'était alors à Rome un métier très-lucratif. Elle força même Néron à rendre témoignage contre sa tante bien-aimée. Enfin elle fit tant que, malgré tous les efforts de Narcisse, affranchi tout-puissant de Claude, Lépida, quoiqu'innocente, fut condamnée à mort par le sénat.

LE PRINCE DE BEAUMONT. *Voy.* BEAUMONT.

LESGAILLÉ (Catherine), fille d'un poète et imprimeur hollandais, surnommé la *Sapho hollandaise* et la *dixième des Muses*. Le libraire Vanck, son beau-père, recueillit ses poésies, en 1728; 3 vol. in-4°. Cette fille célèbre mourut en 1711.

L'ESCLACHE (Madame de). Elle composa dans le xviii^e siècle des ouvrages de philosophie, qu'elle fit paraître sous le nom de son époux. Mademoiselle Buffet la mit dans ses *Éloges des illustres savantes, tant anciennes que modernes*.

LESCOMBATS (Marie-Catherine). *Voy.* TAPÉRET.

LESCOT (madame Julie) nous a donné deux romans qui présagent d'heureux succès pour ses productions à venir: *Adolphe de Prald, ou l'Erreur singulière*, 1821, 3 vol. in-12; *Léontine, ou le Départ et le Retour*, 1820, 2 vol. in-12.

LESTONAC (Jeanne de), née à Bordeaux en 1556,

filles de Richard de Lestonac, conseiller au parlement de Guienne, et nièce de Michel Montaigne. En 1573, elle épousa le fils du marquis de Montferrant, gouverneur de Bordeaux, dont elle eut trois filles. Les deux aînées avaient déjà pris le voile lorsque leur mère, devenue veuve, se rendit à Toulouse, et entra dans un couvent de feuillantines. Elle en sortit pour fonder un couvent de religieuses de la congrégation de Notre-Dame, et mourut en 1640, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

LEUCIPPE, fille de Thestor, prêtre ou devin, étant en peine de son père et de sa sœur Théonoé, consulta, dit-on, l'oracle, qui lui répondit que, pour savoir ce qu'ils étaient devenus, elle n'avait qu'à s'habiller en prêtre, et voyager en cet équipage. Elle obéit à l'oracle, et trouva son père et sa sœur dans la Carie. Théonoé, après avoir été enlevée par des pirates, avait été vendue à Icarie, roi de ce pays; et son père y avait été fait prisonnier après un naufrage. Lorsque Leucippé, déguisée en homme, fut arrivée en ce pays, elle inspira de l'amour à sa sœur, qui ne la connaissait point, et l'irrita tellement par ses refus, que cette amante méprisée commanda que l'on fit venir quelqu'un pour la tuer. Ce fut Thestor qui fut choisi pour cette exécution : il fut reconnu de sa fille Leucippé.

LEVERT (Jeanne-Émilie), bonne actrice du Théâtre-Français, née à Paris en 1781. Après avoir joué plusieurs années au théâtre Louvois, qui était alors sous la direction du célèbre Picard, acteur et auteur d'un grand nombre de comédies, aujourd'hui membre de l'Institut, mademoiselle Levert passa au théâtre de l'Odéon, puis parcourut la province jusqu'en 1808. Elle débuta au Théâtre-Français le 30 juillet de la même année, dans la Célimène du *Misanthrope*, et dans la Roxelane des

Trois Sultanes; elle fut encouragée par la faveur publique. Après une représentation à Saint-Cloud devant Napoléon, où elle jouait dans la comédie du *Legs*, satisfait de son jeu, il lui fit donner une gratification de trois mille francs; elle obtint en même temps son admission au Théâtre-Français, comme sociétaire à demi-part. Après la retraite de mademoiselle Contat, en 1810, et de madame Petit-Vanhove, épouse du célèbre tragédien Talma, mademoiselle Levert joua toujours avec succès les rôles de grandes coquettes, jusqu'en 1812. Elle eut pour rivale mademoiselle Mars; mademoiselle Levert lui disputa la possession de ses rôles; un décret de Napoléon, daté de Moscou, défendait à tout comédien de remplir deux emplois en chef; mais le public qui l'aimait n'eut point d'égard au décret, et donna la palme à mademoiselle Mars. Les talens supérieurs de mademoiselle Levert ne lui permettant pas d'être en seconde ligne, elle se retira piquée de l'ingratitude du public; et, après quelques mois d'absence, elle fit sa rentrée dans *l'Intrigant* de M. Etienne. Elle eut lieu d'être satisfaite de l'accueil qu'elle reçut. Cette actrice, d'un physique agréable, à un jeu naturel, joint une grande connaissance de la scène. Elle est très-remarquable dans madame Evrard, du *Vieux Célibataire*, dans madame Patrin, du *Chevalier à la mode*, dans *la Femme jalouse*, dans *la Mère coupable*; mais son embonpoint, qui s'est accru rapidement, lui a fait renoncer aux rôles de grandes coquettes pour celui des mères.

LEVESQUE (Marie-Louise-Rose), née à Paris, en 1768, fille de M. Lesvesque, professeur d'histoire au Collège de France, membre de l'Institut et de l'ancienne académie des inscriptions et belles-lettres. Mademoiselle Levesque devint la femme de M. Pétigny de Saint-Romain. A 16 ans elle se fit connaître par un petit recueil,

sous le titre de : *Idylles et Contes champêtres*, 1 vol. in-12, Paris, 1786. Palissot, dans les *Mémoires sur la littérature*, dit : « Ce recueil respire la candeur et la douce sensibilité du premier âge ; jamais enfant n'a présenté aux muses des prémices plus aimables. » Les Idylles de mademoiselle Levesque ont été traduites en allemand par M. Reinhart. Florian vantait beaucoup ces Idylles ; Gessner nommait mademoiselle Levesque sa petite fille ; M. Barbier, dans son Dictionnaire des Anonymes, lui attribue *Aurélie, ou l'Intéressante orpheline*, 2 vol. in-8.

LEW (Barbe de Haze), fille d'un professeur du droit civil en l'université de Louvain, épousa Lew, savant professeur, aussi de la même université, auteur de divers ouvrages de jurisprudence, et l'un des ambassadeurs que les Provinces-Unies envoyèrent à Henri III, roi de France. Barbe aida son mari dans la composition de ses écrits, et montra autant de savoir que de vertus. Elle vécut cent deux ans, et mourut à Bruxelles en 1634.

EWISTON (mademoiselle de), appelée aussi Flamin et de Flamy, jeune Ecossoise qui vint en France à la suite de la reine Marie Stuart. Elle était d'une des meilleures maisons d'Ecosse ; mais sa beauté, plus que sa naissance, lui mérita l'attachement de Henri II. Étant devenue enceinte, « elle n'en fit point la petite bouche, comme dit Brantôme, disant hardiment, dans son écossement français, que loin d'être fâchée de l'état où elle était, elle s'en sentait fort honorée et très-heureuse. » Henri II eut d'elle Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, que Gaufridi, dans son Histoire de Provence, appelle vrai nourrisson des muses et des belles-lettres. Ce prince signala son zèle fanatique au massacre de la Saint-Barthélemy. Il mourut en 1588, d'un coup de poi-

gnard que lui donna dans le bas-ventre Philippe Alto-viti, son ennemi particulier, après qu'il l'eut percé de son épée.

LIA, fille aînée de Laban, mariée avec Jacob par la supercherie de son père, qui, ne sachant comment s'en défaire, parce qu'elle était chassieuse, la substitua à Rachel, que Jacob devait épouser. Elle eut du patriarche six fils et une fille, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon et Dina.

LIANCOURT (Jeanne de Schomberg, duchesse de), fille du maréchal Henri de Schomberg, et femme de Roger de Plessis, duc de Liancourt, connu par les deux lettres que lui écrivit le célèbre docteur Antoine Arnauld. Elle détacha son mari du monde. Les deux époux se lièrent étroitement avec les célèbres solitaires de Port-Royal, et leur donnèrent un asile. Ils moururent en 1674. Le duc ne survécut que deux mois à son épouse. On a d'elle un ouvrage édifiant et plein d'excellentes maximes sur l'éducation des enfans de l'un et l'autre sexe. L'abbé Boileau le publia en 1698, sous ce titre : *Règlement donné par un homme de haute qualité à sa petite-fille la princesse de Marcella, pour sa conduite et pour celle de sa maison*, in-12. L'éditeur joignit à cet ouvrage un règlement que la duchesse de Liancourt avait fait pour elle-même, et donna, en tête, la vie de cette illustre dame. Cet ouvrage a été réimprimé à Paris en 1779, in-12. On rapporte d'elle qu'elle fournissait de l'argent à ceux qui, plaidant contre elle, n'auraient pu faire valoir leurs droits faute de secours.

LEZAY-MARNESIA (Charlotte-Antoinette de Bressey, marquise de), mère de Claude François-Adrien, marquis de Marnesia. Elle naquit à Bordeaux, et était

file d'un chambellan de Léopold, duc de Lorraine. Elle habitait Nancy; sa maison était le rendez-vous des personnes les plus instruites. Saint-Lambert, Boufflers, Cérutti, jésuite, étaient du nombre. Cette dame cultivait en secret la littérature. Elle ne fut jamais soupçonnée d'être l'auteur des *Lettres de Julie à Ovide*, in-12, im-4 primées à Paris, 1753; *ibid.* 1774. Elle mourut en 1785, au château de Conde. Son fils, après plusieurs années de la mort de sa mère, a révélé son secret.

LIBUSSA, reine de Bohème en 482, succéda à son père Cracus II, et rendit ses peuples heureux. Pressée par ses sujets de prendre un époux, elle s'en rapporta au sort pour ce choix. Après avoir mis son cheval à l'abandon dans une plaine, elle annonça qu'elle épouserait celui chez lequel cet animal se retirerait; il entra dans la maison d'un paysan nommé Prézémilas. Libussa l'épousa, et le fit ainsi roi de Pologne. Elle mourut vers l'an 506.

LICHTENAU (la comtesse de), ci-devant madame de Rielz, maîtresse du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, fut mise en arrestation à Berlin, en décembre 1797; après la mort du roi son amant, elle tenta de s'empoisonner, pour se soustraire aux poursuites dont elle était l'objet. La commission des recherches termina ses travaux sur son procès en février 1798; et en avril suivant, elle fut exilée à Glogau, en Silésie. Les terres qui lui avaient été données par le roi défunt ayant été confisquées, elle fit au gouvernement un procès, qu'elle gagna en 1805; ce qui la remit en possession de ses biens. Elle eut un fils, dont le comte de Damapmartin fut précepteur pendant son émigration.

LICINIA, vierge vestale, vers l'an 640 de Rome, fut accusée avec deux autres d'avoir mené une vie impudique.

que. Le grand-pontife L. Métellus ayant condamné la seule Emilie, et épargné Martia et Licinia, le peuple donna commission à Lucius Cassius d'examiner de nouveau le procès; et ce juge rigoureux condamna Licinia et Martia, et poussa sa sévérité jusqu'à rechercher et punir les complices.

LIEBANT. *Voy.* ETIENNE.

LIEU - HEU ou LIEU - HEVA, impératrice de la Chine, ou plutôt usurpatrice du trône impérial, l'an 187 av. J.-C.

Sous le règne de Hœi-ti son fils, cette princesse ambitieuse s'empara de toute l'autorité, et se fit détester par sa cruauté envers ceux qui lui déplaisaient, dont elle se défaisait ordinairement par le poison. Elle en vint au point de vouloir empoisonner le roi de Tsi, frère aîné de l'empereur, qui l'était venu voir dans sa maladie; mais l'empereur lui arracha la coupe qu'elle lui présenta. Hœi-ti ne régna que sept ans, et mourut accablé des infirmités que lui avaient causées ses débauches. Lieu - Heu, sa mère, qui craignit qu'on ne pensât à mettre sur le trône un des frères de l'empereur, supposa un enfant qu'elle acheta d'une paysanne, et s'en déclara tutrice; et pour empêcher que cette supercherie ne fût découverte, elle fit étrangler la mère.

L'enfant qu'elle avait mis sur le trône ne porta le titre d'empereur qu'aussi long-temps que cela convint aux vues tyranniques de sa prétendue mère, c'est-à-dire environ huit ans, au bout desquels elle le fit mourir, et révéla par là le secret de l'artifice que son ambition lui avait suggéré. En ce temps-là elle avait tiré ses parens de la misère pour les élever aux principales dignités de l'empire : elle donna même à quelques-uns des provinces en souveraineté, à condition de lui en

faire hommage. Tous se rendirent insupportables par leur hauteur et par leur fierté; et les grands prenaient des mesures pour les faire rentrer dans le néant, lorsque cette abominable princesse fut emportée par une mort subite qui délivra l'empire de sa tyrannie et de celle de ses parens, qui furent tous massacrés.

LIMEUIL (N. de la Tour d'Auvergne, demoiselle de), fut fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis.

Brantôme parle d'elle en deux endroits du second tome de ses Dames galantes. Voici ce qu'il dit dans l'un : « Au commencement qu'elle était à la cour, très-jeune alors, ayant beaucoup d'esprit et le talent de bien écrire, elle fit avec deux de ses compagnes un petit écrit satirique contre toutes les personnes de la cour. Quoique cette satire ne fût que plaisante, et qu'elle ne contât rien de scandaleux, elle déplut extrêmement au roi Henri II, qui détestait ces sortes d'écrits, et qui voulait que la reine la chassât ignominieusement de la cour; mais comme elle était parente de la maison de la Tour d'Auvergne, étant alliée à celle de Boulogne, dont Catherine était issue par sa mère, la reine obtint sa grâce du roi; mais elle la traita comme un enfant, elle et ses deux compagnes, en leur faisant donner rudement le fouet. »

Dans l'autre endroit, Brantôme raconte ainsi la mort de cette demoiselle : « Durant sa maladie, dont elle trépassa, jamais elle ne cessa, ains causa toujours; car elle était grande parleuse, brocardeuse, et très-bien et fort à propos, et très-belle avec cela. Quand l'heure de la fin fut venue, elle fit venir à soi son valet (ainsi que les filles de la cour en ont chacune un), qui s'appelait Julien, et savait très-bien jouer du violon : « Julien, lui dit-elle, prenez votre violon, et sonnez-moi toujours,

jusqu'à ce que vous me voyiez morte (car je n'y en vais), la défaite des Suisses, et le mieux que vous pourrez; et quand vous serez sur le mot *tout est perdu*, sonnez-le quatre ou cinq fois le plus précipitamment que vous pourrez; » ce que fait l'autre, et elle-même lui aidait de la voix; et quand ce vint *tout est perdu*, elle réitéra par deux fois; et, se retournant de l'autre côté du chevet, elle dit à ses compagnes: « Tout est perdu à ce coup, et à bon escient, » et ainsi décéda. Voilà une mort joyeuse et plaisante. Je tiens ce conte de deux de ses compagnes dignes de foi, qui virent jouer le mystère. »

Cette demoiselle est donnée pour la sœur aînée d'Isabelle de Limeuil, qui va faire le sujet de l'article suivant, et, par conséquent, pour fille de Gilles de la Tour, seigneur de Limeuil; mais elle ne se trouve point nommée dans la généalogie de cette maison, où l'on voit que Gilles eut quatre filles, dont Isabelle fut l'aînée, et que toutes quatre furent mariées. Cette demoiselle mourut fille, comme on vient de le voir.

LIMEUIL (Isabelle de la Tour d'Auvergne, dite aussi la demoiselle de), était l'aînée des filles de Gilles de la Tour, seigneur de Limeuil, second fils d'Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, seigneur d'Oliergues, conseiller et chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, et d'Antoinette de Pous. La mère d'Isabelle fut Marguerite de la Cropte, dame de Lanquais.

Elle fut, comme la précédente, fille d'honneur de Catherine de Médicis; et sa conduite vérifia, comme Bayle le remarque, un bon mot du *Ménagiana*, qui dit: que la charge de fille d'honneur d'une reine est très-malaisée à exercer.

Jean le Laboureur, dans ses Additions aux Mémoires.

de Castelnau, parle d'un libelle du temps de Charles IX, qu'il dit être des nouvelles en rime prosaïque, adressées sous le nom de *Jean Philoglutius*, docteur de Sorbonne, à maître Pandolphe Verunculus, bachelier, du 9 de juillet 1568, et dit ensuite : « Parmi ces nouvelles il est parlé de la belle de L....., l'une des filles de la reine ; à propos de quoi il sera bon de remarquer que, depuis la paix d'Orléans (du 18 de mars 1563), le prince de Condé (Louis I^{er}) étant demeuré à la cour, il ne crut pas pouvoir mieux faire, pour lever tous les soupçons qu'on pourrait avoir de lui, que de se jeter dans les plaisirs du temps, et d'y faire une maîtresse. La reine, qui crut que ce serait un lien pour le retenir, ne fut point fâchée que cette demoiselle, d'une des premières maisons du royaume, souffrît ses vœux et ses services, ne croyant peut-être pas que cette amitié dût passer la galanterie ; mais soit que la fille ne pût résister à la qualité et à la raison d'état jointes ensemble, ou bien à l'estime de ce prince, ou qu'elle espérât de l'épouser un jour, comme l'on dit qu'il lui avait promis, au cas que Léonor de Roie, sa femme, qui était d'une mauvaise santé, vint à mourir, comme il arriva l'année même, elle ne put long-temps tenir contre l'ambition et contre l'amour ; et tout fut révélé par la naissance d'un fils pendant le voyage de Lyon. » La cour arriva dans cette ville le 15 de juin 1604, et la demoiselle accoucha dans la route, le 25 de mai. Le Laboureur ajoute : « La reine s'offensa d'autant plus de ce désordre arrivé dans sa maison, qu'il fut si public qu'on ne le put cacher ; mais le temps apaisa tout ; et puis la demoiselle se maria ; mais avant que le temps eût tout apaisé, la reine témoigna son indignation à sa fille d'honneur. Elle la fit conduire au couvent des cordelières d'Auxonne.

Brantôme parle encore de la demoiselle de Limeuil dans l'Éloge du connétable de Montmorenci. Lorsqu'on faisait, en 1562, le siège de Rouen, la reine Catherine, accompagnée de ses filles, allant au fort Sainte-Catherine, le connétable la vint saluer. Tout vieux qu'il était, il aimait encore le goût de la galanterie, et se plaisait à cajoler les belles. Il aimait à causer avec la demoiselle de Limeuil, qu'il appelait sa maîtresse, parce qu'outre qu'elle était belle, elle avait la conversation agréable, et des saillies très-ingénieuses. Après avoir pris congé de la reine, il s'approcha de cette demoiselle, qui, n'étant pas ce jour-là de bonne humeur, le reçut assez mal, et se mit à le rabrouer fort et le renvoya. Le connétable lui dit là dessus : « Eh bien ! ma maîtresse, je m'en vais ; vous me rabrouez trop..... — C'est bien raison, lui répondit-elle, que vous trouviez quelqu'un qui vous rabroue, puisque vous avez coutume de rabrouer tout le monde..... »

LIMONA, fille d'Hyppomène, archonte de la ville d'Athènes, se laissa séduire par un amant. Son père, irrité, la renferma avec un cheval détaché, en défendant qu'on leur portât aucune nourriture ; bientôt l'animal affamé dévora Limona. Le jeune homme fut tiré à quatre chevaux. Ovide parle de cette fin tragique dans son poème intitulé *Ibis*.

LINDENER (Victoire), hollandaise, connu sous le nom de *Zouteland*, qui était celui de son premier mari, épousa en secondes noces Boisson, ingénieur du roi. Elle abjura le calvinisme pour embrasser la religion catholique. Elle publia un ouvrage intitulé : *la Babylone démasquée*, 1727, 1 vol. C'est un dialogue entre deux femmes, sur les motifs qui doivent engager à renoncer aux sectes séparées de la communion romaine. Madame

Lindener a traduit les Mémoires de Jean de Witt, 1709; les *Mémoires de la famille et de madame de *** sur la république de Hollande*; la *Vie et la mort des deux frères de Witt*; *Voyage du Nouveau-Monde*; l'*Introduction des médicamens de Hollande*, de Jean de Beivervyck.

LINTOT (Catherine Gaillet, comtesse de), morte au milieu du XVIII^e siècle, publia plusieurs romans, intitulés *Histoire de mademoiselle de Salens*, La Haye, Paris, 1750, 2 vol. in-12; *la Jeune Américaine*; *Contes marins*; *Histoire de madame d'Atily*. Le premier paraît imité du *Beau-Père supposé*, par madame de Villeneuve. Les situations en sont les mêmes; les noms seuls y semblent changés. On a encore de cette dame : *Nouvelles diverses du temps de la princesse de Prétintaille, conte des fées*, Paris, 1702, in-12; trois *Nouveaux Contes des fées*, Paris, 1735, in-12.

LIVIE DRUSILLE, surnommée aussi Julie, première impératrice romaine, et femme d'Auguste. Elle était fille de Livius Drusus Calidianus, qui tirait son origine d'une des plus illustres maisons de Rome, c'est-à-dire de l'ancienne famille patricienne des Claude où Claudiens, qui rendirent à la république les services les plus éclatans. Ce ne fut que par adoption que Calidianus entra dans la famille des Liviens, dont il prit le nom. Livie fut mariée à Tibère Claude Néron, personnage non moins distingué par son savoir que par son courage. Elle en eut un fils qui fut, ainsi que son père, nommé Tibère Claude Néron, et qui parvint dans la suite à l'empire. Livius Calidianus, ennemi juré d'Auguste, appelé, pour lors Octave, et de ses associés au triumpvirat, Marc-Antoine et Lépide, fut un des plus zélés partisans de Brutus et Cassius, meurtriers de César;

après la perte de la bataille de Philippes, il se tua pour ne point tomber entre les mains des triumvirs.

Les querelles qui divisèrent bientôt Auguste et Marc-Antoine remplirent Rome et l'Italie de troubles et de guerres sanglantes. Tibère Néron, mari de Livie, suivit le parti du dernier, et se hâta de l'aller joindre en Sicile, avec sa femme et son fils. Ce voyage, ou plutôt cette fuite, fut des plus périlleuses; et l'on pourrait lui comparer celle de l'infortunée Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre.

« Les troupes d'Auguste, dit M. de Serviez, répandues dans tous les environs de Rome, averties de l'évasion de Tibère, se mirent en campagne, et le cherchèrent avec soin pour le sacrifier à la colère de leur général; et elles le suivirent de si près qu'elles ne pouvaient le manquer près de Naples, si la nuit et les précautions que prit Tibère de se détourner des grands chemins et de ne marcher que dans des sentiers difficiles et inconnus, n'eussent dérobé à la fureur des soldats lui, sa femme et le petit Tibère leur fils. Ce ne fut pas le seul danger qu'ils eurent à courir dans cette marche précipitée. Après en avoir essuyé d'assez grands sur mer, et avoir erré par la Sicile et l'Achaïe, ils portèrent l'enfant à Lacédémone, qui était sous la protection des Claudiens.

Le mariage d'Octavie, sœur d'Auguste, avec Marc-Antoine, ayant réconcilié ces deux triumvirs, Tibère ramena sa famille à Rome; et comme la beauté de Livie était alors dans son plus grand éclat, elle devint bientôt l'objet des vœux et des soins d'Auguste. Mille qualités la rendaient d'ailleurs supérieure à toutes les dames romaines. « Elle avait un esprit vaste, élevé, cultivé par les belles-lettres, et capable de tous les détours de la politique la plus raffinée, etc. »

Auguste ne soupira pas long-temps. Livie était mariée ; elle était grosse de six mois ; lui-même était encore dans les liens du mariage. Ces obstacles, invincibles en apparence, n'en furent pas pour un homme qui voulait donner des lois au monde. Il demanda Livie à Tibère, qui ne put la lui refuser, répudia Scribonie le jour même qu'elle accoucha de Julie, et célébra de nouvelles noces avec autant de promptitude que de magnificence. Trois mois après, Livie accoucha d'un fils nommé Claude Drusus Néron, dont on soupçonna Auguste d'être le père, et qu'il renvoya sur-le-champ à Tibère.

On sait qu'Auguste, cruel et barbare pendant son triumvirat, le fut encore dans les premières années de son empire. Livie seule sut adoucir sa rigoureuse politique. Cinna, neveu du grand Pompée, ayant conspiré contre ses jours, elle obtint, non-seulement le pardon des coupables, mais elle fit naître dans l'âme d'Auguste les beaux sentimens que Corneille a si bien exprimés. Le lecteur se les rappellera sans doute avec plaisir :

En est-ce assez, ô ciel ! et le sort, pour me nuire,
 A-t-il quelqu'un des miens qu'il veuille encore séduire ?
 Qu'il joigne à ses efforts le secours des enfers :
 Je suis maître de moi, comme de l'univers ;
 Je le suis, je veux l'être. O siècles ! ô mémoire !
 Conservez à jamais ma dernière victoire.
 Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
 De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
 Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.
 Comme à mon ennemi je t'ai donné la vie ;
 Et malgré la fureur de ton lâche dessein,
 Je te la donne encor comme à mon assassin.
 Commençons un combat qui montre par l'issue
 Qui l'aura mieux de nous ou donnée ou reçue.
 Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler ;
 Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler.

Tous les historiens font honneur à Livie de cet heureux changement qui se fit dans le cœur d'Auguste. Il se trouva si bien d'avoir suivi les conseils de sa femme, qu'il la consulta depuis dans toutes ses affaires, et qu'il ne mit presque plus de bornes au pouvoir qu'il lui laissa. Si de très-fortes conjectures pouvaient être des témoignages suffisans, rien ne prouverait davantage jusqu'où l'impératrice sut porter sa puissance : que la mort inopinée de Marcellus, neveu d'Auguste, et tendrement chéri de ce prince; que celle de Caius et de Lucius, petit-fils de l'empereur, qui les avait adoptés; et que l'exil enfin d'Agrippa, troisième fils de Julie, et frère posthume des princes Caius et Lucius. Quoi qu'il en soit, cette extinction surprenante de la famille impériale ne fit rien perdre à Livie de son crédit. Elle s'était rendue si redoutable à son mari, qu'il crût devoir lui faire un mystère d'un voyage secret qu'il fit à Planasie pour aller voir son petit-fils qu'il y tenait exilé. L'entrevue, dit-on, fut des plus tendres; et l'on ne doutait point qu'Auguste ne rendît ses bonnes grâces au malheureux Agrippa; mais l'un et l'autre moururent peu de temps après. On soupçonna Livie d'avoir bâti la mort du premier; elle se fit gloire du meurtre du second, et déclara que telle avait été la volonté d'Auguste.

Tibère n'eut pas plus tôt pris possession de l'empire dont il était redevable à sa mère, qu'il songea sérieusement à réprimer l'ambition de cette princesse. Il refusa pour elle les honneurs que le sénat voulut lui prodiguer, et couvrit ses vues politiques sous l'apparence d'une feinte modération. La crainte cependant que mille occasions ne le brouillassent avec sa mère, lui fit abandonner le séjour de Rome. Il alla se fixer à Caprée, île charmante et délicieuse, d'où ce prince, au milieu des

plus sales voluptés, gouverna despotiquement l'empire. Livie mourut âgée de plus de quatre-vingts ans; et le sénat ayant voulu lui décerner les honneurs divins, comme il avait fait à son époux, Tibère s'y opposa. Caius Caligula, petit-fils de cette impératrice, fit son éloge funèbre.

LIVIE ou LIVILLE, fille de Drusus, second fils de l'impératrice Livie, fut mariée avec un autre Drusus, fils de Tibère, et en eut deux fils, dont l'un mourut fort jeune, et l'autre fut tué par Caligula, et une fille qui fut mariée deux fois : la première à Néron, fils aîné de Germanicus, et après sa mort à Rubellius Blandus, père de Rubellius Plautus, que Néron fit tuer. Livie empoisonna Drusus son mari l'an 23 de J.-C., dans l'espérance de se donner à Séjan, qui l'avait débauché; mais Tibère ne voulut point entendre parler de ce mariage. Elle fut punie de ses crimes en l'année 31, peu après le supplice de Séjan. Antonia, son aïeule, la réduisit à mourir de faim.

LIVIE ORESTILLE, impératrice romaine, première femme de Caligula. Elle était d'une des plus illustres et des plus anciennes familles de Rome. Sa beauté, sa jeunesse et son mérite relevaient beaucoup l'éclat de sa naissance, et l'avaient fait rechercher par Calpurnius Pison, sénateur romain, qui, pour rendre ses noces plus somptueuses, pria l'empereur de les honorer de sa présence. Cette complaisance lui coûta cher. Caligula n'eut pas plus tôt vu la nouvelle mariée qu'il en devint éperdument amoureux. Sa passion se fortifia par la joie et la liberté de la fête, et peut-être Livie ne fut-elle point fâchée du pouvoir de ses charmes. Quoi qu'il en soit, l'empereur, après le festin, emmena dans son palais la jeune épouse de Pison, et laissant à celui-ci les frais et

les cérémonies du mariage, il se chargea de sa consommation. Il épousa Livie le jour même, et déclara par un édit qu'il s'était marié à l'imitation de Romulus et d'Auguste. Cependant, au bout de quelques jours, il répudia l'impératrice; et deux ans après, sur un simple soupçon qu'elle avait vu son premier mari, il les reléqua l'un et l'autre dans des îles séparées.

LIVILLE (Julie), fille de Tiberius Claudius Drusus, frère de l'empereur Tibère, et d'Antonia, nièce d'Auguste, fut mariée d'abord à Caius César, fils de Vipsanius Agrippa, et de la célèbre Julie, fille d'Auguste, ensuite à Drusus César, fils de Tibère, auquel il devait succéder.

Les inclinations de Liville n'étaient pas plus chastes que celles de sa belle-mère. Mais sa conduite, avec moins d'éclat, fut beaucoup plus criminelle; elle termina ses jours d'une manière plus funeste que Julie.

Séjan, ce favori tout-puissant de Tibère, si connu par l'histoire et par les satires de Juvénal, lequel fut le plus ingrat de tous les favoris, non-content d'être parvenu, par la faveur d'un maître aveuglé sur son compte, aux places les plus éminentes, aspirait à l'empire. Drusus, qui lui paraissait le seul obstacle à ses desseins, était l'objet de sa haine; et ce prince, qui ne savait pas commander à sa colère, détestait Séjan, qui lui déroba la confiance de son père, et qui travaillait sans doute à l'en faire haïr. Un jour qu'ils eurent querelle ensemble, outré de colère des propos insolens de cet impérieux favori, il l'en punit par un soufflet. L'orgueil de Séjan ne put digérer cet affront; et comme apparemment Tibère, qui dans le fond aimait son fils autant qu'il était capable d'aimer, ne satisfit pas son favori sur ce point de la manière qu'il le souhaitait, celui-ci

résolus de ne se reposer de sa vengeance que sur lui-même, et ce fut Liville qu'il choisit pour en être l'instrument.

Il commença donc par attaquer la chasteté de cette princesse. Ce n'était pas une place de grande défense. Elle se rendit bientôt. Il ne fut question que d'une promesse conditionnelle de mariage, accompagnée d'une espérance de la possession de l'empire, entrevue comme certaine. Quand une fois leur liaison adultère fut bien cimentée, Séjan persuada à Liville de se débarrasser d'un mari qui nuisait à leurs projets. Un poison lent, qui, par sa nature, ne causait qu'une maladie dont les symptômes ne différaient point de ceux des maladies ordinaires, emporta Drusus à la fleur de son âge, l'an 23 de J.-C. Tibère supporta constamment la mort de son fils, ou du moins affecta de n'en être affligé que médiocrement. Il n'en fit même faire aucune information, soit parce qu'il n'en soupçonna pas la cause, soit parce que son impénétrable et timide politique ne le lui permit pas.

Deux ans après Séjan, dont la faveur et le pouvoir s'étaient considérablement augmentés depuis la mort de Drusus, bien certain que Tibère n'avait sur son compte aucun soupçon, osa bien lui demander la permission d'épouser Liville, la veuve de deux héritiers de l'empire. Tibère, à qui la témérité de cette demande devait ouvrir les yeux sur le caractère et les projets de son favori, se contenta de lui refuser avec douceur ce qu'il demandait, et tâcha de l'en consoler par les nouveaux honneurs dont il le combla. Mais Séjan et Liville, déchus de l'espérance d'un mariage qui, dans les circonstances, leur eût assuré l'empire sans qu'il leur en coûtât un nouveau crime, ne se consolèrent pas. A l'aide

de l'excessive autorité dont Tibère laissait jouir son favori, l'un et l'autre multiplièrent le nombre de leurs créatures, mais avec lenteur et précaution, parce qu'ils avaient affaire au plus soupçonneux de tous les hommes.

La retraite de Tibère dans l'île de Caprée, pour ne plus revenir à Rome, quoiqu'il annonçât continuellement son retour prochain, leur donna la facilité de faire prendre un caractère à la conjuration qu'ils méditaient. Ce n'était plus guère que par Séjan que Tibère devait être informé de ce qui se passerait dans Rome. Toutes les mesures furent bien prises pour se défaire de ce prince, et pour faire proclamer Séjan empereur. C'est ce qui leur paraissait d'autant plus aisé, qu'en qualité de préfet du prétoire, c'est-à-dire de capitaine des gardes de l'empereur, il commandait dans Rome même un corps de dix mille hommes des meilleures troupes qu'il y eût dans l'empire, et que, par ses bonnes manières et ses libéralités, il s'était acquis l'affection de ce corps. Mais il ne s'était pas acquis de même celle du sénat et du peuple, quoiqu'ils portassent à son égard la flatterie presque jusqu'à l'adoration. La conjuration était sur le point d'éclater, en 31, cinq ans après que Tibère eut quitté Rome, lorsque Antonia, mère de Liville, en eut assez de connaissance pour ne pas douter qu'on ne fût à la veille d'une étrange révolution. Elle envoya Pallas, son esclave de confiance, instruire Tibère de tout ce qu'elle savait. La conduite de ce prince, dans cette conjoncture embarrassante, fut le chef-d'œuvre de sa politique; mais c'est un détail où l'on ne doit point entrer ici. Quantité d'ordres donnés dans le plus grand secret furent exécutés au moment précis. Séjan fut arrêté, son procès lui fut fait par le sénat; et ce favori si

puissant eut la tête tranchée le 18 d'octobre, sans qu'il se fût fait le moindre mouvement en sa faveur.

Ce fut par la déposition d'Apicata, femme de Séjan, que l'on apprit quel avait été le genre de mort de Drusus, l'ouvrage de Séjan et de Liville, et que l'on connut alors tous les complices de ce forfait; Tibère les punit comme ils le méritaient, et commença par Liville.

LIVILLE (Julie), la jeune, nièce de la précédente, et fille de Germanicus et d'Agrippine l'ancienne, fut mariée, l'an 33, par Tibère à Marcus Vicinius qui, l'an 30, avait été consul ordinaire avec Lucius Cassius Longinus. L'empereur, qui les affectionnait également, leur donna les mêmes preuves d'amitié. Dans le même temps qu'il fit de Liville la femme de Vicinius, il fit épouser à Cassius son aînée Julie Drusille. Ces deux sœurs, dont les mœurs n'avaient rien de la sévérité de celles de leur mère Agrippine, avaient sans violence abandonné leurs prémices à la lubricité de leur frère Caius Caligula, successeur de Tibère, qui, lorsqu'il fut sur le trône, continua de les avoir pour concubines, et se divertit à les prostituer à d'autres. Il en agit de même avec leur sœur Agrippine, qui fut la mère de Néron.

Cette dernière et Liville l'accompagnèrent dans son voyage des Gaules en 39. Marcus Æmilius Lépidus, alors mari de leur sœur Drusille, fut aussi de ce voyage. Une conjuration que Suetone donne pour véritable, coûta la vie à Lépidus. Comme fils de Julie, petite-fille d'Auguste, il avait des droits à l'empire. Agrippine aspirait à se voir impératrice. Ils furent bientôt liés d'intérêt, et comme ils n'étaient scrupuleux ni l'un ni l'autre sur l'article de l'amour, les faveurs d'Agrippine furent bientôt acquises à Lépidus. Liville voulut aussi connaître le mérite de son beau-frère, et tous trois vécurent

ensemble sans jalousie. La nature et l'intimité de leur liaison, et les droits de Lépide, furent vraisemblablement tout leur crime envers Caligula, qui ne fit pas difficulté de supposer une conspiration. Après avoir fait mourir Lépide, il reléguait ses sœurs Agrippine et Liville dans l'île de Ponce, en obligeant auparavant Agrippine à passer elle-même à Rome, avec les cendres de son amant. Il dit, en les reléguant, « qu'outre des îles, il avait des épées pour elles. » Il écrivit ensuite au sénat le détail de la prétendue conjuration à laquelle il venait d'échapper, et fit répandre dans Rome des billets qui contenaient l'histoire amoureuse de ses sœurs, et la liste des complices de la conjuration. Ces billets furent accompagnés de trois poignards qu'il disait avoir été destinés à le tuer, et qu'il ordonna de consacrer à Mars vengeur. Il fit ensuite venir dans les Gaules tous les bijoux et meubles, les esclaves et même les affranchis de ses sœurs, et vendit tout pour avoir de l'argent, dont son extrême dissipation le laissait souvent manquer. Son oncle Claude ne fut pas plus tôt monté sur le trône en 41, qu'il rappela de leur exil Agrippine et Liville, ses nièces.

Liville était belle, et Julie, fille de Drusus, et petite-fille de Tibère, l'était aussi. L'une et l'autre avaient de l'ambition, et méprisaient Messaline, femme de Claude, laquelle, par ses infâmes débordemens, qui n'étaient ignorés que de son mari, méritait bien le mépris qu'elles avaient pour elle. Elles lui disputaient la prééminence en beauté, ce qui la devait extrêmement offenser; et, ce qui l'irritait encore davantage, elles voulaient avoir plus de crédit qu'elle auprès de l'empereur, que Liville voyait même très-souvent en particulier. Il en fallait moins pour exciter à la vengeance une femme aussi cruelle qu'impudique. Messaline savait tourner comme il lui plaisait l'es-

prit de son mari, qui la croyait vertueuse. Elle lui tourna si bien la tête sur le compte d'une nièce et d'une cousine qu'il aimait, que, sans leur donner la liberté de se défendre, il envoya tuer Julie, et commanda qu'on laissât mourir Liville de faim. Le célèbre Sénèque, ami, peut-être amant de cette dernière, fut alors exilé dans l'île de Corse. Il s'en vengea depuis, contre la mémoire de Claude, par son ingénieuse *Apocalocinthose*, c'est-à-dire Encitrouillement, dans laquelle il feint que l'âme de cet empereur, ayant été jugée indigne d'habiter ou le ciel ou les enfers, fut changée en citrouille.

LOCUSTA, fameuse empoisonneuse, vivait à la cour de Néron, l'an 60 de J.-C. Ce prince barbare se servait de cette malheureuse pour faire périr les objets de sa haine et de sa vengeance. Tacite dit qu'il craignait si fort de la perdre, qu'il la faisait garder à vue. Il employa son ministère lorsqu'il voulut se défaire de Britannicus. Comme le poison n'opérait pas assez tôt, il allait ordonner qu'on la fît mourir; la mort soudaine de Britannicus lui sauva la vie. Suétone rapporte que Néron lui faisait préparer ses poisons dans son palais, et que, pour prix de ses abominables secrets, il lui pardonna tous ses crimes, et lui donna même de grands biens et des élèves pour apprendre son métier.

LOGES (Marie Bruneau des), femme savante et célèbre par son esprit, était de la religion réformée. Elle fut mariée, en 1599, à Charles de Rechignevoisin, qui devint, en 1603, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Elle mourut en Limosin, le 7 juin 1641, âgée de soixante-dix ans, et fut enterrée dans cette province, à deux cents pas de sa maison de Pau. Des chagrins domestiquent l'agitèrent en différens temps, et surtout pendant les dernières années de sa vie.

C'est madame des Loges que Balzac célèbre dans ses poésies latines, sous le nom d'*Uranie*. Il parle aussi d'elle dans tous ses autres ouvrages, comme de la personne du monde qu'il estimait le plus, et comme de sa plus sincère et plus solide amie.

LOISELLIER (Claudine-Françoise), marchande de modes à Paris, où elle naquit, vit avec tant d'horreur les excès de la révolution, qu'elle écrivit plusieurs fois aux principaux meneurs de la Convention pour les engager à être moins sanguinaires. Elle eut le courage de plaquer cette affiche dans plusieurs rues de la capitale : « Peuple habitant de Paris, qu'est devenu votre courage ? Armez-vous de force pour sauver la vie à tant d'innocentes victimes qu'on égorge tous les jours sous vos yeux ; vous serez responsables de ces crimes, si vous ne renversez la guillotine. » Cet instrument servit à sa mort. Claudine Loiseilier fut condamnée par le tribunal révolutionnaire, le 21 avril 1793, à l'âge de quarante-quatre ans.

LOLLIA PAULINA, fille de Marcus Lollius, consul, et petite-fille de Marcus Lollius, consul l'an de Rome 773. Lollia eut pour premier mari Caius Memmius Regulus, sous le consulat duquel Séjan fut tué. Caligula devint amoureux de Lollia. Il entendit dire qu'elle avait eu pour aïeule une femme très-belle. C'en fut assez pour que, par un caprice très-singulier, il brûlât du désir de la posséder. Il envoya sur-le-champ ordre à Memmius, qui commandait alors une armée, de revenir à Rome, et d'amener sa femme, pour la lui donner en mariage. En effet, il força Memmius de tenir lieu de père à Lollia, de lui donner une dot par un contrat en forme, de faire la cérémonie des fiançailles, et de la conduire lui-même à son nouveau mari. Ce bizarre mariage se fit l'an 791 de

Rome. Caligula fut bientôt dégoûté de sa femme, et la répudia, sous prétexte qu'elle était stérile, mais en lui défendant d'avoir commerce avec aucun autre homme. Neuf ans après, lorsque l'empereur Claude, défait de Messaline, s'ennuya de n'être plus commandé par une femme, et voulut se remarier, Lollia se mit sur les rangs, la fin de recouvrer un trône qu'il paraît qu'elle regretta. Elle eut un grand nombre de concurrentes; mais les principales furent Ælia Petina, de la branche des Tubérons, et la célèbre Agrippine, fille de Germanicus, et nièce de Claude. Les ministres de l'empereur se partagèrent entre ces trois rivales. Narcisse fut pour Ælia Petina, Pallas pour Agrippine, et Castille pour Lollia. Celui-ci, pour faire agréer sa protégée, alléguait qu'elle n'avait point d'enfans, et qu'on devait espérer qu'elle serait une bonne belle-mère. Cette raison était forte pour Claude, à qui son fils Britannicus était fort cher. Cependant les raisons de Pallas en faveur d'Agrippine l'emportèrent; et Claude l'épousa. Mais il avait apparemment témoigné du goût pour Lollia, puisqu'Agrippine ne se contenta pas d'avoir eu l'avantage sur elle. Elle lui parut encore redoutable, et résolut de la perdre. Un délateur à ses gages accusa Lollia d'avoir consulté des Chaldéens, des magiciens, et l'oracle d'Apollon Clarien sur le mariage de l'empereur. En conséquence, Claude, sans avoir ouï l'accusée, parla longtemps d'elle dans le sénat. Il s'étendit sur ce qui la rendait illustre. Il dit « qu'elle était fille de la sœur de Lucius Volusius; qu'elle avait eu pour grand-oncle paternel Cotta Messalinus, et pour mari Memmius Regulus. » Il lut exprès son mariage avec Caligula. Il ajouta « qu'il fallait couper cours aux desseins pernicieux contre la république, et retrancher toute matière aux cri-

mes ; et qu'il était par conséquent nécessaire que les biens de Lollia fussent confisqués et vendus, et qu'elle sortît d'Italie. » Lollia fut donc exilée par le sénat, qui, par grâce, lui laissa de ses biens immenses cent trente mille écus. Ce n'en fut pas assez pour satisfaire la haine d'Agrippine ; elle fit tuer Lollia dans son exil.

LOMBARDA (Dona), belle et savante dame de Toulouse du *xv^e* siècle. Bernard Arnould, frère du comte d'Armagnac, ayant entendu parler de la beauté et des talens de cette dame, vint exprès à Toulouse pour faire connaissance avec elle ; il en devint éperdûment amoureux. On ne dit pas si Lombarda répondit à son amour. L'on peut croire que non, puisqu'il resta toujours son plus sincère ami. Elle chanta ses louanges par beaucoup de poésies. On les trouve dans le manuscrit 3205 ou 3207 de la bibliothèque du Vatican.

LOMELIN (Vincentine), compagne et amie de Victoire Fornari, ou Fornara, et, conjointement avec elle, fondatrice des Annonciades célestes. Elle naquit à Gênes, en 1552, et eut pour père François Lomelin, gentilhomme génois, qui mourut lorsque cette dame était encore au berceau. Benoît Lomelin, frère de François, adopta sa nièce, et la mit dans un monastère de Gênes pour y être élevée. Vincentine y demeura dix ans, et répondit aux soins qu'on prit de son éducation. Elle aimait à rendre service à tout le monde ; elle n'eut aucune idée d'embrasser l'état monastique.

Son oncle Benoît Lomelin, qui fut depuis créé cardinal par le pape Pie IV, la retira du couvent vers 1564, et la maria, quelques années après, avec Étienne Centurion, gentilhomme génois. « Au commencement de leur mariage, dit le P. Hilarion de Coste, Vincentine Lomelin trouva plus d'épines que de roses, malgré que

son mari eût beaucoup d'affection pour elle ; mais il était prompt et colère ; trouvant à redire à tout ce qu'elle disait ou ce qu'elle faisait ; jusque là qu'il s'étonnait lui-même d'où venait qu'il la traitait si mal, vu qu'il n'en avait aucun sujet. »

La patience, la douceur, la complaisance, vertus si belles et si nécessaires dans les femmes, gagnèrent à Vincentine le cœur de son mari. Ses humeurs et ses brusqueries le firent rougir. Il reconnut que sa femme, toujours égale, toujours prévenante, ne méritait que sa tendresse. Bientôt le calme et la paix succédèrent aux tempêtes et aux querelles.

Il fut nommé, en 1586, gouverneur de la principauté de Melse, au royaume de Naples. Il s'y rendit aussitôt avec toute sa famille ; et Vincentine employa les treize années qu'elle demeura dans ce pays avec son époux, à soulager les pauvres, à faire régner dans sa maison la paix, l'union. Étant âgée de trente ans, elle eut une couche dangereuse qui la rendit infirme.

Elle fut mère de onze enfans, dont quatre moururent peu de jours après avoir reçu le baptême.

Sa maison était une des mieux réglées de Gênes et de Naples. L'entrée en était interdite, non-seulement aux libertins, mais aux gens oisifs, et aux médisans. De retour à Gênes, en 1599, elle redoubla ses soins pour sa famille ; elle faisait venir chez elle les femmes les plus pauvres et les plus malheureuses de Gênes, et leur procurait les secours dont elles avaient besoin ; elle engageait, par l'appât des récompenses, des filles publiques à quitter le genre honteux de vie qu'elles menaient ; elle leur en facilitait les moyens, soit en leur procurant de l'ouvrage, soit en les plaçant dans quelque communauté, où elle payait leur pension. Les pauvres orphe-

lines avaient surtout des droits à sa charité. La crainte qu'elles ne fussent un jour abandonnées à elles-mêmes les lui rendait extrêmement chères. Elle les mettait, par ses libéralités, à l'abri de la séduction; et dès qu'elles avaient atteint un certain âge, elle mariait honnêtement celles qui se déterminaient pour cet état, et procurait aux autres d'autres établissemens. Après la mort de son mari, cette dame se fit religieuse, en 1604, et mourut l'année suivante.

LONGUEVILLE (Louise de Bourbon, duchesse de), fille aînée de Charles de Bourbon, comte de Soissons, et d'Anne de Montafié. Elle naquit à Paris, dans l'hôtel de Soissons, le 3 mai 1603, et fut élevée par sa grande tante Eléonore de Bourbon, abbesse de Fontevault. Après la mort de l'abbesse de Fontevault, Louise de Bourbon fut amenée à la cour, pour y être élevée par la comtesse sa mère.

En 1617, le 30 avril, elle fut mariée à Henri d'Orléans, II^e du nom, duc de Longueville, avec lequel elle vécut dans une grande union. Elle lui donna trois enfans, deux fils qui moururent en bas âge, et une fille, Marie d'Orléans, princesse très-vertueuse.

Quelque pieuse et quelque retirée que fût cette princesse, elle savait rendre sa présence agréable et sa compagnie utile. Son affabilité n'était rien à sa grandeur, ni sa gravité à sa douceur. Elle était plus exacte à relever ses propres défauts qu'à censurer ceux des autres. En un mot, son esprit était délicat, son jugement solide, sa conduite judicieuse, sa conversation prudente, ses propos sages, ses actions modérées, sa vie un modèle de toutes les vertus. Elle mourut le 9 de septembre 1637, âgée de trente-quatre ans, et fut inhumée dans le cloître des religieuses carmélites de Paris, dont elle était la fondatrice.

LONGUEVILLE (Anne - Geneviève de Bourbon, duchesse de), fille de Henri II de Bourbon-Côndé, premier prince du sang, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, naquit le 29 août 1619, au château de Vincennes, où son père était alors prisonnier.

Elle montra beaucoup d'esprit dès sa plus tendre jeunesse. Madame la princesse la menait souvent aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques; et elle conçut dès lors pour ces religieuses une amitié qu'elle leur conserva pendant toute sa vie. Elle voulut même embrasser leur institut; et la mort de son oncle, le maréchal de Montmorency, dont on lui raconta toutes les circonstances, la confirma encore dans ce désir; mais M. le prince s'y opposa toujours.

Son goût pour la vie religieuse lui inspira beaucoup de dégoût pour le monde. De là l'air froid et dédaigneux qu'elle portait dans les compagnies. Un jour madame la princesse le lui reprochant, et l'avertissant que ce n'était point là un moyen de plaire : « Madame, lui répondit-elle, vous avez tant de grâces, que, comme je ne vais qu'avec vous et ne parais qu'après vous, on ne m'en trouve point. »

Cependant cette grande ferveur ne fut pas à l'épreuve d'un bal. Mademoiselle de Bourbon, qu'on y avait conduite malgré elle, et qui s'était armée d'un cilice contre la tentation, vit avec un trouble charmant que sa beauté attirait tous les yeux et gagnait tous les cœurs. Le monde, à qui elle plaisait, cessa de lui déplaire; et les Carmélites, devant qui elle voulut en vain se déguiser, s'aperçurent bientôt que la jeune princesse leur était échappée.

Elle parut avec éclat à la cour, et on n'y admira pas moins son esprit que sa beauté.

Mademoiselle de Bourbon, âgée tout au plus de

vingt-trois ans, fut mariée au duc de Longueville, âgé de quarante-sept. Ce prince avait, d'un premier mariage avec Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons, une fille, qui épousa dans la suite le duc de Nemours. La disproportion des âges ne rendit pas cette union fort agréable pour la princesse qu'il épousait en secondes noces.

L'année même de son mariage elle eut la petite-vérole, qui lui laissa toute sa beauté. M. Godeau, qui lui écrivait souvent, ne manqua pas cette occasion de lui témoigner sa joie. « Je loue Dieu, lui dit-il, de ce qu'il a conservé votre vie..... Pour votre visage, un autre que moi se réjouira avec plus de bienséance de ce qu'il ne sera point gâté. J'ai si bonne opinion de votre sagesse, que je crois que vous eussiez été bien aisément consolée si votre mal y eût laissé des marques. Elles sont souvent des caractères qu'y grave la divine miséricorde, etc. »

Il y avait entre madame de Longueville et le grand Condé, son frère, alors le duc d'Enghien, une amitié très-étroite, qui fut un peu altérée à l'occasion de mademoiselle du Vigean. Cette belle fille était la meilleure amie de madame de Longueville, qui s'aperçut que le duc d'Enghien en était amoureux et aimé. Elle crut devoir en avertir le prince de Condé. Le duc d'Enghien s'emporta contre sa sœur, et l'amitié fut sacrifiée à l'amour. Cependant cette brouillerie eut le meilleur effet du monde, et mademoiselle du Vigean entra aux Carmélites. C'était alors le couvent à la mode, et la ressource des amantes malheureuses.

Le frère et la sœur furent bientôt réconciliés; et il y parut à l'extrême vivacité avec laquelle le duc d'Enghien prit les intérêts de madame de Longueville contre madame de Montbazon. Cette dame, jalouse de la princesse, lui supposa un amant. C'était le comte Maurice de Co-

ligny, qui, comme parent, voyait souvent madame de Longueville. On fabriqua des lettres, dit un auteur contemporain, et on les répandit à la cour. Mais madame de Montbazon eut ordre de la reine d'aller à l'hôtel de Condé, où elle prononça une formule de rétractation et de satisfaction qu'on lui avait donnée par écrit. Cependant, comme le duc de Guise, pour plaire à madame de Montbazon, ne cessait de répandre la calomnie que cette dame avait inventée, le comte de Coligny l'appela en duel, et eut le malheur d'être tué. Quant au duc de Longueville, il ne parut pas se soucier de cette affaire; et il la regarda comme une querelle de femmes qui ne valait pas, disait-il, la peine qu'il s'en mêlât. Au reste, il avait aimé madame de Montbazon, et peut-être l'aimait-il encore.

En 1644 M. de Longueville fut envoyé à Munster, en qualité de premier plénipotentiaire. Il laissa sa femme à Paris; mais, au bout de deux ans, le duc d'Enghien l'engagea à la faire venir auprès de lui, pour la dérober au prince de Marsillac, dont la passion pour madame de Longueville était assez connue. Cette princesse avait traversé les amours de son frère, qui traversa à son tour les amours de sa sœur, et ce fut le sujet d'une seconde brouillerie plus vive encore que la première. Madame de Longueville fut consolée, autant qu'elle pouvait l'être, par les grands honneurs qu'on lui rendit dans les pays étrangers. Cependant l'ennui la gagnait. Un des plénipotentiaires la trouvant un jour assez mélancolique, s'offrit à lui apprendre l'allemand, pour charmer un peu ses ennuis. Mais, comme le remède ne lui parut pas assez efficace pour la nature de son mal, elle remercia poliment.

Madame de Longueville, devenue grosse à Munster, revint en France pour y faire ses couches; et six ou sept

mois après son retour elle accoucha d'une princesse qui ne vécut qu'environ quatre ans.

On se défiait de madame de Longueville à Paris, et du prince de Condé à Saint-Germain. On y craignait également qu'il n'y eût de l'intelligence entre le frère et la sœur, et que leur brouillerie ne fût que feinte. Ils ne bannirent la défiance qu'à force de se déchirer l'un l'autre sans aucun ménagement. La paix se fit, comme on sait, mais elle ne dura pas long-temps, et il n'y eut peut-être de réconciliation bien sincère que celle de M. le prince et de madame de Longueville, réconciliation qui fut elle-même la principale cause du renouvellement des troubles. Madame de Longueville ne cessait d'animer son frère contre la cour.

Après l'emprisonnement des princes, le 18 de janvier 1649, madame de Longueville alla à Stenay, auprès de Turenne. On dit que cet illustre guerrier, non content de diriger les entreprises politiques de cette princesse, lui offrit des vœux plus tendres ; mais, bien loin d'y être sensible, elle en plaisanta beaucoup avec la Moussaye, gouverneur de Stenay. Cependant cette indifférence ne changea rien dans la conduite de Turenne, qui, n'ayant pas sans doute le cœur encore trop engagé, continua de vivre avec madame de Longueville dans un commerce purement militaire.

Enfin madame de Longueville eut bien des sujets de dégoût, qui commencèrent à la tourner du côté de la religion. Le parti du Roi avait tous les jours de nouveaux avantages. Les princes, quoique toujours attachés à leur sœur, suivaient moins ses conseils. Le duc de La Rochefoucauld, sensible à la manière dont elle avait reçu les hommages du duc de Nemours, l'avait quittée froidement. Celui-ci rompit à son tour avec elle d'une ma-

nière fort piquante. Cependant, lorsqu'il fut tué par le duc de Beaufort, madame de Longueville le regretta amèrement.

Ayant eu la permission d'aller à Moulins, elle y passa dix mois auprès de la duchesse de Montmorency (Marie-Félice des Ursins), alors supérieure d'un monastère de la Visitation qu'elle avait fondé. Les exemples, les discours de cette femme, et la vue du tombeau du duc de Montmorency, firent sur madame de Longueville les plus fortes impressions. Elle n'avait encore que trente-quatre ans.

On douta d'abord de la sincérité de sa conversion. On crut du moins que ce n'était qu'un mouvement passager, qui se ralentirait bientôt; et ces soupçons ne pouvaient produire que du mépris pour madame de Longueville. Mais sa persévérance lui rendit enfin l'estime du public et la confiance de Leurs Majestés. On admira en elle une dévotion féconde en bonnes œuvres, exempte de toutes ces petites choses qui avilissent la piété. Elle mourut aux Carmélites, le 15 août 1679.

LONGWIC ou LONGWY (Jacqueline de), duchesse de Montpensier, fille puinée de Jean de Longwy, seigneur de Givri, mariée en 1538 à Louis de Bourbon, II^e du nom, duc de Montpensier, eut beaucoup de crédit auprès des rois François I^{er} et Henri II, et s'acquit la confiance de Catherine de Médicis; elle contribua à l'élévation du chancelier Michel de L'Hospital, et mourut la veille des grands troubles de la religion, le 28 août 1561. Cette femme, suivant le président de Thou, d'un esprit supérieur, et d'une prudence au-dessus de son sexe, était protestante dans le fond du cœur, quoique extérieurement catholique.

LOQUET (Marie-Françoise), née à Paris en 1750, a

publié: *Voyage de Sophie et d'Eulalie au palais du vrai bonheur*, 1781, in-12; *Entretiens d'Angélique, pour exciter les jeunes personnes du sexe à l'amour et à la pratique de la vertu*, Paris, 1781, in-12 : cette production est dédiée aux demoiselles pensionnaires des dames Miramionnes; *Cruzamante, ou la Sainte Amante de la Croix*, Paris, 1786, in-12; *Entretiens de Clotilde*, 1788, in-12.

LORME (Marion de), célèbre courtisane française, née vers l'an 1612 ou 1615, d'une famille bourgeoise de Châlons en Champagne, fut aimée jusqu'à la folie par Henri d'Effiat de Cinq-Mars, favori de Louis XIII, et devint ensuite maîtresse du cardinal de Richelieu. Le grand Condé l'aima beaucoup; et les Frondeurs tenaient chez elle leurs assemblées les plus secrètes. Mazarin, qui en fut instruit, voulut la faire enlever; mais elle avait des amis jusque dans le cabinet du ministre. Elle fut instruite de l'ordre, et se sauva. On la supposa malade, et bientôt après morte. Elle vit passer son convoi sous ses fenêtrés, et plusieurs de ses amans qui le suivaient en pleurant de bonne foi. La nuit qui suivit cette étrange cérémonie, elle partit pour l'Angleterre, où elle épousa un lord fort riche, qui mourut au bout de quelques années, en lui laissant une grande partie de son bien. Elle réalisa sa fortune, pour finir sa vie en France. Entre Dunkerque et Paris, elle fut attaquée par des voleurs qui, de toutes ses richesses, ne lui laissèrent pas une obole. Cependant leur chef, lui trouvant encore quelques attraits, l'emmena et l'épousa. Peu après, devenue veuve, et restée avec 4,000 livres de rente, elle vint s'établir dans le faubourg Saint-Germain, avec un laquais et une femme de chambre. Après une absence de plus de trente ans, il lui prit fantaisie d'aller à Ver-

sailles; et la première personne qu'elle rencontra dans la galerie fut Ninon, sa meilleure et sa plus ancienne amie. Elle se présente pour l'embrasser, et n'est pas reconnue. Ce qui était un effet tout simple de l'âge, lui parut un effet cruel de sa destinée. Elle revient à Paris le cœur navré, et tombe malade. Son laquais et sa femme de chambre font le complot de la voler, et lui enlèvent son argenterie, son argent, et jusqu'à son contrat de rente. Marion de Lorme reste vingt-quatre heures sans secours et sans ressources. Un voisin monte par hasard chez elle; elle lui raconte son dernier malheur. Celui-ci s'informe si elle a des parens et des amis. « Des parens! je n'en ai pas connu, dit-elle; mais l'autre jour j'avais encore une amie; elle vient de me renier..... » Le brave voisin court dans la rue des Tournelles, où demeurait Ninon, et revient, les larmes aux yeux, lui apprendre qu'elle est morte la veille. Ce dernier coup l'accable, et quelques heures après elle cessa de vivre. Elle était alors âgée de quatre-vingt-cinq ans. Dans les Mémoires de la vie du comte de Grammont, l'auteur s'exprime sur Marion de Lorme et Ninon de l'Enclos de la manière suivante : « Ces deux courtisanes, dit-il, partagèrent tous les suffrages de la cour; cependant il s'en fallait beaucoup que Marion de Lorme eût le mérite de Ninon. Le génie de Ninon était ferme, étendu, élevé, noble, celui d'un vrai philosophe. Marion n'était que vive, spirituelle et amusante. L'une s'était fait un système de ses plaisirs, et raisonnait jusque dans les bras de la volupté; l'autre donnait tout au tempérament. L'esprit, dans Ninon, guidait le sentiment; le sentiment de Marion était le guide de l'esprit. On était séduit par les charmes de Marion, mais on pouvait s'en dégager par la réflexion; plus on réfléchissait sur le mérite de

Ninon, moins on était disposé à la quitter. Les infidélités de Marion chagrinaient ses amans, et les écartaient; Ninon était infidèle avec tant de raisonnement, qu'on se voulait du mal de l'en blâmer. On ne se fût point attaché à Marion, si elle n'eût pas été belle. C'était son premier mérite. Ce n'était que le second de Ninon; et sans beauté, elle se fût fait une cour et des adorateurs : on oubliait presque ses charmes en faveur de son esprit, de son caractère et de ses entretiens; mais avec Marion, on ne voyait qu'une créature toute charmante, qui avait de l'esprit et de l'enjouement, parce qu'elle était belle. Un homme sage, sans passion, pouvait aimer Ninon; il suffisait de passer auprès d'elle pour lui rendre hommage; mais on n'aimait Marion que parce qu'on était jeune, et qu'on oubliait sagesse et philosophie avec elle. La nature semblait s'être épuisée pour la figure de Marion, ce n'était que la moitié des dons qu'elle avait accordés à Ninon; les plus précieux étaient ceux du caractère et de l'esprit. Ajoutons pour dernier coup de pinceau à leur portrait, que l'une était, à la conduite près qu'on exige du sexe, telle qu'on voudrait que fussent toutes les femmes, et l'autre ce qu'elles sont ordinairement, lorsqu'elles sont aimables et coquettes..... »

LOSA (Isabelle), savante espagnole, née à Cordoue, apprit les langues latine, grecque et hébraïque, et fut reçue docteur en théologie. Devenue veuve, elle prit l'habit de Sainte-Claire, voyagea en Italie, et y fonda l'hôpital de Lorette, où elle finit ses jours dans les exercices de la piété et de la bienfaisance, le 5 mars 1546, à l'âge de soixante-treize ans.

LOS RIOS (mademoiselle), maîtresse de pension, a publié : *Magasin des petits Enfans, ou Recueil d'amusemens à la portée de leur âge, suivi de deux traités in-*

structifs et édifiants, Paris, 1771, in-12; *Encyclopédie enfantine*, 1780, in-8°; *Abrégé historique de toutes les sciences et des beaux-arts*, 1789, in-12.

LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême, fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, née le 14 février 1476, au château de Pondain en Bresse, épousa, en 1488, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, dont elle eut François I^{er}. Ce fut elle qui forma la jeunesse de ce prince, qui, étant monté sur le trône de France après la mort de Louis XII, lui laissa la régence du royaume, lorsqu'il partit pour la conquête du Milanais. Cette princesse est principalement célèbre par ses démêlés avec Charles de Bourbon. Elle avait d'abord beaucoup aimé ce prince, et avait même obtenu pour lui l'épée de connétable; mais, piquée ensuite de ce qu'il avait refusé de l'épouser, son amour se changea en une haine violente. Elle revendiqua les biens de la maison de Bourbon, dont elle était du côté de sa mère, et qu'elle prétendait lui appartenir par la proximité du sang. Les juges ne furent pas assez corrompus pour adjuger cette succession à la régente; mais ils furent assez faibles pour la mettre en séquestre. Bourbon, se voyant dépouillé de ses biens, quitta la France, et se ligua avec l'empereur Charles-Quint. On sentit hientôt l'importance de cette perte, surtout lorsque François I^{er} fut fait prisonnier à la bataille de Pavie. Louise manqua d'en mourir de douleur; mais, ayant enfin surmonté son chagrin, elle veilla avec beaucoup de courage et de bonheur à la sûreté du royaume. Elle maintint tous les corps dans l'obéissance, et sollicita des secours avec vivacité. Tous les bons Français allèrent au-devant de ses désirs; le parlement de Paris se signala par sa sagesse, tandis que les

autres corps secouraient l'état avec libéralité. La France était consternée ; chacun partagea la douleur de la régente du royaume, et l'on vit sans peine l'édit du 20 avril 1525, qui ordonnait de quitter les habits de soie, défendait de porter au-delà de la valeur d'une demi-once d'or, et d'aller en carrosse. Louise ayant pourvu à la tranquillité intérieure et à l'économie publique, négocia la paix à Cambrai, entre le roi et l'empereur. Le traité fut conclu par ses soins, le 3 août 1529. Elle mourut peu de temps après, en 1532, à cinquante-cinq ans, regardée comme femme aussi propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet. On a remarqué de grandes ressemblances entre Louise de Savoie et Catherine de Médicis, dans la politique, dans la galanterie, dans la tendresse maternelle. On croit que ce fut elle qui procura la duchesse d'Estampes à François I^{er}, à condition qu'elle ne s'opposerait à aucune de ses vues. Un autre reproche qu'on peut faire à sa mémoire, est d'avoir extorqué de Samblançay, surintendant des finances, 400,000 écus (six millions d'aujourd'hui), destinés à l'entretien d'une armée en Italie, qui y périt de misère. François I^{er} fit condamner ce vieillard comme concussionnaire, sans que sa mère, qui avait été en partie cause de son supplice, travaillât à le sauver. Louise était aussi spirituelle que belle. Elle aima ses savans, et les protégea. Malgré son esprit, elle avait beaucoup de petits préjugés. Trois jours avant sa mort, elle aperçut, dans la nuit, de la clarté à travers ses rideaux ; elle demanda ce que c'était. On lui dit que c'était une comète : « Ah ! dit-elle, voilà un signe qui ne paraît pas pour une personne de basse qualité ; Dieu l'envoie pour nous autres grands et grandes. Refermez la fenêtre ; c'est une comète qui m'annonce la mort. » Elle avait tou-

jour appréhendé ce triste moment, et ne pouvait souffrir qu'on en parlât devant elle, même dans les sermons. « Qu'on raye de sa vie, dit le président Hainaut, trop d'avidité pour l'argent et sa faiblesse pour le connétable de Bourbon, la France n'a guère eu de princesse qui lui soit supérieure. » Ses liaisons avec quelques savans calvinistes, et l'attachement de Marguerite sa fille pour la religion réformée, firent soupçonner son penchant pour cette religion nouvelle. Ce soupçon n'est pas sans fondement, comme on va le voir. Louise de Savoie a composé un *Journal* très-précis, mais qui contient des faits historiques assez curieux, des détails domestiques, et des particularités sur sa vie et sur celles de ses enfans, qu'on ne trouverait point ailleurs. Quelques articles semblent appuyer l'opinion de ceux qui l'ont crue attachée à la religion protestante. « En novembre 1518, dit-elle, le moine rouge, Antoine Boys (Boyer), parent de notre révérendissime chancelier (Duprat), et des inextricables sacrificateurs des finances, alla de repos en travail, hors de ce monde, et lors fut fait une fricassée d'abbayes, selon la folle ambition de plusieurs papes. » Elle dit ailleurs : « Frère François-de-Paule fut par moi canonisé, à tout le moins j'en ai payé la taxe.... En fait de guerre, longues patenostres et oraisons murmuratives ne sont bonnes, car c'est une marchandise pesante qui ne sert de guère, sinon à des gens qui ne savent que faire. » Le passage suivant, qui termine à peu près le journal, est plus décisif : « L'an 1522, en décembre, mon fils et moi, par la grâce du Saint-Esprit, commençâmes à connaître les hypocrites blancs, noirs, gris, enfumés et de toutes couleurs; desquels Dieu, par sa clémence et bonté infinie, nous veuille préserver et défendre; car si Jésus-Christ n'est menteur, il n'est point

de plus dangereuse génération en toute nature humaine. » Par ces hypocrites de toutes couleurs, la princesse entend évidemment les moines et les prêtres, qui vivaient alors fort scandaleusement, et qu'elle n'aimait pas, à ce qu'il paraît. Ainsi, ses discours étant ceux des réformateurs de son temps, sa catholicité est suspecte. Ce journal, qui commence en mars 1459, et finit en décembre 1522, fut d'abord publié par Guichenon dans les preuves de son *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*. L'abbé Lambert l'a publié de nouveau, en y rétablissant l'ordre chronologique, à la suite de son édition des *Mémoires de du Bellay*. Enfin, il a été imprimé dans le tome xvi^e de la *Collection des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*.

LOUISE DE LORRAINE, fille du comte Antoine de Vaudemont, fils puîné d'Antoine de Lorraine, née à Nomeny en 1534, et élevée avec le plus grand soin par la comtesse de Salm, épousa, en 1575, Henri III, roi de France. Cette princesse, également belle et sage, avait été aimée éperdûment par François de Brienne, de la maison de Luxembourg, avant qu'elle se mariât. Ce seigneur s'étant trouvé au sacre de Henri III : « Mon cousin, lui dit le roi, j'ai enlevé votre maîtresse ; mais je veux en échange que vous épousiez la mienne. » Il parlait de mademoiselle de Châteauneuf, pour laquelle il avait eu un amour passionné. Brienne s'excusa en demandant du temps. Ce n'était point lui, mais le comte de Salm, qui avait été le premier objet de l'amour de la reine. Mais, depuis qu'elle fut mariée, elle fut fidèle à son mari. Cependant elle conserva toujours de la tendresse pour le comte. Elle eut un si grand regret de ne l'avoir pu épouser, qu'elle tomba dans une langueur qui contribua à la rendre stérile. L'indifférence prit la

place de l'amour dans le cœur de Henri III. Il en avait d'abord paru charmé. « Si, en qualité de roi, disait-il, je suis le maître de tous les autres, je puis dire aussi que j'ai la femme la plus accomplie du royaume. » Mais la reine, naturellement sombre, et n'ayant, malgré la beauté de ses traits, rien d'animé, l'éloigna encore d'elle par les pratiques d'une dévotion sévère et minutieuse. Elle poussa le mépris de sa parure jusqu'à s'habiller d'une étoffe de laine. Quoique son teint fût devenu extrêmement pâle, elle refusa constamment les secours de l'art, qui eussent pu corriger ce défaut. Son train était si simple, qu'étant allée un jour elle-même dans la boutique d'un marchand d'étoffes de la rue Saint-Denis, elle ne fut pas reconnue par la femme d'un président, superbement parée, qui y était avant elle, à laquelle elle demanda qui elle était. Sans la regarder, cette dame lui répondit que, pour satisfaire sa curiosité, elle voulait bien lui apprendre qu'on l'appelait la présidente de N..... Sur quoi la reine répliqua : « En vérité, madame la présidente, vous êtes bien brave, pour une femme de votre qualité. » Piquée du reproche, et continuant de ne pas faire attention à celle qui le lui faisait, la présidente alla jusqu'à lui dire brusquement qu'au moins ce n'était pas à ses dépens. Mais enfin elle reconnut la reine, et se jeta à ses genoux. Elle en fut quitte pour quelques remontrances sur son luxe, d'autant plus condamnable, qu'il venait de paraître un édit contre celui des vêtements. Louise ne se contenta pas des pratiques secrètes de piété auxquelles elle pouvait se livrer dans son appartement; elle érigea des confréries, assista à des processions, parcourut toutes les églises et tous les couvens, et inspira son goût à tous ceux qui se piquaient d'une foi pure et opposée à l'hérésie. Elle

mourut le 29 janvier 1601, à Moulins, où elle s'était retirée après la mort de Henri III.

LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princesse de Conti, était fille de Henri, duc de Guise, tué à Blois le 23 décembre 1583, et de Catherine de Clèves, comtesse d'Eu. Louise était belle, et Henri IV l'aima comme aime les rois, et lui fit espérer de l'épouser; mais il lui préféra Gabrielle d'Estrées, et la princesse préféra le duc de Bellegarde au roi, qui avait obligé ce duc à lui céder la belle Gabrielle. Elle fut mariée le 24 juillet 1605, au château de Meudon, avec François de Bourbon, prince de Conti, dont elle fut la seconde femme. Ce prince mourut en 1614, et sa veuve se consola en se livrant à la littérature et à l'amour. Amie des lettres, elle protégea avec discernement ceux qui les cultivaient. Louise fut l'amante du maréchal de Bassompierre, contracta un mariage secret, dit *mariage de conscience*, et eut de lui un fils nommé *Latour*, le 25 février 1631. Bassompierre, qui avait déplu au cardinal de Richelieu, fut arrêté et conduit prisonnier à la Bastille. La princesse de Conti partagea sa disgrâce, et reçut, peu de jours après, l'ordre de se retirer dans son château d'Eu. Trop faible pour supporter une telle infortune, elle s'abandonna à sa douleur, et en mourut le 30 avril suivant. Malleville, secrétaire de Bassompierre, exprime ainsi la fin malheureuse de cette princesse :

Quand Armide eut appris qu'un funeste séjour
Lui retenait l'objet qui causait son amour,
Et que le beau Daphnis, la gloire des fidèles,
Perdait la liberté qu'il ôtait aux plus belles,
Elle accusa les dieux d'un si prompt changement, etc.
Dès lors qu'elle reçut tant d'injures sensibles,
Son esprit et son corps furent incompatibles;
Son juste déplaisir sa constance dompta,
Et son propre courage au tombeau la porta.

Cette princesse est auteur de l'*Histoire des amours du grand Alexandre*. Cet ouvrage, écrit avec grâce et finesse, offre, sous des noms empruntés, l'histoire de toutes les intrigues amoureuses de la cour d'Henri IV. La princesse de Conti, sous le nom de Milagarde, nous apprend quelle part elle eut à ces intrigues. Le duc de Bellegarde, amant favorisé de l'auteur, possédait le manuscrit, et le remit à Philippe de Béthune, frère du duc de Sully, qui avait recueilli un grand nombre de pièces historiques, qui forment aujourd'hui le fonds de Béthune, au dépôt des manuscrits de la bibliothèque royale. Ainsi cet ouvrage est très-authentique, et les faits qui s'y trouvent consignés ne peuvent être contestés, puisqu'ils sont écrits par un témoin qui a connu de très-près les auteurs. Cet ouvrage est accompagné de *notes*, de la *clef*, et d'*annotations* qui en éclaircissent le texte. Il a été imprimé plusieurs fois, mais très-incorrectement. L'éditeur du journal de Henri III, par L'Estoile, en a donné une édition plus correcte, d'après le manuscrit original du fonds de Béthune. Cette pièce fait partie du tome IV de ce journal.

LOUISE - MARIE DE GONZAGUE, reine de Pologne. *Voy.* GONZAGUE.

LOUISE-ADÉLAÏDE D'ORLÉANS, troisième fille de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans, naquit le 13 août 1698. A l'âge de dix-huit ans, cette princesse forma le dessein d'entrer dans un monastère; elle le communiqua au cardinal de Noailles, qui, pour éprouver sa vocation, lui fit envisager ce qu'elle allait perdre en s'éloignant de la famille royale, en quittant l'état et les grandeurs de la cour, les plaisirs et les spectacles, dont elle voulait se séparer. D'un autre côté il mit devant ses yeux les dégoûts du cloître, les gênes, les veilles,

les austérités, et surtout la rigueur du joug de l'obéissance; mais la princesse persévéra. Etant partie de bon matin pour l'abbaye de Chelles, Madame Royale, qui avait pris un soin tout particulier de son éducation, surprise et irritée d'un départ si précipité, impatiente d'en apprendre les motifs, vint trouver cette jeune princesse dans sa retraite, et lui représenta, mais inutilement, tout ce qui vient d'être dit. Le duc d'Orléans, régent du royaume, s'était rendu à l'abbaye de Chelles, pour tâcher de ramener la princesse sa fille au Palais-Royal; elle s'excusa de lui obéir, sur ce qu'elle avait fait vœu d'être religieuse. Son père lui dit qu'elle écrirait au pape pour l'en dispenser. La princesse lui répliqua : « Ce n'est pas au pape, mon cher père, que j'ai fait vœu; mais c'est à Dieu, dont personne ne peut me séparer. » Le duc d'Orléans embrassant la princesse avec la tendresse d'un père, lui dit : « Adieu, ma fille, priez Dieu pour moi. »

Madame d'Orléans fut faite abbesse de Chelles, le 14 septembre 1719. Obligée d'aller à Paris pour en remercier le roi, au lieu d'aller mettre pied à terre au Palais-Royal, elle alla descendre au Monastère du Val-de-Grâce, qu'elle choisit pour sa demeure pendant le temps qu'elle serait à Paris. Elle refusa constamment d'accepter aucune place de distinction, mais seulement une de celles des dernières religieuses. Comme la santé de la duchesse de Berri, qui était alors au château de Meudon, ne lui permit pas d'aller voir madame l'abbesse de Chelles, sa sœur, au Val-de-Grâce, cette dernière se rendit à Meudon. Ces deux princesses s'embrassèrent tendrement. Madame de Chelles fit démission de son abbaye le 5 octobre 1734, et se retira à Paris, au prieuré de la Madeleine de Trainel, où elle s'occupa à panser les plaies des pauvres blessés. Elle y mourut le 20 fé-

vrier 1743, âgée de quarante-cinq ans; elle y a été inhumée.

LOUISE-MARIE DE FRANCE, fille de Louis XV et de Marie Leczinska, née à Versailles, le 15 juillet 1737, fut élevée dès l'enfance dans l'abbaye de Fontevault : elle y puisa des sentimens de piété qu'elle conserva à la cour. Après la mort de sa vertueuse mère, elle résolut de se faire carmélite, et fit profession dans le couvent de Saint-Denis le 1^{er} octobre 1771. Ce fut un spectacle touchant pour la religion, de voir la fille d'un roi obéissant à la voix d'une supérieure de religieuses, n'ayant plus d'autre lit qu'une espèce de cercueil, se soumettant aux pratiques les plus rigoureuses de la règle. L'austérité de sa vie n'altéra pas l'aménité de son caractère. Son esprit de douceur et de sagesse, et sa naissance aussi probablement, la firent élire supérieure le 25 novembre 1773; elle fut pour les compagnes de sa retraite un parfait modèle de toutes les vertus de leur état. Elle mourut le 23 décembre 1787. L'abbé Proyart a publié la *Vie de madame Louise*; Bruxelles, 1790, 1 vol. in-12.

LOUISE, comtesse de Guastalle, fondatrice des Guastallines et des dames de Saint-Paul. Voy. TORELLI (Louise).

LOUISE - ADÉLAÏDE DE BOURBON - CONDÉ, fille du prince de Condé, née le 5 octobre 1757. À l'époque de la révolution française elle émigra avec son père, son frère, et son neveu le duc d'Enghien. Elle revint en France après la rentrée de Louis XVIII. Habitée à vivre saintement, elle établit une maison de religieuses dans le palais du Temple, et en fut la supérieure, sous la condition qu'elle ne jouirait d'aucune distinction, et vivrait à la table commune. Cette digne et respectable princesse mourut dans son couvent en 1825, laissant des regrets à toutes les personnes qui connaissaient ses

vertus. Elle était pieuse sans fanatisme, et la mère des pauvres.

LOUISE - AUGUSTE - WILHELMINE - AMÉLIE DE MECKLENBOURG-STRELITZ, reine de Prusse, née le 10 mars 1776 à Hanovre, fille du duc de Mecklenbourg-Strelitz, gouverneur de l'électorat de Hanovre, et de Caroline de Hesse-Darmstadt. Les événemens de la guerre, au mois de mars 1793, la conduisirent à Francfort, qui était alors le quartier-général de Guillaume II, roi de Prusse. Elle parut avec une de ses sœurs à la cour de ce monarque. Ces deux princesses étaient aussi remarquables par leurs grâces que par leur esprit. Frédéric-Guillaume, prince royal de Prusse, et son frère Louis, en furent également épris; et après avoir obtenu le consentement de leur père, les deux frères furent fiancés avec les deux sœurs le 20 avril suivant. Le mariage du prince royal fut célébré à Berlin le 24 décembre 1793. Lorsque la princesse royale devint reine le 16 novembre 1797, par la mort de Frédéric-Guillaume II, elle avait déjà donné deux héritiers au trône de Prusse. Cette princesse, obligée de suivre le roi dans sa retraite après la bataille d'Iéna, montra beaucoup de résignation et de fermeté. Après les conférences de Tilsitt, lorsque Napoléon montrait contre le roi de Prusse la haine la plus implacable, cette princesse, que Napoléon avait outragée dans ses bulletins, eut le courage d'aller se jeter à ses pieds. Napoléon parut un instant céder à l'ascendant de ses grâces; mais elle n'obtint rien. Lorsque la cour de Prusse revint à Berlin en décembre 1809, la princesse semblait jouir de la meilleure santé; mais étant allée voir son père au château d'Hohenzieritz, elle y mourut le 19 juillet 1810, laissant des regrets universels. On a publié à Berlin le *Louise Konigium*

von Preussen, ein Denkmahl, 1810, in-8°; 2° *la Reine Louise*, par madame de Berg, 1814; 3° *Éloge historique* de cette princesse, lu à l'académie de Dijon le 4 juillet 1818.

LOUVENCOURT (Marie de), née à Paris en 1680, morte au mois de novembre 1712, âgée de trente-deux ans; apporta en naissant des dispositions heureuses pour tous les beaux-arts. Elle était belle et modeste. Rousseau l'a peu ménagée dans ses *Épîtres*; mais on sait le jugement qu'il faut porter des traits satiriques d'un poète piqué. Mademoiselle de Louvencourt, avec une voix brillante, chantait avec grâce et avec goût, et jouait aussi du théorbe; mais elle a particulièrement réussi dans la poésie. Ses vers sont, la plupart, des cantates en musique, et gravées. En voici les titres : *Ariadne*; *Céphale et l'Aurore*; *Zéphyre et Flore*; *Psyché*, dont Bourgeois a fait la musique; *l'Amour piqué par une abeille*; *Médée*; *Alphée et Aréthuse*; *Léandre et Héro*; *la Musette*; *Pygmalion*; *Pyrame et Thisbé*; la musique de ces sept dernières cantates est de la composition de Clérambault. On a encore quelques poésies de cette muse dans le Recueil de Vertron, et dans les *Entretiens de morale* de mademoiselle de Scudéry, dont elle était amie.

LOYNE (Antoinette de) vivait dans le xvi^e siècle. Elle épousa un gentilhomme provençal. On lui doit quelques petits *Poèmes*, insérés dans le Recueil intitulé *Tombeau de la reine de Navarre*.—Une demoiselle du même nom, fille d'un président du parlement de Metz, faisait aussi des vers; et l'on connaît d'elle deux *Sonnets*, l'un à la louange de Louis XIV, l'autre à celle du duc de Saint-Aignan.

LUBERT (mademoiselle de), fille d'un président au

parlement, et née au commencement du xviii^e siècle, préféra sa liberté aux engagements du mariage. Aimant la campagne et la solitude, elle profita de ses loisirs pour publier divers petits ouvrages de féerie, et rajeunir d'anciens romans. Les premiers sont : *Blanche-Rose*, Paris, 1751, in-12; *Mourat et Turquia*, histoire africaine, Londres (Paris), 1752, in-12; *le prince Glacé et la princesse Étincelante*, La Haye (Paris), 1743, in-12; *la princesse Camion*, La Haye (Paris), 1743, in-12; *la princesse Coque d'OEuf et le prince Bonbon*, La Haye (Paris), 1745, in-12; *la princesse Couleur-de-Rose*, La Haye (Paris), 1743, in-12; *le Reveillant*; *Lyonnette et Coquerico*, La Haye (Paris), 1743, in-12; *la princesse Sensible et le prince Typhon*, La Haye (Paris), 1743, in-12. Les romans de chevalerie qu'elle a renouvelés sont : *l'Amadis de Gaule*, réduit à 4 vol., Paris, 1750, et les *Hauts faits d'Esplandian*, Paris, 1751, mis en 2 vol. Mademoiselle de Lubert est encore auteur d'un *Roman ou Nouvelle*, intitulé : *Léonille*, 2 vol. in-8o, Nanci, 1755, qui ne manque point d'intérêt. La fiction en est agréable, et on y peut recueillir ces maximes : « Jamais on ne se reproche ses fautes avec tant d'amertume que lorsqu'on en sent la peine. — Les hommes veulent toujours qu'on leur soit fidèle au-delà de ce qu'ils le sont eux-mêmes. — Le vrai moyen de ramener quelqu'un de son égarement est de paraître d'abord se conformer à ses idées. — L'amour-propre est encore plus aveugle que l'amour. » On lui doit encore une *Édition de la Tyrannie des fées détruites*, par Louise de Bassigny, comtesse d'Aumenil, Amsterdam et Paris, 1702, in-12. Mademoiselle de Lubert est morte plus que sexagénaire en 1780.

LUBONINSKI (Rosalie, comtesse Chodkiewiez,

épouse du prince Alexandre), également remarquable par sa naissance et sa beauté, se rendit en 1788 à Paris, revint en 1790 à Varsovie, et alla en 1792 en Suisse. Vers la fin de cette année, à la suite d'une scène assez vive qu'elle eut à Lauzanne avec le baron d'Erlach, bailli de cette ville, qui avait fait emprisonner son valet-de-chambre pour quelques légers propos, sans en donner aucun avis à cette princesse, elle quitta la Suisse, et vint de nouveau à Paris avec son compatriote et son ami le comte Thadée Mortrouhi; ils fréquentèrent beaucoup les principaux membres de la Gironde. En conséquence ils furent en butte aux persécutions des jacobins. Arrêtés et remis en liberté à trois reprises, la princesse Luboninski, tardant toujours à s'éloigner de France, se vit arrêtée une quatrième fois, transportée à la conciergerie, traduite au tribunal révolutionnaire, et condamnée à mort. Pour sauver sa vie, elle se déclara enceinte; mais l'insurrection de 1792 ayant éclaté en Pologne, et Kosciuszko, aussi bien que d'autres Polonais ses amis, ayant écrit au comité de salut public pour la réclamer, on dit que, se croyant sauvée par ces lettres, elle se hâta d'envoyer une déclaration par laquelle elle annonçait qu'elle n'avait prétexté une grossesse que pour sauver sa vie. Cette déclaration vague, et lue au comité de salut public, y suffit pour motiver l'ordre de la faire décapiter sur-le-champ. Ainsi périt, dans la fleur de l'âge et de la beauté, cette jeune étrangère, qui joignit un esprit original, mais léger, à un cœur excellent. Sa fille en bas âge sortit des prisons après le 9 thermidor an III (24 juillet 1794), et fut rendue à son père en Pologne. Elle a épousé, en 1805, à Vienne, le jeune comte Rzecouk, fils de l'ancien général de la couronne.

LUC (Catherine de), l'une des courtisanes de Henri IV. Elle succéda aux demoiselles Tignonville, de Montaigu. Catherine Luc fut supplantée par Fleurette, fille du jardinier de Nérac.

LUCAS (Marguerite), duchesse de Newcastle, née à Saint-John près Colchester, sur la fin du règne de Jacques I^{er}, eut dès l'enfance beaucoup d'inclination pour les lettres. Par malheur elle négligea l'étude des langues savantes, qui auraient étendu la sphère de ses connaissances, épuré son goût, et réglé son imagination. En 1643 elle fut nommée fille d'honneur de la reine Henriette-Marie, épouse de Charles I^{er}, qu'elle accompagna en France, quand la guerre civile eut éclaté. Ce fut à Paris qu'elle fit connaissance avec W. Cavendish, marquis de Newcastle, qui s'était enfui d'Angleterre lorsqu'il avait vu la cause de son roi désespérée. Charmé de l'esprit et des attraits de miss Lucas, il l'épousa en 1645, et la conduisit à Rotterdam, et six mois après à Anvers, où ils passèrent le reste de leur exil. Ce fut dans cette ville que la marquise composa plusieurs de ses ouvrages. A l'époque du rétablissement de Charles II elle retourna en Angleterre avec son mari, à qui ce prince conféra le titre de duc. Elle y continua ses travaux littéraires jusqu'à la fin de ses jours, arrivée à Londres en 1673. On rapporte qu'elle tenait auprès d'elle plusieurs jeunes personnes qui écrivaient sous sa dictée. Quelques-unes couchaient à côté de sa chambre, pour pouvoir, au premier coup de sonnette, recueillir les idées qui lui venaient pendant la nuit. Si l'on appréciait le mérite des œuvres de cette dame par leur nombre, elle aurait la palme sur toutes les femmes auteurs anciennes et modernes; elle a composé treize vol. in-folio, dont il y a onze d'imprimés; mais une imagi-

nation délirante en fait presque tous les frais. Quoi qu'il en soit, ses productions, dont tous les sujets lui appartiennent, furent accueillies de son vivant avec une admiration aussi folle qu'elles-mêmes. Ce que la duchesse de Newcastle a fait de mieux, c'est *la Vie de son mari*; mais elle lui prête trop de qualités sublimes, et s'arrête trop à des minuties.

LUCCHESINI (Laure Guidiccioni), qui vivait en 1661, était de Sienne, et de la famille de Jean Guidiccioni, l'un des premiers poètes italiens du xvi^e siècle. Elle se distingua par ses poésies italiennes, et s'efforça principalement, en composant des sonnets et d'autres pièces dans le genre lyrique, de se conformer à la manière simple et noble de Pétrarque. Outre des poésies diverses elle composa trois pastorales pour être mises en musique. La première, intitulée *la Satyre*, et la seconde, *le Désespoir de Philène*, furent représentées en 1590, en présence du grand-duc. La troisième, qui parut en 1595, a pour titre : *Il Giuoco della Cieca* : le Jeu de l'Aveugle.

LUCÉIA, comédienne à Rome, du nombre de celles qui représentaient les pièces appelées *Mimes*, sortes de farces dont il serait assez difficile de donner une juste idée, puisqu'il ne nous en reste aucune, joua des rôles pendant soixante ans, dit-on. Qu'on s'imagine quel âge elle pouvait avoir quand elle quitta le théâtre. Au reste, ce long exercice de son art semble faire honneur à ses mœurs. Elle ne l'eût pas sans doute prolongé si longtemps en y joignant celui du métier de courtisane, dont les filles de théâtre avaient coutume de faire profession à Rome, comme elles font assez communément parmi nous.

LUCIE ou LUCE (sainte), vierge célèbre dans l'histoire

de l'église de Sicile, souffrit le martyre à Syracuse vers l'an 304. Les savans ne sont pas fort disposés à reconnaître les actes de cette sainte pour authentiques, quoiqu'ils soient anciens, puisque saint Adbelme, qui vivait dans le VII^e siècle, les a cités. (*Voy. les Acta sincera Stæ. Lucie F. M.* Palerme, 1661, in-4°; ouvrage de Tauromenitani, chanoine de Palerme.) Ce qu'il y a de vrai, c'est que le nom de sainte Lucie se trouve dans le canon de la messe, pièce de la plus haute antiquité, avec ceux des saints les plus illustres des premiers siècles.

LUCIE, sœur de Drusus, qui fut victorieux des Parthes, mourut malheureusement. Comme elle tenait son fils entre ses bras, Drusus, en jouant avec elle, lui donna un coup de poing contre le sein, et fit entrer si avant une aiguille qu'elle avait pour lors à sa robe, qu'elle en mourut.

LUCILLE, fille de Marc-Aurèle et de Faustine, fut élevée avec le plus grand soin. Son père lui inspira des sentimens nobles et du goût pour la vertu. Ce prince la fit partir, à l'âge de 17 ans, pour aller dans la Syrie épouser *Ælius Vêrus*, après qu'il eut été créé César, vers l'an de J.-C. 154, Vêrus faisait la guerre aux Arméniens et aux Parthes. Cet empereur vint à Éphèse, où ses noces furent célébrées avec magnificence. Lucille, belle, bien faite, et très-spirituelle, méritait un mari moins corrompu que Vêrus : ayant trouvé ce prince plongé dans les débauches les plus infâmes, elle s'en dégoûta. Le dépit qu'elle conçut de se voir méprisée l'ayant rendue infidèle à son tour, elle se déshonora par ses prostitutions. De retour de la Syrie à Rome, elle vit avec indignation l'amour incestueux que son époux conçut pour sa sœur Fabia, et le commerce détestable qu'il entrete-

nait avec Fanstine. Elle en fit des reproches les plus vifs à sa mère; et ces deux femmes, que le crime guidait dans toutes leurs actions, s'étant réconciliées, firent, à ce que l'on prétendit, empoisonner Vêrus. Marc-Aurèle remaria Lucille, au bout d'un an, à Claude Pompeïen, sénateur d'un grand mérite, mais d'un âge fort avancé. Comme elle l'avait épousé malgré elle et pour obéir à son père, elle se livra à une foule d'amans. Elle mit le comble à ses crimes, en s'abandonnant à la passion que Commode son frère prit pour elle; mais le goût de ce prince ne fut que passager. Lucille, pour s'en venger, ainsi que des hauteurs que Crispine, sa belle-sœur, affectait d'avoir envers elle, forma, l'an 183, une conspiration contre Commode, dans laquelle elle fit entrer son amant Quadratus et d'autres sénateurs. Ce complot ayant été découvert par l'imprudence des conjurés, Commode les fit punir de mort, et exila Lucille dans l'île de Caprée, où il la fit mourir quelque temps après, à l'âge d'environ 38 ans.

Métaphraste, rapporte que Lucille fut possédée du démon et délivrée par l'évêque de Hierapolis; au moins, c'est ce qu'on lit dans la vie des actes de ce prélat.

LUCILLE, dame espagnole, qui vivait en Afrique vers l'an 306, fut séduite par les schismatiques de Carthage, qui l'attirèrent dans leur parti, afin de se servir de ses richesses pour combattre le légitime prélat, qui était Cécilien. Celui-ci, n'étant encore que diacre de l'évêque Mensurius, auquel il venait de succéder, avait repris Lucille de ce que, contre l'ordre observé en Afrique, avant que d'aller à la communion, elle baisait certains os d'un prétendu martyr. Cette correction l'avait extrêmement piquée; de sorte que voyant l'occasion de s'en venger, elle se laissa emporter à sa passion, et assista les schismatiques de son crédit et de ses biens.

LUCRÈCE (Lucretia), dame romaine de la plus grande beauté, fille de Lucretius Trispidius, préfet de Rome, épousa Collatinus, parent de Tarquin, roi de Rome. Sextus Tarquinius, fils du roi, donna au camp un repas à plusieurs officiers supérieurs, au nombre desquels était Collatinus, mari de Lucrèce, gouverneur de Collatie, petite ville du Latium. Dans ce repas on parla des femmes : chacun voulant faire honneur à son choix, exagéra les vertus et la beauté de la sienne. On décide qu'il fallait voir si celles dont il était question méritaient les éloges qu'on leur donnait. Le vin, qui n'avait pas été épargné, fit regarder cette plaisanterie comme une chose sérieuse : l'on monta à cheval, et l'on alla à Rome pour surprendre les femmes, et pour voir comment elles supportaient l'absence de leurs maris. On les trouva toutes dans la joie et les plaisirs; et leur embarras, à la vue de leurs maris, était la preuve certaine de leur infidélité. On se rendit ensuite dans la ville de Collatie, chez Collatinus; on trouva Lucrèce au milieu de ses femmes, occupée à filer. Cette vertueuse dame vit son mari avec joie : elle lui fit ces caresses simples et naturelles qu'inspire l'amour. Sa beauté, sa belle taille, ses manières nobles et modestes charmèrent tous ceux qui accompagnaient Collatinus; ils lui rendirent tous un tribut d'éloges : mais Sextus Tarquinius ne s'en tint pas aux simples impressions que lui causait l'admiration. Il était jeune, vif, bouillant; l'amour s'empara de tous ses sens; plus il voyait Lucrèce, plus ses désirs s'irritaient. Comme son devoir le rappelait à l'armée, lui et ses amis, il partit, mais avec le dessein de revenir bientôt pour assouvir sa passion brutale. Il cherchait tous les jours un prétexte pour se dérober du camp et de l'armée; enfin il cède à son impatience,

court et vole à Collatie, feignant d'y apporter des ordres de la part du roi son père; il va loger chez Collatinus, qui était resté au camp. Lucrece le reçoit avec cette sécurité qui accompagne toujours la vertu : elle soupe avec lui, le fait conduire dans l'appartement qui lui est préparé. Plus Sextus est près de celle qu'il aime, plus son cœur s'enflamme et sa passion s'irrite : l'hospitalité violée, l'outrage fait à la vertu, ne lui inspirent point de remords.

Il se lève, prend un poignard, pénètre dans l'appartement de Lucrece : elle s'éveille. Quelle surprise! Sextus la serre entre ses bras, lui dit, en lui faisant sentir son fer : « Si vous criez, et si vous me refusez, vous êtes morte. Je me contenterai de vous avoir ôtée la vie; je laisserai à votre mémoire une tache éternelle, j'égorgerai un de vos esclaves, je le mettrai à côté de vous, et je publierai que j'ai vengé l'honneur de votre époux. »

Enfin ce barbare, par ses menaces, par ses efforts, triompha de la vertueuse Lucrece, et retourna au camp dès le lendemain matin. Lucrece, déshonorée, se croit indigne de vivre : elle écrit à son mari : « Rendez-vous promptement, je vous prie, à Rome, chez Lucretius, mon père. » Elle prend une robe de deuil, sous laquelle elle cache un poignard, va trouver Lucretius, se jette à ses genoux, les arrose de ses larmes, et lui raconte son malheur; son époux arrive dans ce moment, accompagné de ses amis. Aussitôt qu'il paraît, Lucrece lui dit : « Seigneur, je ne suis plus digne de vous; mon cœur, il est vrai, vous a toujours été fidèle, mais mon corps a été souillé. Sextus Tarquinius est venu chez vous, et m'a ravi l'honneur. Romains, vengez-moi, vengez-vous. » Elle tire son poignard, se frappe, et meurt.

Tous jurent de venger l'insulte qui a été faite à cette

vertueuse femme. Le peuple, irrité contre les tyrans, prit les armes; l'armée, instruite de ce qui se passe à Rome, se révolte. On pille le palais du roi. On établit des magistrats annuels, sous le titre de consuls, pour gouverner l'état, l'an 509 av. J.-C., selon Ovide; qui inventa tout ce qui est propre à orner sa narration :

*Nec mora, cœlato figit sua pectora ferro,
Et cadit in patrios sanguinolenta pedes.
Tunc quoque, jam moriens, ne non procumbat honestè,
Respicit; hæc etiam cura cadentis erut.*

Le fer sanglant dont elle s'était percée fut le signal de la liberté romaine. On convoque le sénat, on expose à ses yeux le corps de Lucrèce, et les Tarquins sont proscrits à jamais. Le tableau que fait Ovide de cette triste catastrophe, au second livre de ses *Fastes*, est touchant et tracé de main de maître : cette infortunée ayant commencé le récit de sa funeste aventure devant ses parens assemblés, lorsqu'elle en fut venue à l'attentat qui consumma sa honte : *Restabant ultima*, dit le poète.... *flevit*. Ce dernier trait est d'une vérité et d'une simplicité sublimes. On a dit de Lucrèce, comparée à Susanne :

*Casta Susanna placet; Lucretia, oede Susannæ :
Tu post, illa mori maluit ante scelus.*

On a traduit ces vers :

Des fureurs de Tarquin, malheureuse victime,
Lucrèce, vante moins ton généreux effort.
Le crime a précédé ta mort;
Ta mort eût prévenu le crime.

Ajoutons qu'il est plus facile de faire une épigramme sur Lucrèce que de se tirer de la situation où elle se trouva.

LUCRÈCE-BORGIA, fille d'Alexandre VI et de Vanozia, dame romaine, femme de Dominique Arimano, fameuse dans l'histoire du x^ve siècle par ses incestueuses prostitutions. Pontanus lui a fait cette épitaphe :

*Hoc jacet in tumulo Lucretia nomine, sed re
Lais, Alexandri filia, sponsa, nurus.*

Oh l'a rendue en français ainsi :

Ci git cette Lais, qui, soi-disant Lucrece,
Fut d'un pape la bru, la fille et la maîtresse.

LUCRÈCE DE L'HOSPITAL. *Voy. DE L'HOSPITAL.*

LUCRÈCE DE GONZAGUE. *Voy. GONZAGUE.*

LUCRÈCE GREINWIL. *Voy. ce nom.*

LUCRÈCE. *Voy. OBIZZI.*

LUCRÈCE TORNABONI. *Voy. TORNABONI.*

LUDMILLA, épouse de Borzivoie duc de Bohême, lui fit embrasser la religion chrétienne vers l'an 900. Le duc ayant abdiqué le souverain pouvoir, elle le suivit dans sa retraite. Après la mort de Borzivoie, son fils Wratisslas monta sur le trône, et lui confia l'éducation de Venceslas, et à sa mort la régence de Bohême, de préférence à Drahomira son épouse. Celle-ci, furieuse, fit assassiner Ludmilla par des émissaires, et quelque temps après, son fils Venceslas lui-même, par les mains de son autre fils Boleslas, surnommé *le Cruel*.

LUILLIER (Madeleine), fille du président Jean Luillier, épousa Claude Le Roux de Sainte-Beuve, conseiller au parlement de Paris. Devenue veuve, elle fonda le monastère des religieuses ursulines du faubourg Saint-Jacques à Paris, et y mourut l'an 1628.

LUISA (dona). *Voy. PEREZ.*

LUMLEY (Jeanne), dame anglaise célèbre par son esprit, fille aînée et cohéritière de Henri Fitz-Allan, comte d'Arundel, et première femme du lord Jean Lumley, mourut en 1620. Cette dame a traduit du grec en latin trois oraisons d'Isocrate, dont on conserve encore le manuscrit à la bibliothèque de Westminster. Elle a encore traduit en anglais *l'Iphigénie d'Euripide*.

LUPICINE, dite Flavia Ælia Martia Euphemia, impératrice, était une esclave barbare, belle apparemment, que Justin, qui fut depuis empereur sous le nom de Justin I^{er}, acheta, qu'il eut long-temps pour concubine, et qu'il fit enfin sa femme. Ce dut être le fruit de la douceur et de la bonne conduite de Lupicine, qui d'ailleurs conserva toujours toute la grossièreté de son origine et de son éducation; ce qui devait faire peu d'impression sur son mari, qui n'était lui-même que le fils d'un pauvre paysan de Bédériane, bourg sur les frontières de la Thrace et de l'Illyrie, et qui s'avança par son mérite jusqu'à devenir capitaine des gardes de l'empereur Léon I^{er}, qui le fit aussi sénateur. Il avait eu lui-même si peu d'éducation, qu'il ne savait ni lire ni signer son nom; ce qui fut cause que les Grecs lui donnèrent le surnom d'Analphabet, c'est-à-dire ne sachant pas l'alphabet.

Sa capacité comme homme de guerre et comme sénateur, ses vertus civiles, son attachement à la religion catholique, et l'argent, qu'il sut dans l'occasion ne pas ménager, l'élevèrent à l'empire en 518. Sur-le-champ il nomma sa femme Auguste, c'est-à-dire impératrice; et ce fut alors que, par ordre du nouvel empereur, ou dit-on par la volonté du peuple, elle prit les noms de Flavia Ælia Martia Euphemia!

Quelque douce qu'elle fût, elle avait une fermeté

d'âme que la sévérité de ses mœurs rendait plus respectable, et qui lui donnait une autorité qu'il ne paraît pas qu'elle cherchât. Tant qu'elle vécut, Justinien, qui fut depuis le successeur de Justin, son oncle, n'osa pas avilir en lui la qualité de neveu d'un empereur, en épousant Théodora, qui lui fit tant de déshonneur par sa conduite libertine, et qui causa tant de maux à l'état et à l'église par les conseils pernicieux qu'elle donnait à son mari.

Lupicine mourut avant Justin : on ignore en quelle année; et l'on ne sait pas non plus s'ils eurent des enfans.

LUSSAN (Marguerite de), fille, dit-on, d'un cocher et de la Fleury, célèbre diseuse de bonne-aventure, née à Paris vers 1662, reçut une éducation distinguée. Le savant Huet, ayant eu l'occasion de la connaître, goûta son esprit, et l'exhorta, dit-on, à composer des romans. *L'Histoire de la comtesse de Gondès*, Paris, 1725, en 2 vol. in-12, justifia le conseil de ce prélat. Il est vrai que si elle trouva un évêque pour découvrir son imagination, elle rencontra un galant homme pour l'aider. Ce fut Ignace-Louis de La Serre, sieur de Langlade, auteur de neuf ou dix opéras, entre autres de celui de Pirame et Thisbé. Il dirigea le premier ouvrage de mademoiselle de Lussan, et ajusta la charpente qu'il n'aurait pu imaginer. Il vécut toujours dans la plus grande intimité avec son associée. Elle commença par avoir pour lui des sentimens qui passaient les bornes de la reconnaissance. Elle fit croire ensuite, par la continuité de ses attentions, qu'il était son mari; on se trompait. Mademoiselle de Lussan, enchantée du caractère de La Serre, avait fait son ami de son amant. Jusqu'à l'âge de près de cent ans que cet homme de lettres prolongea sa vie, il fut pour elle ce qu'un père respectable est pour sa fille.

la plus tendre. La Serre, bon gentilhomme de Cahors, avait une belle âme et des mœurs très-douces. Il était né avec 25,000 liv. de rente qu'il perdit au jeu. Il voulut devenir poète, et joua de malheur. Heureusement pour mademoiselle de Lussan, c'était un excellent critique, et réellement un homme de goût et de bonne compagnie. Son peu de talent a écarté le soupçon qu'il fut l'auteur des romans de son amie; mais la gloire qu'elle en a retirée n'a pas toujours été pure et sans mélange. On attribue à l'abbé de Boismorand les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, en 6 vol. in-12, qui, publiées en 1733, ont été souvent réimprimées depuis. C'est sans contredit le meilleur ouvrage qui ait paru sous le nom de mademoiselle de Lussan. Cette agréable romancière était louche et brune à l'excès. Sa voix, son air n'appartenaient point à son sexe; mais elle en avait l'âme. Sensible, compatissante, pleine d'humanité, généreuse, capable de suite dans l'amitié, vive et gaie, elle eut des faiblesses; mais sa passion principale fut de faire de bonnes actions. Elle mourut à Paris, d'une indigestion, le 31 mai 1758. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a d'elle, 1^o *Les Veillées de Thessalie*, Paris, 1741, 4 vol. in-12: recueil de contes agréables, de fictions ingénieuses, souvent réimprimé; 2^o *Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Charles VIII*, 1741, in-12; 3^o *Anecdotes de la cour de François I^{er}*, 1748, 3 vol. in-12; 4^o *Marie d'Angleterre*, 1749; 5^o *Annales galantes de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. On a vu paraître aussi sous son nom l'*Histoire de la Vie et du règne de Charles VI, roi de France*, 1753, 9 vol. in-12; l'*Histoire du règne de Louis XI*, 1755, 6 vol. in-12; et l'*Histoire de la dernière révolution de Naples*, 1756, 4 vol. in-12. Mais

ces trois derniers ouvrages sont de Baudot de Juilly, le même qui, en 1696, donna l'Histoire de Charles VII, 2 vol. in-12, réimprimée en 1755. Mademoiselle de Lussan lui rendait la moitié du profit qu'elle retirait des livres qu'elle adoptait, et lui faisait cent pistoles de pension, des deux cents qu'elle avait obtenues sur le Mercure. 6° *La Vie de Louis Balbe Berton de Crillon*, 1757, 2 vol. in-12; ouvrage prolix et mal écrit. Le défaut de précision est celui de presque tous les écrits de mademoiselle de Lussan. Il y a de la chaleur dans ses romans; les événemens y sont préparés et entremêlés avec art, les situations vivement rendues, les passions bien maniées; mais la nécessité où elle était d'entasser volumes sur volumes pour vivre l'obligeait d'étendre ses récits, ce qui les rendit faibles et languissans.

LYCORIS, célèbre courtisane du temps d'Auguste, est ainsi nommée par Virgile dans sa dixième Eglogue. Le poète y console son ami Cornélius Gallus, de ce qu'elle lui préférait Marc-Antoine. Cette courtisane suivait ce général dans un équipage magnifique, et ne le quittait jamais, même au milieu des armées. L'ascendant qu'elle avait pris sur lui était extrême; mais ses charmes ne purent tenir devant ceux de Cléopâtre. Lycoris perdit le cœur d'Antoine, et en même temps la foule des adorateurs que sa faveur lui procurait. Elle avait d'abord été comédienne. Son véritable nom était Cytheris; mais elle le changea en celui de Volumnia, après qu'elle eut été affranchie par Volumnius, qui l'avait aimée.

M

MACARIE, fille d'Hercule. Après la mort de ce héros, Euristhée persécuta ses enfans et chercha les moyens de

les faire périr. Ils se réfugièrent à Athènes, près de l'autel de la Miséricorde; les Athéniens ne voulurent pas les livrer à Euristhée, qui, piqué de ce refus, leur déclara la guerre. L'oracle, consulté, répondit que si quel qu'un des Héraclides vouloit se dévouer aux dieux des enfers, les Athéniens remporteraient la victoire sur leur ennemi. Macarie, ayant appris la réponse de l'oracle, se dévoua. Les Athéniens, par reconnaissance, lui élevèrent un tombeau qu'ils ornèrent de fleurs et de couronnes.

MACAULAY (Catherine), depuis *mistriss Graham*, née en 1733, d'un gentilhomme de Kent, mariée en 1760, au docteur Macaulay, médecin, lui survécut et épousa en secondes noces, en 1778, le frère cadet de Graham, qui s'est rendu si célèbre en Angleterre par son empirisme. En 1788 elle alla en Amérique uniquement pour y voir le général Washington, avec qui elle fut en correspondance toute sa vie. Elle a publié plusieurs ouvrages. 1^o *Histoire d'Angleterre depuis Jacques I^{er} jusqu'à l'avènement de la maison de Brunswick*, 8 v. in-8^o, qui ont paru successivement depuis 1763 jusqu'en 1783. Cet ouvrage, dirigé contre la maison de Stuart, exalté dans le temps par les écrivains du parti, est aujourd'hui tombé dans l'oubli. 2^o *Remarques sur les principes du gouvernement et de la société*, par Hobbes, 1767, in-8^o. 3^o *Pensées détachées sur quelques principes de Hobbes*, 1769, in-8^o. 4^o *Pensées sur les motifs du mécontentement actuel*, 1770. 5^o *Plaidoyer modeste pour la propriété littéraire*, 1774, in-8^o. 6^o *Histoire d'Angleterre depuis la révolution jusqu'au temps présent, en une suite de lettres à un ami, adressées au docteur Wilson, prébendier de Westminster*, 1778, in-4^o, 1 vol., imprimée à Bath. 7^o *Adresse au peuple d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande sur les affaires présentes*, 1775, in-8^o. 8^o *Traité sur l'immobi-*

lité des vérités morales, in-8°, 1783. 9° *Lettres sur l'éducation*, 1790, in-8°. 10° *Observations sur les réflexions de M. Burke, sur la révolution de France*, in-8°.

On n'a point encore oublié en Angleterre l'enthousiasme insensé que cette patronne de la liberté sut inspirer au docteur Wilson; il la porta si loin qu'il lui fit ériger une statue dans son église paroissiale de Wallbrook, que son successeur, moins prévenu que lui en faveur de cet apôtre femelle, a eu soin de faire enlever. Mistriss Graham mourut en 1791.

MACHÆTA, vieille femme de Macédoine, demandait justice à Philippe, père d'Alexandre. Ce prince sortait d'un festin splendide, et s'endormit en l'écoutant. A son réveil, il n'en condamna pas moins Machæta. Celle-ci, sans s'étonner, lui annonça qu'elle appelait du jugement. « A qui donc? reprit le monarque. — J'en appelle, dit-elle, de Philippe ivre et endormi, à Philippe à jeun et éveillé. » Le roi, loin de s'offenser de sa hardiesse, s'empressa de lui accorder sa demande.

MACKENSIE (Anna-Maria) a publié en Angleterre, où elle naquit d'un médecin, son premier roman, qui fut bien accueilli. Lemierre nous en a donné une traduction sous le titre de *Dusseldorff*, ou le Fratricide, 3 vol. in-12; M. Delbare a traduit le même roman sous celui du *Fratricide*, ou les Mystères de Dusseldorff, 1799, 3 v. in-18.

MACRINE (sainte), sœur de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse, après la mort de son père et l'établissement de ses frères et sœurs, se retira, avec sa mère Emmelie, dans un monastère qu'elles fondèrent dans le Pont, près du fleuve d'Iris. Elle y mourut en 379. Saint Grégoire, son frère, a écrit sa vie. On la trouve avec celles des Pères du désert.

MADELGARDE ou MATHALGARDE, quatrième

concubine ou maîtresse de Charlemagne , fut mère de Rothilde ou Rotrude.

MADELEINE. *Voy.* MAGDELEINE.

MADRINA (Contessa), concubine de l'Arctin. (*Voy.* ADRIA.)

MAFALDE I, et **MAFALDE II**, infantes de Portugal, étaient filles du roi Sanche et de la reine Double de Barcelone. La première fut demandée en mariage, en 1215, par le comte Alvar de Lara, régent de Castille, pour le roi Henri I^{er}, son frère. Le roi Alphonse l'accorda; et le comte Alvar revint avec elle en Castille; mais le mariage n'eut pas lieu. Bérengère, reine de Léon, sœur de Henri, désapprouvait ce mariage, parce qu'il s'était traité sans son consentement, et parce que son frère était encore trop jeune. Elle avait pris ses mesures auprès du pape Innocent III, au nom de qui les évêques de Burgos et de Valence défendirent de passer outre à la célébration. L'infante fut donc obligée de retourner en Portugal; et le chagrin la détermina de se faire religieuse dans le monastère d'Aronca. Mariana dit, dans son Histoire, que le mariage se fit réellement; qu'il fut dissous, pour cause de parenté, par des commissaires du pape Innocent III, et que le comte Alvar ayant ensuite offert à l'infante reine de l'épouser, elle rejeta son offre avec une juste indignation. Mafalde I^{ere} mourut dans son monastère d'Aronca, de même que ses sœurs Thérèse, reine de Léon, et l'infante dona Sanche. Mafalde II, dont l'histoire vante les grandes vertus, mourut en 1290 dans un âge très-avancé.

MAGDELEINE (sainte Marie), ainsi nommée du bourg de Magdala, situé dans la Galilée près de la mer de Tibériade, fut, suivant l'Écriture, guérie par Jésus, qui chassa sept démons de son corps. Elle s'attacha à lui, et

l'accompagna dans tous ses voyages. Elle le suivit au Calvaire, et, après l'avoir vu mettre dans le tombeau, retourna préparer à Jérusalem des parfums pour l'embaumer. Le surlendemain elle alla de grand matin au sépulcre avec les autres femmes; et n'ayant point trouvé le corps, elle courut en porter la nouvelle aux apôtres, et revint au tombeau. S'étant tournée, elle vit Jésus debout, sans savoir que ce fût lui. Il lui demanda ce qu'elle cherchait. Magdeleine, pensant que c'était un jardinier, lui répondit : « Si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. » Jésus lui dit : « Marie... » et aussitôt, le reconnaissant à sa voix, elle se jeta à ses pieds pour les baiser. Mais Jésus lui défendit de le toucher : et tempérant aussitôt ce refus par l'aveu qu'il resterait encore quelque temps avec elle avant d'aller à son père, il lui ordonna d'aller annoncer cette nouvelle consolante à ses frères. Quelques-uns ont confondu Marie-Magdeleine avec la pécheresse dont on ignore le nom, et avec Marie, sœur de Lazare. La question de l'unité de la Magdeleine fut vivement agitée au commencement du *xvii*^e siècle. Gérard de Nazareth, évêque de Laodicée vers 1140, avait déjà écrit *de una Magdalena, contra Græcos*. La Sorbonne déclara, le 1^{er} décembre 1521, qu'il n'y en a qu'une seule. On crut avoir découvert ses reliques dans la Provence, vers l'an 1279. L'historien de cette découverte prétend qu'on trouva dans le tombeau qui les renfermait un écriteau très-ancien, sur du bois incorruptible, contenant ces paroles : « L'an 700 de la nativité de Notre-Seigneur, le 16^e jour de décembre, régnant Odouin, roi de France, du temps de l'incursion des Sarrasins, le corps de sainte Marie-Magdeleine fut transféré la nuit très-secrètement de son sépulcre d'albâtre en celui de marbre, par la

crainte des infidèles. » Or, il est à observer, dit Fleury, qu'il n'y eut jamais de roi de France du nom d'Odouïn ou Odoïc, et qu'en l'an 700 régnait Childebert III, à qui succéda Dagobert II jusqu'en 716. Mais celui qui fabriqua l'écrêteau, ni ceux qui le découvrirent, n'en savaient pas tant. Vous avez vu d'ailleurs que douze ans auparavant, en 1267, le roi saint Louis, accompagné du légat Simon de Brie, alla à Vézelay, et y assista à la translation des reliques de sainte Marie-Magdeleine, d'une châsse à l'autre. En remontant plus haut, vous trouverez que dès l'an 1146 on croyait avoir ce corps à Vézelay; et qu'en 898 l'empereur Léon le Philosophe l'avait fait apporter à Constantinople, et d'Ephèse, selon Cedrenus. Tous ces faits ne sont pas faciles à accorder avec la découverte de Provence, dont l'histoire, suivant le même écrivain, est un tissu de fables mal inventées par des ignorans.

MAGDELEINE DE PAZZI (sainte), carmélite de Florence, morte le 27 mai 1607, à quarante et un ans, béatifiée par Urbain VIII en 1626, et canonisée par Alexandre VII en 1669, fut, dit-on, tourmentée par diverses tentations, et exerça sur elle-même beaucoup d'austérités. Sa vie a été écrite en italien par Vincent Puchini, et traduite en français par Brochand, et en latin par Papebrock. On en trouve un abrégé dans les Vies des Saints de Baillet, au mois de mai. La traduction française qui parut à Paris en 1670 fut suivie d'une traduction anglaise, Londres 1687, in-4°. L'auteur anglais y a ajouté un traité curieux sur les extases et les révolutions. Il prétend prouver qu'il n'arriva rien à Magdeleine de Pazzi qu'on ne puisse attribuer à une imagination ardente, soutenue par un tempérament mélancolique, et par un cœur porté à la dévotion. Il ajoute que les

jeûnes longs et fréquens de Magdeleine pouvaient encore affaiblir son cerveau. L'auteur de sa vie remarque qu'elle passait des semaines entières sans prendre autre chose que les espèces eucharistiques.

MAGDELEINE, dite *du Saint-Sacrement*, née à Saint-Sever, petite ville de Gascogne, le 6 avril 1617, morte à quatre-vingts ans, carmélite à Bordeaux, a écrit deux *Opuscules*, l'un sur la prière, l'autre sur les vertus théologales. Ils sont imprimés à la suite de sa vie par D. Martianay.

MAGDELEINE DE FRANCE, reine de Navarre, fille de Charles VII, et de Marie d'Anjou, née le 1^{er} décembre 1443, fut fiancée à Ladislas, roi de Hongrie, qu'elle n'épousa pas, car ce prince mourut subitement empoisonné; mais elle épousa Gaston de Foix, qui mourut en 1470. Neuf ans après, elle devint régente du royaume de Navarre, et soutint avec vigueur son gouvernement contre les entreprises de Ferdinand, roi d'Aragon, et les querelles particulières des Beaumont et des Grammont, qui avaient long-temps désolé le pays. Magdeleine, après avoir fait couronner Catherine, sa fille, reine de Navarre, et lui avoir fait épouser Jean d'Albret, mourut en 1495, et fut inhumée dans la cathédrale de Pampelune.

MAGDELEINE DE FRANCE, fille du roi François 1^{er}, et femme de Jacques V, roi d'Ecosse, naquit à Saint-Germain-en-Laye le 10 août 1520. Ce prince, prévenu favorablement par le bruit public en faveur de l'esprit et de la beauté de cette princesse, résolut de la mériter en secourant François 1^{er}, dans le temps qu'on appréhendait que l'empereur n'envahît la Provence et le Dauphiné. Mais, malheureusement, une tempête dispersa la flotte écossaise, sur laquelle il y avait 16,000 hommes de débarquement. Jacques ne laissa pas d'aborder à

Dieppe, et de prendre la poste pour aller demander à François I^{er} sa fille en mariage. Ce monarque généreux, sollicité par un prince aussi généreux que lui, ne put lui refuser l'objet de sa demande. Magdeleine fut mariée à Paris le 1^{er} janvier 1536, et mourut de la fièvre en Ecosse, dès le 7 juillet suivant. Le poète Ronsard s'écrie :

La belle Magdeleine, honneur de chasteté,
 Une grâce en beauté, Junon en majesté,
 A peine de l'Écosse avait touché le bord,
 Quand, au lieu d'un royaume, elle y trouva la mort.
 Ni larmes du mari, ni beauté, ni jeunesse,
 Ni vœu, ni oraison, ne fléchit la rudesse
 De la Parque qu'on dit la fille de la nuit,
 Que cette belle reine avant que porter fruit
 Ne mourut en sa fleur.

MAGHEM, nourrice d'Akbar, troisième empereur des Mogols, en 1556. Akbar, à peine âgé de treize ans, passait le temps à la chasse et à d'autres divertissemens; mais il ressentait intérieurement du chagrin de voir que Beyram-Khan, son gouverneur, s'était rendu maître des affaires, et avait l'armée à sa dévotion. Il y a de l'apparence que cette jalousie secrète lui était inspirée par les flatteurs de cour, et surtout par sa nourrice, laquelle s'avisait d'une ruse pour l'affranchir de l'autorité de son gouverneur. Un jour, ayant passé le Jemmena ou Jemmi, avec une grande suite, sous prétexte d'aller à la chasse, il se rendit à Koheb, d'où sa nourrice, qui le suivit à petites journées, le conduisit à Dehli, où depuis long-temps les rois de l'Indoustan avaient coutume de prendre solennellement possession du trône. Les grands des provinces y ayant été convoqués, par les soins de Maghem, Akbar fut inauguré, et toute l'assemblée le reconnut pour roi.

Quant à Beyram-Khan, il n'eut pas plus tôt appris

cette nouvelle, qu'il se démit du ministère, et se retira dans le Guzerat avec sa famille. Un de ses esclaves l'assassina dans la route.

MAHADI, calife, aimait éperdûment une de ses femmes, nouvellement admise à l'honneur de son lit. Celle qu'il aimait le plus auparavant, tourmentée d'une affreuse jalousie, donna à sa rivale un fruit d'une rare beauté, mais qu'elle avait empoisonné. La favorite porta ce fruit au calife, qui, l'ayant mangé, mourut en peu d'heures. Musa, fils de Mahadi, lui succéda au califat. Kiasaram, sa mère, voulant usurper l'autorité, il lui défendit de sortir de son appartement. La sultane, irritée, fit empoisonner son fils, l'an 948.

MAIDALCHINI PAMFILI. *Voy.* OLIMPIA.

MAILLÉ (la duchesse de), dame du palais de Marie-Antoinette. Ayant appris, le 10 août 1792, les dangers que courait cette princesse, elle voulut se rendre auprès d'elle, mais on l'empêcha d'y pénétrer. Quelque temps après elle fut enfermée dans les prisons de la rue de Sèvres, et le 26 juillet 1794 (8 thermidor an II), la surveillance de la chute de Robespierre, on vint la chercher, pour la conduire devant le tribunal révolutionnaire, et de là à l'échafaud. Ayant remarqué que le nom de baptême et le nom de fille, portés sur l'acte d'accusation, n'étaient pas les siens, elle en fit l'observation à l'huissier, qui la laissa, et alla chercher sa belle-sœur, enfermée à Saint-Lazare. Mais lorsqu'on voulut le lendemain traduire cette dernière au tribunal, elle eut des convulsions si violentes, qu'on remit son interrogatoire au jour suivant, et Robespierre ayant été culbuté dans la journée même, elles échappèrent toutes deux à la mort. Sa belle-sœur, mademoiselle de Maillé, veuve, détenue dans la prison rue de Sèvres, lui sauva la vie.

On vint demander la duchesse de Maillé pour la conduire au tribunal révolutionnaire. Celle-ci était à la prison de Saint-Lazare. Mademoiselle de Maillé se présente pour elle, et va mourir sur l'échafaud, le 7 thermidor (24 juillet 1794).

MAILLY (Louise - Julie, comtesse de), fille de Louis III, marquise de Nesle, prince d'Orange et de Lisle-sous-Montréal, et de Félicité-Armande de La Porte-Mazarin, née en 1710, épousa, en 1726, son cousin Louis-Alexandre de Mailly, comte de Rubempré, qui mourut en 1747. Louis XV l'aima, et la France fut bien aise de voir que le roi choisissait au moins une maîtresse d'un rang élevé, qui, n'intriguant pas, ne demandait rien, ne coûtait rien à l'état, et n'avait ni grâces à répandre ni vengeance à exercer. Madame de Mailly fut la première courtisane de Louis XV. Jusque là le roi avait été constamment fidèle à la reine; mais le cardinal Fleury, premier ministre, et le duc de Richelieu, employèrent tout pour lui faire prendre le goût des maîtresses. En lui observant que la reine, plongée dans la dévotion, laissait un vide dans le cœur du monarque, ils lui firent convenir de la nécessité de remplacer cette passion par une autre. Les femmes de la cour se disputaient à laquelle le souverain jetterait le mouchoir. Madame de Mailly eut la préférence; mais bientôt après elle eut la douleur de se voir supplanter, d'abord par sa deuxième sœur, madame de Vintimille; puis par la troisième, madame de Brancas, duchesse de Lauraguais. Madame de Vintimille étant morte en couches en 1741, la comtesse de Mailly, qui, malgré la rivalité, lui avait prodigué les soins les plus tendres, et qui se flattait toujours de ramener le cœur du roi, se vit encore supplantée par sa cinquième sœur, Marie-Anne, marquise de

La Tournelle (*voy.* l'article ci-après), qui ne voulut point souffrir de rivale. Abandonnée par le roi, la comtesse de Mailly se retira de la cour. « Elle imita, dit un historien moderne, le repentir de madame de La Vallière, et mourut en 1751. Quoique sa fortune fût peu aisée, elle la réservait presque tout entière pour les pauvres. Comme elle entra un jour à Saint-Roch, un homme brutal s'apercevant qu'on se dérangeait pour lui faire place : « Voilà bien du train pour une c.... » Madame de Mailly lui répondit, les larmes aux yeux : « Puisque vous la connaissez, monsieur, priez Dieu pour elle. » La comtesse de Mailly n'a point laissé d'enfants. Quelque temps après sa disgrâce, Louis XV lui assura 40,000 livres de rentes, lui donna un hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre, et ordonna de payer ses dettes, montant à environ 765,000 livres.

MAILLY (Marie-Anne de), marquise de La Tournelle, duchesse de Châteauroux, sœur de la précédente, douée d'une grande beauté et de toutes les grâces qui séduisent; épousa dans sa jeunesse Jean-Louis de La Tournelle, dont elle devint veuve en 1742. Louis XV, qui la voyait chez la marquise de Mailly sa sœur, en fut bientôt épris, lui donna le duché de Châteauroux, et la fit dame du palais de la reine. Ce prince l'avait nommée surintendante de la maison de madame la dauphine, lorsqu'elle fut éloignée pendant la maladie de ce prince à Metz. Elle avait permission de revenir; mais une maladie violente et subite l'emporta le 8 décembre 1744, à vingt-sept ans. M. d'Argenson, en portant à cette favorite, qu'il n'aimait pas, l'ordre qui la rappelait à la cour, lui annonça ce qu'il contenait avec un air si triste et une lenteur si extraordinaire, que celle-ci eut tout le temps de conjecturer une nouvelle sinistre. La joie suc-

cédant tout-à-coup à la frayeur, elle tomba malade le même jour, et ne se releva plus : ce qui fit dire que le poison avait hâté ses jours. Elle voulait faire de Louis XV, non un simple amant, mais un homme et un roi. Elle voulait qu'il sortît de l'indolence où l'avait tenu le cardinal de Fleury, qu'il gouvernât par lui-même, qu'il se mît à la tête de ses armées; conseil que ce monarque suivit en partie. En 1806, on a publié ses *Lettres*, écrites pendant la courte durée de sa faveur, et où se développent avec intérêt les détails de la politique et les intrigues de son temps, la faiblesse du prince, et les efforts de son amie pour le rendre digne de sa couronne et de la nation qu'il gouvernait. On a reproché à madame de Châteauroux de la hauteur, de l'ambition, et la joie indécente et barbare qu'elle témoigna en succédant à sa sœur dans l'attachement du roi. Elle racheta ses défauts par une âme élevée et un esprit supérieur. On lui pardonna l'avilissement de son titre de favorite par le noble usage qu'elle en fit : on peut en juger par ce passage de ces lettres : « Louis XIV s'est illustré à la tête de ses armées, Louis XV doit, en suivant cet exemple, faire trembler ses ennemis. Sa présence doublera le courage de ses troupes; les officiers sacrifieront tout pour avoir l'honneur de vaincre sous les yeux de leur souverain, la victoire entourera le char du roi à son retour, et j'aurai la gloire de dire : C'est à moi que sont dus ces honneurs, c'est moi qui ai conseillé ses démarches; la France me doit son bonheur et sa prospérité..... Je ne dois plus rougir de la qualité de favorite, puisqu'elle m'a mise à portée de développer dans le cœur du roi les germes de grandeur et de bravoure que ses ministres voulaient étouffer. J'ai eu l'orgueil de contribuer à le rendre un héros; j'y ai réussi, et j'ai honoré les moyens

qui m'ont amenée à cette réussite. Voilà ce que je me dis pour me justifier à mes propres yeux. J'ai l'ambition de marcher de pair avec mon amant par mes sentimens, et de forcer ceux qui pourraient me blâmer d'avoir consenti à être la maîtresse du roi, de convenir que les motifs qui m'y ont conduite étaient louables, etc. » Un historien moderne observe que la duchesse de Châteauroux fut pleurée par le peuple, qui peu de mois auparavant la couvrait d'imprécations, et que les favorites qui lui succédèrent firent regretter son désintéressement et l'élévation de son âme.

MAINE (Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon, duchesse du), naquit en 1676, et donna, dès son enfance, les espérances les plus heureuses. Petite-fille du grand Condé, elle eut l'esprit et l'élévation des sentimens de son grand-père. Elle fut mariée en 1692 à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils de Louis XIV et de madame de Montespan, né en 1670. Ce prince montra de bonne heure beaucoup d'esprit. Madame de Maintenon, chargée de veiller à son éducation, fit imprimer, en 1677, in-4°, le recueil de ses thèmes, sous ce titre : *OEuvres diverses d'un auteur de sept ans* ; et Louis XIV les vit avec le plus grand plaisir. Tout ce qui concernait cet enfant l'intéressait au dernier point ; aussi le comblait-il de bienfaits. Il fut colonel-général des Suisses et Grisons, fit plusieurs campagnes, et fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie en 1688. Madame la duchesse du Maine, devenue son épouse, sut gagner son cœur, quoiqu'elle ne fût ni jolie, ni bien faite, le gouverner sans lui déplaire, et le faire entrer dans toutes ses dépenses, qui furent quelquefois excessives. Elle employa son esprit et son crédit à procurer au duc du Maine et à ses enfans un rang égal au sien. De degrés

en degrés, ils parvinrent à tous les honneurs des princes du sang, et obtinrent, en 1714, de Louis le Grand, un édit qui les appelait, eux et leur postérité, à la succession à la couronne. Cet édit fut en partie l'ouvrage de madame du Maine, qui eut la douleur de voir son édifice ébranlé du temps de la minorité de Louis XV. Tandis que le duc d'Orléans mettait tout en œuvre pour se ménager la régence, malgré les dispositions du testament de Louis XIV, le duc du Maine, plus occupé de littérature que de politique, s'amusait à traduire l'Anti-Lucrèce. La duchesse, qui savait qu'il aurait pu faire valoir les prétentions que lui donnait ce testament, lui disait : « Vous trouverez un beau matin, en vous éveillant, que vous êtes de l'académie, et que M. d'Orléans a la régence. » Ce fut ce qui arriva. Le duc du Maine fut seulement confirmé dans les honneurs de prince du sang. Louis XIV l'avait aussi nommé surintendant de l'éducation de son successeur; mais cette clause de son testament n'eut pas son exécution. Madame la duchesse du Maine, outrée contre le régent de ce qu'elle appelait l'humiliation de sa famille, entra dans la conjuration du prince de Cellamare. Elle fut arrêtée en 1718, et conduite au château de Dijon, et son époux à celui de Dourlens; et ils ne furent mis en liberté qu'en 1720. Le duc du Maine mourut le 14 mai 1736, à 66 ans. « Ce prince, dit Mad. de Staal, avait l'esprit éclairé, fin et cultivé: toutes les connaissances d'usage, spécialement celles du monde, au souverain degré; un caractère noble et sérieux. La religion peut-être, plus que la nature, avait mis en lui toutes les vertus, et le rendait fidèle à les pratiquer. Il aimait l'ordre, respectait la justice, et ne s'écartait jamais des bienséances. Son goût le portait à la retraite, à l'étude et au travail. Doué de tout ce qui

rend aimable dans la société, il ne s'y prêtait qu'avec répugnance. On l'y voyait pourtant gai, facile, complaisant, et toujours égal. Sa conversation, solide et enjouée, était remplie d'agrémens; ses manières noblement familières et polies; son air assez ouvert. Le fond de son cœur ne se découvrait pas; la défiance en défendait l'entrée. » Après sa mort, la duchesse du Maine se livra entièrement à son goût pour les sciences et les arts. Elle les recueillit à Sceaux, dont elle avait fait un séjour agréable. Malézieu faisait les honneurs de ses réunions. Elle protégea les savans jusqu'à sa mort, arrivée en 1753. « Personne, dit encore madame de Staal, n'a jamais parlé avec plus de justesse, de netteté et de rapidité, ni d'une manière plus noble et plus naturelle. Son esprit, frappé vivement des objets, les rendait comme la glace d'un miroir qui les réfléchit, sans ajouter, sans orner, sans rien changer. » Son caractère vif et un peu inégal ne rendait pas le sort de ceux qui la servaient constamment heureux; d'ailleurs elle s'engouait et se désengouait fort facilement. Jalouse de s'entourer d'une cour nombreuse, elle ne fut pas toujours scrupuleuse sur le choix; mais elle se croyait seule, si elle n'avait qu'une vingtaine de personnes autour d'elle. Saint-Aulaire, fatigué un jour de la société bruyante et insipide dont il la voyait assiégée, lui demanda ce qu'elle voulait faire d'une compagnie qui lui convenait si peu. « Berger, lui répondit-elle, j'ai le malheur de ne pouvoir me passer des choses dont je n'ai que faire. »

Les enfans du duc du Maine furent : Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, mort en 1755, à 55 ans; et Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, mort en 1775, à 74 ans, l'un et l'autre sans avoir été mariés. On a publié en l'an XIII (1805) : *Lettres de*

madame la duchesse du Maine, et de madame la marquise de Simiane, précédées de notices historiques, et de notes biographiques, 1 vol. in-12.

MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise de), petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, naquit le 8 septembre 1635, dans une prison de Niort, où étaient renfermés Constant d'Aubigné son père, et sa mère Anne de Cardillac, fille du gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux. Françoise d'Aubigné était destinée à éprouver toutes les vicissitudes de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée par un serpent, ramenée orpheline à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez madame de Neuillant sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser Scarron, qui logeait auprès d'elle dans la rue d'Enfer. Ce poète, ayant appris combien mademoiselle d'Aubigné avait à souffrir avec sa parente, lui proposa de payer sa dot, si elle voulait se faire religieuse, ou de l'épouser, si elle voulait se marier. Mademoiselle d'Aubigné prit ce dernier parti, et un an après, n'étant âgée que de seize ans, elle donna sa main au burlesque Scarron. Cet homme singulier était sans bien et perclus de tous ses membres; mais sa famille était ancienne dans la robe, et illustrée par de grandes alliances. Son oncle était évêque de Grenoble, et son père conseiller au parlement de Paris. Sa maison était le rendez-vous de ce que la cour et la ville avaient de plus aimable et de plus distingué. Vivonne, Grammont, Coligni, Charleval, Pelisson, Hénault, Margni, etc. : tout le monde allait le voir comme un homme plein d'esprit, d'enjouement et d'infirmités. Mademoiselle d'Aubigné fut plutôt son amie et sa compagne que son épouse. Elle se fit aimer et estimer par le talent de

la conversation, par son esprit, par sa modestie; et sa vertu, dit-on, n'était point de l'hypocrisie. « Je ne suis pas étonnée, écrivait madame de Maintenon en 1709, qu'on soupçonne ma jeunesse : ceux qui parlent ainsi en ont une très-dérégulée, ou ne m'ont pas connue. Il est fâcheux d'avoir à vivre avec d'autres gens que ceux de son siècle; et voilà le malheur de vivre trop longtemps. » Nous ajouterons que la célèbre Ninon de Lenclos rendit toujours les témoignages les plus favorables à ses mœurs. Scarron étant mort le 27 juin 1660, sa veuve retomba dans la misère. Un épicurien, nommé le marquis de C***, lui offrit sa main. Elle le refusa. « Que pensez-vous, écrivait alors madame de Scarron, de la comparaison qu'on a osé me faire de cet homme à M. Scarron? Grand Dieu! quelle différence! Sans fortune, sans plaisirs, il attirait chez moi la bonne compagnie; celui-ci l'aurait haïe et éloignée. M. Scarron avait cet enjouement que tout le monde sait, et cette bonté d'esprit que personne ne lui a contestée. Celui-ci n'a l'esprit brillant ni solide, ni badin; s'il parle, il est ridicule. Mon mari avait le fond excellent; je l'avais corrigé de ses licences; il n'était ni fou, ni vicieux par le cœur; d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple. C*** n'aime que ses plaisirs, et n'est estimé que d'une jeunesse perdue; livré aux femmes, dupe de ses amis, haut, emporté, avare et prodigue; au moins m'a-t-il paru tout cela. » Ce refus fut blâmé par quelques amis de madame Scarron, mais Ninon l'approuva. « Cette femme, dit-elle, vaut tous les marquis de France. » Madame Scarron fit solliciter longtemps et vainement auprès de Louis XIV une pension dont son mari avait joui comme malade de la reine. On présenta des placets. Le cardinal Mazarin, en ayant lu

un, demanda si la suppliante se portait bien : sur ce qu'on lui dit qu'oui, « Elle est donc inhabile, répondit-il, à succéder à la pension d'un homme qui se portait mal. » Ne pouvant l'obtenir, elle résolut de s'expatrier. Une princesse de Portugal, élevée à Paris, écrivit à l'ambassadeur, et le chargea de lui chercher une dame de condition et de mérite pour élever ses enfans. On jeta les yeux sur madame Scarron, et elle accepta. Avant de partir, elle se fit présenter à madame de Montespan, en lui disant « qu'elle ne voulait pas se reprocher d'avoir quitté la France sans en avoir vu la merveille. » Trait de flatterie indigne d'une femme qui prétendait au titre exclusif de femme vertueuse. Madame de Montespan fut flattée de ce compliment, et lui dit « qu'il fallait rester en France; » elle lui demanda un placet, qu'elle se chargea de présenter au roi. Lorsqu'elle présenta ce placet : « Quoi ! s'écria le roi ; encore la veuve Scarron ? N'entendrais-tu jamais parler d'autre chose ? — En vérité, sire, dit madame de Montespan, il y a long-temps que vous ne devriez plus en entendre parler. » La pension fut accordée, et le voyage du Portugal rompu. Madame Scarron alla remercier madame de Montespan, qui fut si charmée des grâces de sa conversation, qu'elle la présenta au roi. On rapporte que le roi lui dit : « Madame, je vous ai fait attendre long-temps ; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. » Sa fortune devint bientôt meilleure. Madame de Montespan, voulant cacher la naissance des enfans qu'elle allait avoir du roi, jeta les yeux sur madame Scarron, comme sur la personne la plus capable de garder le secret, et de les bien élever. Celle-ci s'en chargea et en devint la gouvernante. Elle mena alors une vie gênante et retirée avec sa pension de deux mille livres

seulement, et le chagrin de savoir qu'elle ne plaisait point au roi. Ce prince avait un certain éloignement pour elle. Il la regardait, avec raison, comme une espèce de prude et comme un bel-esprit ; et quoiqu'il en eût beaucoup lui-même, il ne pouvait souffrir ceux qui voulaient le faire briller. Louis XIV l'estimait d'ailleurs ; il se souvint d'elle lorsqu'il fut question de chercher une personne de confiance pour mener aux eaux de Barège le duc du Maine, né avec un pied difforme. Madame Scarron conduisit cet enfant, et comme elle écrivait au roi directement, ses lettres effacèrent peu à peu les impressions désavantageuses que ce monarque avait prises sur elle. Le petit duc du Maine contribua aussi beaucoup à le faire revenir de ses préventions. Le roi jouait souvent avec lui ; content de l'air de bon sens qu'il mettait jusque dans ses jeux, et satisfait de la manière dont il répondait à ses questions : « Vous êtes bien raisonnable ! lui dit-il un jour. — Il faut bien que je le sois, répondit l'enfant, j'ai une gouvernante qui est la raison même. — Allez, reprit le roi, allez lui dire que vous lui donnez cent mille francs pour vos dragées. » Elle profita de ces bienfaits pour acheter, en 1674, la terre de Maintenon, dont elle prit le nom. Ce monarque, qui ne pouvait pas d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Madame de Montespan, inégale, bizarre, impérieuse, servit beaucoup par son caractère à l'élévation de madame de Maintenon, qui, en détachant le roi de cette liaison, parvint à occuper dans son cœur la place qu'y tenait madame de Montespan. Louis XIV lui donna la place de dame d'atours de madame la dauphine, et peu de temps après il lui offrit celle de dame d'honneur. Madame de Maintenon la refusa, en faisant sentir au mo-

narque que cette charge ne ferait qu'irriter l'envie contre elle. « Quant à l'honneur que cette place me ferait, dit-elle, ne l'ai-je pas tout dans l'offre que me fait Votre Majesté? » Le roi fit de nouvelles instances, qui ne purent la déterminer. « Puisque vous ne voulez pas, lui dit-il, jouir de mes grâces, il faut du moins, madame, que vous jouissiez de vos refus; » et après son dîner, il en instruisit les courtisans. Louis XIV pensa bientôt à l'élever plus haut. Ce prince était alors dans cet âge où les hommes ont besoin d'une femme dans le sein de laquelle ils puissent déposer leurs peines et leurs plaisirs. Il voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée. L'esprit souple de madame de Maintenon, obligée de bonne heure par la pauvreté à se plier aux différens caractères, lui promettait une compagne agréable et une confidente sûre. Le P. Lachaise, son confesseur, lui proposa de légitimer sa passion pour elle par les liens indissolubles d'un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'église. La bénédiction nuptiale fut donnée vers la fin de 1685, par Harlay, archevêque de Paris, en présence du confesseur et de deux autres témoins. Louis XIV était alors dans sa quarante-huitième année, et la personne qu'il épousait, dans sa cinquantième. Ce mariage parut toujours problématique à la cour, quoiqu'il y en eût mille indices. Madame de Maintenon entendait la messe dans une de ces tribunes qui semblaient n'être que pour la famille royale; elle s'habillait et se déshabillait devant le roi, qui l'appelait *Madame* tout court. Dans l'intérieur du palais, il n'était pas possible de méconnaître en elle l'épouse d'un roi. Elle ne se levait qu'un instant quand Monseigneur ou Monsieur entraient. Les princes et les princesses du sang n'étaient admis dans

son appartement que par des audiences demandées, ou lorsqu'elle les envoyait chercher pour leur faire quelque sèche réprimande. Jamais elle n'appela la duchesse de Bourgogne que *mignonne* ; et celle-ci ne la nommait que *ma tante*. On prétend même que le petit nombre de domestiques qui étaient du secret lui rendaient dans le particulier des honneurs qu'ils ne lui rendaient pas en public, et qu'ils la traitaient de majesté : ce qui paraît très-peu vraisemblable. La princesse de Soubise lui ayant écrit, et s'étant servie de la formule *avec respect*, madame de Maintenon termina sa réponse par cette phrase : « A l'égard du respect, qu'il n'en soit point question entre nous. Vous n'en pourriez devoir qu'à mon âge, et je vous crois trop polie pour me le rappeler. » Le bonheur de madame de Maintenon fut de peu de durée. C'est ce qu'elle dit depuis elle-même dans un épanchement de cœur : « J'étais née ambitieuse, je combattais ce penchant. Quand des désirs que je n'avais plus furent remplis, je me crus heureuse ; mais cette ivresse ne dura que trois semaines. » Son élévation fut pour elle une espèce de retraite. Renfermée dans son appartement, elle se bornait à une société de deux ou trois dames, retirées comme elle ; encore les voyait-elle rarement. Louis XIV venait tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper. Il y travaillait avec ses ministres, pendant que madame de Maintenon s'occupait à la lecture, ou à quelque ouvrage de main, s'empressant peu de parler d'affaires d'état, paraissant même les ignorer, quoiqu'elles ne lui fussent pas indifférentes, et qu'elle en dirigeât quelquefois le fil avec les ministres, et s'expliquant avec une réserve et un air de désintéressement qui écartait toute apparence de concert entre elle et eux. C'est ainsi qu'elle

influa dans le choix de certains ministres (Chamillart), et de quelques généraux (Marsin), ainsi que dans la disgrâce de quelques autres (Vendôme et Catinat). Le public lui reprocha ses fautes, que ses prétendues bonnes intentions ne pouvaient pas toujours faire excuser. Asservie aux volontés de Louis XIV dans tout le reste, elle fut en général uniquement occupée du soin de lui complaire; et cette servitude continuelle dans un âge avancé la rendit plus malheureuse que l'état d'indigence qu'elle avait éprouvé dans sa jeunesse. « Je n'y puis plus tenir, dit-elle un jour au comte d'Aubigné, son frère : je voudrais être morte! — Vous avez donc parole, répondit d'Aubigné, d'épouser Dieu le père! » « Que ne puis-je, dit-elle dans une de ses lettres, vous donner mon expérience! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse, dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer? J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté des plaisirs : j'ai été aimée partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit : je suis venue à la faveur, et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux. » « Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, dit Voltaire, ce serait assurément cette lettre... » « Quel supplice, disait-elle à madame de Bolingbroke, sa nièce; d'amuser un homme qui n'est plus amusable! — Écrivez-nous des nouvelles, dit-elle encore dans une lettre, car nous mourons d'ennui. » Le roi, qui la brusquait quelquefois lorsqu'elle voulait glisser un mot sur les affaires de l'état, la dédommageait de ses bouderies passagères par des marques de respect, et des attentions recherchées qu'il n'avait jamais eues pour ses maîtresses, ou pour la

reine. Mais ces témoignages extérieurs ne la dédommageaient pas des chagrins intérieurs. La modération qu'elle s'était prescrite augmentait les malheurs de son état. Elle ne profita point de sa place pour élever sa famille autant qu'elle l'aurait pu, parce qu'elle redoutait de trop fixer sur elle et sur les siens les regards du public. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon, qu'elle avait achetée des bienfaits du roi, et une pension de 48,000 livres; aussi disait-elle, « Ses maîtresses lui coûtaient plus en un mois que je ne lui coûte en une année. » Elle exigeait des autres le désintéressement qu'elle avait pour elle-même. Le roi lui disait souvent : « Mais, madame, vous n'avez rien à vous. — Sire, répondait-elle, il ne vous est pas permis de me rien donner. » Elle n'oublia pourtant ni ses amis, ni les pauvres. Le marquis de Dangeau, Barillon, l'abbé Testu, Racine, Despréaux, Vardes, Bussi, Montchevreuil, mademoiselle de Scudéri, madame des Houlières, n'eurent qu'à se féliciter de l'avoir connue. Madame de Maintenon ne regardait sa faveur que comme un fardeau que la bienfaisance seule pouvait alléger. « Ma place, disait-elle, a bien des côtés fâcheux; mais aussi elle me procure le plaisir de donner. » Elle proposait à Louis XIV des bonnes œuvres, auxquelles ce prince ne se prêtait pas toujours : « Mes aumônes, lui disait-il, ne sont que de nouvelles charges pour mes peuples; plus je donnerai, plus je prendrai sur eux. » Madame de Maintenon lui répondait : « Cela est vrai; mais tant de gens que vos guerres, vos bâtimens et vos maîtresses ont réduits à la mendicité par la nécessité des impôts, il faut bien les soulager aujourd'hui. Il est bien juste que ces malheureux vivent par vous, puisqu'ils ont été ruinés par vous. » Dès que madame de Maintenon vit luire les pre-

miers rayons de sa fortune, elle conçut le dessein de quelque établissement en faveur des filles de condition nées sans bien. Ce fut à sa prière que Louis XIV fonda, en 1686, dans l'abbaye de Saint-Cyr (village situé à une lieue de Versailles), une communauté de trente-six religieuses et de vingt-quatre sœurs converses, pour élever et instruire *gratis* trois cents jeunes demoiselles, qui devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel. Cette maison fut dotée de 40,000 écus de rente, et Louis XIV voulut qu'elle ne reçût de bienfaits que des rois et des reines de France. Les demoiselles devaient être âgées de sept ans au moins, et de douze ans au plus; elles n'y pouvaient demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans et trois mois; et en sortant, on leur remettait mille écus. Madame de Maintenon donna à cet établissement toute sa fortune. Elle en fit les réglemens, qu'elle fit approuver par Godet des Marais, évêque de Chartres, supérieur né de la maison de Saint-Cyr. Ils ont été imprimés en 1699, in-32, et en 1711. La fondatrice réunit une vie très-régulière à une vie très-commode. L'éducation de Saint-Cyr devint, sous ses yeux, un modèle pour toutes les éducations publiques. Les exercices y étaient distribués avec intelligence, et les demoiselles instruites avec douceur. On ne forçait point leurs talens; on aidait leur naturel; on leur inspirait la vertu; on leur apprenait l'histoire ancienne et moderne, la géographie, la musique, le dessin; on formait leur style par de petites compositions; on cultivait leur mémoire; on les corrigeait des prononciations de province. Le goût de madame de Maintenon pour cet établissement devint d'autant plus vif, qu'il eut un succès inespéré. A la mort du roi, arrivée en 1715, elle se retira tout-à-fait à Saint-Cyr, où elle donna

l'exemple de toutes les vertus. Tantôt elle instruisait les novices, tantôt elle partageait avec les maîtresses des classes les soins pénibles de l'éducation. Souvent elle avait des demoiselles dans sa chambre, et leur enseignait les élémens de la religion, à lire, à écrire, et à travailler. La veuve de Louis XIV assistait régulièrement aux récréations, était de tous les jeux, et en inventait elle-même. Cette femme illustre mourut le 15 avril 1719. « Le tombeau de madame de Maintenon, placé dans l'établissement de Saint-Cyr qu'elle avait fondé, fut détruit sous le régime révolutionnaire. Ses restes furent recueillis par M. Crouzet, directeur de cette maison, et déposés dans ce monument, par délibération des administrateurs du Prytanée français, Anson, Hourier Eloi, Le Febvre Corbinière, Laudigeois, et Nicod, la troisième année du consulat de Bonaparte. » Telle est la teneur textuelle d'une inscription qu'on lit aujourd'hui au collège de Saint-Cyr, sur un monument qui présente de l'autre côté l'inscription suivante :

Les Élèves au collège de Saint-Cyr à madame de Maintenon.

Elle fonda Saint-Cyr, édifia la France.
 Son tombeau fut détruit, ses restes outragés :
 La jeunesse en gémit, et la reconnaissance
 Élève une autre tombe à ses mânes vengés.

Quoique madame de Maintenon eut moins d'ambition que tant d'autres favorites, sa fortune influa sur celle de ses parens. Son frère, le comte d'Aubigné, ne pouvant être maréchal de France, à cause de la médiocrité de ses talens, fut lieutenant-général, gouverneur du Berri,

et possesseur de sommes assez considérables pour étaler sottement les airs d'un favori. Cependant il se plaignait sans cesse. Sa sœur lui donna plusieurs fois les conseils les plus sages : « On n'est malheureux que par sa faute, lui écrivait-elle ; ce sera toujours mon texte et ma réponse à vos lamentations. Songez, mon cher frère, aux voyages d'Amérique, aux malheurs de notre père, aux malheurs de notre enfance, à ceux de notre jeunesse, et vous bénirez la Providence, au lieu de murmurer contre la fortune. Il y a dix ans que nous étions bien éloignés, l'un et l'autre, du point où nous sommes aujourd'hui. Nos espérances étaient si peu de chose, que nous bornions nos vœux à trois mille livres de rente : nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seraient pas encore remplis!..... Vos inquiétudes détruisent votre santé, que vous devriez conserver, quand ce ne serait que parce que je vous aime. Travaillez sur votre humeur ; si vous pouvez la rendre moins bilieuse et moins sombre, ce sera un grand point de gagné. Ce n'est point l'ouvrage des réflexions seules ; il y faut de l'exercice, de la dissipation, une vie unie et réglée. » Le comte d'Aubigné, sur la fin de ses jours, se retira dans une communauté. Sa sœur lui fit une pension de dix mille livres, et se chargea de la régie de ses biens et du paiement de ses dettes. Il mourut en 1703. Il n'avait qu'une fille, Françoise d'Aubigné, mariée, en 1698, au duc, depuis maréchal de Noailles. Le père de madame de Maintenon avait une sœur (Artémise d'Aubigné) qui épousa Benjamin de Valois, marquis de Villette. Madame de Maintenon en maria la petite-fille, Marthe-Marguerite, à Jean-Anne de Tubière, marquis de Caylus : elle fut mère du comte de Caylus, et mourut en 1729. Ses *Souvenirs*, imprimés en 1770, in-8°, contien-

nent quelques anecdotes. On vient de les réimprimer. Elle y parle des soins que madame de Maintenon se donnait pour son éducation. « Il ne se passait rien à la cour, dit-elle, sur quoi elle-même ne me fit faire des réflexions selon la portée de mon esprit, m'approuvant quand je pensais bien, me redressant quand je pensais mal. Ma journée était remplie par des maîtres, la lecture, et des amusemens honnêtes et réglés. On cultivait ma mémoire par des vers qu'on me faisait apprendre par cœur ; et la nécessité de rendre compte de la lecture ou d'un sermon me forçait d'y faire attention. Il fallait encore que j'écrivisse tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille ou tel autre que je voulais choisir, et que je la portasse le soir à madame de Maintenon, qui l'approuvait ou la corrigeait, selon qu'elle était bien ou mal. En un mot, elle n'oubliait rien de ce qui pouvait former ma raison ou cultiver mon esprit. » On peut juger, par les lettres de mademoiselle de Murçai (depuis madame de Caylus), des progrès que la tante fit faire à sa jeune élève. On a imprimé les *Lettres* de madame de Maintenon après sa mort ; elles ont paru à Amsterdam, 1756, en 9 vol. in-12, par les soins de La Beaumelle. Elles sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais sans abandon. Il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Son style sec, précis et austère, l'image de son caractère, ne paraît pas être celui d'une femme. Ses lettres sont pourtant plus précieuses qu'on ne pense : elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de faiblesse et de dignité qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui se rencontrait quelquefois dans celui de Louis XIV. Celui de madame Maintenon paraît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion véritable. Son confesseur, Gobelin, directeur et courtisan, ap-

prouve également l'une et l'autre, ou du moins ne paraît pas s'opposer à ses vues, dans l'espérance d'en profiter. Voilà les idées que donnent ses lettres. On y pourrait recueillir aussi quelques pensées ingénieuses, quelques anecdotes; mais les connaissances qu'on peut y puiser sont trop achetées par la quantité de lettres peu intéressantes que ce recueil renferme. D'ailleurs, La Beaumelle, en les publiant, y a fait quelquefois des changemens qui les rendent infidèles. Il fait dire à madame de Maintenon des choses qu'elle n'a jamais pensées, et celles qu'elle a pensées, d'une manière dont elle ne les a jamais dites. C'est ce qu'on peut vérifier, en les comparant avec les copies authentiques de plusieurs de ces lettres, qu'on trouve dans les Mémoires du maréchal de Noailles par l'abbé Millot. On a donné une nouvelle édition de ces Lettres, Paris, 1807, 6 vol. in-12, qui en contient à la vérité quelques-unes jusqu'alors inédites; mais elle est bien moins complète que les éditions précédentes. La Beaumelle donna aussi 6 vol. in-12 de Mémoires pour servir à l'Histoire de madame de Maintenon, Amsterdam, 1756. Ils sont écrits d'un style énergique, pétillant et singulier, mais avec peu de circonspection et d'exactitude. S'il s'y trouve plusieurs faits vrais et intéressans, il y en a aussi un grand nombre de hasardés et de minutieux. Les Lettres et les Mémoires ont été réimprimés en 16 vol. in-12, 1778. Il faut y ajouter un petit livre assez rare, intitulé Entretien de Louis XIV et de madame de Maintenon sur leur mariage, Marseille, 1701, in-12. On a donné un *Maintenoniana*, in-8°. C'est un recueil d'anecdotes, de portraits, de pensées, de bons mots tirés des Lettres et des Mémoires de madame de Maintenon. Son portrait, par Mignard, orne maintenant le muséum de Versailles, sous le n° CLVIII. De

Montagnac a publié, *Esprit de madame de Maintenon avec des notes*, Paris, 1771, in-12. Le marquis de Caraccioli a publié sa *Vie*, 1786, in-12. On a donné, en 1809 et 1810, une *Vie de madame de Maintenon*, 2 vol. in-12, où l'on fait une héroïne de cette dame, qui n'était propre qu'à diriger les novices d'un couvent de demoiselles. Madame de Genlis et M. Regnault-Warin ont publié chacun un roman historique sur madame de Maintenon, l'une en deux vol. in-12, et l'autre en 4 vol. in-12. Madame de Genlis a très-adroitement évité toutes les difficultés du sujet, tous les torts de son modèle; elle en a fait un être parfait, pour rendre la besogne plus facile. Elle lui a donné son esprit pour la rendre plus aimable, son activité pour la rendre heureuse, et son talent, pour que l'on s'intéresse même à ses succès. Ce n'est pas plus madame de Maintenon que madame de Genlis, mais c'est assez madame de Genlis pour rendre convenable tout ce qu'elle dit de madame de Maintenon. Jamais cette austère duègne de Louis XIV, cette dame Gertrude d'une cour brillante et polie, n'eut un langage aussi affectueux, autant de présence d'esprit, autant d'esprit de conduite. Jamais un mot déplacé, toujours le mot heureux, toujours le mot qui fait rêver, sentir, prévoir mieux, espérer plus, celui à qui il s'adresse. Jamais une gaucherie, et autour d'elle tout le monde en fait, et les fait pour elle. Madame de Montespan, qui ne manquait pas d'esprit, n'en a plus que pour faire valoir celui de sa rivale et lui donner plus d'éclat; tous ceux qui veulent lui nuire, la secondent; tous ceux qui veulent retarder sa marche, l'accélèrent; tous ceux qui veulent l'éloigner du roi, l'en rapprochent. On n'a jamais autant de bonheur dans un roman. Ce qu'il y a de très-piquant dans tout cela, c'est le mot historique, placé, et souvent plu-

sieurs fois, au bas de presque toutes les pages de cet ouvrage. On voit avec admiration tout le parti qu'on peut tirer de l'histoire pour amuser par des fables. M. Regnault-Warin a traité la chose un peu plus sérieusement. Il a abordé les points les plus difficiles, par exemple, ce qui regarde les protestans. Madame de Maintenon est moins aimable, moins aimante. Sa conduite est plutôt dirigée par les devoirs imposans de l'auguste mission dont elle paraît chargée, et qui a pour objet la conversion du roi, que par les inspirations du sentiment qu'elle éprouve. C'est pour elle une affaire de religion et non pas une affaire de cœur. Elle ne veut épouser le roi que pour sauver son âme. Il faut que toute la cour devienne dévote, pour qu'elle soit reine. Ses motifs sont purs, comme le but qu'elle se propose. Ses guides sont les plus saints et les plus illustres personnages de cette époque. L'auteur met en scène Bossuet, Fénelon, Boudaloue, et il les fait parler et agir comme M. Regnault-Warin parlerait et agirait, si, tour à tour, il pouvait être Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, et l'abbé Gobelin, confesseur de l'intéressante veuve de Scarron. Enfin, la conduite, le but, les moyens, les succès de madame de Maintenon ne sont, selon M. Regnault-Warin, que les résultats d'une intrigue chrétienne. On a aussi publié les Lettres de madame de Maintenon, édition corrigée sur les manuscrits autographes, et augmentée de près de deux cents lettres inédites. Cette édition forme 6 gros volumes in-12, contenant, 1^o une Vie très-étendue de madame de Maintenon, par M. Auger; 2^o des Notices, par un autre littérateur, sur mesdames de Villarceaux, Ninon de Lenclos, de Richelieu, de Chanteloup d'Attigny, d'Heudicourt, de Montespan, Frontenac, de Villette, Brion, du Perron, de La Maisonfort, Gla-

pion, Lavieville, de Caylus, Dangeau, Ventadour, et la duchesse de Bourgogne; le duc de Noailles, l'abbé Testu, l'abbé Gobelin, le comte de Saint-Géran, le cardinal de Noailles et Philippe V, roi d'Espagne; 3^o les Entretiens de madame de Maintenon avec quelques dames de Saint-Cyr; 4^o Mémoires de madame de Maintenon sur le rappel des protestans et des huguenots fugitifs; 5^o les Opuscules de madame de Maintenon, en prose et en vers; 6^o le Testament de madame de Maintenon; 7^o les Lettres de Godet des Marais, évêque de Chartres, qui constatent le mariage de madame de Maintenon avec Louis XIV; 8^o lettres de Louis XIV à madame de Maintenon.

MALABARES (femmes), dans les Indes orientales. Elles jouissent de plusieurs beaux privilèges, entre autres, suivant Dellon, d'avoir autant de maris qu'elles veulent. Le capitaine Hamilton assure qu'elles ne peuvent avoir que douze maris à la fois, tandis que les hommes ne sont point bornés à un nombre fixe de femmes. Quoi qu'il en soit, lorsqu'une femme épouse son premier mari, on lui bâtit une maison, et il habite avec elle jusqu'à ce qu'elle en prenne un second, ou le nombre que la loi lui permet d'avoir. En ce cas-là, les maris s'accordent entre eux à demeurer partout avec elle pendant dix jours, ou davantage. Chacun l'entretient pendant ce temps-là. Ce qu'il y a de plus surprenant, et ce qui prouve bien le pouvoir de la coutume, c'est que cette multiplicité de maris ne produit aucun désordre; car si l'on voit les armes de l'autre à la porte de la femme, il attend tranquillement que la place soit vide pour venir l'occuper. Ce qu'il y a de consolant pour les hommes dans cette puissance usurpée des femmes, c'est que les promesses, qui sont l'unique lien des mariages, ne

les engagent qu'autant qu'il leur plaît : aussitôt qu'ils sont dégoûtés les uns des autres, ils se séparent sans querelles et sans plaintes. Aussi ces mariages ne les obligent-ils pas à de grandes dépenses. Le présent ordinaire qu'un nouveau mari fait à sa femme est une pièce de toile blanche qu'elle emploie pour se couvrir. Pendant qu'ils sont ensemble, la femme sert de pourvoyeur au mari, et fait la cuisine pour lui. Elle a soin aussi de tenir ses habits et ses armes propres. Quand elle devient grosse, elle déclare quel est le père de l'enfant ; et quand elle l'a élevé jusqu'à ce qu'il sache marcher ou parler, c'est à lui à en avoir soin.

C'est de ce droit que les femmes ont de prendre plusieurs maris et de les quitter quand il leur plaît, qu'est venue la coutume de ranger les enfans dans la tribu de leurs mères, parce qu'il est impossible d'en connaître le véritable père. Aussi les enfans ne sont-ils pas regardés comme les plus proches héritiers, mais les neveux du côté des sœurs ; et s'il n'y en a point, le plus proche parent du côté des grand'mères.

MALADIÈRE (madame de la) vécut dans le XVIII^e siècle. Elle a publié : *Abrégé de Mathématiques, à l'usage des jeunes gens* ; Paris, 1779, in-12.

MALARME. Voy. BOURNON.

MALARTIC (Ambroise-Eulalie de), née en 1737, à Montauban. L'académie de cette ville l'a admise au nombre de ses membres. Elle a donné : *Essais sur le goût ; des Mémoires et des Poésies* dans différens journaux.

MALATESTA (Batista), fille de Guy, prince d'Urbino, l'une des plus belles et des plus savantes femmes de son siècle, a donné des *Lettres* élégamment écrites ; un *Traité* sur la véritable religion ; un *autre* sur la fragilité humaine. Elle mourut au commencement du xv^e.

siècle. — Il ne faut pas la confondre avec Batista Malatesta, sa petite-fille, qui épousa Frédéric, duc d'Urbin, et se distingua par son éloquence. Passant à Rome, elle salua le pape Pie II, et improvisa un discours, admiré de toute la cour pontificale. Elle mourut en 1470.

MAL-ENFANT (la présidente de), de Pamiers en Languedoc, vécut dans le xvii^e siècle. Elle s'est fait quelque réputation par ses *Lettres*, et par ses *Poésies fugitives*.

MALESHERBES. Voy. LAMOIGNON.

MALESPINI (la marquise de) vivait du temps de Charles II, roi de Naples et comte de Provence; elle était une des plus belles femmes du temps. Beaucoup d'esprit relevait l'éclat de sa beauté. Albert de Sisteron, célèbre poète provençal, en devint amoureux, et composa pour elle ses plus agréables pièces de poésie. Son mérite et son amour touchèrent la marquise de Malespini, qui conçut pour Albert une passion si forte, qu'elle le voulait avoir continuellement auprès d'elle; mais enfin sa vertu s'alarmant de cette passion, elle écrivit à son amant de s'abstenir, du moins pour quelque temps, de lui donner des preuves de son amour, et de s'éloigner. Pour cet effet, elle lui fit remettre en secret des habits, des chevaux et de l'argent, présens que l'on avait alors coutume de faire aux gens de mérite. Albert obéit, mais après avoir fait porter à la marquise un Dialogue en vers entre elle et lui, dans lequel il exprimait tout le regret qu'il avait de se séparer d'elle.

Le Moine des Iles-d'Or, cité par Jean de Nostredame, dit qu'Albert mourut de douleur à Tarascon, et qu'avant de mourir il mit ses poésies entre les mains de Pierre de Valieras, ou Valernas, son ami, pour qu'il en fît présent à la marquise; mais que Valieras, au lieu

d'exécuter l'ordre de son ami, vendit ces poésies à Fabre d'Uzès, poète lyrique, qui les rendit publiques comme étant de sa composition ; qu'elles furent reconnues par plusieurs gens de lettres ; que, sur la déposition de Valieras, le plagiaire fut pris, et soumis, suivant les lois des empereurs, à la peine du bâton, pour s'être attribué les ouvrages d'un autre.

MALIPIERA (Olympie), fille de Léonard Malipieri, noble Vénitien, mourut en 1559 ; et le Sansovino, qui parle d'elle dans sa Venise, sous l'an 1570, ignorait apparemment l'année de sa mort. Elle se fit un nom par son talent pour la poésie. On trouve beaucoup de ses ouvrages dans les recueils de poésies italiennes du XVII^e siècle ; et Bulifon, libraire de Naples, en a fait entrer plusieurs dans les *Rime di cinquanta poetesse*, (Poésies de cinquante dames).

MALLÈS DE BEAULIEU (madame) a donné plusieurs ouvrages pour le jeune âge, tels que les *Contes d'une mère à sa fille*, les *Lettres de deux jeunes amies*, le *La Bruyère des jeunes demoiselles*. On lui doit *Lucas et Claudine, ou le Bienfait et la Reconnaissance*, 1816, 2 vol. in-12 ; *Quelques scènes de Ménage*, 1820, 2 vol. Cette dame est morte en 1825.

MALTAISES, ou femmes de l'île de Malte. On sait qu'en 1565, Soliman II, sultan des Turcs, alla mettre le siège devant la principale place de cette île, et qu'il fut contraint de le lever par l'étonnante valeur des chevaliers et de leur brave grand-maître Jean de La Valette-Parisot. Les hommes ne furent pas les seuls à s'exposer pour la défense de la patrie ; ils furent merveilleusement secondés dans plusieurs assauts par les femmes, qui, non contentes de préparer le bitume, les eaux bouillantes, les cercles enflammés qu'on lançait

au milieu des ennemis, montèrent encore en grand nombre sur la muraille, et jetèrent elles-mêmes des pierres, des traits et d'autres machines, dont elles tuèrent plusieurs centaines de Musulmans. *Voy. RHODIENNES.*

MAMIA, reine des Sarrasins, restée veuve à la fleur de son âge, prit elle-même le commandement de son armée, et devint la terreur de l'Empire romain. Après avoir ravagé la Palestine, elle força l'empereur Valens à lui demander la paix. Elle favorisa les chrétiens par égard pour un saint ermite nommé Moïse, et fit du rappel des évêques catholiques exilés par Valens, l'un des articles du traité de paix.

MANCINI (Marie) naquit à Rome en 1630. Elle était l'une des cinq filles de Michel-Laurent Mancini, baron romain, et de Hiéronyma Mazarini, sœur du cardinal. Marie et sa sœur Hortense furent élevées dans un couvent en Italie. Le cardinal Mazarin les avait appelées à Paris. Marie n'était pas très-jolie, mais ses manières vives et enjouées plurent à Louis XIV; il fut tenté un moment de l'épouser. Marie fut bientôt supplantée par mademoiselle de Lamotte-Houdancourt; alors elle partit pour l'Italie, et ne revint à Paris qu'après le mariage de Louis XIV; peu de temps après elle épousa le prince Colonna, connétable de Naples. Elle partit aussitôt pour l'Italie avec son époux; mais la seconde année elle lui signifia qu'elle ne voulait plus vivre avec lui.

Hortense Mazarin, sa sœur, revint à Rome chercher un asile contre les persécutions du duc Mazarin, son mari. Marie lui confia le projet qu'elle a de se retirer en France; Hortense consentit à la suivre pendant l'absence du connétable. Elles se rendirent à Civita-Vecchia, déguisées sous des habits d'hommes, et s'embarquèrent

sur un esquif, qui les conduisit sur les côtes de Provence, en 1672. On lit, dans les Mémoires de Mazarin, qu'elles furent accueillies à Aix par madame de Grignan, qui eut la charité de leur envoyer des chemises, disant qu'elles voyageaient en vraies héroïnes de roman, avec force pierreries et point de linge blanc. Dans une lettre de madame Scudéri, on lit : « Madame Colonna et madame Mazarin sont arrêtées à Aix ; l'histoire dit qu'on les y a trouvées déguisées en hommes, qui venaient voir les deux frères, le chevalier de Lorraine et le comte de Marsan. » Madame de Sévigné écrivait à sa fille, le 20 juin 1672 : « La comtesse de Soissons et madame de Bouillon (leurs sœurs) sont en furie contre ces folles, et disent qu'il les faut enfermer; elles se déclarent fort contre cette étrange folie. » Hortense, craignant de tomber entre les mains des émissaires du duc Mazarin, chercha à gagner la Savoie, et Marie vint seule à Paris, espérant tout de la protection de Louis XIV. Ce prince, ne voulant la voir, lui fit dire de se retirer dans l'abbaye du Lis, et pourvut grandement à ses besoins..... Le connétable épuisa inutilement tous les moyens pour se réconcilier avec elle, promettant d'oublier toutes ses extravagances. Sur son obstination, il consentit au divorce qu'elle demandait. Marie entra dans une maison religieuse, où elle prit le voile; mais, ennuyée de la vie du couvent, elle s'évada, et, après douze ans d'absence, revint en France, où elle vécut dans l'obscurité, et mourut en 1714. On a sous son nom un opuscule : *Discorso astrofisco della mutazioni de tempi e di altri accidenti mondani dell' anno*, Rome, 1670, in-4°. Un anonyme a publié les Mémoires de cette princesse, Cologne, 1676, in-12, trad. en italien. C'est un roman. Saint-Evremont publia : *Apologie, ou les véritables Mémoires de madame*

Marie Mancini, connétable de Colonna, écrits par elle-même. Leyde, 1678, in-12.

MANCINI (Olympe), comtesse de Soissons, née à Rome en 1632, sœur de la précédente, était la seconde nièce du cardinal Mazarin. A douze ans elle fut amenée à Paris avec ses sœurs. Madame de Motteville, qui la vit à son arrivée, fait ainsi son portrait : « Elle était brune, avait le visage long, le menton pointu ; ses yeux étaient petits, mais vifs ; et on pouvait espérer que l'âge de quinze ans lui donnerait quelques agrémens ; » ce qui ne tarda pas à se justifier. Sans être jolie, Olympe plut à Louis XIV, qui lui rendit des soins très-assidus. Olympe, plus ambitieuse que tendre, ne vit dans la faveur passagère du monarque qu'un moyen d'assurer son établissement. Son ambition consistait principalement à vouloir épouser un grand seigneur. Le mariage de sa cousine avec le prince de Conti lui causa un grand chagrin, qu'elle ne put cacher. Enfin le comte de Soissons fit la demande de sa main : elle se consola ; par cette union elle devint surintendante de la maison de la reine, charge que le cardinal Mazarin, son oncle, avait créée pour sa nièce. Le roi continuait de venir la voir, non pour elle, mais pour sa sœur Marie. Olympe se plaignit d'être sacrifiée à sa rivale : Louis XIV l'éloigna de la cour momentanément. Elle reparut bientôt, et de concert avec son amant en titre, elle intrigua pour forcer le roi à renvoyer mademoiselle de La Vallière. Olympe fut exilée de nouveau ; sa charge de surintendante fut donnée à madame de Montespan. Impliquée dans l'affaire de la Brinvilliers, empoisonneuse, Olympe fut décrétée d'accusation.... Elle partit pour la Flandre. Sa fuite donna lieu de la soupçonner sur la mort inopinée du comte de Soissons, son époux. Elle mourut à

Bruxelles, en octobre 1708, abandonnée de tout le monde.

MANCINI (Hortense, duchesse de Mazarin), née en 1647, sœur des précédentes, joignit aux avantages de la fortune ceux de la beauté. Elle épousa, en 1661, Armand-Charles de La Porte de La Meilleraie, dont le caractère singulier et l'esprit bizarre n'étaient pas propres à fixer une femme. La duchesse de Mazarin fit tout ce qu'elle put pour se faire séparer de lui; mais n'ayant pu l'obtenir, elle passa en Angleterre l'an 1667. Elle autorisa son séjour à Londres de sa parenté avec la reine. Mais quand cette princesse fut obligée de passer en France, l'an 1688, le duc fit solliciter Hortense de revenir; les prières n'ayant rien opéré, il lui intenta un procès, qu'elle perdit. Elle fut condamnée à retourner avec son époux; mais elle persista à rester en Angleterre, où elle avait une petite cour, composée de ce qu'il y avait de plus ingénieux à Londres. Le vieux épicurien Saint-Évremond fut un de ses courtisans les plus assidus. Elle mourut le 2 juillet 1699. Ses mœurs furent violemment attaquées, par son mari surtout. Il prétendit qu'elle avait été amoureuse du chevalier de Rohan, décapité depuis pour crime de trahison contre l'état. Il fit de même courir le bruit qu'elle avait été la maîtresse du duc de Nevers, son frère. Les *Mémoires* de madame de Mazarin, et ceux qu'elle opposa aux *Factums* de son mari, se trouvent dans les œuvres de Saint-Évremond. Si l'on s'en rapporte au portrait que ce philosophe a fait de cette duchesse, elle avait quelque chose de noble et de grand dans l'air du visage, dans les qualités de l'esprit et dans celles de l'âme. Elle savait beaucoup, et elle cachait son savoir. Sa conversation était à la fois solide et gaie. Elle était dévote sans

superstition et sans mélancolie, etc., etc. On sent que ce portrait est flatté, et même ridicule. La dévotion ne pouvait guère s'allier avec la vie qu'elle menait. L'abbé de Saint-Réal a fait un autre portrait de la duchesse de Mazarin, non moins flatté que celui de Saint-Évremond : « C'est, dit-il, une de ces beautés romaines, qui ne ressemblent point à des poupées, comme la plus grande partie de celles de France. La couleur de ses yeux n'a point de nom, ce n'est ni bleu, ni gris, ni tout-à-fait noir; mais un mélange de tous les trois, qui n'a que ce que chacun a de beau. Il n'y en a point de plus doux et de plus enjoués pour l'ordinaire; mais il n'y en a point de si sérieux, de si sévères et de si sensés, quand elle est dans quelque application d'esprit. Quand elle regarde fixement, on croit en être éclairé jusqu'au fond de l'âme. Lorsque madame de Sévigné voulait donner une idée de deux beaux yeux, elle disait : « Ce sont les yeux de madame de Mazarin... » Son rire attendrirait les plus durs, et charmerait les plus cuisans soucis. Il lui change presque entièrement l'air du visage, qu'elle a naturellement assez froid et fier, et il y répand une teinture de douceur. Elle a le son de la voix si touchant, qu'on ne saurait l'entendre parler sans émotion. Son teint a un éclat si vif, si naturel et si doux, que personne ne s'est jamais avisé, en la regardant, de trouver à redire qu'il ne soit pas de la dernière blancheur. C'est le plus beau tour de visage que la peinture ait jamais imaginé. A force de se négliger, sa taille, quoique la mieux prise et la mieux formée qu'on puisse voir, n'est plus fine en comparaison de ce qu'elle a été; mais d'autres seraient déliées de ce qu'elle est grosse. On la voit quinze jours de suite coiffée d'autant de différentes manières, sans pouvoir dire laquelle lui va le mieux... Son

mari est assurément le plus malheureux des hommes, après avoir été le plus heureux. Il disait à la duchesse d'Aiguillon que, pourvu qu'il épousât Hortense, il ne se souciait pas de mourir trois jours après. « Le succès a passé ses souhaits, dit dans la suite madame de Mazarin; il m'a épousée, et n'est pas mort, Dieu merci! » Le duc de Mazarin, époux d'Hortense, était né en 1633, et il mourut en 1713, dans ses terres, où il s'était retiré depuis plus de trente ans. Si ces singularités n'avaient pas perverti les agrémens de son esprit, personne n'aurait été de meilleure compagnie. Il succéda au maréchal de La Meilleraie, son père, dans le gouvernement de Bretagne, et eut de plus plusieurs autres gouvernemens. Le maréchal s'était opposé tant qu'il avait pu au désir que le cardinal Mazarin, son ami intime, avait de choisir son fils pour son héritier, en lui donnant son nom et sa nièce. Il disait que tant de biens lui faisaient peur, et que leur immensité accablerait un jour sa famille. A la mort de la duchesse de Mazarin, on prouva, en pleine grand'chambre, qu'elle lui avait apporté vingt-huit millions. Louis XIV, attaché au nom de Mazarin, le mit de tous ses conseils, lui donna les entrées des premiers gentilshommes de la chambre, et le distingua dans toutes les occasions. Nommé lieutenant-général dès 1654, et ne manquant pas de courage, il eût pu parvenir au bâton de maréchal de France. Une piété mal entendue rendit inutiles les dons que lui avait faits la nature : persuadé que le sort marquait les volontés du ciel, il fit des loteries de son domestique, en sorte que le cuisinier devint son intendant, et le frotteur son secrétaire. Le feu prit un jour au château de Mazarin, et il ne voulut pas qu'on l'éteignît. Il aimait qu'on lui fit des procès, parce qu'en les perdant il pouvait posséder

en sûreté de conscience les autres biens que la justice lui laissait. Une fois retiré à la campagne, il ne fit plus que des apparitions très-passagères à la cour. Le roi l'y reçut toujours avec amitié, quoiqu'il l'eût blessé par les visions célestes qu'il lui avait communiquées sur le sort qui l'attendait s'il continuait de vivre avec ses maîtresses. Ce prince le regardait comme un homme dont le cerveau n'était pas sain; et comme le duc avait, par dévotion, barbouillé tous les chefs-d'œuvre de peinture, et mutilé les plus belles statues que lui avait laissées son oncle, Louis XIV dit un jour, en voyant un marteau : « Voilà un instrument dont le duc de Mazarin sait faire usage. » Il eut un fils d'Hortense, lequel n'eut qu'une fille, qui fit entrer la riche succession de sa famille dans la maison de Duras, d'où elle a passé par les filles dans la maison d'Aumont, et ensuite dans celle des Matignon, ducs de Valentinois. Il parut en 1808, à Paris, des Mémoires de la duchesse de Mazarin, 1 vol. in-8°, avec des portraits.

MANCINI (Marie-Anne), duchesse de Bouillon, née à Rome en 1649, sœur des précédentes. Elle fut amenée à Paris quelques années après ses sœurs, et fut mariée, en avril 1662, à Godefroi de la Tour, duc de Bouillon. Elle s'occupait de littérature. La duchesse fut la première protectrice du bon La Fontaine; ce fut elle qui lui donna le surnom de *fablier*, qu'on attribue à madame de La Sablière. En 1680, on créa une chambre ardente, pour découvrir les auteurs des crimes d'empoisonnement, que l'on croyait très-multipliés. (*Voyez* BRINVILLIERS et MONT-VOISIN.) La duchesse de Bouillon fut décrétée d'ajournement personnel. Madame de Sévigné raconte, dans une lettre du 31 janvier 1680, l'interrogatoire de la duchesse de Bouillon; on ne peut

rien imaginer de plus plaisant ni de plus propre à convaincre de son innocence. Cependant elle fut exilée à Nérac, parce qu'elle s'était vantée des plaisanteries qu'elle avait faites à ses juges, et que le roi l'avait trouvé mauvais. Le duc de Bouillon sollicita de Louis XIV la permission de faire imprimer l'interrogatoire de sa femme, pour l'envoyer dans toute l'Europe. La duchesse de Bouillon avait beaucoup d'esprit et de connaissance. Pendant son séjour en Angleterre, La Fontaine écrivit à l'ambassadeur français : « Elle porte la joie partout... c'est un plaisir de la voir disputant, grondant, jouant et parlant de tout avec tant d'esprit, qu'on ne saurait s'en imaginer davantage. » Cette dame mourut le 21 juin 1714, âgée de soixante-quatre ans.

MANDANE, mère du grand Cyrus. Ce titre seul la rend célèbre. On dit qu'étant enceinte de ce prince, elle songea qu'elle inondait toute la terre de son urine, et qu'une autre fois elle crut voir sortir de son sein une vigne qui couvrait la terre de ses rameaux. Les devins ne manquèrent pas d'interpréter ces songes de la domination étendue de celui qui devait naître d'elle. Cette princesse épousa Cambyse, qui était persan, et fut mère de Cyrus.

MANDINGUES, femmes Maresses du royaume de Mandingo, sur la côte occidentale d'Afrique. On dit qu'elles donnent quelquefois à téter à leur enfans pardessus l'épaule, lorsqu'elles sont occupées à quelque ouvrage, et que c'est peut-être une des raisons qui fait que les nègres de ce pays ont le nez plus plat et les lèvres plus grosses que partout ailleurs. *Voy.* NÈGRESSES.

MANLEY (mistriss), fille de sir Roger Manley, née à Guernesey ou dans l'une des petites îles qui l'avoisinent, dont son père était gouverneur, reçut une édu-

cation conforme à sa naissance, et annonça de bonne heure des dispositions fort au-dessus de son âge. Mistriss Manley eut le malheur de perdre ses parens étant encore très-jeune, circonstance qui lui fut bien funeste, et influa sur toute sa vie. Son tuteur, désigné par son père, la séduisit par un mariage supposé, et l'abandonna dans ses plus belles années, qu'elle passa dans la solitude. Présentée quelque temps après à la duchesse de Cléveland, maîtresse de Charles II, elle en reçut quelques secours, qui ne furent que passagers. Dégoûtée du monde, et n'osant y paraître, elle composa dans sa retraite sa première tragédie, intitulée *The Royal Mischief*, jouée en 1696. Son succès lui procura une foule d'admirateurs, qui lui devint fatale, et la jeta dans toutes sortes d'intrigues. C'est dans ces circonstances qu'elle composa sa *Nouvelle Atalantis*, en 4 vol., traduits en français, Rouen, 1714, in-12, 2 volumes. Dans ce roman historique et satirique elle se permit d'attaquer plusieurs personnes de son sexe; en outre, ayant puisé dans les sentimens de son père un vif attachement à la cause de Charles Ier, elle peignit à grands traits et sans ménagement tous ceux qui avaient contribué à la révolution. Le gouvernement fit arrêter l'imprimeur et le libraire; mistriss Manley, trop généreuse pour les sacrifier à sa tranquillité, parut à la cour du banc du roi, s'avoua pour l'auteur de l'*Atalantis*, et ne parvint qu'avec beaucoup de peine à se débarrasser des tracasseries que lui suscita cette affaire. Le ministère ayant changé, sa situation devint moins orageuse, et elle se livra avec plus de liberté à ses goûts et à ses amis. La seconde édition de ses lettres parut en 1713. La tragédie de *Lucius, premier roi chrétien de Bretagne*, fut jouée à Drury-Lane, en 1717. Les pièces que nous avons citées, et sa

comédie intitulée *l'Amant perdu, ou le Mari jaloux*, jouée en 1696, complétèrent son œuvre dramatique. Elle fut employée sous le ministère de la reine Anne ; et alors, aidée des conseils du docteur Swift, elle mourut le 11 juillet 1724, chez Jean Barber, alderman de Londres, avec lequel elle vivait.

MANTO, fille de Tirésias, et fameuse devineresse, ayant été trouvée parmi les prisonniers que ceux d'Argos firent à Thèbes, fut envoyée à Delphes et vouée à Apollon. Alcméon, général de l'armée des Argiens, en devint éperdument amoureux ; il en eut un fils nommé Amphiloque, et une fille appelée Tisiphone, renommée pour sa beauté. Pausanias dit que de son temps on voyait à la porte d'un temple une pierre appelée le *Siège de Manto*, sur laquelle elle avait rendu des oracles. Virgile, d'après une tradition populaire, fait arriver Manto en Italie, et lui fait épouser Tuscus, dont elle eut un fils nommé Acnus, qui fut fondateur de la ville de Mantoue, à laquelle il donna le nom de sa mère, pour honorer sa mémoire.

MANSON (Clarisse, femme), née dans le département de l'Aveyron, en 1785, fille de M. Engelrand, magistrat distingué. Elle épousa, en 1811, M. Manson, homme estimable. Clarisse lui donna sa main pour obéir à son père, car elle faisait le sacrifice d'un objet aimé. Elle devint mère d'un fils. Au bout de quatre ans de mariage elle se sépara de son mari, refusa le toit paternel, préférant d'aller chez M...c, à Périé, commune peu éloignée de Rodez. La figure de cette dame, sans être jolie, était agréable ; elle avait la taille moyenne, mais bien prise ; à une imagination ardente elle joignait beaucoup de dissimulation. La lecture des romans avait gâté son cœur.

Une grande imprudence lui a acquis une terrible célébrité, qui a causé le désespoir de sa famille. Son père était alors président de la cour prévôtale de l'Aveyron.

Madame Manson arriva à Rodez le 18 mars 1817, et le 19 au soir elle se trouva transportée, en habit d'homme, chez la femme Bancal, tenant maison de prostituées, et au moment où l'on égorgeait M. Fualdès, ancien avocat, et magistrat jouissant de la considération publique. Les assassins étaient liés d'affaires avec lui, même parens et amis. Dans le nombre, nous citerons Bastide Gramont, négociant, âgé de quarante-quatre ans, d'une taille de cinq pieds dix pouces, et Jausion de Veinac, beau-frère de Bastide. Madame Manson connaissait particulièrement Jausion : elle a persisté longtemps à dire qu'elle ne l'avait pas vu au nombre des assassins; que même elle n'avait pas été dans la maison Bancal. Aujourd'hui elle convenait de tout, elle se rétractait le lendemain.

Voici une lettre de M. Engelrand à la cour d'assises. Cette déclaration du père prouve l'obstination de sa fille à déguiser la vérité devant la justice.

« Monsieur le président,

» Je viens d'être informé par la rumeur publique que la dame Manson, après avoir fait sa déposition vendredi dernier devant la cour, l'a rétractée le lendemain dans son entier; que, pour justifier sa rétractation, elle s'est permis de déclarer à la justice et au public que ses aveux lui avaient été arrachés par la force et les instances, et que c'était moi qui avais employé à son égard cet infâme moyen.

» Je ne devais pas m'attendre à être ainsi interrogé et

accusé par un être à qui j'ai eu le malheur de donner le jour, et qui vient de donner à sa malheureuse mère et à moi le dernier coup de poignard, puisque cette femme me réduit à la cruelle nécessité d'une justification. Je vous déclare, M. le président, je le déclare à la cour, que mes démarches près d'elle n'ont été dirigées que par les sentimens de l'honneur et de la délicatesse, que j'ai vainement cherché à lui inspirer.

» Comme père et magistrat, je n'ai cessé de lui représenter que cet honneur lui faisait un devoir sacré de rendre hommage à la vérité, d'éclairer la justice sur le crime horrible commis sur un magistrat distingué...; que taire un crime aussi affreux serait se rendre complice des assassins. Songez, lui ai-je dit, que parmi les accusés il en est peut-être d'innocens, qui seront victimes d'un silence obstiné, qui pourra malheureusement être interprété contre eux?....

» Tel est, M. le président, le langage que j'ai constamment tenu à la dame Manson : elle a été sourde à ma voix. Si j'ai eu quelque moment d'impatience avec elle, c'est lorsque j'ai vu qu'elle niait des aveux faits devant M. le préfet et d'autres personnes respectables, sur la foi de qui il m'eût été impossible d'élever aucun doute....

» J'ai l'honneur de vous saluer, etc. »

Madame Manson écrit à son père :

« Je prie mon père de se tranquilliser ; il sera satisfait. ... Je suis décidée à frapper le grand coup : tout le tribunal va être étonné, je dirai la vérité tout entière. Les malheureux périront ! et tel... Brûlez ma lettre : si l'on était prévenu, tout serait perdu..... Vous m'avez

donné votre malédiction ; vous désirez ma mort, vous me refusez des secours. Je vais perdre les seuls que je pouvais attendre pour mon fils, qui eût partagé son pain avec moi ; n'importe, vous êtes mon père, et votre fille est disposée à tout vous sacrifier... Prenez garde à cette lettre. » Et malgré cette déclaration à son père, elle persiste toujours dans ses dénégations devant la justice.

Le président des assises lui dit : « Reconnaissez-vous votre lettre écrite à votre père ? — Oui : mon père est un imprudent, il aurait dû la brûler. — Pourquoi outragez-vous sans cesse votre père ? il vous a montré le chemin de l'honneur. »

Le 14 septembre madame Manson, jusqu'alors témoin, est accusée et constituée prisonnière, et part pour Albi, avec les autres accusés, afin d'être jugée. Elle publie un mémoire pour persuader qu'elle n'était pas dans la maison Bancal ; que c'était mademoiselle Rose Pierret qui s'y trouvait, et qui lui avait rendu compte de ce qui s'y était passé. Ce n'est que le 19 février 1818 que madame Manson a confirmé sa déclaration à M. le préfet de Rodez, avec promesse d'être désormais *irrétractable*. Son orgueil a beaucoup souffert d'être obligée de convenir qu'elle s'était trouvée habillée en homme dans la maison Bancal ; mais jamais elle n'a voulu rendre compte du motif qui l'avait conduite dans cette maison. Elle est convenue aussi que Jausion lui avait sauvé la vie. La chronique de Rodez assurait que depuis longtemps il existait des liaisons de cœur entre Jausion et elle. Voilà les vrais motifs, disait-on, du silence de madame Manson. Si la publicité de son mémoire lui a procuré de l'argent....., il a diminué l'intérêt qu'on lui portait.

Dans le recueil des lettres de madame Manson, qu'elle

a publié elle-même étant à Paris, en 1819, la plus curieuse est celle écrite à son amie, le 20 mars 1817. On y remarque les motifs qu'elle donne de son voyage du Périé à Rodez. Le voici :

« Que n'ai-je suivi tes conseils, ô la plus sage des amies ! Pourquoi t'ai-je quittée ? Tes instances pour me retenir près de toi semblaient annoncer que tu pressentais le malheur qui m'est arrivé. De quelle épouvantable scène j'ai été témoin cette nuit !... Tu sauras tout : mais que tu sois la seule, que l'horrible secret que je vais déposer dans ton sein n'en sorte jamais ; ma mère même doit l'ignorer. Ma mère....., comme elle serait affligée ! Je paraîtrais coupable, et cependant je ne fus qu'imprudente... : j'en jure par l'amitié qui nous unit... Garde le silence, mon amie, sur ce que je vais t'apprendre ; écoute et frémis : « Tu sais de quel doux espoir j'étais bercée en partant du Périé ; on m'avait assurée que je verrais Jausion à la foire de Rodez, et que nous allions enfin nous réunir ; cette idée me souriait : ce ne fut qu'une illusion ; je poursuivis une chimère, et je trouvai... une affreuse réalité..... Le surlendemain je formai le projet d'épier les démarches de quelqu'un. Que t'importait ? me diras-tu. Je te répondrai que j'avais beaucoup d'intérêt, quelque droit même à m'assurer que la conduite de ce *quelqu'un* n'était pas suspecte. Malheureuse imprudence, curiosité funeste, que vous me coûte cher !... »

» Ne voulant pas être connue, je m'habillai en homme, et me persuadai que je pouvais ainsi courir la nuit sans danger ; je sortis donc, le 19 mars, vers les sept heures trois quarts du soir ; je traversai la place de la Cité, la rue du Terral, et j'arrivai dans celle des Hebdomadiers. J'aperçus un homme tapi contre le mur ; sa tournure ne

m'était pas inconnue. Au même instant j'entendis marcher, je crus qu'on me suivait, je pris la fuite, et me cachai dans une maison dont la porte était ouverte; à peine j'y fus entrée, que je me sentis heurtée par un individu qui m'arrêta en me serrant rudement le bras : la frayeur s'empara de moi. *Je suis une femme!* m'écriai-je. mon exclamation parut satisfaire l'inconnu qui m'avait arrêtée. Tu penses bien, ma chère Elise, que déjà je me repentai de ma folie; mais ce fut bien autre chose lorsque je me vis transportée, malgré moi, dans un lieu que je ne connaissais pas; j'y fus renfermée, et l'on ne me dit que ces mots : *Tais-toi!*

Tout-à-coup j'entendis un bruit confus; il paraissait venir de l'appartement voisin; bientôt ce bruit devint plus distinctif; des cris plaintifs frappèrent mon oreille... Je m'approchai de la porte, et j'écoutai attentivement : *Que t'ai-je fait, Bastide?* disait quelqu'un d'un ton suppliant. *Il faut mourir!* répondit une voix féroce et glapissante.... Cette voix, je crus la reconnaître, et mes cheveux se dressèrent...

L'infortuné qu'on opprimait ajouta : *Laisse-moi du moins quelques instans pour me réconcilier avec Dieu.* — *Va te réconcilier avec le diable,* dit encore celui dont la voix m'avait fait tant d'impression. A ce triste colloque succéda le bruit le plus affreux : c'étaient des gémissemens sourds...., des plaintes déchirantes...., du sang qui coulait dans un vase...., les dernières convulsions d'un mourant!.... Dieu! que devins-je alors! Peux-tu bien te faire une idée de mes angoisses? Je poussai des cris, qui furent entendus par quelqu'un que tu n'aurais jamais cru capable de figurer avec une bande de brigands, Jausion!... il était à leur tête! Dès que j'el'aperçus, je me jetai dans ses bras : *Sauvez-moi!* lui dis-je, *je suis*

madame Manson! — *Je connais cette femme*, dit Jausion, *je réponds d'elle*. Il me prit par la main. Jetant alors des regards autour de moi, je me vis dans une cuisine sombre; une grande table était au milieu; douze ou quinze scélérats l'entouraient; ils y avaient placé le malheureux qu'ils venaient d'égorger. Je me crus transportée chez les anthropophages.

La garantie offerte par Jausion ne satisfit point ses complices; il y eut un assez long débat entre eux, qui me donna le temps de les examiner. L'homme à haute taille est un frère de madame P..... Les monstres délibèrent: je suis sauvée, mais à quel prix! Je prête un serment terrible aux pieds de la victime; Bastide, plus noir qu'un Cannibale, m'en dicta les termes; les voici: *Je jure de garder le secret sur tout ce qui s'est passé, et je me voue à la mort avec mon fils, si je trahis le serment*. J'avais une main sur le cadavre: il me parut qu'il palpait encore. Bastide fixait sur moi des regards menaçans; il semblait regretter une proie prête à lui échapper... Si je voulais personnifier le crime, j'emprunterais les traits de Bastide.... Je sortis enfin de cette caverne infernale, suivie de Jausion, qui m'avait protégée; sans lui, ma chère amie, c'était fait de moi; je ne revoyais plus mon fils. »

Cette lettre prouve bien que le crime était avéré, et si madame Manson n'eût pas craint de dire la vérité à la justice, cette horrible procédure eût été plus promptement terminée; mais cette dame n'eût pas acquis une aussi grande célébrité. Tout le monde voulait voir cette femme extraordinaire, qui avait un esprit diabolique. Dans sa lettre, datée d'Albi, le 22 juin 1818, à son amie Elise, on lit: « Il faut que je te fasse part des grands moyens de faire fortune qu'on me propose, et qui sont loin de m'avoir éblouie. Un Aveyronnais

arrivant de Paris est venu m'offrir 120,000 francs si je voulais aller passer cinq mois à Paris, et tenir le comptoir du café de Tivoli; il m'apportait un à-compte de mille louis. J'ai reçu sa proposition avec mépris. Malgré que je sois sans fortune, je préfère l'obscurité, la misère même, à un état déshonorant. »

Néanmoins madame Manson est venue à Paris, vers la fin de 1819, où elle a fait imprimer ses Lettres inédites, qui lui ont procuré beaucoup d'argent, ainsi que son Mémoire; elle est morte en 1824 ou 1825. M. Manson avait formé une demande en séparation de corps et de biens d'avec sa femme, dès le commencement du procès des assassins du malheureux Fualdès.

MARCATRUDE, reine de France, femme de Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, dans le vi^e siècle. Elle était fille d'un seigneur nommé Maquatre, duc des Français transjurans. Vénérande, première femme de Gontran, indignée de la préférence que ce prince donnait à Marcatrude, fit empoisonner le fils de cette seconde reine; mais elle en fut punie par le mépris et la haine qu'eut depuis pour elle le roi Gontran; il l'éloigna de sa cour, et Marcatrude, à qui l'historien Anselme attribue ce qu'on vient de voir de Vénérande, mourut chérie et regrettée de son mari.

MARCELLE (sainte), dame romaine. Devenue veuve après sept mois de mariage, elle embrassa la vie monastique. Plusieurs vierges de qualité se mirent sous sa conduite, et la ville de Rome fut bientôt remplie de monastères, où on imitait la vie des solitaires d'Orient. Marcelle consultait souvent saint Jérôme dans ses doutes, et nous avons les réponses de ce docteur dans les onze lettres qu'il lui écrivit. Elle eut beaucoup à souffrir durant le sac de la ville de Rome, l'an 410; les

barbares voulaient lui faire découvrir des trésors qu'elle avait cachés, à l'imitation de saint Laurent, dans le sein des pauvres. Alarmée du danger que courait l'innocence de Principie, une de ses religieuses, elle se jeta aux pieds des soldats, et les conjura de l'épargner : ceux-ci, oubliant leur férocité, conduisent Marcelle et Principie dans l'église de Saint-Paul, qui, selon les ordres d'Alaric, leur chef, devait servir d'asile, de même que celle de Saint-Pierre. Elle survécut peu aux désastres de sa patrie, et mourut en 410. Saint Jérôme a écrit élégamment sa vie dans la lettre à Principie, liv. III, épît. 9, édition de Pierre Canisius.

MARCELLINE, femme célèbre par son effronterie, sous le pontificat du pape Anicet. Elle accrédita beaucoup à Rome les gnostiques, et se servit de son esprit et de sa beauté pour séduire les fidèles par l'amour des voluptés, dont elle faisait les dogmes de sa religion.

MARCHAND (Flore Lefebvre) est auteur de *Lucien, ou l'Enfant abandonné*, Paris, 1801, 2 vol. in-18 : ce roman est intéressant ; de *Nanine de Manchester*, Paris, 3 vol. in-12, 1802.

MARCHAND (Françoise Duché, dame Le), fille du poète Joseph Duché, née à Paris, avec de l'esprit et des grâces, dirigea souvent son père dans ses ouvrages : elle en a publié un elle-même, sous le titre de *Boca, ou la Vertu récompensée*, Paris, 1756, in-12. L'abbé de La Porte (*Histoire littéraire des femmes françaises*) rapporte que madame Husson, jeune et très-jolie femme, fit imprimer sous son nom le roman de Boca, déjà publié par madame Marchand dans les *Nouveaux contes des fées allégoriques*, dont elle donna l'édition à Bruxelles (Paris), 1736, in-12. Le larcin fut découvert par une lettre anonyme, écrite à un journaliste, qui dénonça le plagiat.

Madame Husson convint de bonne foi du vol qu'elle avait fait, et par une lettre très-spirituelle, insérée dans le même journal où avait paru sa dénonciation, elle fit une sorte d'excuse au public. L'abbé de La Porte donne cette lettre en entier. Françoise Marchand mourut en 1758. On connaît encore de madame Marchand de *Nouveaux contes des fées*, 1 vol. in-12, 1735.

MARCHAND (Goton), jeune fille de dix-huit ans, née à Tours, fit deux campagnes, en qualité de volontaire, à l'armée du Nord, et s'y conduisit avec beaucoup de bravoure, particulièrement au siège de Maëstricht. Son sexe ayant été enfin reconnu, elle reçut ordre de quitter l'armée; et la convention lui accorda, en juillet 1795, une gratification de 400 livres pour acheter des habits de femme et retourner chez elle.

MARCHEBRUSC (N. Chabot, mère de), vint, du Poitou, demeurer en Provence. Elle était de l'ancienne maison de Chabot de Poitou. Très-instruite des belles-lettres, elle avait aussi beaucoup de talent pour la poésie, et versifiait également bien en provençal et dans les autres langues vulgaires. Ayant choisi pour résidence Avignon, elle y tint une cour d'amour ouverte, où tous les poètes, les gentilshommes et les dames du pays accouraient pour l'entendre juger les causes, et décider les contestations amoureuses portées et proposées dans cette cour par les seigneurs et les dames des contrées voisines. Elle s'acquît une réputation si grande, que quiconque entre les poètes pouvait avoir d'elle une chanson, un sonnet, ou quelque autre petite pièce de sa composition, s'estimait très-heureux. Elle n'avait qu'un fils, qui fit un ouvrage intitulé *De la Natura d'amour*, dans lequel il passait en revue les abus, les forces, les changemens, les caprices, les imperfections, en un mot tout

le bien et tout le mal qu'il produit. Suivant le Moine des Iles d'Or, cet ouvrage était de la mère; et le fils en avait fait un autre sous ce titre : *las Taulas d'Amour* (les Tableaux de l'amour).

Ils fleurissaient tous deux à Avignon, sous le pontificat de Clément VI.

MARCHINE (Marthe), napolitaine, passa fort jeune à Rome, où, quoique occupée du soin de nourrir sa famille en faisant des savonnettes, elle trouva le temps de se livrer à l'étude des sciences, pour lesquelles la nature semblait l'avoir fait naître. Elle apprit la langue latine, la grecque et l'hébraïque, et cultiva même avec succès la poésie. Elle mourut âgée de quarante-six ans, en 1646.

MARCIA OTACILIA SEVERA, impératrice romaine, femme de Philippe, lequel parvint à l'empire par le meurtre de Gordien, l'an de J.-C. 244. A une particularité près, on ignore tout ce qui concerne la naissance, la vie et la mort de cette princesse. Les médailles lui donnent un air noble, modeste, et quelque beauté. Philippe, ayant fait mourir Gordien aux extrémités de la Perse, partit avec son épouse pour Antioche, après avoir pris toutes les précautions pour cacher son parricide. Mais la renommée avait déjà divulgué ce qu'ils avaient tant d'intérêt de tenir secret. Ils arrivèrent dans cette ville sur la fin du carême; et comme il y avait beaucoup de chrétiens, ils voulurent leur donner un témoignage de leur foi en allant à l'église, pour y participer aux prières qui s'y faisaient la nuit qui précédait la fête de Pâques. Babylas, prélat célèbre, gouvernant alors l'église d'Antioche, était instruit de tout ce qui s'était passé en Perse. Lorsqu'il fut informé que l'empereur et l'impératrice allaient entrer dans l'église, il

courut au-devant d'eux; il arrêta Philippe et l'impératrice, et, portant sa main sur l'estomac de l'empereur, il lui représenta que ce n'était point dans le temple du Dieu de la sainteté qu'il devait venir lever des mains dégouttantes encore du sang de son empereur et de son bienfaiteur; qu'après s'être souillé d'un si grand crime, il ne pouvait assister aux sacrés mystères que lorsqu'il l'aurait expié en se mettant au rang des pénitens. Il ne dispensa point l'impératrice de cette peine.

Otacia se soumit à tout ce que voulut exiger d'elle l'évêque d'Antioche; et l'empereur, ayant aussi accepté la pénitence qui lui était imposée, fut mis au rang de ceux qui satisfaisaient pour leurs péchés.

MARCIA PROBA, femme de Guithelind, roi des anciens Bretons, avant la naissance de Jésus-Christ. On dit qu'ayant perdu son mari fort jeune, elle prit en main les rênes du gouvernement, et s'occupa à rendre ses peuples heureux par les lois sages qu'elle leur donna. Ces lois furent nommées de son nom *leges Marcianæ*, lois Marciennes. Gildas le Sage les traduisit en latin, et le roi Alfrède en langue saxonne.

On connaît une autre impératrice de ce nom : c'est Marcia Formilla, femme de Titus, qu'il répudia, par amour pour Bérénice, reine de Judée.

MARCIANA, sœur de l'empereur Trajan, modèle de vertu et de grandeur d'âme, morte vers l'an 113 de J.-C. Son frère la fit déclarer Auguste. Elle vécut dans une intelligence parfaite avec Plotine sa belle-sœur, et cette union charma la cour. Marciana était veuve; mais on ignore le nom de son mari.

MARCIENNE (sainte), africaine, souffrit le martyre dans le temps de la persécution de Dioclétien, au commencement du 1^{er} siècle. Elle vivait dans la retraite

à Césarée, où elle avait fixé sa demeure. Un jour, emportée par son zèle, s'étant rendue dans la place publique, elle abattit, à ce qu'on rapporte, la tête d'une statue de Diane. Aussitôt elle fut arrêtée par la populace, et conduite au magistrat, qui la fit exposer aux bêtes féroces. L'Église célèbre sa fête, tantôt le 9 janvier, tantôt le 10 juillet.

MARCOUEFVE, femme de Caribert ou Chérébert, roi de Paris. Miroslède, sa sœur, avait partagé le trône et le lit de Chérébert; elle-même avait fait vœu de virginité; ces obstacles n'arrêtèrent point le monarque français, que les charmes de Marcouefve avaient enflammé de la plus forte passion. Il l'épousa, malgré les remontrances de saint Germain, évêque de Paris, qui les excommunia l'un et l'autre. La nouvelle reine mourut peu de temps après, vers l'an 570.

MARENNES (la comtesse de). *Voy.* PARTHENAY.

MARESCOTTI (Marguerite), de Siennę, vivait en 1588, et cultiva la poésie avec succès. Le recueil intitulé *la Guirlande*, publié par Angela Beccaria, renferme quelques pièces de Marescotti. Une Romaine du même nom, tante d'un cardinal, religieuse à Viterbe, où elle mourut en 1640, a été béatifiée en 1726 par Benoît XIII. Sa vie a été publiée en Italie.

MARÈSE (madame de). Elle ne signe point ses ouvrages par modestie. Les principaux sont : *Contes à mes jeunes amies*, 2 vol. in-12; *Charles de Montfort*, 1817, 2 vol.; *Marie Nevill*, 1815, 3 vol.; et une traduction très-estimée de l'*Antiquaire* de Walter-Scott, 1817, 4 vol. in-12.

MARGUERITE (sainte), vierge qui reçut le martyre, à ce qu'on croit, à Antioche, l'an 275. On n'a rien d'assuré sur le genre de sa mort. Son nom ne se trouve

point dans les anciens martyrologes, et elle n'est devenue célèbre que dans le XI^e siècle. Ce qu'on dit de ses reliques et de ses ceintures n'a pas plus de fondement que les actes de sa vie. Cependant on célèbre sa fête le 20 juillet. (*Voyez les Vies des saints de Baillet.*) « Ses actes, dit cet auteur, ont été si corrompus, au jugement même de Métaphraste, que l'Église romaine n'en a rien voulu insérer dans son bréviaire. Voici un précis de ces actes, qui peut servir à l'intelligence des tableaux de sainte Marguerite. Le gouverneur d'Antioche, Olibrius, l'ayant vue, en devint amoureux, et voulut en faire son épouse. La sainte lui répondit qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que Jésus-Christ. Le gouverneur, furieux, la fit mettre en prison, après l'avoir fait déchirer à coups de fouet. Le démon lui apparut sous la forme d'un horrible dragon; mais Marguerite ayant fait un signe de croix, le monstre disparut à l'instant. La prison fut alors remplie d'une lumière céleste, et les plaies de la sainte furent entièrement guéries. Le cruel Olibrius, peu touché de ces miracles, la soumit à de nouvelles tortures, et finit par lui faire trancher la tête. Les Orientaux honorent sainte Marguerite sous le nom de sainte Pélagie ou de sainte Marine, et les Occidentaux, sous ceux de sainte Gemme ou de sainte Marguerite. »

Il ne faut pas la confondre avec sainte Marguerite, reine d'Écosse, petite-nièce du roi saint Édouard le Confesseur, et sœur d'Edgar, qui devait succéder au saint roi. Guillaume le Conquérant les obligea de chercher leur salut dans la fuite. Ils abordèrent en Écosse, et furent accueillis par Malcolm III, qui soutint en leur faveur une guerre sanglante contre les généraux de Guillaume. Marguerite donna à l'Écosse le spectacle de toutes les vertus. Malcolm lui demanda sa main, et la

fit couronner reine, l'an 1070. Elle ne se servit de l'ascendant qu'elle eut sur son époux que pour faire fleurir la religion et la justice, et pour procurer le bonheur des Écossais. Ils eurent des enfans dignes d'eux : Edgar, Alexandre et David, leurs fils, illustrèrent successivement le trône d'Écosse par leurs vertus. Mathilde, leur fille, épousa Henri I^{er}, roi d'Angleterre. (*Voyez MATHILDE*, reine d'Angleterre.) Ce qui distingua surtout ce couple heureux, fut leur charité. Malcolm fit bâtir la cathédrale de Durham, et fonda les évêchés de Murray et de Cathness, réforma sa maison, et porta des lois somptuaires. Marguerite, affligée de la mort de son mari, tué au siège du château d'Alnwich, dans le Northumberland, ne survécut pas long-temps à cette perte. Elle mourut le 16 novembre 1093, dans la quarante-septième année de son âge, et fut canonisée en 1251 par Innocent IV. Sa vie a été écrite par Thierry, moine de Durham, son confesseur, et par saint Aelred.

MARGUERITE, fille de Waldemar III, roi de Danemarck, et femme de Haquin, roi de Norwége, fut placée, l'an 1387, sur le trône de Danemarck et sur celui de Norwége, par la mort de son fils Olaus, qui avait uni dans sa personne ces deux royaumes. Albert, roi de Suède, qui ne ménageait point ses sujets nobles, les souleva contre lui; ils offrirent la couronne à Marguerite, dans l'espérance qu'elle les délivrerait de leur roi. Ce prince succomba, après sept ans d'une guerre aussi cruelle qu'opiniâtre, et se vit forcé de renoncer au sceptre, en 1394, pour recouvrer sa liberté, qu'il avait perdue dans la bataille de Falcoping. Marguerite, surnommée dès lors la *Sémiramis du Nord*, maîtresse de trois couronnes par ses victoires, forma le projet d'en rendre l'union perpétuelle. Les états-généraux de Dane-

marck, de Suède et de Norwége, convoqués à Calmar, en 1397, rendirent une loi solennelle, qui ne faisait qu'une seule monarchie des trois royaumes. Cet acte célèbre, connu sous le nom de *l'Union de Calmar*, portait sur trois bases. La première, que le roi continuerait d'être électif; la seconde, que le souverain serait obligé de faire tour à tour son séjour dans les trois royaumes; la troisième, que chaque état conserverait son sénat, ses lois, ses privilèges. Cette union des trois royaumes, si belle au premier coup d'œil, fut la source de leur oppression et de leurs malheurs. Marguerite elle-même viola toutes les conditions de l'union. Les Suédois ayant été obligés de lui rappeler ses sermens, elle leur demanda s'ils en avaient les titres. On lui répondit, en les lui montrant : « Gardez-les donc bien, répliqua-t-elle; et moi je garderai encore mieux les villes, les places fortes et les citadelles du royaume. » Marguerite ne traita guère mieux les Danois que les Suédois, et mourut, peu regrettée des uns et des autres, en 1412, à cinquante-neuf ans. Le duc de Poméranie, son neveu, qu'elle avait associé au gouvernement des trois royaumes, lui succéda sous le nom d'Eric III. Marguerite eut les talens d'une héroïne, et quelques qualités d'une princesse. Lorsque ses projets n'étaient pas traversés par la loi, elle la faisait observer avec une fermeté louable, et l'ordre public était ce qu'elle aimait le mieux après ses intérêts particuliers. Ses mœurs n'étaient pas trop régulières; mais elle tâchait de réparer cette irrégularité dans l'esprit des peuples par les dons qu'elle faisait aux églises. Son esprit aurait été plus loin s'il avait été cultivé. Elle parlait avec force et avec grâce, et se servit avantageusement de l'union que la nature avait faite en elle des agrémens d'un sexe et du courage de l'autre.

Cette reine, magnifique dans ses plaisirs, et superbe dans sa cour, eut bien plus les qualités qui font les grands rois que celles qui font les rois vertueux. Sa politique était adroite, et souvent astucieuse. Son intérêt dirigeait toutes ses actions, et toutes ne furent pas irréprochables. Le roi Waldemar, démêlant dans sa fille encore jeune la fierté de son âme et les ressources de son esprit, disait que la nature s'était trompée en la formant, et qu'au lieu d'une femme, elle avait voulu faire un héros.

MARGUERITE, fille aînée de Raimond Bérenger, comte de Provence, épousa saint Louis en 1234. La reine Blanche, jalouse à l'excès de l'affection de son fils, voyait avec une espèce de chagrin ses vifs empressemens pour sa femme. Si la cour voyageait, elle les faisait presque toujours loger séparément. Aussi la jeune reine n'aimait pas beaucoup sa belle-mère. Saint Louis n'osait même aller chez cette épouse chérie sans prendre des précautions, comme s'il se rendait chez une maîtresse. Un jour qu'il tenait compagnie à sa femme, parce qu'elle était dangereusement malade, on vint lui dire que sa mère arrivait. Son premier mouvement fut de s'enfoncer dans la ruelle du lit. Blanche l'aperçut néanmoins : « Venez-vous-en, lui dit-elle, en le prenant par la main; vous ne faites rien ici..... — Hélas! s'écria Marguerite désolée, ne me laisserez-vous voir mon seigneur ni à la vie, ni à la mort? » Elle s'évanouit à ces mots; tout le monde la crut morte. Le roi le crut lui-même, et retourna sur-le-champ auprès d'elle. Sa présence la fit revenir de son évanouissement; et les deux époux, toujours surveillés, s'en aimèrent davantage. (*Voy. l'Histoire de saint Louis, par Joinville, et l'Histoire de France, par l'abbé Velly.*) Marguerite suivit Louis

en Egypte, l'an 1248, et accoucha à Damiette, en 1250, d'un fils, nommé *Tristan*, parce qu'il vint au monde dans de fâcheuses conjonctures. Trois jours auparavant elle avait reçu la nouvelle que son époux avait été fait prisonnier; elle en fut si troublée, que, croyant voir à tous momens sa chambre pleine de Sarrasins, elle fit veiller auprès d'elle un chevalier de quatre-vingts ans, qu'elle pria de lui couper la tête s'ils se rendaient maîtres de la ville. Le chevalier le lui promit, et lui dit bonnement qu'il en avait eu la pensée avant qu'elle lui en parlât. Les Sarrasins ne purent surprendre Damiette; mais le jour même qu'elle accoucha, les troupes pisanes et génoises, qui y étaient en garnison, voulurent s'enfuir, parce qu'on ne les payait pas. Cette princesse, pleine de courage, fit venir au pied de son lit les principaux officiers, et les harangua, non pas les larmes aux yeux, mais d'un ton si ferme et si mâle, qu'elle obligea ces lâches à ne point sortir de la place. De retour en France, elle fut le conseil de son époux, qui prenait ses avis en tout, quoiqu'il ne les suivit pas toujours. Elle mourut à Paris, en 1285, à soixante-seize ans. Comme aînée de sa sœur Béatrix, qui avait épousé le comte d'Anjou, frère du roi, elle voulut prétendre à la succession de la Provence; mais elle n'y réussit pas, la coutume du pays étant que les pères ont droit de se choisir un héritier. Son douaire était assigné sur les Juifs, qui lui payaient par quartier 219 liv. 7 sous 6 deniers. C'était une des plus belles femmes de son temps, et encore plus sage que belle. Un poète provençal lui ayant dédié une pièce de galanterie, elle l'exila aux îles d'Hières. Son esprit était si judicieux, que des princes la prirent plusieurs fois pour arbitre de leurs différends. Quoiqu'elle n'eût pas trop lieu, dit le P. Fontenay,

d'aimer la reine Blanche, elle pleura beaucoup à la nouvelle de sa mort, qu'elle apprit dans la Palestine. Joinville lui dit avec sa liberté naïve, « qu'on avait bien raison de ne pas se fier aux pleurs des femmes. » Marguerite lui répondit avec non moins de franchise : « Sire de Joinville, ce n'est pas aussi pour elle que je pleure, mais parce que le roi est très-affligé, et que ma fille Isabelle est restée en la garde des hommes. »

MARGUERITE DE BOURGOGNE, reine de France, belle, vive et galante, fille de Robert II, duc de Bourgogne, petite-fille par sa mère de saint Louis, et femme de Louis Hutin, roi de France, fut unie à ce prince, âgé seulement de quinze ans, en 1305. L'amitié l'unissait à Blanche de Bourgogne, femme de Charles, comte de la Marche, frère du roi. Ces deux princesses avaient les mêmes goûts, et leur commerce criminel éclata bientôt. En 1314, l'une et l'autre furent convaincues d'adultère avec deux frères, l'un appelé Philippe, l'autre Gauthier d'Aunay. Ils avaient intéressé dans leurs débauches un huissier de la chambre de la reine de Navarre, confident et complice de ces désordres. Philippe passait pour l'amant de Marguerite, Gauthier pour celui de Blanche. C'était à l'abbaye de Maubuisson que se passaient les scènes honteuses du libertinage des princesses. Louis Hutin, qui venait de monter sur le trône, fit faire le procès aux deux gentilshommes, comme à des traîtres et à des scélérats, coupables du crime de lèse-majesté. L'huissier qui favorisait ces criminelles galanteries fut condamné au gibet; mais Philippe et Gauthier furent traités plus sévèrement. Ils furent tous les deux mutilés, puis écorchés vifs. Ils eurent ensuite la tête coupée, et leurs corps furent pendus par-dessous les bras, et leurs têtes placées sur des piliers. Cette exécu-

tion se fit en 1315, à Pontoise. A l'égard de Marguerite et de Blanche, elles furent renfermées au château Gaillard; et, soit que Marguerite fût la plus coupable, soit que Louis Hutin fût le plus sévère, son épouse éprouva le plus rude châtiment : elle fut étranglée avec une serviette. Ces scènes affreuses de barbarie et de cruauté ont été souvent renouvelées dans les xiv^e et xv^e siècles, dont on nous a vanté tant de fois l'heureuse simplicité.

MARGUERITE D'AUTRICHE, fille unique de l'empereur Maximilien I^{er}, et de Marie de Bourgogne, née en 1480. Après la mort de sa mère, on l'envoya en France, pour y être élevée avec les enfans du roi Louis XI. Peu de temps après, elle fut fiancée au dauphin, qui monta depuis sur le trône sous le nom de Charles VIII; mais ce monarque ayant épousé, en 1491, Anne, héritière de Bretagne, renvoya Marguerite à son père. Ferdinand et Isabelle, rois de Castille et d'Aragon, la firent demander, en 1497, pour leur fils unique Jean, infant d'Espagne. Comme elle allait joindre son époux, son vaisseau fut battu d'une furieuse tempête, qui la mit sur le point de périr. Ce fut dans cette extrémité qu'elle composa cette épitaphe badine :

Ci git Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris, et si mourut pucelle.

Si Marguerite fit effectivement cette plaisanterie au milieu du naufrage, on ne doit pas avoir une faible idée de la fermeté de son âme. L'infant son époux étant mort peu de temps après, elle épousa, en 1508, Philippe le Beau, duc de Savoie. Veuve trois ans après, et n'ayant pas d'enfans, elle se retira en Allemagne auprès de l'empereur son père. Elle fut dans la suite gouvernante des Pays-Bas, et s'y acquit l'estime publique. Marguerite

mourut à Malines, le 1^{er} septembre 1530, et laissa divers ouvrages en prose et en vers, entre autres le *Discours de ses infortunes et de sa vie*. Jean Le Maire composa à sa louange la Couronne margaritique, imprimée à Lyon, en 1549. Toutes les fleurs de cette couronne ne sont pas également vives, mais on trouve dans ce recueil des choses assez curieuses sur cette princesse, et plusieurs de ses saillies.

MARGUERITE DE VALOIS, reine de Navarre, sœur de François I^{er}, et fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie, née à Angoulême le 21 décembre 1492, épousa, en 1509, Charles de Valois, dernier duc d'Alençon, premier prince du sang, et connétable de France, mort à Lyon après la prise de Pavie, en 1525. La princesse Marguerite, affligée de la mort de son époux et de la prise de son frère, qu'elle aimait tendrement, fit un voyage à Madrid pour y soulager le roi durant sa maladie. « Quiconque, dit-elle, viendra à ma porte m'annoncer la guérison du roi, tel courrier, fût-il las, harassé, malpropre et fangeux, j'irai l'embrasser et l'accoler comme le plus aimable gentilhomme. » La fermeté avec laquelle elle parla à Charles-Quint et à ses ministres, les obligea de traiter ce monarque avec les égards dus à son rang. François I^{er}, de retour en France, lui témoigna sa gratitude en prince sensible et généreux. Il l'appelait ordinairement sa mignonne; il lui fit de très-grands avantages lorsqu'elle se maria à Henri d'Albret, roi de Navarre. Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, fut l'heureux fruit de ce mariage. Ses soins sur le trône furent ceux d'un grand prince. Elle fit fleurir l'agriculture, encouragea les arts, protégea les savans, embellit ses villes et les fortifia. L'ardeur qu'elle avait de tout apprendre lui fit écouter quelques théolo-

giens protestans, qui lui donnèrent leurs opinions. Elle les déposa, en 1533, dans un petit ouvrage de sa façon, intitulé le *Miroir de l'âme pécheresse*, qui fut censuré par la Sorbonne. Cette condamnation lui inspira encore plus d'intérêt pour les protestans, qu'elle regardait comme des hommes malheureux et persécutés. Elle leur donna sa confiance, et employa tout ce qu'elle avait de crédit pour les dérober à la sévérité des lois. Ce fut à sa recommandation que François I^{er} écrivit au parlement en faveur de quelques hommes de lettres poursuivis comme favorables aux nouveautés religieuses. Enfin, sur la fin de ses jours, elle revint à la religion catholique. Elle mourut le 2 décembre 1549, à cinquante-sept ans, au château d'Odos en Bigorre. « J'ai ouï conter de Marguerite, dit Brantôme, qu'une de ses filles de chambre qu'elle aimait fort, étant près de la mort, elle la voulut voir mourir, et tant qu'elle fut aux abois et au rammeau de la mort, elle ne bougea d'auprès d'elle, la regardant si fixement au visage, que jamais elle n'en ôta le regard jusqu'après sa mort. Aucunes de ses dames plus privées lui demandèrent à quoi elle amusait tant sa vue sur cette créature trépassante ; elle répondit qu'ayant tant ouï discourir à tant de savans docteurs, que l'âme et l'esprit sortaient du corps aussitôt qu'il trépassait, elle voulait voir s'il en sortirait quelque vent ou bruit, ou le moindre résonnement du monde, au déloger et sortir ; mais qu'elle n'y avait rien aperçu, et disait une raison qu'elle tenait des mêmes docteurs, que leur ayant demandé pourquoi le cygne chantait avant sa mort, ils lui avaient répondu, que c'était pour l'amour des esprits, qui travaillaient à sortir par son col ; pareillement, disait-elle, voulait voir sortir, ou sentir résonner, et ouïr cette âme ou celui esprit ce qu'il

faisait à son déloger; et ajouta que si elle n'était bien ferme en la foi, qu'elle ne saurait que penser de ce délogement et département du corps et de l'âme; mais qu'elle voulait croire ce que son Dieu et son Église commandaient, sans entrer plus avant en autre curiosité. » Cette princesse joignait un esprit mâle à une bonté compatissante, et des lumières très-étendues à tous les agrémens de son sexe. Elle était douce sans faiblesse, magnifique sans vanité, capable d'affaires sans négliger les amusemens de la société, attachée à François 1^{er} comme une tendre sœur, et aussi respectueuse à son égard que le moindre de ses sujets. Amie de tous les arts, elle en cultivait quelques-uns avec succès. Elle écrivait facilement en vers et en prose. Ses poésies et sa beauté lui acquirent le surnom de dixième Muse et de la quatrième Grâce. Nous citerons la petite pièce qu'elle adressa à Marot, en répondant, pour Hélène de Tournon, à ce poète qui s'était plaint dans une épigramme du nombre de ses créanciers.

Si ceux à qui devez comme vous dites,
 Vous cognoissoient comme je vous cognois,
 Quitte seriez des debtes que vous fîtes
 Au temps passé, tant grandes que petites,
 En leur payant un dizain toutefois,
 Tel que le votr', qui vaut mieux mille fois,
 Que l'argent deu par vous en conscience :
 Car estimer on peult l'argent au poix;
 Mais on ne peut (et j'en donne ma voix)
 Assez priser votre belle science.

On célébra Marguerite en vers et en prose. On a dit d'elle que « c'était une Marguerite qui surpassait les perles de l'Orient. » La reine Marguerite avait, dit-on, la vertu que l'antiquité suppose aux Muses; mais on ne

le jugerait pas en lisant ses ouvrages, très-souvent obscènes, malgré la pureté de ses mœurs. Les jeunes gens les lisent encore aujourd'hui avec trop de plaisir. On y trouve de l'esprit, de l'imagination, de la naïveté; et La Fontaine y a puisé le fond, et même les ornemens de plusieurs de ses contes, entre autres, celui de la Servante justifiée. On a d'elle, 1^o *Heptaméron, ou les Nouvelles de la reine de Navarre*, 1559, in-4^o, 1574, in-8^o, et Amsterdam, 1698, 2 vol. in-8^o, avec figures de Romain de Hooghe. Ce sont des contes dans le goût de ceux de Boccace, qui ont été imprimés de même à Amsterdam, 1697, 2 vol. in-8, figures. Brantôme raconte, au sujet de ces Nouvelles, que la reine-mère et la princesse de Savoie, qui en avaient aussi composé, les brûlèrent de dépit en voyant celles de Marguerite. Il ajoute : « C'est grand dommage, car, étant toutes spirituelles, il n'y pouvait avoir rien que de très-beau, très-bon et très-plaisant, venant de telles grandes qui savaient de bons contes. » On y joint les Cent nouvelles nouvelles, Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8^o, figures; et les Contes de La Fontaine, Amsterdam, 1685, 2 vol. in-8^o, figures. Ces quatre recueils ont été agréablement réimprimés sous le titre de Recueil de contes, à Chartres, sous le nom de La Haye, 1733, 8 vol. petit in-12. Des aventures galantes, des séductions de filles encore novices, des stratagèmes plaisans, employés pour tromper les tuteurs et les jaloux : voilà les pivots sur lesquels roulent tous ces contes, d'autant plus dangereux pour la jeunesse, que les images obscènes y sont cachées sous un air de simplicité et de naïveté piquante. 2^o *Les Marguerites de la Marguerite des princesses*, recueillies en 1547, Lyon, 2 vol. in-8^o, par Jean de La Haye, son valet de chambre. On trouve dans ce recueil de poésies,

1^o quatre *Mystères* ou *Comédies* pieuses, et deux *Farces*. Ces pièces singulières, où le sacré est mêlé avec le profane, sont sans élévation, et n'offrent que beaucoup de naïveté, parce que le naïf est une nuance du bas; 2^o un poème fort long et fort insipide, intitulé *le Triomphe de l'Agneau*; 3^o *la Complainte pour un prisonnier*, apparemment pour François 1^{er}, est un peu moins mauvaise. Marguerite avait une facilité singulière pour faire les devises. La sienne était la fleur de souci qui regardait le soleil, avec ces mots, *Non inferiora secutus*. Elle en avait une autre; c'était un lis à côté de deux marguerites, et ces paroles à l'entour, *Mirandum naturæ opus*.

MARGUERITE DE FRANCE, fille de François 1^{er}, née en 1523, mariée en 1559 avec Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, cultiva les lettres et répandit ses bienfaits sur les savans, à l'exemple du roi son père. Ce prince connut tout le bonheur de posséder une telle épouse, et ses sujets la nommèrent de concert la *Mère des peuples*. Henri III ayant passé à Turin à son retour de Pologne, elle se donna tant de mouvement pour que ce monarque et sa suite fussent bien traités, qu'elle contracta une pleurésie, dont elle mourut le 14 septembre 1574, à cinquante et un ans. Cette princesse savait le grec et le latin.

MARGUERITE DE VALOIS, reine de France, fille de Henri II, née le 14 mai 1552, célèbre par son esprit, ses amours. Elle épousa en 1572 le prince de Béarn, si cher depuis à la France sous le nom de Henri IV. Ce mariage, célébré avec pompe, fut l'avant-coureur de la funeste journée de la Saint-Barthélemy, concertée au milieu des réjouissances des noces. La jeune princesse avait alors tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté: mais son mari n'eut pas son cœur; le duc de Guise le

possédait. Henri, loin de travailler à le gagner, donna le sien à différentes maîtresses. Deux époux de ce caractère ne pouvaient guère vivre en bonne intelligence. Marguerite, étant venue à la cour de France en 1582, s'abandonna librement à la galanterie. Le roi Charles IX, son frère, la fit rentrer pour quelque temps en elle-même par un traitement ignominieux. Ce prince avait dit, après avoir signé son contrat de mariage : « En donnant ma sœur Margot au prince de Béarn, je la donne à tous les huguenots du royaume..... » Henri, obligé de vivre avec cette femme voluptueuse, lui témoigna des mépris. Marguerite, prétextant l'excommunication lancée par Sixte-Quint contre son époux, s'empara de l'Agénois et s'établit à Agen, d'où sa mauvaise conduite et ses vexations la firent chasser. Contrainte de se sauver en Auvergne, elle s'y conduisit en courtisane et en aventurière. Sa vie fut très-agitée, jusqu'au moment où elle fut enfermée au château d'Usson, dont elle se rendit maîtresse, après avoir assujéti le cœur du marquis de Canillac qui l'y avait renfermée. Henri IV, devenu roi de France, et n'ayant point eu d'enfant d'elle, lui fit proposer, pour le bien de l'état, de faire passer leur mariage. Elle y consentit avec autant de noblesse que de désintéressement. Loin d'exiger plusieurs conditions auxquelles ce prince aurait été obligé de souscrire, elle demanda seulement qu'on payât ses dettes, et qu'on lui assurât une pension convenable. Leurs nœuds furent rompus en 1599 par le pape Clément IX. Marguerite quitta son château d'Usson en 1605, et vint fixer sa résidence à Paris, où elle fit bâtir un beau palais, rue de Seine, avec de vastes jardins qui régnaient le long de la rivière. Elle y vécut dans le commerce des gens de lettres et dans les exercices de piété. Elle mou-

rut le 27 mars 1615. Cette princesse joignait à une âme noble, compatissante et généreuse, beaucoup d'esprit et de beauté. Elle écrivait et parlait mieux qu'aucune femme de son temps. Personne en Europe ne dansait si bien qu'elle. Don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, partit exprès en poste de Bruxelles, et vint à Paris *incognito* pour la voir danser à un bal paré. Sa maison était l'asile des beaux-esprits. Elle les honora de ses bienfaits : mais elle fit passer souvent la générosité avant la justice : elle empruntait beaucoup et rendait rarement ; aussi mourut-elle accablée de dettes. Elle *fonda* un monastère avec ses dépendances pour les augustins réformés, qu'elle fit construire à ses frais au bord de la rivière de Seine, sur un terrain que l'on appelait alors le Pré aux Clercs. Les religieux qui s'y retirèrent prirent le nom de Petits-Augustins de la reine Marguerite. Après la mort de cette princesse, son cœur fut déposé dans l'église de cette maison, seulement illustrée par les bienfaits de la reine. Le couvent des Petits-Augustins fut mis à la disposition de M. Alexandre Lenoir, dès l'année 1790, pour y former un musée chronologique des monumens de l'Histoire de France. On y voyait encore un marbre noir sur lequel est gravée une pièce de vers de la reine Marguerite, formant épitaphe, dans laquelle cette princesse retrace elle-même tous ses malheurs, la voici :

Cette brillante fleur de l'arbre des Valoys,
 En qui mourust le nom de tant de puissans roys,
 Marguerite, pour qui tant de lauriers fleurirent,
 Pour qui tant de bouquets chez les muses se firent,
 A vu fleurs et lauriers sur sa tête sécher,
 Et par un coup fatal les lys s'en détacher.
 Las ! le cercle royal dont l'avoir couronné

En tumulte et sans ordre un trop prompt hyménés,
 Rompu du mesme coup devant ses pieds tombant,
 La laissa commé un tronc dégradé par les vents.
 Espouse sans espoux, et royne sans royaume,
 Vaine ombre du passé, grand et noble fantosme,
 Elle traïna depuis les restes de son sort,
 Et vist jusqu'à son nom mourir avant sa mort.

Ce morceau, rempli de force, d'éloquence et de philosophie, attribué, du temps même de la reine Marguerite, au P. Lemoine, son confesseur, s'est trouvé à la Bibliothèque du Roi, avec des *réflexions* sur le néant des grandeurs humaines, écrites de la main de cette malheureuse princesse. Ce fut la dernière princesse de la maison de Valois, dont tous les princes étaient morts sans postérité. Quelques historiens ont prétendu que, pendant son mariage avec Henri IV, elle accoucha secrètement de deux enfans; mais on n'a jamais apporté la moindre preuve de ce conte scandaleux. On a d'elle des *Poésies*, parmi lesquelles il y a quelques vers heureux. On a mis sur le compte de cette princesse deux volumes de *Mémoires* depuis 1565 jusqu'en 1582; le premier volume lui appartient, le second a été fait par le courtisan de Dompmartin, qui vivait sous le règne de Henri III; Auger de Mauléon en a publié une édition en 1628. Marguerite s'y peint comme une vestale. Le style en est naïf et agréable, et les anecdotes curieuses et amusantes. Godefroi en a donné une bonne édition à Liège, in-8°, 1713... Voy. l'Histoire de cette princesse par M. Mongez, ancien chanoine régulier, 1777, in-8°.

MARGUERITE, fille et héritière de Florent, comte de Hollande, célèbre par un conte qu'ont répété vingt compilateurs, et même ceux du XVIII^e siècle. Ayant refusé, dit-on, l'aumône à une femme qu'elle accusa en même temps d'adultère, Dieu la punit en la faisant accou-

cher, l'an 1276, de 365 enfans, tant garçons que filles. Les garçons, ajoute-t-on, furent tous nommés Jean, et les filles Elizabeth. Cette histoire est peinte dans un grand tableau d'un village peu éloigné de La Haye : et à côté du tableau on voit deux grands bassins d'airain, sur lesquels on prétend que les 365 enfans furent présentés au baptême. Mais combien de fables ne seraient point attestées, s'il suffisait de citer un tableau en leur faveur? On a remarqué que les plus anciennes annales gardent un profond silence sur ce fait ; qu'il n'a été rapporté que par des écrivains modernes, qui ne s'accordent point entre eux, ni sur la date, ni sur la vie de la comtesse, ni sur le nombre des enfans ; et qu'enfin Nassau, qui pour lors était évêque d'Utrecht, s'appelait Jean et non pas Gui, comme le disent les chroniques. Plusieurs savans ont examiné ce qui avait pu occasioner un pareil récit. M. Struik s'est arrêté aux épitaphes de la mère et du fils, qui lui ont paru mériter quelque attention. Conformément aux dates qu'elles présentent, il a pensé que la comtesse accoucha le vendredi-saint 1276, qui était le 26 mars. Or, dans ce temps l'année commençant au 25 du même mois, il y avait, lorsque la comtesse accoucha, deux jours de l'année qui s'étaient écoulés ; ce qui a fait dire « qu'elle mit au monde autant d'enfans qu'il y en avait dans l'année. » En effet, on ne trouve dans l'histoire que deux enfans, Jean et Elizabeth. C'est ainsi que cette fable s'explique, et devient un événement ordinaire, qui ne tenait au merveilleux que par une équivoque. Les écrivains postérieurs, qui n'ont point examiné cette circonstance, ont attribué 365 enfans à la comtesse. (Journal des Savans, février, 1758.... sur l'Histoire générale des Provinces-Unies). — Il y a eu une autre MARGUERITE, femme d'un comte palatin, qui

accoucha dans Cracovie, en 1269, de 36 enfans, tous en vie, si l'on en croit Martin Cromer, Guichardin qui l'a copié, et cinquante auteurs qui ont rapporté ce mensonge après eux. Il ne faut cependant pas nier qu'il n'y ait eu quelques exemples d'une fécondité prodigieuse. Pic de La Mirandole parle de deux femmes, dont l'une accoucha de neuf, l'autre de onze enfans. Joubert, dans ses Erreurs populaires, rapporte que la grand'mère de la maréchale de Montluc, héritière de la maison de Boville en Agénois, eut d'une seule couche neuf filles, qui vécurent toutes et furent mariées, et dont on voyait encore, du temps de Joubert, les tombeaux dans l'église cathédrale d'Agen. Malgré l'autorité de Joubert, nous doutons beaucoup de la vérité du fait.

MARGUERITE D'ANJOU, fille de René d'Anjou, roi de Sicile. Lorsque Henri VI, roi d'Angleterre, prince d'un caractère faible et d'un esprit borné, eut atteint sa vingt-troisième année, le cardinal de Winchester et le duc de Gloucester, l'un grand-oncle, l'autre oncle du jeune monarque, et qui jusqu'alors avaient gouverné sous son nom, songèrent à lui choisir une épouse. Le parti du cardinal l'emporta dans cette occasion, et Henri épousa, en 1443, Marguerite d'Anjou. Cette princesse, d'une rare beauté, joignait un courage mâle à un esprit vif et solide. Elle eut tous les talens du gouvernement et toutes les vertus guerrières. La nouvelle reine se lia étroitement avec le parti qui l'avait appelée au trône : elle fut l'ennemie du duc de Gloucester, et fut même soupçonnée d'avoir consenti au meurtre de ce prince, en 1447. Une condition secrète du mariage de Marguerite avait été que Charles d'Anjou, son oncle, serait remis en possession du comté du Maine, dont les Anglais étaient maîtres. Cette clause fut mise à exécution aussitôt

après la mort du duc de Gloucester, et la facilité qu'elle donna aux Français de pénétrer dans la Normandie causa deux ans après la perte de cette province. Les officiers et les soldats qui avaient été employés à la défendre refluèrent en Angleterre, mécontents de n'avoir reçu aucun secours. Ils attribuaient à la foiblesse du roi et à l'empire que Marguerite exerçait sous son nom la perte de la Normandie, et le plus grand nombre de leurs compatriotes partagea cette opinion. Cette disposition des esprits rappela l'usurpation de la maison de Lancastre, de laquelle descendait Henri VI, et réveilla le souvenir des droits incontestables que Richard, duc d'Yorck, avait à la couronne. Elle porta les communes à accuser de trahison le duc de Suffolk, ministre favori de Marguerite, et qui avait été le négociateur de son mariage. Le roi évoqua la cause à son conseil, et bannit Suffolk pour quelque temps; mais le duc fut assassiné avant d'avoir quitté l'Angleterre, et sa mort resta sans vengeance. La révolte qui eut lieu en 1450 effraya le conseil qui gouvernait sous le nom de Henri, et lui inspira quelques soupçons contre le duc d'Yorck, et néanmoins, en 1454, il fut créé lieutenant du royaume, dans un moment où la foiblesse d'esprit du roi se trouvait encore augmentée par l'effet d'une maladie. L'année suivante, Henri, rétabli, révoqua les pouvoirs donnés au duc d'Yorck. Celui-ci prit les armes, défit les troupes du roi, le fit prisonnier lui-même, et l'obligea de remettre l'autorité entre ses mains. Ce fut là le commencement des guerres fameuses de la rose blanche et de la rose rouge; la première était l'enseigne des partisans de la maison d'Yorck, ceux de la maison de Lancastre avaient adopté la seconde. En 1456, Marguerite, profitant de l'absence du duc, conduisit le roi à la chambre des

pairs. Il y annula de nouveau les pouvoirs dont le duc d'Yorck était revêtu, et la guerre se ralluma avec des succès divers. Enfin, en 1460, les Lancastriens furent battus à Northampton, par le fameux comte de Warwick, et Henri VI fut encore fait prisonnier. Marguerite se réfugia, avec son fils, encore enfant, dans le nord de l'Angleterre. Son adresse, l'enthousiasme qu'elle savait inspirer, et la compassion qu'excitaient ses malheurs, lui gagnèrent tous les seigneurs de cette contrée, quoique Londres et le parlement lui fussent opposés. Elle se vit bientôt à la tête d'une armée de vingt mille hommes. Le duc d'Yorck marcha contre elle avec cinq mille hommes seulement, et se trouva enveloppé à Wakefield. Son armée fut taillée en pièces; il fut tué lui-même dans l'action, et Marguerite fit placer sa tête, couronnée de papier, sur les portes d'Yorck. En 1461, elle défit le comte de Warwick à la seconde bataille de Saint-Albans, et délivra Henri VI, son époux; mais elle ternit l'éclat de sa victoire, en la faisant suivre de sanglantes exécutions. Cependant Edouard, fils aîné du duc d'Yorc, fut proclamé roi à Londres, sous le nom d'Edouard IV, malgré la défaite de son parti, et Marguerite fut contrainte de se retirer dans le nord de l'Angleterre. La licence qu'elle était forcée de laisser régner parmi ses troupes attira sous ses drapeaux une foule de soldats : en peu de temps elle se vit à la tête de soixante mille hommes; mais cette armée fut anéantie à la bataille de Towtown. Marguerite et son époux s'étant réfugiés en Ecosse, Edouard convoqua un parlement, y fit reconnaître ses droits à la couronne, et proscrire Henri VI, son épouse, le prince leur fils, et tous les partisans de la maison de Lancastre. L'infatigable Marguerite, ne pouvant obtenir aucun secours en Ecosse,

passa en France. En promettant à Louis XI de lui livrer Calais, elle en obtint un corps de vingt mille hommes, auxquels se réunirent quelques Ecossais, et ceux qui tenaient encore à son parti en Angleterre. Cette armée fut mise en déroute, en 1464, à Exham. Marguerite, abandonnée, s'enfonça avec son fils dans une forêt. Elle y fut arrêtée par des voleurs, qui lui enlevèrent ses diamans et ce qu'elle pouvait avoir de précieux. Le partage du butin excita entre eux une querelle assez vive; la reine en profita pour s'échapper avec son fils, et s'enfoncer dans la forêt. Elle allait succomber à la faim et à la fatigue, lorsqu'elle vit un autre voleur s'avancer, l'épée à la main. Prenant sur-le-champ son parti, elle va au-devant de lui, et lui présente le prince, qu'elle tenait entre ses bras : « Je vous confie, lui dit-elle, le fils de votre roi. » Le voleur, surpris et touché, se dévoua dès ce moment à son service, lui procura les moyens de se tenir cachée, et celui de quitter l'Angleterre pour se réfugier en Flandre. Henri VI, moins heureux, fut livré à Edouard IV, et renfermé dans la tour de Londres. Quelque temps après, le mariage d'Edouard avec Elizabet Gray, et la faveur qu'il accorda aux parens de son épouse, excitèrent le mécontentement du comte de Warwick et du duc de Clarence, son gendre, et frère d'Edouard. Ils se révoltèrent en 1470; mais se voyant abandonnés, ils se réfugièrent en France, où ils furent accueillis avec égard par Louis XI. Il ménagea entre eux et Marguerite un traité d'union, par lequel le comte s'engagea à faire tous ses efforts pour rétablir Henri VI sur le trône. Warwick, accompagné du duc de Clarence, débarqua la même année en Angleterre, et s'en rendit maître en onze jours. Edouard IV se réfugia en Hollande. Henri VI, conformément au traité, fut remis

sur le trône, et la régence fut confiée à Warwick et au duc de Clarence; mais six mois après, à l'aide de quelques secours fournis par le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, Edouard reparut en Angleterre, rentra dans Londres, et se rendit encore maître du malheureux Henri VI. Le comte de Warwick, jaloux de vaincre avant l'arrivée des secours que Marguerite lui amenait de France, livra bataille à Edouard auprès de Barnet; mais, trahi par le duc de Clarence, il fut vaincu, périt dans la mêlée, et son armée fut mise en déroute. Le même jour, Marguerite et son fils, âgé de dix-huit ans, débarquèrent à Weymouth. La nouvelle de la défaite et de la mort de Warwick abattirent pour la première fois son courage. Il se ranima cependant lorsqu'elle vit les débris de son parti se rallier autour d'elle; mais Edouard la poursuivit avec activité, et anéantit son armée à la bataille de Tewkesbury. Marguerite et son fils furent faits prisonniers : le jeune prince fut poignardé presque sous ses yeux par les frères d'Edouard. Sa malheureuse mère fut confinée dans la tour de Londres, où, quelques jours après, Henri VI, son époux, fut assassiné. Marguerite fut mise en liberté quatre ans après, par le traité de Pecquigny. Louis XI paya cinquante mille écus pour sa rançon. Elle revint en France, où, obligée de dévorer ses chagrins, après avoir soutenu dans douze batailles les droits de son mari et de son fils, elle mourut le 25 août 1482, à cinquante-neuf ans, ayant été la reine, l'épouse et la mère la plus malheureuse de l'Europe. L'histoire de cette reine infortunée a été écrite par l'abbé Prévôt, Amsterdam, 1740, en 2 vol. in-12. Quoique l'on puisse reprocher à cette princesse de s'être ressentie de la barbarie et de la férocité du siècle où elle a vécu, et d'avoir manqué de modération dans la pros-

périté, la fermeté qu'elle fit paraître dans ses malheurs sera toujours un sujet d'admiration.

MARGUERITE D'YORCK, sœur d'Edouard IV et de Richard III, seconde femme de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, n'eut point d'enfans de son mariage. Elle survécut à son époux, et fixa son séjour en Flandre, où elle se fit adorer. Elle adopta et aima tendrement sa belle-fille Marie de Bourgogne, et ses enfans, dont elle soigna l'éducation. Henri VII, usurpateur du trône d'Angleterre sur sa famille, s'y était affermi en épousant la nièce de Marguerite ; néanmoins il traitait son épouse avec une dure ingratitude. Les fâcheuses affaires que lui suscita Marguerite firent donner à cette princesse le surnom de *Junon* du roi d'Angleterre.

MARGUERITE, comtesse de Richmond et de Derby, née à Bletsoe dans le comté de Bedford, en 1441, épousa, étant encore très-jeune, Edmond, comte de Richmond, beau-frère de Henri VI, dont elle eut un fils, qui régna sous le nom de Henri VII. Edmond mourut le 3 novembre 1456, laissant son fils à peine âgé de trois mois. Marguerite épousa, quelque temps après, sir Henri Stafford, second fils du duc de Buckingham, dont elle n'eut point d'enfans, et que la mort lui enleva en 1482. Elle s'unit en troisième noces à lord Thomas Stanley, qui fut créé comte de Derby en 1485, la première année du règne de son fils. Stanley mourut encore avant elle, en 1504. Lady Stanley se rendit célèbre par sa fervente piété et par sa grande humilité ; on lui a souvent entendu dire que si les princes chrétiens voulaient s'unir et marcher contre les Turcs, leur ennemi commun, elle suivrait l'armée en qualité de vivandière. Elle attachait tant de prix à la chasteté, que, quelque temps avant de per-

dre son troisième époux, elle lui demanda et obtint de lui la permission de vivre dans une continence absolue, et fit entre les mains de l'évêque Fisher le vœu de garder le célibat. C'est d'après ce vœu que, dans plusieurs de ses portraits, elle est peinte en habit de religieuse. Lady Marguerite, née avec du goût pour les sciences et les lettres, avait reçu une éducation beaucoup plus soignée que ne semblait l'exiger le temps où elle a vécu. Elle a traduit, d'après une traduction française, le livre intitulé *Speculum aureum peccatorum*, et le 1^{er} livre de l'Imitation de J.-C., qui depuis a été imprimé en 1504, à la suite des trois premiers, traduits par le directeur William Atkinson. Marguerite se plut à protéger les sciences, et s'est illustrée par les donations et les fondations qu'elle a faites en leur faveur; l'université de Cambridge lui est redevable de la fondation de deux collèges et d'une chaire de théologie; l'université d'Oxford lui dut aussi cette dernière faveur. La vie de lady Marguerite fut un mélange continu des vicissitudes de la fortune; elle ne s'éleva point dans la prospérité, et ne se laissa jamais abattre par l'adversité; elle était tendrement attachée à son fils, et l'affection qu'elle lui portait fut pour elle la source de beaucoup d'inquiétudes et de chagrins; elle le vit, par un coup du sort, transporté à la suite de son exil sur le trône d'Angleterre, où il ne se soutint qu'avec beaucoup de travaux et de difficultés, et à l'âge de cinquante-deux ans, après un règne de vingt-trois, elle eut la douleur de le voir descendre au tombeau. Elle ne lui survécut que de trois mois, et mourut à Westminster, le 29 juin 1509. Par son mariage avec le comte de Richmond et par sa naissance, dit l'évêque Fisher, elle était alliée à trente rois ou reines, au quatrième degré d'affinité ou de consanguinité.

MARGUERITE DE SASSENAGE. *Voy.* ce nom.

MARGUERITE D'ÉCOSSE, fille aînée de Jacques Stuart, 1^{er} du nom, roi d'Écosse. A l'âge de trois ans, en 1428, elle fut accordée à Louis, Dauphin de France, qui fut depuis le roi Louis XI; et la célébration du mariage se fit, huit ans après, à Tours. Les historiens anglais, français et écossais sont de sentimens différens sur le mérite et la beauté de Marguerite. Ce qu'il y a de certain, c'est que le dauphin n'eut pour elle que de l'indifférence et de la froideur. On peut juger de son goût pour les sciences, et de son estime pour les savans, par l'honneur qu'elle fit, dit l'auteur des *Anecdotes des reines*, au célèbre Alain Chartier, l'un des meilleurs poètes, et l'orateur le plus estimé de son temps.

« On disait d'Alain, qu'il était l'esprit le plus beau, et l'homme le plus laid de France. Cela n'empêcha pas que Marguerite d'Écosse, passant par une salle où il s'était endormi, ne s'approchât de lui et ne le baisât sur la bouche. Les dames de sa suite parurent surprises qu'elle eût accordé une faveur si distinguée à un homme si laid, et qui, à leurs avis, le méritait si peu. Elles ne purent s'empêcher d'en faire quelques reproches à la Dauphine : je n'ai pas baisé l'homme, leur répondit-elle, mais j'ai seulement baisé la bouche d'où il est sorti tant de belles choses. »

Marguerite d'Écosse mourut sans enfans à Châlons-sur-Marne, le 16 août 1444.

MARGUERITE GORDONG, comtesse de Sorbes, fille du marquis de Huntley, prince de la maison royale d'Écosse, qui gouverna ce royaume sous la reine Marie, après la mort du roi Henri Stuart. Marguerite fut mariée au comte de Sorbes, d'une des meilleures maisons d'Écosse, mais un des plus grands défenseurs du calvi-

nième. Loin que ce mariage éteignît les anciennes inimitiés qui divisaient les deux familles, il ne fit que les rallumer avec plus de force, et la différence de religion ne tarda pas à rendre Marguerite un objet d'horreur pour son mari; il la répudia pour prendre une autre femme dont le caractère fût plus compatible avec le sien.

Marguerite était enceinte de son second fils lorsqu'elle fut chassée. Elle retourna chez ses parens; mais elle n'y fut pas long-temps tranquille. Le comte de Sorbes, dont la haine s'était changée en fureur, cherchait tous les moyens de faire périr sa femme. Ses projets tournèrent toujours à sa honte, et les parens de la comtesse déclarèrent une guerre ouverte à ce cruel et barbare mari. Plusieurs années s'étant écoulées, Marguerite, dont le fils puîné s'était fait capucin, quitta l'Écosse, à sa prière, et l'alla rejoindre en Brabant. Elle y vécut d'abord du travail de ses mains et d'aumônes, jusqu'à ce que le roi Catholique, informé de ses vertus et de sa naissance, lui accorda une pension honnête. Elle mourut dans la ville d'Anvers en 1605.

MARGUERITE DE RAVENNE, ainsi nommée du lieu où elle fit sa demeure ordinaire, était née à Russi, petite ville entre Faënza et Ravenne. Elle perdit la vue n'ayant que trois mois; et l'on assure que, dès sa plus tendre enfance, elle s'accoutuma aux plus grandes austérités. Les maladies dont elle fut accablée ensuite pendant quatorze ans, sa patience invincible dans les insultes qu'elle eut à souffrir, sa dévotion aimable, la rendirent l'objet de la vénération du public. On lui demanda des avis de tous côtés; et Séraphin de Ferme, chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, voulut bien écrire ceux qu'elle lui dicta pour une société nommée *du bon Jésus*, où toutes sortes de personnes entrèrent

alors, et qui devint depuis une congrégation de clercs réguliers. Rien n'est plus sage que ces avis, à l'exception de ce qui concerne les austérités qui y sont marquées pour ceux et celles qui étaient entrés dans la société. Marguerite mourut le 23 janvier 1505, âgée de soixante-trois ans; et à la requête de Frédéric II, duc de Mantoue, le pape Paul III fit informer en 1537 des prétendus miracles qui se faisaient à son tombeau.

MARGUERITE DE LORRAINE, duchesse d'Alençon, fille de Ferri de Lorraine, comte de Vaudemont, et d'Iolande d'Anjou, duchesse de Lorraine et de Bar, naquit en 1463, et fut élevée à la cour de René, son aïeul maternel, roi de Jérusalem, des Deux-Siciles et d'Aragon, qui lui donna les premiers principes d'une bonne éducation. Ce prince étant mort, elle trouva la même tendresse et la même affection dans René, duc de Lorraine, son frère, qui lui fit épouser, en 1488, René de Valois ou d'Alençon, duc d'Alençon, comte du Perche, etc., dont elle eut un fils et deux filles. Devenue veuve à trente ans, elle ne s'occupait plus que de l'éducation de ses enfans. Elle avait eu dessein d'abord de prendre l'habit de religieuse dans l'ordre de Sainte-Claire; mais elle différa d'exécuter ce projet, dans la seule vue de garantir elle-même ses enfans de la corruption et des dangers auxquels un âge trop tendre pouvait les exposer.

Aussi prudente qu'économe, elle procura les plus beaux établissemens à ses enfans : elle maria son fils à la sœur unique du comte d'Angoulême, depuis François I^{er}; sa fille aînée, au duc de Longueville, puis au duc de Vendôme; et la seconde, à Guillaume Paléologue, marquis de Montferrat, l'un des plus puissans princes d'Italie.

Les dépenses excessives où l'engagèrent ces illustres mariages ne diminuèrent rien des abondantes aumônes qu'elle faisait tous les jours.

Sa maison était une école de toutes les vertus; les intendants et maîtres d'hôtel y passaient pour gens d'honneur et de probité; les autres officiers et domestiques, pour sobres et fidèles; et quant aux dames et demoiselles, c'étaient autant de miroirs de sagesse et de modestie. Après les avoir tous édifiés par ses vertus, et comblés de ses bienfaits, la duchesse exécuta la résolution qu'elle avait formée depuis long-temps, et prit l'habit du tiers-ordre de saint François d'Assise, au monastère d'Argentan, dans la cinquante-quatrième année de son âge. Elle y mourut dix ans après, le 2 novembre 1521.

MARGUERITE D'AUTRICHE, reine d'Espagne, fille de Charles, archiduc d'Autriche, et de Marie de Bavière, née le 25 décembre 1584. Philippe II, roi d'Espagne, en fit la demande en 1598, pour son fils, qui fut Philippe III et son successeur. La même année Marguerite s'étant mise en chemin, se rendit à Ferrare, où les cérémonies des épousailles furent célébrées, le 15 novembre, par le pape Clément VIII, qui venait de réduire cette ville à l'obéissance du saint Siège. La nouvelle reine fut reçue en Espagne au grand contentement de toute la nation, qu'elle édifia depuis par ses vertus et par ses bonnes œuvres. Elle fonda plusieurs monastères à Madrid, à Valladolid et dans d'autres villes. Elle mourut le 13 octobre 1611, mère de sept enfans, quatre fils et trois filles. L'une de ces dernières fut Anne-Maurice d'Autriche, mère de Louis XIV.

MARGUERITE D'YORCK, princesse du sang royal d'Angleterre, nièce des rois Édouard IV et Richard III, était fille de Georges, duc de Clarence, frère de ces deux

monarques, qu'Édouard fit mourir dans une pipe de malvoisie. Elle fut mariée à Richard Polus, ou Pool, cousin germain du roi Henri VII, et le rendit père de quatre fils, dont un fut le cardinal Polus.

Henri VIII et la reine Catherine d'Aragon, son épouse, connaissant le mérite et la vertu de Marguerite, la choisirent pour être gouvernante et dame d'honneur de leur fille unique Marie, princesse de Galles. Henri VIII, devenu amoureux d'Anne de Boulen, fit, pour l'épouser, un divorce honteux avec la reine Catherine d'Aragon et l'église romaine; et ceux qui ne voulurent point approuver ses noces criminelles devinrent bientôt les objets de sa haine et de ses persécutions. De ce nombre fut la princesse Marguerite, dont le fils, le cardinal Polus, avait osé reprocher à Henri ses débauches. Ce prince, à qui la mère n'était pas moins odieuse que le fils, parce qu'elle protégeait autant qu'il était en elle la religion romaine, prit pour prétexte de la vengeance horrible qu'il méditait, des lettres qu'elle reçut du cardinal Polus, alors à Rome, et l'accusa d'entretenir commerce avec les ennemis de l'Etat. Il lui fit trancher la tête sur un échafaud, le 28 mai 1541, sans égard pour sa naissance, ni pour son âge, qui était de soixante et onze ans.

MARGUERITE D'AUTRICHE, duchesse de Florence, de Parme et de Plaisance, et gouvernante des Pays-Bas, était fille naturelle de l'empereur Charles-Quint, qui l'eut de la belle Marguerite Vangeste, demoiselle flamande.

Marguerite, dès l'âge de cinq ans, avait été accordée au duc de Florence, Alexandre de Médicis; mais le mariage ne fut consommé que huit ans après, et les noces furent célébrées d'abord à Florence, puis à Naples, en présence de l'empereur. Elle ne vécut que peu de

temps avec son époux, de la fidélité duquel elle n'eut pas à se louer, et qui fut assassiné dans son lit en 1537. Côme de Médicis, successeur d'Alexandre, fit demander pour lui la main de Marguerite; mais elle fut le prix des intrigues et de la politique du pape Paul III, qui l'obtint pour Octave Farnèse, son neveu, quoiqu'il ne fût pas encore en âge. C'est ce qui fit dire en plaisantant à Marguerite, « que c'était son destin de n'avoir point de rapport avec ses maris, parce que, n'ayant que treize ans, on l'avait mariée à un homme de vingt-sept, et que, lorsqu'elle était femme, on lui donnait un enfant de treize ans pour mari. »

Octave ne plut pas d'abord à son épouse; mais ayant fait le voyage d'Afrique avec son beau-père, il revint, après deux ans d'absence, et fut reçu de Marguerite avec les témoignages de la plus vive tendresse. Pour comble de bonheur, il fut fait dans ce même temps duc de Parme et de Plaisance, et sa femme accoucha de deux enfans mâles à Rome.

En 1547 Pierre-Louis, duc de Parme et de Plaisance, père d'Octave, ayant été assassiné, et son fils voyant que les conjurés étaient appuyés par l'empereur, son beau-père, appela les Français à son secours, et se mit sous la protection de Henri II. L'empereur fit la guerre à son gendre, lui prit Plaisance, et mit le siège devant Parme, où un hérault alla de sa part prier Marguerite de sortir de la ville. Elle fit cette belle réponse : « J'honore l'empereur comme mon père, auquel j'ai toujours rendu toutes sortes de services; je suis sa très-humble, très-affectionnée et très-obéissante fille; mais je suis encore plus obligée au duc Octave, mon mari : je suis résolue de vivre et de mourir avec lui, et de courir les mêmes risques et fortune. » Cette réponse, pleine de courage,

irrita d'abord l'empereur ; mais le premier mouvement de sa colère étant apaisé, il trouva que Marguerite avait raison, et la loua beaucoup en présence de toute sa cour.

Charles-Quint, dégoûté du monde, remit, au mois d'octobre 1555, tous ses états et royaumes à son fils Philippe II. Quatre ans après, ce jeune monarque ayant fait la paix avec la France, et épousé la fille aînée de Henri II, Elisabeth de France quitta les Pays-Bas pour aller demeurer en Espagne ; mais avant de partir il fit venir sa sœur naturelle, Marguerite de Parme, et lui confia le gouvernement des provinces belgiques. Elle occupa pendant sept ans cette importante place, au grand contentement du roi d'Espagne ; et malgré les troubles de religion dont la Flandre fut long-temps agitée, elle sut, par un mélange adroit de clémence et de rigueur, faire aimer et respecter sa puissance. Mais la sévérité du duc d'Albe, envoyé par Philippe pour punir les rebelles, ayant poussé les choses à l'extrémité, Marguerite demanda d'être déchargée de la régence des Pays-Bas, et partit pour l'Italie, au commencement de 1568. Les regrets des Flamands furent universels, surtout lorsqu'ils eurent le temps de comparer l'administration douce, modérée, équitable de la duchesse, avec celle du duc d'Albe, qui fut dure, rigoureuse et militaire.

Don Juan d'Autriche, qui fut gouverneur des Pays-Bas après le duc de Requesens, lequel succéda au duc d'Albe, étant mort à Namur en 1578, Marguerite eut la consolation de voir son fils Alexandre de Parme choisi par le roi d'Espagne pour gouverner les Flamands. Elle mourut au royaume de Naples en 1586.

Cette princesse avait non-seulement un esprit au-dessus de son sexe, son port et sa démarche la rendaient encore plus semblable à un homme qu'à une femme. Elle était

d'ailleurs si robuste, que quand elle chassait le cerf, elle avait coutume de relayer autant de chevaux que les chasseurs les plus vigoureux, qui succombent quelquefois dans ce pénible exercice. Elle avait un peu de barbe au menton, et sur la lèvre supérieure; et, ce qui arrive rarement aux femmes, si elles ne sont d'une complexion très-forte, elle était quelquefois tourmentée de la goutte.

MARGUERITE PALÉOLOGUE, duchesse de Mantoue, et marquise de Montferrat, était fille de Guillaume, marquis de Montferrat, de la race impériale des Paléologues, et fut l'une des plus grandes beautés d'Italie. En 1532, elle épousa Frédéric de Gonzague I^{er}, duc de Mantoue, qui, pour l'amour d'elle, quitta d'abord et éloigna de sa maison une certaine Isabelle dont il était éperdûment amoureux.

Les écrivains italiens ont beaucoup loué la beauté, le mérite et les vertus de cette princesse, et l'ont appelée *la vraie Marguerite*, et *la Marguerite des marguerites d'Italie*. Etant demeurée veuve après neuf ans de mariage, elle déclara qu'elle ne se remarierait jamais, et borna tous ses soins au gouvernement de sa famille et de ses états. Ennemie jurée du crime et du vice, elle commença par faire chasser de ses terres les vagabonds et les libertins, et fit punir rigoureusement tous les malfaiteurs. Par son zèle infatigable les tribunaux devinrent bientôt l'asile de l'innocence, et son palais le refuge des pauvres et des malheureux. Elle protégeait les uns dans leurs affaires, soulageait les autres dans leurs besoins, et faisait enfin régner partout l'abondance et la justice.

MARGUERITE DE FOIX, duchesse d'Epéron, célèbre par son intrépidité. En 1580, son époux défendait le château d'Angoulême; la duchesse tomba au pouvoir

des ennemis, qui la conduisirent à la porte de la citadelle, en la menaçant de la faire périr, si elle ne déterminait pas son mari à se rendre. Celle-ci, arrivée près du rempart, exhorta son époux à se bien défendre, et à ne point être touché de son sort. On respecta le courage de Marguerite, et le duc ayant été secouru, elle entra en triomphe dans le château.

MARGUERITE, douairière de Bourgogne, au xv^e siècle, conçut pour un jeune Juif nommé Petrekin, qu'elle retint quelque temps auprès d'elle, la passion la plus effrénée, laquelle, augmentant de plus en plus, la porta au point de mettre une couronne sur la tête de son amant. Elle profita de la situation des affaires de l'Angleterre pour exécuter son dessein. C'est par suite de cet événement que la Bretagne fut réunie à la France, et que l'Angleterre fut long-temps déchirée de divisions intestines.

MARGUERITE DE LORRAINE. *Voy.* LOUISE.

MARGUERITE-MARIE ALACOQUE. *Voy.* ALACOQUE.

MARI (Alexandrine), jeune et jolie Arétine, maîtresse du ministre anglais Windham, figura, en 1799, dans l'insurrection d'Arezzo contre les Français. Cette moderne Amazone, toujours à cheval, dirigeait en personne les insurgés à San-Donato, à Ponte et à Bergo-San-Lorenzo. Après l'évacuation de Florence par les républicains, elle y fit son entrée publique à la tête de l'armée d'insurrection.

MARIAMNE, l'une des plus belles et des plus illustres princesses de son temps, épousa Hérode le Grand, dont elle eut Alexandre et Aristobule. Le roi l'aimait éperdûment. Sa beauté et sa faveur excitèrent l'envie; ses ennemis parvinrent à la perdre dans l'esprit de son

mari. Elle fut accusée faussement de lui avoir manqué de fidélité. Ce prince trop crédule la fit mourir l'an 28 avant J.-C., et en conçut ensuite un repentir si vif, qu'il en perdait l'esprit dans certains momens, jusqu'à donner ordre à ceux qui le servaient d'aller quérir la reine pour le venir voir et le consoler dans ses ennuis. Hérode se remaria à une princesse, nommée aussi Mariamne, fille de Simon, grand sacrificateur des Juifs; mais cette princesse, ayant été accusée d'avoir conspiré contre le roi son époux, fut envoyée en exil.

MARIANES (femmes des îles), dans les Indes orientales. Quelques coutumes singulières qui les concernent peuvent intéresser le lecteur. Elles ont toutes les grâces de leur sexe dans leurs personnes et dans leurs manières; elles sont gaies, et aiment autant le plaisir et les divertissemens que les femmes des pays les plus polis. Elles ont leurs assemblées comme les hommes, dans lesquelles elles récitent les vers de leurs poètes d'une façon qui leur est particulière. Elles se mettent dix ou douze en rond, et chantent ensemble très-distinctement, et avec un agrément et une justesse qui plairaient en Europe. L'accord de leurs voix est admirable, et ne cède rien à la musique la mieux concertée.

Elles dansent avec de petites coquilles entre les doigts, qu'elles font jouer comme nos castagnettes. Elles animent leur chant avec une action si vive, et tant d'expression dans leurs gestes, qu'elles peuvent passer pour de fort bons pantomimes. Comme c'est par leur habileté dans ces exercices qu'elles se font admirer, elles s'en font une affaire capitale; et c'est par l'habitude constante qu'elles atteignent cette étonnante perfection pour la conduite de la voix et l'adresse de leurs gestes.

C'est en vertu de ces talens qu'elles ont acquis un

empire plus absolu qu'en aucun autre lieu du monde. Les hommes prennent, à la vérité, autant de femmes qu'ils jugent à propos, et n'ont pas d'autre frein que celui de la parenté; mais c'est un privilège dont ils ne peuvent guère profiter, parce que leur travail suffit à peine à l'entretien d'une seule. Chaque homme est son propre maître, et ne dépend d'aucun autre; mais, du moment qu'il se marie, il perd la plus grande partie de son autorité; car la femme commande absolument dans la maison, et dispose de tout : le mari dépend d'elle. S'il lui donne sujet de jalousie, elle est en droit de le punir de manière à prévenir tout soupçon à l'avenir. S'il n'a pas pour elle toute la déférence qu'elle se croit en droit d'exiger; si sa conduite n'est pas réglée, ou qu'il soit de mauvaise humeur, sa femme en informe toutes ses voisines, qui s'assemblent armées des lances de leurs maris, et viennent désoler et ruiner ses terres et sa maison; et souvent il ne serait pas en sûreté s'il tombait entre les mains de ces furieuses. La femme a aussi la liberté, si elle est mécontente, de se retirer chez ses parens, qui sont bien aises d'avoir une occasion de piller leur voisin, sous prétexte de le punir. Si la femme est d'un caractère plus doux, elle quitte son mari, sans en donner d'autre raison sinon qu'elle est lasse de lui. Il peut aussi quitter sa femme, ou l'obliger à le quitter; mais elle emporte alors ce qu'il a de meilleur, et ses enfans la suivent; de sorte qu'un mari, pour le plus léger grief, se voit en un moment sans femme, sans enfans et sans bien, et a le chagrin de les voir quelquefois passer chez son voisin dès le lendemain.

MARIE, mère de Jésus-Christ, de la tribu de Juda, et de la famille royale de David, épousa saint Joseph, qui, suivant l'Écriture, ne fut que le gardien de sa vir-

ginité. L'ange Gabriel lui annonça à Nazareth qu'elle concevrait le fils du Très-Haut. La Vierge, surprise du discours de l'ange, lui demanda humblement comment ce qu'il disait pourrait s'accomplir, puisqu'elle ne connaissait point d'homme. L'ange Gabriel l'assura qu'elle concevrait par l'opération du Saint - Esprit. Alors la Vierge témoigna sa soumission par ces paroles : « Je suis la servante du Seigneur : qu'il me soit fait selon votre parole. » Le Fils de Dieu s'incarna dès lors dans son chaste sein. Quelque temps après elle alla visiter sainte Élizabeth, sa cousine, qui était enceinte de saint Jean-Baptiste. L'enfant d'Élizabeth tressaillit dans les flancs de sa mère, sentant approcher celui dont il devait être le précurseur. Ce fut en cette occasion que Marie prononça cet admirable cantique, monument éternel de sa reconnaissance et de son humilité. La même année elle se rendit à Bethléem, d'où leur famille était originaire, pour se faire inscrire sur le rôle public, suivant les ordres de l'empereur Auguste. Il se trouva alors dans cette petite ville une telle affluence de peuple, qu'ils se virent forcés de se retirer dans une étable. C'est là que Jésus-Christ sortit du sein de sa très-sainte mère, sans rompre le sceau de sa virginité, qu'il consacra par sa naissance. Marie vit avec admiration la visite des pasteurs et l'adoration des mages ; et quarante jours après la naissance de son fils, elle alla le présenter au temple, et observa ce qui était ordonné pour la purification des femmes. Marie suivit ensuite Joseph, qui avait eu ordre de se retirer en Égypte, pour soustraire l'enfant à la fureur d'Hérode. Ils ne revinrent à Nazareth qu'après la mort de ce prince. Ils demeurèrent dans cette ville, et n'en sortaient que pour aller tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâques. Ils y menèrent

Jésus quand il eut atteint sa douzième année; et l'ayant perdu, ils le retrouvèrent le troisième jour au temple, assis au milieu des docteurs. Il n'est plus parlé de la Vierge dans l'Évangile, jusqu'aux noces de Cana, où elle se trouva avec Jésus, qui y fit son premier miracle, à la prière de sa mère. Marie suivit son fils à Capharnaüm, et le voyant accablé par la foule de ceux qui venaient pour l'entendre, elle se présenta pour l'en tirer. L'Évangile dit encore qu'elle assista au supplice de son fils sur la croix, et que Jésus-Christ la recommanda à son disciple bien-aimé, qui la reçut chez lui. On croit qu'après l'Ascension, dont elle fut témoin, cet apôtre la mena à Éphèse, où elle mourut dans un âge avancé (environ soixante-douze ans), sans qu'on sache aucune particularité de sa mort. Ainsi tout ce qu'on en a dit n'est fondé que sur des monumens peu certains; il n'y a pas même de conjectures probables pour déterminer l'année de cette mort. (*Voyez ce qu'en dit le savant Tillemont, dans le premier volume de ses Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Église.*)

MARIE DE CLÉOPHAS, ainsi nommée parce qu'elle était épouse de Cléophas, autrement Alphée, appelée dans l'Évangile sœur de la mère de Jésus, avait pour fils saint Jacques le Mineur, saint Simon et saint Jude, et un nommé Joseph, frères, c'est-à-dire cousins germains du Seigneur. Elle crut de bonne heure en Jésus-Christ, l'accompagna dans ses voyages pour le servir, le suivit au Calvaire, et fut présente à sa sépulture. Étant allée à son tombeau le dimanche de grand matin avec quelques autres femmes, elles apprirent de la bouche des anges que Jésus-Christ était ressuscité, et elles coururent en porter la nouvelle aux apôtres. Jésus leur étant apparu en chemin, elles lui embrassèrent les pieds

et l'adorèrent. On ne sait aucune autre particularité de la vie de Marie. (*Voy. MAGDELEINE.*)

MARIE, sœur de Marthe et de Lazare, était de Béthanie, bourgade voisine de Jérusalem. Jésus-Christ avait une considération particulière pour cette famille. Après la mort de Lazare, Marie se jeta aux pieds de Jésus, et lui dit : « Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. » Jésus, la voyant qui pleurait, alla au monument et ressuscita Lazare. C'est cette même Marie qui oignit les pieds de Jésus, et les essuya avec ses cheveux, lorsqu'il était chez Simon le Lézpreux. Quelques écrivains la confondent avec Marie-Magdeleine, et la femme pécheresse qui oignit les pieds du Sauveur chez Simon le Pharisien.

MARIE-MAGDELEINE. (*Voy. MAGDELEINE.*)

MARIE - ÉGYPTIENNE (sainte) quitta son père et sa mère à l'âge de douze ans, et mena une vie déréglée à Alexandrie, jusqu'à l'âge de dix-sept ans. La curiosité l'ayant conduite à Jérusalem avec une troupe de pèlerins, pour assister à la fête de l'Exaltation de la croix, elle s'y livra aux derniers excès de la débauche. S'étant mêlée dans la foule pour entrer dans l'église, elle se sentit repousser trois ou quatre fois, dit-on, sans pouvoir y entrer : frappée d'un tel obstacle, elle résolut de changer de vie, et d'expiar ses désordres par la pénitence. Puis, étant retournée à l'église, elle y entra facilement et adora la croix. Le jour même elle sortit de Jérusalem, passa le Jourdain, et se retira dans la solitude qui est au-delà de ce fleuve. Elle y passa quarante-sept ans, sans voir personne, vivant de ce que que produisait la terre. Un solitaire, nommé Zozime, l'ayant rencontrée, elle lui raconta son histoire, et le pria de lui apporter l'eucharistie. Zozime l'alla trouver l'année suivante, le

jour du jeudi saint, et lui administra ce sacrement. Il y retourna l'année d'après, et trouva son corps étendu sur le sable, avec une inscription tracée sur la terre : « Abbé Zozime, enterrez ici le corps de la misérable Marie. Je suis morte le même jour que j'ai reçu les saints mystères. Priez pour moi. » On ajoute que Zozime étant embarrassé pour creuser une fosse, un lion vint se charger de ce travail. L'histoire de Marie a été écrite, à ce que l'on croit, par un auteur contemporain ; mais comme elle contient bien des circonstances extraordinaires, plusieurs critiques la révoquent en doute. On place la mort de Marie l'an 378 ; l'Église célèbre sa fête le 1^{er} mars.

MARIE (sainte), nièce du saint solitaire Abraham, perdit sa mère dès son enfance, et fut recueillie par son oncle, qui lui fit bâtir une cellule près de la sienne, et prit soin de l'instruire par une petite fenêtre qui servait de communication. Parvenue à l'âge des passions, Marie s'ennuya de sa solitude, et s'enfuit avec un amant. Abraham resta deux ans sans savoir ce qu'elle était devenue. Apprenant enfin qu'elle s'était cachée sous un faux nom dans une ville voisine, il alla la chercher, et la ramena dans sa cellule, où elle fit pénitence jusqu'à la fin de ses jours. Marie mourut à l'âge de quarante-cinq ans, à la fin du 14^e siècle. L'Église fait sa fête le 29 octobre.

MARIE (sainte), esclave et martyre, servait dans la maison d'un officier romain nommé Tertulle, qui, pour l'obliger à renoncer à la religion chrétienne, la fit battre de verges et emprisonner. Marie trouva moyen de s'échapper, et se retira parmi d'affreux rochers, où elle mourut vers la fin du 14^e siècle, ou au commencement du 15^e.

MARIE (sainte), surnommée *la Consolatrice*, parce que le principal soin de sa vie fut de consoler les affligés, était de Vérone, et fut souvent recherchée en mariage pour ses vertus et sa grande beauté; mais elle préféra l'état de vierge et la pratique austère de la pénitence. Elle mourut dans le vi^e siècle.

MARIE' (sainte), et sainte GARCIE, martyres, naquirent à Carlette, dans le royaume de Valence, de parens mahométans. Leur frère Bernard se fit chrétien, s'enfuit de la maison paternelle, et vint en France prendre l'habit de religieux de l'ordre de Cîteaux dans le monastère de Poblèse. Bientôt le zèle de la religion le fit retourner en Espagne, où il convertit et baptisa ses deux sœurs. Il leur persuada de l'accompagner en France; mais le frère aîné, furieux de leur fuite et de ce qu'elles avaient abandonné le mahométisme, les poursuivit, et, les ayant atteintes près de la ville d'Alcyre, il les tua le 22 août 1280.

MARIE D'ANGLETERRE, reine de France, fille de Henri VII, roi d'Angleterre, troisième femme de Louis XII, fut reçue à Boulogne, à la descente du vaisseau, en 1514, par François, comte d'Angoulême, héritier présomptif et premier gendre de Louis XII. Le comte fut si enchanté de ses attraits, et la reine, de son côté, parut si touchée des manières gracieuses du jeune prince, qu'ils se fussent peut-être trop aimés, si le gouverneur de François ne lui avait fait entendre à propos que jamais il ne règnerait, si la reine accouchait d'un fils. Marie fut veillée de si près, que ses amours n'eurent pas de suite. Brantôme dit d'elle une chose si extraordinaire, qu'aucun de nos historiens de quelque nom, pas même le romancier Varillas, ne l'a suivie. Il assure « qu'il ne tint pas à elle d'être reine-mère; que, n'ayant

pas eu le temps d'y parvenir, elle fit courir le bruit, après la mort du roi, qu'elle était grosse, et que, pour le faire croire, elle avait eu recours à des linges, dont elle s'enflait peu à peu; et que, son terme arrivant, elle avait un enfant supposé, que devait avoir une autre femme grosse, et qu'elle devait produire dans le temps de son accouchement. Mais, ajoute-t-il, madame la régente, qui était une Savoisienne, qui savait ce que c'est que de faire des enfans, et qui voyait qu'il y allait trop de bon pour elle et pour son fils, la fit si bien éclairer et visiter par les médecins et sages-femmes, et par la vue découverte de ses linges et drapeaux, qu'elle fut découverte et faillie en son dessein, et point reine - mère, et renvoyée en son pays. » Il faut avouer que les idées ordinaires ne s'accordent guère avec la supposition dont parle Brantôme; et, dans les circonstances particulières où Marie était, cette supposition ne paraît pas admissible. Cependant, suivant Mézerai, on crut que Marie était grosse; « mais, dit-il, on fut incontinent assuré du contraire par le rapport qu'elle en fit elle-même. » Il pourrait donc bien se faire qu'en effet cette princesse eût eu quelque dessein d'avoir recours au stratagème dont parle Brantôme; mais que la difficulté de l'exécution, et les menaces d'un examen sérieux du fait par les voies d'usage, eussent déterminé la jeune reine à faire une déclaration précise. Elle la fit, et elle ne pensa plus qu'à former un nouvel engagement avec un homme qu'elle avait aimé. C'était Charles Brandon, duc de Suffolk, fils de sa nourrice, et son premier amant, qui était venu à sa suite avec le titre d'ambassadeur. Ce seigneur, né simple gentilhomme, était parvenu peu à peu aux plus hautes dignités, autant par son mérite que par la faveur de Henri VIII. Marie l'épousa dès qu'elle fut

veuve, le 31 mars 1515. Leur mariage fut tenu secret jusqu'à ce qu'on eût préparé Henri VIII à l'approuver. Elle en eut une fille, qui fut mariée à Henri Gray, duc de Suffolk, père de l'infortunée Jeanne Gray. La duchesse Marie termina ses aventures et sa vie en Angleterre, l'an 1534, dans sa trente-septième année. C'était la femme la plus belle et la mieux faite de son temps. Son caractère était doux, gai, plus vif que ne l'est ordinairement celui des Anglaises, et son cœur était plus porté à la tendresse qu'à l'ambition.

MARIE DE BRABANT, reine de France, était fille de Henri III, et sœur de Jean, duc de Brabant. Le mérite et la beauté de cette princesse la firent rechercher par Philippe le Hardi, roi de France, qui l'épousa en secondes noces, au bois de Vincennes, l'an 1274. Fille d'un des plus beaux esprits de son siècle, elle avait hérité de ses talens pour la poésie : elle continua de les cultiver à la cour de France, où les sciences avaient commencé à fleurir sous saint Louis, père de Philippe; et ses bienfaits attirèrent de toutes parts un grand nombre de poètes. De ce nombre fut un Adenez le Roi, qu'on croit que Marie de Brabant aida beaucoup à la composition du roman de Cléomades, son meilleur ouvrage. Marie se rendit maîtresse de l'esprit de son époux, au point qu'elle gouverna long-temps le royaume par elle-même ou par ses créatures; ce ne fut, il est vrai, qu'après s'être défait d'un concurrent redoutable, dans la personne de La Brosse, qui, de barbier, c'est-à-dire alors de chirurgien de Philippe, était monté jusqu'à la dignité de chambellan et de premier ministre. Elle l'accusa d'avoir empoisonné le prince Louis, fils aîné du roi : de son côté, La Brosse insinua que la reine seule était coupable de ce crime. Louis, sans doute, mourut

de sa mort naturelle; La Brosse fut pendu. Après la mort de Philippe, en 1285, la reine vécut dans la retraite. Elle mourut le 10 ou 12 janvier 1321, et fut enterrée aux Cordeliers de Paris. Elle laissa trois enfans, qui furent Louis, comte d'Evreux; Marguerite de France, femme d'Edouard I^{er}, roi d'Angleterre; et Blanche de France, mariée à Rodolphe, duc d'Autriche, et depuis roi de Bohème.

MARIE DE LUXEMBOURG, reine de France, était fille aînée de l'empereur Henri VII, et fut mariée en 1322 avec Charles le Bel, roi de France, qui, mécontent de la reine Blanche de Bourgogne, l'avait répudiée. Marie de Luxembourg, joignant aux grâces de la jeunesse les charmes de la beauté, paraissait devoir consoler le roi son époux de ses chagrins domestiques, lorsqu'un accident la ravit pour toujours à ce prince. Elle tomba, dit-on, de son chariot en allant à Montargis, et se blessa dangereusement; ce qui lui fit faire une fausse couche, dont elle mourut, en 1324. *Voy.* ci-après deux autres **MARIE DE LUXEMBOURG**.

MARIE D'ANJOU, reine de France, née le 14 octobre 1404, de Louis II, roi titulaire de Naples et de Sicile, duc d'Anjou, et d'Iolande d'Aragon. Cette princesse fut fiancée, en 1413, à Charles, alors comte de Ponthieu, depuis Charles VII, et mariée à ce prince en 1422. Voici ce qu'en dit l'historien Varillus : « Elle était si accomplie pour ce qui regarde l'esprit et la vertu, qu'encore que la satire fût alors tellement en vogue, principalement à l'égard des personnes du premier rang, qu'il était presque impossible de l'éviter, il ne s'en trouve néanmoins aucune contre Marie d'Anjou; ce qui montre qu'elle était exempte, non-seulement des défauts de la cour de Charles VII, mais encore du soup-

çon qu'elle y eût part. » Lorsque Charles VII monta sur le trône, les Anglais inondaient la France; et le découagement des peuples, joint à l'infidélité des grands du royaume, favorisait les armes de ces étrangers. Marie d'Anjou se servit du pouvoir que sa douceur lui donnait sur les esprits pour apaiser les murmures des mécontents, ranimer le courage abattu des uns, réveiller l'honneur et la vertu des autres, et rappeler à tous leurs devoirs et leurs sermens.

Dans ces temps déplorables et trop funestes à la France, où Charles se contentait de régner sur ses maîtresses, la reine soutenait seule l'Etat penchant vers sa ruine; elle s'opposait aux résolutions des Anglais, à celles mêmes de son époux concernant les affaires de la monarchie; et ce fut elle principalement qui dissuada Charles VII du dessein qu'il avait pris d'abandonner aux ennemis leurs conquêtes, pour se retirer dans le Dauphiné.

Tant de bonnes qualités et de mérites ne purent conserver à Marie d'Anjou que l'estime de son mari. Trop épris pour ses maîtresses, il leur donnait tous ses soins et toutes ses complaisances, et ne parlait pas même à la reine, qui supportait ces disgrâces avec patience. Jamais cependant princessè n'eut plus d'occasions de se venger, et ne fut plus éloignée d'en profiter. Sollicitée tantôt par les Anglais, tantôt par les Français rebelles, et souvent même par le dauphin son fils, elle ne répondit à ces invitations que pour éclairer les démarches des ennemis, et gagner des sujets à son volage époux. Après la mort de ce prince, elle continua de signaler son attachement et sa tendresse pour lui, par un grand nombre de pieuses fondations, entre autres par celle de douze chapelles ardentes, dans chacune desquelles il y avait douze prêtres obligés de prier jour et nuit, sa vie durant, pour

l'âme du feu roi son seigneur. Elle allait tous les mois à Saint-Denis, et y faisait célébrer un service à la même intention. Elle avait fait à Bourges, où elle demeura long-temps, trois fondations, d'un hôpital pour les malades, d'un autre pour les voyageurs, et d'un collège pour les pauvres orphelins. Elle mourut, le 29 novembre 1463, à l'abbaye des Châtelliers en Poitou, d'où son corps fut apporté à Saint-Denis. Elle avait eu de son mariage douze enfans, quatre fils et huit filles. Louis XI, l'aîné de ceux-là, fut le successeur de Charles VII.

MARIE DE LORRAINE, reine d'Ecosse, était fille de Claude de Lorraine, 1^{er} du nom, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon-Vendôme. Sa famille, alors très-puissante en France, fonda sur elle les plus grandes espérances. On la maria, le 4 août 1534, à Louis d'Orléans, II^e du nom, duc de Longueville, qui mourut en 1537. Marie, quoique fort jeune encore, refusa d'épouser Henri VIII, roi d'Angleterre. En 1538, le roi François 1^{er} l'obligea de donner sa main à Jacques V, roi d'Ecosse.

Jacques V était veuf alors de Madeleine de France, fille de François 1^{er}. Elle fut conduite en Ecosse. Cette princesse, par son amabilité, n'eut pas de peine à se faire aimer de son nouvel époux et chérir de ses nouveaux sujets. Elle eut trois enfans de son mariage, deux fils, qui moururent jeunes, et une fille nommée Marie. Voyez MARIE STUART.

Le roi Jacques étant mort, la reine Marie, régente d'Ecosse, fut encore recherchée par le roi d'Angleterre; mais, persistant dans sa première résolution de ne point se remarier, elle ne songea plus qu'à l'éducation de la reine sa fille, et à maintenir la paix et la bonne intelligence avec la France : ce qui irrita le roi d'Angleterre.

Il porta la guerre en Ecosse ; mais les secours d'hommes et d'argent qu'elle reçut de François I^{er} et de Henri II, son successeur, la firent triompher de ses ennemis et de ses sujets rebelles ; et pour ôter toute espérance aux Anglais de pouvoir disposer de la personne de la jeune Marie Stuart, sa fille, elle la fit passer en France, où, quelques années après, cette princesse épousa François II, alors dauphin, fils aîné du roi Henri II. La régente d'Ecosse mourut au château d'Edimbourg, le 10 juin 1560, âgée de quarante-cinq ans ; et son corps, apporté en France, reçut les honneurs de la sépulture dans l'église de Saint-Pierre de Reims, dont Renée de Lorraine, sa sœur, était abbesse.

MARIE DE CASTILLE, reine de Portugal, était la troisième fille de Ferdinand, roi d'Aragon, etc., et d'Isabelle, reine de Castille, de Léon, etc. Après la mort de sa sœur aînée, Isabelle d'Espagne, qui avait épousé Emmanuel, roi de Portugal, elle fut demandée en mariage par ce même prince ; et les cérémonies des noces se firent le 30 octobre de l'an 1500. Cette princesse réunissait dans sa personne, aux grâces de la beauté, les vertus et les qualités les plus capables de se concilier l'estime et l'amour. Aussi fut-elle tendrement aimée de son époux ; et singulièrement chérie des Portugais. Sage et prudente, elle ne donna jamais de prise sur elle à la calomnie. Elle eut dix enfans, sept fils et trois filles. Marie de Castille mourut des suites de sa dernière couche en 1517, âgée de trente-cinq ans, et fut extrêmement regrettée du roi son mari et du peuple.

MARIE-ISABELLE, reine de Hongrie, sœur de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, mariée en 1539 à Jean Zapolski ; vaivode de Transylvanie, élu roi de Hongrie en concurrence de Ferdinand d'Autriche, frère

de l'empereur Charles-Quint. Cette princesse en 1540 étant demeurée veuve dans le même mois qu'elle accoucha de Jean son fils, et ne doutant point que Ferdinand n'euvahît toute la Hongrie, envoya demander des secours à Soliman II, sultan des Turcs, et se mit, elle et son fils, sous la protection de la Porte. Cette démarche arracha la Hongrie des mains des Allemands; mais ce fut pour être la proie des Turcs, qui s'emparèrent de Bude l'année suivante, et s'en mirent en possession. Isabelle fut reléguée avec son fils en Transylvanie, dont on lui donna le titre de *régente*. Elle céda depuis cette principauté à Ferdinand; mais les Transylvains, opprimés par les Allemands, négocièrent sous main en 1556 avec la reine Isabelle son retour en Transylvanie. Elle quitta Cassovie, où elle s'était retirée auprès de Sigismond-Auguste son frère, et fut reçue de ses anciens sujets avec tous les témoignages de l'allégresse la plus vive. Elle conserva l'autorité souveraine, sans en faire part à son fils, jusqu'à l'année 1558, qu'elle mourut au mois de septembre.

MARIE DE CHASTILLON, reine de Naples et de Sicile, l'une des plus habiles et des plus courageuses princesses de son siècle, était fille de Charles de Chastillon; dit *de Blois*, et fut mariée, le 9 juillet 1360, à Louis de France, duc d'Anjou, comte de Provence et du Maine, qui fut depuis roi de Jérusalem, de Naples et de Sicile. Lorsqu'en 1384 elle eut perdu son époux, elle se chargea du gouvernement de la Sicile pendant la minorité de son fils, et se conduisit avec une prudence et une sagesse consommées. Dans le cours d'une longue guerre qu'il lui fallut soutenir contre Ladislas ou Lancelot, fils de Charles de Duras, qui prétendait à la couronne de Sicile, elle se donna les plus grands mouve-

mens pour fixer l'humeur légère des Siciliens, et les gouverna avec beaucoup de douceur et de modération. Malgré les dépenses prodigieuses qu'elle fut obligée de faire, et cela sans fouler ses peuples, on trouva dans ses coffres, lorsqu'elle mourut en 1404, deux cent mille écus d'or, qu'elle avait mis à part pour payer la rançon de son fils, au cas qu'il fût fait prisonnier.

MARIE DE LUXEMBOURG, duchesse de Mercœur et de Penthièvre, célèbre par ses vertus et sa libéralité, était fille et unique héritière de François-Sébastien de Luxembourg, prince de Martigues, et de Marie, fille de Jean de Beaucaire. Elle naquit le 15 février 1562 au château de Lamballe, et fut mariée en 1575 avec Philippe-Emmanuel, duc de Mercœur, le fléau des Musulmans, dont elle eut trois enfans, deux fils et une fille, qu'elle éleva dans la pratique des vertus. Modeste sans orgueil, libérale sans ostentation, cette princesse répandit ses bienfaits à pleines mains sur l'indigent et le pauvre; dota plusieurs pauvres maisons religieuses, et passa toute sa vie dans le travail et dans les exercices de piété. S'étant retirée dans son château d'Anet pendant la maladie contagieuse dont Paris fut affligé l'an 1623, elle y tomba malade, et mourut au mois de septembre de la même année. Son corps fut apporté l'année suivante dans l'église des filles de la Passion, où il fut inhumé près de celui de la reine Louise de Lorraine, sa belle-sœur.

MARIE DE LUXEMBOURG, comtesse de Vendôme, était fille de Pierre de Luxembourg, II^e du nom, comte de Saint-Paul, etc., et de Marie de Savoie. Louis, Claude et Antoine ses frères, et Françoise sa sœur, étant morts jeunes, elle fut, à treize ans, unique héritière de la maison de Luxembourg, et fut mariée en premières noces à Jacques de Savoie, son oncle maternel, qui la

laissa veuve quelque temps après, n'ayant eu qu'une fille de ce mariage. Elle épousa en secondes nocés François de Bourbon, comte de Vendôme, dont elle eut six enfans, quatre fils et deux filles. Elle était fort jeune encore lorsqu'elle resta veuve de ce prince. Mais renonçant alors à toute alliance, elle ne s'occupa qu'à bien élever ses enfans, dont elle fut nommée tutrice. Elle fut l'une des plus sages et des plus vertueuses princesses de son siècle, et mérita, pour sa grande charité, d'être appelée *la mère et la nourrice des pauvres*. Elle passa cinquante et un ans dans une chaste et sainte viduité; ce qui la rendit recommandable, non-seulement parmi les Français, mais aussi parmi les étrangers. Elle mourut le premier jour d'avril 1646, en son château de La Fère en Picardie.

MARIE DE MÉDICIS, reine de France, seconde femme de Henri IV. Après la mort de Gabrielle d'Estrées, Marguerite de Valois ayant consenti au divorce proposé par son mari, le roi Henri, pour mériter le titre glorieux de *restaurateur de la France*, songea à se donner un successeur légitime. Il ne s'agissait plus que de choisir une femme digne de partager son trône. « Je voudrais, disait-il à Sully, son ministre et son ami, trouver dans cette femme, beauté, pudicité, complaisance, habileté, fécondité, éminence et grands biens; mais, mon ami, dit le roi, je crois que cette femme n'est ni encore née, ni prête à naître.... L'infante d'Espagne (*Isabeau, fille de Philippe II*), quelque vieille et laide qu'elle puisse être, me conviendrait assez, pourvu qu'avec elle j'épousasse les Pays-Bas. Je ne pense point aux princesses d'Allemagne, parce qu'une reine de cette nation-là (*Isabeau de Bavière, femme de Charles VI*) a failli de tout ruiner en France. Les sœurs du prince Maurice sont

huguenotes ; et cela me mettrait mal à Rome , et auprès des catholiques zélés. Le duc de Florence, Ferdinand, a aussi une nièce que l'on dit être assez belle ; mais elle est de la maison de la reine Catherine, qui a fait bien du mal à la France, et plus encore à moi en particulier. J'apprends cette alliance pour moi, pour les miens, pour l'Etat. Au dedans du royaume, ma nièce de Guise (*Louise-Marguerite de Lorraine*, qui épousa depuis François de Bourbon, prince de Conti) est de bonne maison, belle, grande, bien faite, un peu coquette, mais douce, vive, spirituelle, amusante : elle me plairait beaucoup ; mais je craindrais sa passion pour l'agrandissement de ses frères et celui de sa maison. L'aînée de la maison de Mayenne, quoique noire, ne me déplairait pas non plus ; mais elle est trop jeune. Il y a une fille de la maison de Luxembourg, une dans celle de Guémené, ma cousine Catherine de Rohan ; mais elle est huguenote, et les autres ne me plaisent pas. » Cependant il fallait se déterminer ; son choix tomba précisément sur celle qu'il craignait d'épouser. Gabrielle d'Estrées en avait quelque pressentiment. Regardant un jour le portrait de l'infante Isabelle, et celui de Marie de Médicis, elle dit « qu'elle ne craignait pas l'Espagnole, mais qu'elle aurait peur de la Florentine. »

Marie, nièce de Ferdinand de Médicis, grand-duc de Florence, et fille de François de Médicis, dernier duc, et de Jeanne d'Autriche, était née le 26 avril 1575. Elle avait vingt-quatre ans, et le roi en avait quarante-sept. Elle était belle et bien faite, avait le cœur généreux et l'esprit délicat ; mais ces qualités étaient balancées par de grands défauts. Présomptueuse, fière, opiniâtre et vindicative, elle n'avait jamais connu cette douceur et cette complaisance que le roi demandait dans le mariage.

Cependant le traité fut arrêté à Florence, le 25 avril 1600, par Brulart de Silleri, et Alincourt, marquis de Villeroi. Le grand-duc Ferdinand donna pour dot à sa nièce six cent mille écus, et les quittances de toutes les sommes que le roi lui devait, sans compter les meubles et les pierreries dont il lui fit présent. Le roi, de son côté, lui assura un douaire de deux cent mille écus. Après la signature des articles, le duc rendit à sa nièce tous les honneurs dus à une reine de France, et dépensa soixante mille écus dans un seul ballet. Alincourt partit aussitôt de Florence pour apporter au roi le traité de mariage et le portrait de la reine. Frontenac fut envoyé en même temps auprès de Marie, pour lui servir de premier maître-d'hôtel, lui présenter la première lettre du roi, et donner au grand-duc le portrait de Sa Majesté. Marie profita du temps où le roi était occupé en Savoie pour apprendre le français. Au mois de décembre le roi se préparant à partir de Lyon pour aller à Grenoble, envoya à Florence Bellegarde, son grand-écuyer, pour remettre sa procuration au grand-duc et épouser Marie en son nom. La cérémonie se fit avec le plus grand éclat dans la grande église de Florence; le cardinal Aldobrandin, légat du pape, reçut les paroles de présent. Le 13 octobre, Marie fit ses adieux; et le 17 elle s'embarqua à Livourne avec dix-sept galères. On n'avait rien vu jusque là de si magnifique que cet appareil. Dans toutes les villes où elle passa on lui rendit les plus grands honneurs. On peut voir la description de ce voyage dans le jésuite *Valadier*. Marie, arrivée à Lyon, attendit le roi pendant huit jours. Il arriva dans cette ville le 9 décembre, et pour voir la princesse sans en être connu, il se mêla dans la foule à son souper. Le soir il entra dans sa chambre; et le mariage fut consommé

le même jour. « Et bien que le mariage fût parfait, dit Pierre Mathieu dans son Histoire de Henri IV, le roi l'ayant ratifié par procureur, et par paroles de présent, et qu'il ne fût nécessaire d'y ajouter autre solennité, il voulut néanmoins que son peuple eût sa part de cette publique réjouissance, ordonnant la cérémonie pour le dimanche ensuivant, qui fut célébrée devant le grand autel de l'église de Saint-Jean de Lyon, où la bénédiction nuptiale fut donnée aux épousés par le légat. »

La reine partit pour Paris, et arriva dans cette capitale au mois de mars 1601; et le jeudi 27 septembre elle accoucha du dauphin Louis, c'est-à-dire neuf mois et dix-huit jours après la consommation du mariage. La joie fut universelle; on n'avait point eu de Dauphin depuis François II. Le roi fut si charmé, qu'il courut seul à l'église remercier Dieu, et perdit son chapeau dans la foule.

Marie, devenue plus chère au roi et à la France, pouvait faire le bonheur de l'un et de l'autre; mais sa jalousie, et la haine qu'elle portait aux maîtresses de son époux, et en particulier à la marquise de Verneuil, furent la source de mille chagrins domestiques. Il est vrai que cette favorite ne laissait échapper aucune occasion de montrer à sa rivale l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit du roi. Il arriva un accident qui les anima de plus en plus l'une contre l'autre, et qui pensa coûter bien cher à l'État. Le roi étant allé à Saint-Germain avec la reine, la princesse de Conti et le duc de Montpensier, le carrosse qui les portait versa en passant le bac de Neuilli. Le roi et le duc de Montpensier se sauvèrent en sautant par-dessus la portière; mais la reine et la princesse de Conti pensèrent se noyer. La Châtaigneraie se jeta dans l'eau et en retira la reine par les cheveux.

La marquise de Verneuil dit au roi, quelque temps après, qu'elle avait été fort alarmée de cet accident, et que si elle y eût été présente, en le voyant sauvé, elle aurait crié de bon cœur, *La reine boit*. Ce bon mot fut trouvé très-mauvais par la reine : elle s'en plaignit si souvent à son époux, que le roi, qui couchait ordinairement avec elle, était quelquefois obligé de se lever pour se soustraire à ses reproches et à sa mauvaise humeur. C'était à chaque instant de nouvelles tracasseries. L'auteur de l'Histoire de la mère et du fils dit « qu'il avait appris du duc de Sully, qu'il ne les avait jamais vus huit jours sans querelle ; qu'une fois, entre autres, la colère de la reine la poussa jusqu'à lever le bras, que le duc de Sully rabattit avec moins de respect qu'il n'eût désiré, et si rudement qu'elle disait l'avoir frappée, quoiqu'elle se louât de son procédé, reconnaissant que sa prévoyance n'avait pas été inutile. J'ai aussi appris, ajoute le même auteur, que le roi, outré de ses mauvaises humeurs, ayant été contraint de la quitter à Paris et de s'en aller à Fontainebleau, il lui envoya dire que si elle ne voulait pas changer de conduite, il serait contraint de la renvoyer à Florence, avec tout ce qu'elle en avait amené. Je serai obligé, disait-il aussi quelquefois, de la prier de vivre séparée dans une de ses maisons. » Lorsque la reine témoignait quelque envie de se recommander, le prince oubliait tous ses caprices, et disait à ses courtisans, « que si elle n'eût point été sa femme, il eût donné tout son bien pour l'avoir pour maîtresse. » Léonora Galigai, confidente de Marie, vint à bout de réunir cette princesse avec la marquise de Verneuil. Ce coup d'adresse lui mérita un mariage avantageux avec Concini, Italien, favori de la reine.

Le 13 mai Marie parvint au comble de ses vœux :

elle fut couronnée à Saint-Denis, et sacrée par le cardinal de Joyeuse. La cérémonie fut magnifique. Le roi, considérant Marie dans tout son éclat, dit « qu'il n'avait jamais rien vu de si beau que la reine sa femme. » On observa que la couronne qu'elle portait chancela sur sa tête; et cela fit dire « que son autorité serait attaquée, mais qu'elle l'affermirait par son courage et sa vigilance. » Le roi parut ce jour-là d'une gaîté charmante : il revint avec la reine à Paris, qui leur préparait une fête superbe pour le 16 mai 1610; et il fut assassiné le 10 du même mois. La mort de ce bon prince avait été annoncée, dit-on, par beaucoup de présages, dont plusieurs paraissaient très-naturels. La reine, étant couchée auprès de lui, se réveilla tout en larmes. Le roi lui ayant demandé le sujet de sa douleur, elle lui dit qu'elle avait rêvé qu'elle le voyait assassiner. Henri répondit « que songes étaient mensonges, et qu'il ne fallait pas s'y arrêter. » Cette princesse, cinq ou six jours avant son couronnement, alla voir à Saint-Denis les préparatifs de cette cérémonie. En entrant dans l'église elle eut le cœur si serré, que ses pleurs coulèrent malgré elle. On ajoute que le roi voulant aller à l'arsenal, sortit de la chambre de la reine, et y revint par trois fois pour lui dire adieu : « Vous ne pouvez sortir d'ici, lui dit la reine; demeurez-y, je vous en supplie; vous parlerez demain à M. de Sully. »

Malgré toutes ces marques de frayeur, la douleur de la reine ne fut pas aussi vive que celle des bons citoyens. Deux heures après la mort du roi, son premier soin fut de se faire déclarer régente; et dès le lendemain elle se rendit au parlement, qui se tenait aux Augustins, à cause du cérémonial de l'entrée, et fit confirmer par le roi, âgé de dix ans, l'arrêt du parlement qui lui donnait

la régence et la tutelle. Toute sa conduite fut une marque du peu de regret qu'elle avait du roi. Sully et tous les fidèles serviteurs furent disgraciés; Concini, qui n'avait jamais mis l'épée à la main, fut fait marquis d'Ancre et maréchal de France. Il voulait voir, disait-il lui-même, jusqu'où la fortune d'un particulier pouvait aller.

Le feu roi, disposé à se mettre à la tête de ses troupes, et à donner la régence à Marie, lui avait conseillé de se déterminer difficilement pour le choix des ministres, et de conserver, autant qu'il se pourrait, ceux qui étaient en place; de ne point admettre d'étrangers au maniement des affaires; de ménager l'autorité des parlemens, sans leur donner lieu de prétendre séparément au titre de *tuteurs des rois*; d'empêcher autant qu'elle pourrait l'accroissement des jésuites, toujours prêts à se déclarer pour Rome contre la France; de ne pas trop avancer les grands aux dépens du bien de l'État et de l'autorité royale; de ne pas donner lieu aux huguenots de commencer une guerre qu'elle ne pourrait pas terminer; enfin, s'il y avait des alliances à faire avec l'Espagne, de ne pas en faire une avec l'héritier présomptif de la couronne de France.

Ces sages avis, qui méritaient d'être suivis comme des lois, furent négligés; et l'on prit un système de gouvernement tout opposé. Qu'arriva-t-il? ce que le roi lui avait prédit lorsqu'elle témoignait du chagrin de ce qu'il l'appelait *madame la régente*. « Vous avez raison de craindre ce titre, lui dit-il, car la fin de ma vie sera le commencement de vos peines. Vous avez pleuré de ce que je fouettais votre fils avec un peu de sévérité; mais quelque jour vous pleurerez beaucoup plus du mal qu'il aura, ou de celui que vous aurez vous-même. Mes maîtresses vous ont déplu; mais difficilement éviterez-

vous d'être un jour maltraitée par celles qui posséderont votre esprit. D'une chose puis-je vous assurer; c'est qu'étant de l'humeur dont je vous connais, et prévoyant celle de votre fils, vous entière, pour ne pas dire têtue, Madame, et lui opiniâtre, vous aurez assurément maille à partie ensemble. »

Cette prophétie fut accomplie. Il s'éleva trois partis dans l'Etat, celui du roi, des princes mécontents et des huguenots. Louis XIII, devenu majeur, ne put souffrir l'insolence du marquis Concini; il ordonna au baron de Vitri de l'arrêter. Celui-ci alla plus loin que sa commission; il le tua dans le Louvre même, le 24 avril 1617. On trouva dans ses poches 1,985,000 livres en papier. Il avait 420,000 livres sur les monts-de-piété ou banque d'Italie. Marie, apprenant sa mort, s'écria : « J'ai régné sept ans; je n'attends plus qu'une couronne au ciel... » Et Louis XIII dit aussitôt : « Enfin me voilà roi. » Elle abandonna inhumainement sa chère Léonora. Quelqu'un lui demandant comment on pourrait l'informer de la mort de son mari : « J'ai bien autre chose à quoi penser. Si on ne peut lui apprendre cette nouvelle, qu'on la lui chante. » Elle répondit à ceux qui la conjuraient de protéger la veuve de Concini : « Je suis assez embarrassée de moi seule; qu'on ne me parle point de ces gens-là. Je les ai avertis du malheur où ils se sont précipités. Que ne suivaient-ils mes avis? « Léonora, accusée de judaïsme, d'avoir sacrifié un coq, suivant le rit judaïque, de magie et de sortilège, et d'avoir ensorcelé la reine, fut condamnée à avoir la tête coupée, son corps et sa tête jetée au feu. (Voy. GALIGAI-LÉONORA.)

Après cette catastrophe, la reine-mère se retira à Blois, de là à Angoulême, et enfin au Pont de Cé, où elle prit les armes contre son fils; mais elle fut obligée

de se soumettre. Le duc de Luygnes, favori du roi, et qui avait autant de pouvoir que le maréchal d'Ancre en avait eu sous la reine, s'opposa toujours à la réconciliation de la mère et du fils ; mais enfin cette réunion fut l'ouvrage du génie de Richelieu. Marie suivit le roi son fils à Paris ; fit ôter la surintendance des finances à Schomberg, pour la donner au marquis de la Vieuville ; éloigna le chancelier de Sillery, et Puisieux son fils, et parut dans tout l'éclat d'une reine-mère. Cependant elle ne put voir sans jalousie les progrès de Richelieu, à qui elle avait fait donner elle-même le chapeau de cardinal, et forma des cabales contre lui. Richelieu, pour les dissiper, fit résoudre le roi à aller en personne secourir le duc de Mantoue, et à déclarer la reine régente, en 1629. Marie ne changea pas de dessein ; elle résolut de perdre le ministre. Louis promit à sa mère de l'exiler ; mais elle eut l'imprudence de laisser aller le roi à Versailles le jour de Saint-Martin 1630, qu'on appela *la journée des dupes* ; et le cardinal, qui s'était rendu nécessaire, obtint plus que jamais toute la faveur du monarque, qui voulut même le réconcilier avec sa mère. Elle refusa tout accommodement. Le roi parut si fâché de son obstination qu'il la laissa dans le château de Compiègne, sous la garde du maréchal d'Estrées, et revint seul à Paris au mois de mars 1631. Du fond de sa retraite elle demanda justice au parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances. On voit encore aujourd'hui sa requête. « Supplie Marie, reine de France et de Navarre, disant que depuis le 23 février elle aurait été prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée ni soupçonnée..... » Elle sortit de sa prison le 18 juillet, sur les dix heures du soir, accompagnée du seul La Marure, lieutenant de ses gardes, et se retira

le 20 du même mois à Avesnes, en Hainaut. Le marquis de Crèvecœur, qui en était gouverneur, la reçut, et dépêcha le baron de Guépé à Bruxelles, pour avertir l'archiduchesse Isabelle de l'arrivée de la reine. Isabelle lui rendit à Mons les plus grands honneurs, lui offrit l'entière disposition des Pays-Bas catholiques, et la conduisit à Bruxelles. Mais Richelieu la poursuivait en tous lieux; il saisit son douaire et ses biens de France; et bientôt ses finances épuisées la réduisirent au rang d'une princesse d'Italie. Des Pays-Bas elle passa en Hollande, et de là en Angleterre; partout elle reçut des honneurs, et peu ou point de secours. « Marie, dit un moderne, lassée de tout le monde, qu'elle avait elle-même lassé, cherche un endroit dans l'univers pour y faire son séjour, et ne le trouve pas. » Le cardinal la fait sortir de Londres, lui ferme la Hollande, l'Espagne, et l'oblige de se retirer à Cologne, où elle vécut dix mois dans la dernière indigence. Pendant l'hiver de l'année 1642 elle fut attaquée d'une espèce d'hydropisie; et vers la fin de juin, elle tomba dans une fièvre ardente, qui remplit ses jambes de taches noires. On lui fit quelques incisions qui la soulagèrent un peu; mais la fièvre redoubla, et l'emporta le 3 juillet, cinq mois avant la mort du cardinal de Richelieu, et neuf avant celle de Louis XIII. Ce prince revenait de Tarascon, où il avait été voir le cardinal malade. Lorsqu'il apprit la mort de sa mère, il en marqua la douleur la plus vive; et son ministre, qui, malgré sa persécution contre Marie, avait toujours protesté de son respect pour elle, lui fit célébrer un service dans l'église de Tarascon. On apporta son corps en France, et on l'inhuma dans l'église de Saint-Denis.

Marie de Médicis mérita une grande partie de ses

malheurs; mais ils ne doivent pas faire oublier ses bonnes qualités. Elle protégea les arts, honora de sa bienveillance le cavalier Marin, donna une pension de cinq cents écus à Malherbe, et fit bâtir le palais du Luxembourg. La Brosse en donna les dessins, et Rubens fut chargé d'embellir une galerie de ce château. Marie fonda deux hôpitaux pour les malades au faubourg Saint-Germain, un autre à Chaillot pour les orphelins, et la maison des filles du Calvaire, près du Luxembourg.

Dans la foule des livres faits contre cette princesse l'on distingue : *Legenda sanctæ Catharinæ Medicinæ*, 1575, in-8o; et la *Vie de Catherine*, par M. Étienne, in-12.

MARIE DE CLÈVES, fille de François de Clèves, duc de Nevers, née à Paris en 1556. Elle épousa le prince de Condé en 1572. Elle inspira avant son mariage l'amour le plus violent au duc d'Anjou, depuis Henri III; mais comme elle avait été élevée dans la religion protestante, on a cru que la différence de religion l'empêcha seule de l'épouser. Henri III était dans tout le feu de sa passion lorsqu'il fut appelé au trône de Pologne; il ne cessa de lui écrire de ce pays, signant de son sang toutes ses lettres. Il pensa même à faire rompre le mariage du prince de Condé à son retour en France, et à épouser Marie; mais Catherine de Médicis, craignant l'ascendant qu'elle aurait sur son fils, prit si bien ses mesures, que Marie mourut subitement en couches au Louvre, le 30 octobre 1574, à dix-huit ans. Le 3 octobre 1572, elle abjura publiquement la religion protestante. Elle ne laissa qu'une fille. La mort de Marie livra Henri au désespoir; il fut trois jours sans vouloir prendre aucune nourriture. Les poètes du temps célé-

brèrent cette princesse sous le nom de *la Belle Marie*. On a d'elle : *Oraison et Remontrance de haute et puissante dame Marie de Clèves, sœur de très-haut et puissant seigneur le duc de Clèves et de Gueldre, faites au roi d'Angleterre et à son conseil*, traduites en français, imprimées à la Rivour, in-4^o.

MARIE I^{re}, reine d'Angleterre, née, le 18 février 1515, de Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Son règne, quoique court, fait époque dans l'histoire de la nation anglaise. Marie fut élevée dans le malheur. Fille d'une reine persécutée, elle se vit elle-même privée des droits de sa naissance, et vécut dans une sorte de proscription sous le règne de son père et de son frère. Catherine d'Aragon, toute catholique, comme espagnole, était en outre très-attachée à la cour de Rome, qui s'était déclarée pour elle dans la contestation de son divorce. Il était naturel que Marie eût la religion et les sentimens de sa mère; qu'elle haït aussi la religion de Henri, leur persécuteur. Marie tenait de son père un caractère sombre, soupçonneux, sanguinaire. Telle était Marie, âgée de trente-sept ans, à son avènement au trône. Depuis le schisme de Henri, les affaires de religion étaient les principales affaires de l'état. Quoique entièrement séparé du saint Siège et de sa doctrine, Henri prétendait être resté catholique, et avait fait mourir également des luthériens et des papistes comme hérétiques. Sous Edouard VI, le gouvernement avait été luthérien, et par conséquent cette secte, que les circonstances favorisaient d'ailleurs, s'était étendue. A la mort d'Edouard, quatre princesses prétendaient à sa couronne : la catholique Marie, fille aînée de Henri VIII; Elizabeth, sa seconde fille, protestante; et dans la ligne de Henri VII, Jeanne Gray et Marie Stuart, la pre-

mière protestante, et déjà pourvue de la couronne, en vertu du testament d'Edouard; la seconde catholique, mais n'ayant qu'un faible droit et de faibles moyens pour le faire valoir. L'esprit religieux de la nation était dans une proportion encore plus anti-catholique. Marie, qui avait le meilleur droit au trône, n'y monta qu'en s'engageant à soutenir la religion protestante. Les premiers actes de son pouvoir furent d'enfermer Elizabeth, sa sœur, et d'immoler à sa vengeance ou à sa sûreté ceux qui avaient mis la couronne sur la tête de Jeanne Gray, et cette infortunée, qui l'avait reçue malgré elle, et ne l'avait portée que dix jours. Les autres actes de l'autorité de Marie furent d'ouvrir les prisons aux catholiques, ce qui était juste, ainsi que de leur rendre la liberté de conscience. Mais elle ne s'en tint pas là : elle rétablit la religion romaine, ce qui était contre ses engagements, contre l'intérêt politique, et affreux par les moyens qu'elle employa. On a dit qu'il y avait eu sous ce règne autant de sang répandu en Angleterre par les bourreaux que par le fer du soldat. On a porté à environ huit cents les suppliciés, non compris les condamnés au fouet, aux amendes, à la prison, au bannissement. Hume réduit à deux cent soixante-dix-sept le nombre des personnes brûlées pendant trois ans, savoir, cinq évêques, vingt et un ecclésiastiques, huit gentilshommes, quatre-vingt-quatre bourgeois, cent laboureurs, domestiques ou artisans, cinquante-cinq femmes, et quatre enfans. Deux de ces exécutions ont quelques degrés d'atrocité de plus que les autres : celle d'un vieil évêque, elle dura trois quarts d'heure; et celle d'une femme accouchant sur le bûcher, et dont le magistrat fit rejeter dans les flammes l'enfant, qu'un soldat en avait retiré. Ces faits ne sont point contestés. Les gens d'église

auxquels se livra Marie, l'exemple de Charles-Quint en Flandre, et l'influence de Philippe II, qu'épousa cette princesse, doivent partager les reproches de la postérité. Mais ce qui prouve que Marie suivait son propre caractère, c'est qu'elle était la même dans les causes politiques. Un jury ayant acquitté un prévenu de conspiration, contre lequel il n'y avait pas de preuves, elle fit incarcérer tous les jurés, imposa l'énorme amende de mille livres sterlings aux uns, de deux mille aux autres, et retint l'acquitté pendant deux ans en prison. Son mariage avec Philippe II n'était ni dans les intérêts de la nation, ni dans ceux de l'Europe, ni dans les conventions personnelles, Marie étant plus âgée de douze ans que ce prince. Philippe, faisant brûler des protestans en Flandre, devait augmenter l'ardeur de la persécution qu'il trouva commencée contre eux en Angleterre. Marie épuisa d'argent son royaume pour Philippe. Elle fit partout des emprunts, en imposa de forcés, exerça sur des marchands et des compagnies les plus révoltantes exactions, pour en envoyer le produit en Flandre, où Philippe était repassé dès 1554. Cette reine employait une partie de son temps à lui écrire des élégies passionnées, à verser des larmes sur son absence et ses froideurs. Philippe, qui n'était pas resté un an avec Marie, lui accordait rarement la faveur d'une réponse, et daignait à peine feindre quelque attachement pour elle. Marie avait commencé à régner en 1553, s'était mariée en 1554, avait redoublé la persécution en 1555, et mourut, sans avoir été mère, en 1558, dans sa quarante-troisième année. Calais lui fut enlevé par le duc de Guise, et la flotte qu'elle envoya n'arriva que pour voir les étendards français arborés sur le port. « En moins de trois semaines, dit le P. Fabre, les Anglais perdirent

tout ce qu'ils avaient conservé en France de leurs anciennes conquêtes, par l'incapacité d'une reine qui n'avait en tête que la destruction des protestans, et par la négligence de son conseil. » On a attribué sa mort à la perte de Calais, d'après ce mot : « Qu'on m'ouvre le cœur, on y trouvera Calais. » Il est probable que ce ne fut que son dernier chagrin. Si l'on calculait les maux qu'elle a faits et préparés à l'Angleterre pendant un règne de cinq ans, il y aurait peu de tyrans plus détestables. Les historiens modérés la peignent avec plus de mépris que de haine. « Elle réunissait, dit le plus judicieux, tout ce qui pouvait former une dévote superstitieuse : son extrême ignorance la rendait également incapable de douter des opinions qu'elle avait reçues, et d'avoir de l'indulgence pour celles des autres. » Ce portrait est de l'âge où elle prit le sceptre. Voici celui où le même peintre la résume tout entière : « Le portrait de cette princesse n'exige assurément pas de longs discours : elle avait peu de qualités aimables ou estimables, et sa personne était dignement assortie à son caractère. Entêtée, superstitieuse, violente, maligne, vindicative, tyrannique, tous ses penchans et toutes ses actions portaient l'empreinte de son mauvais naturel, et annonçaient les bornes étroites de son esprit. » .

MARIE II, reine d'Angleterre, épouse de Guillaume III, dont elle partagea le trône, née au palais de Saint-James, le 30 avril 1662, de Jacques II, et de la fille du lord Clarendon, que ce prince avait épousée en secret pendant l'exil de la famille royale, joignit aux charmes de la beauté et aux agrémens de l'esprit un excellent caractère et un grand fonds de piété et de vertus. Elle parut supérieure à tout ce qui l'entourait, soit dans les amusemens de la cour, soit dans les jours

de représentation qui exigeaient de la dignité. Le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, lui fit sa cour en personne lorsqu'elle n'était encore âgée que de quinze ans, et l'épousa. Plusieurs personnes ont supposé que la prévoyance de ce prince lui avait fait entrevoir les événemens à venir, et que des vues de politique l'avaient porté à cette alliance. S'il en était ainsi, il eut l'art de les cacher avec beaucoup d'habileté. On peut en juger par la franchise avec laquelle il déclara ses intentions à sir William Temple, alors ambassadeur à La Haye, auquel il dit « que les premiers motifs qui le déterminaient étaient les dispositions et le caractère de la jeune princesse ; que telle était sa manière de voir et de sentir, que cette considération l'emportait auprès de lui sur toutes les convenances d'intérêt ou de fortune ; que parmi toutes les princesses existantes il en était peut-être peu qui trouvassent dans lui un époux avec lequel elles pussent vivre agréablement ; que s'il en rencontrait une qui ne se plût pas avec lui, il ne se croyait pas en état de le supporter, et qu'étant dans l'intention de vivre avec son épouse d'une manière qui la rendît heureuse, il en désirait une qui fût animée par les mêmes vues ; ce qu'on ne pouvait attendre essentiellement que de ses dispositions et de son éducation. » Ce fut le 4 novembre 1677 que les noces se célébrèrent au palais de Saint-James, et quinze jours après les nouveaux époux firent leur entrée solennelle à La Haye avec la plus grande magnificence. La princesse Marie embellit la cour de son nouvel époux par ses vertus et l'accomplissement de tous ses devoirs jusqu'au moment où, à l'invitation des états, elle vint le trouver en Angleterre et aborda à Whitehall le 12 février 1689. Le prince son époux l'y avait précédée dès le 5 novembre précédent, et le roi

Jacques ayant abdiqué la couronne, elle fut placée sur leurs têtes le 11 avril suivant. Ils régnèrent ensemble jusqu'au 28 décembre 1604, époque à laquelle la reine mourut de la petite vérole dans son palais de Kensington, laissant après elle de longs regrets et l'exemple de toutes les vertus de son sexe.

MARIE STUART, fille de Jacques V, roi d'Écosse, et de Marie de Lorraine, hérita du trône de son père huit jours après sa naissance, en 1542. Henri VIII, roi d'Angleterre, dont elle était la petite-nièce, voulut la marier avec le prince Edouard, son fils, afin de réunir les deux royaumes. Mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, elle épousa, en 1558, François, dauphin de France, fils et successeur de Henri II. Quelle destinée semblait alors devoir être plus heureuse que celle de Marie Stuart, comblée des faveurs de la nature et de celles de la fortune, portant, à dix-sept ans, la double couronne de France et d'Écosse, et pouvant disputer à Elizabeth celle d'Angleterre et d'Irlande; unissant aux charmes d'une beauté parfaite ceux d'un esprit cultivé, d'une âme noble et généreuse; adorée de son époux, admirée des Français, et l'objet des hommages d'une cour qui conservait encore avec le goût des lettres la politesse des mœurs et le ton de la galanterie que François I^{er} y avait introduits! L'illustre L'Hôpital, Ronsard, du Bellay, et tous les poètes du temps, célébrèrent à l'envi les grâces enchanteresses, les douces vertus, l'esprit et les talents de la jeune reine, et ne virent pour elle dans l'avenir qu'un long enchaînement de prospérités. Ces séduisantes illusions s'évanouirent au bout de dix-huit mois. François II mourut l'an 1560; Charles IX lui succéda, et Catherine de Médicis reprit toute l'autorité. Marie Stuart s'aperçut bientôt qu'elle n'était

plus reine qu'en Ecosse, et fut forcée d'y retourner. Elle avait exhalé sa douleur dans une élégie touchante sur la mort de son époux; en partant, elle exprima ses regrets et ses tristes pressentimens dans ces vers si connus :

Adieu, plaisant pays de France!
 O ma patrie
 La plus chérie,
 Qui as nourri ma jeune enfance :
 Adieu France! adieu nos beaux jours!
 La nef qui desjoint nos amours,
 N'a eu de moi que la moitié;
 Une part te reste, elle est tienne :
 Je la fie à ton amitié,
 Pour que de l'autre il te souviene.

De retour en Ecosse, elle se maria en secondes noces à Henri Stuart Darnley, son cousin. Ce prince avait tous les agrémens extérieurs capables de séduire une jeune personne. Marie, dans les premiers transports de son amour, lui donna le titre de roi, et joignit son nom au sien dans tous les actes publics. Mais elle découvrit bientôt dans son époux un homme insolent, violent, irrésolu, crédule, bas, grossier, brutal dans ses plaisirs, et qui, gouverné par les plus vils flatteurs, croyait toujours mériter au-delà de ce qu'on faisait pour lui. Elle voulut alors user de plus de réserve; il en fut indigné, et prit en aversion tous ceux qui avaient la confiance de la reine. Un musicien italien, nommé David Rizzo, était alors le conseil de cette princesse. Henri, qui n'avait que le nom de roi, méprisé de son épouse, aigri et jaloux, quoique Rizzo fût un vieillard dégoûtant, entre par un escalier dérobé, suivi de quelques hommes armés, dans la chambre où sa femme soupait, n'ayant auprès d'elle que le musicien et la comtesse d'Argyle. On

renverse la table; et on tue Rizzo aux yeux de la reine, enceinte alors de cinq mois, et qui se mit en vain au-devant de lui. « Je ne pleurerai plus, dit-elle après cette scène horrible, je ne songerai qu'à la vengeance. » Rizzo n'avait été probablement que le confident et le favori de Marie. Un homme plus dangereux lui succéda auprès de cette princesse; ce fut Jacques Hesburn, comte de Bothwel en Écosse. Cette nouvelle liaison avec un homme ardent et vicieux occasiona la mort du roi, qui fut assassiné à Edimbourg dans une maison isolée, que ses meurtriers firent sauter par une mine. Marie épouse alors son amant, regardé universellement comme l'auteur de la mort de son époux. Cette union malheureuse souleva l'Écosse contre elle. Abandonnée de son armée, elle fut obligée de se rendre aux confédérés, et de céder la couronne à son fils. On lui permit de nommer un régent, et elle choisit le comte de Murray, son frère naturel, qui ne l'en accabla pas moins de reproches et d'injures. L'humeur impérieuse du régent procura un parti à la reine. Elle se sauva de prison, leva 6000 hommes; mais elle fut vaincue et obligée de chercher un asile en Angleterre, où elle ne trouva qu'une prison, et enfin la mort, après dix-huit ans de captivité. Elizabeth la fit d'abord recevoir avec honneur dans Carlisle; mais elle lui fit dire, « qu'étant accusée par la voix publique du meurtre de son époux, elle devait s'en justifier. » On nomma des commissaires, et on la retint prisonnière à Tewksbury, pour instruire ce procès. Le grand malheur de la reine Marie fut d'avoir des amis dans sa disgrâce. Il se formait, ou l'on disait qu'il se formait tous les jours des complots contre la reine d'Angleterre, dans le dessein de rétablir celle d'Écosse. Un prêtre, nommé Jean Ballard, fut accusé d'avoir conseillé à un jeune

gentilhomme, nommé Babington, de travailler à l'exécution de ce projet. Quelques autres entrèrent dans le complot. Leur procès fut instruit sur-le-champ, et il y en eut sept de pendus et écartelés. Cette conspiration servit à accélérer le jugement de Marie. On faisait courir tous les jours des bruits alarmans. Une flotte espagnole, disait-on, était arrivée pour la délivrer; les Écossais avaient fait une irruption; une armée, conduite par le duc de Guise, avait débarqué dans la province de Sussex. Elizabeth, alarmée, ou feignant de l'être, fit juger Marie, son égale, comme si elle avait été sa sujette. « Quarante-deux membres du parlement et cinq juges du royaume allèrent l'interroger dans sa prison à Fotheringay. Elle protesta, mais elle répondit. Jamais jugement ne fut plus incompetent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux; on fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point; on prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avait fait mourir, dont on aurait pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on aurait prouvé que Marie cherchait partout des secours et des vengeurs, on ne pouvait la déclarer criminelle. Elizabeth n'avait d'autres juridictions sur elle que celle du puissant sur le faible et sur le malheureux. » (*Voy. ELIZABETH, reine d'Angleterre, cousine de Marie.*) Mais sa politique cruelle exigeait le sacrifice de cette illustre victime. Marie fut condamnée à mort, et elle la reçut avec un courage dont les plus grands hommes ne sont pas toujours capables. « La mort qui doit mettre fin à mes malheurs me sera, dit-elle, très-agréable. Je regarde

comme indigne de la félicité céleste une âme trop faible pour soutenir le corps dans ce passage au séjour des bienheureux. » Dans ses derniers jours, elle joignit aux exercices d'une piété courageuse les soins les plus tendres à l'égard de ses domestiques. Après leur avoir distribué des récompenses, et avoir écrit en leur faveur à Henri III et au duc de Guise, elle demanda qu'ils fussent témoins de son supplice. Le comte de Kent le refusait avec dureté. Touchée d'un tel refus, elle s'écria : « Je suis cousine de votre reine, je suis du sang royal de Henri VIII; j'ai été reine de France par mariage; j'ai été sacrée reine d'Écosse : » paroles bien frappantes dans une telle conjoncture ! Au lieu de lui donner un confesseur catholique qu'elle demandait, on lui envoya un ministre protestant, qui la menaçait de la damnation éternelle si elle ne renonçait à sa religion. « Ne vous tourmentez pas sur ce point, lui dit-elle plusieurs fois avec vivacité : je suis née dans la religion catholique, j'y ai vécu, je veux y mourir. » Un crucifix qu'elle avait entre les mains lui attira un autre reproche. Le comte de Kent voulut lui dire « qu'il fallait avoir le Christ dans le cœur et non dans les mains; » elle répliqua « qu'il était difficile d'avoir son Sauveur dans les mains, sans que le cœur en fût vivement touché. » On ne lui permit d'être accompagnée que d'un petit nombre de domestiques. Elle fit choix de quatre hommes et de deux de ses femmes. « Adieu, mon cher Melvill, dit-elle à l'un d'eux. Tu vas voir le terme lent et désiré de mes malheurs. Publie que je suis morte inébranlable dans ma religion, et que je demande au ciel le pardon de ceux qui ont été altérés de mon sang. Dis à mon fils qu'il se souvienne de sa mère. Adieu encore une fois, mon cher Melvill ! ajouta-t-elle en l'embrassant. Ta maîtresse, ta

reine se recommande à tes prières. . . . » Le 18 février 1587, s'étant levée deux heures avant le jour, pour ne pas retarder l'heure de l'exécution de l'arrêt, elle s'habilla avec plus de soin qu'à l'ordinaire ; et ayant pris une robe de velours noir : « J'ai gardé, dit-elle, cette robe pour ce grand jour, parce qu'il faut que j'aille à la mort avec un peu plus d'éclat que le commun. » Elle rentra ensuite dans son oratoire, où, après quelques prières, elle se communia elle-même d'une hostie consacrée que le pape Pie V lui avait envoyée. Lorsque les commissaires entrèrent, elle les remercia de leurs soins, en ajoutant : « Les Anglais ont trempé plus d'une fois leurs mains dans le sang de leurs rois. Je suis de ce même sang ; ainsi il n'y a rien d'extraordinaire dans ma mort et dans leur conduite. » On la conduisit dans une salle où on avait élevé un échafaud tendu en noir. Les spectateurs qui la remplissaient furent frappés en voyant le maintien assuré de cette reine, qui avait conservé une partie de ses charmes et de ses grâces. Quand il fallut quitter ses habits, elle ne voulut point que le bourreau fit cette fonction, disant « qu'elle n'était pas accoutumée à se faire servir par de pareils gentilshommes. » Après avoir fait quelques prières, elle mit sa tête sur le billot, sans montrer la moindre frayeur. Sa tête ne fut séparée du corps qu'au second coup ; et le bourreau montra cette tête, qui avait porté deux couronnes, aux quatre coins de l'échafaud, en criant : « Dieu garde notre reine ! » Telle fut la fin tragique d'une des plus illustres princesses de l'Europe. Elle passa près de la moitié de sa vie dans les chaînes, et mourut d'une mort infâme. Son attachement à la religion catholique et ses droits sur l'Angleterre furent aux yeux d'Elizabeth une partie de ses crimes. Sa beauté, ses talens, la protection dont elle

honora les lettres, le succès avec lequel elle les cultiva, sa fermeté dans ses derniers instans, son attachement à la religion de ses pères, ont un peu fermé les yeux sur ses fautes, et on ne se souvient plus aujourd'hui que de ses malheurs. On a donné un Recueil des écrivains contemporains qui ont écrit sa Vie, Londres, 1725, 2 vol. in-fol. Nous n'avons suivi, dans cet article, ni le satirique Buchanan, ni le partial Rapin de Thoyras, mais le véridique de Thou, et le judicieux Hume, qui ont examiné avec soin les raisons des apologistes et des accusateurs de Marie. Nous ajouterons que l'abbé de Choisy, dans son Histoire ecclésiastique, où il ne devait montrer Marie Stuart que par le bon côté, finit pourtant ainsi son portrait : « Il faut avouer que sa bonté mal entendue, sa faiblesse et son inconstance, lui attirèrent la plupart de ses malheurs. » La fin de la reine d'Écosse fut d'une héroïne chrétienne; mais plusieurs traits de sa vie ne sont pas d'une femme chrétienne. « L'humanité, dit Dreux du Radier, ne saurait refuser des larmes à sa fin malheureuse. Mais jusqu'à ce qu'on ait réfuté les écrits du président de Thou, et opposé une juste apologie à ce qu'il dit de la mort de Henri Stuart, comte Darnley; de la familiarité de Marie avec David Rizzo, de son mariage avec Bothwell, meurtrier du comte Darnley, on ne saurait accuser les historiens d'avoir employé, comme le dit le président Hénault, des couleurs affreuses pour peindre toutes les actions de sa vie. Ce sont les couleurs que présente la vérité. Nous voulons bien ne pas lui faire un crime de son humeur galante, de l'amour qu'eut pour elle Damville, fils du connétable de Montmorency, qui la suivit en Écosse; de l'aventure de Chastelard, à qui elle avait pardonné une hardiesse criminelle, puisqu'il avait été jusqu'à se cacher la nuit dans sa cham-

bre pour satisfaire sa passion, et qu'elle ne le sacrifia à sa réputation que parce qu'elle ne put s'en dispenser. Enfin, nous ne lui imputons point les poésies galantes qu'on lui attribue sur son commerce avec ce gentilhomme, non plus que les lettres que les protestans ont publiées, et qu'elle écrivait, disent-ils, à Bothwell avant la mort du comte Darnley. Mais, encore une fois, écartant les faits faux ou douteux, Marie n'est point justifiée aux yeux de la postérité, et il n'y a que l'éclat de sa mort qui puisse faire oublier les reproches qu'on peut faire à sa vie. Elle eut de Henri Stuart, son second mari, Jacques I^{er}, roi d'Angleterre; et de Bothwell, son troisième époux, une fille, qui se fit religieuse à Notre-Dame de Soissons. On trouve dans le recueil intitulé *Cambdeni et illustrium virorum Epistolæ*, une lettre que l'illustre président de Thou écrit à Cambden pour justifier ce qu'il a dit de Marie Stuart dans son Histoire. Il assure qu'il s'est instruit à fond des particularités de sa vie et de la source de ses malheurs. Néanmoins, beaucoup d'historiens lui imputent le crime de la mort de son mari, lui reprochent sa passion pour le comte Bothwell qui en était l'assassin, et ne peuvent lui pardonner d'avoir épousé un homme chargé des crimes de bigamie et d'homicide.

MARIE DE GONZAGUE. Voy. GONZAGUE.

MARIE, sœur aînée de Moïse et d'Aaron, fille d'Amram et de Jocabed, naquit vers l'an 1578 av. J.-C. Lorsque la fille de Pharaon trouva Moïse exposé sur le bord du Nil, Marie, qui était présente, s'offrit pour aller chercher une nourrice à cet enfant. La princesse ayant agréé ses offres, Marie courut chercher sa mère, à qui l'on donna le jeune Moïse à nourrir. On croit que Marie épousa Hur, de la tribu de Juda; mais on ne voit pas qu'elle en ait eu des enfans. Après le passage de la mer

Rouge et la destruction entière de l'armée de Pharaon, Marie se mit à la tête des femmes de sa nation, et entonna avec elles le fameux cantique *Cantemus Domino*, pendant que Moïse le chantait à la tête du chœur des hommes. Lorsque Séphora, femme de ce dernier, fut arrivée dans le camp, Marie eut quelques démêlés avec elle, et intéressa dans son différend son frère Aaron. L'un et l'autre murmurèrent contre Moïse : Dieu, dit l'Écriture, en fut irrité : il frappa Marie d'une lèpre fâcheuse, dont il la guérit, à la prière de Moïse, après l'avoir cependant condamnée à demeurer sept jours hors du camp. Elle mourut vers l'an 1452 av. J.-C., âgée d'environ cent vingt-six ans.

MARIE, fille d'Eléazar, née au bourg de Bathécort, et réfugiée avec son mari dans Jérusalem, s'y trouva pendant le siège de cette ville par Titus. Une horrible famine réduisit les habitans à se nourrir de corps morts. Un jour les soldats, après lui avoir volé tous ses bijoux, lui prirent encore tout ce qui lui était nécessaire pour la vie. Cette femme, mourant de faim, arracha de sa mamelle son fils, le tua, le fit cuire, en mangea une partie, et garda le reste pour une autre fois. Les soldats entrèrent, à l'odeur de ce mets cruel, et la forcèrent de leur montrer ce qu'elle avait fait cuire. Elle leur offrit d'en manger : mais ils en eurent tant d'horreur, qu'ils se retirèrent en frémissant. Personne n'ignore que l'auteur de la Henriade a fait entrer cette scène terrible dans le x^e chant de son poème.

MARIE SALOMÉ. Voy. SALOMÉ.

MARIE-MAGDELEINE DE LA TRINITÉ, fondatrice de l'ordre de la Miséricorde, avec le père Yvan, prêtre de l'Oratoire, née à Aix, en Provence, en 1616, d'un père soldat, fut élevée avec grand soin par sa mère, et fut

demandée en mariage, à l'âge de quinze ans, par un homme fort riche dont elle refusa la main. Elle se mit sous la direction du père Yvan, qui composa pour elle un livre intitulé *Conduite à la perfection chrétienne*. Une maladie dont elle fut affligée en 1632 lui fit prendre la résolution de fonder l'ordre de la Miséricorde, pour y recevoir les filles de qualité sans biens et sans dot. Marie-Magdeleine exécuta heureusement ce pieux dessein. Cette sainte fondatrice établit à Aix, en 1637, la première maison de son institut, dont elle fut la première supérieure. Elle mourut à Avignon, le 20 février 1678, après avoir fondé plusieurs maisons de son ordre. *Voy. sa Vie*, par le P. Croiset, jésuite, Lyon, 1696, in-8o.

MARIE DE L'INCARNATION, célèbre religieuse ursuline, nommée Marie Guyert, née à Tours le 18 octobre 1599, entra, à l'âge de trente-deux ans, après la mort de son mari, chez les ursulines de cette ville, où elle composa pour l'instruction des novices un assez bon livre, intitulé *l'Ecole chrétienne*. Voulant convertir les filles du Canada, elle passa à Québec, en 1639, où elle établit un couvent de son ordre, dont elle fut la supérieure. Elle y mourut, le 30 avril 1672. Outre son *Ecole chrétienne*, on a d'elle un volume in-4° de *Re traites* et de *Lettres*. Dom Claude Martin, son fils, a publié sa Vie; le P. de Charlevoix, jésuite, en a aussi donné une, 1724, in-12. Tous les écrits de cette religieuse sont pleins d'onction.

MARIE DE FRANCE, la première de son sexe qui ait fait en France, ou du moins dont il nous soit parvenu des *poésies* françaises, avait pris ce surnom, non qu'elle fût de la maison royale, mais seulement pour désigner le pays où elle était née. Marie

vivait vers le milieu du XIII^e siècle; elle a laissé un recueil de fables en vers, auquel elle a donné le nom d'*Ysofet* (petit Esope). Legrand d'Aussy les a traduites en style moderne et en prose, et insérées dans le 1^{re} vol. de ses *Fabliaux ou Contes* des XII^e et XIII^e siècles. Ce même volume offre un conte dévot de Marie de France, intitulé *le Purgatoire de saint Patrice*, pag. 72 et 76. (*Voy.* quelques détails plus amples sur cet auteur dans l'avertissement préliminaire des Fables, pag. 151, 168; et tom. III, pag. 441.)

MARIE DE LA VISITATION (sœur), religieuse de l'Annonciade à Lisbonne, célèbre dans cette ville par ses extases et ses révélations. Ambitionnant de fixer l'attention publique, elle se fit cinq blessures semblables aux cinq plaies de Jésus-Christ. Ces stigmates firent un grand éclat à Lisbonne; tout le monde voulait les voir. L'inquisition nomma des commissaires, et la fourberie fut découverte en 1588. Marie fut punie, et mourut dans l'obscurité. (*Voy.* Louis de Paramo, *De origine et progressu inquisitionis*, Madrid, 1598.) L'Espagne était remplie alors d'*alumbrados* ou d'illuminés, qui faisaient consister la plus haute sainteté dans l'oraison mentale et dans des pratiques de dévotion, qui n'excluaient pas chez eux des débauches cachées. Ils commencèrent à paraître en 1575, et formèrent une secte nombreuse vers 1623. Ce furent les pères des quiétistes.

MARIE ALACOQUE. *Voy.* ALACOQUE.

MARIE D'AGREDA. *Voy.* AGREDA.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, reine de France, nièce d'Anne d'Autriche mère de Louis XIV, et fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne, naquit le 10 septembre 1638. C'était, quant à l'extérieur, le portrait fidèle de la reine-mère sa tante; des yeux parfaitement

beaux, un teint éblouissant, et sur toute sa personne une douceur engageante, qui charmaient les plus insensibles. Lorsqu'elle eut atteint sa vingt-deuxième année, l'empereur la demanda en mariage, et ne fut pas accepté. Dès l'année 1658, la France l'avait désirée pour son jeune monarque. Cette union procurait la paix aux deux royaumes ; mais Philippe IV était retenu par des considérations importantes. Pour le déterminer, le cardinal Mazarin eut recours à sa politique. Il parla de marier Louis XIV avec Marguerite, princesse de Savoie. A cette nouvelle, le duc et Madame royale son épouse accoururent à Lyon, et présentèrent leur fille au roi, qui en parut très-satisfait. Pendant cette entrevue, le comte de Pimentel arriva à Lyon *incognito*, et offrit de la part de son maître la paix et la main de l'infante. Le duc de Savoie, se voyant joué, partit deux jours après son arrivée. Etant sur les frontières, il se retourna du côté du royaume, et lui dit : « Adieu, France, pour jamais, je te quitte sans regret. » La jeune princesse pleura de dépit. Mazarin, pour la consoler, et apaiser Madame royale, lui donna un écrit signé du roi, que, si Sa Majesté n'épousait pas l'infante, il épouserait la princesse Marguerite.

La cour revint à Paris ; Mazarin et don Louis de Haro, ministre d'Espagne, eurent plusieurs conférences dans l'île des Faisans. On y traita des intérêts du prince de Condé, qui s'était retiré en Espagne depuis 1654, et des renonciations de Marie-Thérèse à la couronne d'Espagne. Toutes ces difficultés étant levées, le duc de Grammont fut chargé d'aller faire la demande de la princesse. Il arriva à Madrid le 17 octobre 1659, à la tête de quarante gentilshommes. Après vingt-quatre conférences, le traité de paix fut conclu et signé le 7 novem-

bre 1659. Les cérémonies du mariage furent remises au printemps de l'année suivante, à cause de la faible santé de Philippe. Le roi passa du Comtat-Venaissin, où il était allé, en Languedoc; et de Montpellier à Saint-Jean-de-Luz.

Le jeudi 3 juin, le mariage fut célébré à Fontarabie, par le patriarche des Indes, en qualité de grand-aumônier d'Espagne. Don Louis de Haro épousa l'infante pour le roi de France, comme fondé sur sa procuration. Après la cérémonie, l'infante dina publiquement, ce qu'on n'avait pas encore vu : le soir il y eut bal paré à Saint-Jean-de-Luz, où le roi Philippe dansa. Le lendemain, la reine-mère, accompagnée de Monsieur, frère du roi, arriva à l'île de la Conférence. Quelques momens après, la jeune reine s'y rendit avec le roi son père, et se jeta aux pieds de la reine sa tante, qui l'embrassa plusieurs fois. Louis XIV vint ensuite; mais il ôta son ordre, de peur d'être connu; et demeurant à la porte de la conférence, il passa sa tête entre les épaules de don Louis de Haro et de M. le cardinal. Le premier le reconnut, et en avertit l'infante d'un coup d'œil. Mais comme il était *incognito*, personne ne le salua; et le dimanche 6 juin, les deux rois, dans une entrevue, jurèrent la paix, et la signèrent. Le lendemain, l'infante se jeta aux genoux de son père, qu'elle baigna de ses larmes, et lui fit ses adieux. Louis XIV s'excusant au roi d'Espagne de la peine que ce mariage lui avait donnée, en le faisant venir de Madrid : « Je serais venu à pied, répondit Philippe, s'il eût été nécessaire. » Toute la cour de France fit son entrée à Saint-Jean-de-Luz d'une manière si brillante, qu'on avait dépensé plus de deux millions en broderie. Le cardinal dit finement : « Ce n'est qu'un million pour les courtisans, et un mil-

lion pour les marchands. » Il voulait dire que la plus grande partie de cette dépense ne serait pas acquittée. Montreuil dit aussi, en imitant Rabelais : « Tel s'est montré si mauvais ménager, que de deux moulins il n'a fait qu'un habit. » Le mercredi 9 juin, le roi épousa l'infante à Saint-Jean-de-Luz, et l'évêque de Bayonne bénit le mariage. Après la cérémonie, on jeta au peuple *les pièces d'allégresse* ; c'est ce que nos anciens historiens appelaient *faire largesse*. C'étaient des médailles d'or et d'argent, sur lesquelles étaient représentés d'un côté les portraits du roi et de la reine, de l'autre la ville de Saint-Jean-de-Luz, sur laquelle tombait une pluie d'or, avec cette légende : *Non lætior alter*. M. de Sainte-Palaye nous apprend, dans ses Mémoires sur l'ancienne chevalerie, « que dans toutes les fêtes que donnaient les souverains, ou même les simples chevaliers assez grands seigneurs pour tenir cour, il était d'usage de faire largesse ; et les assistans même le demandaient en criant : *largesse* ou *noblesse*, qui étaient pour lors synonymes. »

De Saint-Jean-de-Luz, la cour partit pour Vincennes le 14 juin, et le roi ordonna qu'on le logeât toujours avec la reine, « quelque étroit que le logis pût être, fût-ce dans un village. » On resta à Vincennes jusqu'au 26 août, pour donner ordre à la capitale de préparer l'entrée. Elle fut d'une magnificence extraordinaire. Le roi et la reine, assis sur un trône élevé à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, qu'on a appelée long-temps le Trône, reçurent les complimens des compagnies souveraines ; après quoi la cour se mit en marche.

Personne ne triompha davantage que le cardinal. La paix était son ouvrage ; il voyait avec complaisance que le jeune monarque n'aimait que le plaisir ; il avait eu

soin d'écarter de lui tous ceux qui auraient pu l'instruire. Le roi ne savait que danser, tirer des armes et monter à cheval, et plusieurs auguraient, en voyant ses penchans et sa timidité, qu'il ne serait pas un fameux monarque. Mazarin avait plus de pénétration. Il dit « que le roi tromperait bien du monde, et qu'il y avait dans Louis XIV de quoi faire quatre rois et un honnête homme. »

Le roi avait aimé madame de Beauvais, quoique bien plus âgée que lui. Olympe Mancini, qui fut depuis comtesse de Soissons, parut sur les rangs. Marie, sa sœur, qui fut mariée au connétable de Colonne, lui succéda. Henriette d'Angleterre, qui venait d'épouser Monsieur, frère du roi, offrit à Louis une conquête plus piquante. La reine-mère s'alarma d'un attachement si criminel. Monsieur s'en plaignit, et le roi, pour les apaiser, offrit son cœur à mademoiselle de la Vallière, fille d'honneur de la duchesse d'Orléans. La reine voulut se plaindre, on ne l'écouta pas. Elle fit quelque éclat, on lui ordonna de se taire. Cette malheureuse princesse perdit un puissant soutien dans la reine-mère, sa tante, qui mourut en 1666, et pour laquelle le roi avait toujours témoigné le plus grand respect. Philippe IV, son père, mourut quelque temps après, et sa mort fut le signal de la guerre entre la France et l'Espagne, au sujet des Pays-Bas, qui appartenaient à la reine par la mort de ses deux frères, nés du second lit de Philippe. Cette guerre ne fut pas longue, mais le roi ne fut pas moins coupable envers son épouse. Il s'attacha à la princesse de Monaco, fille du maréchal de Grammont, et ensuite à la marquise de Montespan, fille du duc de Mortemart : cette dernière intrigue fut la plus éclatante, et celle qui chagrina le plus la reine. Elle se vit obligée de dévorer sa douleur ; et lorsqu'on lui présenta mademoi-

selle de Blois et le comte de Toulouse, les derniers enfans que le roi avait eus de madame de Montespan, elle les caressa, et dit, les larmes aux yeux : « Madame de Richelieu me disait toujours qu'elle répondait de tout ce qui se passait. Voilà les fruits de ce cautionnement ! »

De madame de Montespan le roi passa pour quelque temps à mademoiselle de Fontange, et s'attacha pour toujours à la marquise de Maintenon. La reine, qui aimait véritablement son époux, ne put résister à ce coup sensible ; elle mourut en 1683, dans la quarante-cinquième année de son âge, après une maladie de trois jours. Le roi ne put se rappeler sans rougir une tendresse si mal récompensée. Il lui parla espagnol dans ses derniers momens ; cette marque d'amitié parut la consoler ; elle témoigna qu'elle mourait contente. Le roi, en apprenant sa mort, dit publiquement, « qu'elle ne lui avait jamais donné d'autre déplaisir que celui qu'elle lui causait par sa mort. » Ses confesseurs ont dit que le roi était le seul homme auquel elle eût jamais pensé ; et qu'interrogée par l'un d'eux si elle n'avait point arrêté ses idées sur quelque personne de la cour d'Espagne, elle avait répondu : « Eh ! comment y aurais-je pensé ? il n'y avait de roi que mon père. »

MARIE-LECZINSKA, reine de France, fille de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, et de Catherine Opalinska, née le 23 juin 1703, suivit son père et sa mère à Weissembourg en Alsace, quand ils furent obligés de quitter la Pologne. Elle y demeurait depuis six ans, lorsqu'elle fut demandée en mariage par le roi Louis XV. Ce fut par une lettre particulière du duc de Bourbon que Stanislas son père apprit ce bonheur inespéré. Il passe à l'instant dans la chambre où étaient sa femme et sa fille, et dit en entrant : « Mettons-nous à

genoux, et remercia Dieu. — Ah! mon père, s'écria la fille, vous êtes rappelé au trône de Pologne. — Non, ma fille, répond le père, le ciel nous est bien plus favorable; vous êtes reine de France. » A peine concevaient-elles que ce ne fût pas un songe. Stanislas se rendit à Strasbourg, où la demande en forme fut faite par les ambassadeurs avec plus de dignité que dans les mesures de Weissembourg. Sa fille, qui l'accompagnait, ayant entendu tous les éloges qu'on donnait à la figure et aux grâces du roi, s'écria : « Hélas! vous redoublez mes alarmes. » Enfin, elle partit pour Fontainebleau, où elle épousa, le 5 septembre 1725, Louis XV, dont elle eut deux fils et huit filles. Elle fut sur le trône le modèle des vertus chrétiennes, ne s'occupant qu'à mériter la tendresse du roi, à inspirer des sentimens de religion à ses enfans, et à répandre des bienfaits sur les églises et dans le sein des malheureux. La Providence lui fournit une occasion bien propre à signaler sa magnanimité, lorsque les intérêts politiques qui président au mariage des rois firent choisir pour l'épouse du dauphin la fille du prince même qui avait renversé son père du trône; mais la vertu généreuse de la reine de France, et l'ingénieuse délicatesse de la jeune dauphine, triomphèrent des vains murmures de la nature, et elle la regarda toujours comme sa fille chérie. Le troisième jour après son mariage, madame la dauphine devait, suivant l'étiquette, porter en bracelet le portrait du roi son père. La fille de Stanislas devait redouter de voir le portrait d'Auguste III, qui l'avait détrôné. Cependant, tournant les yeux sur le bracelet, elle dit : « Voilà donc, ma fille, le portrait du roi votre père. — Oui, maman, répondit la dauphine, en présentant son bras : voyez comme il est ressemblant. » C'était le portrait de Sta-

nislas. Ennemie des intrigues de cour, la reine coulait des jours tranquilles au milieu de ses exercices de piété. Mais la mort prématurée du dauphin son fils, père de Louis XVI, suivie, bientôt après, de celle du roi son père, la pénétra de la plus vive douleur. Elle y succomba le 24 juin 1768. Dans les derniers jours de sa maladie, les médecins s'empressaient d'y chercher des remèdes. « Rendez-moi, leur dit-elle, mon père et mes enfans, et vous me guérirez. » Elle fut constamment la mère des pauvres. Cette princesse avait de l'esprit et l'aimait dans les autres. Elle jugeait sagement. Un acteur ayant joué devant elle le rôle d'Auguste dans Cinna, et ne lui ayant donné que le ton d'un bourgeois qui pardonne, en prononçant ces mots : Soyons ami, Cinna, la reine dit : « Je savais qu'Auguste était clément, mais je ne savais pas qu'il fût bonhomme. » Le président Hénault venait de lui lire une pièce de vers que Fontenelle, âgé de quatre-vingt-douze ans, avait composée sur le respect que Sparte portait aux vieillards. « Il me semble, dit la reine au président, que l'auteur de cette pièce doit trouver Sparte partout. » Le cardinal Fleury lui disait un jour qu'accablé par le travail il en perdrait la tête. « Gardez-vous bien de la perdre, lui dit Marie; car je doute que celui qui trouverait un si bon meuble voulût s'en dessaisir. » Ayant appris qu'une dame de sa suite était malade, elle monta dans l'appartement de celle-ci par un escalier étroit et très-dangereux. La malade lui en témoigna ses regrets. « Vous ne savez donc pas, lui répondit la reine, que l'escalier le plus rude devient pour moi le chemin le plus doux, lorsqu'il me conduit vers ce que j'aime. » Ses lettres au roi Stanislas son père sont pleines de raison et de sensibilité. « Mon fils, lui écrivait-elle,

nous contait que vous étiez le meilleur dictionnaire qu'il connût, et que tout son regret était de n'avoir pas assez de temps pour vous feuilleter tout à son aise. Pour moi, cher papa, qui n'ai pas besoin de science comme mon fils, je lui abandonnerai le reste du dictionnaire, pour me réfugier à l'article *Cœur*, où je trouverai tout ce qu'il me faudra. » Cette princesse possédait six langues, le polonais, l'italien, l'allemand, le suédois, le latin et le français. L'abbé Proyart a publié sa vie en 1803, in-12.

MARIE D'ARAGON, fille de Sanchez II, roi d'Aragon, et prétendue femme de l'empereur Othon III, périt par une mort aussi honteuse que sa vie, si l'on en croit plusieurs historiens, qui racontent que cette princesse ayant en vain sollicité un comte de Modène de satisfaire ses désirs, l'accusa du crime qu'il n'avait point voulu commettre. L'empereur, trop crédule, fit trancher la tête à cet innocent cru coupable. La femme du comte, ayant appris la vérité de son mari mourant, offrit de prouver l'innocence de cet infortuné par l'épreuve du feu. On apporta un fer dans un grand brasier, et lorsqu'il fut tout rouge, la comtesse le prit sans s'émouvoir, et le tint entre ses mains sans se brûler. L'empereur fit jeter l'impératrice dans un bûcher en 998. Voilà ce que plus de vingt historiens, entre autres Maimbourg et Moreri, ne craignent pas de rapporter comme une vérité, quoique ce soit une fable destituée de tout fondement. Muratori a détruit ce roman.

MARIE DE BOURGOGNE, fille de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, née à Bruxelles en 1457. Charles ayant été tué au siège de Nanci en 1477, Marie hérita, dès l'âge de vingt ans, de tous les états de son père. Louis XI, à qui les ambassadeurs de Bourgogne

la proposèrent pour son fils, la refusa. Marie épousa Maximilien, fils de l'empereur Frédéric, et porta tous ses états des Pays-Bas à la maison d'Autriche. On dit que ce prince était si pauvre, qu'il fallut que sa femme fit la dépense des noces, de son équipage et de ses gens. Cette princesse mourut à Bruges en 1482, d'une chute de cheval. Elle en eut la cuisse cassée, et elle aurait pu en guérir si son extrême pudeur lui avait permis de montrer sa blessure aux chirurgiens. Ce scrupule montre assez quelle était sa vertu. Marie fut regrettée des Flamands, qui cependant lui avaient donné de grands désagrémens, jusqu'à faire le procès à ses ministres, et à les décapiter en sa présence. On voit à Bruges, dans l'église de Notre-Dame, son mausolée et celui du duc son père, en bronze doré; c'est un des plus beaux ouvrages en ce genre.

MARIE D'AUTRICHE, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Philippe, archiduc d'Autriche et roi d'Espagne, et de Jeanne d'Aragon, et sœur des empereurs Charles V et Ferdinand 1^{er}, née à Bruxelles le 13 septembre 1503, épousa, en 1521, Louis, roi de Hongrie, qui périt, l'an 1526, à la bataille de Mohats. Cette mort toucha sensiblement la reine, qui depuis ne voulut jamais songer à de secondes noces, quoiqu'elle fût recherchée par plusieurs princes. Son frère, Charles V, lui donna le gouvernement des Pays-Bas, dont elle se chargea en 1531. Elle fit la guerre au roi Henri II; et dans le temps que l'empereur Charles V, son frère, assiégeait Metz, l'an 1552, elle fit diversion d'armes en Picardie. Sa prudence la rendit chère aux peuples, qu'elle gouverna pendant vingt-quatre ans. Elle passa en Espagne en 1556, et y mourut en 1558, peu de jours après la mort de Charles V.

MARIE-THÉRÈSE, impératrice, reine de Hongrie et de Bohême, née le 13 mai 1717, de l'empereur Charles VI et d'Elizabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel. L'empereur, ayant perdu l'archiduc Léopold son fils unique, avait destiné à sa fille aînée, Marie-Thérèse, l'héritage de ses vastes états. Dès 1713 il avait fait la fameuse Pragmatique-Sanction, par laquelle, au défaut d'enfans mâles, sa succession devait passer à l'aînée de ses filles; disposition à laquelle il travailla, pendant près de trente ans, à donner un caractère sacré, en la faisant ratifier par presque toutes les puissances de l'Europe. Marie-Thérèse, mariée le 12 février 1736 à François-Étienne de Lorraine, depuis empereur sous le nom de François I^{er}, monta sur le trône après la mort de Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740. Les événemens qui suivirent cette mort firent bientôt voir que le prince Eugène avait eu raison de dire « qu'une armée de cent mille hommes garantirait mieux la Pragmatique-Sanction que cent mille traités. » L'Europe fut inondée de manifestes, avant-coureurs de l'orage formé contre cette princesse. Le roi de Prusse envahit la Silésie, et reçut à Breslaw l'hommage des états de cette belle province; à cette conquête il joignit celle de la Moravie. D'un autre côté, l'électeur de Bavière, Charles-Albert, aspirant aux couronnes de Bohême et de l'empire, obtint des secours de la France. Les premiers efforts de Charles-Albert furent suivis des succès les plus brillans. Il se fit couronner archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, et empereur, sous le nom de Charles VII, à Francfort, en 1742. Marie-Thérèse ne se trouvant pas en sûreté à Vienne, fut obligée de prendre la fuite dès 1741. Elle va se jeter entre les bras des Hongrois, assemble les états de ce royaume, se présente

à eux, tenant sur ses bras le fils qu'elle venait de mettre au monde, et leur adresse en latin ces paroles : « Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage et ma constance. Je remets entre vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. » A ce spectacle, les Hongrois, ce peuple fier et belliqueux, qui depuis deux cents ans n'avait cessé de repousser le joug de la maison d'Autriche, passant tout-à-coup de l'aversion au dévouement le plus sincère, tirent leurs sabres et s'écrient d'une voix unanime : *Moriamur pro rege nostro Mariâ-Theresid!* Il paraissait que la maison d'Autriche allait être ensevelie dans le tombeau de son dernier empereur; à peine restait-il à Marie-Thérèse une ville pour y faire ses couches, comme elle l'écrivit, étant enceinte, à la duchesse de Lorraine sa belle-mère, dans un moment d'une amertume profonde; mais c'était là le terme de ses malheurs. Au milieu de tant de revers, Marie-Thérèse eut pour elle ses grands talens, sa fermeté et l'amour de ses peuples. Des bords de la Drave et de la Save il sort des peuples inconnus jusqu'alors, qui se joignent aux Hongrois. Leur ardeur martiale, leur costume singulier, leur air farouche, sont encore gravés dans la mémoire de leurs ennemis avec le souvenir de leurs actions. Kevenhuiler, à leur tête, recouvre l'Autriche; Lintz, Passau, Munich, ouvrent leurs portes aux Autrichiens; Marie-Thérèse ménage une alliance avec l'Angleterre, qui lui fournit des secours d'argent et de troupes; tâche d'ébranler le roi de Sardaigne, et détache le roi de Prusse de la ligue, en lui cédant, le 11 juin 1742, presque toute la Silésie et le comté de Glatz. (Voyez dans le Dictionnaire universel les

divers événemens de ces guerres, aux articles FOUCCQUET, CHARLES DE LORRAINE, BROWN, CHARLES-EMMANUEL DE SAVOIE.) Marie-Thérèse se fait couronner reine de Bohême à Prague, le 11 mai 1743. Seize mille Anglais traversent la mer, se joignent aux Autrichiens, Hanoviens, Hessois, et marchent vers Francfort. Georges II et son fils, le duc de Cumberland, se rendent au camp. La bataille d'Ettingen se donne le 27 juin 1743; la victoire se déclare pour les armes de Marie-Thérèse, et ôte à l'électeur de Bavière tout espoir de conserver l'empire. Le roi de Sardaigne, à qui on avait cédé la propriété du Pavésan et de Vegevanasque, se déclara pour la reine de Hongrie. Ses armes furent souvent victorieuses, et procurèrent à la maison d'Autriche des avantages qui compensèrent bien les sacrifices qu'elle lui avait faits. Le traité de Breslaw n'arrêta que pour un temps le roi de Prusse. Il fit une nouvelle irruption en Bohême en 1744, pendant que l'électeur de Saxe, roi de Pologne, concluait un traité d'alliance à Varsovie avec Marie-Thérèse. En 1745, le foyer de la guerre fut transporté dans les Pays-Bas. Presque toutes les villes ouvraient leurs portes aux armes victorieuses de Louis XV. Les plaines de Fontenoy, de Rocoux, de Lawfeldt, furent témoins de la valeur des Français. Au milieu de revers et de succès qui se balançaient, Marie-Thérèse a la consolation de placer, le 4 octobre 1745, la couronne impériale sur la tête de son époux; la cérémonie se fit à Francfort comme en temps de paix. Sur ces entrefaites, le roi de Prusse remportait de nouveaux avantages à Friedberg et à Praudnitz. Elle se délivra de nouveau de cet ennemi par le traité de Dresde, le 25 décembre de la même année. Enfin, après huit ans de guerre, une paix universelle fut accordée à l'Europe par

le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 octobre 1748; et Marie-Thérèse, qu'on avait cru opprimer, obtint presque tout ce qu'elle demanda. Ses soins furent alors uniquement employés à réparer les maux de la guerre et à faire fleurir ses états. A l'imitation de Frédéric, elle voulut conserver un grand nombre de troupes, qu'elle fit exercer à de nouvelles manœuvres; on construisit des casernes dans les villes de garnison; on établit des académies militaires à Vienne, à Neustadt, à Anvers. Les arts furent encouragés, et le commerce prit un nouvel essor. Les ports de Trieste et de Fiume furent ouverts à toutes les nations. Livourne étendit son commerce dans le Levant et dans les Indes orientales. Le port d'Ostende reçut des navires chargés des productions de la Hongrie. Des canaux ouverts dans les Pays-Bas y apportèrent au sein des villes les richesses des deux Indes. Vienne fut agrandie et embellie; des manufactures de drap, de porcelaine, de glaces, d'étoffes de soie, etc., s'établirent dans ses vastes faubourgs. Pour faire fleurir les sciences, Marie-Thérèse érigea des universités et des collèges, parmi lesquels on admire celui qui porte son nom à Vienne. Elle fonda des écoles pour le dessin, la peinture, l'architecture. Elle forma des bibliothèques publiques à Prague, à Inspruck. Des observatoires magnifiques s'élevèrent à Vienne, à Gratz, à Tyrnau, et furent enrichis de télescopes, qui découvraient le secret des cieux aux Hell, aux Boscovich, aux Halléy. Ses soins s'étendirent sur toutes les classes de citoyens de l'état. Les soldats blessés, vieux et infirmes, trouvèrent des asiles dans des hôpitaux propres et salubres. Les veuves d'officiers, les demoiselles nobles, etc., eurent des ressources dans divers établissemens formés par l'humanité. Jamais les états de la maison d'Autriche ne virent

luire de plus beaux jours, surtout après que la France, long-temps sa rivale, eut fait une alliance avec elle le 1^{er} mai 1756. Mais ce calme heureux fut troublé par une irruption subite que fit le roi de Prusse en Saxe pendant le mois d'octobre de la même année. Il marcha vers la Bohême; Brown l'arrêta par la bataille de Lowositz, où les deux partis s'attribuèrent la victoire. Au printemps de l'an 1757, Frédéric paraît à la tête de cent mille combattans sur les hauteurs de Prague. Le combat s'engage sous les murs de cette capitale: Brown, blessé, est obligé de céder et de se retirer dans la ville; le vainqueur la bloque et la bombarde. Daun arrive, repousse et culbute les Prussiens à Chotzemitz, fait lever le siège, sauve la Bohême par cette victoire, et rend aux troupes le courage et cette confiance que la réputation des victoires de Frédéric semblait leur avoir fait perdre. C'est à l'occasion de cette victoire que Marie-Thérèse établit l'ordre militaire de son nom, le 18 juin 1757. Cette guerre fut sanglante; jamais on ne livra tant de combats. Les Autrichiens furent aussi souvent vainqueurs que vaincus. Ils triomphèrent à Hochkirchen, à Kunnersdorf, à Maxen, à Landhsut, à Siplitz. Le prince Charles s'empara de Breslaw, Nadasti, de Schweidnitz, Haddick et Lascy, de Berlin. On admira surtout l'expédition de Laudhon contre Schweidnitz, par laquelle il enleva, le 1^{er} octobre 1761, cette ville en une nuit, et avec la ville une nombreuse garnison, une artillerie formidable, et des magasins immenses. Les armes de Marie-Thérèse ne parurent essuyer qu'un revers considérable pendant cette guerre; ce fut à Lissa: cette déroute fut suivie de la prise de Breslaw et de dix-sept mille Autrichiens. Enfin le traité de Hubertsbourg, conclu le 15 février 1763, remit l'Allemagne sur le pied où elle

était avant la guerre. Le seul fruit qu'en retira Marie-Thérèse fut de faire élire Joseph, son fils, roi des Romains, l'an 1764. François I^{er} lui fut enlevé par une mort inopinée, le 18 août 1765. Depuis ce moment elle ne quitta point le deuil, et elle ne soulagea sa douleur qu'en fondant à Inspruck un chapitre de chanoinesses, dont la fonction est de prier pour le repos de l'âme de cet époux chéri. Vienne l'a vue tous les mois arroser de ses pleurs le tombeau de ce prince, qui avait été pendant trente ans son soutien et son conseil. En 1772 elle fit une convention avec le roi de Prusse et l'impératrice de Russie, pour démembrer la Pologne. Ce traité lui donna presque toute la Russie Rouge; Lemberg devint la capitale de ses nouveaux états, qui furent appelés *Lodomérie* et *Gallicie*; les riches mines de sel de Wieliska en font partie. Cette acquisition donna lieu à bien des raisonnemens; un auteur célèbre ne l'a envisagée que comme une imitation forcée de ce qu'avaient fait deux puissans voisins. Par la mort de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, arrivée en 1777, la guerre se ralluma entre la Prusse et l'Autriche; mais elle fut terminée par la paix de Teschen, le 13 mai 1779, qui augmenta les états de la maison d'Autriche d'une petite portion de la Bavière. Après un règne long et heureux, Marie-Thérèse mourut à Vienne, le 29 novembre 1780, avec la consolation de laisser tous ses enfans sur le trône, ou près du trône. Antoinette était assise sur celui de France; Charlotte, reine de Naples; Marie-Amélie, alliée au duc de Parme; Joseph II lui succédait dans tous les états héréditaires d'Autriche; Léopold portait la couronne des Médicis; Ferdinand était gouverneur de la Lombardie; Maximilien, décoré de la grande maîtrise de l'ordre teutonique, et coadjuteur de l'électorat de

Cologne et de l'évêché de Munster : enfin, Marie-Christine, unie au duc de Saxe-Teschen, gouvernait les Pays-Bas. Tel était l'éclat de la maison d'Autriche lorsque Marie-Thérèse descendit dans le tombeau, après avoir mérité le nom de *Mère de la patrie*. Ses derniers momens ne furent employés qu'à répandre des bienfaits sur les pauvres et les orphelins. Parmi les paroles qu'elle dit quelques heures avant sa mort, on n'oubliera pas celles-ci : « S'il s'est fait quelque chose de répréhensible pendant mon règne, ç'a été certainement à mon insu, car j'ai toujours eu le bien en vue. L'état où je suis, dit-elle à son fils, est l'écueil de ce qu'on appelle grandeur et force : tout disparaît dans ces momens. La tranquillité où vous me voyez vient de celui qui sait la pureté de mes vues. Pendant un règne pénible de quarante années, j'ai aimé et recherché la vérité ; peut-être ai-je été trompée dans mon choix ; mes intentions ont peut-être été mal comprises, encore plus mal exécutées ; mais celui qui sait tout a vu le fond de mon cœur. La tranquillité dont je jouis est la première grâce de sa miséricorde, qui m'en fait espérer d'autres. Je n'ai jamais fermé le cœur au cri des malheureux : c'est la plus consolante idée que j'aie dans mes derniers momens. » Marie-Thérèse était entrée dès l'âge de quatorze ans au conseil de Charles VI son père. Comme elle ne cessait de demander des grâces : « Je vois bien, lui dit un jour l'empereur, que vous ne voudriez être reine que pour faire le bien. — Il n'y a que cette manière de régner, répondit-elle, qui puisse faire supporter le poids d'une couronne.... » Chaque jour de son règne fut marqué par quelque bienfait. Ayant aperçu un soldat malade, qui était en faction à la porte d'une de ses maisons de plaisance, elle le fit relever tout de suite, et conduire dans

une voiture jusqu'à l'hôpital. On lui dit que la maladie de ce jeune homme n'avait d'autre cause que l'indigence, et l'éloignement d'une mère qu'il ne pouvait plus faire vivre du travail de ses mains. Elle envoya chercher cette femme jusqu'à Brinn en Moravie, distante de quarante lieues, pour la réunir à son fils. « Je suis charmée, lui dit Marie-Thérèse, de vous remettre moi-même un enfant qui vous est si tendrement attaché. Je vous donne une pension pour suppléer à son travail, et je vous recommande à tous les deux de vous aimer toujours. Ce sont là mes récréations, » dit-elle. Marie-Thérèse, sans autre garde que le cœur de ses sujets, se rendait accessible aux petits comme aux grands. « Je ne suis qu'un gueux de paysan, disait un pauvre laboureur de la Bohême, mais je parlerai à notre bonne reine quand je voudrai, et elle m'écouterà comme si j'étais un monseigneur..... » L'impératrice, rentrant un jour dans son palais, aperçoit une femme et deux enfans qui se traînaient à ses pieds. La faim les arrachait à leur chaumière. « Qu'ai-je donc fait à la Providence, s'écriait-elle, pour qu'un semblable malheur arrive sous mes yeux? » Marie-Thérèse assure qu'on va les soulager, et dans l'instant même leur faisant apporter son dîner, elle ne se nourrit que des larmes qu'elle répand, sans pouvoir se résoudre à manger. « Ce sont mes enfans, dit-elle, ils ne seront plus réduits à mendier... » « Je me reproche, disait-elle un jour, le temps que je donne au sommeil, parce que c'est autant de dérobé à mon peuple.... » Quelque temps après la mort de l'empereur François I^{er}, elle fit faire son propre cercueil, et fit elle-même, dans le plus grand secret, son habit mortuaire : c'est dans cette robe funèbre qu'elle a été ensevelie.

L'auteur des Anecdotes sur Frédéric le Grand peint

peu près ainsi Marie-Thérèse. « Ce fut la plus grande princesse et la plus aimable femme de son siècle. Son esprit était aussi excellent que son cœur; la simple nature l'avait formé. Elle s'était fait un style qui ne ressemblait à aucun autre. Sans avoir jamais étudié les langues par principe, la justesse de son esprit lui présentait toujours le mot propre. Peu de femmes, peu de ministres même ont eu ce coup d'œil lumineux qui apprécie dans un instant tout ce qu'on propose. Cet avantage n'était pas le seul qui distinguât Marie-Thérèse. Sa figure, l'une des plus belles qu'on ait vues, respirait la franchise et la bonté. Elle écoutait tout le monde, sans être préparée à faire une réponse arrangée dans son cabinet avec ses ministres : elle la prenait dans le discours qu'on lui adressait, discours qui fixait toute son attention. Jamais de défaites, jamais de promesses illusoire : un refus motivé, ou une grâce prompte. » « Les défauts de cette princesse, dit Rulhière, dans son Histoire de l'anarchie de la Pologne, ne furent, pour la plupart, que des excès de vertu. Une bienfaisance trop prodigue, un trop facile abandon de sa confiance à ceux dont l'attachement ne pouvait lui être suspect, quelque penchant à l'indiscrétion, parce qu'elle n'avait rien dans le cœur qu'elle eût à dissimuler; enfin, un attachement scrupuleux aux règles de la justice en politique même. » Elle surmonta apparemment ce dernier défaut lors du premier partage de la Pologne en 1772, et cette occasion fit voir que sa piété même, quoique sincère, pouvait quelquefois céder à la raison d'état. Le traité d'alliance fait en 1756 avec la France est un des événemens les plus remarquables du règne de Marie-Thérèse.

MARIE-ANTOINETTE-JOSÈPHE-JEANNE DE

LORRAINE, archiduchesse d'Autriche, et reine de France, née à Vienne, le 2 novembre 1755, de l'empereur François-Étienne, et de la précédente Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, reçut une éducation soignée, dont elle profita pour acquérir des connaissances variées. La nature lui accorda les grâces et la beauté. Grande, bien faite, avec un teint éclatant, un sourire enchanteur, elle captivait autour d'elle la cour de sa mère, lorsqu'elle la quitta pour s'unir au dauphin de France, depuis Louis XVI. Ce fut le duc de Choiseul qui conçut l'idée de cette alliance, et qui fut chargé du soin de la négocier ; aussi Marie-Antoinette le défendit-elle toujours contre ses ennemis, et chercha-t-elle plusieurs fois, mais inutilement, à le faire rappeler au ministère. La jeune archiduchesse arriva à Strasbourg dans les premiers jours de mai 1770. Des fêtes continuelles l'accompagnèrent depuis les frontières jusqu'à la capitale ; partout on lui prodigua les témoignages de la joie que sa vue inspirait ; on la complimenta deux fois en latin, et elle répondit sur-le-champ dans la même langue. L'accueil qu'elle reçut de la cour de Louis XV ne fut pas moins flatteur pour elle. Le 16 mai elle s'unit au prince malheureux dont elle devait adoucir et partager les infortunes. On observa qu'aussitôt après la cérémonie le ciel se couvrit de nuages épais, et que deux orages, mêlés de tonnerre, empêchèrent le peuple de jouir, à Paris et à Versailles, du spectacle du feu d'artifice et des illuminations. Les rues furent désertes ; et ceux qui aiment à croire aux présages purent en former un bien sinistre, en contemplant la profonde obscurité de l'atmosphère de la France. Bientôt la fête donnée le 30 du même mois par la ville de Paris fut marquée par un affreux désastre.

Un emplacement mal choisi, où de larges fossés n'avaient point été comblés, vit périr plus de douze cents spectateurs; plusieurs autres, montés sur le parapet du Pont-Royal pour se dégager de la foule, tombèrent dans la Seine et y furent engloutis. La dauphine, désespérée de ce cruel événement, imitant la bienfaisance de son époux, envoya au lieutenant de police tout l'argent qu'elle possédait. On la vit ensuite accorder des secours aux personnes peu opulentes employées dans sa maison, et aux prisonniers détenus pour paiement de mois de nourrice. Se trouvant dans la forêt de Fontainebleau, où elle avait suivi le roi à la chasse, elle entendit une femme pousser des cris de désespoir; celle-ci lui ayant appris que son mari venait d'être dangereusement blessé par un cerf, Marie-Antoinette lui donna aussitôt tout l'or qu'elle avait sur elle, la força de monter dans sa voiture avec le jeune enfant qu'elle conduisait, et obtint de Louis XV, sur le lieu même, une pension pour cette famille. Le peintre Dagoti a fait de cet acte d'humanité le sujet d'un de ses tableaux les plus intéressans. La dauphine, instruite qu'un officier dont le corps avait été réformé se trouvait sans emploi et dans l'indigence, commande un uniforme d'un régiment en activité, se le fait apporter, met dans l'une des poches un brevet de capitaine, cent louis dans l'autre, une boîte d'or et une montre d'or dans la veste, et ordonne d'en revêtir l'officier. Un grand nombre d'autres actions généreuses marquaient honorablement ses jours, et la faisaient aimer tant qu'elle fut dauphine; elle obtint bien moins de bonheur lorsqu'elle fut reine. En montant sur le trône, on la vit renouveler l'exemple de Louis XII. M. de Pontécoulant, major des gardes-du-corps, lui avait déplu; aussi, dès qu'elle fut-reine, il donna sa démis-

sion. Marie-Antoinette l'apprit ; sur-le-champ elle fit appeler le prince de Beauveau : « Allez, lui dit-elle, annoncer à M. de Pontécoulant que la reine ne venge pas la dauphine, et qu'elle le prie d'oublier entièrement le passé, en restant près d'elle à son poste. » A la mort du monarque, les peuples étaient dans l'usage de payer un droit connu sous le nom de *ceinture de la reine* ; elle sollicita l'exemption de cet impôt, et l'obtint. On lui adressa alors le quatrain suivant :

Vous renoncez, aimable souveraine,
 Au plus beau de vos revenus ;
 Mais que vous servirait la ceinture de reine ?
 Vous avez celle de Vénus.

Bientôt après elle eut le plaisir de recevoir ses frères à Versailles. L'archiduc Maximilien y parut en 1775, sous le nom de comte de Burgaw, et l'empereur Joseph, en 1781, sous celui de comte de Falckenstein. Dans le cruel hiver de 1788, on la vit montrer une âme aussi compatissante que généreuse. Après avoir destiné cinq cents louis de sa cassette à être distribués aux plus indigens, elle écrivit au lieutenant de police : « Jamais dépense ne m'a été plus agréable. » Les Parisiens, reconnaissans, se plurent alors à élever une pyramide de neige près de la rue Saint-Honoré, et à y tracer ces vers :

Reine, dont la bonté surpasse les appas,
 Près d'un roi bienfaisant occupe ici ta place :
 Si ce monument frêle est de neige ou de glace,
 Nos cœurs pour toi ne le sont pas.

Ils allaient bientôt changer. A cette époque, la calomnie commençait à répandre de la défaveur sur Marie-Antoinette, en attaquant ses mœurs et son caractère.

Des libelles obscurs l'accusèrent de faire succéder les intrigues aux intrigues ; mais l'histoire doit rejeter ces imputations, dont aucune n'a jamais été prouvée, et dont plusieurs parurent même invraisemblables. La vérité, qui ne peut se taire, est forcée cependant d'avouer que la reine eut des torts. Une grande mobilité dans l'imagination la fit paraître souvent légère, et quelquefois dissimulée ; une inquiétude naturelle, la haine du repos, la portaient au déplacement, aux modes nouvelles, à la variété des plaisirs. Trop de profusion dans sa dépense lui firent prodiguer pour des objets de luxe des sommes qui eussent pu trouver un emploi plus utile. L'oubli de toute étiquette dans l'intérieur de sa maison, de tout cérémonial dans ses fêtes, tendirent à altérer le respect dû à son rang ; et son goût à s'environner de bouffons, à jouer la comédie, à y remplir des rôles subalternes, contribuèrent aussi à le diminuer. Trompée par sa naissance, voyant sa mère gouverner par elle-même, elle put difficilement se persuader qu'en France la reine n'était que l'épouse du roi. Née dans une contrée où la féodalité règne avec tous ses privilèges, la distance du peuple aux nobles y est immense ; en France, au contraire, où la noblesse suivait souvent les places, où les rangs se touchaient et cherchaient sans cesse à se confondre, tout devait tendre, du moins de la part des souverains, à conserver des formes plus respectueuses, plus capables d'assurer leur tranquillité et la sûreté de leur personne. Les premiers reproches faits à la reine lui donnèrent de l'humeur ; elle eut la maladresse de la témoigner ; et dès lors des méchants s'attachèrent à répandre que, restée dans le cœur entièrement autrichienne, fière et ennemie naturelle des Français, elle ne pourrait jamais faire leur bonheur. Un événe-

ment fâcheux servit leur haine en compromettant le nom de Marie-Antoinette dans un procès scandaleux. C'est celui qui fut intenté pour le paiement d'un collier de diamans, acheté sous le nom de la reine, et dont le prix énorme fut réclamé par deux joailliers. Il fut prouvé que Marie-Antoinette ne les connaissait pas, et n'avait jamais donné l'ordre de cette acquisition. Mais une femme ayant sa taille et son maintien eut la hardiesse de se faire passer pour elle, de donner un rendez-vous à minuit, au milieu du parc de Versailles, à un cardinal; et cette audace extraordinaire resta impunie par l'arrêt. Cette affaire répandit un nuage sur la conduite de la reine, et dut empoisonner ses jours. Lorsque le contrôleur-général Calonne eut annoncé qu'il existait un vide considérable dans les finances de l'état, la malveillance en accusa sourdement les profusions de la reine. La dette publique augmentant de jour en jour, et le crédit national s'évanouissant, on proposa de convoquer les états-généraux, pour éteindre l'une et faire renaître l'autre. Marie-Antoinette pressentit les malheurs qu'ils devaient répandre sur elle; aussi s'efforça-t-elle d'en retarder la convocation. C'est à cette époque que ses peines intérieures blanchirent entièrement ses cheveux, quoiqu'elle n'eût que trente-quatre ans. Elle se fit peindre alors, et donnant ce portrait à son amie madame de Lamballe, elle mit au bas ces mots de sa main : « Ses malheurs l'ont blanchie. » Dès la procession pour l'ouverture des états, où elle assista, ses traits, que le sourire animait d'ordinaire, prirent un caractère de mélancolie qu'ils ne quittèrent plus. Elle parut dans la première séance, debout et vêtue avec une grande simplicité. Sans cesse on l'entendit répéter alors : « Que le roi soit tranquille et respecté! pour

moi, je serai toujours heureuse de son bonheur. » Les événemens désastreux qui suivirent développèrent en elle le courage le plus réfléchi. Le 6 octobre 1789 des cannibales furieux faisaient retentir partout la menace de la mettre en lambeaux et de déchirer ses entrailles; sa paisible assiduité auprès de ses enfans n'en fut point interrompue. Au milieu de la nuit, un ministre lui adressa ce billet : « Madame, prenez promptement vos mesures; demain matin à six heures vous serez assassinée. » Son front conserva sa sérénité à cette lecture, et elle cacha le billet. Bientôt les portes du château brisées, les gardes-du-corps égorgés, les cris des victimes, les mugissemens de la multitude, rendirent la fin de cette nuit affreuse. A l'aube du jour, des assassins pénétrèrent dans l'appartement de la reine, et mirent son lit en lambeaux à coups de sabre. Elle venait de le quitter pour se réfugier chez le roi. Cependant les meurtres continuaient : pour les faire cesser, Louis XVI, et la reine tenant ses deux enfans par la main, parurent sur le balcon du château, et vinrent crier grâce pour leurs gardes. Cet aspect étonna les forcenés. Bientôt ce cri universel et redoutable se fit entendre : « La reine seule et point d'enfans. » Celle-ci, jugeant que l'instant de sa mort est arrivé, pousse son fils et sa fille dans l'appartement, les jette dans les bras de leur père, et sans laisser à ceux qui l'entourent le temps de la réflexion, elle reparait seule sur le balcon, présentant courageusement sa tête au coup mortel. Sa contenance hardie et fière, son mépris de la mort, arrêtent l'effet des menaces, et forcent les applaudissemens de la multitude furieuse. Marie-Antoinette, conduite dans la même journée à Paris avec son époux, eut à supporter, pendant un trajet qui dura six heures, le spectacle le plus effroyable. Devant sa voi-

ture, au bout de deux piques, on portait les têtes de deux gardes-du-corps; autour d'elle, des furies, ivres et dégoûtantes de sang, faisaient retentir l'air d'imprécations. Bientôt le Châtelet, instruisant la procédure contre les meurtriers, lui fit demander des renseignemens sur les attentats dont elle avait manqué d'être victime; elle répondit aux députés: « Je ne serai jamais la délatrice d'aucun des sujets du roi; » et sur les instances d'autres commissaires, elle dit: « Messieurs, j'ai tout vu, tout entendu, et tout oublié. » Dans les premiers mois de son arrivée elle employa 300,000 livres de ses épargnes à retirer du mont-de-piété les vêtemens qui y avaient été déposés par des indigens; mais ses bienfaits ne calmèrent point l'effervescence excitée contre elle. Aussi, lorsque Louis XVI résolut de fuir, elle s'empressa de le suivre, quoiqu'elle répâtât souvent: « Ce voyage ne nous réussira pas; le roi est trop malheureux. » Marie-Antoinette, arrêtée comme son époux à Varennes, rentra aux Tuileries, où des commissaires vinrent recevoir sa déclaration, qui fut ainsi conçue: « Le roi désirant partir avec ses enfans, rien dans la nature n'aurait pu m'empêcher de le suivre. J'ai assez prouvé depuis deux ans que je ne le quitterai jamais. Ce qui m'y a encore plus déterminée, c'est l'assurance positive que j'avais que le roi ne voulait point quitter la France; s'il en avait eu le désir, toute ma force eût été employée pour l'en empêcher. » Un moment de calme succéda à cet orage; il ne fut pas de longue durée: les journées du 20 juin et du 10 août 1792 arrivèrent. Dans la première, Marie-Antoinette, placée derrière la table du conseil, entre ses deux enfans, ne donna pas la plus légère marque de crainte. Elle soutint pendant plus de quatre heures le spectacle hideux d'une populace sans frein, armée de mille instrumens de

mort, brisant les portes, menaçant tout ce qu'elle aurait dû respecter. Le vendredi 10 août le château fut cerné par les bataillons arrivés de Marseille, et réunis aux rassemblemens des faubourgs. On avait d'abord cherché à encourager les soldats de garde à le défendre; la reine voulait y périr, et fit tous ses efforts pour décider Louis XVI à combattre et à mourir les armes à la main; mais, entraînée par la retraite du monarque au sein de l'Assemblée, elle y conduisit ses enfans. Le trajet fut extrêmement périlleux pour elle. Le peuple, animé, lui adressait de toutes parts les invectives les plus atroces et les menaces les plus effrayantes; un instant il parut déterminé à lui fermer le passage et à la séparer de son époux; mais, après une harangue énergique du procureur-général du département, les rangs s'ouvrirent devant elle. Renfermée dans la loge des journalistes de l'Assemblée, elle y entendit prononcer la déchéance du monarque, l'appel de la Convention, qui devait le juger, et en sortit bientôt pour l'accompagner au Temple. On ne permit à aucune de ses femmes de partager sa captivité; madame de Lamballe, qui le demandait, fut jetée aussitôt dans une autre prison. La reine, logée dans le second étage de la tour, avec sa fille et madame Elizabeth, occupa la seule chambre qui eût une cheminée. On n'y voyait jamais le soleil; des soupiraux, au lieu de fenêtres, étaient garnis d'épais barreaux de fer, et ne procuraient qu'une clarté triste et un faux jour. C'est là que Marie-Antoinette développa un caractère plus grand que dans aucun autre temps de sa vie. Toujours calme au milieu des siens, elle leur inspira la résignation, l'oubli des outrages et de tous les maux. Lorsque Louis XVI lui apprit qu'il était condamné, elle le félicita de la fin d'une existence si péni-

ble pour lui, et sur le prix immortel qui devait la couronner. A la mort de son époux, la seule demande qu'elle présenta à la Convention fut de réclamer des vêtemens de deuil; elle les porta jusqu'à la fin de ses jours, qui n'était pas bien éloignée. Le 4 juillet 1793 on la sépara de son fils; elle sentit dès lors que cette séparation allait être éternelle, et qu'en écartant d'elle un enfant plein de grâces, on voulait lui enlever tout moyen d'exciter quelque pitié. Elle n'en eut pas moins le courage de disposer son fils à ne plus la voir, et à ne point se chagriner de sa longue absence. Le 5 août suivant des hommes armés vinrent au milieu de la nuit enlever Marie-Antoinette pour la conduire à la Conciergerie. La chambre basse, appelée *salle du conseil*, sombre et humide, y devint son dernier asile. Le jeudi, 3 octobre, la Convention ordonna qu'elle serait mise en jugement; l'acte d'accusation portait qu'elle avait dilapidé les finances, épuisé le trésor public en faisant passer des sommes à l'Empereur, entretenu des correspondances avec les ennemis étrangers, et favorisé les troubles de l'intérieur. Malgré le grand nombre de témoins entendus, on ne put acquérir contre elle la moindre preuve; aussi son défenseur, M. Chauveau-la-Garde, s'écria-t-il avec raison : « Je ne suis, dans cette affaire, embarrassé que d'une seule chose, ce n'est pas de trouver des réponses, mais une seule accusation vraisemblable. » Parmi les témoins appelés, Bailly, maire de Paris, eut le courage, non-seulement de ne rien reprocher à l'accusée ni à la mémoire de Louis XVI, mais encore de blâmer le féroce accusateur Fouquier-Tinville d'avoir rédigé son acte d'accusation sur des faits notoirement faux et calomnieux. Manuel lui-même, procureur de la commune, qu'on croyait altéré du sang de Marie-An-

toinette, lui rendit justice, et plaignit hautement sa destinée. On la vit répondre à tous les interrogatoires avec autant de précision que de fermeté. Hébert lui ayant reproché d'avoir cherché à dépraver les mœurs de son fils. « Sur un fait aussi odieux, répliqua-t-elle, j'en appelle à toutes les mères. » Son ton noble, son indignation majestueuse, se communiquèrent bientôt à tous les auditeurs. On accusa Hébert lui-même d'avoir voulu, par une infâme inculpation, rendre l'accusée moins intéressante; et dès cet instant il perdit la faveur populaire. En attendant son dernier moment, Marie-Antoinette ne laissa paraître aucun signe d'émotion. Retirée dans la prison après une séance de dix-huit heures, transie de froid, elle s'enveloppa les pieds d'une couverture, et s'endormit tranquillement. Le lendemain, à onze heures du matin, elle monta sur la charrette qui la conduisit à l'échafaud. « Voici, madame, lui dit-on alors, l'instant de vous armer de courage. — De courage! reprit-elle; il y a si long-temps que j'en fais apprentissage, qu'il n'est pas à croire que j'en manque à cette heure. » On lui avait ôté sa robe de deuil pour la revêtir d'un mauvais manteau de lit. Malgré tout ce qu'on put faire pour exciter le peuple à l'injurier pendant le trajet, il garda un sombre et profond silence. A midi, le cortège arriva sur la place de Louis XV. Marie-Antoinette jeta un long regard sur les Tuileries, et monta avec précipitation sur l'échafaud. Lorsqu'elle y fut parvenue, elle se mit à genoux, et dit : « Seigneur! éclairez et touchez mes bourreaux; adieu pour toujours, mes enfans, je vais rejoindre votre père. » Elle leva les yeux au ciel et les ferma aussitôt à la lumière, le mercredi 16 octobre 1793, à l'âge de trente-huit ans moins quelques jours. Son corps, déposé au ci-

metière de la Madeleine, fut consumé dans la chaux vive. Les chagrins avaient flétri ses traits; elle avait même presque entièrement perdu un œil par l'air humide et malsain dans lequel elle avait vécu depuis si long-temps. Marie-Antoinette parlait le français avec pureté, et l'italien comme sa langue naturelle. Elle savait le latin, et possédait parfaitement la géographie et l'histoire. Elle jugeait avec goût des productions de tous les arts, et surtout de celles de la musique. Elle se distingua par l'affabilité dans ses manières, par la force et la constance dans les sentimens. Elle fut généreuse, et sut donner avec ces grâces affectueuses qui doublent le prix du bienfait. M. de Bésenal, dans ses Mémoires, la peint ainsi : « L'éclat du teint de cette princesse, beaucoup d'agrément dans le port de sa tête, une grande élégance dans toute sa personne, la mettaient dans le cas de l'emporter sur beaucoup d'autres femmes qui avaient reçu plus d'avantages de la nature. Son caractère était doux et prévenant : facilement touchée par les malheureux, aimant à les protéger, à les secourir en toute occasion, elle montrait une âme sensible, bienfaisante, et réunissait deux qualités assez rares à rencontrer ensemble, celles de se plaire à rendre service, et de jouir du bien qu'elle avait fait. Un grand attrait pour le plaisir, peu de gaîté naturelle, rien absolument de déterminé dans sa façon de penser, l'empêchaient d'être aussi bien dans la société que ses qualités personnelles et son extérieur l'annonçaient. Sa familiarité nuisait à sa considération; et le maintien que les circonstances ou les conseils lui faisaient prendre choquait dans la femme aimable, acception sous laquelle on était trop accoutumé à la considérer. De là venait que chacun en était quelquefois mécontent, et qu'on en disait souvent

du mal, en s'étonnant d'en dire. » Marie-Antoinette eut quatre enfans, 1^o Marie-Thérèse-Charlotte, née le 19 décembre 1778, qui a épousé le duc d'Angoulême, son cousin; 2^o Louis, né le 22 octobre 1781, mort le 4 juin 1789, dans sa neuvième année; 3^o Charles-Louis, né au mois de mars 1785, nommé duc de Normandie jusqu'après la mort de son frère aîné, époque à laquelle il prit le titre de dauphin, mort en 1793; 4^o une fille morte en bas âge. Sa mère s'affligeait sans modération de cette perte; on lui observa que sa douleur n'avait pour objet qu'un enfant, dont elle n'avait rien pu voir encore qui pût justifier des regrets si vifs. « Ah ! s'écriait-elle, n'eût-elle pas été ma plus tendre amie ? » On a publié plusieurs vies de Marie-Antoinette; celle en 3 vol. in-12, publiée par madame Guénard, se fait lire avec intérêt, malgré trop de longueurs.

MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE, née à Versailles, le 19 décembre 1778, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Si le malheur donne de la célébrité, cette princesse doit occuper les premières pages de l'histoire. A treize ans, elle est enfermée au Temple avec sa famille, au mois d'août 1792, et y reste jusqu'en décembre 1795. Cette princesse ne voit son père que le jour où il périt sur l'échafaud. Privée de ce qu'elle avait de plus cher au monde, ignorant le sort de sa mère, souffrant avec un courage héroïque toutes les privations, toutes les insultes de ceux qui la gardaient, elle gémit dans les fers pendant quarante mois. Après la mort de Robespierre, des amis sensibles parvinrent à obtenir du comité de salut public et de sûreté générale quelque adoucissement dans le malheureux sort de cette princesse. Sa prison devint moins resserrée; elle fut mieux nourrie, mieux vêtue; elle fut traitée avec des

égards; l'on s'empessa, par respect pour le malheur, d'adoucir les souffrances morales et physiques dont elle était accablée. Ce n'est pas que ceux qui gouvernaient encore fussent plus humains; mais heureusement pour cette princesse, la France avait des membres de la Convention et des généraux prisonniers en Allemagne. Cette puissance avait déclaré que si la princesse était toujours aussi maltraitée, les prisonniers s'en ressentiraient. Alors elle eut tout le palais du Temple pour prison, et on ne lui refusait rien de ce qui pouvait la distraire de ses infortunes. On poussa même les égards jusqu'à lui donner un concert le jour de sa fête, le 14 octobre. La musique était placée dans une salle du bâtiment du Temple, et, lorsque la princesse parut dans le jardin, on exécuta les airs les plus touchans et les plus analogues à sa situation. Elle témoigna combien elle était sensible à la marque d'intérêt qu'on lui donnait à une époque qui, si elle était chère, lui rappelait des souvenirs bien cruels, puisqu'elle était devenue l'anniversaire de sa captivité. On plaça auprès d'elle madame de Chantereine, fille d'un ancien avocat, dont le mari était employé à l'administration de la police. Cette dame avait reçu une éducation distinguée; elle possédait tous les agrémens agréables et utiles; la princesse n'eut qu'à se louer de ses soins prévenans. La permission que l'on accorda à plusieurs personnes d'aller visiter la princesse lui procura une bien douce satisfaction. Elle fut enchantée principalement de revoir madame de Marsan, son ancienne gouvernante; madame de Tourzel, madame de Béthune Charost, madame de Mackau; elle recevait aussi madame Laurent, sa nourrice, qui avait plusieurs fois sollicité comme une faveur de partager le sort de son auguste élève.

Tous les jours à son réveil la princesse adressait sa prière à l'Auteur de tous les êtres; elle lui demandait avec ferveur de ramener la paix et le bonheur dans sa malheureuse patrie, et de pardonner aux assassins de sa famille. Dans la matinée, elle s'occupait à broder, à dessiner ou à lire. Sur sa demande, on lui fournit l'Histoire de France, par Vély; les OEuvres de Fontenelle, les Lettres de madame de Sévigné, celles de madame de Maintenon, et les OEuvres de Boileau. Après le dîner, elle descendait au jardin jusqu'au soir; là, une chèvre qu'elle avait élevée occupait ses soins. Un jour les commissaires lui parlaient de son jeune frère; elle fit un soupir, et dit : « Pourvu qu'on en fasse un honnête homme, je serai contente. » Ce fut madame de Tourzel qui se chargea de l'instruire du sort affreux de sa famille; elle usa de tous les ménagemens possibles pour remplir une tâche aussi pénible.

Le 30 juillet 1795, la Convention nationale déclare qu'au même instant où les cinq représentans du peuple Camus, Quinette, Bancal, Lamarque, et le ministre de la guerre Bournonville, livrés au prince Cobourg par Dumourier; le représentant du peuple Drouet, fait prisonnier sur les frontières de Flandre; et les ambassadeurs Marot et Sémonville, arrêtés en Italie par les Autrichiens, et les personnes de leur suite, seront rendus à la liberté et parvenus au territoire de la république, Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon, fille du dernier roi des Français, sera remise à la personne que le gouvernement autrichien délèguera pour la recevoir; et que les autres membres de la famille des Bourbons actuellement détenus en France, pourront sortir du territoire de la république. Ces négociations avec l'Autriche durèrent six mois. Elle avait d'abord offert, pour la

rançon de la princesse une somme d'argent considérable, qui fut refusée par le gouvernement français; enfin l'échange fut résolu et exécuté dans la nuit du 18 au 19 décembre suivant. Les portes de la terrible tour du Temple s'ouvrirent à la jeune princesse, âgée de dix-sept ans, qui depuis douze cent cinq jours gémissait dans cet antre de douleurs. Le ministre de l'intérieur Bénézech vint chercher cette princesse, et la conduisit respectueusement à l'hôtel du ministère; de là elle prit la route de Bâle, pour effectuer l'échange convenu, qui eut lieu à Richen, près de Bâle. Elle était accompagnée de madame de Mackau et de M. Hua, valet-de-chambre de Louis XVI. Le 23 de ce mois de décembre, le prince de Grave, chargé par l'empereur de la recevoir à Bâle, la conduisit à Vienne, où elle fit sa résidence. On avait songé à la marier à un archiduc. En mai 1799, elle se rendit à Mittau, auprès de son oncle *Monsieur*, frère de Louis XVI, qui, depuis la mort du dauphin, était nommé Louis XVIII. Ce prince vint au-devant de la jeune princesse, la reçut dans ses bras; leurs larmes les empêchèrent pendant une demi-heure de dire un mot. La princesse, revenue de son émotion, dit : « Je vous revois enfin ! je suis heureuse ! voilà votre enfant ! veillez sur moi ! soyez mon père ! » Le 10 juin 1799, la princesse épousa son cousin le duc d'Angoulême, aujourd'hui Dauphin. La cérémonie du mariage eut lieu dans une des salles du château, où l'on avait dressé un autel simple. Le cardinal de Montmorency leur donna la bénédiction nuptiale; l'abbé Edgewort, confesseur de Louis XVI le jour de son supplice, était à côté des jeunes époux. Dès lors elle ne quitta plus son oncle, qui bientôt abandonna Mittau; et après avoir habité plusieurs villes du continent, cette famille royale se rendit

en Angleterre vers la fin de 1809, et se fixa près du roi au château de Hartwell, dont ce prince avait fait l'acquisition. De retour dans ce lieu, la princesse n'en sortit plus qu'en 1814, pour revenir en France. Rentrée à Paris avec le roi, le 4 mai, cette illustre et innocente victime y fut reçue avec une démonstration de sensibilité difficile à caractériser. Sa santé ayant exigé qu'elle prît les eaux de Vichy, en 1815, elle s'y rendit, et visita Clermont, Lyon et Bordeaux; elle était dans cette dernière ville avec son époux, lorsqu'elle fut informée du départ de Napoléon de l'île d'Elbe. Cette princesse montra une présence d'esprit et une énergie qui furent admirées, même de ses ennemis. Parcourant les casernes de la troupe de ligne, haranguant les soldats au nom de Louis XVIII, au nom de la patrie, ne se troublant nullement des cris de *vive Napoléon*, tous les soirs elle recevait tous les officiers, n'importe de quelle opinion, leur parlait avec tant d'éloquence, qu'elle était admirée même des plus dévoués à Napoléon. La garde nationale de Bordeaux veut la prendre sous sa protection, et défendre la ville. « Je vous prie de ne pas penser plus long-temps à la défense de cette ville : je suis persuadée que vos efforts seraient vains ; vous n'êtes pas soutenus, j'en suis convaincue, » dit-elle à la garde nationale. La princesse partit de Bordeaux le 2 avril, arriva à Pouillac, où elle s'embarqua. Elle se rendit auprès du roi à Gand, et de là en Angleterre, où elle resta jusqu'après la rentrée de Louis XVIII dans la capitale. La princesse revint à Paris le 28 juillet. Peu de temps après, madame la duchesse d'Angoulême partit pour Bordeaux, où elle fit, le 19 août suivant, une entrée solennelle avec le duc son époux. Pendant la guerre d'Espagne, cette princesse a fait un nouveau voyage dans le midi de la France, et

en revenant à Paris, elle a visité la Vendée : partout elle laisse des souvenirs agréables ; sa conduite est celle d'un cœur sensible et charitable, se privant de tout objet d'agrément pour soulager le malheureux.

MARIE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, fille de Ferdinand de Bavière, née à Munich en 1660, mariée en 1680, à Châlons en Champagne, à Louis, dauphin, fils de Louis XIV, mourut en 1690, des suites de l'enfantement du duc de Berri. Près d'expirer, elle embrassa son fils, en lui disant : « C'est de bon cœur, quoique tu me coûtes bien cher ! » Elle dit au duc de Bourgogne : « N'oubliez jamais, mon fils, l'état où vous me voyez ; que cela vous excite à la crainte de Dieu, à qui je vais rendre compte de mes actions. Aimez et respectez toujours le roi et monseigneur votre père ; chérissez vos frères, et conservez de la tendresse pour ma mémoire. » C'est à cette occasion que Louis XIV dit au dauphin, en le tirant du chevet du lit de son épouse mourante : « Voilà ce que deviennent les grandeurs!... » Cette princesse avait de l'esprit, aimait les arts, s'y connaissait, et les protégeait. On se souvient de plusieurs de ses reparties ingénieuses ou délicates. Le roi lui disant : « Vous ne m'aviez point dit, Madame, que la duchesse de Toscane, votre sœur, était extrêmement belle. — Puis-je me ressouvenir, répondit-elle, que ma sœur a toute la beauté de sa famille, lorsque j'en ai tout le bonheur ? » Elle eut d'abord cette envie de plaire, qui, dans une femme ordinaire, est quelquefois taxée de coquetterie, et qui, dans une princesse, supplée ou ajoute aux agréments de la figure. Cette envie se dissipa bientôt. Madame la dauphine, livrée à ses favorites, n'aimait que la retraite ; et, après les premières fêtes, sa maison eut plutôt l'air d'un monastère que d'une cour. Aussi

elle ne fut pas autant regrettée qu'elle le méritait.

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, fille aînée de Victor-Amédée II, née à Turin, en 1685, fut promise au duc de Bourgogne, depuis dauphin, par le traité de paix conclu dans cette ville en 1696. Ce mariage se célébra l'année d'après. La princesse était propre à faire le bonheur de son époux par son esprit, ses grâces et sa sensibilité. Le peuple, dans la joie de voir finir la guerre par cette alliance, l'appela la princesse de la Paix. En 1702, le duc de Bourgogne, nommé généralissime des armées en Flandre, ayant d'abord eu quelque désavantage, la duchesse, qui entendit à Versailles blâmer la conduite de son époux, ne put retenir ses larmes, et s'abandonna à une douleur amère. Madame de Maintenon, qui était présente, recueillit ses précieuses larmes sur un ruban qu'elle envoya au prince, et ranima ainsi dans son cœur l'amour de la gloire. La victoire de Nimègue en fut l'effet. La France perdit cette princesse en 1712, tandis qu'elle annonçait à ce pays les plus beaux jours. « Je sens, disait-elle quelque temps avant sa mort, que mon cœur grandit à mesure que ma fortune m'élève. » Pendant la guerre de la succession on lui proposait une partie de jeu. « Avec qui voulez-vous que je joue ? répondit-elle ; je suis entourée de femmes qui tremblent pour leurs maris et leurs enfants, et moi je tremble pour l'état. » Cependant on l'accusa d'avoir été la cause d'une partie de nos malheurs, par l'inclination qu'elle avait conservée pour son pays. Duclos prétend qu'elle instruisait le roi son père de tous nos projets militaires, et qu'après sa mort Louis XIV en ayant eu la preuve par les lettres trouvées dans sa cassette, dit à madame de Maintenon : « La petite coquine nous trompait. » Une fièvre ardente l'emporta en peu

de jours. Cette princesse expirante fit appeler ses dames, et dit à la duchesse de Guise : « Adieu, ma belle duchesse ; aujourd'hui dauphine, et demain rien ! » Sa conversation était vive et animée, et il lui échappait des réflexions d'un grand sens. Elle disait un jour à madame de Maintenon, en présence de Louis XIV : « Savez-vous, ma tante, pourquoi les reines d'Angleterre gouvernent mieux que les rois ? C'est que les hommes gouvernent sous le règne des femmes, et les femmes sous celui des hommes. » Sa vivacité l'emportait quelquefois trop loin ; mais elle saisissait bien les momens. Un jour qu'elle remarqua que Louis XIV était importuné de la dévotion du duc de Bourgogne son époux : « Je désirerais, disait-elle, de mourir avant mon mari, et revenir ensuite, pour le trouver marié avec une sœur grise ou une tourière de Sainte-Marie. » (*Mém. de Duclos.*)

Nous terminerons l'article de la duchesse de Bourgogne par le portrait qu'en a tracé le duc de Saint-Simon. « Douce, timide, mais adroite, bonne jusqu'à craindre de faire le moindre mal à personne, et, toute légère et vive qu'elle était, capable de vues et de suite. La contrainte jusque dans la gêne, dont elle sentait tout le poids, semblait ne lui rien coûter. Quant à la figure, elle était régulièrement laide. Les joues pendantes, le front avancé, le nez qui ne disait rien, de grosses lèvres tombantes, des cheveux et des sourcils châains-bruns, fort bien plantés, des yeux les plus parlans et les plus beaux du monde, le plus beau teint et la plus belle peau, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyait point mal ; un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même ; le sourire le plus expressif ; une taille longue, ronde même, aisée, parfaitement coupée ; une marche de déesse sur les nues : elle

plaisait au dernier point. Les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières, et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel, toujours naïf, mais assaisonné d'esprit, charmait avec cette aisance qui était en elle jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait. Elle ornait tous les spectacles, était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissait par les grâces, la justesse et la perfection de la danse. Elle aimait le jeu, s'amusait au petit jeu ; car tout l'amusait. Elle préférait le gros jeu, y était juste, exacte, la plus belle joueuse du monde, et dans l'instant faisait le jeu de chacun. En public, sérieuse, mesurée ; respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec madame de Maintenon. En particulier, causant, voltigeant autour d'eux ; tantôt penchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus intéressantes, entrant chez le roi à toute heure, même pendant le conseil. Utile et fatale aux ministres mêmes ; mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle le fut contre Pontchartrain, qu'elle nommait quelquefois au roi, *votre vilain borgne*, ou par quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart. » — Sa sœur, MARIE-LOUISE DE SAVOIE, mariée à Philippe V, roi d'Espagne, se fit aimer de ses sujets par le soin qu'elle prenait de leur plaire, et par une intrépidité au-dessus de son sexe. Philippe ayant pris le parti de se rendre en Italie pour se mettre à la tête de ses armées, les Espagnols demandèrent unanimement que leur jeune reine, quoique n'ayant pas encore qua-

torze ans, fût nommée régente pendant l'absence de son époux. En vain elle voulut s'y opposer : il fallut se rendre aux vœux de ses peuples. Elle gouverna avec autant de sagesse que de dextérité. Au milieu des cruels revers qui plus d'une fois mirent Philippe à la veille d'être forcé de descendre du trône, Marie-Louise allait elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zèle, et recevoir les dons que lui rapportaient les peuples. Elle fournit ainsi à son mari plus de 200 mille écus en trois semaines. Si elle eût perdu la couronne d'Espagne, elle était déterminée à passer dans les Indes. Philippe ne jouit pas long-temps de tant de vertus réunies : l'Espagne perdit cette illustre princesse le 14 avril 1714; elle n'était encore âgée que de vingt-six ans. Des humeurs froides de la plus cruelle espèce avaient ruiné sa santé.

MARIE-JOSÉPHE DE SAXE, née à Dresde le 4 novembre 1731, de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, fut mariée, en 1747, à Louis, dauphin de France, mort à Fontainebleau en 1765. La tendresse qui unissait ces deux époux était d'autant plus forte, que la vertu la plus pure en resserrait les liens. Les soins pénibles et assidus qu'elle donna à monseigneur le dauphin pendant sa dernière maladie, et les larmes qu'elle ne cessa de répandre depuis la mort de ce prince, hâtèrent la sienne. Une maladie de langueur, qui la consumait depuis plus d'un an, l'emporta le 13 mars 1767. Son amour pour ses enfans, l'attention qu'elle donna jusqu'aux derniers momens de sa vie à toutes les parties de leur éducation, causèrent de vifs regrets à la cour et à la France. Louis XV l'aimait et l'estimait. Consulté, après la mort du dauphin, sur le rang qu'elle tiendrait désormais à la cour, il répondit : « Il n'y a que la couronne qui puisse décider absolument du rang. Le droit naturel

le donne aux mères sur leurs enfans; ainsi la dauphine l'aura sur son fils, jusqu'à ce qu'il soit roi. »

MARIE-LOUISE, archiduchesse d'Autriche, née le 12 décembre 1791, de François II, empereur d'Allemagne, et de Marie-Thérèse de Naples. Napoléon étant entré avec son armée une seconde fois à Vienne, le 23 mai 1809, après un bombardement de trente-six heures, l'archiduchesse Marie-Louise, étant indisposée, ne put suivre sa famille; elle fit demander à Napoléon la permission de rester à Vienne, ce qui lui fut accordé avec beaucoup de grâces. Napoléon lui rendit plusieurs visites. Après la bataille de Wagram, le 6 juillet, qui rendit de nouveau Napoléon maître des destinées de l'Autriche, il conçoit le projet d'épouser la fille d'un souverain. Son mariage contracté avec Joséphine est dissous par un sénatus-consulte. Déjà le cabinet de Napoléon est en activité pour ouvrir en même temps une négociation auprès des cours de Saint-Pétersbourg et d'Autriche; mais avec précaution, pour ne pas faire soupçonner qu'on avait ouvert une double négociation, et faire supposer à l'Europe qu'on avait le choix entre une grande duchesse, sœur du Czar, et une archiduchesse. Napoléon ne fit aucune démarche directe avant de connaître les dispositions de l'empereur Alexandre, qui, dit-on, se montra favorable dans le conseil; mais la famille impériale russe s'y opposa.

Le prince Eugène Beauharnais est chargé de faire au prince de Schwartzemberg, ambassadeur d'Autriche, la demande de Marie-Louise. Cette mission du prince Eugène était pénible, relativement à sa mère Joséphine. L'ambassadeur d'Autriche avait reçu ses instructions, et tout fut consenti sans difficulté. Le 9 mars 1809, Joséphine signe sa renonciation solennelle, et le 11 mars 1810,

célébration à Vienne du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Elle arrive le 28 à Compiègne; le 1^{er} avril, mariage civil à Saint-Cloud; le 2, mariage religieux. Le 20 mars 1811, elle donna naissance à un fils, qui fut nommé roi de Rome. Cette princesse n'avait aucune influence sur les affaires politiques; elle était d'une grande timidité, et possédait une grande douceur de caractère. Son éducation fut très-soignée. Le 26 mars 1814, après la bataille de Lafère-Champenoise, entre le prince royal de Wurtemberg et les corps des maréchaux Marmont et Mortier, qui furent repoussés et essayèrent une perte considérable, les armées alliées entrèrent à Meaux et à Lagny. Marie-Louise, après la garde montante, reçoit, sur son trône, tous les courtisans et les officiers de la ligne et de la garde nationale; elle fait lecture d'une lettre qu'elle vient de recevoir de Napoléon son époux, qui lui annonce que l'ennemi bat en retraite, et qu'il espère qu'il n'en restera pas un en France sous quarante-huit heures.

Le lendemain, Marie-Louise et son fils partent pour Blois, pour y établir le gouvernement; les ministres et une partie des conseillers d'état la suivent.

Arrivée à Blois, l'impératrice Marie-Louise, régente, fit la proclamation suivante :

« Français! les événemens de la guerre ont mis la capitale au pouvoir de l'étranger; l'empereur accourt pour la défendre; il est à la tête de ses armées, si souvent victorieuses; elles sont en présence de l'ennemi, sous les murs de Paris. C'est de la résidence que j'ai choisie et des ministres de l'empereur qu'émaneront les seuls ordres que vous puissiez reconnaître. Toute ville au pouvoir de l'ennemi cesse d'être libre; toute direction qui en émane est le langage de l'étranger, ou

celui qu'il convient à ses vues hostiles de propager. Français! vous serez fidèles à vos sermens; vous écouterez la voix d'une princesse qui fut remise à votre foi, qui fait toute sa gloire d'être française, d'être associée aux destinées du souverain que vous avez librement choisi. Mon fils était moins sûr de vos cœurs aux temps de nos prospérités; ses droits et sa personne sont sous votre sauve-garde. »

Marie-Louise revient, par ordre de son père, au Petit-Trianon; et après une entrevue avec lui, elle part pour Vienne avec son fils, avec le titre d'archiduchesse d'Autriche, duchesse régnante de Parme, Plaisance et Guastalla. Son mariage avec Napoléon a été déclaré nul, et son fils adultérin, attendu que Marie-Louise a été trompée par un homme dont le premier mariage n'avait pas été légalement dissous. Le nom de Napoléon a été effacé dans tous les actes, et son fils n'est plus connu sous ce nom : ainsi cet enfant a une mère, et n'a point de père.

MARIE-FRANÇOISE-ÉLIZABETH, reine de Portugal, du Brésil et des Algarves, née à Lisbonne le 21 décembre 1734, mariée à son oncle don Pèdre le 6 juin 1760. Par l'avènement de son époux au trône, elle fut reine, le 24 février 1777. Son époux le roi don Pèdre étant mort le 26 mai 1786, elle fut régente et tutrice de son fils, depuis roi sous le nom de Jean VI, mort le..... 1826. Lorsqu'en 1801 une armée franco-espagnole occupa le Portugal, la cour de Lisbonne se retira au Brésil; la reine fut embarquée avec sa famille; elle mourut à Rio-Janeiro, le 20 mars 1816, regrettée du peuple. Cette princesse a gouverné en bonne mère de famille.

MARIE-LOUISE-THÉRÈSE DE PARME, reine d'Espagne et des Indes, fille de l'infant don Philippe,

née à Parme le 9 décembre 1754, fut mariée le 4 septembre 1765. Elle ne fut couronnée reine d'Espagne qu'en 1789. Cette princesse, d'un caractère très-altier, exerça sur son époux la plus grande influence; elle dirigeait les affaires, et disposait des trésors de l'état. Le ministre Godoi, depuis prince de la Paix, avait un tel empire sur sa souveraine, qu'elle le fit combler de biens et d'honneurs, ce qui faisait murmurer le peuple, qui lui manqua de respect en plusieurs occasions. Après l'envahissement du trône d'Espagne par Napoléon, Marie-Louise-Thérèse fut conduite avec Charles IV, son époux, Godoi, prince de la Paix, l'infant don François, la reine d'Etrurie, sa fille, à Fontainebleau, et successivement à Marseille et à Rome. Elle mourut dans cette dernière ville, en décembre 1808, à soixante-quatre ans.

MARIE-LOUISE, infante d'Espagne, et reine d'Etrurie, naquit à Madrid, le 6 juillet 1782, de Charles IV, roi d'Espagne, et de Marie-Louise-Thérèse de Parme, et fut mariée, en 1797, à l'infant don Louis de Bourbon, fils aîné du duc de Parme. Les deux époux restèrent à Madrid jusqu'en 1801; ils reçurent à cette époque une invitation, ou plutôt un ordre de se rendre en France, de la part du premier consul Bonaparte, d'après une convention négociée par Lucien Bonaparte, et faite entre le premier consul et le roi d'Espagne, pour que le duché de Parme fût cédé à la France après la mort du duc régnant Ferdinand III. Le fils de ce prince devait recevoir en échange le grand-duché de Toscane, qui depuis reçut le nom de royaume d'Etrurie. Sous prétexte d'instructions que le premier consul voulait donner au nouveau souverain, il invite le prince et la princesse à venir à Paris; mais c'était un piège. Le prince de la Paix, qui était dans la confiance du pre-

mier consul, les engagea à partir; ils arrivèrent en France en avril 1801, y furent très-bien accueillis, et au bout de vingt-deux jours ils quittèrent Paris pour se rendre à Florence. Le prince de Parme fut couronné roi, sous le nom de Louis I^{er}; il demanda l'évacuation des troupes françaises du royaume d'Etrurie; il ne put obtenir cette faveur. On alléguait que la présence des troupes était nécessaire à la sûreté du pays. Le roi d'Etrurie mourut le 27 mai 1803, après avoir institué son épouse régente du royaume, et tutrice de ses deux enfants. La reine fit couronner son fils sous le nom de Louis II. Elle obtint de Napoléon qu'il retirerait ses troupes, et engagea son père Charles IV à lui envoyer cinq mille hommes; ce qu'il fit. En 1807, par un traité conclu à Fontainebleau, le roi Charles IV ayant cédé le royaume d'Etrurie, la reine n'en fut avertie que le jour où des troupes françaises arrivaient pour en prendre possession. La reine ne voulut point partir sans un ordre de son père; mais cet ordre arriva promptement, et lui enjoignit de se rendre à Madrid. On lui promettait, par forme de compensation de la perte de son royaume, une partie du royaume de Portugal, que la famille de Bragance venait d'abandonner pour se retirer au Brésil. Le 10 décembre de la même année, Marie-Louise partit de Florence pour retourner dans sa patrie, où elle fut témoin des insurrections dirigées par Murat, qui lui conseilla d'engager son père à se rendre à Bayonne, d'après l'invitation de Napoléon; ce qu'elle fit. Venue avec Charles IV à Bayonne, elle ouvrit, dans son intérêt particulier, une négociation avec Napoléon, qui lui promit beaucoup et ne lui tint rien; elle fut obligée de suivre son père à Fontainebleau; et vers la fin de mars 1809, Napoléon lui donna l'ordre de partir pour Parme. Arrivée à Lyon,

on lui apprit que sa destination était changée, et qu'elle irait à Nice. Après quelque temps de séjour dans cette ville, elle conçut le projet de passer furtivement en Angleterre. La police, qui en fut instruite, fit faire une visite, dans la nuit du 7 avril 1811, chez la princesse; elle fut conduite à Rome, où elle fut renfermée dans un monastère avec sa fille. Rendue à la liberté en 1814, malgré ses sollicitations au congrès de Vienne pour recouvrer ses droits, elle n'obtint pour elle et ses enfans que la principauté de Lucques; elle en prit possession, sous le titre de duchesse, en 1817.

MARIE-LOUISE DE LORRAINE, archiduchesse d'Autriche, née à Vienne, le 14 décembre 1787, de l'archiduc Ferdinand et de la duchesse de Modène, Marie-Béatrix d'Esta. Elle épousa l'empereur François II, son cousin, le 6 janvier 808. Elle avait beaucoup d'esprit et de pénétration; elle exerça une très-grande influence sur les affaires publiques; elle ne cessait de dire de Napoléon : « Cet homme-là nous trompe et nous trompera. » Ses préventions contre lui sont restées les mêmes, malgré l'entrevue qu'ils eurent à Dresde en 1812, où Napoléon fut très-galant envers sa belle-mère. Cette princesse ayant voulu suivre en Italie l'empereur François, son époux, elle fut atteinte d'une maladie dont les premiers symptômes ne parurent point inquiétans, mais à laquelle elle succomba à Vérone, le 7 avril 1816, ne laissant point de postérité.

MARIE-CAROLINE-LOUISE, archiduchesse d'Autriche, reine des Deux-Siciles, fille de l'empereur Joseph, et sœur de la reine de France, née à Vienne le 8 août 1752, mariée en 1768, à Ferdinand IV, infant et frère du roi d'Espagne, roi de Naples et des Deux-Siciles en 1759. Marie-Caroline, à son avènement au trône, fit

paraître la fermeté et le courage de Marie-Thérèse, son auguste mère; elle voulut, d'après un article de son contrat de mariage, qu'après la naissance d'un premier fils, son époux lui donnât voix délibérative au conseil. Attachée sincèrement à sa mère et à son frère l'empereur Joseph, elle soutint leurs intérêts. Son empire sur son époux, l'éloignement du ministre Tannucci, son remplacement par Acton, l'intrigue de la cour d'Espagne pour faire chasser ce ministre, avaient donné lieu de calomnier cette princesse en le représentant comme son amant. Louis XVI lui fit rendre justice. En 1798, après la défaite des Napolitains par le général Championnet, Caroline et son époux s'enfuirent à Palerme. Forcée de céder aux conquêtes des Français, et pressée par l'Angleterre, elle fut obligée de consentir à l'incendie de tous ses vaisseaux et de ses bâtimens de transport, qui avaient coûté près d'un milliard; mais, en 1799, Caroline parvint à reconquérir ses états, qu'elle eût conservés, sans les nouvelles conquêtes des Français.

Caroline, trahie par l'Angleterre et par son ministre Acton, qu'elle avait long-temps protégé, fut obligée de s'éloigner de la Sicile, et de se retirer à Vienne, où elle mourut en 1814.

MARIE-CHRISTINE-JOSÉPHE DE LORRAINE, archiduchesse d'Autriche, sœur de la reine de France, épouse du duc de Saxe-Teschen, et gouvernante des Pays-Bas autrichiens, fut obligée de fuir de Bruxelles en novembre 1789, avec le duc Albert son époux, lors de la révolte des Brabançons. Fortement prononcée contre la révolution de France, et d'un caractère véhément, elle vint au siège de Lille en 1792, et le pressa par ses exhortations : ce qui a fait dire par le peuple qu'elle était allée jusqu'à mettre elle-même le feu aux canons.

Obligée de se retirer à Vienne après la conquête des Pays-Bas par les Français en 1794, elle y est morte en 1801, et a laissé par testament une partie de ses biens à Madame Royale, épouse du duc d'Angoulême, aujourd'hui dauphine de France.

MARIE (dona) avait épousé don Juan, fils du roi de Portugal; mais cette union n'avait pas été approuvée par la reine Eléonore, mère de ce roi, qui, désirant donner une autre épouse à son fils, jura la perte de dona Marie. Elle parvint à persuader à son fils que son épouse violait ouvertement la foi conjugale. Don Juan courut dans la chambre de son épouse, et la poignarda, en 1379.

MARIE (dona). On rapporte qu'en 1683, Sambaji, roi de Visapour, dans les Indes orientales, prit pied dans l'île de Goa, et qu'ayant élevé quelques batteries contre la ville, il l'aurait fort maltraitée, si, dans une sortie qu'on fit, une héroïne portugaise n'avait forcé une redoute des ennemis, qu'elle tailla tous en pièces; ce qui jeta une si grande terreur parmi les soldats du rajah, qu'ils abandonnèrent leurs postes et prirent la fuite. Cette dame, qui s'appelait dona Marie, eut toujours depuis ce bel exploit la paie de capitaine; et ce n'était pas son coup-d'essai. Un gentilhomme, qui lui avait promis de l'épouser, l'ayant quittée, et étant passé aux Indes en qualité de capitaine, pour se dérober à son ressentiment, elle l'y suivit déguisée en homme; et l'ayant trouvé, elle le défia à l'épée et au pistolet; mais il prit prudemment le parti d'accommoder l'affaire, en l'épousant, plutôt que de s'exposer aux risques d'un combat qui ne pouvait qu'avoir des suites fâcheuses pour lui, quelle qu'en eût été l'issue.

MARIE DE POUZZOL, ainsi surnommée parce

qu'elle était d'une honnête famille de la ville de ce nom, dans le royaume de Naples, se rendit célèbre par son courage et par ses talens pour la guerre. Elle vivait du temps du célèbre Pétrarque, qui parle souvent d'elle. Elle était grande, bien faite, de très-bonne mine, et d'une force extraordinaire.

Dès l'enfance elle témoigna du dégoût pour les occupations de son sexe. Au lieu d'aiguilles, de fil, de laine, de quenouille, de fuseaux, elle aimait à manier des arcs, des flèches, des dards, des piques, des épées, des boucliers, des casques. Dès que l'âge le lui permit elle s'occupa de travaux pénibles, d'exercices violens, et, par prédilection, d'exercices militaires. Elle accoutuma son corps à souffrir la faim, la soif, le chaud, le froid, les veilles. Elle mangeait très-peu, ne buvait jamais de vin, et dormait le plus souvent à terre, la tête appuyée sur un bouclier. Ce fut par là qu'elle acquit cette force dont on était surpris, et la faculté de ne jamais se lasser, quelques fatigues qu'elle eût à supporter.

Malgré son goût décidé pour la guerre, elle ne prit jamais les armes que pour la défense de sa patrie, ou pour celle de son honneur, ou de celui de ses parens et de ses amis. Elle se distingua dans beaucoup de combats, non-seulement par son courage, mais encore par d'autres talens. Elle savait conduire une troupe, qu'elle animait par son exemple; elle marchait toujours la première aux ennemis, et ne se retirait que la dernière, conservant toujours sa troupe, ou ce qu'il en restait, en bon ordre. Chargée de quelques coups de main, elle savait dans le besoin joindre la ruse au courage; et son esprit, fertile en ressources, imaginait des stratagèmes par lesquels elle assurait le succès de son expédition. Elle combattait également bien, soit à pied, soit à cheval.

La réputation qu'elle s'acquît par ses exploits attira continuellement des étrangers à Pouzzol pour la voir. Quelques gens de guerre même y vinrent pour mesurer leurs forces avec elle. Pétrarque raconte que, se promenant un jour dans cette ville avec un de ses amis, elle passa près d'eux, et les salua. Elle était armée de toutes pièces, et la visière de son casque était baissée; ce qui fut cause que Pétrarque ne la reconnut pas d'abord; mais en la regardant marcher, il vit à quelques mouvemens que c'était une femme. Il monta sur-le-champ avec quelques amis sur le bâtiment le plus élevé de la ville, et la vit combattre successivement contre plusieurs braves gens, et les mettre tous hors de combat. On dit qu'elle sortit toujours victorieuse de ces sortes de combats d'honneur.

Le même Pétrarque dit encore qu'ayant été lui rendre visite, il la vit sans armes, et que lui parlant de sa force singulière, il la pria, en sa présence, de vouloir en faire quelque essai. Sur-le-champ elle prit une barre de fer qu'elle jeta très-loin sans presque faire aucun effort; elle jeta de même tout de suite une très-grosse pierre.

Ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est que, passant sa vie au milieu des gens de guerre et dans la licence des camps, elle conserva, dit-on, sa virginité, comme on le reconnut après sa mort; ce qui convainquit de calomnie les autres femmes qui s'étaient égayées aux dépens de son honneur. Elle mourut en héroïne d'une blessure au bas-ventre, qu'elle reçut dans une bataille où son courage et sa conduite s'étaient plus signalés que jamais.

MARIE D'ESTRADA, femme d'un soldat de Fernand Cortès, suivit ce dernier à la conquête du Mexique, et se distingua par sa valeur dans les combats.

Armée d'une épée et d'une lance, oubliant la faiblesse de son sexe, elle parut toujours à la tête des expéditions, et fut regardée comme l'un des guerriers les plus intrépides de l'armée espagnole.

MARIE, servante d'une maison d'arrêt de Bordeaux, mérite que son nom passe à la postérité par son humanité et son désintéressement. Par la douceur avec laquelle elle traitait les prisonniers, elle inspira la confiance à deux jeunes gens détenus; ils ne craignirent pas de s'adresser à elle sur leur projet pour s'évader. Elle consentit à leur en fournir les moyens. Au moment de sortir, ils lui offrirent chacun un assignat de 500 francs comme un témoignage de leur reconnaissance. Elle s'en offensa, et leur dit : « Vous ne méritez pas que je vous sois utile, puisque vous m'estimez assez peu pour imaginer qu'un vil intérêt me guide. » Malgré leur instance à lui faire observer qu'ils ne lui proposaient cette somme que pour qu'elle échappât sans craindre les besoins, si elle était soupçonnée d'avoir participé à leur fuite. « Je me fâcherai, dit-elle, si vous continuez à me faire des propositions d'argent; je serai trop heureuse si je puis vous rendre service. » Ils s'abandonnèrent enfin à elle, en lui demandant quel gage ils pouvaient lui laisser de leur sensibilité : « Embrassez-moi, leur répondit-elle, je ne veux pas d'autre récompense. » Et les deux jeunes gens furent sauvés.

MARIE. *Voy.* FRANCE.

MARIE-JOISEL. *Voy.* GARDS.

MARIE-CLARY. *Voy.* BONAPARTE, n^o VII.

MARINE (sainte), vierge de Bithynie, vivait, à ce qu'on croit, vers le VIII^e siècle. Son père, nommé Eugène, se retira dans un monastère, et la laissa presque livrée à elle-même dans l'âge de la dissipation et des

plaisirs. Cette conduite imprudente lui causa des remords. Son abbé lui ayant demandé le sujet de sa tristesse, il lui dit qu'elle venait du regret d'avoir laissé son enfant. L'abbé, croyant que c'était un fils, lui permit de le faire venir dans le monastère. Eugène alla quérir sa fille, lui coupa les cheveux, et la revêtit d'un habit de garçon, en lui recommandant le secret de son sexe jusqu'à sa mort. Elle fut reçue dans le monastère sous le nom de frère Marin, et y vécut d'une manière exemplaire. On dit qu'ayant été accusée d'avoir abusé de la fille de l'hôtel où elle allait quérir les provisions pour le monastère, elle aima mieux se charger de cette faute que de déclarer son sexe. On la mit en pénitence à la porte du monastère, et on la chargea de l'éducation de l'enfant. Enfin elle mourut environ trois ans après. L'abbé, ayant reconnu après sa mort ce qu'elle était, eut beaucoup de douleur de l'avoir traitée avec tant de rigueur. On ne sait point au vrai dans quel temps ni dans quel pays cette vierge a vécu; et cette incertitude semble autoriser l'incrédulité des critiques, qui rejettent une partie de cette histoire. *Voy.* une histoire à peu près semblable à l'article de sainte HILDEGONDE. *Voy.* aussi EUPHROSINE.

MARINIANA, seconde femme de l'empereur Valérien, et mère de Valérien le Jeune, femme aussi vertueuse que belle, suivit son époux en Asie l'an 258, et fut faite prisonnière en même temps que lui par Sapor, roi de Perse. Spectatrice des affronts inouis que ce prince barbare faisait souffrir à Valérien, elle fut elle-même exposée aux insultes de Sapor et à la risée d'un peuple insensé. Elle succomba à tant de malheurs, et mourut dans la prison où elle avait été enfermée. On la mit au rang des divinités.

MARION DELORME. *Voy.* LORME.

MARIONI (Aquilina), née à Gubbio en Italie, distinguée par ses poésies vers l'an 1440. Bonaventure Tondi, moine olivétain, en a fait l'éloge.

MARIUS SEXTUS (la fille de), née en Espagne, était d'une grande beauté. Comme son père craignait que l'empereur Tibère n'usât de violence envers elle, il l'emmena hors de Rome pour la soustraire à cet empereur. Celui-ci, furieux de se voir enlever une femme qu'il destinait à ses brutaux plaisirs, ordonna qu'on se saisît du père et de la fille, et les fit précipiter du haut de la roche Tarpéienne, sous prétexte qu'ils étaient coupables d'inceste.

MARLBOROUGH (Sarah Jennings, duchesse de), femme de l'un des plus grands capitaines de l'Angleterre, née en mai 1660, fille de Richard Jennings. Dès l'âge de douze ans elle fut introduite à la cour de la duchesse d'Yorck; elle devint l'intime et l'inséparable amie de la princesse Anne. Jennings, belle, aimable, vertueuse, au milieu d'une cour corrompue, et jouissant de toute la faveur de la famille royale, rejeta les hommages des plus grands seigneurs pour épouser, en avril 1678, le jeune et beau colonel Churchill. La princesse Anne étant montée sur le trône, lady Marlborough, lorsqu'elle fut duchesse, fut nommée première dame du palais et grande-maîtresse de la garde-robe. Alors son influence et celle de son mari n'eurent plus de bornes; ils disposèrent de toute l'autorité : le ministère, les premières dignités, et les plus hautes fonctions, furent envahis par leurs parens ou amis. La hauteur de la duchesse lui fit beaucoup d'ennemis. La reine demanda au duc sa démission de tous ses emplois; il quitta l'Angleterre avec son épouse; ils revinrent, à l'avènement de

Georges 1^{er}; Marlborough fut rétabli dans ses dignités; il mourut en juin 1722, et la duchesse, alors âgée de soixante-trois ans, se retira dans une maison de Londres, où elle mena la vie la plus retirée. Elle mourut en octobre 1744, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Ses Mémoires ont paru sous le titre de *Relation de la conduite que la duchesse de Marlborough a tenue à la cour depuis qu'elle y entra jusqu'en 1710*, écrite par elle-même, Londres, 1742, in-8°; traduite en français, La Haye, 1 vol. in-18.

MARON (Thérèse). *Voy. MENGES.*

MARONIE, dame romaine, fut victime de sa vertu. Tibère, épris de sa beauté, envoya deux de ses gardes pour la corrompre ou pour l'enlever. Ces hommes, après plusieurs outrages, la traînèrent jusqu'au palais de cet infâme empereur, qui fit tout ce qu'il put pour la gagner par ses flatteries ou par ses menaces. Cette dame vertueuse lui dit qu'elle n'aimait pas tant son prince que sa réputation, refusa tout à ses prières et à ses menaces, rebuta ses cajoleries et ses efforts, lui témoignant qu'elle ne lui devait point d'obéissance jusqu'à trahir son honneur. Le cruel Tibère, prenant ses raisons pour autant d'injures, la fit violer par ses domestiques. Cette dame, dans l'excès de sa douleur, se poignarda.

MAROSIE, dame romaine, fille de Théodore, et sœur d'une autre Théodore, monstre d'impudicité et de scélératesse, ne lui fut pas inférieure en méchanceté. Sa beauté, ses charmes et son esprit lui soumettant les cœurs des plus grands seigneurs de Rome, elle s'en servit pour faire réussir ses desseins ambitieux, s'empara du château Saint-Ange, et destitua les papes à sa fantaisie. Elle fit déposer et périr Jean X en 928, et plaça en 931, sur le trône pontifical, Jean XI, qu'elle avait eu du

duc de Spolette. Marosie avait d'abord épousé Adelbert ; et après la mort de son époux, elle se maria à Gui, fils du même Adelbert. Gui étant mort, elle contracta un troisième mariage avec Hugues, beau-frère de Gui. Albéric son fils, qu'elle avait eu d'Adelbert, avant reçu un soufflet de ce Hugues, assembla ses amis en 932, le chassa de Rome, et mit Jean XI, son frère utérin, en prison avec sa sœur, laquelle mourut misérablement.

MARQUETS (Anne des), native du comté d'Eu, religieuse dominicaine à Poissy, possédait les langues grecque et latine, et faisait assez bien des vers. On a d'elle, 1^o une *Traduction* en vers français des poésies pieuses et des épigrammes de Flaminio, avec le latin à côté, Paris, 1569, in-8^o ; 2^o *Traduction*, d'après les vers latins de Claude d'Espense, des Collectes de tous les dimanches. Elle entretenait un commerce littéraire avec ce savant, qui, dans son testament, fit une gratification à son amie ; 3^o *Sonnets et Devises*, Paris, 1562. Anne perdit la vue quelque temps avant sa mort, arrivée vers 1588.

MARRON (Marie-Anne Carrelet, baronne de Meillonaz), née à Dijon, en 1725. Elle annonça très-jeune encore de grandes dispositions pour les arts ; à vingt ans elle fit de grands tableaux, dont plusieurs furent placés dans l'église de Notre-Dame de Dijon. En 1752, elle épousa M. de Marron, baron de Meillonaz. Cette dame avait aussi du goût pour la poésie dramatique ; mais, se défiant de ses moyens, elle ne se détermina qu'à l'âge de quarante-deux ans. Après avoir entendu, en 1767, la lecture de la *Sophonisbe* du grand Corneille, elle observa à la société que le rôle d'Erixe produisait peu d'effet dans la pièce, et lui semblait inutile : cette opinion fut combattue, et, pour le prouver, dès le lendemain elle commença un plan de tragédie

en prose ; elle y évita l'inconvénient qu'elle avait relevé. Elle termina une *Sophonisbe* en vers ; en 1769 elle composa en outre 1^o deux autres tragédies : l'une a pour sujet *les Héraclides, ou le Dévouement de la famille d'Hercule* ; l'autre, *Childéric, roi de France* ; en 1770, 2^o le *Prisonnier*, appelé ensuite *le Comte d'Harville* ; 3^o d'autres pièces, *Atride et Clarice, Antigone, le Bon Père, ou l'École des Pères*, comédie. Voltaire, qui avait lu plusieurs pièces dramatiques de cette dame, rendit hommage à ses talens. Madame de Marron mourut à Bourg-en-Bresse, le 14 décembre 1778. L'astronome Lalande a composé son éloge, qui a paru, en 1780, dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*.

MARS (Hippolyte-Boutet), célèbre actrice du Théâtre-Français, née en 1777, d'un père et d'une mère comédiens au théâtre Montansier, où elle joua des rôles d'enfant dans la comédie et dans l'opéra-comique. Elle fut présentée à mademoiselle Contat, qui lui prodigua tout l'intérêt que réclamait sa jeunesse et sa timidité. Elle joua au théâtre Feydeau le rôle de *l'Amour*, dans *la Fête de l'Amour*, et fut reçue sans début à ce théâtre ; son talent grandissait avec sa personne. Mesdemoiselles Lange et Mezerai, qui étaient ses chefs d'emploi, ayant quitté Feydeau, mademoiselle Mars, à force de travail, parvint à se faire une réputation dans les rôles d'ingénues et d'amoureuses. Mademoiselle Contat lui donnait des conseils. Mademoiselle Mars se fit remarquer du public dans le rôle d'ingénue de la comédie intitulée *Agathine*. Lors de la réunion du théâtre Feydeau au théâtre de la République, réunion qui forma le théâtre connu aujourd'hui sous le nom de Théâtre-Français, mademoiselle Mars fut reçue sociétaire. En 1812 elle remplaça mademoiselle Contat dans les rôles de

grandes coquettes, où elle a toujours obtenu le plus grand succès. Nul talent n'est plus parfait ni plus varié dans sa perfection que celui de cette brillante actrice; elle excelle dans les rôles de *Henriette des Femmes savantes*; *Célimène du Misanthrope*; *Victorine du Philosophe sans le savoir*; dans *Misanthropie et Repentir*. On la considère comme très-supérieure à mademoiselle Contat. La retraite de cette charmante actrice sera un deuil pour les amateurs de la bonne comédie.

MASHAM (Damaris), anglaise, née à Cambridge le 20 janvier 1658, fille du docteur Ralph Cudworth. Elle fut l'élève du célèbre Locke, qui vécut long-temps dans sa famille. Elle se montra digne de son maître. L'histoire, la géographie et la philosophie lui étaient également familières. Elle mourut en avril 1708. Elle a laissé un *Discours concernant l'amour de Dieu*, Londres, 1696; des *Pensées détachées relatives à une vie vertueuse et chrétienne*.

MARTHE, sœur de Lazare et de Marie. C'était elle qui recevait ordinairement Jésus-Christ dans sa maison de Béthanie. Un jour qu'elle se donnait bien de la peine pour lui préparer à manger, elle fut jalouse de ce que sa sœur était aux pieds de Jésus-Christ, et n'était occupée qu'à l'écouter, au lieu de la seconder dans son travail. Marthe s'en plaignit à Jésus-Christ, qui lui répondit « qu'elle avait tort de s'inquiéter; que Marie avait choisi la meilleure part. » Les anciens auteurs grecs et latins ont toujours cru qu'elle mourut à Jérusalem avec son frère et sa sœur, et qu'ils y furent enterrés. Ce n'est qu'au *xe* siècle qu'on imagina le roman de leur arrivée en Provence. On prétendit qu'après la mort de Jésus, Marthe, Marie et Lazare furent exposés dans un vaisseau sans voiles, qui aborda heureusement à Marseille, dont

Lazare fut évêque; que Marthe se retira près du Rhône, dans un lieu où est présentement la ville de Tarascon; et qu'enfin Magdeleine, que l'on confondait avec Marie, passa le reste de ses jours dans un désert appelé aujourd'hui Sainte-Baume. Mais rien n'est plus apocryphe. Il n'est plus permis de le croire qu'à ceux qui gardent les prétendues reliques de la Magdeleine.

MARTIA, femme de Caton d'Utique, qui la céda à Hortensius, quoiqu'il en eût plusieurs enfans, et la reprit après la mort de son ami, qui arriva vers le commencement de la guerre civile. Les ennemis de Caton lui reprochèrent d'avoir renvoyé sa femme pauvre et sans biens, pour la reprendre lorsqu'elle serait enrichie par le testament de son second mari.

MARTIA, fille de Caton l'Ancien, était une dame très-vertueuse. Quelqu'un lui demandait un jour pourquoi, étant veuve et jeune, elle ne se remariait pas. « C'est, dit-elle, parce que je ne trouve point d'homme qui m'aime plus que mon bien. »

MARTIA, dame romaine, femme d'un certain Fulvius, favori d'Auguste. Son mari étant venu lui dire qu'il avait encouru la disgrâce de l'empereur pour avoir laissé transpirer un secret important, et qu'il était résolu de se donner la mort : « Tu as raison, lui répondit-elle, puisque, ayant éprouvé souvent l'intempérance de ma langue, tu t'es confié à moi; mais je dois mourir la première : » et à l'instant même elle se poignarda.

MARTIN (Marie Guyert), surnommée Marie de l'Incarnation, mère de D. Claude Martin, née à Tours en 1599. Elle devint veuve à dix-neuf ans, et elle prit le voile à trente-deux chez les ursulines de Tours. Elle passa, en 1639, à Québec, où elle établit un couvent de son ordre, qu'elle gouverna jusqu'à sa mort, arrivée en 1672.

On a de cette dame : *l'École chrétienne, pour les novices des ursulines de Tours ; Retraites et Lettres*. Il a paru deux *Vies* de cette religieuse ; l'une, écrite par elle-même, a été donnée au public par D. Claudé Martin, son fils ; l'autre par le jésuite Charlevoix, en 1724.

MARTINE, impératrice romaine, nièce et seconde femme de l'empereur Héraclius. Possédée du désir de dominer, elle fit proclamer en sa place Héracléonas, qu'elle avait eu d'Héraclius, et fit empoisonner, après trois mois de règne, Constantin, fils d'Héraclius et d'Eudoxe, et s'empara du gouvernement de l'état ; mais environ six mois après, Héracléonas fut déposé, et Constant, son cousin, fut élevé à l'empire. Le sénat condamna Martine à avoir la langue coupée, de peur qu'elle n'excitât les peuples par des discours séditieux ; fit couper le nez à son fils Héracléonas, et les envoya tous deux en exil.

MARTINOZZI (Marie), nièce du cardinal Mazarin (fille de Laure-Marguerite Mazarin, fille de Paul Mazarin, gentilhomme de Palerme, et père du cardinal) née en 1638, épousa le prince de Conti au mois de février 1654. Devenue veuve en 1666, elle s'occupa de l'éducation de ses enfans, auxquels elle donna le savant Lancelot pour précepteur. Ayant fait examiner avec soin ce que le cardinal Mazarin lui avait laissé, elle en retira 800,000 livres, qu'elle fit distribuer dans les endroits où la restitution pouvait être appliquée avec plus de justice. La cour lui devint insupportable : elle régla sa maison comme un monastère, fut très-liée avec les solitaires de Port-Royal, et prit chaudement leurs intérêts. Elle mourut en 1672. Voy. le tome XI^e de l'histoire ecclésiastique par l'abbé Racine. Marie avait une sœur qui épousa le duc de Modène.

MARULLE, fille du gouverneur de Cochino, ville de l'île de Lesbos, ayant vu son père tué dans une attaque faite par les Turcs, au temps de Mahomet II, descend de la muraille où elle combattait, pénètre jusqu'au corps de son père, le fait enlever, repousse les assiégeans, et les force à se rembarquer. Le général vénitien, arrivant au secours de la ville, n'y trouva plus le peuple qu'occupé à fêter sa libératrice. Il lui offrit de choisir pour époux celui de ses capitaines qui lui plairait le plus, et de faire approuver cet hymen par le gouvernement. Marulle, contente de la gloire qu'elle venait d'acquérir, ne voulut pas accepter ce choix.

MARY. Cette dame, née en France, mais demeurant habituellement en Angleterre, fut comptée au nombre des poètes anglo-normands du xv^e siècle, et s'est fait un nom par ses ouvrages. On trouve dans le Muséum britannique plusieurs de ses pièces sur des aventures de chevalerie. On a encore un autre de ses ouvrages, intitulé *Le Purgatoire de saint Patrick*. C'est un conte en vers français. Le Grand a publié des Fables d'elle en vers français.

MASQUIÈRES (Françoise), fille d'un maître-d'hôtel du roi, morte à Paris en 1728, fit son occupation de l'étude des belles-lettres, et particulièrement de la poésie française, pour laquelle elle avait du goût et du talent. Ses ouvrages poétiques, qui se trouvent dans un *Nouveau choix de poésies*, 1715, in-12, sont, 1^o *Description de la galerie de Saint-Cloud*; 2^o *Origine du luth*; 3^o une *Élégie*, etc. Sa versification a de la douceur; mais elle est faible, et offre peu d'images.

MASSON LÉ GOLFT (mademoiselle Le), née au Havre le 25 octobre 1750, de la ci-devant académie d'Arras, du cercle des Philadelphes, a donné : *Entre-*

tiens sur le Havre, 1781, in-12; *la Balance de la nature*, Paris, 1784, in-12; *Esquisse d'un tableau général du genre humain*, 1787, in-12; *Lettres relatives à l'éducation*, Paris, 1788, in-12; *Mémoires sur l'iris, les ombres colorées, les mouches communes*, etc., en différens journaux.

MATHILDE ou **MAHAUD** (sainte), reine d'Allemagne, mère de l'empereur Othon, dit le Grand, et aïeule maternelle de Hugues Capet, fille de Thiéri, comte de Ringelheim, épousa Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, dont elle eut l'empereur Othon, Henri, duc de Bavière, et Brunon, évêque de Cologne. Pour prier la nuit, elle quittait le lit du prince son époux, qui feignait de l'ignorer. Ils gardaient la continence les jours marqués par l'Eglise, suivant l'usage religieux observé encore alors. Cependant un jeudi saint, Henri, ayant pris un peu plus de vin qu'à l'ordinaire, obligea la reine à violer cette règle. De cette union naquit leur fils Henri, pour qui sainte Mathilde eut une prédilection singulière. Après la mort de son époux, en 936, elle fut maltraitée par ses fils, et obligée de se retirer en Westphalie; mais Othon la fit revenir, et se servit utilement de ses conseils. Mathilde fonda plusieurs monastères et un grand nombre d'hôpitaux, et mourut dans l'abbaye de Quedlimbourg, le 14 mars 968.

MATHILDE, comtesse de Toscane, fille de Boniface III, marquis de Toscane, et de Béatrix sa femme, née en 1046, épousa Godefroi le Barbu, fils du duc de Lorraine. Mais ils vécurent presque toujours séparés. Mathilde ne voulait pas quitter le beau climat de l'Italie pour suivre son époux dans une province septentrionale. Godefroi étant mort en 1076, Mathilde, restée veuve à l'âge de trente ans, soutint avec zèle les intérêts

des papes Grégoire VII et Urbain II contre l'empereur Henri IV, son cousin, et remporta sur ce prince de grands avantages. Elle fit ensuite une donation solennelle de ses biens au saint Siége, et mourut le 24 juillet 1115. Les ennemis des souverains pontifes l'ont accusée d'avoir eu des liaisons trop étroites avec Grégoire VII ; mais la vertu de ce pape et celle de Mathilde ont fait passer cette accusation pour une calomnie dans l'esprit de la plupart des historiens. Aucun fait, aucun indice, n'ont jamais donné à ces soupçons le caractère de la vraisemblance. La vérité de la donation de la comtesse Mathilde n'a jamais été révoquée en doute, comme celle de Constantin et de Charlemagne. C'est le titre le plus authentique que les papes aient réclamé : mais ce titre même fut un nouveau sujet de querelles. Elle possédait la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie, le duché de Spolète, Vérone, presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le patrimoine de saint Pierre, depuis Viterbe jusqu'à Orviette, avec une partie de la Marche d'Ancône. Le pape Pascal II ayant voulu se mettre en possession de ces états, Henri IV, empereur d'Allemagne, s'y opposa. Il prétendit que la plupart des fiefs que la comtesse avait donnés étaient mouvans de l'empire. Ces prétentions furent une nouvelle étincelle de guerre entre l'empire et la papauté ; cependant, à la longue, il fallut céder au saint Siége une partie de l'héritage de Mathilde.

MATHILDE ou **MAUD** (sainte), fille de sainte Marguerite, reine d'Ecosse, et première femme de Henri I^{er}, l'an 1200, roi d'Angleterre, imita fidèlement les vertus de sa mère, fit bâtir à Londres deux grands hôpitaux, celui de l'église de Christ, et celui de Saint-Gilles. Mathilde mourut l'an 1118, et fut enterrée à Westminster,

auprès de saint Edouard le Confesseur. C'est par son ordre que Thiéri, moine de Durham, écrivit la vie de sainte Marguerite, dont il avait été le confesseur. On l'honore le 30 avril.

MATHILDE (Caroline Brunswick-Hanovre), née en Angleterre, le 22 juillet 1751, fille de Frédéric-Louis, prince de Galles, père de Georges III, roi d'Angleterre. Elle épousa, à l'âge de quinze ans, Christian VII, roi de Danemarck en 1766. Cette princesse, comparée à notre fameuse Henriette pour ses vertus, pour ses malheurs et pour ses grâces, mérite une place dans la mémoire des hommes sensibles. Victime des intérêts d'état dès le printemps de son âge, transportée à l'âge de quinze ans dans une cour étrangère, environnée d'émissaires et d'espions gagés pour éclairer ses moindres démarches, il n'est pas étonnant que quelques légèretés, si pardonnables à la jeunesse, aient été interprétées assez sinistrement pour la rendre suspecte aux yeux d'un époux presque aussi jeune qu'elle. Il est bien moins encore que ce même parti, qui voyait de mauvais œil la jeune et sensible Mathilde, ait profité d'un moment favorable pour lui faire signer l'ordre nécessaire pour faire arrêter et confiner dans une prison sa moins coupable qu'imprudente épouse. Heureuse encore que l'interposition de la cour de Londres l'ait garantie des autres violences dont on la voyait menacée, en lui ouvrant un asile dans l'électorat de Hanovre. C'est là que Mathilde, dépouillée de cette pourpre et de ces entours imposans du trône, qui dérobaient aux yeux les plus fins les plus aimables qualités de son esprit et de son cœur, parut sous le vrai caractère qu'elle avait reçu de la nature, où on les vit éclater en liberté dans la petite cour de Zell, au point de lui concilier l'amour et les suffrages de tous

ceux qui la composaient. Mathilde excellait d'ailleurs dans tous les exercices et les occupations convenables à son sexe, à sa naissance et à sa situation présente. La cour de Danemarck, indépendamment des charmes de sa figure, avait admiré la supériorité de ses talens, surtout dans la danse, et l'adresse, plus rare encore dans une femme, de savoir réduire à son gré les chevaux les plus intraitables. A Zell, son goût pour la musique, et surtout pour le clavecin, était presque son seul amusement. Ses ajustemens étaient simples, son abord affable; les grâces de son esprit, cultivé par la lecture, se manifestaient dans toutes les occasions d'une façon si naturelle, qu'on ne pouvait la voir sans l'aimer, ni l'entendre sans l'admirer. M. de La Roque eût pu, sans flatterie, lui adresser le quatrain suivant :

Vous entendre et vous voir sont deux plaisirs bien doux :
 Par deux sens à la fois vous nous donnez des chaînes.
 Si jadis on eût vu des belles comme vous,
 On n'eût pas distingué les Grâces des Sirènes.

La princesse Mathilde était née généreuse et compatissante, la modicité de son revenu ne pouvait la résoudre à se refuser au plaisir de secourir les malheureux qui l'approchaient. Quelque dures que fussent les circonstances qui avaient accompagné son bannissement de la cour de Danemarck, la douceur de son caractère, jointe à l'espèce de philosophie naturelle dont elle était douée, ne lui permit jamais de laisser éclater l'ombre même du ressentiment, bien moins encore de la vengeance, contre les auteurs de sa chute, quoiqu'ils lui fussent très-connus. Elle n'envisageait, en un mot, le diadème arraché de son front qu'avec une supériorité d'âme dont eussent rougi les Charles-Quint, les Amurat et les Vic-

tor-Amédée. Son fils seul était l'objet de ses regrets : les sentimens de mère absorbaient pour ainsi dire chez elle ceux de la souveraine. Et si l'on vit couler ses larmes au moment de son départ pour son exil, c'était uniquement par la douleur de se voir privée des chers objets de sa tendresse maternelle. Deux ou trois mois avant sa mort, on la vit transportée de joie, en montrant à la comtesse d'O....., sa dame d'honneur, un portrait du prince Royal, qu'on venait de lui envoyer. Quelques jours après, étant entrée chez la reine dans un moment qu'elle n'y pouvait être attendue, cette dame, très-surprise d'entendre Sa Majesté parler seule, était prête à lui en témoigner son inquiétude, lorsque la reine, se retournant tout-à-coup : « Je conçois tout votre étonnement, lui dit-elle avec un sourire enchanteur, je conçois combien il doit vous sembler extraordinaire de m'entendre parler avec tant de chaleur, quoique seule dans mon appartement.... Mais c'est à cette chère, et très-chère image, ajouta-t-elle en montrant le prince Royal, c'est à mon fils que je parlais.... Devinez maintenant ce que je pouvais lui dire?..... Une parodie, à ma façon, de deux vers dont vous me parlâtes il y a quelques jours.

Eh ! qui donc, comme moi, goûterait la douceur
De t'appeler mon fils ? d'être chère à ton cœur ?
Toi, qu'en comblant l'horreur de mon cruel destin,
L'atroce calomnie arracha de mon sein.

Dès les premiers jours de la maladie qui l'a enlevée, l'inquiétude et la consternation se répandirent sur toute la cour, dont elle était l'idole. Mais rien ne saurait exprimer l'excès de la douleur dont le palais retentit au moment de son décès : le docteur Leyser, qui ne la quitta point pendant le cours de sa maladie, en avait

mal auguré dès l'instant qu'elle s'était manifestée. Elle s'en aperçut; et pressentant sa fin prochaine : « Vous m'avez, lui dit-elle, déjà sauvée deux fois depuis le mois d'octobre; mais aujourd'hui, vous l'espéreriez vainement : le cas où je me trouve est au-dessus de tous les efforts de la médecine. » Le célèbre Zimmermann, que Leyser appela à son secours, et qu'on fit venir de Hanovre, pensa de même : c'était une fièvre maligne et pourprée, qui brava tous les remèdes, et qui l'emporta le 10 mai 1773. Un instant avant sa mort, ayant toute sa tête, elle pardonna hautement aux ennemis qui l'avaient persécutée et calomniée pendant sa vie. M. de Lichtensting, grand-chambellan de la cour, présida à ses obsèques, qui furent accompagnées d'une pompe vraiment royale. Sa Majesté fut déposée dans le caveau de ses aïeux maternels, les ducs de Zell. Les rues et la grande église étaient couvertes d'un peuple immense, surtout de pauvres, entraînés par leurs regrets; et les sentimens douloureux qu'excita son oraison funèbre égalèrent ceux que fit naître autrefois le célèbre Bossuet, dans celle de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

MATHILDE, reine d'Angleterre, fille de Henri I^{er}. Elle fut mariée en 1111 à l'empereur Henri V. Cette princesse était très-pieuse; elle inspira de l'amour à un gentilhomme allemand, maître de la garde-robe de l'empereur, qui trouva le moyen de lui déclarer sa passion; elle le rebuta, le menaça, en lui observant que son audace pouvait lui coûter la vie. Son amour devint furieux, il accusa Mathilde d'adultère, et s'offrit de prouver son accusation par un combat; et ce qui ne fut pas moins étrange, c'est qu'il ne se présenta personne pour soutenir l'honneur de cette princesse, quoiqu'on

en eût porté la nouvelle en Italie, en Angleterre et en Allemagne. Une demoiselle élevée dans l'exercice des armes, touchée des malheurs de l'impératrice, s'en alla inconnue à la cour de l'empereur, prit un habit de religieux pour voir l'impératrice, qui était prisonnière dans une tour. Elle parvint à lui parler sans se faire connaître ni par son nom, ni par son dessein, et ce jour-là même combattit l'Allemand, le vainquit, et le força à reconnaître l'innocence de Mathilde en confessant hautement son crime. Après cette généreuse action, cette fille s'en retourna sans être reconnue. Enfin, après bien des recherches, l'impératrice l'ayant découverte, elle lui fit présent de trois belles terres. L'empereur mourut en 1125. Deux ans après, Mathilde épousa Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou. Ce mariage déplut aux Anglais. Henri, en mourant, institua sa fille son héritière, et la fit reconnaître en cette qualité par les grands de l'état; mais Mathilde fut couronnée par l'archevêque de Cantorbéri en 1141, et le clergé, qui l'avait élevée sur le trône, la força d'en descendre en 1147. Elle repassa en France, où elle mourut, l'an 1149, laissant de son second mariage un fils qui régna sur l'Angleterre sous le nom de Henri II.

MATRINI (Claire-Cantarini), célèbre par la variété de ses connaissances, l'agrément de son style, et la délicatesse de son esprit, naquit à Lucques, et vivait en 1562. On trouve ses poésies insérées dans le recueil publié par Giolito, à Venise, en 1566. On a d'elle encore, 1° des *Lettres* imprimées à Lucques en 1595; 2° des *Méditations chrétiennes*, terminées par une *Ode à Dieu*, qui a de la force; 3° une *Vie de la Vierge*. Tous les poètes du temps se plurent à lui adresser des vers et à rendre hommage à ses talens.

MAUGONE (mademoiselle de) a composé un ouvrage pour former le cœur et rectifier l'esprit de la jeunesse sous ce titre : *Instructions pour les jeunes demoiselles*, Paris, 1804.

MAUPEOU (Marie-Marguerite de), dite Thérèse de Saint-Joseph, prieure des Carmélites de Saint-Denis, ensuite prieure des Carmélites de Pont-Audemer. Vers la fin du xvii^e siècle elle a traduit les *Lettres de sainte Thérèse*, qui ont été publiées avec des notes par don Lataste, Paris, 1748, 2 vol. in-4°.

MAUPIN (N.), actrice de l'Opéra, célèbre par son jeu, par sa voix et par sa figure, née à Paris, en 1673, du sieur d'Aubigny, secrétaire du comte d'Armagnac. Un nommé Maupin, de Saint-Germain-en-Laye, qui avait un emploi dans les aides, l'épousa très-jeune, et négligea de l'emmener avec lui dans la province où il résidait. Pendant son absence, sa femme fit la connaissance de Sérane, prévôt de salle, qui lui apprit à faire des armes, et l'écolière ne tarda pas à devenir plus forte que le maître. L'amant et sa maîtresse, forcés de s'enfuir, se retirèrent à Marseille, où la nécessité les força bientôt d'entrer à l'Opéra. Maupin revint à Paris, reprit son nom de femme, et débuta en 1695 par le rôle de Pallas, dans l'opéra de Cadmus. Elle excellait surtout en représentant Médée, dans l'opéra de Médus par La Grange, qui fut joué en 1702. Trois ans après, cette chanteuse renonça au théâtre, rappela son mari, qui était toujours en province, et passa avec lui les dernières années de sa vie; elle mourut à la fin de 1707, à l'âge de trente-quatre ans. Très-adroite dans les exercices du corps, elle était surtout d'une grande force dans l'escrime. Duménil, acteur de l'Opéra, l'ayant insultée, elle l'attendit un soir, vêtue en homme, dans la

place des Victoires, et voulut lui faire mettre l'épée à la main : sur son refus, elle lui donna des coups de canne, et lui prit sa montre et sa tabatière. Le lendemain, Duménil, déguisant son aventure, racontait au foyer qu'il avait été attaqué par trois voleurs, qui, malgré sa résistance, lui avaient enlevé sa tabatière. « Tu mens impudemment, lui dit son adversaire, tu n'as été attaqué que par une seule personne, et cette personne c'est moi; en voici la preuve. » Elle tira en même temps la tabatière et la montre, qu'elle lui rendit. Une autre fois, déguisée en homme dans un bal, elle prit querelle avec trois danseurs, les fit descendre sur la place, et les blessa tous les trois. Cette actrice n'était pas grande, mais ses traits étaient réguliers et agréables; et elle avait de grands yeux bleus, la bouche jolie, la peau éclatante. On rapporte qu'elle savait très-peu de musique, mais qu'elle réparait ce défaut par une mémoire prodigieuse qui lui faisait retenir le nombre de toutes les mesures de silence et de repos qu'elle devait observer.

MAURE (Catherine-Nicole le), née à Paris le 3 août 1704, entra en 1719 dans les chœurs de l'Opéra, et en 1724 débuta avec le plus grand succès dans le rôle de Céphise de l'Europe galante. En lui donnant un superbe organe et une manière de chanter très-imposante, la nature avait accordé à cette actrice une petite taille, mal proportionnée; point d'esprit, de réflexion, et par-dessus tout elle ne reçut aucune éducation; mais à la scène elle avait une noblesse étonnante; elle se pénétrait tellement de ce qu'elle devait dire, qu'elle arrachait des larmes aux spectateurs les plus froids; elle les animait, les transportait, et produisait chez eux les impressions les plus vives. Après avoir quitté et repris plusieurs fois le

théâtre, elle y renonça tout-à-fait en 1743, et ne joua plus depuis, que dans les spectacles donnés au premier mariage du dauphin en 1745. Les entrepreneurs du Collisée la déterminèrent à chanter deux ou trois fois en 1771. Jamais influence ne fut comparable à celle des curieux qui allèrent pour l'entendre. Cette cantatrice y fut encore supérieure à ce qu'on devait attendre de son âge. Elle avait épousé en 1762 un nommé de Monbrulle; mais, tant il est vrai que le talent assigne les places dans la société, on continua de l'appeler de son premier nom jusqu'en 1783, qu'elle est morte.

MAURER (madame). On lui doit les romans suivans : *Charles, ou les Inconvéniens du célibat*, 1818 4 vol.; *Charles, ou les Inconvéniens du mariage*, 4 vol.; *Précourt, ou le Fils perdu et retrouvé*, 1818, 4 vol.; *la Rencontre au Luxembourg, ou les Quatre Bonnes Femmes*, 1815, 5 vol. in-12.

MAUVIA, reine des Sarrasins, dans le xiv^e siècle, célèbre par son courage. Elle désola, à la tête d'une armée, l'Arabie et la Palestine; elle fit ensuite alliance avec l'empereur Valens, et le servit dans ses guerres contre les Goths. Ce dernier lui envoya un moine d'Égypte, appelé Moïse, qui lui fit embrasser le christianisme, ainsi qu'à son peuple.

MAYON. Voy. MONTANCIOS.

MAZARIN (duchesse de) Voy. MANCINI (Hortense).

MAZEL (madame) a célébré le siège de Mons fait par Louis XIV. Elle dit au roi de modérer l'ardeur qui l'expose aux dangers; et elle finit par ces deux vers :

Ne vous suffit-il pas que votre ennemi tremble,
Sans faire trembler vos sujets?

Le poète de Vertron, grand partisan du beau sexe, et

grand admirateur de Louis XIV, répondit à madame Mazel par ce jeu de mots :

L'avis que vous donnez en vers
 Au plus grand roi de l'univers
 Charme nos cœurs et nos oreilles;
 Et vous dites *mons* et merveilles.

MEEKE (miss), née en Angleterre, en 1768. Elle a publié à Londres un si grand nombre de romans, que nous ne citerons que les principaux qui ont été traduits en français : 1^o *Le comte de Saint-Blancard*, 3 vol. in-12, 1795; 2^o *l'Abbaye de Cluni*, 3 vol.; 3^o *Palmire et Ermance*, 3 vol. 1797; 4^o *Lequel est l'homme?* 4 vol. 1801; 5^o *Selina*, 4 vol. 1803; 6^o *le Village de Lobestein*, 4 vol.; 7^o *la Surprise*, 3 vol.; 8^o *la Vieille épouse et le Jeune mari*, 3 vol.; 9^o *la Maison de Murray*, 3 vol.; 10^o *l'Étonnement de neuf jours*, 3 vol. 1804; 11^o *Hélène, ou l'Héritière du château*, 3 vol. 1807; 12^o *Julien, ou la Maison de mon père*, 4 vol. 1807; 13^o *Correspondance inédite de madame du Deffant*, 2 vol. in-8^o, 1810; 14^o *le Mariage, le premier des biens, ou le plus grand des maux*, 4 vol., 1811; 15^o *la Conscience*, 4 vol. 1814; 16^o *les Campagnes, ou le Juif*, 3 vol. 1815.

MÉGISTO, épouse de Timoléon, citoyen de la ville d'Élée. Aristotime, s'étant emparé de cette ville, y exerçait une horrible tyrannie; les habitans, lassés de ses cruautés, s'enfuirent, et prirent la forte place d'Amy-mone. Le tyran, furieux, fit arrêter leurs femmes, parmi lesquelles se trouvait Mégisto. Celle-ci, non intimidée, reprocha publiquement à l'usurpateur son oubli de la vertu. Ce dernier ordonna de lui amener sur-le-champ le fils de Mégisto pour le faire égorger sous les yeux de sa mère. L'enfant jouait alors dans la cour du

palais avec d'autres enfans de son âge ; Mégisto l'appela courageusement elle-même, et parvint par sa fermeté à étonner le tyran, à le faire rougir de ses excès, et à sauver son fils. (PLUTARQUE.)

MEHEUST (madame) a publié *Histoire d'Emilie, ou les Amours de ****, Paris, 1732, in-12. Ce roman a eu beaucoup de succès.

MÉLANIE, dame romaine, petite-fille de Marcellin, qui avait été élevé au consulat. Après avoir perdu son mari et deux de ses fils, Mélanie fit un voyage en Egypte, et visita les solitaires de Nitrie. Plusieurs catholiques ayant été relégués dans la Palestine, elle les suivit, et se rendit à Jérusalem avec le prêtre Rufin d'Aquilée; elle y bâtit un monastère, où elle mena une vie pénitente sous sa direction. Publicola, fils de Mélanie, et préteur de Rome, avait épousé en cette ville une femme de qualité, nommée Albine. Il en eut, vers 388, une fille nommée aussi Mélanie, qui épousa Pinien, fils de Sévère, gouverneur de Rome, et en eut deux enfans, qu'elle perdit peu de temps après leur naissance. Elle résolut alors de vivre dans une continence perpétuelle. Sa grand'mère fit un voyage en Italie, vers l'an 405, pour la confirmer dans sa résolution. L'ancienne Mélanie passa en Sicile avec Albine et sa petite-fille, en 410, lorsque les Goths allèrent assiéger Rome. Elle retourna ensuite à Jérusalem, où elle mourut quarante jours après son arrivée. Albinie, Pinien et la jeune Mélanie passèrent en Afrique, y virent saint Augustin, et bâtirent deux monastères à Tagaste, l'un pour les hommes, et l'autre pour les filles. Six ans après, ils allèrent s'établir à Jérusalem. La jeune Mélanie y mourut dans une cellule du mont des Oliviers, en 434, après avoir consumé ses jours dans les austérités.

MÉLISSA, femme de Périandre, tyran de Corinthe, et l'un des sept sages de la Grèce, n'eut d'autre mérite qu'une beauté peu commune, s'il est vrai, comme Pithænetus, cité par Bayle, le rapporte, que Périandre en devint amoureux en la voyant verser à boire à des ouvriers. Diogène-Laërce dit au contraire qu'elle était d'une naissance illustre, et fille de Proclès, tyran d'Epidaure. Quoi qu'il en soit, elle est encore célèbre par sa fin tragique, ayant été tuée à coups de pied par son époux lorsqu'elle était enceinte.

MEMMIA (Sulpicia), femme de l'empereur Alexandre Sévère, morte à la fleur de son âge, avait des vertus; mais son caractère était fier et méprisant. Elle reprochait sans cesse à son époux son extrême affabilité; ce prince lui répondit un jour : « J'affermis mon autorité en me rendant populaire. »

MÉNARD (madame) a publié : *les Veillées d'une femme sensible*, Paris, 1796, 2 vol.; *les Malheurs de la jalousie, ou Lettres de Murville et d'Éléonore Melcour*, Paris, 1798, 4 vol. in-18.

MENDOZA. Voy. ÉBOLI.

MENG, impératrice de la Chine. Kin-Tsong, son époux, était monté sur le trône en 1126. Peu de temps après, les Tartares entrèrent dans la province de Honan, et passèrent sans obstacle le Wangho ou fleuve Jaune. Ils allèrent droit à la ville impériale, s'en rendirent maîtres, la mirent au pillage, et emmenèrent l'empereur prisonnier avec les reines. Les Tartares laissèrent l'impératrice Meng, parce qu'elle leur dit qu'elle avait été répudiée, et qu'elle ne se mêlait d'aucune affaire; ce fut ce qui sauva l'empire. Par sa sagesse et par sa conduite, elle fit mettre sur le trône Kao-Tsong, neuvième fils de Hœi-Tsong, qu'il avait eu de l'impératrice répudiée.

Ses lois furent recueillies, et sont encore respectées pour leur sagesse par les Chinois.

MENGS (Thérèse), peintre, fille du célèbre Raphael Mengs, et sœur d'Antoine Mengs, née en 1726. Dès sa plus grande jeunesse, elle s'exerça dans l'art du dessin et de la peinture. Guidée par son père et son frère, elle parvint à la célébrité dans les ouvrages d'émail, la miniature et le pastel. Elle épousa le chevalier Maron, célèbre peintre italien. Auguste III, roi de Pologne, fit une pension à Thérèse Mengs, que la cour de Russie continua. Elle eut aussi une pension du roi d'Espagne, ainsi que son père, qui était premier peintre de Sa Majesté. Thérèse Mengs peignit jusqu'à sa mort, arrivée à Rome, en octobre 1806; quoique octogénaire, elle n'avait rien perdu de son talent. Ses derniers tableaux sont recherchés.

MÉRARD SAINT-JUST (Anne-Jeanne-Félicité d'Ormoy, dame), née le 28 juillet 1765, à Pithiviers. Ses ouvrages ont toujours paru sous le voile de l'anonyme. On a d'elle différens contes en prose, insérés dans le journal de Monsieur; des *Opuscules, ou Bergeries; la Mère coupable, ou les Dangers de la passion du jeu; le Château noir, ou les Souffrances de la jeune Ophelle*, Paris, 1798, 3 vol. in-12; *le Petit Lavater*, Paris, 1801, 3 vol. in-18; *Six mois d'exil, ou les Orphelines par la révolution*, 3 vol. in-12.

MÉRIAN (Marie-Sibylle), fille de Mathieu Mérian, graveur et libraire à Francfort, célèbre par ses paysages, ses perspectives et ses vues, et héritière des talons de son père, naquit à Francfort en 1647, et mourut à Amsterdam en 1717, à soixante-dix ans. Le goût, l'intelligence et la vérité avec lesquels elle a su peindre à détrempe les fleurs, les papillons, les chenilles et autres

insectes, lui ont fait beaucoup de réputation. Elle était si curieuse de cette partie de l'histoire naturelle, qu'elle entreprit plusieurs voyages pour voir les collections que des curieux en avaient faites. Elle avait épousé Jean Andriesz Craff, habile peintre et architecte de Nuremberg. Les Hollandais attirèrent par leurs offres les deux époux chez eux. Madame Mérian ne quitta son pays que parce qu'elle n'avait plus rien à y observer; elle eut le courage d'affronter les dangers et les périls de la mer pour aller chercher de nouvelles connaissances en Amérique; elle s'arrêta deux ans à Surinam, et y dessina tout ce qu'elle put trouver de reptiles et d'insectes, de même que les plantes, les fleurs et les fruits qui leur servent d'alimens. Elle peignait tout cela sur vélin, et les connaisseurs conviennent qu'on ne peut rien ajouter à ce travail. Les mouches brillantes de Surinam répandent, suivant elle, une lumière si vive et si continue, qu'une seule lui suffit pour l'éclairer pendant qu'elle peignit tous les insectes de ce pays. On a de cette dame, 1^o *Origine des chenilles, leurs nourritures et leurs changemens*, Nuremberg, 1679, 1688, 2 vol. in-4^o, avec figures, en allemand; on l'a traduite en latin sous ce titre : *Erucarum ortus*, Amsterdam, 1705. Sa fille donna un troisième volume de cet ouvrage comme posthume. Nous avons le tout en français, sous ce titre : *Histoire des insectes de l'Europe, dessinée d'après nature, et expliquée par Marie-Sibylle Mérian, où l'on traite de la génération et des différentes métamorphoses des insectes*, traduite par Jean Marret, Amsterdam, 1730, in-folio, avec trente-six planches de plus, et des notes. Ce traducteur a encore augmenté cet ouvrage d'une description de toutes les plantes qui servent de nourriture aux insectes. 2^o *Dissertation sur la généra-*

tion et les transformations des insectes de Surinam, en flamand, Amsterdam, 1705, in-4°; *item*, en latin, Amsterdam, 1705, in-fol., avec-soixante magnifiques planches; *item*, en français et en latin, Amsterdam, 1726, in-fol. Ces deux ouvrages ont été réunis en français sous ce titre : *Histoire des insectes de l'Europe et de l'Amérique*, Amsterdam, 1730, in-fol. On les a réimprimés en français et en latin à Paris, en 1768; et on y a ajouté le *Florilegium* d'Emmanuel Sweerts, traduit en français, dont il y a des exemplaires enluminés. Buc'hoz en a donné une nouvelle édition, corrigée et augmentée, en 1771, 2 vol. in-fol., papier ordinaire, et 3 vol. en grand papier. Les dessins de cette dame ont été déposés dans l'hôtel-de-ville d'Amsterdam, et multipliés par la gravure.

MESSAGEOT (Lucile), peintre et bonne musicienne, née à Lons-le-Saulnier, en 1781, d'une famille respectable. Dès son enfance elle montra un goût décidé pour les beaux-arts, et une passion pour la poésie et la peinture. Elle épousa en 1799 Pierre Franque, excellent peintre d'histoire, et mourut en 1802. Cette dame a laissé un poème intitulé *le Tombeau d'Éléonore*, et un *Essai sur l'harmonie et la mélancolie des arts*, ouvrage resté en manuscrit.

MESSALINE (Valérie), impératrice romaine, femme de Claude, était fille de Valerius Messala Barbatu, noble Romain, et de Lépida, qui fut accusée d'un commerce incestueux avec son frère Domitius Ænobarbus. Elle fut la cinquième femme de Claude son cousin. Voici le portrait que fait M. de Serviez de cette impératrice : « Elle avait reçu de la nature un penchant si violent pour la galanterie, qu'il lui était bien difficile de se contenir dans les légitimes bornes du mariage, trop étroites pour

un cœur embrasé de mille convoitises. Elle avait assez de beauté et assez de crédit pour s'attirer des galans, et trop peu de vertu pour les laisser long-temps souffrir.... L'impudicité ne fut pas son seul vice : une cruauté impitoyable et une avarice effrénée furent encore en elle des crimes éclatans, et sa domination fut également fatale à tout ce qu'il y eut de personnes chastes et riches. La dépravation de son cœur, ou plutôt la corruption de son tempérament, réveillait sa lubricité : l'amour des richesses et des grands héritages sollicitait sa cruauté contre ceux qui en étaient les possesseurs; de manière que la débauche et l'avarice furent les deux funestes pôles sur lesquels roulèrent tous les désirs et toutes les actions de cette infâme impératrice.... Elle avait d'abord gardé quelques mesures, ne se permettant que de certains crimes, et même en secret et avec précaution ; mais voyant que rien ne s'opposait à ses désirs déréglés, et qu'elle pouvait (par l'indolence stupide de son époux) tout entreprendre sans rien craindre, elle secoua toute crainte et toute pudeur : elle se livra sans ménagement à ses infâmes passions ; peu à peu elle se familiarisa avec le crime ; et cette funeste habitude lui ayant fortifié l'esprit contre toutes les raisons qui pouvaient l'obliger à quelque retenue, elle se laissa aller à des désordres honteux, qu'elle outra si fort, que les historiens mêmes qui les rapportent conviennent que la postérité aura peine à les croire. »

Elle commença par se défaire de la princesse Julie, fille de Germanicus, dont les charmes paraissaient faire impression sur le cœur de l'empereur Claude, son oncle. Une autre princesse Julie, fille de Drusus, et nièce de Claude, fut aussi sacrifiée à la jalousie de Messaline; le meurtre d'Appius Silanus suivit de près

ces crimes. C'était un sénateur vertueux et puissant, aimé de l'empereur, et dont tout le malheur fut de plaire à l'impudique Messaline. Cette princesse, n'ayant pu le faire consentir à répandre à sa passion, résolut de le perdre. Elle s'unit étroitement avec l'affranchi Narcisse; et tous deux inventèrent le plan d'une conjuration dont ils accusèrent Silanus auprès de l'imbécile Claude, qui le fit assassiner dans le palais. Messaline porta plus loin l'impudence à l'égard du sénateur Vinicius, qu'elle ne put engager non plus à souiller le lit de l'empereur; car elle ne craignit point de l'accuser du crime dont elle était coupable; et la mort de Vinicius fut le prix de sa continence. Ces exemples intimidèrent les courtisans, Messaline ne trouva plus d'obstacles à sa lubricité.

Toujours altérée de plaisirs, dit le même auteur, elle ne se contenta pas de se plonger brutalement dans les plus grossiers et les plus infâmes, de s'abandonner à tous venans, officiers, soldats, esclaves, comédiens, tous les gens de la maison de son époux : rien n'était trop vil pour assouvir ses brûlans désirs, sans pouvoir jamais les satisfaire jusqu'à la satiété; elle voulut encore avoir des compagnes et imitatrices de ses prostitutions; et parce que l'autorité de l'exemple est un grand poids, elle crut diminuer l'horreur de ses turpitudes en associant à ses crimes les plus qualifiées dames de Rome, qu'elle obligea à vivre avec elle dans un honteux libertinage. De plus, pour porter la brutalité au dernier période, elle les força à se prostituer à des gens perdus de débauches, et en présence de leurs maris, qu'elle rendait spectateurs de leurs infamies, et souvent complices et approbateurs de leurs crimes; car elle comblait de dignités et de récompenses ceux qui

approuvaient ces abominables prostitutions ; et ceux , au contraire , qui , ne voulant pas être témoins de leur honte , refusaient de se trouver à ces détestables parties , recevaient la mort pour prix de leur fermeté et de leur pudeur . Enfin ce monstre d'impureté , lassé des plaisirs ordinaires , qui n'avaient plus pour elle aucun appas , voulut donner à sa lubricité des voluptés monstrueuses , et pour cela elle fit dresser exprès dans le palais une chambre , qui devint un gouffre affreux où la pudeur des plus considérables dames de Rome alla faire un triste et déplorable naufrage ; et elle fit mettre sur la porte de cet infâme lieu le nom de la plus fameuse courtisane de Rome , sous le nom de laquelle elle était la première à se livrer , toutes les nuits , à tout le monde , tirant un gain honteux de ses crimes , exigeant brutalement le prix des faveurs qu'elle accordait si facilement , et ne se retirant que quand le jour la chassait , lassée de se donner au crime , sans avoir assouvi ses désirs brutaux . »

✓ Croirait-on qu'elle porta plus loin encore l'impudence , et qu'elle osa se marier publiquement , du vivant de Claude , avec C. Silius , sénateur romain ? Rien n'est plus avéré que ce fait , et le stupide empereur fut le seul qui l'ignora . On crut devoir enfin l'en avertir : il fit mourir Silius ; et il eût peut-être fait grâce à Messaline , si Narcisse , son ministre et son affranchi , n'eût envoyé aux jardins de Lucullus , où cette impératrice s'était retirée , des soldats qui la massacrèrent , l'an de J. C. 48 . C'est d'elle qu'un fameux satirique a dit :

Et lassata viris , necdum satiata , recessit .

MESSALINE (Statilie), troisième femme de Néron, d'une famille consulaire, fut mariée d'abord au consul

Atticus Vestinus, que l'empereur fit assassiner. Ce prince avait déjà eu les faveurs de Statilie, qui n'eut point horreur de recevoir sa main encore dégouttante du sang de son mari. Née avec un tempérament porté à l'amour, ses galanteries avaient éclaté dans Rome, et ne l'avaient point empêchée de trouver quatre époux avant de parvenir au trône impérial. Après la mort de Néron, elle passa ses jours dans l'étude de l'éloquence et des belles-lettres, et se fit une réputation distinguée en ce genre. Othon était sur le point de l'épouser lorsqu'il se donna la mort. Il écrivit, dans ses derniers momens, un adieu très-touchant à Messaline, et se poignarda ensuite. Statilie avait autant d'esprit que d'ambition.

METELLA (Cœcilia), dame romaine, mère du célèbre Lucullus qui vainquit Mithridate. Plutarque ne fait pas l'éloge de la vertu de Metella.

METELLA (Cœcilia), nièce de la précédente, d'abord femme de M. Æmilius Scaurus, et en secondes noces, du célèbre dictateur Sylla, dont elle eut deux enfans. Les Athéniens, affligés par Sylla, parlèrent avec mépris de la vertu de cette dame, qui les en fit cruellement punir après qu'ils furent vaincus.

MÉTRA, fille d'Erisichthon, thessalien. Les poètes du temps l'ont célébrée dans leurs écrits. On dit qu'elle se vendait à tout le monde, et faisait commerce de ses charmes pour soulager son père, affligé d'une faim prodigieuse. Comme la monnaie d'or et d'argent n'était pas encore en usage, Métra prenait de ses amans un mouton, un bœuf, un cheval, ou tel autre animal : ce qui donna lieu aux poètes de feindre qu'elle se transformait en tous les animaux pour nourrir son père. Ovide, dans ses Métamorphoses, lui donne successivement la figure d'agneau, de vache, de jument, etc. ; il dit qu'E-

risichthon la vendait, mais qu'elle reprenait son premier état dès qu'elle avait été achetée.

MEULAN. *Voy. Guizot.*

MEYNIÈRES (madame d'Arey de), épouse en secondes noces du président d'Arey de Meynières, et en premières noces de M. Belot. Elle naquit en 1726 à Paris, où elle mourut en 1805. Elle est auteur d'ouvrages estimés. Les principaux sont : *Réflexions d'une provinciale sur le discours de J.-J. Rousseau touchant l'inégalité des conditions*, 1756, in-8°; *Observations sur la noblesse et le tiers-état*, 1758, in-12; de bonnes traductions de l'anglais, savoir : *Histoire de la maison de Tudor, de Hume*, 1763, 6 vol. in-12; *Histoire de la maison de Stuart*, 1776, 6 vol. in-12; *Histoire de la maison de Plantagenet*, 6 vol. in-12; *Mélanges de littérature anglaise*, 1759.

MICCA, fille de Philodème, citoyen de l'Elide. Aristotime, qui s'était emparé de ce pays avec le secours d'Antigonus, avait confié le soin de sa personne et de ses états à des soldats étrangers, qui se livraient aux plus grands excès, et rendaient de plus en plus le tyran odieux. Plutarque, dans la nouvelle traduction de divers morceaux choisis de ses œuvres, rapporte un exemple bien frappant de la cruauté de ces barbares :

« Lucius, un des capitaines du tyran, ayant su que Philodème était père d'une très-belle fille nommée Micca, lui fit dire insolemment qu'il eût à la lui envoyer dans sa maison; non qu'il eût aucun sentiment de tendresse pour cette jeune personne; mais il se faisait d'avance un barbare plaisir de la déshonorer.

» Les parens de cette vertueuse fille, prévoyant qu'ils seraient obligés de faire de force ce qui leur était commandé; voulurent engager Micca à se soumettre à l'or-

dre qu'ils venaient de recevoir ; mais s'étant jetée à leurs pieds, elle les conjura instamment de souffrir qu'il lui fût permis de s'arracher la vie en leur présence, et de ne la pas contraindre de s'exposer au péril d'être honteusement déshonorée par un barbare.

» Cependant Lucius, pressé par les désirs de sa brutale passion, et irrité de ce que les ordres qu'il avait donnés n'étaient pas assez promptement exécutés, sort brusquement de table après avoir bu copieusement, et, tout écumant de colère, il se rend dans la maison de Philodème ; et là, ayant trouvé la vertueuse Micca, qui avait la tête entre les genoux de son père, il lui ordonne impérieusement de le suivre ; et sur ce qu'elle refuse de lui obéir, il lui déchire sa robe, et la fouette cruellement. Un si barbare traitement ne fut pas capable d'arracher le moindre mot de plainte à celle qui le souffrait. Mais ses parens, désespérés de ce que leurs prières et leurs larmes ne pouvaient attendrir le cœur de ce barbare, commencèrent à pousser les hauts cris, implorant le secours des dieux et des hommes, et se plaignant amèrement de l'outrage sanglant qu'on leur faisait ; mais leurs cris ne servirent qu'à accroître la fureur de ce brutal officier ; et la malheureuse Micca, qui n'avait pas encore changé de posture, fut inhumainement tuée entre les genoux de son père. »

MILLET (Marie), héroïne villageoise, était fille d'un bon laboureur nommé Jean Millet, qu'on regardait comme le coq du village de Bécourt en Picardie. Henri III régnait alors ; mais ce n'était plus le vainqueur de Jarnac et de Montcontour. Livré à une honteuse mollesse, il abandonnait à ses mignons le soin de son royaume. Le désordre et la licence tenaient lieu de discipline, et le soldat, qui devait être l'appui du trône,

était devenu pour Valois l'ennemi le plus dangereux. Le capitaine Dupont, à qui on avait confié les débris de l'armée, battu par les Espagnols, prit logement chez Millet; il mit à contribution la cave et la basse-cour. Le bon paysan supportait avec patience toutes les brutalités de son hôte, et sa fille, qui n'avait que seize ans, servait les soldats avec une attention extrême, croyant que sa complaisance épargnerait quelques juremens à son père. Mais ses soins officieux firent une impression bien différente : cette grâce innocente qu'elle savait donner à toutes ses actions enflamma le capitaine, déjà frappé de sa beauté. Il préluda par des promesses assaisonnées de brusques flatteries; l'un et l'autre moyen furent inutiles. Dupont s'adressa au père; et après un long récit de ses exploits, il lui dit : « Mon ami, la beauté, la sagesse de votre fille aînée peuvent faire mon bonheur; ainsi, si vous voulez me faire la faveur de me la donner pour femme, je vous donne assurance que vous, les vôtres, serez anoblis, et de rendre cette chère fille une des plus heureuses femmes qui soient sur la terre : je désire au plus tôt lui faire changer ses gros habits de bure et la revêtir de soie, et lui donner un état qui ne lui fera jamais regretter celui qu'elle quitte; vous l'aimez trop pour apporter obstacle à sa fortune. »

Millet aperçut le piège, et, sans le faire soupçonner, il répondit modestement : « Monsieur, mon état me rend indigne de l'honneur que vous voulez me faire; vous êtes gentilhomme de bonne maison, élevé dans les grandes charges, accoutumé à voir d'autres gens; pour ce, il me semble qu'il n'est bienséant que je vous donne ma fille, qui n'est qu'une chétive villageoise, issue de très-bas lieu. Je la garde pour quelqu'un qui sera de

ma condition, lequel n'aura pas honte de me reconnaître pour son beau-père, et que je pourrai sans crainte appeler mon gendre. »

Le capitaine, furieux de ce que Millet refusait l'honneur qu'il voulait bien lui faire, lui jeta une assiette au visage, et jura d'employer la violence pour s'emparer de sa fille. Ce jurement fut un signal pour les soldats, qui se saisirent de la jeune Millet. Vainement elle embrassait les genoux du capitaine, pour le conjurer de défendre sa pudeur; sa douleur ajoutait à sa beauté, et fournissait de nouvelles armes à son ennemi. Dupont apaisa sa brutale ardeur, et abandonna la victime à tous ses soldats. Après cette horrible prostitution, on la fit asseoir demi-nue à table auprès du capitaine. Marie, les yeux baissés, ne répondait à leurs infâmes discours qu'en implorant la vengeance du Ciel. Au moment où le capitaine détournait la tête pour donner des ordres à un soldat, Marie saisit un couteau, l'enfonça dans le cœur de son ennemi, et l'étendit mort sur la place. Les soldats, après lui avoir fait essuyer mille outrages, la lièrent à un arbre, et la firent mourir à coups d'arquebuse. Son malheureux père rassembla plus de deux mille hommes dans le voisinage, et leur raconta le malheur de sa chère fille. On surprit les soldats dans l'ivresse, et les paysans les assommèrent. Trois autres compagnies qui logeaient dans les villages voisins furent égorgées; elles n'avaient aucune part au crime, mais il suffisait d'appartenir à Dupont pour être coupable.

MILLOT (Renée), fille domestique, fut un des témoins entendus dans le procès de la reine de France; elle déposa contre cette princesse une quantité de faits absurdes, et qui lui avaient été dictés moyennant une somme d'argent. Cette fille est devenue folle.

MILLY (mademoiselle de) a composé l'*Histoire du cœur*, 1768, in-12. Elle mourut en 1785.

MILTON (les trois filles de), fameux poète anglais, auteur du *Paradis perdu*. Elles eurent beaucoup de part à l'ouvrage de leur père; car, comme il était aveugle, elles lui lisaient le syriaque, le chaldéen, l'arabe, et toutes les langues étrangères dont il avait besoin pour le composer.

MINUTIA, vestale à Rome, dont la coquetterie décela les mauvaises mœurs. Comme elle avait un soin extrême de sa parure, on la soupçonna d'avoir un amant, et l'on ne se trompa point; car ayant été accusée devant le tribunal des Pontifes, par une esclave, elle fut convaincue, et enterrée toute vive, suivant la coutume, l'an 337 av. J.-C.

MIRAMION (Marie Bonneau, dame de), née à Paris, le 2 novembre 1629, de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelle, fut mariée, en 1645, à Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, qui mourut la même année. Sa jeunesse, sa fortune et sa beauté la firent rechercher, mais inutilement, par tout ce qu'il y avait de plus distingué et de plus aimable. Bussi-Rabutin, violemment amoureux d'elle, la fit enlever. La douleur qu'elle en éprouva la jeta dans une maladie qui la conduisit presque au tombeau. Dès qu'elle eut recouvré sa santé, elle l'employa à visiter et à soulager les pauvres et les malades. Les guerres civiles de Paris augmentèrent le nombre des misérables de cette grande ville. Madame de Miramion, touchée de leurs malheurs, vendit son collier, estimé 24,000 livres, et sa vaisselle d'argent. Elle fonda ensuite la maison du Refuge pour les femmes et les filles débauchées qu'on enfermerait malgré elles, et la maison de Sainte-Pélagie pour celles qui s'y retireraient de bonne volonté. En 1661 elle éta-

blit une communauté de douze filles, appelée la *Sainte-Famille*, pour instruire les jeunes personnes de leur sexe, et pour assister les malades. Elle la réunit ensuite à celle de Sainte-Geneviève, qui avait le même objet. Ses bienfaits méritèrent qu'on donnât à ces filles le nom de *Dames miramionnes*. Elle fonda dans sa maison deux retraites par an pour les dames, et quatre pour les pauvres. Cette communauté était une de celles de Paris où le sexe recevait la meilleure éducation. Le dévouement héroïque et la profonde sagesse de madame de Miramion y subsistaient toujours, et de plus ses vertueuses disciples y exerçaient les devoirs de l'hospitalité. Les pauvres y étaient saignés, pansés et médicamentés de leurs mains. Madame de Miramion conduisit sa famille avec une prudence et une régularité admirables. Elle fit un grand nombre d'autres œuvres de piété et de charité, et mourut le 24 mars 1696. Le roi eut pour elle une grande considération, ainsi que les évêques et les magistrats; mais elle ne s'en servait qu'avec réserve, et plutôt pour les autres que pour elle-même. Sa fille, mariée au président de Nesmond, et dont la maison était contiguë à la sienne, se fit un devoir d'en prendre soin après sa mort. Devenue veuve, elle se fit dévote en titre d'office, sans quitter le monde qu'autant qu'il fallut pour vivre dans la réserve sans s'ennuyer. Ce fut la première femme de son état qui ait fait écrire sur sa porte *Hôtel de Nesmond*. On en rit, on s'en scandalisa; mais l'écrêteau demeura, et servit d'exemple. C'était une créature suffisante, aigre, altière, s'il faut en croire le satirique Saint-Simon. L'abbé de Choisy a écrit la vie de madame de Miramion, Paris, 1606, in-4°. Les remèdes de madame de Miramion ont été souvent employés avec succès.

MIRAMONT (Magdeleine de Saint-Nectaire, comtesse et femme de Saint-Exupery), fille de Nectaire, bailli des montagnes d'Auvergne, et de Marguerite d'Estampes, née vers l'an 1526, épousa, le 29 mai 1548, Guy de Miramont, seigneur de Saint-Exupery. La dame de Miramont fut une véritable héroïne. Veuve de bonne heure, encore jeune et belle, entourée d'adorateurs, elle ne cessa point d'être vertueuse; mais cette vertu, assez rare, n'est pas son seul titre à la célébrité; elle se distingua de plus par son courage militaire; elle soutint le parti protestant avec succès; fit la guerre à François de Rosière, seigneur de Montal, lieutenant de roi dans la haute Auvergne. Elle marchait à la tête d'une cavalerie de soixante gentilshommes, qui suivaient, dit d'Aubigné, le drapeau de l'amour et le sien ensemble, presque tous brûlant pour elle, sans que jamais aucun ait pu se vanter d'une caresse déshonnête. Elle battit en plusieurs rencontres les troupes du lieutenant de roi; enfin celui-ci ayant rassemblé plusieurs troupes, vint, en 1574, ravager les environs du château de Miramont. La dame réunit aussitôt plusieurs corps de troupes, marcha contre Montal, et, l'ayant rencontré, elle dit à sa petite armée : « Faites comme moi. » Aussitôt avec quinze cavaliers elle prit le galop, et il y eut là une escarmouche assez vive. Pendant la nuit, Montal fit investir le château de Miramont. Notre guerrière, ne pouvant y entrer, fut à Turenne pour y demander du secours; elle ne put obtenir que quatre compagnies d'arquebusiers. En attendant des forces plus considérables, elle résolut de faire entrer cinquante arquebusiers dans la forteresse de Miramont. Montal, averti de ce projet, va au-devant de l'armée de notre héroïne : le combat s'engage entre les deux troupes; la dame de

Miramont, qui n'avait que cinquante cavaliers, saisit l'instant favorable pour charger la cavalerie de Montal, qu'elle met en déroute; lui-même est blessé mortellement dans l'action. Mézeray dit que la dame de Miramont tua de sa propre main le lieutenant de roi; mais d'Aubigné, qui décrit avec détail cette affaire, n'en parle point: il dit que Montal reçut un coup au travers du corps, et qu'il fut transporté dans un château voisin, où il mourut quatre jours après; il ajoute que lui et ses compagnons reprochaient en plaisantant aux gentilshommes de la haute Auvergne d'avoir été soldats de la dame de Miramont, et que ceux-ci leur reprochaient à leur tour de n'avoir pas eu cet honneur. Cette dame défendit, dans la suite, le parti du roi contre la Ligue. Elle ne laissa qu'une fille, Françoise de Miramont, qui, le 19 mai 1571, épousa Henri de Bourbon, vicomte de Lavedan et baron de Malause.

MIRO et sa sœur, filles d'Aristotime, dont on a parlé aux articles MEGISTO et MICCA. Ce tyran ayant enfin, pour prix de ses cruautés, reçu la mort de la main des conjurés dont Hellanicus était le chef, tout le peuple de la ville d'Elide courut en foule piller le palais, massacra la femme d'Aristotime, et entraîna de force ses deux filles, pour les déshonorer et les faire expirer sous les verges. Elles eussent essuyé le plus indigne traitement, si Mégisto et quelques autres dames de la ville ne fussent promptement venues à leur secours. Ces dames obtinrent avec peine que les filles du tyran seraient ramenées dans leur maison, et qu'on leur laisserait la liberté de choisir le genre de mort qui leur paraîtrait le moins odieux. « L'ainée, appelée Miro, dit Plutarque, ayant détaché sa ceinture dont elle fit un nœud coulant, et se l'étant mise au cou, baisa tendrement sa sœur, la priant d'examiner comme elle

allait s'y prendre pour s'ôter la vie : « Afin, dit-elle, ma sœur, qu'il ne nous échappe rien en mourant qui démente la noblesse du sang d'où nous sortons. » Mais la cadette conjura instamment son aînée qu'il lui fût permis de mourir la première ; et en même temps elle se saisit de la ceinture qui était entre les mains de sa sœur... « Vous savez, ma chère sœur, lui dit Miro, que je vous ai toujours accordé volontiers tout ce que vous avez désiré de moi ; quoique la douleur de vous voir mourir doive m'être plus sensible que la mort même à laquelle je me prépare, je ne vous refuserai pas cette dernière grâce que vous me demandez... » Et ayant achevé de parler, elle enseigna elle-même à sa sœur comme elle devait s'y prendre pour s'étrangler ; et lorsqu'elle eut rendu le dernier soupir, elle eut l'attention de la couvrir modestement ; et s'étant ensuite passé autour du cou le même cordon qui venait de servir à sa sœur, elle pria instamment Mégisto de ne pas souffrir qu'après sa mort son corps demeurât exposé à quelque insulte.

MODÉRATA. Voyez FONTÉ-MODÉRATA.

MOLE (Pierre-Hélène Pinet), actrice des plus distinguées du Théâtre-Français, née à Paris. Elle débuta en janvier 1761, sous le nom de mademoiselle d'Épinay, par le rôle de *Cenie* dans *Madame de Graffigny*, d'*Isabelle* dans *l'École des maris* ; de *Lise* dans *l'Enfant prodigue*, et de *Julie* dans *la Pupille*. Elle fut reçue la même année, et admise au nombre des sociétaires en 1763. Elle joua avec succès, en 1767, dans la tragédie. Mademoiselle d'Épinay épousa, en 1769, le célèbre acteur Molé, qui la couvrit, dit un écrivain, de son égide tutélaire. Madame Molé avait des qualités de cœur qui la faisaient distinguer de ses compagnes. Elle a traduit, de Kotzebue, *Misanthropie et repentir*, drame

en cinq actes, représenté, pour la première fois, au Théâtre-Français, en 1798 et 1799, qui eut cent représentations que tout Paris voulut voir, et qui à fait verser des torrens de larmes. Madame Molé mourut en novembre 1783.

MOLIERE (Armande-Grésinde-Claire-Élizabeth Bégart, femme de Poquelin de), fille naturelle d'un gentilhomme nommé Modène, et de mademoiselle Bégart, actrice dans la troupe que Molière formait pour la province. Molière épousa Armande en mai 1662. Ce mariage fut pour Molière une source de chagrins : il aimait sa femme ; elle était belle, fort aimable pour tout autre que pour son mari. Après sa mort, arrivée en 1673, sa veuve, peu sensible à sa perte, passa dans la troupe de Guénégaud, et changea le nom illustre qu'elle portait contre celui d'un comédien alors très-obscur, Guérin d'Estriché. Cette actrice jouait parfaitement les rôles de la comédie, principalement ceux que Molière avait composés pour elle. Elle se retira du théâtre en 1694, dans un âge avancé, et mourut le 4 novembre 1700.

MOLINA (Marie de), l'une des plus illustres reines qui aient occupé le trône de Castille et de Léon. Elle était fille d'Alphonse de Molina, prince du sang royal, mariée, en 1282, à son cousin germain Sanche IV, qui, après avoir détrôné son père, s'était fait déférer le titre de roi par les états. Leur parenté fit improuver ce mariage par le pape, qui ordonna aux évêques de Burgos et d'Astorga d'en prononcer la nullité, et d'excommunier les deux époux dans le cas où ils refuseraient de se séparer. Marie réconcilia son époux avec son père. Alphonse mourant, révoqua l'acte par lequel il excluait son fils du trône. Sanche IV mourut en 1295, et Ferdinand son fils aîné, âgé de dix ans, fut mis sous la tutelle

de sa mère, et déclaré le successeur de Sanche, à sa majorité. Ce fils fut ingrat envers sa mère, d'après les conseils des courtisans. Marie, qui s'était fait chérir du peuple, quitta sans se plaindre les rênes du gouvernement. Ferdinand mourut en 1312, laissant au berceau un fils qui fut reconnu son successeur, mais sous la tutelle de Marie. Les états ayant voulu nommer régente la mère de l'enfant, Marie lui remit l'autorité. Cette digne princesse mourut à Valladolid, le 3 juin 1322. Sa douceur et son humanité lui ont mérité le titre de mère de ses sujets. Elle fut inhumée dans le couvent de *las Huelgas*, qu'elle avait fondé.

MOLSA ou MOLZA (Tarquinie), née à Modène en 1542, joignit à toutes les grâces de son sexe une vertu solide. Après la mort de son époux, elle ne voulut point se remarier, et se comporta comme Artémise, quoique sa jeunesse et ses attraits la fissent rechercher avec empressement. Elle s'appliqua avec ardeur et avec succès aux belles-lettres, aux langues grecque, latine et hébraïque. Son goût, son esprit et ses lumières la firent consulter par le Tasse, Guarni et les autres grands hommes de son temps pour leurs ouvrages. Le sénat de Rome l'honora en 1600, elle et toute sa famille, du droit et des privilèges de citoyens romains, « en récompense, dit le diplôme, de sa rare doctrine, de son excellence dans la poésie, dans la musique, dans le grec, l'hébreu et le latin, et dans les sciences plus graves, enfin des belles vertus morales qui la distinguent. » Alphonse II, duc de Ferrare, l'avait placée comme dame d'honneur auprès des princesses Lucrece et Eléonore, ses sœurs. Après douze ans de séjour dans cette cour, dont elle avait été l'exemple et l'ornement, elle se retira à Modène, sa patrie, et y mourut en 1617, à soixante-quinze

ans. Ses poésies italiennes et latines se trouvent avec celles de son grand-père, 2 vol. in-8^o, imprimés en 1750. On a encore d'elle la traduction de deux dialogues de Platon, et elle avait fait d'autres versions qui ont été perdues.

MOMORO (Sophie, femme), célèbre par le rôle de déesse de la Raison qu'on lui a fait jouer. Ce nouveau culte dit *de la Raison*, où l'on représenta des femmes presque nues, est trop extraordinaire pour ne pas être consigné dans l'histoire par l'un des contemporains. Momoro était imprimeur à Paris, l'un des membres du club des Cordeliers, en 1793, et grand partisan de la loi agraire. Son épouse était très-fraîche, avait un beau teint, de l'embonpoint et un beau port; elle fut choisie par le club des Jacobins et des Cordeliers, qui composaient les membres de la commune de Paris, pour représenter la déesse de la Raison (1) dans l'église de Notre-Dame, le 21 novembre 1793 (1^{er} frimaire an II de la république). On avait construit des estrades des deux côtés de la nef, et à la porte du chœur une grande charpente, sur laquelle on dressa un théâtre : des décors de l'Opéra furent apportés. Ce théâtre représentait un grand temple environné d'arbres et orné de guirlandes de fleurs; ce temple était élevé sur la cime d'une montagne (symbole de la faction montagnarde de la Convention nationale); vers le milieu, sur un rocher, on voyait briller le flambeau de la *vérité*. Sur la façade de ce temple, on lisait ces mots : *A la philosophie*; on avait orné l'entrée de ce temple des bustes des philosophes qui ont le plus contribué à l'anéantissement du fanatisme.

(1) C'est par erreur que nous avons nommé mademoiselle Aubry, de l'Opéra, comme ayant représenté la déesse de la Raison. Elle avait effectivement été choisie.

Tous les acteurs, chanteurs, les chœurs, danseurs, danseuses et musiciens de l'Opéra et de Feydeau figurèrent sur ce nouveau théâtre : l'on y chanta l'hymne suivant :

A tant de siècles d'imposture
Succède un jour de vérité;
De l'erreur la cohorte impure
Rampe aux pieds de la liberté. (*Bis.*)
Sur les ruines du despotisme
Nos mains ont placé ses autels;
Français, dressons-en de pareils
Sur les débris du fanatisme.

Offrons à la Raison notre hommage et nos vœux;
Un peuple, un peuple qui l'invoque,
Est digne d'être heureux.

Au gré du trône et de l'Église,
Trop long-temps nos faibles aïeux
Ont courbé leur tête soumise
Sous le poids d'un joug odieux. (*Bis.*)
Français, sous ta main triomphante,
Déjà le trône est abattu;
Aujourd'hui, devant ta vertu,
Chassée, l'erreur est impuissante.

Offrons à la Raison notre hommage et nos vœux;
Un peuple, un peuple qui l'invoque,
Est digne d'être heureux.

Bientôt, dans l'Europe éclairée
Par le flambeau de la Raison,
Martyrs d'une cause sacrée,
Nous verrons bénir votre nom. (*Bis.*)
Chaque moment à votre gloire
Ajoute des succès nouveaux;
Le monde, heureux par vos travaux,
En consacrera la mémoire.

Offrons à la Raison notre hommage et nos vœux;
Un peuple, un peuple qui l'invoque,
Est digne d'être heureux.

Bientôt après, la déesse de la Raison, presque nue, arriva en grand cortège ; elle était portée sur un palan-

quin. Elle fut placée sur l'autel, au milieu du temple; et là, elle reçut l'encens de la multitude, curieuse de voir cette singulière cérémonie. Pendant le chant des hymnes, les chœurs et les danses des ballets de l'Opéra, on voyait deux cents jeunes et jolies filles vêtues de blanc, la gorge découverte, et couronnées de chêne, descendre et traverser la montagne, un flambeau à la main; la déesse de la Raison sortait du temple de la Philosophie, et venait sur un siège de verdure recevoir les hommages des républicains et des républicaines, qui chantaient un hymne en son honneur, en lui tendant les bras : la déesse de la Raison descendait ensuite pour rentrer dans le temple, s'arrêtant avant d'y rentrer, et se retournant pour jeter encore un regard de bienfaisance sur la multitude. Aussitôt qu'elle fut rentrée, l'enthousiasme éclata par des chants d'allégresse et par des sermens de ne jamais cesser de lui être fidèle.

Les membres de la commune conduisirent en triomphe la déesse et les groupes des jeunes filles à la Convention nationale. Ce beau sexe, presque dans un état de nudité, fit perdre la raison au sénat, qui, dans son enthousiasme, décréta que le culte catholique serait remplacé par le *culte de la Raison*, et que l'église métropolitaine (Notre-Dame) porterait le nom de *temple de la Raison*; il décréta encore qu'une députation de cent membres se rendrait à quatre heures au temple de la Raison, pour être témoin d'une seconde représentation de cette *sublime cérémonie*. Au même moment, les prêtres catholiques et les ministres protestans déclarèrent que le culte de chacun d'eux ne s'était soutenu que par le charlatanisme presbytéral; ils s'embrassèrent, abjurèrent, au milieu des ris et des clameurs, et jurèrent l'anéantissement des prêtres. Nous devons pourtant à la

vérité de dire que l'abbé Grégoire ne voulut point abjurer.

La seconde représentation du culte de la Raison ne fut terminée qu'à huit heures du soir. On rapporte que des amateurs du beau sexe, séduits par les charmes de la déesse et des nouvelles prêtresses, leur adressèrent leurs hommages, et que celles-ci, pour obéir à leur religion, ne furent pas trop cruelles.

MONACO (la princesse) captiva peu de temps le cœur de Louis XIV. Elle fut supplantée par la marquise de Montespan.

MONBART (Sophie, femme de), née en France, de M. de Lescun, qui lui fit donner une brillante éducation. Elle joignait à beaucoup d'esprit de la beauté et de l'amabilité. Elle épousa, à Paris, M. de Monbart, qu'elle suivit en Prusse pour y faire sa résidence. Elle a publié : 1° *les Loisirs d'une jeune dame*, Berlin, 1776, in-8° : ce recueil est composé de *Pièces fugitives*, de quatre *Idylles*, en vers alexandrins, imitées de Gesner; 2° *Description d'un voyage*, en vers, mêlés de prose; 3° un traité d'éducation, sous le titre de *Sophie*, Berlin; 4° *Lettres taitiennes*, Bruxelles, 1786, 2 v. in-12.

MONBEL (Louise Taveau de Mortemer, dame de), fille du sieur de la Chèze, naquit en Poitou vers le xvii^e siècle. Elle cultiva les lettres. « Je lui dois, dit Michel de Marolles dans ses Mémoires, un recueil considérable de ses poésies, écrit à la main, où tous les vers me paraissent naturels, ingénieux et bien tournés. » On trouve, dans un recueil de portraits, publié en 1659, des productions poétiques de madame de Monbel.

MONCK (lady), fille de lord Molesworth, épouse de Georges Monck, distinguée par son esprit et ses connaissances, possédait à fond le latin, l'italien et l'espagnol.

Nourrie de la lecture des meilleurs auteurs dans ces langues, son goût pour la poésie la porta elle-même à composer plusieurs pièces de vers qui, écrites dans le principe pour son amusement, furent à sa mort, en 1715, jugées dignes d'être publiées. Elles furent imprimées en 1716, in-8°, sous le titre de *Miranda, poésies et imitations sur divers sujets*. Les meilleures pièces de ce recueil sont : 1° *l'Amour fugitif*, traduction du Tasse; 2° une *Eglogue*; 3° *les Vertus contre l'Amour*, d'après Guarini; 4° des *Madrigaux*, des *Chansons*, et deux *Epigrammes*, dont voici le sens :

Sur ce tombeau versez des pleurs ;
Il couvre pour jamais la belle Rosemonde,
Qui savait charmer tous les cœurs
Et disposer du sien au gré de tout le monde.

La délicate Églé, parlant à sa commère
De l'insupportable tourment
Qui lui fit acheter le doux titre de mère,
Contre le pauvre hymen s'emporte injustement.
De sa mémoire elle a perdu l'usage,
Ou le mal passager qu'elle souffre à présent
Ne peut lui sembler différent
Du mal qu'elle a souffert avant son mariage.

Jacob, dans ses *Vies des poètes*, parle avec éloge de l'esprit, de l'harmonie, du choix heureux des pensées et des expressions qu'on trouve dans cet ouvrage.

MONDONVILLE (Jeanne de), fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, se distingua de bonne heure par son esprit, autant qu'elle était remarquable par sa beauté. Recherchée par divers partis honorables, elle épousa, en 1646, Turles, seigneur de Mondonville. Ayant perdu son époux, elle se consacra aux œuvres de piété sous la conduite de l'abbé de Ciron. Après avoir tenu quelque temps chez elle des écoles gratuites, elle

travailla à l'instruction des nouvelles converties, et au soulagement des pauvres malades ; elle forma ensuite le projet d'employer ses biens à la fondation d'une congrégation qui perpétuât ses œuvres de charité. Son dessein fut approuvé par Marca, archevêque de Toulouse ; et l'abbé de Ciron fut nommé, en 1661, pour en dresser les statuts et les réglemens. Ce nouvel institut fut confirmé par un bref d'Alexandre VII en 1662, autorisé de lettres-patentes en 1663. Peu de temps après, ces constitutions furent imprimées avec l'approbation de dix-huit évêques et de plusieurs docteurs. C'est cet institut si connu sous le nom de congrégation des filles de l'Enfance. Madame de Mondonville avait déjà formé des établissemens dans plusieurs diocèses, lorsqu'on prétendit « que ses constitutions renfermaient des maximes dangereuses. » Les jésuites écrivirent et agirent contre elles. On nomma des commissaires pour les examiner, et la congrégation de l'Enfance fut supprimée par un arrêt du conseil de 1686, à l'instigation d'une société qui depuis a eu le même sort. L'institutrice fut reléguée dans le couvent des Hospitalières de Coutances, et privée de la liberté d'écrire et de parler à aucune personne de dehors. Elle y mourut en 1703. Les filles de l'Enfance furent dispersées, et les jésuites achetèrent leur maison pour y placer leur séminaire. Ils avaient combattu ces filles infortunées comme des ennemis redoutables, et ils recueillirent une partie de leurs dépouilles. Voici ce que dit l'abbé Racine, ennemi des jésuites en sa qualité de janséniste : « Les écrivains jésuites sont moins favorables à la fondatrice des filles de l'Enfance. » Voici encore ce que dit l'un d'entre eux, d'après Reboulet : « La cour eut des preuves incontestables que cette fondatrice (madame de Mondonville) avait donné asile à des hom-

mes de mauvaise doctrine et malintentionnés pour l'état, tels que le P. Cercle et l'abbé Dorat; qu'elle avait fourni à ceux-ci les moyens de sortir du royaume; qu'elle avait fait imprimer, dans sa maison et par ses filles, plusieurs libelles contre la conduite du roi et de son conseil. On enleva cette imprimerie; on dressa des procès-verbaux; et sur tous ces faits on eut quantité de dépositions authentiques et juridiques, avec les témoignages des plus anciennes filles de cette maison.... » Il parut en 1734 une Histoire des filles de la congrégation de l'Enfance, par Reboulet, ex-jésuite et avocat à Avignon. L'abbé de Juliard, parent de madame de Mondonville, attaqua cette Histoire comme un libelle calomnieux, et la réfuta par un Mémoire en deux parties, qui contient, 1^o l'Innocence justifiée, ou l'Histoire véritable des filles de l'Enfance; 2^o le Mensonge confondu, ou la Preuve de la fausseté de l'Histoire calomnieuse des filles de l'Enfance. Le parlement de Toulouse condamna au feu l'Histoire de Reboulet, comme contenant des faits faux ou altérés. Cet auteur, qui n'avait écrit que d'après les mémoires de ses anciens confrères, répondit pour soutenir la vérité de son ouvrage; mais le marquis de Gardouche, neveu de madame de Mondonville, obtint un arrêt du 27 février 1738, qui condamna au feu ce nouvel écrit, et ordonna des recherches rigoureuses contre l'auteur.

MONGES (Angélique Levol), peintre distingué, épouse du savant Monges, membre de l'Institut, administrateur de l'hôtel des Monnaies de Paris depuis trente ans. La demoiselle Levol naquit à Paris en 1776. Elle fut l'élève des célèbres peintres Regnault et David; ce dernier saisit les grandes dispositions de madame Monges pour la peinture, et perfectionna son talent pour le genre historique. Cette élève lui a fait le plus

grand honneur. Elle est l'une des femmes qui se sont livrées avec le plus de succès à ce genre élevé de la peinture. Tous ses tableaux sont d'une grande dimension; on y remarque un grand caractère et une exécution mâle. Cette dame a donné : 1^o *la Mort d'Astyanax*; 2^o *Alexandre*; 3^o *Orphée*; 4^o *Thésée*; 5^o *la Mort d'Adonis*; 6^o *Persée et Andromède*; 7^o *Saint Martin partageant son manteau avec les pauvres*; 8^o *les Sept chefs devant Thèbes*; les portraits en grand de Napoléon avec le manteau impérial, pour la ville d'Avignon; Louis XVIII, revêtu de la pourpre royale, pour la ville de Toulouse.

David disait souvent à madame Monges : « Je compte sur vous pour me faire revivre. »

MONGLAT (Anne - Victoire de Clermont), abbesse et réformatrice de l'abbaye royale de Notre-Dame-du-Val-de-Gif, au diocèse de Paris. Née en 1647, de François de Clermont de Monglat, commandeur des ordres et grand-maître de la garde-robe du roi, et d'Elizabeth de Cheverni, elle fut confiée dès l'âge de deux ans aux soins de la comtesse d'Aumont, sa tante maternelle, qui s'était retirée dans l'abbaye de Port-Royal. A peine sortie de l'enfance, la jeune de Monglat faisait des progrès dans l'étude de la langue latine et de la poésie, dans la géographie et dans l'histoire sacrée et profane. A quatorze ans elle fut admise à faire profession; mais des ordres supérieurs obligèrent de la rendre à ses parents. Elle se retira auprès de madame de Cheverni sa tante, qui était alors prieure dans l'abbaye du Val-de-Gif, et se soumit à tous les exercices du cloître. Son père, l'en ayant fait sortir malgré elle, ne put jamais la faire consentir à rester dans le monde. Il la laissa rentrer dans son couvent, et elle y prit l'habit en 1666. Sa tante, qui fut abbesse du Val-de-Gif trois ans après, se démit en

sa faveur de son abbaye, en 1676; et ce fut dans cette place que madame de Monglat fit briller les vertus éminentes dont elle était ornée. On assure qu'elle ne voulut avoir personne à son service, dans le temps même de ses maladies; qu'elle ne voulut jamais avoir de feu dans sa chambre. Elle jeûnait très-austèrement, et poussait en tout la mortification presque à l'excès. Elle vint à bout d'établir et de faire embrasser dans son abbaye l'étroite observance de la règle de Saint-Benoît. Elle se démit en 1686 de sa place, et mourut le 30 septembre 1701, âgée de cinquante-cinq ans.

MONIME DE MILET, célèbre par sa beauté, plut tellement à Mithridate, roi de Pont, qu'il l'épousa. Ce prince employa en vain tous les moyens pour ébranler sa vertu. L'éloge qu'a fait de cette princesse le jésuite Lemoine, dans sa *Galerie des Femmes fortes*, est curieux. « Monime, dit-il, naquit dans une condition privée; et avant que sa mauvaise fortune lui eût mis le diadème sur la tête, elle avait été couronnée de la nature. Le titre et les forces de sa royauté étaient dans son esprit et sur son visage; mais c'était une royauté sans crainte et sans soupçons, une royauté exempte de conspiration et de révoltes. Quoique désarmée, et délicate de son sexe et de sa complexion, elle fut plus ferme que les murailles de Milet, assiégée par Mithridate; elle fut plus forte que les troupes de Mithridate qui assiégeaient Milet; et après que la fortune de sa patrie fut vaincue, elle vainquit le victorieux. Milet fut prise de force; Monime ne le put être ni de force ni par composition; et parmi les ruines d'une ville saccagée, elle demeura seule sans défense, et imprenable. Mithridate, qui ne se pouvait croire victorieux s'il ne la possédait, la fit attaquer avec quinze mille écus : une pareille batterie

eût défait quatre légions, et fait brèche aux trois plus fortes citadelles de l'Asie; Monime n'en fut pas seulement ébranlée. Cette généreuse obstination acheva de vaincre l'assaillant, et lui persuada que sa couronne n'était pas trop large pour un si grand cœur, ni trop éclatante pour une si belle tête. Il quitta les poursuites illégitimes, et rechercha Monime en mariage. Elle y consentit, moins par sa propre ambition que par celle de ses parens, et plutôt pour relever sa patrie abattue que pour monter sur le trône. Aussi n'y trouva-t-elle que des clous dorés et des chaînes parfumées, qui lui firent un supplice éclatant et un magnifique esclavage.

« Quelque temps après, Mithridate, vaincu par les Romains, et résolu à la mort, lui fit porter sa dernière volonté, par laquelle il lui ordonnait de l'aller attendre en l'autre monde, avec assurance qu'il y serait incontinent après elle. Cette généreuse femme accepta ce barbare testament avec moins d'émotion qu'elle n'avait consenti au contrat de son mariage; et sans aller plus loin chercher de quoi l'exécuter, pour braver la fortune, qui d'un palais lui avait fait une prison, et d'un trône une roue, elle voulut se faire un cordeau de son diadème. Le bandeau, qui était fait pour tourmenter l'esprit, et non pas pour tuer le corps, s'étant rompu entre ses mains, elle tendit la gorge à l'épée de l'eunuque qui lui avait apporté l'ordre du roi. » Racine a mis Monime sur la scène; elle y excite cet intérêt que font éprouver toutes les productions de ce grand poète. C'est un des plus beaux caractères qu'il ait traités.

MONIQUE (sainte), née en 332, de parens chrétiens, mariée à Patrice, bourgeois de Tagaste en Numidie, dont elle eut deux fils et une fille, convertit son mari, qui était païen, et son fils aîné, depuis saint Au-

gustin, qui était livré aux plaisirs et imbu des opinions du manichéisme. Elle mourut en 387 à Ostie, où elle s'était rendue pour passer avec lui en Afrique.

MONNET (Marie), fille d'un perruquier de La Rochelle nommé Moreau, épousa M. Monnet, inspecteur des mines, et mourut à Paris en 1798. Ses *Contes orientaux, ou les Récits du sage Caleb, voyageur persan*, Constantinople et Paris, 1779, in-12, et son *Idylle sur les fleurs*, lui assurent une réputation parmi les femmes qui se sont distinguées dans les lettres. Ses nombreux écrits, indépendamment de sa correspondance avec son ami Thomas, ont été imprimés à Paris avec quelques-unes de ses pièces de théâtre. On a encore de cette dame : 1^o *Mazour, ou Suite des Contes orientaux*, 1784, in-12; 2^o *Lettres de Jenny Bleinmore*, Paris, 1787, 2 vol. in-12; 3^o *Essais en vers, présentés à M. Lambert, contrôleur-général, au profit de cultivateurs maltraités par un orage*, Paris, 1788, in-8^o, et plusieurs morceaux de poésie.

MONOMOTAPA (femmes du), grand empire d'Afrique. L'histoire universelle apprend qu'outre les diverses provinces et les royaumes tributaires du Monomotapa, on parle d'un quartier ou province assignée par l'empereur à un corps de femmes guerrières semblables aux anciennes Amazones, et qui suivent les mêmes coutumes. On dit qu'elles sont établies dans un royaume à part, sur les confins de ceux de Damot et de Gorago, qui sont de l'empire d'Abyssinie. Quelques-uns ajoutent que les empereurs du Monomotapa les préfèrent à la guerre à leurs troupes réglées. On raconte beaucoup d'autres merveilles de ces Amazones, de leurs coutumes, de leur façon de combattre, de la manière dont elles blessent ou tuent leurs ennemis en feignant de

fuir; faits dont nous ne voudrions pas être garans, sans prétendre aussi en contestant l'existence de ces vaillantes guerrières, démentir le témoignage de tant d'auteurs, à d'autres égards, dignes de foi.

Quand l'empereur du Monomotapa se met en campagne contre quelque ennemi du dehors ou du dedans, les femmes font partie de l'armée, aussi bien que de sa garde. Elles sont habillées et armées comme les hommes; leurs armes sont l'arc et la flèche, la javeline, le sabre, le coutelas et le poignard : quelques-unes ont aussi des haches fort tranchantes et légères; elles manient leurs armes avec beaucoup d'adresse, parce qu'on les y forme dès leur enfance, et qu'on les exerce fréquemment. Quand l'empereur campe, elles bâtissent pour lui une maison de bois, où il faut qu'on entretienne toujours du feu allumé, de peur qu'il n'y ait quelque charme caché sous la cendre. Il mène avec lui celles de ses femmes qu'il juge à propos; et, outre sa garde d'Amazones, il a toujours avec lui deux cents gros chiens, comme les gardes les plus fidèles et les moins sujets à être corrompus.

MONPENSIER. *Voy.* **MONTPENSIER.**

MONTAGU (Élizabeth), née à Yorck, en octobre 1720, fille de Matthieu Robinson, du comté d'Yorck, seigneur de Horton au comté de Kent, morte dans sa belle maison de Portmann-Square, en 1800; femme que ses talens littéraires ont rendue célèbre. L'illustre docteur Conyers Middelton se chargea de l'éducation d'Élizabeth. En 1742, elle épousa le lord Edouard Montagu de Allerthorpe au comté d'Yorck, fils de Charles, cinquième fils d'Edouard, premier comte de Sandwich. Lady Montagu eut de ce seigneur un fils qui mourut à deux ans; de sorte qu'elle se trouva, fort jeune, veuve

sans enfans, très-riche, et tenant à ce qu'il y avait de plus grand à la cour. En 1769 elle a publié un *Essai sur le génie et les écrits de Shakespear*, qui obtint un juste et brillant succès. Elle forma une société littéraire, connue sous le nom de Blue-Stocking-club (Club des bas bleus), nom dont l'origine est à peine digne d'être conservée, car elle n'était autre que la couleur des bas d'un des membres de la société. Cette dame eut encore une autre singularité, celle de donner tous les ans, au mois de mai, un dîner à tous les ramoneurs de Londres. Le lord George Littleton fut un des admirateurs les plus enthousiastes du mérite de madame Montagu. On dit qu'elle a eu beaucoup de part aux Dialogues des morts de cet auteur.

MONTAGUE (Marie Wortley), fille aînée d'Evelyn, duc de Kingston, née à Pierre-Pont en 1690, reçut une éducation classique, et apprit très-jeune le grec, le latin et le français. En 1712 elle épousa le lord Edward Wortley, qu'elle accompagna à Constantinople, où il était envoyé en ambassade. Pendant une absence de son époux, elle eut la fantaisie d'être introduite dans le harem du grand-seigneur; elle obtint cette faveur, mais ce fut à certaines conditions. Achmet III, qui régnait alors, la traita en sultane favorite. Des signes remarquables firent connaître à lord Wortley son imprudence et son inconduite; à l'union qui avait régné entre les deux époux succéda une aversion réciproque: quelque temps après son retour en Angleterre elle obtint du mari outragé et mécontent une pension de 5000 livres sterling, avec la permission de voyager. Elle se rendit d'abord à Venise, de là à Rome, ensuite à Nérac, où elle fit confidence de ses aventures à une dame de cette ville. Quoi qu'il en soit, à son retour à Londres,

elle publia la relation de son voyage à Constantinople, relation qui fut pour elle la source d'une gloire éclatante. Elle avait vu pratiquer l'inoculation en Turquie, elle résolut de l'introduire en Angleterre : une jolie femme de trente ans, luttant contre les préjugés, l'ignorance des médecins, et les superstitions religieuses, parvint à rendre à l'humanité ce service immortel. On a d'elle : 1^o *Lettres écrites pendant ses voyages depuis 1716 jusqu'en 1718*. La première version de ces lettres, publiée à Amsterdam, en 1763, n'est pas supportable pour le style ; mais elle est plus exacte que la deuxième, publiée à Paris en 1764, et réimprimée en 1783. M. Anson en a donné une traduction nouvelle à Paris en 1795 ; elle réunit la fidélité à la correction et à l'élégance du style : le traducteur y a rendu en beaux vers français les différens morceaux de poésie qui se trouvent dans l'original. Ces lettres sont pleines d'intérêt et d'agrément ; on y trouve des anecdotes curieuses sur les mœurs et le gouvernement des Turcs. Le baron de Tott, qui a fait un long séjour à Constantinople, les a attaquées vivement ; Guys de Marseille, qui nous a donné un ouvrage intéressant sur ce même pays, a pris la défense de ces Lettres avec beaucoup de chaleur. Cette différente manière de voir dans des personnes qui ont visité le même pays n'est pas sans exemple ; il y a bien peu de voyageurs qui s'accordent sur les mêmes objets, qu'ils disent néanmoins avoir vus et examinés avec attention. 2^o *Un Poème sur les progrès de la poésie*. 3^o *l'Enchiridion d'Epictète*, revu par l'évêque Burnet, et imprimé parmi ses OEu-vres, dont lord Bute confia une nouvelle édition, d'après les manuscrits originaux, à J. Dallaway, en 1803, en 5 vol. in-4^o, copiée à l'imprimerie anglaise de Paris, dans la même année, en 5 vol. in-12, mais sous le titre

pareil à l'édition originale de Londres, C. Richard Phillips. Cette édition, ainsi que la copie, est ornée de deux portraits, l'un, de lady Mary Pierre-Pont, 1710; l'autre, de lady Mary Wortley-Montague, 1720 : en tête de la même édition sont des mémoires biographiques de l'auteur, par l'éditeur. Lady Montague avait été liée avec Pope, et se brouilla depuis avec lui : l'origine de cette liaison mérite d'être rapportée. Pope, se trouvant un jour dans un cercle assez brillant, demanda le nom d'une jeune femme que depuis long-temps il regardait avec attention, dont la figure charmante et les grâces naïves attiraient autour d'elle un essaim d'adorateurs. « C'est, lui répondit-on, la femme de M. Wortley-Montague, la fille aînée du duc de Kingston : son esprit l'emporte encore sur sa beauté; elle n'a pas vingt-quatre ans, et déjà elle a composé une *Héroïde de Julie à Ovide*, et elle a traduit du grec la *Morale d'Epictète*. » Pope, enchanté, adressa sur-le-champ à la jeune lady les seuls vers galans qu'il ait jamais composés; et depuis ce moment, la jeune lady, liée d'amitié avec Pope, connue et chantée par les poètes les plus célèbres, partagea ses momens entre les plaisirs de la cour et les charmes de la poésie. Elle avait inventé un nouveau genre d'élogues; elle les confia à Pope, qui lui donna quelques conseils; mais elle le pria de ne point les corriger, « car, lui dit-elle, on vous attribuera ce qu'il y aura de bon, et ce qu'on trouvera de mauvais restera sur mon compte. » A l'avènement de Georges II, lady Montague se lia avec le lord Hervey. Pope conçut de l'ombrage de cette nouvelle amitié, et de là naquit entre lui et son ancienne amie une haine implacable, qui produisit de part et d'autre des satires pleines de fiel, indignes de leur talent et de leur caractère. Après cette rupture, lady

Montague voyagea, et revint mourir à Londres, en 1760, à l'âge de soixante-dix ans.

MONTALEMBERT. *Voy.* COMARIEN.

MONTANCLOS (Marie-Emilie Mayon de), née à Aix en 1736. Elle eut pour premier mari le baron de Princen; elle épousa en secondes noccs Charlemagne Cuvelier Grandin de Montanclos. Veuve encore de ce dernier, elle consacra ses jours à la littérature, et mourut en août 1812. Elle a donné : 1^o *Journal des dames*, in-12. Cet ouvrage périodique, commencé par Campigneulles en 1759, fut interrompu en 1769, et repris en 1774 par madame Montanclos, qui le céda ensuite à Mercier. 2^o *Le Choix des fées par l'Amour et l'Hymen, à la naissance du dauphin*, comédie en un acte et en prose, Paris, 1782. Cette pièce fut reçue en 1781 au Théâtre-Français. 3^o *Le Déjeuner interrompu*, comédie en 2 actes, en prose, 1783; 4^o *Œuvres diverses* en vers et en prose, Paris, 1791, 2 vol. in-12; 5^o *Robert le Bossu*, pièce jouée en 1793, au théâtre Montansier; 6^o *les Habitans de Vaucluse*, opéra joué en 1798, au théâtre Montansier; 7^o *le Fauteuil*, comédie; 8^o *les trois Sœurs dans leur ménage, ou la Suite de Robert le Bossu*, vaudeville en un acte, joué en 1799, au théâtre Montansier; 9^o *la bonne Maîtresse*, comédie en un acte, en prose, 1802; et un grand nombre de *Pièces fugitives*.

MONTANSIER (la demoiselle), ancienne directrice du théâtre de Versailles, et ensuite de celui du Palais-Royal, qui portait son nom. Elle fut accusée, en 1793, de distribuer des médailles royalistes. Ayant été mise long-temps en arrestation, la commune ordonna la fermeture de son théâtre, qui, rouvert peu de temps après, prit le nom de *théâtre de la Montagne*. Elle échappa au règne de la *terreur*, fatigua depuis les conseils et les

tribunaux par des réclamations pour la salle de l'Opéra, dont le gouvernement s'est emparé, et n'obtint qu'une partie de ce qu'elle désirait. Elle est morte à Paris, en 1815 ou 1816.

MONTAUSIER (Julie-Lucie d'Angennes, duchesse de), quatrième fille de Catherine de Vivonne et de Charles d'Angennes, marquise de Rambouillet, naquit en 1607. La nature l'avait douée de toutes les vertus et de tout l'esprit de sa mère. (*Voy.* RAMBOUILLET.) Elle faisait avec elle l'ornement de cet hôtel de Rambouillet où l'affluence des savans et des gens de lettres du siècle de Louis XIV avait établi un tribunal qui censurait la prose et les vers; tribunal décrié ensuite par le mauvais goût de certains écrivains subalternes qui avaient voulu s'y asseoir de pair avec nos grands génies. Madame de Rambouillet dut à sa fille *la Guirlande de Julie*, galanterie des plus ingénieuses. Trois sœurs de Julie d'Angennes s'étaient faites religieuses; elle fut mariée au duc de Montausier, et devint dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse et gouvernante du grand Dauphin. Madame de Mantausier mourut en 1671, âgée de soixante-quatre ans.

MONTARLY (Jeanne-Gabrielle-Rose, femme de), née d'une famille noble, à Dammartin, près Paris, domiciliée à Langres, fut condamnée à mort, le 12 juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant déclamé contre la liberté du peuple, cherchant à décourager en exaltant les forces et les succès des ennemis étrangers, et provoquant la dissolution de la représentation nationale. Cette dame, âgée de cinquante et un ans, ne sortant jamais de chez elle, fut dénoncée par l'un de ses anciens domestiques, à qui elle avait rendu de grands services.

MONTE (Ersilie del), dame illustre de Modène, fille naturelle de Jacques Cortèse, frère du cardinal de ce nom, née en 1529, fut légitimée en 1541. Une excellente éducation ajouta beaucoup à son esprit et à ses grâces naturelles. Son père habitait Rome depuis quel temps, et sa fille l'avait suivi dans cette ville. Ersilie fixa les regards et le cœur de Jean-Baptiste del Monte, neveu du pape Jules III. Il offrit sa main à Ersilie, et le pontife approuva cette union. Leur bonheur ne fut que passager. Jean-Baptiste fut tué au siège de la Mirandole en 1552. Ersilie, veuve à vingt-trois ans, ne voulut pas passer à d'autres noces, par attachement à la mémoire de son époux, et pour ne pas transmettre à des étrangers les biens de la maison del Monte. Ses refus lui attirèrent une violente persécution. Sous le pontificat de Paul Caraffe IV, un homme puissant, allié des Caraffe, la demanda en mariage. Comme elle rejeta toutes les sollicitations, les Caraffe ou leurs agens se vengèrent, en faisant saisir, sous différens prétextes, les terres, les châteaux et les autres revenus de cette veuve généreuse. Tombée dans l'indigence, son courage et ses vertus désarmèrent ses ennemis. Le pape reconnut l'injustice de cette vexation, et fit rendre à Ersilie tous les biens que ses neveux avaient usurpés. Cette nouvelle Arthémise passa le reste de sa vie dans la culture des lettres et dans la société des plus savans littérateurs de Rome : elle vivait encore en 1558, mais on ignore l'année de sa mort. On trouve quelques vers de ses *poésies* dans un Recueil de rimes publié en 1575 par Mutio Manfredi.

MONTÉGUT (Jeanne de SEGLA), mariée à seize ans à M. de Montégut, trésorier de France de la généralité de Toulouse, née dans cette ville en 1709, y mourut

le 4 juin 1752. Ses *OEuvres*, publiées à Paris en 1768, en 2 vol. in-8°, contiennent un certain nombre de poésies, quelques-unes galantes, mais la plus grande partie morales ou chrétiennes, et souvent de simples tributs payés à l'amitié. On y trouve du naturel, de la douceur, de la facilité. Le premier volume offre des *Odes*, des *Épîtres*, des *Idylles*, des *Pièces fugitives*; le second renferme une *Traduction* presque complète, en vers français, des *Odes* d'Horace : cette version est en général élégante et fidèle ; on y désirerait plus de force et de coloris. Le talent de madame de Montégut pour la poésie se développa tard, mais il fut bientôt perfectionné. Elle remporta trois prix à l'académie des jeux Floraux, et fut déclarée maîtresse des jeux, titre qu'on accorde aux athlètes honorés d'une triple couronne. Quoiqu'elle possédât le latin, l'anglais, l'italien, et qu'elle fût versée dans les sciences et dans les belles-lettres, elle cachait ses lumières avec autant de soin que d'autres en prennent à les étaler. Un homme austère a dit en parlant d'elle : « C'est la seule femme à qui je pardonne d'être savante. »

MONTENAY (Georgette de), fille d'honneur de Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Son esprit et sa beauté en firent l'ornement de la cour. En 1571, elle fit imprimer l'*Explication* en vers de cent emblèmes ou devises, qu'elle dédia à la reine.

MONTESPAN (madame de). Voy. ROCHCEHOUART.

MONTESQUIOU - FEZENZAC (comtesse). Cette dame n'a d'autre célébrité que d'avoir été nommée, en 1811, gouvernante du fils de Napoléon. En 1814, elle suivit à Vienne l'archiduchesse Marie-Louise, et resta avec elle jusqu'en 1815. Une tentative ayant été faite pour enlever le jeune Napoléon, confié à ses soins, l'empereur d'Autriche se détermina à ne laisser désor-

mais aucun Français auprès de sa fille l'archiduchesse. Madame de Montesquiou revint dans sa patrie avec son fils.

MONTESSEON (Charlotte-Jeanne Bereau de Lahaie de Rion, marquise de), née en 1737, d'une famille distinguée de Bretagne. A seize ans, elle épousa le marquis de Montesson, beaucoup plus âgé qu'elle, et qui fut tué à la bataille de Menden, en 1769. Sa veuve, qui était très-aimable, fut recherchée dans le monde. Ce fut dès l'année 1766 que le duc d'Orléans, petit-fils du régent, père du duc d'Orléans décapité en 1793, éprouva pour elle un vif attachement. Cette dame, devenue libre de ses affections, opposa une longue résistance au sentiment de ce prince fort inconstant. Il se détermina à lui offrir sa main. La bénédiction nuptiale fut donnée en 1773. Le roi exigea que le mariage restât secret, autant que faire se pourrait, Madame de Montesson se montra dans tout le cours de la révolution très-attachée aux intérêts de cette maison. Lors de la défection de Dumouriez, on intercepta des lettres qui lui étaient adressées par le général Valence, et la Convention ordonna son arrestation. Elle échappa néanmoins à tous les dangers du règne de la terreur, et a joui, depuis la journée du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), d'une grande considération auprès du gouvernement. En 1802, elle donna, dans sa maison de Courbevoie, une belle fête au fils du duc de Parme, nouveau roi d'Étrurie, et à son épouse, à laquelle la plupart des chefs du gouvernement assistèrent. Elle est morte à Paris en février 1806, et son corps a été inhumé à Sainte-Assise, à côté du duc d'Orléans son époux. Pour que l'on n'ignorât point cette union, il y avait constamment à la glace de sa cheminée des lettres dont la suscription

était : *A madame la duchesse d'Orléans* ; petite faible d'amour-propre qu'il faut pardonner à l'humanité. Napoléon lui faisait 30,000 francs de pension pour une table de vingt couverts deux fois par semaine, où étaient admis les nobles, émigrés ou non. Dans le nombre se trouvaient des nobles salariés par le préfet de police, qui rendaient compte des propos qu'on y tenait. Il y eut plusieurs aventures dans cette réunion qui firent peu d'honneur à certains nobles. Nous pouvons garantir le fait suivant. Deux émigrés rentrés sous la puissance de Napoléon étaient de la société de madame de Montesson : l'un, dans une conversation particulière avec son ami, tint un propos contre Napoléon ; le lendemain, il reçoit une lettre du préfet de police Dubois, qui lui fait reproche sur sa conduite, et lui signifie qu'au premier propos inconvenant qu'il tiendra contre l'empereur, il le fera arrêter et déporter. Sa réponse fut celle d'un franc chevalier : « Oui, j'ai tenu le propos, mais en confiance à un ami ; » et il le nomma. Dubois répondit : « Je n'ai pas de compte à vous rendre, et tenez-vous pour averti. » Le chevalier va trouver son ami, et, le qualifiant de *mouchard*, exige une réparation. Celui-ci s'excuse, et refuse de se battre : le chevalier lui signifie de ne jamais se trouver dans aucune société avec lui, sinon qu'il lui coupera les oreilles. Un mois après il arrive pour dîner chez madame de Montesson ; toute la société était déjà à table. Le chevalier aperçoit son dénonciateur, et lui fait signe de sortir ; mais ce dernier continue de manger. Le chevalier passe dans le salon, fait demander madame de Montesson, lui déclare qu'elle a à sa table des agens de police, nomme son dénonciateur, et dit qu'il veut lui couper les oreilles. Cette dame le conjure, et lui demande en grâce de ne point faire d'esclandre, et de se

remettre à table, lui promettant qu'elle saisira l'occasion de le venger. Le chevalier rentre. Au dessert, madame de Montesson fait une question au noble dénonciateur; à l'instant il se lève de table, et dit : « Oui, madame, je suis attaché à la police de l'empereur : je suis envoyé chez vous de sa part pour l'instruire de quelle manière vous employez les 30,000 francs de pension que S. M. vous donne; » et il se retira. Dès ce moment, cette maison devint suspecte. Madamé de Montesson a composé des comédies, imprimées chez Didot, 1802, 7 vol. in-8°. On en a tiré un très-petit nombre d'exemplaires, qui n'ont point été rendus publics. Elle a fait jouer ces pièces dans son hôtel, à l'exception d'une seule, intitulée *Madame de Chazelles*, comédie en cinq actes et en vers, qui a été représentée sur le Théâtre-Français. Le général Valence, légataire universel de madame de Montesson a hérité de 50,000 fr. de rentes.

MONTFERRAT (Anne d'Alençon, marquise de), célèbre par ses vertus, naquit le 16 octobre 1492, de René; duc d'Alençon, et de Marguerite de Lorraine, et fut mariée en 1508 à Guillaume Paléologue, VIII^e du nom, marquis de Montferrat, dont elle demeura veuve en 1518. Cette princesse venait au secours des hommes de mérite peu fortunés. Elle n'avait pas de plus grand plaisir que d'occuper son esprit à la lecture des bons livres. Elle s'acquitta du gouvernement du marquisat de Montferrat avec une telle dextérité, qu'elle sut obliger tous ses amis et humilier ses ennemis, ses voisins, qui enviaient son bonheur et sa prospérité. Elle vivait avec ses sujets comme leur mère et leur sœur.

MONTFRANC (madame de). Cinquante soldats républicains s'étant jetés dans sa maison après la déroute de Laval, elle les y cacha et obtint ensuite leur grâce

du général royaliste Lescure. Malgré cet acte d'humanité, le représentant Esnue-la-Vallée la fit cependant saisir et jeter ensuite dans les prisons de Quoué, où elle mourut de misère, à la fin de 1793, âgée de soixante-dix-huit ans.

MONTHOLON (la comtesse de). Cette dame consacre ses loisirs à la traduction des romans allemands. On lui doit : 1^o *Les Aveux de Clara, ou Faiblesse et Repentir*, 1820, 2 vol. in-12; 2^o *le Chevalier Huldmann de Beringher, ou les Cavernes de la montagne des revenans*, 1820, 3 vol. in-12; 3^o *les Deux Amis, ou la Maison mystérieuse*, 1819, 3 vol. in-12; 4^o *le Frère et la Sœur, ou le Repentir*, 1819, 3 vol. in-12; 5^o *Rausore, ou l'Arrêt du destin*, 1818, 3 vol. in-12. Ces trois derniers ouvrages sont traduits d'Auguste Lafontaine.

MONTIJO (dona Marie-Françoise), de Porto-Carero, comtesse de Montijo, grande d'Espagne de la première classe, arrière-petite-nièce de Palafox, évêque d'Osma, est du petit nombre des femmes qui, dans le siècle dernier, ont le plus honoré l'Espagne. La première année de son mariage elle avait traduit du français en espagnol un ouvrage de Le Tourneux, *Instructions chrétiennes sur le sacrement de mariage* : Climent, évêque de Barcelone, où elle demeurait, persuadé que ce livre serait très-utile à son diocèse, publia cette traduction en 1774, sous le nom de celle qui l'avait faite, malgré les oppositions que suggérait à cette dame son extrême modestie. Il fit précéder l'ouvrage d'une lettre pastorale, qui est un modèle de science et de sagesse. Il loua madame de Montijo de ce qu'elle emploie à des travaux de ce genre les momens de loisir que d'autres femmes perdent en amusemens frivoles, « en sorte, dit-

il, que cela ne nuit aucunement aux devoirs de mère de famille, aux soins des pauvres et aux œuvres de charité par lesquelles madame de Montijo édifie son diocèse. » Toutes les associations de bienfaisance s'honoraient de la posséder; elle les aidait par sa bourse, ses lumières et son zèle. Sa maison à Madrid, où ensuite elle fixa son séjour, offrait la réunion des personnages les plus distingués dans les sciences : son beau-frère Palafox, mort évêque de Cuença, et qui a fait quelques ouvrages; Tavira, mort évêque de Salamanque, dont la famille imprimera sans doute les manuscrits, et qui, à l'entrée des Français en cette ville, publia une lettre pastorale louée par les généraux français; Yeregui, auteur d'un catéchisme national, qui fut traduit à l'inquisition. Madame de Montijo gémissait de l'humiliation à laquelle était réduite l'Espagne par la superstition, et conserva toujours sa fierté vertueuse, ce qui lui valut la gloire d'être persécutée. On lui fit un crime de sa haine pour l'inquisition, et de sa correspondance avec un évêque français qui a écrit contre ce tribunal. Effectivement, ses liaisons d'estime et d'amitié avec ce prélat ont duré jusqu'à la mort de madame de Montijo, arrivée en 1808, à Logrogne, où elle était exilée.

MONTMARTIN (Antoinette de), née en 1524, en Bourgogne, d'une ancienne famille noble. Elle fut l'une des femmes les plus belles et les plus spirituelles de son temps. Sa modestie surpassait encore son talent : elle parlait le français, l'italien, l'allemand et l'espagnol, et composait des vers avec facilité; elle était aussi excellente musicienne, etc. Antoinette épousa, à l'âge de vingt ans, Jean de Poupet, gentilhomme de l'empereur Charles-Quint; elle le suivit à la cour de Bruxelles, dont elle fut l'un des principaux ornemens. Cette dame

mourut dans sa vingt-neuvième année, le 12 mars 1553. Ses restes furent transférés à Poligny, et déposés dans le caveau du seigneur de Poupet. Tous les poètes, principalement les franc-comtois et flamands, déplorèrent la fin prématurée de cette charmante dame, par des vers que Gilbert Cousin a réunis et publiés à la fin d'un recueil très-rare, sous le titre : *Epitaphia, Epigrammata et Elogia aliquot doctorum et illustrium virorum, etc.*, Bâle, 1556.

MONTMORENCI (Marie-Félicité Orsini, duchesse de), née à Rome en 1601, était nièce à la mode de Bretagne de Marie de Médicis, qui lui fit épouser, en 1615, Henri I^{er} de Montmorenci, maréchal de France, qui fut décapité à Toulouse, en 1632, à l'âge de trente-huit ans. Marsolier, dans la Vie de cette dame, publiée en 1684, s'attache à décrire ses actions édifiantes et ses principes religieux, et dit qu'elle n'oublia rien pour détourner son mari de trahir son roi; et dans la Vie du duc de Montmorenci, imprimée en 1699, la duchesse est représentée non-seulement comme complice, mais comme cause principale des torts si graves du maréchal. Tous les historiens ont répété la première assertion; il paraît certain que l'historien de la Vie du duc a calomnié la duchesse. Elle prit le voile en septembre 1657, dans le couvent de la Visitation à Moulins, et mourut supérieure de ce couvent, en juin 1666, à l'âge de soixante-six ans. Son corps fut déposé auprès de celui du duc son mari, dans l'église de la Visitation.

MONTMORENCI (Charlotte-Marguerite de) née en 1594, sœur du maréchal de Montmorenci décapité à Toulouse, et femme de Henri II de Condé, avait à peine quinze ans lorsqu'elle parut à la cour. Les vieux courtisans, qui, sous Catherine de Médicis, avaient vu tant

de beautés autour de cette princesse, avouaient que celle-ci les surpassait toutes. Ses charmes frappèrent vivement Henri IV, qui la vit dans un bal. Oubliant son âge et celui de Charlotte, il conçut pour elle une passion bien vive. Bassompierre brigua la main de la jeune beauté; le roi lui fit confiance de son amour, le pressa de renoncer à ce mariage, lui promit de le dédommager; et Bassompierre se désista. Henri en pleura de satisfaction en le serrant entre ses bras. Il n'avait éloigné Bassompierre que parce qu'il avait prévu qu'il serait un mari trop clairvoyant. Il fit proposer le prince de Condé, qui sortait de l'adolescence. Ce mariage était trop avantageux pour pouvoir être refusé. Condé devint, en 1609, l'époux de la jeune beauté, qui n'avait pas encore soupçonné l'hommage du monarque. Les assiduités du roi, ses libéralités, ses attentions galantes, annoncèrent bientôt ses desseins, et Condé fut d'avis d'enlever son épouse à cette puissante séduction; il l'emmena d'abord à Chantilly. Le roi se travestit plusieurs fois, escorté seulement de deux hommes. Il partait du Louvre pour la voir un instant, s'en retournait la nuit au galop. L'époux, averti, relégua sa femme au château de Verneuil, sur les frontières de Picardie, et la fit surveiller par sa belle-mère. Le monarque, plus amoureux que jamais, gagna une dame voisine, qui donna des fêtes à la princesse. Le roi s'y trouva déguisé; mais l'impatience et l'indiscrétion de l'amant trahirent le mystère. Alors le prince, indigné, emmena sa femme à Bruxelles, où la cour d'Espagne lui prodigua les honneurs et les offres les plus avantageuses. Henri IV, furieux, fait courir après les fugitifs; il jure d'employer la ruse et la force; il menace les Espagnols de la guerre, s'ils ne rendaient le prince et la princesse de Condé,

qu'il réclame comme princes de son sang. Condé, craignant d'être enlevé, alla faire un voyage en Italie, d'où il revint après la mort du roi. Quoique le public malin accusât la princesse de Condé d'indifférence pour son époux, elle lui donna des preuves du plus sincère attachement. En 1617, n'ayant pu obtenir l'élargissement du prince, qui était enfermé à la Bastille, elle demanda la permission de s'y renfermer avec lui. Elle fut ainsi le conseil et la consolation de son époux pendant plus de deux ans que dura sa détention. De nouvelles intrigues occasionèrent de nouveaux mécontentemens. Condé quitta encore la cour en 1625. La princesse y servit très-utilement sa maison et son mari, et montra une fermeté digne de son rang. Sa tendresse pour l'infortuné maréchal de Montmorenci son frère, décapité à Toulouse en 1632, put seule lui faire oublier sa grandeur. On dit que pour obtenir sa grâce elle se mit aux genoux du cardinal de Richelieu, qui, sans lui rien accorder, crut en faire assez que de se jeter lui-même aux genoux de la princesse. On rapporte aussi que, s'étant trouvée au service de ce ministre fait à sa mort, arrivée en 1642, elle répéta, en se rappelant la triste fin de son frère, ce mot de Marie, sœur de Marthe et de Lazare : *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus*. Demeurée veuve en 1646, elle mourut le 2 décembre 1650, à Châtillon-sur-Loing. Elle fut la mère du grand Condé.

MONTMORENCI (Françoise de), dite *la Belle Fossoyeuse*, captiva le cœur de Henri IV l'espace de trois mois. Elle fut supplantée par mademoiselle Leclain.

MONTMORENCI (madame de). V. MONTPENSIER.

MONTMORT (mademoiselle de) a fait des dialogues, une comédie d'*Héraclite et Démocrite*, et un roman

intitulé *Relation de l'île de Bornéo*. Elle savait plusieurs langues.

MONTOLIEU (Isabelle, baronne de), née à Lausanne, sur les bords du lac Léman, en 1741. Cette dame possède une imagination vive, beaucoup d'esprit, un goût plein de délicatesse. Les romans et les nouvelles de madame de Montolieu, ou ses traductions, se font remarquer par une diction facile et des situations dramatiques. Cette dame est infatigable; quoique âgée de quatre-vingt-cinq ans, elle continue avec la même constance ses travaux littéraires dans son château de Bruyer, près de Lausanne, où elle réside depuis nombre d'années. Elle a publié jusqu'à ce jour cinquante volumes, pour la plupart traduits ou imités de l'allemand. Voici les principaux de ses ouvrages : *Agathocle*; *Amabel*; *Aristomène*; *Un An et un Jour*; *Caroline de Lichstefield*; *Charles et Hélène*; *les Châteaux suisses*; *les Chevaliers de la Cuillère*; *Corisandre de Beauvilliers*; *Dudley et Claudy*; *Exaltation et Piété*; *la Famille Elliot*; *la Ferme aux abeilles*; *Rodrigo*; *la Jeune Aveugle*; *Ludovico*; *Tableaux de famille*; *Ondine*; *Olivier*; *la Princesse de Wolfenbuttel*; *le Prisonnier*; *le Robinson Suisse*; *la Rose de Jéricho*; *la Tante et la Nièce*; *Vingt Ans, ou le Prisonnier*; *Saint-Clair-des-Iles, ou les Exilés du Barra*; *Voyage en Allemagne*, etc.

MONTPENSIER (Catherine-Marie de Lorraine, duchesse de), née en 1552, du duc de Guise assassiné devant Orléans. Elle fut mariée, en 1570, à Louis II, duc de Montpensier. Depuis la tenue des états de Blois, où son frère le duc de Guise, auquel elle était fort attachée, fut assassiné, elle conçut contre Henri III une haine qui lui fit embrasser avec feu le projet de la Li-

gue. Elle eut des prédicateurs à ses gages pour insulter le roi en chaire ; et elle poussa l'audace jusqu'à tenter de le faire enlever. Le roi se contenta de lui donner l'ordre de sortir de Paris ; mais elle n'obéit point, et continua de se montrer publiquement avec les plus forcenés ligueurs. Elle sauta au cou du premier qui lui annonça que Henri III venait d'être assassiné par Jacques Clément ; ce qui a donné lieu de croire que c'était elle qui avait séduit ce fanatique, car elle dit : « Je ne suis fâchée que d'une chose, c'est qu'il n'ait pas su avant de mourir que c'est moi qui ai fait le coup. » Elle monta en carrosse avec la duchesse de Nemours, sa mère, et parcourut les rues de Paris, criant : *Bonne nouvelle!* et distribuant aux passans des cocardes vertes. Brantôme dit qu'un jour qu'elle jouait à la prime (car elle était grande joueuse), quelqu'un lui dit de bien mêler les cartes ; elle répondit devant une nombreuse assemblée : « Je les ai si bien mêlées, qu'elles ne se sauraient mieux mêler. » On dit que la vraie cause de sa haine contre Henri III venait de ce qu'il avait révélé quelques-uns de ses défauts secrets. Cette princesse resta enfermée dans Paris, s'exposant à toutes les horreurs du siège, excitant par ses discours les habitans à la révolte ; elle fut consternée lorsqu'elle apprit que les portes avaient été ouvertes à Henri IV ; elle demanda s'il n'y avait pas quelqu'un qui pût lui donner un coup de poignard dans le sein. Cependant Henri IV eut la générosité, en arrivant, de lui envoyer le bonjour, en l'assurant qu'il la prenait sous sa protection ; et dès le soir même ce prince la reçut, et joua aux cartes avec elle. La duchesse, très-dissimulée, feignit de se réconcilier avec lui. Henri IV lui ayant demandé si elle n'était pas étonnée de le voir à Paris : « Je n'eusse, répondit-elle,

désiré qu'une seule chose, c'est que mon frère le duc de Mayenne vous eût abaissé le pont pour y entrer. — Ventre-saint-gris, répliqua le roi, il m'eût fait attendre long-temps, et je ne fusse pas arrivé si matin. » En 1595, le bruit s'étant répandu que le parlement de Paris voulait informer contre les auteurs de tous les crimes commis pendant la Ligue, la duchesse de Montpensier, effrayée, se réfugia auprès de Catherine de Bourbon, qui habitait le château de Saint-Germain; mais elle se rassura, et revint à Paris, où elle mourut, en mai 1596, sans postérité.

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise d'Orléans, plus connue sous le nom de Mademoiselle de), fille de Gaston duc d'Orléans, née à Paris le 29 mai 1627. Son père, prince bizarre, impétueux et intrigant, transmit ses défauts à sa fille. Mademoiselle prit le parti de Condé dans les guerres de la Fronde, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes de Louis XIV le canon de la Bastille. Cette action violente la perdit pour jamais dans l'esprit du roi son cousin. Le cardinal Mazarin, qui savait combien elle avait envie d'épouser une tête couronnée, dit alors : « Ce canon-là vient de tuer son mari. » La cour s'opposa toujours depuis aux alliances qui lui firent plaisir, et lui en présenta d'autres qu'elle ne pouvait accepter. Après avoir languï jusqu'à quarante-quatre ans, cette princesse, destinée ou proposée à des souverains (entre autres à Charles II, roi d'Angleterre), voulut faire, à cet âge, la fortune d'un simple gentilhomme. Elle obtint, en 1669, la permission d'épouser le comte de Lauzun, capitaine des gardes-du-corps et colonel-général des dragons, à qui elle donnait tous ses biens estimés 20 millions, quatre duchés, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, et le palais d'Orléans, qu'on

nomme le Luxembourg. Elle ne se réservait rien, abandonnée tout entière à l'idée flatteuse de faire à ce qu'elle aimait une plus grande fortune qu'aucun monarque en ait fait à aucun sujet. Le contrat était dressé. La reine, le prince de Condé, représentèrent au roi l'injure que cette alliance faisait à la famille royale ; et Louis XIV la défendit après l'avoir permise. En vain Lauzun, à force de complaisances, et Mademoiselle, à force de pleurs, se flattèrent de fléchir le roi. Ces amans infortunés furent réduits à se faire donner secrètement la bénédiction nuptiale. Lauzun ayant éclaté contre madame de Montespan, à qui il attribuait en partie sa disgrâce, fut enfermé pendant dix ans à Pignerol. Enfin il fut relâché ; il n'obtint sa liberté qu'à condition que Mademoiselle cèderait au duc du Maine la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu. L'élargissement de son époux, la liberté de vivre avec lui, transportèrent de joie Mademoiselle ; mais son bonheur ne fut pas de longue durée. Lauzun ne vit en elle qu'une femme emportée, jalouse, brûlant de tous les feux de la jeunesse dans un âge où ils s'éteignent ordinairement ; et elle ne vit en lui qu'un indiscret, un infidèle, un ingrat et un menteur. Ses bienfaits ne furent payés que par la plus noire ingratitude. Lauzun exerça sur elle un tel empire, qu'on prétend qu'un jour, revenant de la chasse, il lui dit : « Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes. » Cette princesse s'étant récriée sur cette insolence, il fit du pied un mouvement qui était le dernier des outrages. Le lendemain il revint au Luxembourg ; mais la femme de Lauzun se rappela enfin qu'elle avait failli d'être celle d'un empereur, et en prit l'air et le ton : « Je vous défends, lui dit-elle, de vous présenter jamais devant moi... » Mademoiselle, après avoir passé le com-

mencement de sa vie dans les plaisirs et les intrigues, le milieu dans les amours et les chagrins, en passa la fin dans la dévotion et l'obscurité. Elle mourut le 5 avril 1693, peu regrettée, et presque entièrement oubliée. Elle fut la seule personne de la cour de Louis XIV qui n'ait point porté le deuil de Cromwel. On a d'elle des *Mémoires*, dont l'édition la plus complète est celle d'Amsterdam, Paris, 1755, en 8 vol. in-12. « Ces Mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, que d'une princesse témoin de grands événements; » mais, à travers mille minuties, on y trouve des choses curieuses, et le style en est assez pur. Il y a dans l'édition que nous avons indiquée, 1^o un *Recueil des lettres de mademoiselle de Montpensier à madame de Motteville*, et de celle-ci à cette princesse; 2^o *les Amours de Mademoiselle et du comte de Lauzun*; 3^o un *Recueil des portraits du roi, de la reine et des autres personnes de la cour* : quelques-uns de ces portraits sont bien faits et intéressans; d'autres sont trop vagues et sentent la flatterie; 4^o deux romans composés par Mademoiselle; l'un intitulé *la Relation de l'île Imaginaire*, et l'autre, *la Princesse de Paphlagonie*. La narration en est aisée, et la critique qu'ils renferment est assez bien enveloppée. Le Cyrus du dernier roman est M. le Prince, mort en 1686; et la reine des Amazones est mademoiselle de Montpensier.

MONTVOISIN. *Voy. VOISIN.*

MORANDI-MANZOLINI (Anne), née à Bologne en 1716, se maria en 1740 à Jean Manzolini, célèbre anatomiste, à l'école duquel elle apprit le dessin, l'anatomie et l'art de travailler la cire, en y mêlant d'autres matières pour lui donner plus de consistance, elle

parvint à imiter au naturel la matrice, avec son fœtus dedans, et les différentes positions de ce fœtus dans la matrice ; invention qui facilita l'étude des accouchemens et la manière d'opérer dans les cas difficiles ; et quoique l'art de modeler et d'imiter en cire avec une vérité frappante toutes les parties du corps humain ait été perfectionné depuis, on ne peut cependant refuser la gloire de l'invention aux Manzolini. Après la mort de son mari, arrivée en 1755, Morandi fut agrégée à l'académie des sciences de Bologne, et à plusieurs autres sociétés littéraires de différentes villes. En 1758 elle obtint une chaire d'anatomie. Sa réputation s'accrut de jour en jour, et se répandit dans toute l'Europe. On lui fit des offres brillantes pour l'engager à venir professer dans plusieurs villes capitales ; mais elle refusa de se rendre à leurs vœux, satisfaite d'entretenir une correspondance suivie avec elles, et de leur envoyer ses préparations anatomiques en cire. Le concours des voyageurs qui venaient admirer ses *travaux anatomiques* se multipliait chaque jour. Elle reçut même la visite de Joseph II, lorsque cet empereur passa à Bologne. Elle mourut dans sa patrie, en 1774.

MORATA (Olympia-Fulvia), née à Ferrare, en 1526, d'un père qui s'était acquis une réputation dans l'enseignement des belles-lettres et parvint à être précepteur du prince de Ferrare fils d'Alphonse I^{er}. La jeune Morata reçut de lui une éducation adaptée aux dispositions étonnantes qu'elle avait reçues de la nature, et ses progrès furent tels, que la princesse de Ferrare voulut l'avoir pour compagne de ses études. On l'entendit avec admiration déclamer en latin, parler grec, expliquer les paradoxes de Cicéron, et répondre avec autant de justesse que d'esprit à toutes les questions qu'on

lui adressait. La mort de son père et les infirmités de sa mère l'ayant obligée de renoncer à la cour pour se livrer à l'éducation de trois sœurs et d'un frère en bas âge, elle s'en acquitta avec succès, et épousa un jeune médecin allemand, nommé Grunthler, qu'elle suivit à Schweinfurt en Franconie, accompagnée de son jeune frère. Cette ville ayant été assiégée et livrée aux flammes, les deux époux se réfugièrent, dans la plus grande détresse, à Hammelberg, d'où ils furent bientôt obligés de fuir encore. Heureusement l'électeur Palatin offrit à Grunthler une place de professeur de médecine à Heidelberg; mais Morata ne tarda pas à succomber aux fatigues et aux malheurs qu'elle venait d'éprouver : elle mourut en 1555, âgée de vingt-neuf ans : elle avait composé plusieurs ouvrages, dont la plus grande partie périt dans l'incendie de Schweinfurt. Coëly Curion a rassemblé ceux qu'on a pu recueillir, et les a fait imprimer à Bâle, en 1558, in-8°, sous le titre d'*Olympiæ Fulviæ Moratæ foeminæ doctissimæ ac planè divinæ Opera omnia quæ hactenus inveniri potuerunt*. Ils consistent en des discours, des dialogues, des lettres et des traductions.

MORE (miss Anna), célèbre anglaise, qui écrivit avec beaucoup de facilité en vers et en prose. Elle a donné successivement des romans où l'on remarque le ton simple, naïf et sentimental qui convient à ce genre; une épître à la sensibilité; un poème sur l'esclavage; des drames sacrés, à l'usage des jeunes demoiselles; et un système moderne d'éducation des femmes, dans lequel elle combat les principes et la conduite des femmes de haut rang.

MOREL (Lucrèce, Diane et Camille de) étaient trois sœurs savantes qui florissaient sous le règne de Henri III.

Ces trois sœurs possédaient les langues grecque, latine, italienne, anglaise et espagnole.

MORELLÉ (Julienne), prodige de savoir, née à Barcelonne, posséda quatorze langues, la théologie, la philosophie, la jurisprudence et la musique. Dès l'âge de douze ans elle soutint publiquement à Lyon diverses thèses qu'elle dédia à Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne. Dégoutée du monde et des hommages qu'on lui rendait, elle embrassa la profession religieuse dans le monastère de Sainte-Praxède, d'Avignon, et y mourut en 1653.

MORENCY (Suzanne G....x de) n'est pas la chaste Suzanne. Née d'une famille honnête des environs de Soissons, elle joignait à quelque beauté les grâces de l'esprit. Epouse de Q....et, avocat de Soissons, elle profita de la faveur du divorce pour rompre une union qui lui paraissait mal assortie; elle eut des intrigues amoureuses avec Q....te de Soissons, et autres proconsuls de la Convention nationale. On remarque dans son *Illyrine* l'histoire un peu scandaleuse de sa vie : sa famille n'y est pas respectée. « La connaissance que j'ai des hommes, dit-elle, m'a appris à traiter l'amour cavalièrement. » Principe qu'elle a mis en usage tant qu'un reste d'attraits le lui a permis. On doit à sa plume légère et facile *Illyrine, ou l'Ecueil de l'inexpérience*, 1799, 3 vol. in-8°; *Euphémie, ou les Suites du siège de Lyon* en 1793, 4 vol. in-12; *Lise, ou les Ermites du Mont-Blanc*, 1 vol.; *Rosalina, ou la Méprise de l'amour*, 1801, 2 vol. in-12; *Zephira et Fiagella, ou la Débutante dans le monde*, 1806, 2 vol. in-12.

MORET (Jacqueline de Bueil, comtesse de), dut en partie sa faveur auprès de Henri IV aux brouilleries de ce prince avec Henriette de Balzac, marquise de Ver-

neuil. Elle était d'une beauté peu commune. Ayant été trop tôt maîtresse de ses actions, par la mort de ses père et mère en 1596, elle opposa peu de résistance aux attaques qu'on ne manqua pas de faire à sa vertu ; et le roi, mécontent de sa maîtresse, parut s'attacher à la jeune du Bueil. Il la fit comtesse de Moret sur la fin de 1604 ; mais, comme elle comptait peu sur la constance du monarque, elle donna des espérances au prince de Joinville, fils du duc de Guise, tué à Blois. Ce commerce fut découvert, et Henri IV en fut dans une extrême colère : il exila le prince, et, peu de temps après, il quitta tout-à-fait la comtesse. Cependant, en 1608, il légítima Antoine de Bourbon, comte de Moret, qui périt, en 1632, à la bataille de Castelnaudari. Quant à la comtesse, Henri IV l'avait mariée à un certain Chanvalon ; elle fit casser son mariage, pour cause d'impuissance ; et, après la mort du roi, elle épousa René du Bec, dit le marquis de Vardes.

MORGAN (lady). *Voy.* OWENSON.

MORNAY. *Voy.* PAS-FEUQUIÈRES.

MORRA (Isabelle de), Napolitaine distinguée dans le xv^e siècle par l'agrément de ses poésies fugitives, qui se trouvent éparses dans différens recueils, et qui furent ensuite réunies à celles de Véronique Gambara et de Lucrece Marinella, publiées en 1693.

MORTEMART (Joséphine, dame de) a donné : *Amusemens du Jour, ou Recueil de petits Contes*, dédiés à la reine ; Paris, 1780, in-8°. On trouve, dans ces légers opuscules, des descriptions riantes, de sages réflexions, des traits de morale heureusement exprimés, et des portraits agréablement touchés.

MORUS ou MORE (Marguerite), l'aînée des filles du chancelier, fut pour son père ce que Tullie avait été

pour Cicéron. Elle fut mariée à William Roper, écuyer, qui écrivit l'histoire de son beau-père, publiée par Hearne à Oxford, en 1716, in-8°, et se distingua autant par ses connaissances que par ses vertus et sa piété. Marguerite professa hautement la foi orthodoxe en Angleterre, et n'oublia rien pour avoir la liberté de consoler son père dans sa prison. On dit que, pour l'obtenir, elle fit tomber entre les mains du concierge une lettre qu'elle feignit d'écrire à l'illustre captif pour lui persuader de consentir aux volontés du roi; mais dès qu'elle fut dans la prison, elle lui conseilla de soutenir avec constance les intérêts de l'Église. Ce grand homme ayant eu la tête tranchée, elle la racheta de l'exécuteur de la justice, et la conserva précieusement. Elle la fit transporter dans une boîte de plomb à Cantorbéry, dans le tombeau de la famille Roper, et voulut qu'à sa mort elle fût placée entre ses bras. Cette femme exemplaire chercha dans les lettres un soulagement à sa douleur. Elle possédait les langues et la littérature, et a laissé divers ouvrages. Marguerite mourut en 1544. Elle avait eu cinq enfans, parmi lesquels une de ses filles, du nom de Marie, s'est distinguée par les mêmes talens qui illustrèrent sa mère, et a traduit l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe du grec en latin.

MOTHE (comtesse de la), femme intrigante, se disant issue des Valois, célèbre par l'affaire du fameux collier, pour laquelle on voulut compromettre la reine épouse de Louis XVI; affaire dans laquelle le cardinal de Rohan a joué un rôle honteux. La femme La Mothe fut condamnée à être fouettée et marquée, et ensuite renfermée à l'hôpital de la Salpêtrière, d'où elle n'est sortie que par l'effet de la révolution en 1789. Elle se réfugia en Angleterre, et fit imprimer un mémoire

très-violent contre la reine, dont l'édition tout entière fut envoyée, en 1790, à un libraire de Paris. La cour en ayant été instruite, cette édition fut achetée par son ordre : tous les exemplaires furent trouvés après le siège du château des Tuileries, le 10 août 1792, dans les papiers de M. Laporte, intendant de la liste civile.

MOTTE (mademoiselle de la) a publié : *Célide, ou les Mémoires de la marquise de Bléville*, Paris, 1775, 2 vol. in-12; *Histoire de Zulmy Warthey*, Paris, 1776, in-12; *Lettres du marquis de Sézannes au comte de Saint-Lys*, Paris, 1777, 2 vol. in-12.

MOTTEVILLE (Françoise Bertaud, dame de), fille d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, née en Normandie vers 1615. Ses manières aimables et son esprit plurent à Anne d'Autriche, qui la garda auprès d'elle. Le cardinal de Richelieu, jaloux des favorites de cette princesse, l'ayant disgraciée, elle se retira avec sa mère en Normandie, où elle épousa Nicolas Langlois, seigneur de Motteville, premier président de la chambre des comptes de Rouen, magistrat distingué, mais fort vieux, et qui la laissa veuve au bout de deux ans. Après la mort du cardinal de Richelieu, Anne d'Autriche, ayant été déclarée régente, la rappela à la cour. Ce fut alors que la reconnaissance lui inspira le dessein d'écrire les mémoires de cette princesse. On les a publiés sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Anne d'Autriche*, 1750, Amsterdam (Paris, 1759), en six vol. in-12. Cet ouvrage curieux prouve une grande connaissance de l'intérieur de la cour et de la minorité de Louis XIV. Il est, pour la plus grande partie, de madame de Motteville; mais on prétend qu'une autre main a retouché le style, qui cependant n'est pas encore trop bon. L'éditeur, auquel on attribue

ce changement, a surchargé cet ouvrage de morceaux d'histoire générale qu'on trouve partout. Il y a des minuties dans ces Mémoires, mais elles sont rachetées par des anecdotes curieuses. On trouve aussi plusieurs lettres de cette femme spirituelle dans le Recueil de mademoiselle de Montpensier. Madame de Motteville mourut à Paris, le 29 décembre 1689. Les agrémens de son esprit et de son caractère lui avaient concilié l'amitié et l'estime de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, qui avait en elle la confiance la plus intime.

MOUCHY (madame la duchesse de), l'une des héroïnes de la révolution, célèbre par son attachement au maréchal de Mouchy son époux. Il était à peine entré dans la prison du Luxembourg, que son épouse s'y rend. On lui représente que l'acte d'arrestation ne fait pas mention d'elle : « Puisque mon mari, dit-elle, est arrêté, je le suis aussi. » Il est traduit au tribunal révolutionnaire; elle l'y accompagne. Fouquier-Tainville, accusateur public, l'avertit, que l'on ne l'a point mandée; elle répond : « Puisque mon mari est mandé, je le suis aussi. » Enfin il reçoit son arrêt de mort le 2 messidor an II (27 juin 1794); elle monte avec lui dans la charrette meurtrière. Le bourreau lui dit qu'elle n'est point condamnée : « Puisque mon mari est condamné, je le suis aussi. » Telle fut son unique réponse. Le maréchal Mouchy était âgé de soixante-dix-neuf ans, et son épouse de soixante-quinze.

MOUGNE (Roberte), savante du xvii^e siècle, suivait la religion calviniste, et se consola d'un long veuvage en composant des ouvrages pieux, parmi lesquels on distingue celui qui est intitulé *Cabinet de la veuve chrétienne, contenant des prières et des méditations sur divers sujets de l'Écriture sainte*, 1616.

MOULINS (madame), l'une des nombreuses héroïnes dont la révolution fit briller l'amour conjugal. En 1794, après le siège de Lyon, qu'elle habitait, elle apprend que son mari est sur le point d'être arrêté; elle se hâte de l'avertir, lui donne son argent et ses bijoux, le contraint de s'éloigner en prenant ses vêtemens de femme, tandis qu'elle-même se couvre de ceux de son époux. Les sicaires arrivent et le demandent; sa femme, vêtue comme lui, se présente; on la conduit au comité. Bientôt l'erreur est reconnue. On l'interroge sur son mari: elle répond qu'elle l'a fait fuir; et qu'elle se glorifie de s'être exposée pour lui sauver la vie. On la menace de la mort, si elle ne révèle pas la route qu'il a prise: «Frappez quand il vous plaira, répond-elle, je suis prête.» On ajoute que l'intérêt de la patrie lui commande de parler; elle s'écrie: «La patrie ne commande pas d'outrager la nature.» Elle marcha gaîment au supplice.

MOWISSA BEGUM, princesse mogole. Son mari Kassem-Khan ayant été dépouillé du gouvernement d'Agra par l'empereur Jehan-ghir, elle en eut tant de ressentiment qu'elle s'engagea dans un parti de rebelles, et les aida de ses conseils et de ses richesses, quoiqu'elle fût belle-sœur du monarque indien.

MULKI CADUN, favorite de la sultane Kiose, aïeule de Mahomet IV, sultan des Turcs; jeune femme hardie, qui gouvernait à son gré l'empire ottoman. Sa tyrannie souleva les grands et les troupes, au commencement du règne de ce prince. La sultane fut massacrée, et sa favorite fut enveloppée dans sa disgrâce.

MURAT (la comtesse). *Koy.* CASTELNAU.

MUSNIER (Anne), femme célèbre. De Saint-Foix dit dans ses *Essais historiques*: «Je ne connais point de titre d'anoblissement plus flatteur et plus beau que

celui que produisirent à la réformation de la noblesse les descendans d'Anne Musnier. Trois hommes, dans une allée du jardin du comte de Champagne, s'entretenaient du complot qu'ils avaient fait de l'assassiner; Anne Musnier, cachée derrière un arbre, avait entendu une partie de leur conversation. Voyant qu'ils sortaient, emportée par l'horreur d'un attentat contre son prince, ou craignant de n'avoir pas le temps d'avertir, elle cria de l'autre bout de l'allée, en leur faisant signe qu'elle voulait leur parler : un d'eux s'avança; elle le fit tomber à ses pieds d'un coup de couteau de cuisine; se défendit contre les deux autres, et reçut plusieurs blessures. Il vint du monde. On trouva sur ces scélérats des indices de leur conspiration : ils l'avouèrent dans les tortures, et furent écartelés. Anne Musnier, Gérard de Langres, son mari, et leurs descendans, furent anoblis. »

MUSSASA, femme congolaise, ou du royaume de Congo en Afrique. Son père Dongy, chef de tribu, étant mort vers le commencement du xvii^e siècle, elle prit le commandement de ses troupes. Élevée dès son enfance au milieu du sang et du carnage, elle leur donna des preuves si évidentes de son courage, de son intrépidité, et de son humeur cruelle et sanguinaire, qu'elles lui obéirent, et marchèrent sous sa conduite aux entreprises les plus périlleuses. Elle était toujours la première dans la mêlée, et la dernière à se retirer. Elle affectait de paraître constamment vêtue et armée en homme. Les inclinations guerrières qu'elle remarqua dans sa fille l'engagèrent à l'habiller de la même façon, et à s'en faire suivre partout pour la former au même genre de vie. Elle étendit les limites de son empire, et mourut en 1662, après avoir fait passer son nom jusqu'en Europe.

MYRO, savante de Bysance, dont Athénée fait mention, vivait vers l'an 260 av. J.-C. Elle épousa le célèbre grammairien Andromachus. Belle et spirituelle, elle excella dans la poésie, et surtout dans les vers élégiaques.

MYRTIS, femme grecque, distinguée, vers l'an 500 av. J.-C., par ses talens poétiques. Elle enseigna les règles de la versification à la célèbre Corinne, rivale de Pindare, lequel prit aussi, dit-on, des leçons de cette muse. On trouve des fragmens de ses poésies avec ceux d'Anyta.

FIN DU TOME III.

JUN 3 1985

DATE DUE

V17527 II (v. 3 of 4)

V226 5301 (v. 3 of 3)

GAYLORD

PRINTED IN U S A

Frdhomme, Louis Marie

9769

v.3.

H2

1123

P778

v.3

UC IRVINE LIBRARIES



3 1970 02148 6433

